



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

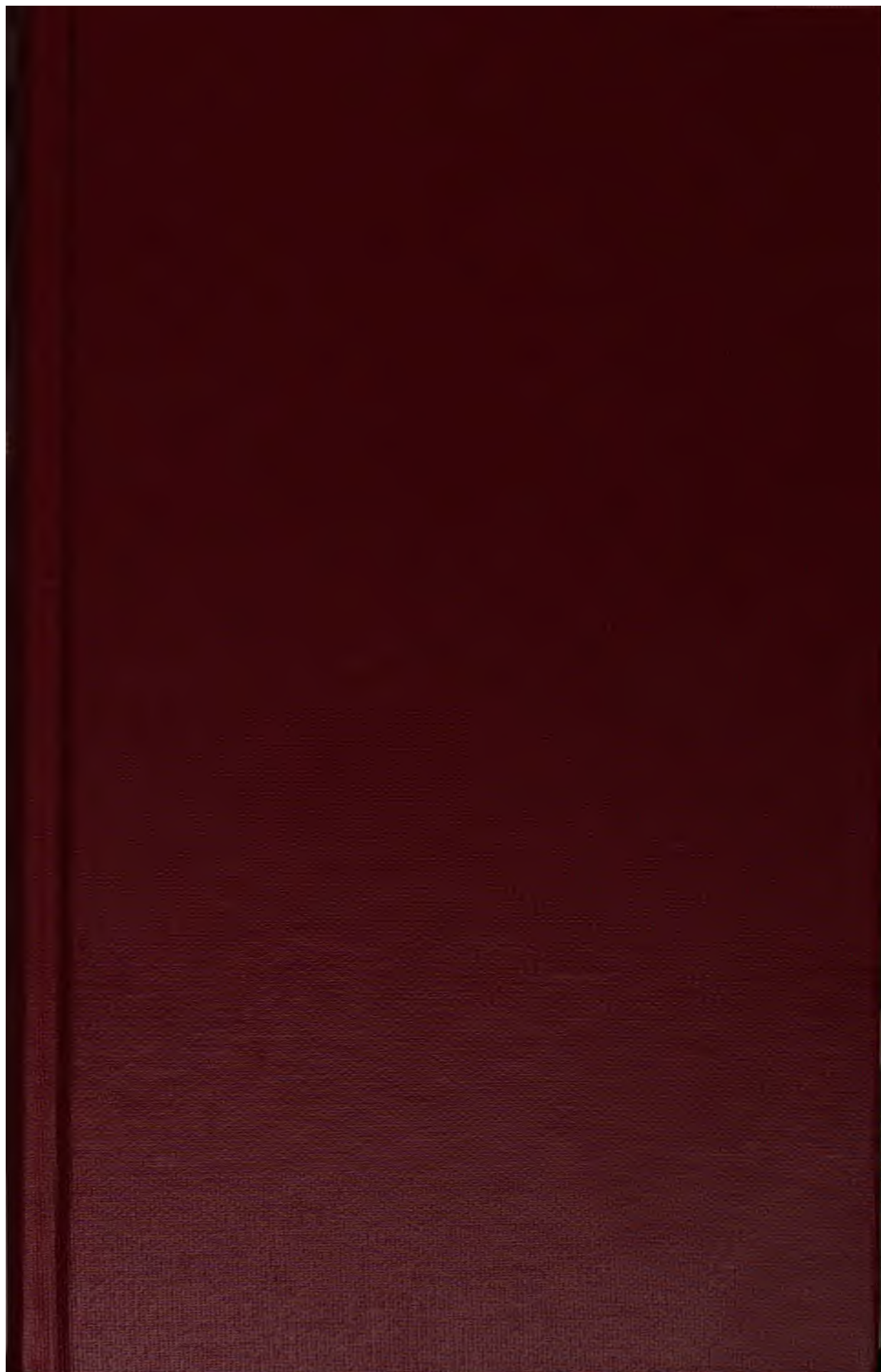
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





**ANDOVER-HARVARD THEOLOGICAL LIBRARY
M D C C C C X
CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS**

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE SYRIAQUE

PAR
RUBENS DUVAL



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67

1881

4, 893

PJ
5421
D88
1881

Recd 11 Jan. 1889.

41,890

A

MON TRÈS HONORÉ MAÎTRE ET AMI

M. JOSEPH DERENBOURG

MEMBRE DE L'INSTITUT

Reid 11. Jan. 1889

41. 77

PRÉFACE.

Le manque d'une grammaire syriaque écrite en français justifie suffisamment, croyons-nous, ce livre. Nous nous sommes inspiré, en le composant, des travaux les plus récents, parmi lesquels ceux de M. l'Abbé Martin en France et ceux de M. Nœldeke en Allemagne occupent le premier rang autant par leur valeur que par leur importance. La première partie, traitée au point de vue comparatif et historique, a reçu des développements que comporte le sujet; car une connaissance exacte des lois de la phonétique et de l'orthographe est indispensable à celle des formes. On verra par les citations, que nous avons largement mis à contribution les œuvres grammaticales de Barhébræus, qui sont le document ancien le plus complet que nous possédions sur la grammaire syriaque.

Les quinze premières feuilles de ce livre étaient tirées, quand parut à Leipzig la grammaire syriaque de l'illustre professeur M. Nœldeke. Nous n'avons donc pu la mettre à profit que pour la syntaxe que nous n'avions pas encore achevée. Elle a été pour

nous d'un grand secours; nous ne pouvions mieux faire que de suivre son excellente méthode, qui en fait une œuvre de beaucoup supérieure à toutes les grammaires syriaques précédentes.

Avons-nous atteint le but que nous poursuivions? Nous savons combien un travail de ce genre prête le flanc à la critique; certaines parties peuvent être facilement attaquées. Nous nous défendrons, cependant, de ne pas avoir adopté la nouvelle théorie, qui envisage la plupart des racines faibles, notamment celles concaves ou gémées, comme d'anciens bilittères imparfaitement développés¹. Quelque spécieuse qu'elle soit, cette théorie ne sera définitivement admissible que lorsque les sérieuses objections qu'elle soulève, auront été écartées.

Un volume aussi détaillé que celui-ci, est difficilement abordable à ceux qui commencent l'étude du syriaque; cette raison nous a conduit à mettre, en tête, des tables complètes qui, par elles-mêmes, forment une grammaire élémentaire. On pourra, pour se reporter aux explications données dans le corps de l'ouvrage, consulter la table analytique qui se trouve à la fin.

Nous avons ajouté une liste des principaux termes techniques et des divisions en usage chez les grammairiens syriaques. Cette liste a un double but : faciliter la lecture des traités grammaticaux des auteurs indigènes; fournir quelques données pour l'histoire de la grammaire. Elle est suivie d'un index des mots d'une forme rare ou exceptionnelle, qui ont été expliqués dans les deux premières parties.

On voudra bien parcourir les corrections et les additions qui se trouvent à la fin du volume. Les fautes restées dans le texte,

1. V. A. Müller dans la *Zeitschr. der D. M. G.* XXXIII, p. 698 et Bernhard Stade, *Lehrbuch der hebr. Sprache*, Leipzig 1879, § 143.

malheureusement en trop grand nombre, trouvent leur excuse en partie, dans l'éloignement où nous nous trouvions du lieu d'impression, en partie, dans la confusion à laquelle prêtent quelques-uns des caractères syriaques. Nous avons relevé les plus importantes et négligé celles de ponctuation, faciles à reconnaître.

En terminant, nous adressons nos remerciements à M. Viegweg, éditeur à Paris, et à M. Holzhausen, imprimeur à Vienne, pour les soins qu'ils ont donnés à cette publication, dont ils nous ont rendu la tâche aisée.

RUBENS DUVAL.

INTRODUCTION.

I. DU SYRIAQUE EN GÉNÉRAL.

On sait que le nom de *Syrie* est d'origine grecque, Συρία, et qu'il a été formé de Ἀσσυρία pour désigner la partie occidentale de l'empire assyrien, en deçà de l'Euphrate ¹. Le nom primitif de cette contrée, seul connu de l'ancien testament, est Aram, אַרַם; on distinguait: אַרַם דְּמִשְׁק, אַרַם צוּבָה, אַרַם רַחֲב, אַרַם מְעָרָה, אַרַם נְהָרִים, אַרַם פְּדִן אַרַם, אַרַם שְׂדֵה אַרַם ². Quelle qu'ait été la position primitive d'Aram, ce nom fut de bonne heure étendu aux populations de la Mésopotamie, qui parlaient la même langue et qui étaient également vouées à l'idolâtrie, et araméen finit par devenir aux yeux des Juifs monothéistes synonyme de païen, à peu près comme le mot גֵּוִי. Cette acception passe dans la langue syriaque même, comme en témoignent les nombreux endroits de la P'sittâ où אֲרַמַּיָא et אֲרַמַּיָא traduisent l'original Ἕλληνας et Ἕλληνας (v. *Thesaurus*, Payne-Smith, sous אֲרַם). On comprend dès lors que ceux qui embrassèrent le christianisme, s'empresèrent d'accepter le nom de Syriens que leur avaient donné les Grecs, tandis qu'ils réservaient celui d'Araméens pour les habitants des villes idolâtres, comme Harran en Mésopotamie.

Le syriaque, à proprement parler, est donc la langue des Syriens chrétiens et son histoire est intimement liée à celle de l'église chrétienne en Syrie. Cependant le mot araméen ne cessa

1. V. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 4^e édition, p. 213 note.

2. V. *Journ. asiatique* 1835, p. 214 et suiv. Selon M. J. Halévy, *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie*, p. 72 et suiv., l'Aram biblique, y compris Haran, Béth-Naharaïm, Paddan-Aram, Our-Kašdim, doit être placé dans la Syrie ciseuphratique, à l'exclusion de la Mésopotamie.

pas, d'une manière absolue, de désigner la nationalité; il se rencontre souvent, du reste, dans les Écritures comme nom de peuple, là où le sens de païen était inapplicable; *araméen* et *syriaque* étaient donc aussi synonymes. Dans la littérature talmudique, pareille confusion existe; quelquefois, néanmoins, le syriaque, לשון סורסי, se dit du dialecte vulgaire de la Palestine, et l'araméen, לשון ארמי, du dialecte vulgaire de la Babylonie (Bâbâ qâmâ 83 a et Sota 49 b). Les Jacobites firent aussi une distinction : ils conservèrent la forme אַרְמֵי dans le sens de *païens*, mais ils prononcèrent אַרְמֵי dans celui d'*Araméens*, par dérivation de אַרְמֵי (Gen. 10, 22) ¹.

Aujourd'hui, on groupe sous le nom d'aramaïsme les anciens dialectes sémitiques de la Babylonie, de la Mésopotamie et de la Syrie proprement dite, auxquels on joint le samaritain et le palestinien qui se substituèrent à l'hébreu dans la Samarie et dans la Judée. Dans ce groupe, l'aramaïsme chrétien ou le syriaque forme la langue la plus importante; il se divise lui-même en plusieurs dialectes littéraires ou vulgaires.

II. DU SYRIAQUE LITTÉRAIRE.

Déjà avant l'ère actuelle, Edesse apparaît comme le centre d'une grande civilisation; elle a ses dynastes et frappe monnaie ². Elle était donc bien préparée pour recevoir la nouvelle religion, le christianisme, auquel, suivant une tradition constante, elle se convertit, elle et ses rois, dès le premier siècle. Les contrées adjacentes, au contraire, comme Harran, demeurent encore longtemps vouées au paganisme; le christianisme n'y fait des progrès sensibles que lorsqu'il est la religion reconnue par l'état romain et qu'il combat avec les armes du gouvernement. A ce moment, la version des Écritures dite P'âittâ, faite à Edesse vraisemblablement au second siècle, a acquis toute l'autorité

1. Cette ponctuation qui imite celle de אַרְמֵי, s'écarte de la prononciation vulgaire אַרְמֵי conservée par les massorètes hébreux; v. Noeldeke, *Zeitschr. der D. M. G.*, XXV, p. 118. Les Nestoriens ne font aucune distinction et s'en tiennent dans tous les cas à la forme primitive; v. Barhébræus, *Œuvres grammaticales*, I. 19, 16.

2. V. *La chronique d'Edesse* dans Assemani, *Biblioth. orientale*, I, p. 387; J. P. N. Land, *Anecd. syr.*, I, p. 64.

d'un livre ancien, et elle ne dut pas peu contribuer à assurer la suprématie du dialecte édessénien, comme langue littéraire ¹.

Edesse devient, dès lors, le foyer qui rayonne sur toute la Syrie chrétienne, non-seulement sur les provinces romaines, mais aussi sur les contrées limitrophes du Tigre soumises aux Perses. L'école persane est même une des plus illustres dans cette ville. Malheureusement l'esprit de rivalité qui anime les deux fractions du peuple syrien est surexcité par les schismes qui se produisent dans le sein de l'Eglise; les Persans se prononcent pour le nestorianisme, tandis que les Edesséniens se rattachent à la doctrine monophysite. La lutte aboutit à l'expulsion d'Edesse des Nestoriens et à la destruction de leur école, en 489, sur l'ordre de l'empereur Zénon et à l'instigation de l'évêque d'Edesse, Kyr. Les Nestoriens fondent une nouvelle école à Nisibes et les deux principaux dialectes qui avaient mené une vie commune à Edesse, sont définitivement séparés et suivent leur voie à part pour l'exégèse des Écritures. De là, une double tradition ou massore : celle des Monophysites ou Jacobites, et celle des Nestoriens; les premiers sont désignés aussi sous le nom d'Occidentaux, et leur dialecte est dit l'occidental, le mésopotamien ou l'édessénien; les seconds sont appelés quelquefois les Orientaux, et leur dialecte est dit l'oriental ou le nisibite.

Dans la Syrie antérieure, en deçà de l'Euphrate, le christianisme s'étant développé dans des milieux où dominait l'élément grec, comme Antioche, l'idiome vulgaire ne s'éleva pas à la hauteur d'une langue littéraire. Ce n'est que plus tard, lorsque la nouvelle religion se fut généralisée et jouit de la protection du pouvoir civil, que le syriaque ecclésiastique fut cultivé dans les couvents autour d'Antioche et d'Alep. L'édessénien devint alors la langue savante non-seulement des Jacobites, mais aussi des Melkites et des Maronites, en un mot, des Syriens occidentaux.

Cependant les Judéo-chrétiens, relégués au-delà du Jourdain dans la Pérée, s'étaient soustraits à l'influence grecque et se servaient de leur idiome araméen pour les pratiques du culte.

1. C'est au sixième siècle seulement (508), qu'à côté de la P'šittâ prend place chez les Jacobites la version du nouveau Testament dite la Philoxénienne; mais chez les Nestoriens, celle-là demeture seule et sans rivale.

Il naît dans ce cercle étroit une littérature ecclésiastique, dont il nous est parvenu un évangélaire dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican et divers fragments notamment quelques psaumes, des hymnes religieuses, des parties de l'ancien et du nouveau Testament¹, conservés dans la bibliothèque du British Museum et dans celle de Saint-Petersbourg¹. Ce dialecte est désigné sous le nom de christo-palestinien ou syro-palestinien; il occupe une place à part dans le groupe araméen et demeure en dehors du syriaque proprement dit.

Le syriaque littéraire ne comprend donc que deux dialectes, l'occidental et l'oriental, dont les différences, à peu près nulles au point de vue de la forme des mots et de la syntaxe, portent principalement sur la prononciation et la ponctuation. Ces différences sont ou dialectales, comme celles qui concernent les consonnes et les voyelles, v. ci-après §§ 25, 39, 44 et suiv., 116, 134; ou grammaticales, comme celles des signes diacritiques et des accents, §§ 143 à 154, 162 et suiv.

L'ère florissante de cette culture littéraire se prolonge jusqu'au 8^e siècle; pendant cette période, le grec sert de modèle et exerce une influence prépondérante sur le syriaque: une foule de mots nouveaux pénètrent dans la langue savante, v. ci-après, p. 138, note 2. Ces mots étrangers se distinguent de ceux qui ont passé antérieurement dans la langue vulgaire, en ce qu'ils sont reçus avec leur forme originale et leurs désinences, v. § 280 ci-après: c'est surtout dans les traductions qu'ils abondent. Mais, si l'on excepte les versions littérales, comme l'Hexapla syriaque et l'Héracléenne, la syntaxe demeure foncièrement araméenne et ne porte trace de l'influence grecque, que d'une manière toute superficielle, comp. §§ 301 a, 320 h, 405, 411 a.

L'exégèse des livres saints engendre la grammaire syriaque qui devient l'objet de travaux importants aussi bien dans les écoles jacobites, que dans les écoles nestoriennes, v. § 164 ci-après.

1. Le manuscrit du Vatican a été publié par M. le Comte Miniscalchi Erizzo à Vérone, T. I, 1861, T. II, 1864; cette publication a servi de base au travail de M. Nœldeke sur ce dialecte, paru dans la *Zeitschr. der D. M. G.*, XXII, p. 443 et suiv. Les fragments de Londres et de Saint-Petersbourg se trouvent dans le 4^e volume des *Anecd. syr.* de M. Land, p. 103 à 224, comp. l'analyse critique, p. 177 et suiv.

Le 8^e siècle met fin à cette ère de progrès. La Syrie, tombée aux mains des Musulmans, reçoit leur langue avec leur autorité; les troubles qui agitent la Mésopotamie et la Syrie, désorganisent les institutions les plus prospères; les écoles sont délaissées et la tradition s'efface; les études émigrent dans les couvents et les cloîtres. C'est alors qu'on sent le besoin de fixer la lecture exacte des textes sacrés en notant les voyelles et les lettres quiescentes; c'est l'époque des travaux importants des moines Karkaphiens chez les Jacobites, v. ci-après §§ 71 et 73.

Cependant le 10^e siècle voit éclore une renaissance littéraire qui est comme le contre-coup de la culture scientifique de l'Iraq arabe; ainsi, après avoir été les initiateurs des Arabes aux sciences philosophiques, les Syriens subissent l'influence de la civilisation de ces derniers. Le syriaque demeure la langue classique, à côté de l'arabe, la langue usuelle. Cette restauration a pour centres : chez les Jacobites, les couvents des environs d'Edesse, de Mélitène et du Tour 'Abdin au nord de Mardin; chez les Nestoriens, Nisibes, Tagrit et les provinces au-delà du Tigre. Un certain nombre de Jacobites se mêlent dans ces provinces aux Nestoriens et forment l'école mixte, où se confondent les deux traditions, v. § 71.

Ces derniers temps sont marqués par de nombreux exégètes et grammairiens qui, en ce qui concerne la grammaire, reflètent les doctrines des célèbres écoles arabes de Basra et de Coufa. Le plus illustre est, au 13^e siècle, le primat jacobite Barhébræus. Ses prédécesseurs jacobites ou nestoriens, n'avaient traité que des parties spéciales de la grammaire¹; Barhébræus dans une œuvre de première valeur, nous a donné un système complet où sont signalées les principales différences des traditions et des dialectes syriaques. On peut lui reprocher, cependant, de suivre trop servilement les divisions des grammairiens arabes, v. la liste des termes techniques, à la fin de l'ouvrage.

1. V. *Syrische Gramm. des Mar Elias von Tîrhan*, herausgegeben und übersetzt von Friedrich Baethgen, Leipzig 1880, chap. 18; et *Œuvres grammaticales d'Aboulfaradj dît Barhébræus*, éditées par M. l'Abbé Martin, Paris, Maisonneuve, 1872, T. I renfermant la grande grammaire, T. II, comprenant la grammaire métrique et un traité en vers des mots ambigus. Dans sa grande grammaire, p. 1, l. 18, il parle de compléter les travaux de ses devanciers; p. 7, l. 24, il qualifie de prémices les règles qu'il établit.

Ses grammaires servent de modèle à celles qui sont rédigées dans la suite; les Maronites, notamment Amira, leur empruntent la plupart de leurs règles.

On trouvera dans la première partie de cet ouvrage les principaux points de l'histoire de la grammaire chez les Syriens.

III. DES DIALECTES POPULAIRES.

Le syriaque vulgaire était divisé en trois dialectes principaux; voici un passage de Barhébræus où cette division est clairement établie : « On doit savoir que le syriaque plus que toute autre langue a subi un mélange important, en se répandant et en se propageant dans des contrées lointaines. Cette altération l'a affecté à ce point que ceux qui le parlent ne s'entendent pas entre eux, c'est-à-dire, les Syriens, les Palestiniens et les Orientaux. Le dialecte de ces derniers, plus que ceux des deux autres, est tombé dans une grossière barbarie et se rapproche du Chaldéen avec lequel il a beaucoup d'affinité ». Suit un parallèle où la supériorité du dialecte mésopotamien ou édessénien est exaltée, au détriment du dialecte oriental ou nestorien¹.

Il y a tout lieu de croire qu'il n'est question dans cette citation que des dialectes en usage chez les populations chrétiennes et que le mot *Palestiniens* désigne les Judéo-chrétiens de la Pérée dont nous avons parlé plus haut, ainsi que les chrétiens du Liban et de Damas. Dans plusieurs passages de sa grande grammaire, Barhébræus se réfère évidemment aux livres saints des premiers : p. 31, l. 10, il parle de la P'siřtā palestinienne; p. 73, l. 25, il indique une écriture propre aux anciens Palestiniens. Mais dans d'autres endroits, p. 66, l. 11 et p. 206, l. 23, il signale des différences de la prononciation palestinienne qui peuvent être communes à la Palestine et au Liban. Nous n'avons aucun document ancien de cette dernière localité, qui nous permette de juger jusqu'à quel point le syriaque qu'on y parlait,

1. V. *Œuvr. gramm.* II, p. 5, *commentaire*. Barhébræus reproduit cette division presque dans les mêmes termes dans son *Histoire des dynasties*, éd. Pococke, p. 16; comp. *Journ. asiat.*, 1836, p. 214, et Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 4^e éd., p. 273. Mais quand il parle du syriaque littéraire, il ne distingue que deux traditions, celle des Occidentaux et celle des Orientaux, v. *Œuvr. gramm.* I, p. 1, l. 18.

différait de l'araméen palestinien. On sait seulement qu'il formait, comme celui-ci, la troisième personne masc. de l'imparfait au moyen de la préformante youdh, au lieu du noun propre à l'araméen oriental. Les renseignements que nous ont fournis quelques relations de voyage sur l'idiome parlé encore à Ma'loula au nord de Damas, sont insuffisants pour porter un jugement plus étendu¹. On devra attendre, pour en parler plus sciemment, la publication des textes que MM. Socin et Prym ont recueillis pendant leur séjour à Damas.

Le mésopotamien occidental était répandu dans les villes de Syrie depuis l'Euphrate jusqu'à Mardin. On peut dire que chaque grand centre présentait des particularités dialectales; Barhébræus en cite de Mélitène², de Samosate³; d'autres, de Harran⁴. Cependant l'influence qu'exerça l'édessénien comme langue littéraire, dut effacer progressivement ces nuances, et ce dernier dialecte est indiqué comme étant non-seulement celui d'Edesse, mais aussi celui de Mélitène, de Mardin et des environs de ces villes⁵. Après même que l'usage de l'arabe se fut répandu dans la Syrie, le syriaque subsista comme langue vulgaire à côté de la nouvelle langue, surtout dans les montagnes du Kourdistan. On le parle encore, de nos jours, dans cet ancien plateau situé au nord de Mardin et de Nisibes et si célèbre autrefois par ses nombreux couvents, auxquels il doit son nom de Tour 'Abdin, *Montagne-des-serviteurs*. MM. Prym et Socin sont les premiers qui nous aient donné sur ce néo-syriaque des renseignements importants, propres à le faire connaître⁶.

Le dialecte oriental des provinces du Tigre comprend également plusieurs variétés. Le plus pur était celui de Nisibes, à droite du Tigre, le plus mélangé, celui de Bèth-Garmai ou des

1. Sur ce dialecte, v. *Zeitschr. der D. M. G.* XXI, p. 183 et suiv. et *Journ. asiat.*, 7^e série, XIII, p. 456.

2. *Euvr. gramm.* II, p. 82, l. 4 du comment.

3. *Id.* I, p. 65, 18.

4. Kitâb el-Fihrist, cité par M. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 4^e éd., p. 275.

5. *Euvr. gramm.* II, p. 5, l. 22.

6. V. *Der neu-aramäische Dialect des Tûr' Abdîn*, von Eugen Prym und Albert Socin, Göttingen 1881, erster Theil, die Texte; zweiter Theil, die Uebersetzung.

Garaméens, sur la rive gauche, au sud du petit Zab. Ce dernier, comme le nabatéen de l'Iraq, appartient plutôt à l'araméen oriental, qu'au syriaque proprement dit. Bar 'Ali et Bar Bahlul mentionnent encore d'autres idiomes dans leurs lexiques, notamment le dialecte de Bèth-Armâyé¹, **ܟܡܢܐ ܐܪܡܝܐ**, et le dialecte supérieur ou septentrional, **ܟܡܢܐ ܒܗܝܬܐ**, qui paraît désigner le syriaque du Bohtan et des montagnes kourdes de la rive gauche du haut Tigre. On parle encore aujourd'hui un syriaque plus ou moins altéré dans les environs de Mossoul, dans le Bohtan et dans les districts du lac Van et du lac d'Ourmiah. Les missionnaires américains établis à Ourmiah ont traduit et publié différents textes dans le dialecte de cette localité, lequel ne descendrait pas de l'ancien nestorien, mais serait altéré d'un dialecte vulgaire contemporain de celui-ci.

Ces dialectes ont fait l'objet d'un travail important de M. Stoddard qui avait pu les étudier sur place. Depuis, M. Nældeke en a repris l'examen, au point de vue comparatif, avec toute la compétence qui lui est propre².

1. On entend par là la Babylonie proprement dite ou la partie nord de la Babylonie, appelée par les Arabes **سواد كوفة**, v. Nældeke, *Zeitschr. der D. M. G.* XXV, p. 114.

2. Stoddards *Grammar of the modern syriac language as spoken in Ooromiah, Persia and in Koordistan*, New-York et London, 1855, publiée dans le 5^e volume du *Journ. of the amer. orient. soc.*; Theodor Nældeke, *Grammatik der neu-syrischen Sprache am Urmia-See und in Kurdistan*, Leipzig, 1868. M. Merx a publié dans ce dialecte divers textes qui en facilitent l'étude: *Neusyrisches Lesebuch, Texte im Dialecte von Urmia, gesammelt, übersetzt und erklärt von Adalbert Merx*, Breslau 1873.

Première partie. Planche I.

ALPHABET SYRIAQUE.

N ^o d'ordre	L e t t r e s			Signes de trans- cription	Noms des lettres	Valeur numér.
	iso- lées	jointes	hébr.			
1	—	—	א	'ou rien	ܐܘܢܐ ou ܐܘܢܐ aleph ou âlaph	1
2	ב	ב	ב	b, bh	ܒܒܒ beth	2
3	ג	ג	ג	g, gh	ܓܓܓ gâmal	3
4	ד	ד	ד	d, dh	ܕܕܕ dâlath	4
5	ה	ה	ה	h	ܚܚܚ hé	5
6	ו	ו	ו	w	ܘܘܘ waw	6
7	ז	ז	ז	z	ܙܙܙ zaïn	7
8	ח	ח	ח	h	ܚܚܚ beth	8
9	ט	ט	ט	t	ܚܚܚ teth	9
10	י	י	י	y	ܚܚܚ youdh	10
11	כ	כ	כ	k, kh	ܚܚܚ kâph	20
12	ל	ל	ל	l	ܚܚܚ lâmadh	30
13	מ	מ	מ	m	ܚܚܚ mim	40
14	נ	נ	נ	n	ܚܚܚ noun	50
15	ס	ס	ס	s	ܚܚܚ semkath	60
16	ע	ע	ע	.	ܚܚܚ é	70
17	פ	פ	פ	p, ph	ܚܚܚ pé	80
18	צ	צ	צ	s	ܚܚܚ şâdhé	90
19	ק	ק	ק	q	ܚܚܚ qoph	100
20	ר	ר	ר	r	ܚܚܚ riš	200
21	ש	ש	ש	š	ܚܚܚ šîn	300
22	ת	ת	ת	t, th	ܚܚܚ tau	400

Première partie. Plaque III.

I. SIGNES DE NUMÉRATION PALMYRÉNIENS.

' 1, γ 5, 𐤁 10, 𐤂 20.
𐤂𐤂𐤂𐤂𐤁𐤁𐤁𐤁 = 450, 𐤁γ = 500, 𐤁𐤁𐤁𐤁𐤂𐤂𐤂𐤂 = (5)58.

II. SIGNES DE NUMÉRATION SYRIAQUES.

| 1, 𐤀 2, 𐤁 5, 𐤂 ou 𐤃 10, 𐤄 20.
𐤅 100, ÷ 500.
𐤆 3, 𐤇 4, 𐤈 6, 𐤉 7, 𐤊 8, 𐤋 9, 𐤌 11, 𐤍 12,
𐤎 15, 𐤏 18, 𐤐 19, 𐤑 25, 𐤒 26, 𐤓 30, 𐤔 40,
𐤕 50, 𐤖 53 etc.
𐤗𐤘𐤙 143, 𐤚𐤛𐤜𐤝 157, 𐤞 ou 𐤟 300 (ou 800 en
sous-entendant le signe ÷), 𐤠𐤡 820, 𐤢𐤣 824, 𐤤𐤥𐤦 840,
𐤧 ÷ 563.

III. VOYELLES DE JACQUES D'ÉDESSE (*Œuv. gramm.* de Bar-
hébræus, p. 149, l. 25).

𐤀 à 𐤁 è 𐤂 é 𐤃 ê 𐤄 9 ou 𐤅 ou 𐤆 pé grec.
Ex.: 𐤀𐤁𐤂𐤃𐤄𐤅𐤆𐤇𐤈𐤉𐤊𐤋𐤌𐤍𐤎𐤏𐤐𐤑𐤒𐤓𐤔𐤕𐤖𐤗𐤘𐤙𐤚𐤛𐤜𐤝𐤞𐤟𐤠𐤡𐤢𐤣𐤤𐤥𐤦𐤧𐤨𐤩𐤪𐤫𐤬𐤭𐤮𐤯𐤰𐤱𐤲𐤳𐤴𐤵𐤶𐤷𐤸𐤹𐤺𐤻𐤼𐤽𐤾𐤿

TABLES GRAMMATICALES.

Table I. Pronoms. §§ 174—178.

Pronoms personnels isolés : أَنَا *moi*, أَنَا *je*, أَنْتَ *fém. tu, toi*,
هُوَ *lui*, هِيَ *il*, هِيَ *elle*, نَحْنُ *nous*, أَنْتُمْ *fém. vous*,
هُمْ *eux*, هُنَّ *ils*, هُنَّ *elles*.

Pronoms suffixes nus : هـ (أ dans les noms) + هـ (أهـ أها) هـ
هـ (ces deux derniers seulement avec les noms);
 joints à une consonne : هـ (أ dans les noms) + هـ هـ هـ هـ
هـ (ces deux derniers seulement avec les noms), comp.
tabl. X, XI et XIV.

Pronoms démonstratifs : هَذَا *celui-ci*, هَذِهِ *celle-ci*, هَؤُلَاءِ *ceux-*
ci, celles-ci.

هَؤُلَاءِ *celui-là*, هَذِهِ *celle-là*, هَؤُلَاءِ *ceux-là*, هُنَّ *celles-là*.

Pronom relatif : الَّذِي *qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*.

Pronoms interrogatifs : مَنْ *qui?* مَاذَا *quoi?* أَيُّهَا *quel?*
أَيُّهَا *quelles?* أَيُّهَا *quels?* أَيُّهَا *quelles?*

Table II.

Verbe

	P'al		Ethp'el	Pa'el
Parf. 3. m.	עָלַם	עָלַם	אֶעְלַם	עָלַם
3. f.	עָלְמָה	עָלְמָה	אֶעְלַמְהִי	עָלְמָה
2. m.	עָלַמְתָּ	עָלַמְתָּ	אֶעְלַמְתִּי	עָלַמְתָּ
2. f.	עָלַמְתְּ	עָלַמְתְּ	אֶעְלַמְתִּי	עָלַמְתְּ
1. c.	עָלַם	עָלַם	אֶעְלַם	עָלַם
Plur. 3. m.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
3. f.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
2. m.	עָלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם	אֶעְלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם
2. f.	עָלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם	אֶעְלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם
1. c.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
Infinitif	עָלֹם	עָלֹם	עָלְמָה	עָלֹם
Impér. 2. m.	עָלֵם	עָלֵם	אֶעְלַם	עָלֵם
2. f.	עָלִימִי	עָלִימִי	אֶעְלַמְהִי	עָלִימִי
Plur. 2. m.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
2. f.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
Imparf. 3. m.	עָלַם	עָלַם	אֶעְלַם	עָלַם
3. f.	עָלְמָה	עָלְמָה	אֶעְלַמְהִי	עָלְמָה
2. m.	עָלַמְתָּ	עָלַמְתָּ	אֶעְלַמְתִּי	עָלַמְתָּ
2. f.	עָלַמְתְּ	עָלַמְתְּ	אֶעְלַמְתִּי	עָלַמְתְּ
1. c.	עָלַם	עָלַם	אֶעְלַם	עָלַם
Plur. 3. m.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
3. f.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
2. m.	עָלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם	אֶעְלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם
2. f.	עָלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם	אֶעְלַמְתֶּם	עָלַמְתֶּם
1. c.	עָלְמוּ	עָלְמוּ	אֶעְלַמוּ	עָלְמוּ
Part. act.	עָלֹם	עָלֹם	עָלְמָה	עָלֹם
Part. pass.	עָלִים	עָלִים	עָלְמָה	עָלִים

Table III.

Verbes

	P'al	Ethp'el	Pa'el
Parf. 3. m.	אַכַּ	אַכַּלְתִּי, אֲכַלְתֶּם	אַכַּלְתִּי
3. f.	אַכַּלְתְּ	אַכַּלְתְּ	אַכַּלְתְּ
2. m.	אַכַּלְתָּ	אַכַּלְתָּ	אַכַּלְתָּ
2. f.	אַכַּלְתְּ	אַכַּלְתְּ	אַכַּלְתְּ
1. c.	אַכַּלְתָּ	אַכַּלְתָּ	אַכַּלְתָּ
Plur. 3. m.	אַכַּלְתֶּם	אַכַּלְתֶּם	אַכַּלְתֶּם
3. f.	אַכַּלְתֶּן	אַכַּלְתֶּן	אַכַּלְתֶּן
2. m.	אַכַּלְתֶּם	אַכַּלְתֶּם	אַכַּלְתֶּם
2. f.	אַכַּלְתֶּן	אַכַּלְתֶּן	אַכַּלְתֶּן
1. c.	אַכַּלְתֶּם	אַכַּלְתֶּם	אַכַּלְתֶּם
Infinitif	אֲכַלְתָּ	אֲכַלְתִּי	אֲכַלְתֶּם, אֲכַלְתֶּן
Impér. 2. m.	אֲכַלְתָּ	אֲכַלְתִּי	אֲכַלְתֶּם, אֲכַלְתֶּן
2. f.	אֲכַלְתְּ	אֲכַלְתְּ	אֲכַלְתְּ
Plur. 2. m.	אֲכַלְתֶּם	אֲכַלְתֶּם	אֲכַלְתֶּם
2. f.	אֲכַלְתֶּן	אֲכַלְתֶּן	אֲכַלְתֶּן
Imparf. 3. m.	יֵאָכַל	יֵאָכַלְתִּי	יֵאָכַלְתֶּם, יֵאָכַלְתֶּן
3. f.	יֵאָכַלְתְּ	יֵאָכַלְתְּ	יֵאָכַלְתְּ
2. m.	יֵאָכַלְתָּ	יֵאָכַלְתָּ	יֵאָכַלְתָּ
2. f.	יֵאָכַלְתְּ	יֵאָכַלְתְּ	יֵאָכַלְתְּ
1. c.	יֵאָכַלְתָּ	יֵאָכַלְתָּ	יֵאָכַלְתָּ
Plur. 3. m.	יֵאָכַלְתֶּם	יֵאָכַלְתֶּם	יֵאָכַלְתֶּם
3. f.	יֵאָכַלְתֶּן	יֵאָכַלְתֶּן	יֵאָכַלְתֶּן
2. m.	יֵאָכַלְתֶּם	יֵאָכַלְתֶּם	יֵאָכַלְתֶּם
2. f.	יֵאָכַלְתֶּן	יֵאָכַלְתֶּן	יֵאָכַלְתֶּן
1. c.	יֵאָכַלְתֶּם	יֵאָכַלְתֶּם	יֵאָכַלְתֶּם
Part. act.	אֹכֵל	אֹכֵלְתִי	אֹכֵלְתֶם, אֹכֵלְתֶן
Part. pass.	אֹכֵל	אֹכֵלְתִי	אֹכֵלְתֶם, אֹכֵלְתֶן

Pé-aleph. §§ 202—205.

Ethpa'al	Aph'el	Ettaph'al	Šaph'el	Eštaph'al
<p>אָפּאַל, אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p>	<p>אָפּ</p> <p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַפּ</p> <p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p>	<p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>comme Aph'el</p>	<p>אָפּאַל</p> <p>comme Ettaph'al</p>
<p>אָפּאַל, אָפּאַל</p>	<p>אָפּאַ</p>	<p>אָפּאַל</p>	<p>אָפּאַ</p>	<p>אָפּאַל</p>
<p>אָפּאַל, אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p>	<p>אָפּאַל (אָפּאַ)</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>comme Aph'el</p>	<p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>comme Ettaph'al</p>
<p>אָפּאַל, אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַ, אָפּאַ</p> <p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַפּ</p> <p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p> <p>אָפּאַפּ, פֿ</p>	<p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p> <p>אָפּאַל, פֿ</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>comme Aph'el</p>	<p>אָפּאַל</p> <p>comme Ettaph'al</p>
<p>אָפּאַל, אָפּאַל</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַ</p>	<p>אָפּאַל</p>	<p>אָפּאַ</p> <p>אָפּאַ</p>	<p>אָפּאַל</p> <p>אָפּאַל</p>

Table IV.

Verbes

	P ^{al}	Ethp ^{el}	Aph ^{el}
Parf. 3. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
3. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
1. c.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
Plur. 3. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
3. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
1. c.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
Infinitif	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ
Impér. 2. m.	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ
2. f.	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ
Plur. 2. m.	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ
2. f.	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ
Imparf. 3. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
3. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
1. c.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
Plur. 3. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
3. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. m.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
2. f.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
1. c.	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓⲛⲓ
Part. act.	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ
Part. pass.	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ	ⲛⲓⲛⲓ

Table V.

Verbes Pé-noun. § 208.

	P ^{al}	Aph ^{el}	Ettaph ^{al}
Parf. 3. m.	تَعَمَّ، تَعَمَّ، تَعَمَّ	أَفَمَّ	أَفَمَّ
3. f.	تَعَمَّتْ	أَفَمَّتْ	أَفَمَّتْ
2. m.	تَعَمَّمْ	أَفَمَّمْ	أَفَمَّمْ
2. f.	تَعَمَّمِي	أَفَمَّمِي	أَفَمَّمِي
1. c.	تَعَمَّمْ	أَفَمَّمْ	أَفَمَّمْ
Plur. 3. m.	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا	أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا
3. f.	تَعَمَّمْنَ	أَفَمَّمْنَ	أَفَمَّمْنَ
2. m.	تَعَمَّمُوهُ	أَفَمَّمُوهُ	أَفَمَّمُوهُ
2. f.	تَعَمَّمِيهِنَّ	أَفَمَّمِيهِنَّ	أَفَمَّمِيهِنَّ
1. c.	تَعَمَّمْنِي	أَفَمَّمْنِي	أَفَمَّمْنِي
Infinitif	تَعَمَّمٌ	تَعَمَّمَةٌ	تَعَمَّمَةٌ
Impér. 2. m.	تَعَمَّمْ، تَعَمَّمْ، تَعَمَّمْ	أَفَمَّ	أَفَمَّ، أَفَمَّ، أَفَمَّ
2. f.	تَعَمَّمِي	أَفَمَّمِي	أَفَمَّمِي
Plur. 2. m.	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا	أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا، أَفَمَّمُوا
2. f.	تَعَمَّمْنَ	أَفَمَّمْنَ	أَفَمَّمْنَ
Imparf. 3. m.	تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ
3. f.	تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ، تَعَمَّمُ
2. m.	تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ
2. f.	تَعَمَّمِي	تَعَمَّمِي	تَعَمَّمِي
1. c.	تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ	تَعَمَّمُ
Plur. 3. m.	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا
3. f.	تَعَمَّمْنَ	تَعَمَّمْنَ	تَعَمَّمْنَ
2. m.	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا
2. f.	تَعَمَّمْنَ	تَعَمَّمْنَ	تَعَمَّمْنَ
1. c.	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا	تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا، تَعَمَّمُوا
Part. act.	تَعَمَّمٌ	تَعَمَّمٌ	تَعَمَّمٌ
Part. pass.	تَعَمَّمٌ	تَعَمَّمٌ	تَعَمَّمٌ

Table VI.

Verbes 'é-aleph. § 209.

P'al	Ethp'al	Pa'al	Etpa'al	Aph'el	Ettaph'al
ضَم	أَضَمَ, أَيْضَمَ	ضَمَّ	أَضَمَّ	أَضَمْتُ	أَيْضَمْتُ
ضَمَدَ	أَضَمَدَ	ضَمَدَ	أَضَمَدَ	أَضَمَدْتُ	أَيْضَمَدْتُ
ضَمِدْ	أَضَمِدْ	ضَمِدْ	أَضَمِدْ	أَضَمِدْ	أَيْضَمِدْ
ضَمِمْتُ	أَضَمِمْتُ	ضَمِمْتُ	أَضَمِمْتُ	أَضَمِمْتُ	أَيْضَمِمْتُ
ضَمِمْدَ	أَضَمِمْدَ	ضَمِمْدَ	أَضَمِمْدَ	أَضَمِمْدْتُ	أَيْضَمِمْدْتُ
ضَمِمْتُ هـ	أَضَمِمْتُ هـ	ضَمِمْتُ هـ	أَضَمِمْتُ هـ	أَضَمِمْتُ هـ	أَيْضَمِمْتُ هـ
ضَمِمْتُ حـ	أَضَمِمْتُ حـ	ضَمِمْتُ حـ	أَضَمِمْتُ حـ	أَضَمِمْتُ حـ	أَيْضَمِمْتُ حـ
ضَمِمْتُ و	أَضَمِمْتُ و	ضَمِمْتُ و	أَضَمِمْتُ و	أَضَمِمْتُ و	أَيْضَمِمْتُ و
ضَمِمْتُ يـ	أَضَمِمْتُ يـ	ضَمِمْتُ يـ	أَضَمِمْتُ يـ	أَضَمِمْتُ يـ	أَيْضَمِمْتُ يـ
ضَمِمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمِمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ
ضَمَّ	أَضَمَّ	ضَمَّ	أَضَمَّ	أَضَمْتُ	أَيْضَمْتُ, أَيْضَمْتُ
ضَمَدَ	أَضَمَدَ	ضَمَدَ	أَضَمَدَ	أَضَمَدْتُ	أَيْضَمَدْتُ
ضَمِدْ هـ	أَضَمِدْ هـ	ضَمِدْ هـ	أَضَمِدْ هـ	أَضَمِدْ هـ	أَيْضَمِدْ هـ
ضَمِمْتُ حـ	أَضَمِمْتُ حـ	ضَمِمْتُ حـ	أَضَمِمْتُ حـ	أَضَمِمْتُ حـ	أَيْضَمِمْتُ حـ
ضَمَمْتُ	أَضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	أَضَمَمْتُ	أَضَمَمْتُ	أَيْضَمَمْتُ
ضَمَمْدَ	أَضَمَمْدَ	ضَمَمْدَ	أَضَمَمْدَ	أَضَمَمْدْتُ	أَيْضَمَمْدْتُ
ضَمَمْتُ هـ	أَضَمَمْتُ هـ	ضَمَمْتُ هـ	أَضَمَمْتُ هـ	أَضَمَمْتُ هـ	أَيْضَمَمْتُ هـ
ضَمَمْتُ حـ	أَضَمَمْتُ حـ	ضَمَمْتُ حـ	أَضَمَمْتُ حـ	أَضَمَمْتُ حـ	أَيْضَمَمْتُ حـ
ضَمَمْتُ و	أَضَمَمْتُ و	ضَمَمْتُ و	أَضَمَمْتُ و	أَضَمَمْتُ و	أَيْضَمَمْتُ و
ضَمَمْتُ يـ	أَضَمَمْتُ يـ	ضَمَمْتُ يـ	أَضَمَمْتُ يـ	أَضَمَمْتُ يـ	أَيْضَمَمْتُ يـ
ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ
ضَمَّ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ	ضَمَمْتُ

1. Le و peut être aussi aspiré et ponctué avec roukkâkh.

Table VII.

Verbes

	P ^{al}		Ethp ^{el}	Pa ^{el}
Parf. 3. m.	قَصَرَ	قَصَرَ قَصْرًا	قَصَرَ قَصْرًا	قَصَرَ
3. f.	قَصَدَتْ	قَصَدَتْ قَصْدًا etc.	قَصَدَتْ قَصْدًا	قَصَدَتْ
2. m.	قَصَدَ	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ
2. f.	قَصَدَتِ	قَصَدَتِ قَصْدًا	قَصَدَتِ قَصْدًا	قَصَدَتِ
1. c.	قَصَدَ	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ
Plur. 3. m.	قَصَرُوا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا
3. f.	قَصَدْنَ	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ
2. m.	قَصَدُوا	قَصَدُوا قَصْدًا	قَصَدُوا قَصْدًا	قَصَدُوا
2. f.	قَصَدْنَ	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ
1. c.	قَصَرُوا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا
Infinitif	قَصْرًا	قَصْرًا قَصْرًا	قَصْرًا قَصْرًا	قَصْرًا
Impér. 2. m.	قَصِرْ	قَصِرْ قَصْرًا	قَصِرْ قَصْرًا	قَصِرْ
2. f.	قَصِدِي	قَصِدِي قَصْدًا	قَصِدِي قَصْدًا	قَصِدِي
Plur. 2. m.	قَصِرُوا	قَصِرُوا قَصْرًا	قَصِرُوا قَصْرًا	قَصِرُوا
2. f.	قَصِدْنَ	قَصِدْنَ قَصْدًا	قَصِدْنَ قَصْدًا	قَصِدْنَ
Imparf. 3. m.	قَصَرَ	قَصَرَ قَصْرًا	قَصَرَ قَصْرًا	قَصَرَ
3. f.	قَصَدَتْ	قَصَدَتْ قَصْدًا	قَصَدَتْ قَصْدًا	قَصَدَتْ
2. m.	قَصَدَ	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ
2. f.	قَصَدَتِ	قَصَدَتِ قَصْدًا	قَصَدَتِ قَصْدًا	قَصَدَتِ
1. c.	قَصَدَ	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ قَصْدًا	قَصَدَ
Plur. 3. m.	قَصَرُوا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا
3. f.	قَصَدْنَ	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ
2. m.	قَصَدُوا	قَصَدُوا قَصْدًا	قَصَدُوا قَصْدًا	قَصَدُوا
2. f.	قَصَدْنَ	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ قَصْدًا	قَصَدْنَ
1. c.	قَصَرُوا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا قَصْرًا	قَصَرُوا
Part. act.	قَصِيرٌ	قَصِيرٌ قَصِيرًا		قَصِيرٌ
Part. pass.	قَصِيرٌ	قَصِيرٌ قَصِيرًا	قَصِيرٌ قَصِيرًا	قَصِيرٌ

Table VIII.

Verbes

	P"al	Ethp"el	Pa'el	Ethpa'al	Aph'el
Parf. 3. m.	צָרַח	אִצְרַח	צָרַח	אִצְרַח	אֶצְרַח
3. f.	צָרַחַת	אִצְרַחַת	צָרַחַת	אִצְרַחַת	אֶצְרַחַת
2. m.	צָרַחְתָּ	אִצְרַחְתָּ	comme	comme	אֶצְרַחְתָּ
2. f.	צָרַחְתְּ	אִצְרַחְתְּ	כְּכָל	כְּכָל	אֶצְרַחְתְּ
1. c.	צָרַחְתִּי	אִצְרַחְתִּי			אֶצְרַחְתִּי
Plur. 3. m.	צָרַחוּ, עָרְפוּ	אִצְרַחוּ, עָרְפוּ			אֶצְרַחוּ, עָרְפוּ
3. f.	צָרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ
2. m.	צָרַחְתֶּם, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּם, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּם, עָרְפוּ
2. f.	צָרַחְתֶּינִי, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּינִי, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּינִי, עָרְפוּ
1. c.	צָרַחְתִּי, עָרְפוּ	אִצְרַחְתִּי, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתִּי, עָרְפוּ
Infinitif	צָרַחַת	אִצְרַחַת	צָרַחַת	אִצְרַחַת	אֶצְרַחַת
Impér. 2. m.	צָרַח	אִצְרַח	צָרַח	אִצְרַח	אֶצְרַח
2. f.	צָרַחִי	אִצְרַחִי			אֶצְרַחִי
Plur. 2. m.	צָרַחוּ, עָרְפוּ	אִצְרַחוּ, עָרְפוּ			אֶצְרַחוּ, עָרְפוּ
2. f.	צָרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ
Imparf. 3. m.	צָרַחַת	אִצְרַחַת	צָרַחַת	אִצְרַחַת	אֶצְרַחַת
3. f.	צָרַחְתִּי, עָרְפוּ	אִצְרַחְתִּי, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתִּי, עָרְפוּ
2. m.	צָרַחְתָּ	אִצְרַחְתָּ			אֶצְרַחְתָּ
2. f.	צָרַחְתְּ	אִצְרַחְתְּ			אֶצְרַחְתְּ
1. c.	אֶצְרַחְתִּי	אִצְרַחְתִּי			אֶצְרַחְתִּי
Plur. 3. m.	צָרַחוּ, עָרְפוּ	אִצְרַחוּ, עָרְפוּ			אֶצְרַחוּ, עָרְפוּ
3. f.	צָרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּיךָ, עָרְפוּ
2. m.	צָרַחְתֶּם, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּם, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּם, עָרְפוּ
2. f.	צָרַחְתֶּינִי, עָרְפוּ	אִצְרַחְתֶּינִי, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתֶּינִי, עָרְפוּ
1. c.	צָרַחְתִּי, עָרְפוּ	אִצְרַחְתִּי, עָרְפוּ			אֶצְרַחְתִּי, עָרְפוּ
Part. act.	צָרַחַת		צָרַחַת	אִצְרַחַת	אֶצְרַחַת
Part. pass.	צָרַחְתָּ	אִצְרַחְתָּ	צָרַחְתָּ	אִצְרַחְתָּ	אֶצְרַחְתָּ

Table IX.

Verbes

	P ^{al}	Ethp ^{'el}	Pa ^{'el}
Parf. 3. m.	פָּרַח	פָּרַחַת	פָּרַחַת
3. f.	פָּרַחָה	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ
2. m.	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ
2. f.	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ
1. c.	פָּרַחְתִּי	פָּרַחְתִּי	פָּרַחְתִּי
Plur. 3. m.	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ
3. f.	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ
2. m.	פָּרַחְתֶּם	פָּרַחְתֶּם	פָּרַחְתֶּם
2. f.	פָּרַחְתֶּיךָ	פָּרַחְתֶּיךָ	פָּרַחְתֶּיךָ
1. c.	פָּרַחְתִּים	פָּרַחְתִּים	פָּרַחְתִּים
Infinitif	פָּרַחַת	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ
Impér. 2. m.	פָּרַח	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ
2. f.	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ
Plur. 2. m.	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ
2. f.	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ
Imparf. 3. m.	פָּרַחַתְּ	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ
3. f.	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ
2. m.	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ
2. f.	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ	פָּרַחְתְּ
1. c.	פָּרַחְתִּי	פָּרַחְתִּי	פָּרַחְתִּי
Plur. 3. m.	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ
3. f.	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ	פָּרַחוּ
2. m.	פָּרַחְתֶּם	פָּרַחְתֶּם	פָּרַחְתֶּם
2. f.	פָּרַחְתֶּיךָ	פָּרַחְתֶּיךָ	פָּרַחְתֶּיךָ
1. c.	פָּרַחְתִּים	פָּרַחְתִּים	פָּרַחְתִּים
Part. act.	פָּרַחַת		פָּרַחְתָּ
Part. pass.	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ	פָּרַחְתָּ

Table X.

Verbe fort

	Sing. 1. c.	2. m.	2. f.
P ^{al} . Parf. 3. m. عَدَّ	عَدَّ	عَدَّ	عَدَّ
3. f. عَدَّتْ	عَدَّتْ	عَدَّتْ	عَدَّتْ
2. m. عَدَّ	عَدَّ	*	*
2. f. عَدَّتْ	عَدَّتْ	*	*
1. c. عَدَّ	*	عَدَّ	عَدَّ
Plur. 3. m. $\left\{ \begin{array}{l} \text{عَدَّوْا} \\ \text{عَدَّتُوا} \end{array} \right.$	عَدَّوْا	عَدَّوْا	عَدَّوْا
	عَدَّتُوا	عَدَّتُوا	عَدَّتُوا
Plur. 3. f. $\left\{ \begin{array}{l} \text{عَدَّتْنَ} \\ \text{عَدَّتْنَ} \end{array} \right.$	عَدَّتْنَ	عَدَّتْنَ	عَدَّتْنَ
	عَدَّتْنَ	عَدَّتْنَ	عَدَّتْنَ
2. m. عَدَّوْا	عَدَّوْا	*	*
2. f. عَدَّتْنَ	عَدَّتْنَ	*	*
1. c. عَدَّ	*	عَدَّ	عَدَّ
Infinitif عَدًّا	عَدًّا	عَدًّا	عَدًّا
Impér. 2. m. عَدَّ	عَدَّ	*	*
2. f. عَدَّتْ	عَدَّتْ	*	*
Plur. 2. m. $\left\{ \begin{array}{l} \text{عَدَّوْا} \\ \text{عَدَّوْا} \end{array} \right.$	عَدَّوْا	*	*
	عَدَّتُوا		
Plur. 2. f. $\left\{ \begin{array}{l} \text{عَدَّتْنَ} \\ \text{عَدَّتْنَ} \end{array} \right.$	عَدَّتْنَ	*	*
	عَدَّتْنَ		
Imparf. 3. m. كَعَدَّ	كَعَدَّ	كَعَدَّ	كَعَدَّ
Plur. 3. m. كَعَدَّوْا	كَعَدَّوْا	كَعَدَّوْا	كَعَدَّوْا
Pa ^{el} . Parf. عَدَّ	عَدَّ	عَدَّ	عَدَّ
Infinitif عَدًّا	عَدًّا	عَدًّا	عَدًّا

Table VII.

Verbes

	P'al		Ethp'el	Pa'el
Parf. 3. m.	قَمَرَ	قَمَرَ قَمَرًا	قَمَرَ قَمَرًا	قَمَرَ قَمَرًا
3. f.	قَمَرَتْ	قَمَرَتْ قَمَرًا etc.	قَمَرَتْ قَمَرًا	قَمَرَتْ قَمَرًا
2. m.	قَمَرْتَ	قَمَرْتَ قَمَرًا	قَمَرْتَ قَمَرًا	قَمَرْتَ قَمَرًا
2. f.	قَمَرْتِ	قَمَرْتِ قَمَرًا	قَمَرْتِ قَمَرًا	قَمَرْتِ قَمَرًا
1. c.	قَمَرْنَا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا
Plur. 3. m.	قَمَرُوا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا
3. f.	قَمَرْنَ	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا
2. m.	قَمَرْتُمْ	قَمَرْتُمْ قَمَرًا	قَمَرْتُمْ قَمَرًا	قَمَرْتُمْ قَمَرًا
2. f.	قَمَرْتُنَّ	قَمَرْتُنَّ قَمَرًا	قَمَرْتُنَّ قَمَرًا	قَمَرْتُنَّ قَمَرًا
1. c.	قَمَرْنَا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا
Infinitif	قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا
Impér. 2. m.	قَمَر	قَمَر قَمَرًا	قَمَر قَمَرًا	قَمَر قَمَرًا
2. f.	قَمَرِي	قَمَرِي قَمَرًا	قَمَرِي قَمَرًا	قَمَرِي قَمَرًا
Plur. 2. m.	قَمَرُوا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا
2. f.	قَمَرْنَ	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا
Imparf. 3. m.	قَمَرُ	قَمَرُ قَمَرًا	قَمَرُ قَمَرًا	قَمَرُ قَمَرًا
3. f.	قَمَرِي	قَمَرِي قَمَرًا	قَمَرِي قَمَرًا	قَمَرِي قَمَرًا
2. m.	قَمَرُ	قَمَرُ قَمَرًا	قَمَرُ قَمَرًا	قَمَرُ قَمَرًا
2. f.	قَمَرِي	قَمَرِي قَمَرًا	قَمَرِي قَمَرًا	قَمَرِي قَمَرًا
1. c.	قَمَرْنَا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا
Plur. 3. m.	قَمَرُوا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا
3. f.	قَمَرْنَ	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا
2. m.	قَمَرُوا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا	قَمَرُوا قَمَرًا
2. f.	قَمَرْنَ	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا	قَمَرْنَ قَمَرًا
1. c.	قَمَرْنَا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا	قَمَرْنَا قَمَرًا
Part. act.	قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا		قَمَرًا قَمَرًا
Part. pass.	قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا	قَمَرًا قَمَرًا

Table VIII.

Verbes

	P'al	Ethp'al	Pa'al	Ethpa'al	Aph'al
Parf. 3. m.	صَا	اَصَّ	صَا	اَصَّ	اَصَّ
3. f.	صَات	اَصَّت	صَات	اَصَّت	اَصَّت
2. m.	صَا	اَصَّ	comme	comme	اَصَّ
2. f.	صَات	اَصَّت	عَدَّ	عَدَّت	اَصَّت
1. c.	صَا	اَصَّ			اَصَّ
Plur. 3. m.	صَوْو، صَوَّ	اَصَّو، اَصَّو			اَصَّو، صَوَّو
3. f.	صَاتت، صَاتت	اَصَّتت، اَصَّتت			اَصَّتت، صَاتت
2. m.	صَاو، صَاو	اَصَّو، اَصَّو			اَصَّو، صَاو
2. f.	صَاتت، صَاتت	اَصَّتت، اَصَّتت			اَصَّتت، صَاتت
1. c.	صَاو، صَاو	اَصَّو، اَصَّو			اَصَّو، صَاو
Infinitif	صَاو	اَصَّو	اَصَّو	اَصَّو	اَصَّو
Impér. 2. m.	صَا	اَصَّ	صَا	اَصَّ	اَصَّ
2. f.	صَات	اَصَّت			اَصَّت
Plur. 2. m.	صَاو، صَاو	اَصَّو، اَصَّو			اَصَّو، صَاو
2. f.	صَاتت، صَاتت	اَصَّتت، اَصَّتت			اَصَّتت، صَاتت
Imparf. 3. m.	تَصَا	تَصَّ	تَصَا	تَصَّ	تَصَّ
3. f.	تَصَات، تَصَات	تَصَّت، تَصَّت			تَصَّت، تَصَات
2. m.	تَصَا	تَصَّ			تَصَّ
2. f.	تَصَات	تَصَّت			تَصَّت
1. c.	تَصَا	تَصَّ			تَصَّ
Plur. 3. m.	تَصَوْو، تَصَوَّ	تَصَّو، تَصَّو			تَصَّو، تَصَوَّو
3. f.	تَصَاتت، تَصَاتت	تَصَّتت، تَصَّتت			تَصَّتت، تَصَاتت
2. m.	تَصَاو، تَصَاو	تَصَّو، تَصَّو			تَصَّو، تَصَاو
2. f.	تَصَاتت، تَصَاتت	تَصَّتت، تَصَّتت			تَصَّتت، تَصَاتت
1. c.	تَصَاو، تَصَاو	تَصَّو، تَصَّو			تَصَّو، تَصَاو
Part. act.	صَاو		اَصَّو		اَصَّو
Part. pass.	صَاو	اَصَّو	اَصَّو	اَصَّو	اَصَّو

double-'é. § 212.

Ettaph'al	Palpel	Ethpalpal	Šaph'el	Eštaph'al
<p> אֶזְרָא זְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא </p>	<p> זָרָא comme זְרָא </p>	<p> אֶזְרָא comme זְרָא </p>	<p> זָרָא זְרָא comme זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא אֶזְרָא comme אֶזְרָא </p>
<p> אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא </p>	<p> זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>	<p> זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>
<p> אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא </p>	<p> זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>	<p> זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>
<p> אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא אֶזְרָא זְרָא </p>	<p> זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>	<p> זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>
<p> אֶזְרָא </p>	<p> זָרָא זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>	<p> זָרָא זָרָא </p>	<p> אֶזְרָא </p>

Suite de la table XIII.

		Singulier			Pluriel		
		État abs.	const.	emph.	abs.	const.	emph.
Noms fémin. avec voyelle immuable	(voiture)	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ
	(vierge)	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ
	(juste)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ
Avec voyelle mobile	(génisse)	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ	حَيْبٌ
	(plaine)	فَصْدٌ	فَصْدٌ	فَصْدٌ	فَصْدٌ	فَصْدٌ	فَصْدٌ
	(mesure)	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ
Avec diphthongue variable	(veuve)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ
	(vache)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ
	(cueillette)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ
de lâmadh-aleph	(folle)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ
	(créature)	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ
	(coup)	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ	صَدْحٌ
	(animal)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ
	(chose)	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ	أَيْمَانٌ

Pluriels forts : حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *peuple*
 حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *fiancée*
 { حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *père*
 حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *mère*
 حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *peuple*
 حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *lieu*
 حَيْبٌ حَيْبٌ حَيْبٌ de حَيْبٌ *fleuve*

Table XIV. Noms avec les suffixes possessifs. §§ 281—284.

État const. sing.	مَلِكٌ <i>roi</i>	بُيُوتٌ <i>garçon</i>	مَلِكَةٌ <i>reine</i>	بُيُوتٌ <i>fille</i>
Sing. 1. c.	مَلِكِي	بُيُوتِي	مَلِكَتِي	بُيُوتِي
2. m.	مَلِكُكَ	بُيُوتُكَ	مَلِكَتُكَ	بُيُوتُكَ
2. f.	مَلِكُكِ	بُيُوتِكِي	مَلِكَتِكِي	بُيُوتِكِي
3. m.	مَلِكِهِ	بُيُوتِهِ	مَلِكَتِهِ	بُيُوتِهِ
3. f.	مَلِكِهَا	بُيُوتِهَا	مَلِكَتِهَا	بُيُوتِهَا
Plur. 1. c.	مَلِكِنَا	بُيُوتِنَا	مَلِكَتِنَا	بُيُوتِنَا
2. m.	مَلِكِكُمْ	بُيُوتِكُمْ	مَلِكَتِكُمْ	بُيُوتِكُمْ
2. f.	مَلِكِكُنَّ	بُيُوتِكُنَّ	مَلِكَتِكُنَّ	بُيُوتِكُنَّ
3. m.	مَلِكِهِمْ	بُيُوتِهِمْ	مَلِكَتِهِمْ	بُيُوتِهِمْ
3. f.	مَلِكِهِنَّ	بُيُوتِهِنَّ	مَلِكَتِهِنَّ	بُيُوتِهِنَّ
État const. plur.	مَلِكَاتِكُمْ	بُيُوتِكُمْ	مَلِكَاتِكُمْ	بُيُوتِكُمْ
Sing. 1. c.	مَلِكَاتِي	بُيُوتِي	مَلِكَاتِي	بُيُوتِي
2. m.	مَلِكَاتِكَ	بُيُوتِكَ	مَلِكَاتِكَ	بُيُوتِكَ
2. f.	مَلِكَاتِكِي	بُيُوتِكِي	مَلِكَاتِكِي	بُيُوتِكِي
3. m.	مَلِكَاتِهِ	بُيُوتِهِ	مَلِكَاتِهِ	بُيُوتِهِ
3. f.	مَلِكَاتِهَا	بُيُوتِهَا	مَلِكَاتِهَا	بُيُوتِهَا
Plur. 1. c.	مَلِكَاتِنَا	بُيُوتِنَا	مَلِكَاتِنَا	بُيُوتِنَا
2. m.	مَلِكَاتِكُمْ	بُيُوتِكُمْ	مَلِكَاتِكُمْ	بُيُوتِكُمْ
2. f.	مَلِكَاتِكُنَّ	بُيُوتِكُنَّ	مَلِكَاتِكُنَّ	بُيُوتِكُنَّ
3. m.	مَلِكَاتِهِمْ	بُيُوتِهِمْ	مَلِكَاتِهِمْ	بُيُوتِهِمْ
3. f.	مَلِكَاتِهِنَّ	بُيُوتِهِنَّ	مَلِكَاتِهِنَّ	بُيُوتِهِنَّ

Avec *فِيلٌ* *file* : فِيلِي فِيلِكَ فِيلِكِي فِيلِهِ فِيلِهَا فِيلِنَا فِيلِكُمْ فِيلِكُنَّ فِيلِهِمْ فِيلِهِنَّ
 . فِيلِي فِيلِكَ فِيلِكِي فِيلِهِ فِيلِهَا فِيلِنَا فِيلِكُمْ فِيلِكُنَّ فِيلِهِمْ فِيلِهِنَّ
 * فِيلِي فِيلِكَ فِيلِكِي فِيلِهِ فِيلِهَا فِيلِنَا فِيلِكُمْ فِيلِكُنَّ فِيلِهِمْ فِيلِهِنَّ *
 * فِيلِي فِيلِكَ فِيلِكِي فِيلِهِ فِيلِهَا فِيلِنَا فِيلِكُمْ فِيلِكُنَّ فِيلِهِمْ فِيلِهِنَّ *

Table XV. Noms de nombre. §§ 285—287.

Cardinaux.

	masc.	fém.		masc.	fém.
1	واحد	واحدة	11	أحد عشر	أحد عشر
2	اثنان	اثنتان	12	اثنا عشر	اثنتا عشر
3	ثلاثة	ثلاث	13	ثلاثة عشر	ثلاثا عشر
4	أربعة	أربع	14	أربعة عشر	أربعا عشر
5	خمس	خمس	15	خمسة عشر خمس عشر	خمسًا عشر
6	سدس	سدس	16	ستة عشر ستة عشر	ستة عشر
7	سبعة	سبع	17	سبعة عشر	سبعًا عشر
8	ثمان	ثمان	18	ثمان عشر ثمان عشر	ثمانًا عشر
9	تسع	تسع	19	تسع عشر	تسعًا عشر

20 مِئَاتٍ, 30 مِئَاتَانِ, 40 مِئَاتَيْنِ, 50 مِئَاتَيْنِ, 60 مِئَاتَيْنِ, 70 مِئَاتَيْنِ,
80 مِئَاتَيْنِ, 90 مِئَاتَيْنِ, 100 مِئَاتٍ ou مِئَاتِ, 200 مِئَاتَانِ ou مِئَاتَيْنِ, 300
مِئَاتَانِ ou مِئَاتَيْنِ etc., 1000 أَلْفٌ pl. أَلْفَانِ, 2000
ثَمَانِ مِئَاتَيْنِ, 3000 ثَلَاثِينَ مِئَاتَيْنِ etc., 10,000 عَشْرُ مِئَاتَيْنِ pl. عَشْرًا مِئَاتَيْنِ.

Ordinalaux.

	masc.	fém.		masc.	fém.
1 ^{er}	أول	أولى	6 ^e	سادس	سادسة
2 ^e	ثاني	ثانية	7 ^e	سابع	سابعة
3 ^e	ثالث	ثالثة	8 ^e	رابع	رابعة
4 ^e	رابع	رابعة	9 ^e	خامس	خامسة
5 ^e	خامس	خامسة	10 ^e	سادس	سادسة

11^e مِئَاتَانِ ou مِئَاتَيْنِ, 12^e مِئَاتَانِ ou مِئَاتَيْنِ etc., 20^e مِئَاتَانِ f.
مِئَاتَيْنِ, 30^e مِئَاتَانِ f. مِئَاتَيْنِ etc.
½ قَلْبًا, ⅓ ثَلَاثِيَّةٌ, ¼ رُبْعًا ou رُبْعَانِ, ⅓ مِئَاتَانِ ou مِئَاتَيْنِ etc.

LIVRE PREMIER.

L'écriture, la phonétique et l'orthographe.

CHAPITRE I.

Objets employés par les Syriens pour écrire, manière d'écrire.

1. L'encre dont se servaient les Syriens, ܡܡܐ ou ܡܨܐ , était faite d'une solution de noix de galle, additionnée d'un peu de vitriol, à laquelle on ajoutait souvent de la gomme arabique, pour la rendre plus dense¹. Dans les derniers siècles on faisait aussi usage d'une préparation de noir de fumée, ܫܡܡܢܐ ². Les Syriens, établis en Égypte dans les couvents du désert de Scète, composaient leur encre avec les racines de la plante appelée ܐܘܪܩܝ , qui croît dans ce désert; ils faisaient de ces racines une décoction, à laquelle ils mêlaient du vin chargé en couleur, du vinaigre de vin, un peu de vitriol et de la gomme arabique³. On écrivait de diverses couleurs les parties qui devaient ressortir sur le texte, telles que rubriques, clausules, renvois ou signes diacritiques. La plus commune était le rouge de minium, avec lequel on traçait aussi au copiste le cadre de la page qu'il avait à remplir⁴. Les couleurs vertes, bleues, violettes ou jaunes

1. V. les formules reproduites par le catalogue de M. W. Wright des manuscrits syriaques du British Museum, p. 581 a, 1085 a, 1207 b, préface de la 3^e partie X b.

2. V. Land, *Anecdota syriaca* I, p. 58; comp. Herbin, *Essai de calligraphie orientale*, à la suite des *Développements des principes de la langue arabe moderne*, Paris 1803, p. 228.

3. Catal. Wright, p. 580 b.

4. V. dans ce sens le mot ܫܡܡܢܐ dans la lettre de Jacques d'Edesse sur l'orthographe syriaque, publiée par M. l'Abbé Martin, Paris 1869, p. ٧, l. 22 et 25 et par M. Philipps, London 1869, p. ٢, l. 17 et p. ٣, l. 12.

étaient produites par des acides de fer, ou de cuivre, ou par des laques ¹.

2. Tous les manuscrits anciens sont sur parchemin, mais le papier dut être employé de bonne heure ² pour les actes de commerce ou les écrits courants qui n'étaient pas destinés à une longue durée. Les manuscrits sur papier ne remontent pas au-delà du XI^e siècle; à partir de cette époque, le bon marché de cette matière est plus à la portée des couvents peu prospères; une meilleure préparation lui assure peut-être aussi plus de chance de durer.

3. Les Syriens empruntèrent aux Arabes leur roseau à écrire ou qalam; on en trouve l'usage établi au XII^e siècle. Auparavant ils avaient recours aux plumes d'oiseau, comme il résulte de plusieurs clauses de manuscrits ³. Peut-être même ne les abandonnèrent-ils pas d'une manière absolue; il est difficile de croire qu'une écriture aussi fine que celle des manuscrits minuscules du XIII^e siècle, dont M. Land a donné deux spécimens dans sa table *e codicibus Hartwellianis* ⁴, ait pu être tracée autre-

1. La Mišna, *gittin* 2—3, distingue, outre l'encre, quatre matières avec lesquelles on écrit : « On écrit, dit-elle, avec toute chose, avec de l'encre, avec de l'orpiment, avec du minium, avec de la gomme-gutte, avec du vitriol ». ככל כחבץ בדיו כסם בסיקרא בקומם בקנקנתום. L'orpiment ou arsenic jaune donnait cette belle couleur d'or que les Arabes appellent ماء الذهب v. Herbin l. c. Le minium, סיקרא de la mišna, s'appelle en syriaque ܣܝܩܪܐ v. Catal. Wright, p. 105 b, l. 7, 10, 21 et 22, man. add. 12138, écrit ܣܝܩܪܐ dans un passage du man. add. 14667 reproduit par M. l'Abbé Martin dans la Massore chez les Syriens, *Journ. Asiat.* 1875, 1^{er} sem. pl. V. La racine ܣܝܩܪܐ dans le sens de être rouge est une métathèse de ܣܝܩܪܐ comme en arabe شقر et شرق et en hébreu שרק et שרק (Isaïe 3—16).

2. La Mišna en fait mention et défend de se servir du papier gratté ou palimpseste נײַר כחויק pour les contrats. Le parchemin était préparé de trois manières dont la plus défectueuse était le גײַטרא דיפתרא; l'usage en était prohibé au même titre que le papier gratté, comme trop fragile, V. *gittin* 2—4.

3. V. Catalog Wright, p. 107 a, man. add. 12138, p. 745 a man. 14606 add., catal. de Rosen et Forshall, p. 4—6, man. rich. 7149. Comp. Land *Anecd. syriaca* I, p. 58 et 59 et II, p. 13 citant le man. add. 14451 et Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 116 citant le man. add. 12138. Ces clauses se composent de trois ou quatre vers de douze syllabes, souvent boiteux par suite de l'ignorance des copistes, ou des changements de la formule, lorsque le qalam fut substitué aux plumes.

4. V. *Anecdota syriaca*, la première planche du tome I et p. 87, n° 17.

ment que par une plume d'oiseau. On peut comparer aussi les caractères évidés, dit doubles § 9.

4. Les Syriens divisaient leur parchemin par colonnes ; cependant ils prirent de bonne heure l'habitude d'écrire le feuillet dans toute sa largeur, quand il était de moyenne dimension. On trouve déjà au V^e siècle des manuscrits écrits de cette manière.

Les Jacobites n'écrivaient pas horizontalement mais verticalement¹, renversant leur cahier de manière que le sommet fut à la place du côté gauche et la base à la place du côté droit. Mais ils lisaient de droite à gauche, après avoir redressé le feuillet. Cette observation a son importance, car elle rend compte d'expressions familières aux grammairiens, qui en dehors de cette hypothèse sont incompréhensibles. Ainsi veut-on désigner les deux points qui notent la voyelle *a* dans le mot *ك' thabh*, on pourra dire, en songeant à la position verticale de la ligne qu'on écrit un point en avant et un point en arrière du *taw* ; mais, si on lit, on dit que le *taw* est marqué d'un point en haut et d'un point en bas. Cette habitude date sans doute de l'usage du *qalam* et fut nécessitée par la position oblique que celui-ci prenait dans la main des écrivains. Les Jacobites passés maîtres dans l'art de la calligraphie, trouvaient dans cette manière d'écrire plus de facilité à lier les traits et à leur donner de la souplesse et de la grâce. Il est douteux que les Nestoriens aient jamais pratiqué cette méthode et aient renoncé à l'usage ancien d'écrire horizontalement. Les Monophysites eux-mêmes après s'être rapprochés des Nestoriens revinrent à l'écriture horizontale. Certains passages des œuvres grammaticales de Barhébræus², du XIII^e siècle, ne s'entendent que de l'écriture verticale. Bientôt après lui cependant l'écriture horizontale dut reprendre ses droits, et alors on ne comprit plus toujours le sens de ses expressions *avant* ou *après* la lettre, comme le montrent certaines corrections interlinéaires (p. 245, l. 17 et 18 de ses œuvres t. I).

1. *Syriens orientaux et occidentaux*, par M. l'Abbé Martin. Paris 1872, p. 327 et suiv. et 439 ; Land l. c. p. 60 ; Hoffmann, *Gramm. Syr.* Hal. 1827, p. 72.

2. *V. Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj dit Barhébræus*, par M. l'Abbé Martin. Paris 1782, t. I, 4^e partie, ch. V et suiv.

CHAPITRE II.

De l'écriture en général.

5. Antérieurement au V^e siècle avant notre ère, la Syrie ne connaissait pas d'autre alphabet, que l'ancien alphabet phénicien, commun à tous les peuples sémitiques. A partir de cette époque, les caractères des inscriptions accusent des formes plus cursives qui, progressivement, à travers les six siècles qui conduisent à l'ère chrétienne, aboutissent à l'alphabet à forme carrée. A ce moment, le rameau araméen est divisé en palmyrénien, édessénien, auranite, nabatéen etc.¹ Les formes des lettres ne sont pas encore arrêtées d'une manière fixe et régulière; souvent elles varient suivant les temps et les localités. Dans la première colonne de notre tableau synoptique des alphabets syriaques (pl. 2), nous donnons l'alphabet des inscriptions palmyréniennes des II^e et III^e siècles après J.-Ch., d'après les estampages reproduits par M. le comte Melchior de Vogué. Ce type peut passer pour le chaînon qui relie à l'écriture carrée hébraïque l'écriture d'Edesse, appelée aujourd'hui estrangélâ.

La forme la plus ancienne que nous ayons de cette dernière écriture, nous est donnée par quelques monnaies d'Edesse du I^{er} siècle après J.-Ch. publiées par M. Scott dans le *Numismatic Chronicle* (vol. XVIII, Lond. 1855) et reproduites en partie par M. Land (o. l. t. I, p. 64 et tab. B). Ces caractères archaïques rappellent assez bien l'estrangélâ des manuscrits; les lettres sont encore souvent isolées, quelquefois cependant jointes entre elles par un trait, comme cela se présente fréquemment en palmyrénien. C'est là qu'apparaissent les premiers essais de la liaison des lettres qui devient générale quelques siècles plus tard et se transmet dans les diverses écritures dérivées de l'édessénien.

6. Dans vingt-quatre tables annexées à son premier volume des *Anecdota syriaca*, M. Land a donné 117 spécimens d'écriture tirés des manuscrits syriaques de la riche collection du British Museum de Londres. Ces tables avec les 20 autres que M. Wright

1. V. M. Melchior de Vogué : *Revue archéologique*, av. 1865, p. 329 et *Syrie centrale, inscriptions sémitiques*, fol. Paris 1868.

a jointes à son catalogue¹ forment les documents les plus complets pour l'étude de la paléographie syriaque.

Les plus anciens manuscrits du commencement du V^e siècle montrent l'alphabet édessénien arrivé à son complet développement. Les lettres sont reliées entre elles dans le mot, à l'exception des 9 suivantes : | ? ∞ ∘ | ∞ ∩ ∩ , qui s'unissent à la précédente mais non pas à la suivante; ∞ ∞ ∞ affectent à la fin du mot la forme particulière que l'on sait. Déjà l'alphabet palmyrénien possédait un noun final; l'hébreu carré qui exclut les ligatures a de plus un pé final et un sâdé final.

Si on cherche les mobiles qui guidèrent les inventeurs de l'écriture édessénienne, on reconnaîtra avec M. Land (o. l. p. 64) qu'ils s'ingénièrent à former une écriture gracieuse claire et expéditive. De la recherche de l'art et de celle de la promptitude naissent la liaison des lettres et le trait final qui distingue les trois lettres dont nous venons de parler. Aux besoins de la clarté répond le point diacritique du dâlath et du riš; le premier porte un point intérieur, le second un point supérieur. Les inscriptions palmyréniennes du II^e siècle ont déjà le point du riš, mais non pas celui du dâlath (M. de Vogué, *Syrie centr.* p. 3). Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il se reproduit en syro-palestinien (voy. notre tabl. synopt.), tandis que l'hébreu carré ne connaît pas un tel point.

7. Les caractères du V^e siècle possèdent donc leur dernière forme; on les trouve aussi bien comme minuscules que comme majuscules; cependant ils n'ont pas encore la plénitude, la régularité, et la symétrie de ceux du VI^e et du VII^e siècles. Mais ici il y a lieu d'établir une distinction entre les deux principales fractions des Syriens qui se séparent à la fin du V^e siècle et se partagent la Mésopotamie.

Les Nestoriens plus absorbés par les études scientifiques, paraissent moins soucieux de l'art de la calligraphie, dans lequel les Jacobites excellent. La réputation de ces derniers traverse les siècles : « en troisième lieu, dit Barhébræus dans son parallèle des dialectes syriaques (*Œuv. gram.*, t. II, p. 5., l. 21),

1. *Catalog. of syr. manusc. in British Museum*, acquired sime 1838 by W. Wright part. III, Lond. 1872. Comp. Adleri *Novi testamenti versiones* . . . Hafniæ 1789 et J. B. Silvestre, *Paléographie universelle*, Paris 1841, 1^{re} partie.

si ces deux dialectes, l'occidental et l'oriental, sont comparés dans leur écriture, on ne peut nier, serait-on d'une audace insigne, que l'occidental est plus vivant¹, tandis que l'oriental a l'air d'être écrit par des vieillards d'un âge très avancé ». Quelle que soit la partialité de Barhébræus pour ses coreligionnaires, on ne peut nier qu'il a parfaitement raison, au point de vue de l'esthétique orientale qui envisage la plénitude des traits comme le cachet de la beauté. Chez les Jacobites le qalam arabe devint par la suite un instrument précieux pour la calligraphie; ils savaient le tourner et l'obliquer dans leurs doigts, incliner leur cahier, prendre les positions les plus propres à donner de la grâce aux traits de l'écriture, comme nous l'avons dit sous le chapitre précédent § 4. Le caractère nestorien a des formes moins pleines et moins assurées; il ressemble en effet à l'écriture d'un vieillard qui tremble : qu'on jette un coup d'œil sur les spécimens du manuscrit addit. 12138 du British Museum de l'année 899, donnés par M. Land (tabl. XVI) et par M. l'Abbé Martin (*Syriens orient. et occident.*, Paris 1872, pl. 17), et on se convaincra de la vérité de cette assertion. Mais le jugement de Barhébræus est surtout vrai pour les cursifs en usage chez ces peuples (v. notre tabl. synopt.).

8. Dès le VI^e siècle les Jacobites se servent d'un cursif, libre d'allure, indécis dans ses premiers essais, mais qui n'est qu'une modification de l'ancien caractère. L'inclinaison vers la gauche n'est plus aussi prononcée, les angles s'arrondissent; les altérations sont surtout sensibles pour les lettres | ? α ο ρ ω ÷ λ, dont les traits sont déjà tels qu'on les trouve plus tard, mais moins fermes et moins réguliers. Le dâlath ayant effacé son angle et ne faisant plus ventre, prend un point inférieur, au lieu d'un point intérieur; | ο et λ sont quelquefois liés à la lettre suivante, mais cette licence n'a pas été consacrée par l'usage et n'a été qu'une tentative isolée, ω au contraire est toujours uni à la suivante. On n'aperçoit pas encore le prolongement du trait final des lettres ρ ρ, qui en remontant le long du trait principal en forme le redoublement; les premiers exemples de ce trait double apparaissent dans les manuscrits du VIII^e siècle (v. Land, tabl. XII, sp. 59 et 62). C'est sans doute à cette

1. Au lieu de ^ⲟⲛⲁ que porte le texte il vaut mieux lire ^ⲟⲛⲁ.

époque que le cursif jacobite parvint à son complet développement. Auparavant il n'avait dû guère être usité que pour les notes et clauses hors texte ou pour les contrats particuliers; son élévation au même rang que l'ancien caractère porta à celui-ci un coup sensible.

9. A la fin du VIII^e siècle en effet, remarque M. Land (o. l. p. 75), à Edesse même on avait perdu cette puissance d'écrire en beaux caractères majuscules. Cette décadence se prolongea pendant le IX^e siècle; les lettres sont serrées les unes contre les autres et prennent une forme presque horizontale, comme si les copistes n'avaient visé qu'à l'économie du parchemin. L'éclipse du vieux caractère édessénien devient bientôt totale: à la fin du X^e siècle, Jean de Qartemin est obligé de le reconstituer dans le Tour 'abdin, aux environs de la célèbre Mardin, par l'étude des anciens manuscrits¹. Déjà en effet une renaissance des anciennes études a succédé à l'ère d'obscurantisme qui pendant deux cents ans de la conquête musulmane a pesé sur la Syrie; on revient aux sources primitives; on soumet à un nouveau travail la Bible et les œuvres des Pères de l'Église; l'écriture profite de ce mouvement et recouvre sa vieille noblesse avec ses traits d'autrefois. Cependant le cursif ne perd pas ses droits et continue d'être l'écriture courante; aussi est-ce vers cette époque qu'on doit faire remonter l'appellation d'Estrangéla **ܐܨܬܪܢܓܠܐ** = **ܣܦܪܐܢܨܝܠܝܐ**, *écriture de l'Évangile*², donnée à l'ancien caractère édessénien et celle de **ܦܨܝܠܐ** **ܦܨܝܠܐ** *trait simple*, que reçoit le cursif, nommé aussi quelquefois d'un seul de ces mots, **ܦܨܝܠܐ** *le trait*, **ܦܨܝܠܐ** *le simple*³. Le caractère majuscule des Évangélistes de la basse époque se distingue effectivement par l'empâtement des traits de celui des siècles antérieurs; précédemment le cursif se confondait avec l'ancien édessénien dont il n'était qu'une modification et ne nécessitait pas une dénomination spéciale.

1. Assemani, *Bibl. Orient.* II, p. 352; Land, o. l. t. I, p. 79; Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, I, p. 85 et 100.

2. Cette étymologie due à J. D. Michaelis, *Gr. syr.*, p. 15, a fait oublier celle proposée par Assemani (*Bibl. Or.*, t. III, pars II, p. 378) de **ܣܦܪܘܓܘܠܐ** *rond*.

3. Assemani, t. III l. c. — Amira, *Gram. syr.*, p. 1. — Hoffmann, *Gr. syr.*, p. 69.

On considéra comme un embellissement de l'écriture de ne tracer que le contour des lettres, laissant l'intérieur en blanc; ce genre d'écriture fut appelé **حجعة double**; il est surtout usité pour distinguer du contexte les parties hors texte, comme titres et clausules, mais on le rencontre aussi en dehors de ces cas. Il n'était pas étranger au syro-palestinien, à en juger par un fragment de Londres (Land, tab. VI du tom. IV). Un certain mélange des deux écritures en usage, estrangélâ et cursif, devait finalement se produire, comme on le remarque dans les manuscrits postérieurs au XI^e siècle, qui n'ont plus cette sûreté et cette précision des lignes qui distinguent ceux d'une époque antérieure.

10. L'écriture chez les Nestoriens n'a pas suivi les mêmes phases. Les manuscrits de cette secte nous sont parvenus en bien moins grand nombre que ceux des Jacobites; néanmoins les plus anciens n'accusent qu'un estrangélâ qui se transmet à travers les siècles et ne varie guère, car on le retrouve presque sans changement au IX^e siècle, dans le manuscrit 12138 add. du British Museum de l'an 899 et dans le manuscrit 15 de la Bibliothèque Nationale du X^e ou XI^e siècle¹. Ce n'est qu'à partir du XIV^e ou XV^e siècle, que le cursif nestorien prend des formes bien arrêtées (Land, o. l. t. I, tab. 22 et Abbé Martin, o. l. pl. I et VI à VIII), telles qu'on les trouve encore usitées aujourd'hui chez les Néo-Syriens des environs de Mossoul, du lac Ormiah et même chez les chrétiens de St.-Thomas établis sur la côte du Malabar². Ce caractère se signale surtout par la forme du dâlath et du riš qui se rapproche de celle du kaph et une forme toute particulière du taw (v. notre tabl. synopt.). Malgré ces anomalies et ses traits grêles, le cursif nestorien, pris dans son ensemble, décèle avec l'estrangélâ une parenté beaucoup plus proche que le cursif jacobite, fait qui s'explique par le peu de vicissitudes que l'ancien caractère édessénien subit dans la Syrie orientale et dans l'Adiabène.

11. Un caractère très voisin de l'estrangélâ est le syro-palestinien (v. tabl. synopt.). Il ne nous était d'abord connu

1. Abbé Martin, *Syriens orient. et occid.*, planches II à V et p. 324 à 326 et 385.

2. Land, o. l. t. I, p. 89. — Silvestre, *Paléogr. univ.* 1^{re} partie, II^e pl. des caractères syriaques.

que par le manuscrit XIX de la Bibliothèque du Vatican du XI^e siècle, dont Adler avait pris un bon spécimen mal reproduit dans la table VIII de son ouvrage cité ci-dessus : *Novi testamenti versiones syriacæ*. C'est ce qui a engagé M. Land à reproduire par la photographie la copie originale d'Adler qui se trouve à la Bibliothèque de Kiel et à la publier dans la table V du 4^e volume de ses *Anecdota syriaca* (comp. *ibid.* p. 180). Ce savant nous a donné en outre des spécimens de divers fragments du Musée de Londres (tab. VI à VIII comp. p. 181) et de quelques autres rapportés d'Orient par M. Tischendorf et déposés à la Bibliothèque de St.-Pétersbourg. Le catalogue de M. Wright contient également plusieurs spécimens de cette écriture. La plupart de ces fragments sont écrits avec ces caractères raides mais symétriques qu'offre l'alphabet d'un lectionnaire de la Bibliothèque de St.-Pétersbourg publié par M. Land au bas de sa VIII^e table. Le manuscrit du Vatican ainsi que quelques fragments de Londres (tabl. VII et VIII de M. Land), d'une écriture moins bonne, se distinguent par une brisure du trait supérieur des trois lettres gâmal, teth et lâmadh (v. notre tabl. synopt.); cette brisure propre à ces lettres ne se rencontre pas dans les autres fragments.

Au premier coup d'œil la parenté du syro-palestinien avec l'édessénien apparaît d'une manière indiscutable, mais aussitôt surgit la question de savoir si ce caractère n'est qu'un estrangéla altéré ou s'il ne nous a pas conservé au contraire des formes archaïques de l'ancien édessénien antérieur au V^e siècle? M. Land (t. IV, p. 212 et 232) se déclare pour la première hypothèse. Il trouve à ce caractère une analogie frappante avec l'onciale grecque et suppose que les Melkites, par haine des Jacobites, modifièrent le caractère édessénien en imitant le grec que la domination des Séleucides avait fait prévaloir dans toute la région en deçà de l'Euphrate. Cette opinion que M. Nœldeke rejette¹, nous paraît combattue par l'examen de ces alphabets. Le het syro-palestinien présente suivant les fragments quatre types différents que nous avons reproduits dans notre tableau, et que M. Land avait déjà remarqués mais mal classés à notre avis (v. p. 213). Ne semble-t-il pas évident que

1. *Zeitschr. der D. M. G.*, t. XVI, p. 446.

les deux types de gauche sont presque identiques aux deux formes les plus usitées du heth palmyrénien, tandis que les deux types de droite qui rappellent le het édessénien ne sont qu'une modification de ceux de gauche, nécessitée par l'habitude qu'on prit de relier les lettres entre elles par un trait continu? Le trait qui relie les lettres est resté grêle et se distingue parfaitement du corps de la lettre; en estrangélâ au contraire il en a la grosseur et se confond avec lui. La queue du gâmal très tenue et terminée par un point n'est qu'un simple appendice plus voisin du petit prolongement de cette lettre en palmyrénien et en hébreu carré que du jambage inférieur du gâmal estrangélâ qui est le principal membre de la lettre. Le pé et le šin appartiennent également à une époque reculée. Nous avons déjà noté que le riš seul avait un point diacritique, fait qui concorde avec les inscriptions palmyréniennes du II^e siècle. Enfin la brisure du gâmal, du țeth et du lâmadh dans quelques manuscrits ne doit-elle pas être considérée comme un vestige de la ligne torse qu'affectent ces lettres dans les alphabets palmyréniens et hébreu cassé? Ces considérations paléographiques sont confirmées par l'histoire. Si en effet le petit monde chrétien de la Palestine et de la Pérée reçut son écriture de l'Osrhoène avec la version des écritures qu'il appropria à sa langue, en la révisant sur le texte grec, ne dut-il pas faire cet emprunt dès les premiers temps de son établissement dans la Décapole, qui eut lieu au premier siècle comme le constate Eusèbe (*Hist. eccles.* III. 5, comp. Land, l. c., p. 229)? Ne dut-il pas le faire avant que l'Osrhoène, devenue le foyer du Jacobitisme, ne fût odieuse aux Melkites? Ne le dut-il pas surtout avant que le grec, dont l'usage s'était généralisé dans les contrées en deçà de l'Euphrate avant l'ère chrétienne, n'eût complètement évincé le dialecte national? Plus tard, même sous la domination musulmane, l'église palestinienne, à l'instar des autres églises de Syrie, conserva les anciens monuments de sa foi, qu'elle reproduisit et multiplia autant que les besoins du culte l'exigeaient, mais comme un texte stéréotypé qui n'est plus susceptible de perfectionnement. Ainsi s'explique comment l'ancien édessénien dans les petites confréries de la Palestine et de la Pérée conserva ses formes archaïques, à l'abri des modifications qu'éprouva l'estrangélâ pendant l'ère florissante de la culture mésopotamienne.

On remarquera que le pé affecte une double forme : celle de gauche dans notre tableau est le type primitif, celle de droite n'est qu'un pé renversé qui rend le π grec. Nous verrons plus loin § 25 b que lorsque l'influence du grec prévalut à Edesse, Jacques, évêque de cette ville, inventa également un signe distinctif du pi grec ; il n'est pas étonnant que les Syro-Palestiniens qui subirent plus tôt l'influence du grec, l'aient devancé dans cette invention.

En syro-palestinien le principe de la liaison des lettres est étendu à des lettres qui restent isolées en estrangéla ; le dâlath, le riš et le zain sont les seuls qui ne sont pas joints à la lettre suivante. Nous avons vu plus haut que le cursif jacobite avait fait une tentative en ce sens.

12. Les peuples orientaux attachent un caractère sacré à l'écriture qu'ils considèrent comme révélation divine. Aussi ont-ils toujours reçu plus volontiers les mœurs et la langue des conquérants que leur écriture, fut-elle mieux appropriée que la leur à exprimer les sons de la langue importée. Les Syriens, à l'exemple de plusieurs autres peuples, conservèrent leur alphabet et s'en servirent souvent pour écrire l'arabe, lorsqu'ils eurent adopté cette langue ; mais comme l'arabe a porté à vingt-huit lettres l'ancien alphabet sémitique qui n'en compte que vingt-deux, une même lettre syriaque dut représenter plusieurs lettres arabes, ainsi : $\text{𐤀} = \text{ت ou ث}$, $\text{𐤁} = \text{ج ou ح}$, $\text{𐤂} = \text{خ ou ك}$, $\text{𐤃} = \text{د ou ذ}$ et $\text{𐤄} = \text{ط ou ظ ou ض}$. Cette valeur multiple d'une même lettre était tout indiquée, car nous verrons sous le chapitre IV, que ces lettres étaient également susceptibles de plusieurs articulations en syriaque, mais un tel procédé faisait une véritable énigme d'une écriture peu claire qui n'exprimait pas les voyelles. On remédia à cet inconvénient au moyen du point diacritique, dont furent affectés le gâmal, le teth et le kaph, quand ils avaient la valeur du ghaïn, du tha et du dhad arabes ; quelquefois cependant ce point est omis.

Ce genre d'écriture est appelé *karšounique* سَطْر كَارشونتي , nom encore inexplicé !.

1. L'explication de ce nom par celui d'un soi-disant *Karšoun* qui en serait l'inventeur n'est qu'une hypothèse ; il en est de même de celui de *gerisoni* que porte cette écriture au Malabar. V. Land, *Anecd. syr.*, t. I, p. 11. Il y a tout lieu de croire qu'elle se forma d'elle-même, sans avoir

Les Chrétiens de la Palestine écrivirent également l'arabe avec leurs propres caractères à en juger par une clause reproduite par M. Land (o. l. t. I, tabl. XVIII, spéc. 88 et p. 90). Cet usage est également très répandu chez les Chrétiens de la côte du Malabar. Ils écrivent avec les caractères syriaques la langue de ce pays, le malayalam, et comme celle-ci comprend beaucoup plus d'articulations que le syriaque, ils ont dû inventer un certain nombre de lettres additionnelles, dont on peut voir un facsimile publié par M. Land dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. 22, p. 55 (comp. *Anecd. syr.*, t. 1, p. 11 et 91).

13. Un alphabet cursif admet facilement des enchevêtrements ou ligatures de lettres; le syriaque cependant s'en est généralement abstenu. L'aleph et le lâmadh en présentent quelques exemples, ainsi : ܐܠܡ *tout homme*; la symétrie fait que dans un même mot ces deux lettres prennent la même position oblique ou droite, comme ܐܠܡ suivant que le lâmadh suit ou précède. Les queues du sadé et du noun se croisent dans les quelques mots où elles se rencontrent ܢܘܢܫܐ .

14. Il n'est pas rare de rencontrer dans les notes finales qui scellent un manuscrit, un nom ou même une formule entière ¹ écrite en chiffres syriaques dont nous avons donné les signes dans notre table III. Mais un autre jeu de l'esprit auquel les Syriens ne demeurèrent pas étrangers consiste à écrire une lettre pour une autre à laquelle elle correspond dans un alphabet artificiel. Ceux-ci furent cependant bien plus sobres à cet égard que les cabalistes juifs; ils se contentèrent d'une seule espèce d'alphabet fictif, répondant à l'*athbah* de la cabale ², et qui chez eux porte le nom d'alphabet de Bardesanes ܐܬܒܗܐ ou ܐܬܒܗܐ . Non pas que celui-ci en fut l'inventeur, car les Syriens le reçurent vraisemblablement des Juifs, que

besoin d'un inventeur spécial; son nom est peut-être né d'une légende qui voulait en attribuer la paternité au fils aîné de Moïse, Gerson, comme on croyait Moïse l'inventeur de l'écriture.

1. V. notamment Wright, *Catalog. of syriac manusc.*, p. 587 a.

2. Outre l'*athbah* ܐܬܒܗܐ , la cabale a l'*athbas* ܐܬܒܫܐ qui était l'inversion complète de l'alphabet, le ܐ valant le ܫ etc., et l'*albam* ܐܠܒܡ , suivant lequel l'alphabet était coupé en deux au ܐ et les lettres d'une moitié étaient prises comme l'équivalent de celles correspondantes de l'autre moitié, v. Buxtorf, *Lexicon talmudicum* à ces mots et les *abbreviature* de la lettre ܐ dans la nouvelle édition du Dr. Fisher.

les subtilités des discussions talmudiques poussaient dans cette voie, mais parce que Bardesanes est le premier et le plus célèbre des gnostiques de la Syrie et devait naturellement endosser la paternité de tout ce qui touchait aux sciences occultes. Son introduction dans la littérature syriaque est due sans doute à la secte des gnostiques; elle remonte du reste haut, car on en rencontre déjà des traces dans les manuscrits du VI^e siècle¹. Voici, d'après les manuscrits² l'ordre que présentait cet alphabet comparé avec l'alphabet ordinaire :

Bardesanes: ܦܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ
Ordinaire: ܦܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ ܩܘܢ

Dans cet alphabet la permutation des lettres n'était pas obtenue par un renversement des pieds à la tête, comme dans l'*athbaš* ou par une coupe en deux moitiés égales, comme dans l'*albam* de la cabale juive, mais par une combinaison de la valeur numérique des lettres. Deux lettres permutaient en effet, lorsque l'addition des nombres qu'elles représentaient, donnaient au total 10,100 ou 1000; à cet effet une unité prenait la valeur d'une dizaine pour s'additionner avec une dizaine, une dizaine valait une centaine, quand elle entrait en calcul avec une centaine, ce qui n'a rien que de très normal, comp. § 17 ci-après³. De cette manière ܦ représente 1, ܩ représente 10 etc., parce que leur total est dix, ܩܘ qui vaut 50 forme un total de 100 avec ܦ qui a la même valeur, élevé au rang des dizaines. Mais pour les quatre dernières lettres ܩܘܢ, l'alphabet syriaque s'écarte de la règle, à laquelle l'*aṭbaḥ* juif était resté fidèle.

15. Les noms des lettres dont quelques-uns seulement donnent un sens incontestable paraissent être réellement d'origine phénicienne⁴ et non pas araméenne comme on l'a pensé. Ils remontent à une époque lointaine et sont le bien commun de

1. *Catalog.* Wright, p. 14 b.

2. Id. p. 349 a et 1182 b, comp. p. 467 a, 744 b, 1001 b, 1073 a, 1182 a et 1207 b.

3. M. Merx est le premier, croyons nous, qui ait étudié cet alphabet dans son livre sur *Bardesanes* (Halle 1863), p. 61, note 1, d'après le catalogue d'Assemani qui l'avait trouvé dans le manuscrit 96 de la Bibliothèque Vaticane. Il s'est livré à cet égard à des calculs que ne comporte pas le sujet; il est évident que ce n'est rien autre que l'*aṭbaḥ* des juifs qui a dû suivre la valeur numérique des lettres.

4. V. M. Nöldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. XXXII, p. 592.

toutes les langues sémitiques ; ils restent donc en dehors du cadre d'une grammaire syriaque. Nous en dirons autant de la question d'origine de l'ancien alphabet sémitique que certains auteurs font descendre des hiéroglyphes égyptiens, tandis que d'autres le rapportent aux cunéiformes de l'Assyrie ¹. Nous avons donc cru devoir exclure de notre tableau synoptique des alphabets syriaques ceux qui n'ont pas un rapport immédiat avec eux, tels que le phénicien, l'ancien hébreu, le sinaïtique, le coufique etc., que l'on trouve facilement dans les ouvrages spéciaux ².

CHAPITRE III.

Des signes de numération.

16. Les signes de numération syriaques tels qu'on les trouve usités dans quelques manuscrits (Land, o. l. I, p. 94, comp. notre pl. 3) descendent au premier degré de ceux des inscriptions palmyréniennes, recueillies par M. de Vogué (Syrie cent.) et à un degré plus éloigné du système de numération phénicien. De plus que le palmyrénien le syriaque possède un signe pour le nombre 500 ; ce nombre était exprimé en palmyrénien par le signe de 5 placé devant le signe de 10, tandis que le nombre 50 était indiqué par deux signes de 20 suivis du signe de 10. Dans les inscriptions palmyréniennes du VI^e siècle de l'ère macédonienne, le signe du nombre 500 est souvent sous-entendu, comme allant de soi, et on n'exprime que les dizaines et les unités ; le même fait se reproduit aussi dans les nombres syriaques où souvent l'antécédent ÷ est omis. Comme en palmyrénien le nombre 100 est noté par le signe de *un* suivi du signe 10, mais ce dernier un peu modifié ; le nombre 300 est donc formé de trois signes de 10, tandis que 30 se compose du signe de 20 et de celui de 10. Le signe de 2 n'existe pas non plus en palmyrénien ; en syriaque il affecte la même forme que celui arabe, ce qui portait M. Land (l. c. p. 96) à croire que ce signe aurait été importé de l'Inde ; M. Rœdiger³ au

1. V. M. Deecke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. XXXI, p. 102 et suiv.

2. V. notamment la *Semîtische Schrifttafel*, entworfen von J. Euting, Strasbourg, 1877.

3. V. *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. XVI, p. 578.

contraire, avec peut-être plus de raison, n'y voit qu'une fusion de deux signes de 1; on le retrouve aussi dans une inscription cypriote du musée du Capitole.

Un léger examen de notre troisième planche rendra compte des diverses associations des signes de numération que nous empruntons à la table XXV du premier tome des *Anecdota syriaca* de M. Land.

Il est difficile de préciser jusqu'à quelle époque ce système de numération fut en vigueur. Dans les manuscrits les nombres sont généralement écrits par des lettres, rarement figurés par des signes. M. Wright¹ a trouvé ces derniers dans des manuscrits du VI^e et du VII^e siècles et pense qu'ils sont rares après cette époque. En effet, dans un manuscrit du VIII^e siècle on voit des nombres exprimés en partie par des signes et en partie par des lettres (voyez notre planche et table XXV de M. Land). On serait donc autorisé à croire que vers cette époque l'usage des lettres pour les nombres commença à supplanter le vieux système de signes.

17. La valeur numérique des lettres de l'alphabet est indiquée dans la dernière colonne de notre première planche; elle est la même chez les Juifs et les Arabes. Les lettres suffisent par elles-mêmes pour les nombres qui ne dépassent pas 499; pour éviter toute confusion, elles sont généralement marquées d'un trait supérieur, ainsi $\overline{\text{LXZ}} = 477$. Au-dessus de 499, le nombre peut être exprimé par un groupe de lettres, ainsi $\overline{\text{LZ}} = 600$ ou par un point au-dessus de la lettre qui vaut la dizaine correspondante : $\dot{\text{L}} = 600$. Par analogie les premières centaines peuvent être indiquées de même : $\text{L} = 100$, $\text{LX} = 200$, $\text{LXX} = 300$, $\text{LXXX} = 400$.

Les neuf premières lettres désignent les mille quand elles ont une virgule au-dessous d'elles : $\text{L}^{\text{v}} = 1000$, $\text{LX}^{\text{v}} = 2000$, $\text{LXX}^{\text{v}} = 3000$; un trait horizontal inférieur leur donne la valeur de dizaines de mille : $\text{L}^{\text{h}} = 10,000$, $\text{LX}^{\text{h}} = 20,000$, $\text{LXX}^{\text{h}} = 30,000$; et en suivant on a les nombres plus forts : $\text{L}^{\text{m}} = 100,000$, $\text{LX}^{\text{m}} = 200,000$, $\text{LXX}^{\text{m}} = 300,000$, $\text{LXXX}^{\text{m}} = 400,000$.

Pour exprimer les dizaines de millions et les milliards, on se sert d'une double virgule : $\text{L}^{\text{vv}} = 10,000,000$, $\text{LX}^{\text{vv}} = 20,000,000$,

1. V. *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. XVI, p. 579.

Ⲫ 1,000,000,000, ⲫ 2,000.000.000. Enfin une virgule supérieure et une inférieure notent les dizaines de milliards : Ⲫ̇ 10,000,000,000, Ⲫ̈ 20,000,000,000. Cependant les grammairiens maronites qui ont traité de cette numération ne sont pas tous d'accord sur la valeur de ces différents traits diacritiques. On ne voit pas du reste comment on exprimerait les nombres 5,000,000 à 9,000,000 et 5,000,000,000 à 9,000,000,000.

Ces grammairiens notent les fractions au moyen des lettres et d'une virgule oblique au-dessus de la lettre Ⲫ = 1/2, ⲫ = 1/3, Ⲭ = 1/100, ⲭ = 1/400; mais ils n'indiquent aucun signe pour les fractions supérieures.

CHAPITRE IV.

Des consonnes.

18. L'ordre des consonnes dans l'alphabet (pl. I) est ancien, car on le retrouve le même dans l'alphabet grec emprunté des Phéniciens et dans les poésies alphabétiques de l'ancien testament. Il n'est pas fixé suivant les organes qui servent à l'articulation des lettres, mais selon la qualité de celles-ci. Les grammairiens distinguaient trois espèces de sons : les tenus ou grêles, Ⲫ̇ ou Ⲫ̈, les épais ou larges Ⲫ̈̇ ou Ⲫ̈̈ et les moyens Ⲫ̈̇̇ qui tenaient le milieu entre les deux ¹. A la première espèce appartiendraient les neuf premières lettres, les sons épais comprendraient les dix suivantes et les moyens, les trois dernières. Chaque catégorie se subdiviserait en dures Ⲫ̈̇̇, molles Ⲫ̈̇̈ et fortes Ⲫ̈̇̈̇², de la manière suivante ³ :

	dures	molles	fortes
tenues.....	Ⲫ̇ Ⲫ̈ ?	Ⲫ̈ Ⲫ̈̇	Ⲫ̈̇̇
épaisses	Ⲫ̈̇̇	Ⲫ̈̇̈	Ⲫ̈̇̈̇
moyennes ...	—	Ⲫ̈̇̇̇	Ⲫ̈̇̇̈̇

1. V. *Fragments of the syriac grammar of Jacob of Edessa by Wright for priv. circ. p. 10 col. a*, réédités dans le *Catalog. of the syriac manuscr. part. III, p. 1169, col. a*. La même division s'appliquait aussi aux voyelles v. *Jacobi Edesseni epistola de syr. orthogr.* par M. l'Abbé Martin, Paris 1869, p. 10 avant-dernière ligne.

2. Comp. Barhébræus, *Œuv. gram.* I, p. 197, l. 4 et suiv.

3. Cette division a été proposée pour l'hébreu avec quelques modifications par M. Ed. Böhmer dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. XVI, p. 579.

Ce classement prête assurément le flanc à la critique, mais il est assez spécieux pour être venu à l'esprit des auteurs de l'alphabet¹. Suivant Barhébræus (*Œuv. gram.* I, p. 195, dern. lig.), les lettres n'auraient pas été classées suivant leurs organes, à cause de la difficulté qu'on aurait eue à les articuler l'une après l'autre, tandis que dans leur groupement actuel, elles se laissent diviser en vocables faciles à retenir. Cette raison d'ordre pédagogique a quelque poids, si l'on admet que les maîtres d'école ont dû s'occuper de ces questions avant les philosophes.

19. Le tableau suivant donne la division des consonnes suivant leur qualité et suivant leurs organes.

Tableau des consonnes.

		suivant leur qualité					
		explosives			continues		
		sonores	sourdes	emphat.	sonores	sourdes	emphat.
suivant leurs organes	gutturales	1	—	2	—	3	4
	palatales	5	6	7	8	9	10
	linguales						
	dentales	11	12	13	14	15	16
	labiales	17	18	—	19	20	—

1. Les raisons qui militent en faveur d'une coupe en deux moitiés égales de l'alphabet, ne prévalent en rien contre l'hypothèse de ce classement qui est antérieur. Cette coupe s'explique par le genre d'écriture appelé boustrophédon, d'après lequel l'alphabet présentait la forme suivante:

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
 20 19 18 17 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

On prit ensuite chaque moitié à part et on la considéra comme l'égale de l'autre avec laquelle elle pouvait permuter; ainsi se forma l'alphabet cabalistique appelé atbaï; on put aussi, en lisant de gauche à droite commencer l'alphabet par les lettres *l, m, n*, comme le montrent l'alphabet éthiopien et peut-être aussi l'étymologie du mot *elementum*. V. Dillmann

Cette classification a une grande importance au point de vue des modifications ou des permutations dont les consonnes sont susceptibles ¹. Elle ne saurait être cependant plus parfaite que l'alphabet lui-même qui, en donnant les grands traits de la prononciation, en a négligé les nuances. Ces nuances, on ne saurait les omettre, car elles donnent la clef de phénomènes linguistiques qui sans elles resteraient inexplicables; elles naissent de la tendance qu'ont les muettes ou explosives à s'aspirer et à devenir fricatives ou chuintantes, comme nous le verrons sous les paragraphes suivants.

20. *Des gutturales.*

a) Aleph n'est qu'un léger éclat de voix ou spiritus lenis, il représente l'articulation la plus faible. En dehors des racines où il est radical, il sert à émettre une voyelle et à maintenir l'hiatus entre deux voyelles qui se rencontrent. Mais son rôle est bien plus amoindri en araméen qu'en hébreu et surtout en arabe; il ne se maintient guère que comme première radicale, si on excepte quelques racines très faibles où il demeure comme deuxième ou troisième radicale. Il disparaît comme hiatus, dans la prononciation qui nous est indiquée par la tradition, quoique l'écriture témoigne d'un état plus ancien, § 56. Du rôle actif de porte-voix qu'il remplissait primitivement, il passe au rôle passif de signe voyelle; il désigne notamment à la fin du mot les voyelles *â é* que l'hébreu et l'arabe qui lui conservent sa force de gutturale, notent par un hé ².

b) Le *ʿ* est la gutturale forte ou emphatique du même ordre,

Gramm. der ethiop. Spr., Leipzig 1857, p. 17. En tous cas, la classification proposée par Ewald (*Lehrbuch der hebr. Spr.*, 7^e édition, § 12) ne saurait être admise, quelqu'ingénieuse qu'elle soit, car elle suppose des transpositions de lettres que tous les documents s'accordent à démentir.

1. Les Syriens désignent les consonnes plus volontiers d'après leur qualité que suivant leurs organes. Barhébræus dans son chap. 3 de la quatrième partie, t. I, p. 194, traite, il est vrai, des différentes places où les consonnes ont leur siège dans le gosier ou dans la bouche, mais sans donner, comme nous faisons, une appellation spéciale à celles qui appartiennent à un même organe.

2. L'écriture mixte que l'on trouve dans l'araméen biblique, se rencontre aussi dans les inscriptions palmyréniennes et nabatéennes et aussi dans celle de Carpentras, v. Noëldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, t. XXIV, p. 87. On sent là une époque indéciise, où l'on hésitait entre les deux gutturales les plus faibles.

aussi apparaît-il dans les permutations de consonnes comme renforcement d'aleph § 33 b. Son articulation diffère de celle-ci, en ce que le larynx se soulève en se contractant et exige un effort plus grand que pour celle d'aleph.

En dehors de son articulation naturelle, le *ʿ* syriaque (ou l'*ʿ*ain hébreu) était-il susceptible d'une seconde prononciation dans laquelle, perdant sa force explosive, il devient fricatif, comme le gaïn arabe qui contracte le larynx sans le fermer hermétiquement et fait entendre un son rauque, au passage de l'air sur les parois de celui-ci? Cette question surgit à la pensée que les Arabes distinguent par cette double prononciation deux racines différentes que l'écriture confond, comme ענה חן *être soucieux* et *chanter* = *فنى* et *عنى*, en outre les racines arabes ont tantôt un *ʿ*ain tantôt un gaïn, quoiqu'elles ne diffèrent pas pour le sens de celles syriaques et hébraïques, comme : *عجل* *صا* *اخ* *حخر* *مصا* *صم* *حها* = *صبع* *صغر* *علم* = *سبع* *بعد*, *صا* *علا* *علا* *علا* *علا* *علا* *علا* *علا* etc. A considérer avec quelle souplesse l'arabe se prête aux diverses nuances des sons et des formes, combien aussi il offre d'acceptions pour une même racine, ne serait-on pas tenté de croire que la distinction de gaïn du *ʿ*ain fut une conséquence de cette grande variété qui naît de la fusion des dialectes, mais n'a rien de primitif? Ne pourrait-on pas admettre que le gaïn était une prononciation propre à quelque dialecte et qu'elle aura reçu droit de cité dans l'arabe à côté de l'ancien *ʿ*ain? On comprendrait dans cette hypothèse que le gaïn exprimât les acceptions secondaires ou figurées d'une racine, mais on s'expliquerait difficilement pourquoi des racines qui se retrouvent dans toutes les langues sémitiques avec le même sens, comme celles que nous venons de citer, fussent tantôt prononcées avec un *ʿ*ain tantôt avec un gaïn, si cette double prononciation n'avait pas existé à l'origine des langues ¹. Les articulations avec le temps s'usent, se rapprochent et se confondent, plutôt qu'elles ne se développent, se diversifient et se multiplient. En araméen, ce

1. L'éthiopien qui pour les sons se rapproche de l'arabe n'a pas, il est vrai, de gaïn, ce qui n'a rien d'étonnant vu l'état de confusion et d'altération des gutturales dans cette langue, mais il exprime souvent cette prononciation fricative au moyen du ḥarm. V. Dillmann, *Gramm. der ethiop. Spr.*, p. 37.

principe trouve une large application; nous aurons occasion de le constater souvent en traitant des autres consonnes. Au reste les Septante connaissaient cette double prononciation, à en juger par leurs transcriptions des noms bibliques, où 'aïn muet est rendu par un spiritus lenis et 'aïn fricatif par un gamma, comme 'Esaü וְעָשָׂו, 'Abd(ā)ס אֲבִדָּן, mais Γομμύρρα אֲבִדָּן (عمر), Γάζα אֲבִדָּן etc. Nous pensons que la prononciation fricative est secondaire et qu'elle exprimait surtout des sens figurés; mais elle a dû exister déjà pendant la vie commune des langues sémitiques. Son effacement ultérieur dans le rameau du nord a pu contribuer à l'appauvrissement de ces langues. Avant l'ère chrétienne, elle existait encore, puisque les Septante en portent trace, mais elle avait déjà perdu la valeur étymologique que les Arabes lui ont conservée. Nous verrons en effet sous le chapitre suivant, que les modifications que les consonnes subissent, donnent en principe les divers sens que l'on peut dériver d'une idée; mais en araméen, comme en hébreu, elles deviennent ensuite purement euphoniques. On peut admettre que dès les premiers siècles de l'ère chrétienne toute distinction avait disparu entre les deux prononciations dans le nord, car la *Massore* qui au VII^e siècle s'occupe de ces questions paraît l'avoir complètement ignorée. Cette disparition explique pourquoi le karšounique exprime le gaïn arabe non pas par un 'é mais par un gâmal, voyez § 12. Elle est due sans doute à l'affaiblissement de cette gutturale qui, comme on sait, perd toute valeur dans certains dialectes, tels que le galiléen, le mandéen et le néo-syriaque.

c) Le hé est la gutturale continue faible; elle se prononce par une légère contraction du larynx qui laisse libre le passage de l'air. Par la tendance qu'éprouve une explosive à s'aspirer et à devenir continue, s'explique la permutation des deux gutturales hé et aleph, qui cependant n'a guère lieu que d'une langue à une autre, voyez § 33 b. En syriaque, le hé ne fait fonction d'aleph que dans quelques pluriels où il maintient l'hiatus entre deux voyelles, comme אֲחֵם אֲחֵם.

d) Le heth se prononce par la même position du larynx que pour le hé, mais en chassant l'air des poumons avec un grand effort. De toutes les gutturales, c'est celle qui possède le plus de fermeté.

heth, qu'elle confinait de très près, de sorte qu'elle serait un exemple de l'euphonie prévalant sur l'étymologie. En effet, dans les transcriptions des Septante, le *gamma grec* représente aussi bien le *gâmal aspiré* que le *'aïn fricatif*, comme en karšounique le *gâmal* rend le *gim* et le *gâin arabes*; de même, le *chi* des Septante exprime et le *kaph aspiré* et le *heth fricatif*, comme le *kaph* en karšounique répond aux deux lettres arabes ك et ح.

b) Bien que les Syriens distinguassent les muettes dures des aspirées, les premières avaient cependant perdu de la force explosive qu'elles avaient conservée en grec. Barhébræus remarque que dans les transcriptions du grec en syriaque, les muettes de ces langues ne se correspondaient plus exactement. Le *gamma grec* n'était pas l'équivalent du *gâmal syriaque*, mais était beaucoup plus fort; il affectait dans la bouche d'un Syrien un son chuintant qui le rapprochait du *gim* arabe, comme dans les mots *évangile*, *géométrie*, *géographie*¹. Ce *gâmal* chuintant était distingué chez les Syriens occidentaux par un point intérieur, du *gâmal dur* qui avait un point supérieur et du *gâmal aspiré* qui avait un point inférieur².

c) Le *kaph* n'avait pas non plus la valeur du *kappa grec*; il n'en avait plus le son détonant comme le montre en hébreu la transcription des Septante qui le rend par un *chi*. En syriaque également, le *chi grec* est exprimé par un *kaph*, comme dans *עַחְלוֹס* = *χλος* foule, *סַחְמָא* = *σχῆμα* forme. Rarement le *kappa* rendait le *kaph*, comme dans *Κηφᾶς* = *כפה* pierre; mais ce nom n'en était pas moins entaché d'une aspiration qui trahissait son origine araméenne, comme l'indique son passage en syriaque sous la forme *כפה* Jean 1—43³. Nous verrons plus loin, en parlant du *taw* qu'un effet semblable s'est produit pour

1. Barhébræus, *Œuv. gr.*, II, p. 37, l. 15 et suiv. Dans d'autres noms cependant, le *gamma* était assimilé à un *gâmal aspiré*, v. § 133.

2. V. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 417 et *La Massore chez les Syriens*, 2^e partie, p. 202, 203; et Wright, *Catalogue of syriac manusc.*, p. 111 d.

3. Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 207, l. 22, comp. *ibid.* p. 212, l. 6 et II, p. 37, l. 15 et suiv. Voir aussi G. Hoffmann dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 746. Barhébræus dit I, p. 206, l. 19 que *כפה* = *καββαθᾶ* (Jean, 19—13) est pour *כפה*.

le nom $\Theta\omega\mu\acute{\alpha}\varsigma = \text{כּוֹמִי}$. D'une manière générale le kappa était représenté par un qoph syriaque, comme $\text{כּוֹמִי} = \text{κυριλλος}$.

d) Le qoph est la palatale forte et emphatique. Il était aussi sans doute susceptible d'une prononciation plus faible qui le rapprochait de celle du kaph, suivant la distinction établie par quelques grammairiens et mentionnée par Sa'adia¹, car ces deux consonnes permutent quelquefois suivant les dialectes, § 34. Cependant cette prononciation affaiblie était bien plus restreinte qu'en arabe où le groupe قت n'est pas rare, tandis qu'en syriaque, suivant la loi d'affinité dont nous parlerons plus loin § 39, l'emphatique qoph attire toujours l'emphatique teth; en voici quelques exemples : قتل et قتل *tuer*, قطن et قطن *champ du concombres*, قتن et قتن *être chétif*, tandis que la racine arabe قطن avec qoph emphatique a le sens d'*habiter*. De la même manière s'explique قطن , à côté de l'hébreu et du syro-palestinien קטן .

22. Les palatales-linguales continues ont leur siège à la partie antérieure de la voûte palatine : youdh et riš se prononcent au milieu de la langue et du palais, lâmadh avec le bout de la langue appuyée à la naissance du palais et noun à la même place avec le côté de la langue.

Ces palatales sont séparées des muettes du même organe par une ligne de démarcation bien tranchée qui peut être difficilement franchie.

a) Youdh est moins dur que notre *j* et à plus forte raison que le *j* guttural des Espagnols; il répond plutôt à l'*y*; il passe facilement en la voyelle *i* et rentre dans la classe des semi-voyelles, § 106. La prononciation dure et chuintante de youdh redoublé qui, dans certains dialectes arabes, confondait cette lettre avec le gim² ne paraît pas avoir pénétré en syriaque ou y avoir laissé de traces³.

1. V. J. Derenbourg, *Manuel du lecteur*, p. 209.

2. V. J. Derenbourg, *Manuel du lecteur*, p. 209, et les citations note 2, ajout. Freytag, *Einleitung in das Studium der arabischen Sprache*, Bonn 1861, p. 67 et 81. M. Derenbourg pense avec raison que le nom arabe si répandu de Dja'far peut être une prononciation de ce genre pour جَعْفَر . Ne pourrait-on pas aussi considérer que le mot araméen ܕܝܢܝܢ *image* qui paraît avoir été aussi usité en syriaque, répond de la même manière au grec εικών , syr. ܠܘܥܢܐ ?

3. Le rapprochement que fait Ewald, *Lehrb. d. hebr. Spr.*, p. 135, entre

b) Le riš se distingue du youdh par le roulement que fait entendre l'air, lors de l'articulation de cette consonne. Si ce roulement, au lieu d'être effectué au bout de la langue, est produit par le refoulement de l'air au fond du gosier, comme dans les prononciations grasseyantes, cette consonne confine les gutturales, des propriétés desquelles elle participe dans le groupe sémitique du nord, v. § 88. C'est pourquoi Barhébræus (*Œuv. gr.*, I, p. 196, l. 13) l'appelle une gutturale bâtarde ܕܘܚܕܗܘܢܐ . Mais cette aspiration était une cause d'affaiblissement qui le faisait rentrer dans la classe des liquides; il permute en effet facilement avec une autre liquide, § 34 a, ou est évincé, § 110 c. En syriaque, il apparaît dans des compositions syllabiques, où on est habitué à rencontrer la nasale noun, dans d'autres dialectes¹. On doit donc admettre une double espèce de riš : un riš dur et un riš aspiré². Le riš aspiré était devenu de règle, le riš dur susceptible de redoublement ne se rencontrait que dans quelques mots, § 115.

c) Le lâmadh prenait quelquefois dans la bouche des Syriens occidentaux une prononciation emphatique ܕܘܚܕܗܘܢܐ . Cette prononciation dans le mot alâhâ *Dieu*, était empruntée de l'arabe *allah*; mais dans les mots syriaques, elle avait lieu lorsque deux lâmadh se suivaient sans être séparés par une voyelle pleine, comme ܡܠܠܝܢ *mallin*; c'est un tort, dit Barhébræus, car, suivant la grammaire on devait faire entendre deux articulations distinctes, *mallin*; les Orientaux qui avaient conservé le redoublement n'étaient pas entraînés à faire cette contraction, et ils prononçaient *mallin*³.

Dans d'autres cas, au contraire, il était très faible et faisait entendre un son mouillé, comme chez nous le double *l* dans ܕܘܚܕܗܘܢܐ et ܕܘܚܕܗܘܢܐ être *droit, juste* n'est pas immédiat. On doit supposer les intermédiaires ܕܘܚܕܗܘܢܐ et ܕܘܚܕܗܘܢܐ , v. plus loin § 31. Que la racine ܕܘܚܕܗܘܢܐ avait autrefois le même sens, c'est ce qui résulte notamment de Isaïe 1, 17; 3, 12; 9, 15; de même ܕܘܚܕܗܘܢܐ vieux comparé avec ܕܘܚܕܗܘܢܐ suppose un intermédiaire, comme ܕܘܚܕܗܘܢܐ .

1. V. plus loin § 117 et 172, 7°.

2. Sur le riš aspiré en hébreu v. *Manuel du lecteur*, p. 151 et 187 et *Die dikduke Ha-te amin des Ahron ben Ascher* par MM. J. Baer et H. L. Strack. Leipzig 1879, p. 7, § 7.

3. Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 194, l. 13; Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 375; J. Derenbourg, *Manuel du lecteur*, p. 208.

certaines mots; il devient alors quiescent ou tombe, v. les verbes 𐤒𐤓 et 𐤒𐤓, § 217¹.

d) Noun se signale en syriaque par sa faiblesse, il se maintient difficilement à la fin de la syllabe, § 110a, tandis que d'autres dialectes tels que le mandéen et l'araméen biblique se servent volontiers de cette nasale pour décomposer une lettre redoublée, § 117.

Comme nasale, il permute suivant les dialectes avec l'autre nasale mim, notamment dans les terminaisons du pluriel (comp. Esra 𐤍𐤒𐤓 à eux, Daniel 𐤍𐤒𐤓); comme palatale, il permute avec lâmadh et quelquefois avec youdh, voyez § 35b. Que l'articulation nasale *gn* n'était pas absolument inconnue aux Syriens, c'est ce que prouve la forme 𐤒𐤓 *šagni* à côté de 𐤒𐤓 *šanni*.

23. Les trois consonnes 𐤒 𐤓 𐤔 sont les dentales explosives; les deux premières appartiennent aux muettes aspirables, voyez chap. 22. Leur facilité à s'aspirer leur enlevait de leur force détonante et elles ne répondaient plus exactement à la prononciation des mêmes consonnes en grec.

a) Le dâlath est rendu par le delta grec et réciproquement, mais le tau grec que Barhébræus appelle un dâlath dur, est exprimé par le țeth, tandis que le 𐤒 est représenté par le θ grec, ainsi : 𐤒𐤓 Πέτρος, 𐤒𐤓 Τυμόθεος². Le *t* latin était transcrit de la même manière, ainsi 𐤒𐤓 *centurio*³. Cette aspiration dont était entaché le taw dur syriaque aux oreilles d'un Grec se trahit notamment dans le nom Θωμας = 𐤒𐤓 *jumeau* avec taw dur, lequel passe ensuite dans la version syriaque avec un taw aspiré 𐤒𐤓 Jean 20, 24.

Le thêta grec tenait donc le milieu entre le taw dur et le taw aspiré syriaques. Le mot 𐤒𐤓 *armée* = τάγμα fait excep-

1. L'écriture 𐤒𐤓 *tu as retiré*, avec aleph, n'indique pas un affaiblissement du lâmadh, mais un pa'el, v. p. 57, note 1 ci-après; à l'exemple de Castelli, dans son *Lexicon*, ajoutez Barhébræus, *Euv. gr.*, I, p. 1, l. 8.

2. Barhébræus, *Euv. gr.*, I, p. 207, l. 22, 208, l. 17, 212, l. 6; II, p. 37, l. 15; c'est ce qui faisait dire à Barhébræus (I, p. 212, l. 7) que le taw n'avait aucun équivalent en grec.

3. M. Renan a judicieusement observé que les mots latins se transmettaient en syriaque par les Grecs et recevaient la prononciation propre à ceux-ci. V. *Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque*, Paris 1849, in 8°, p. 17.

tion à cette règle et dénote une importation qui remonte loin; de même le mot **חָבֵרָה** *cadavre* avec *d* dur = *σκελετόν*, comp. **חָבֵרָה** = Γεθσημανεῖ, **חָבֵרָה** = δῶμα, **חָבֵרָה** = ποδάγρα.

b) L'aspiration qui dans le groupe sémitique affecte les muettes sourdes et sonores, est tout euphonique¹; mais il est vraisemblable qu'elle succéda, en la supplantant, à celle qui à l'origine avait une valeur étymologique. Ainsi les racines **חָבֵרָה** devaient avoir un dâlath dur, comme en hébreu et en arabe **حَبَرَ** *حَبَرَ* *حَبَرَ* *حَبَرَ*; mais d'autres, comme en arabe **حَبَرَ** *حَبَرَ* *حَبَرَ* *حَبَرَ*, avaient un dâlath aspiré, comme en arabe **حَبَرَ** *حَبَرَ* *حَبَرَ* *حَبَرَ*, lequel en hébreu est devenu spirant et a passé en zaïn **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה*.

c) Le *taw* subit les mêmes modifications. Les racines **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* avaient un *t* dur, comme en hébreu et en arabe: **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה*; mais **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* avaient un *taw* aspiré comme en arabe **حَبَرَ** *حَبَرَ* *حَبَرَ* *حَبَرَ*, lequel devient chuintant en hébreu: **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה*. Cette prononciation chuintante n'était pas inconnue au syriaque, comp. **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה*; elle explique le pluriel **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* (שָׁמַיִם) du singulier **חָבֵרָה** *חָבֵרָה* *חָבֵרָה* *חָבֵרָה*, lequel se retrouve encore dans l'arabe **حَبَرَ** *حَبَرَ* *حَبَرَ* *حَبَرَ* à côté du sing. **حَبَرَ** *حَبَرَ* *حَبَرَ* *حَبَرَ*.

Cette triple prononciation du *taw*, dure, aspirée, chuintante est parfaitement distincte dans le dialecte syriaque, parlé encore aujourd'hui à Ma'loula au nord de Damas². Mais elle n'avait pas pris d'extension en syriaque, car les grammairiens n'en parlent pas.

1. Ainsi en allemand *p* et *t* se sont aspirés en *b* et *d*, et par contre, *b* et *d* se sont endurcis en *p* et *t*.

2. L'araméen **חָבֵרָה** se prononçait autrefois **חָבֵרָה** comme dans les autres langues, ainsi qu'en témoigne l'inscription de Carpentras et le syriaque **حَبَرَ** où **حَبَرَ** devant **حَبَرَ** est peut-être le démonstratif (لذا), comme en grec on dit avec l'article *ὁ* ή *δεῖνα*. En mandéen la prononciation oscille entre **חָבֵרָה** et **חָבֵרָה** (Nœldeke, *Mand. gram.*, p. 43). Ainsi en Saho *d* peut être dur, aspiré ou spirant dans un même mot, suivant les dialectes. V. Reinisch dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 417.

3. V. Nœldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXI, p. 183 et suiv. et notre notice dans le *Journal Asiatique*, année 1879, 1^{er} sem., p. 466. On serait tenté d'expliquer par une prononciation semblable un point placé quelquefois au milieu du *taw* dans la massore karkaphienne et un double point horizontal placé sous le *taw* dans certains manuscrits nestoriens, comme celui de l'édition de Bar'ali par M. Hoffmann.

b) La sifflante naturelle semkath se retrouve dans les mêmes racines des langues sémitiques telles que : סגד אשׁוּהַדּוּהַסְּגָד : اسر ستر مسجد اسر סתר.

c) La chuintante ח n'est qu'une forte aspiration de semkath¹, avec une valeur différente dans les racines, ainsi : فرس : *étendre*, فرش *briser*. Mais, si en arabe les consonnes gardent leur aspiration première, dans le groupe sémitique du nord, elles la perdent dans le sens étymologique, comme nous l'avons vu pour les muettes : le šin se rapproche alors de la prononciation du semkath et devient un sin en hébreu ; en araméen, la fusion est complète et on ne distingue plus le sin du semkath, de sorte que فرش devient en hébreu פֶּרַשׁ et en syriaque ܦܪܫܐ. عشر شنى شبع لاشر شنا شبع حسن سنا سنا حسه. La nuance qui distinguait le sin du semkath finit par disparaître, en hébreu même, où un mot est écrit quelquefois par l'une ou l'autre lettre indifféremment. Ce fait se présente aussi dans les inscriptions de Palmyre (Nöldeke, *Zeitschr. d. D. M. G.* XXIV, p. 95)².

Mais à l'aspiration étymologique disparue, succéda en hébreu et en araméen une aspiration euphonique, de sorte qu'un semkath primitif devient souvent de cette manière un šin. Ainsi s'explique comment des racines qui ont un sin en arabe, ont un šin en hébreu et en syriaque comme : صبر صم محم قدي قسا سلم : קדש קשה שלם. Mais il est digne de remarque que cette aspiration ne s'est pas généralisée et que la sifflante s'est maintenue dure dans quelques racines, comme nous l'avons dit plus haut. Le rapport entre ces langues est donc celui-ci : ס = ש

mute avec סמעה dans le sens de *serpent*. La théorie de M. Bernard Fischer dans la nouvelle édition du *Lexicon* de Buxtorf, p. 783, d'après laquelle ' serait primitif, mais se serait affaibli en spiritus lenis et aurait passé ainsi en sifflante, n'est pas soutenable en face de l'arabe ; du reste cette sifflante devrait être semkath ou šin, mais non pas l'emphatique ṣādhé.

1. L'aspiration de šin résulte de ce fait, qu'il est quelquefois transcrit en grec par un χ (v. Renan, *Éclaircissements tirés des langues sémitiques*, p. 10) et qu'il peut venir de gāmal ou de taw fortement aspirés § 23c et 39g ; c'est pourquoi Barhébræus l'appelle une sifflante bâtarde (*Euv. gr.*, I, p. 196, l. 20).

2. Par suite de cette confusion de sin avec semkath, cette dernière consonne a disparu en arabe et son signe a représenté le sād qui correspond au ṣādhé hébreu et araméen.

ou $\text{ܫ} = \text{ش}$, $\text{ܫ} = \text{ش}$, $\text{ܫ} = \text{ش}$.¹ Ce rapport une fois établi s'est maintenu d'une manière fixe : les mots araméens qui ont un šin passent en arabe avec un sin, comme ܥܢܝܫܘܬܐ ² *église* devient en arabe *كنيسة*, ܩܫܝܫܐ *prêtre* ܩܫܝܫܐ .

Le grec n'a qu'une sifflante pour exprimer les sifflantes syriaques, c'est le sigma qui lui même est rendu par le semkath, comme ܩܝܠܘܣܘܫܘܩܘܫܐ *φιλόσοφος*, mais dans les noms sémitiques qui avaient un šin, celui-ci reparaît comme dans ܩܝܠܘܣܘܫܘܩܘܫܐ *Σίμων* ܩܝܠܘܣܘܫܘܩܘܫܐ .

d. Nous avons vu plus haut § 23 c, que la prononciation chuintante du taw dégénérait en šin; en sens inverse, les Nestoriens donnaient au šin la prononciation forte du gim arabe, quand il précédait une des muettes sonores dures ܩ ? § 39 g³.

25. *Des labiales.* Les labiales comprennent les quatre consonnes réunies par les grammairiens sous le mot mnémotechnique ܩܩܩܩ . Les deux explosives ܩ et ܩ appartiennent aux muettes sujettes à l'aspiration euphonique; les deux autres sont naturellement aspirées ou continues. La prononciation du waw est tellement voisine de la voyelle *ou-o*, que cette consonne passe facilement en cette voyelle § 106 et la voyelle au contraire se consolide quelquefois en waw. Mais cette affinité n'est pas exclusivement propre au waw : elle s'étend aux autres labiales, par suite de l'affaiblissement, auquel les consonnes sont si exposées en araméen. Nous aurons souvent occasion, en traitant des formes, de constater la prédilection des labiales pour la voyelle *ou*; les noms propres y sont eux-mêmes assujettis, ܩܩܩܩ *πάμφιλος*. Une conséquence de cette affinité est la confusion de ܩ et ܩ aspirés avec la voyelle *ou* ou *a* qui précède, formant une diphthongue *au* avec cette dernière; dans ܩܩܩܩ le ܩ n'était plus sensible chez les Nestoriens, qui prononçaient ܩ et ܩ comme le waw d'une diphthongue dans ܩܩܩܩ etc. (Barhébr., *Œuv. gr.*, I, 206, 12,

1. V. M. Philippi dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 30.

2. En syro-palestinien v. Land, *Anecd. syr.*, IV, p. 217.

3. V. Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 196, l. 20; comp. Nældeke, *Neu-syr. Gramm.*, § 27; cette prononciation est également mentionnée par Sa'adia dans le passage cité par M. J. Derenbourg, *Manuel du lecteur*, p. 209; comp. aussi Wright, *Catalog. of the syriac manusc.* 104 a, l. 4 et 5.

II, 40). Cette prononciation vicieuse se retrouve en néo-syriaque (Nœldeke, *Neu-syr. Gramm.*, § 23). Les Jacobites se défendirent mieux contre une altération aussi forte, mais ils décèlent aussi une tendance analogue¹. Il est de règle que dans les noms formés par reduplication d'une racine géminée, le *o* ou *u* seconde radicale se confonde avec la voyelle de la première. V. § 110 e.

a) Beth et pé durs n'avaient pas conservé la même force explosive qu'en grec. En fait, le pé syriaque était l'équivalent du bêta grec, comme le remarque Barhébræus² et son observation est confirmée notamment par la forme $\gamma\alpha\beta\beta\alpha\theta\alpha$ de ܩܥܥܥܐ , Jean, 19, 13³. Cependant en général *bêta grec* est rendu par *beth syriaque*, comme le π par le pé dur, quoique le π eût une prononciation beaucoup plus forte⁴. Le φ était aussi exprimé par un pé syriaque, ce qui devait nécessairement susciter de l'embarras à un Syrien. Dans sa propre langue, nul n'a besoin d'un signe pour connaître la prononciation dure ou aspirée d'une lettre, mais dans un mot étranger une distinction était nécessaire. Comme le pé syriaque aspiré correspondait bien au φ , on songea à distinguer le π . Les Syro-Palestiniens ressentirent

1. Comp. ܩܥܥܥܐ ou ܩܥܥܥܐ fuseau, Bar Ali, éd. Hoffmann 45, 90, en hébreu הביל et הביל avoir les douleurs de l'enfantement, הביל trou ܩܥܥܥܐ caverne v. ܩܥܥܥܐ creuser, ܩܥܥܥܐ et ܩܥܥܥܐ traîne de robe v. ܩܥܥܥܐ descendre bas, comp. ar. ذيل et ذيل et ذيل et ذيل .

2. *Evo. gr.*, I, p. 212, l. 5, II, p. 37, l. 15.

3. Barhébræus, id. p. 206, l. 19, veut que la forme primitive soit ܩܥܥܥܐ ce qui ne paraît pas justifié.

4. V. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 375 et suiv., *Joseph Accurensis. gr. syr.*, p. 108; Merx, *Gr. syr.*, p. 73; G. Hoffmann, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 746. La prononciation emphatique du π grec explique la présence de l'emphatique ܩ au lieu de taw dans le réfléchi ܩܥܥܥܐ , formé du grec $\pi\alpha\tau\epsilon\sigma$; la distinction que les grammairiens établissent entre ܩܥܥܥܐ et ܩܥܥܥܐ (Jacques d'Edesse, *Epistola de orthogr. syr.*, éd. Martin, ܩ , l. 22; éd. Philipp, ܩ , l. 20; Barhébræus, *Evo. gr.*, I, p. 38, l. 20) n'a rien de primitif.

La différence de la prononciation du π grec avec celle du pé sémitique remonte haut, car on en trouve trace dans les psaumes alphabétiques 25 et 34, où le pé sémitique a sa place ordinaire et le pé emphatique, la dernière place. L'éthiopien a aussi un pé de provenance grecque. V. Dillmann, *Ethiop. Gr.*, § 28.

plus tôt le besoin de créer une lettre spéciale pour le π ; ils lui donnèrent la forme d'un ω renversé, v. pl. 2, col. 5 et ci-dessus p. 11. En dehors des mots grecs, ce pé renversé est souvent usité pour le pé redoublé dans les mots syriaques¹.

b) En Mésopotamie, cette nécessité ne s'imposa qu'avec le développement que prirent les études grecques au VI^e et VII^e siècles. Aussi est-ce dans la deuxième moitié de ce dernier siècle que Jacques d'Edesse² songea à inventer une type pour le pi grec, en même temps qu'il créait ses voyelles intercalées (v. pl. 3, spécimen III). Dans l'édition des œuvres de Barhébræus par M. l'Abbé Martin l. c., cette lettre a de l'analogie avec le \beth hébreu, mais d'après un manuscrit de Londres, cité par M. Wright dans ses *Fragments of the syriac grammar of Jacob of Edessa*, p. 1, col. a, elle ressemble au delta grec majuscule Δ . C'est aussi la forme du quatrième des huit signes que M. Land a trouvés dans un manuscrit de Londres et qu'il a publiés dans la *Zeitschr. d. D. M. G.* XXII, p. 550 (v. notre pl. 3, spécimen VI); mais comme ce signe paraît être celui de $\dot{\iota}$ bref, cette similitude est sans doute de pur hasard.

c) Le type inventé par Jacques d'Edesse pour le pi grec n'eut pas d'ailleurs meilleur sort que ses voyelles et il n'en reste pas trace dans les manuscrits. Il faut sans doute attribuer cette malchance au développement du système des points diacritiques qui eut lieu vers cette époque dans la massore karkaphienne, et qui remplaça avantageusement ces types difformes. Le pi grec fut donc finalement indiqué par un point diacritique. Les Orientaux se séparent dans cette notation des Occidentaux; ils superposaient à ce pé deux points, un seul point marquant le pé dur syriaque, et un point inférieur le pé aspiré; les Occidentaux donnèrent un point inférieur au pé

1. V. Land, *Anecdota syriaca*, IV, p. 214. Ce fait témoigne du maintien en syro-palestinien du redoublement des consonnes qui avait disparu en mésopotamien occidental, mais s'est conservé dans le dialecte syriaque de Ma'loula. V. Nöldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXI, p. 183 et suiv. et notre notice dans le *Journal Asiatique* 1879, 1^{er} sem., p. 464. Selon M. Land, ce fait prouverait encore qu'en dehors du redoublement, l'aspiration du pé s'est généralisée en palestinien.

2. V. Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 194, l. 23 à 27.

syriaque aspiré, un point intérieur au pé syriaque dur et un point supérieur au pi grec ¹.

CHAPITRE V.

Des consonnes dans la composition des racines.

26. L'étude des racines syriaques comparées avec celles des autres langues sémitiques et surtout de l'arabe nous fait remonter jusqu'à l'âge le plus ancien, où le syriaque n'avait pas encore subi dans ses éléments les profondes altérations qu'il décele à l'époque où il devient langue littéraire.

Sous le chapitre précédent nous avons constaté, surtout à l'aide de rapprochements, les modifications qui s'étaient introduites dans la prononciation des consonnes syriaques et hébraïques. Cette thèse est aussi confirmée par l'examen des lois qui président à la composition des racines. En effet les muettes apparaissent comme les premières articulations qui expriment l'idée simple et naturelle, les aspirées ou sifflantes au contraire sont les articulations secondaires qui expriment les nuances ou les sens dérivés : ܐ être pur, ܐܠ être victorieux (v. *Lexicon Castelli* sous ܐܠܝܢ). ܦܠܝܢ ouvrir, ܦܠܝܢ fendre, ܦܠܝܢ imprimer, ܦܠܝܢ teindre. Dans un groupe de racines, comme ܦܠܝܢ égorger, ܦܠܝܢ immoler en sacrifice, ܦܠܝܢ sacrifier à une divinité, la célébrer, où il y a une gradation bien marquée, on admettra en ce qui concerne ܦܠܝܢ que l'arabe a conservé la prononciation primitive aspirée ܦܠܝܢ qui se reflète dans l'hébreu פלו . On pourrait multiplier les racines de cette espèce : ܦܠܝܢ repousser, chasser, d'où ܦܠܝܢ disperser (פלו), ܦܠܝܢ retrancher, d'où ܦܠܝܢ réserver, consacrer (פלו); ainsi ܦܠܝܢ éclairer, fendre la nue s'explique par l'aspiration du ܦ de ܦܠܝܢ fendre; de la même manière, ܦܠܝܢ étrangler devient ܦܠܝܢ suffoquer, ܦܠܝܢ fermer, ܦܠܝܢ crier, ܦܠܝܢ écorcer deviennent avec des nuances de sens souvent difficiles à saisir, ܦܠܝܢ ܦܠܝܢ . En principe donc une muette passe en la muette plus faible de même organe, au moyen de l'aspiration.

27. Un degré d'aspiration de plus et une palatale passe en la gutturale 'é qui en est très proche voisine; ܦܠܝܢ tordre, ܦܠܝܢ

1. V. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 417; *La Massore chez les Syriens*, II^e partie, p. 202, 203; Wright, *Catalogue of syriac manuscr.*, p. 111 a, et Barhébræus, I, p. 242, l. 10 et suiv.

filer, סָכַר *cacher*, חָבַא *ensevelir*, עָבַר *épaule*, כָּפַר *se couvrir* (les épaules), סָחַר *scruter*, סָחַר *chercher, vouloir*¹.

Le é s'abaisse ensuite facilement jusqu'au spiritus lenis, comme : חָרַר *serrer*, חָרַר *lier*.

28. Un effet contraire est l'endurcissement d'une aspirée ou le renforcement d'une lettre faible pour exprimer un sens énergique, comp. חָרַר (חָרַר) *presser*, חָרַר *bander, panser*, חָרַר *puiser* (de פָּדַד *pendre*), חָרַר *verser*, חָרַר *troubler* (en puisant trop), חָרַר *désirer* (חָרַר), חָרַר *vouloir*, חָרַר *être petit*, חָרַר *mépriser* (regarder comme peu de chose). Quelquefois ce renforcement n'est qu'euphonique, ainsi dans חָרַר *rire*, comparé avec חָרַר , la première radicale devrait être é , voyez § 24 a, mais à cause de la gutturale qui suit, é s'est changé en la palatale voisine gâmal ².

29. Les continues s'associent, soit entre elles, soit avec les explosives pour composer toute la série des racines qui, à la suite de l'idée mère, rendent les nuances, les sens secondaires et les sens dérivés qui forment le troisième degré dans l'échelle des dérivations. Les liquides et les sifflantes sont les plus malléables et se prêtent à des combinaisons multiples avec les autres consonnes. Mais ces combinaisons ne naissent pas de la simple juxtaposition des lettres appropriées au sens, mais d'une agglutination dans laquelle les articulations se modifient suivant les lois de l'euphonie : une emphatique appelle une emphatique, une sourde suit une sourde, une sonore est attirée par une sonore, toutes les fois que l'association de deux consonnes de qualité différente serait choquante à l'oreille. Ainsi les groupes חָרַר sont possibles étymologiquement, mais en araméen ils sont évités et ne se rencontrent guère. L'euphonie s'attaque même aux groupes de consonnes qui n'ont rien de dur et elle est la cause des permutations qui s'observent dans

1. Ainsi en néo-hébreu חָרַר ayant pris le sens de *discuter minutieusement*, ce radical est devenu חָרַר dans le sens de *diminuer*.

2. Par une cause semblable le é de חָרַר *terre*, mot composé de lettres faibles, se change en qof dans certain dialecte araméen, où on trouve חָרַר . Ainsi חָרַר *bois* se compare avec hébreu חָרַר , araméen חָרַר , arabe عِصَاب , d'autant mieux que l'idée de dur qui est l'idée première de bois, est exprimée par les deux racines عِص et قِص (comp. صَلَب *dur* et *bois pour crucifier*, עֵץ *arbre* de אָוֵל *être dur et fort*).

les langues congénères ou dans leurs dialectes. Ces permutations feront l'objet du chapitre suivant.

30. Chaque lettre ayant sa valeur propre ne peut se trouver deux fois dans la même racine; les racines géminées s'expliquent par l'assimilation des deux dernières radicales. D'autres exceptions à cette règle s'expliquent, soit par le redoublement partiel d'une racine faible, soit par des permutations, soit par la chute d'une radicale faible, ainsi : **שׁוֹב** être épais ou **שׁוֹב** être entremêlé se retrouve en arabe sous la forme **شابت** ou **شاب**, **שׁוֹב** entourer se compare avec **كور** rouler, **سٓوٓب** servir une divinité vient de **שמר** la garder, **שׁוֹב** convenir de **שׁוֹב** être égal. On remarquera que la disparition des éléments faibles d'une racine est facilitée par la tendance d'une telle racine à se redoubler, ainsi **בב** trou, porte (باب), se ramène à la racine **בא** entrer. De cette manière, on comprendra la formation de noms anciens d'animaux, de plantes et d'outils, comme : **שׁוֹב** araignée, **שׁוֹב** cheval, **שׁוֹב** mite¹, **שׁוֹב** pélican, **שׁוֹב** ivraie **זב**, **זב** mûrier, **זב** créneaux, **זב** clou etc., comp. en hébreu **צׁוֹב** **צׁוֹב** **צׁוֹב**. Quant aux formes comme **שׁוֹב** etc., voyez ci-après § 110 *e f*.

31. On se rendra compte du jeu des consonnes dans la composition des racines, si, prenant une idée avec ses sens secondaires et dérivés, comme : être dur, lier, bander, serrer, opprimer, être ferme, droit, juste, heureux etc., on groupe les nombreuses racines qui donnent ces sens : 1° **קשׁר** être dur et lier, **שׁוֹב** être dur, **שׁוֹב** être gelé, **שׁוֹב** être glacé, **שׁוֹב** glace, **קשׁב** fixer les yeux ou l'esprit, **בשר** être droit, juste; 2° **חצי** presser, **חצי** comprimer, **חצי** bander, **חצי** et **חצי** serrer, **לצר** ceindre, couronner, **חצי** être dur, difficile, **חצי** être opiniâtre, **לצר** être noble et riche; 3° **חצי** cerner, **חצי** et **חצי** presser, **חצי** entourer, **חצי** l'emporter, **חצי** sevrer, **חצי** contenir, empêcher; 4° **חצי** lier, **חצי** marcher droit et ferme, imprimer une trace, être heureux, **חצי** être juste, **חצי** se fixer etc.; 5° **חצי** lier, **חצי** comprimer; 6° **חצי** être solide. Ces racines que le sens rapproche les unes des autres, peuvent sans doute s'expliquer par des modifications successives des articulations : la

1. Le mot **שׁוֹב** cheval est considéré comme un mot étranger par quelques savants, v. Nœldeke, *Mand. gramm.* p. 147. Il en est peut-être de même du mot **שׁוֹב** comp. **שׁוֹב**, hébreu **עשׁ**.

vient souvent de la dernière radicale, elle est souvent aussi occasionnée par la deuxième ou la première, comme dans les racines concaves ou celles pé-aleph, comp. *نقر* sauter avec *صم*, *وسم*, *marquer* et *وسم* etc.

Quelques mots sont, il est vrai, monosyllabiques, et la tendance qu'ils affectent à prendre la forme trilitère n'a peut-être rien de primitif¹, tels sont par exemple : *م* main, *ح* nom etc.; mais ce ne sont là que des exceptions qui ne préjugent en rien la question. On rencontre également quelques rares quadrilitères, qui ne s'expliquent pas par le redoublement d'une racine faible ou d'une radicale, et qui témoignent de la puissance créatrice d'une langue, mais le principe de la trilité n'en domine pas moins tout le groupe sémitique.

CHAPITRE VI.

Des permutations euphoniques des consonnes.

32. Dans le chapitre précédent, nous nous sommes reportés vers le premier âge du sémitisme où les diverses ramifications en lesquelles il se divise, n'existent pas encore. Nous arrivons maintenant à la deuxième période : chaque rameau suit sa voie propre et se subdivise à son tour en dialectes ; les racines sont définitivement constituées, elles se prêtent encore aux besoins linguistiques, prennent de nouveaux sens dérivés ou figurés, mais les changements de forme qui se manifestent alors sont surtout euphoniques.

Suivant la nature des lieux ou la condition sociale des peuples, les articulations sont entraînées dans la voie de l'aspiration, comme nous l'avons déjà constaté sous le chapitre IV, pour le groupe sémitique. C'est à cette cause que sont dues la plupart des permutations que présente le syriaque, comparé dans ses dialectes ou avec les autres langues congénères et que nous nous proposons d'examiner ici.

Cette question que M. Renan avait posée (*Histoire générale des langues sémitiques*, 4^e édition, p. 97 à 99) est loin d'avoir reçu sa solution par la comparaison de M. Merx que celui-ci aurait dû laisser de côté.

1. Sic Nöldeke, *Mandäische Gramm.* § 87, contra Ewald, *Lehrb. der hebr. Spr.* p. 380 et 389, v. ci-après 2^e partie, chap. IX.

La même cause engendre des altérations encore plus profondes, telles que la chute ou l'absorption d'une consonne; mais comme ces phénomènes sont intimement liés à la composition de la syllabe, c'est-à-dire aux rapports entre consonnes et voyelles, les permutations euphoniques seront étudiées en premier lieu. Dans le chapitre suivant nous parlerons seulement des métathèses ou transpositions des consonnes.

33. Si on excepte aleph, deux gutturales ne se suivent pas dans les mots. Des groupes, comme חֶזֶק חֵט , sont cependant possibles, mais dans le dialecte occidental de Syrie, le 'é s'affaiblit et se prononce comme un aleph¹.

a) Aleph se consolide en hé dans חֶזֶק troupeau de porcs comparé avec חֶזֶק troupeau de chameaux, إِبِل , صَم être honteux בָּאֵשׁ , חֶזֶק buisson חֶזֶק ; quelquefois en 'é comme חֶזֶק azur (قنأ) et חֶזֶק . En sens inverse 'é s'affaiblit en aleph dans חֶזֶק plomb, hébreu עֶשְׂרֵת , חֶזֶק courge, arabe قَرَع ; il permute avec heth dans חֶזֶק embrasser, hébreu et néo-syriaque חֶזֶק .

34. Les palatales permutent facilement entre elles : חֶזֶק et חֶזֶק rayon, חֶזֶק arc, חֶזֶק sagittaire, חֶזֶק ou חֶזֶק mortier (rac. חֶזֶק), חֶזֶק rat, hébreu עֶשְׂרֵת , חֶזֶק soufre, hébreu et syro-palestinien חֶזֶק , חֶזֶק verre, hébreu חֶזֶק .

a) La permutation d'une palatale avec la gutturale 'é que nous avons constatée dans la formation des racines, § 27, est également dialectale, ainsi : חֶזֶק et חֶזֶק ² jaune paille ou citron (Bar 'ali, édition Hoffmann n° 4046), חֶזֶק et חֶזֶק balbutiement (id. n° 3765), חֶזֶק et חֶזֶק désert, et quelques autres mots dont la prononciation est aussi peu fixe que leur origine est obscure. Comp. aussi חֶזֶק bègue, arabe لكن . C'est par le changement de qoph en 'aïn qui dans les dialectes du nord de la Palestine n'était plus articulé, comme on sait, que s'explique la prononciation du qoph comme aleph dans ces dialectes, dans

1. V. Barhébræus, *Œuv. gr.* I. p. 205 l. 25 et 240 l. 17. Les Hébreux dans ce cas, changent le hé en voyelle, comp. עֶר , mais les Arabes conservent l'articulation naturelle.

2. Ce mot se compare avec l'hébreu חֶזֶק or, par le changement de חֶזֶק en 'é, § 24 a; dans חֶזֶק le gâmal vient donc de 'é, au contraire חֶזֶק tempête est formé d'un radical חֶזֶק rouler. Le mot חֶזֶק tempête dans le lexicon de Castelli ne s'appuie sur aucune autorité.

les mots *فَمَاف* amphore, *فَامَاف* etc., si on en croit Barhébraeus, *Œuv. gramm.* I, p. 206, l. 24.

b) La prononciation peu différente du kaph aspiré et du heth rauque (§ 21 a) explique la possibilité d'une permutation entre ces consonnes. Cette permutation fréquente en néo-syriaque (Nældeke, *Neu-syr. Gr.* § 20) est plus rare en syriaque, comp. *عَمَر* et *عَمَص* être noir, *حَص* et *حَص* lécher. Puis la permutation de kaph en qoph rend possible le passage de cette dernière palatale en heth, comp. *חֲקַשׁ* et *חֲשׁ* chercher, *חֲרַח* lever du soleil et *חֲרַח* dont le premier sens est être rouge, aurore¹ (voyez ci-dessus, p. 2, note 1).

c) Le passage d'une palatale en dentale paraît plus difficile; ces articulations se rapprochent cependant en s'aspirant. Le gâmal chuintant ou gim arabe, *dsch*, est en effet analogue à un dâlath chuintant. Nous avons vu aussi, § 23 c, que le *taw* par une prononciation chuintante se rapprochait du *šin*, et § 24 d que le *šin* avait quelquefois la prononciation d'un gâmal chuintant : de cette manière *זָי* venir se compare avec *جِي*, *جِي* murmurer avec *גִּי*, *גִּי* préciser avec *חֲקַח*, *חֲקַח* avec *חֲקַח* sauter, *חֲקַח* boire avec *חֲקַח* donner à boire, *חֲקַח* oppression avec *חֲקַח* etc.² Voyez ci-après § 172, 6°.

35. a) Les liquides *שׁ* et *ז* permutent fréquemment. Le syriaque affecte une prédilection marquée pour le son clair *ז*, au lieu de la nasale *שׁ* qu'affectionnent d'autres dialectes, comp. § 22b et 117, ainsi : *זָי* fils = *זָי*, *זָי* deux *זָי* etc. *זָי* lever du soleil et *זָי* offrent un exemple de permutation en sens inverse, comp. aussi *זָי* et *זָי* musique, *זָי* et *זָי* sauter — au lieu de *שׁ*, dans *שׁ* veuve, hébreu *שׁ*, en sens opposé *שׁ* saphir *שׁ*. *שׁ* et *ז* se rencontrent dans un pareil échange : *שׁ* perle, targ. *שׁ*, *שׁ* il donnera, hébreu *שׁ*, et *שׁ* impie, *שׁ* et *שׁ* bru.

1. La permutation de qoph et de heth s'expliquerait également par le passage de la palatale en la gutturale 'é et de celle-ci en la gutturale voisine heth, comp. § 34b et 39, 1.

2. Comp. dans les *Targoums* *שׁ* à côté de *שׁ* = *γλωσσόχομον* boîte, en arabe *متين* solide et *مكين*. Mais il ne paraît pas qu'une palatale permute avec une labiale; il faudrait se garder de rapprocher *שׁ* attelage et *שׁ* qui appartiennent à des racines différentes, cependant dans l'hébreu *שׁ* ici et l'éthiop. *ሕሮ* comment? le phé vient d'un kaph.

b) La semi-voyelle youdh prend quelquefois le son nasal . En dehors de la préformante de la troisième personne du futur qui est noun en syriaque et youdh dans les autres langues, on rapprochera *دَشَف* déchausser de *דָּחַף* déchaussé, en hébreu נָדַר et נָדַר être beau¹.

36. a) Les dentales muettes offrent de nombreux exemples de permutation entre elles, en voici quelques-uns : *رُمُور* rumeur de *רָמַר* (v. *רָמַר* ramper), *عَنْسَع* encenser, *عَنْسَع* tuer *عَنْسَع*, v. § 21 d, *كَلَام* vérité *كَلَام*.

b) En s'aspirant, ces muettes peuvent devenir sifflantes, v. § 23 b, c, d, *نَمَم* point *نَمَم*, *نَمَم* rester *نَمَم*.

37. a) Les sifflantes en sémitique offrent la plus grande variété § 24 c, comp. *نَم* signe *نَم*. Quelques permutations sont facilitées par le voisinage d'une consonne de même qualité, comme *اِنْف* justice, hébreu *צַדִּיק*, arabe *صَدِيق* divination, hébreu et syro-palestinien *קָדִים* et *קָדִים* sort, *בֹּדָה* mépriser, *صَع* etc.

b) Une sifflante peut s'aspirer et passer en gutturale § 24 a; une gutturale peut aussi devenir sifflante, comp. *مُحَوِّق* changeur arabe *صَرَاف* être témoin *صَرَاف* de *صَرَاف* § 33, *عَم* être noir, *عَم* être aveugle *عَم*, araméen *מְעַר* mutilé *מְעַר*, *מְעַר* aveugler *מְעַר*, *مُؤ* étrangler, *مُؤ* torturer, *مُؤ* veiller, *مُؤ* éveiller.

38. L'aspiration apparaît encore comme la principale cause

1. Comparez les autres exemples cités par Gesenius dans son *Thesaurus* sous la lettre yodh, et qui contredisent l'assertion de M. Merx prétendant que ces deux lettres ne permutent pas, *Gramm. syr.*, p. 199.

2. Il est vrai que dans la plupart de ces mots, on pourrait voir une forme saph'el ou šaph'el contractée par élimination de la gutturale; on pourrait dériver *مُؤ* de *مُؤ* et comparer d'autres formes comme *مُؤ* évacuer de *مُؤ* vide. Cependant la fusion de la gutturale avec la sifflante ne s'est opérée dans ces cas que grâce à la facilité avec laquelle ces lettres permutent.

Comp. aussi *مُؤ* transcrire, *مُؤ* écriture, v. p. 7, *مُؤ* faire des incisions, avec *مُؤ* graver, *مُؤ* écriture, Isaïe, 8, 1. Par une permutation ancienne de *مُؤ*, il s'est formé une racine analogue, *مُؤ* qui a aussi le sens d'écrire et a fait souche en arabe; mais en hébreu et en araméen, elle n'a laissé que quelques dérivés, *מְעַר* scribe, *מְעַר* acte écrit, contrat.

des permutations des labiales entre elles ; mais souvent aussi elles sont dues à un effet contraire de renforcement, comp. בְּקִיעָה *plaine* פְּחֶדָּא, נְפִרִית עִבְרִית *soufre* חֲסִימָא, עֲפָרָת *plomb* אֲפָא בְּרַעֲוֹת פְּרֵעֵשׁ *puce* פְּחִזְחָא, בְּרִנְלָא *fer* פְּרָא, בְּעָעָא (racine éthiopienne ረርዓ *sauter*), וּסָד פְּסִדִּיָּת *néo-hébreu* صَفِيحًا *coussin*, אֲמַסְרָא *mépriser*, אֲמַסְרָא *temps*, targ. אָמַן , arabe زَمِن , فִּסְחָא et פִּסְחָא *fosse*, חַמַּס et צַמַּח *germer*, רֻרְסִיִּס (رُورِص *revertere*), araméen רָו (pour רָוּו) et רָוּ arabe رَو .

Dans quelques dialectes de Syrie, le pé avait dans certains mots une prononciation chuintante qui le faisait permuer avec *taw* chuintant, ainsi פִּמְכָא *bouche* devenait תְּמ (*Zeitschr. d. D. M. G.*, XXI, p. 193). En sens inverse, les Palestiniens auraient changé le ז en פ dans les mots לְיָא *lieu*, לְבָא *venir* etc., selon Barhébræus (*Euv. gr.*, I, p. 206, l. 23).

39. Telles sont les permutations euphoniques qui s'établissent par la comparaison des langues et des dialectes de même origine. Cependant ces prononciations avaient pris dans le parler vulgaire beaucoup plus d'extension : le sentiment de l'harmonie, en vertu duquel une emphatique appelle une emphatique, une sourde attire une sourde, et une sonore une autre sonore, n'agissait plus exceptionnellement mais était devenu une loi dont Barhébræus nous donne les diverses applications dans le chapitre X du quatrième livre de la première partie de ses *Œuvres grammaticales* (éd. Martin, p. 205 à 208 ; comp. *Gr. métrique*, éd. Martin, p. 39, éd. Bertheau, p. 36). Que ces prononciations n'étaient pas des altérations tardives, mais remontaient haut, c'est ce qui résulte des fragments de la grammaire de Jacques d'Edesse, publiés par Wright (p. א , col. *a*, dans le catalogue des manuscrits syriaques, p. 1170, col. *b*), où cette harmonie des sons est parfaitement établie suivant la division des consonnes en tenues, épaisses et moyennes. Comme elles expliquent souvent les permutations que l'on constate dans la langue écrite, nous allons les résumer succinctement en quelques paragraphes.

1. Cette forme se trouve dans le texte palestinien de Tobie, publié par M. Ad. Neubauer, Oxford 1878 et dénote un dialecte où le pé aspiré se prononçait comme un beth, comparé ci-dessus § 25.

1. \aleph dur ¹ était prononcé comme ω devant \aleph aspiré, \aleph dans \aleph \aleph \aleph ; dans les mots empruntés du grec où il suivait \aleph , il était prononcé comme \aleph par les Occidentaux qui ne supportaient pas facilement un groupe \aleph § 29, comme dans \aleph \aleph , tandis qu'au contraire ils prononçaient \aleph comme \aleph devant ω dans \aleph \aleph . Les Nestoriens prononçaient \aleph comme ω devant ω , dans \aleph par exemple, sans doute parceque l'affaiblissement que cette gutturale avait éprouvé dans leur dialecte, lui avait fait perdre le caractère emphatique que le het avait conservé et qui répondait à celui de qoph.

2. ω était prononcé ω dur devant \aleph aspiré dans ω ω ω et chez les Nestoriens devant ω et \aleph dur, ex. : ω ω ω . En outre ceux-ci prononçaient ω comme \aleph dur devant ω ? durs et \aleph , ex. : ω ω ω .

3. \aleph se prononçait comme ω devant \aleph aspiré et ω dur et aspiré, ex. : \aleph \aleph \aleph , et comme \aleph chez les Nestoriens dans \aleph , à cause de l'emphatique qoph.

4. Au contraire ω prenait le son de \aleph devant ? dur, ex. : ω ω ω , et en outre devant ω et \aleph durs chez les Nestoriens, ex. : ω ω ω .

Les Nestoriens avaient encore d'autres manières de prononcer qui leur étaient propres; ils articulaient ³ :

a) ω comme ω dur et \aleph comme \aleph dur devant \aleph aspiré et ω dans les mots ω ω ω ; en sens inverse, ω comme ω devant ? aspiré ω et \aleph , ex. : ω ω ω , comp. § 25.

b) ? comme \aleph dur devant \aleph aspiré ω ω ω .

c) \aleph comme ? aspiré devant ω dur et \aleph aspiré et dur dans ω ω ω ; les Occidentaux le prononçaient comme \aleph devant ω qui chez eux avait conservé sa force emphatique, ainsi : ω ω ω .

d) \aleph comme ? dur devant ω dans ω ω ω , à cause de l'affaiblissement du p dans leur dialecte, § 25. Les Occidentaux

1. Sur la distinction des muettes dures et des muettes aspirées voyez le chapitre XXII, ci-après.

2. Comme dans *ac-tus* de *ag-ere*. V. pour la classification des consonnes notre tableau sous le paragraphe 19.

3. Comp. aussi Wright, *Catalog. of the syriac. manuscr.*, p. 104 a.

prononçaient ج comme ب dans ج *auprès* = ب ; les deux prononciations arabes ج et ص expliquent les diverses prononciations syriaques, comp. § 23 d.

e) ج comme ل devant ص et ز durs dans ج *نصه* (comp. ج et ل § 37 a), excepté dans ج *في* Math. 20, 2 où il était prononcé ص de même dans ج *في* Math. 20, 13.

f) ب comme ج devant ب représentant le τ grec, ب *إلهي*, parce qu'ils donnaient à ce ب la prononciation emphatique du ب syriaque.

g) ب comme un *gim arabe* devant ص et ز durs, comme dans ب *تمت*, voyez § 24 d.

40. Enfin les consonnes emphatiques agissaient sur le timbre des voyelles qui les précédaient ou les suivaient et leur donnaient un son mat et obscur. Envisagées à ce point de vue, ce sont des consonnes assombrissantes dont l'effet est encore sensible en néo-syriaque et en arabe¹. Le *riš* partageait cette propriété des emphatiques, et mérite sous ce rapport d'être rangé parmi elles, voyez § 88.

CHAPITRE VII.

Des transpositions ou métathèses.

41. Les métathèses en syriaque sont, comme en hébreu, plus rares qu'en arabe et surtout qu'en éthiopien; en voici quelques exemples : ب *شام* (*héréditaire*), ب *شام* (*d'héritage*), ب *شام* (*pigeon*), ب *شام* (*pou. puceron*), où la métathèse s'explique par le caractère de *liquide* du *lâmadh*; ب *شام* (*être tranquille*), ب *شام* (*se taire*) et ب *شام* (*lécher*); ces dernières s'expliquent par le § 34 b et c. La liquide *r* se prête facilement aux métathèses : ب *شام* impératif de ب *شام* *courir*, ب *شام* et ب *شام* *être rouge*, comp. p. 2, note 1.

Dans le réfléchi des verbes, si le radical commence par une sifflante, le ل du préfixe ل passe derrière cette sifflante, ex. : ب *شام* *شام* de ب *شام*. Si

1. V. Nældeke, *Gramm. d. neuysr. Sprache*, p. 7; Caussin de Perceval, *Gramm. arabe vulgaire*, 4^e éd., p. 6, § 17; Caspari, *Gramm. d. arab. Sprache*, 3^e éd., p. 5; de Sacy, *Gramm. arabe*, 2^e éd., I, p. 35, § 67.

cette sifflante est ç ou ç , le ç se change en la muette de même organe correspondant à la sifflante, c'est-à-dire en ç ou ç , § 24, comme dans $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ de $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ § 24, comme dans $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ de $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$. Mais si le ç est géminé, la métathèse n'a pas lieu : $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$. Ces transpositions euphoniques remontent à l'âge où le groupe sémitique ne s'était pas encore divisé, car on les rencontre dans toutes les langues de ce groupe.

CHAPITRE VIII.

Des voyelles, des diphthongues et des voyelles furtives.

42. Les consonnes, comparées avec les voyelles, forment la charpente du mot et en sont les éléments stables considérés en sémitique comme constitutifs, $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ ou $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ $\sigma\tau\alpha\rho\chi\epsilon\iota\alpha$; c'est pourquoi ils figurent seuls en principe dans l'écriture et à ce titre, sont appelés aussi $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ les lettres écrites. Les voyelles, au contraire, sont le mouvement, $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$ ou $\text{أَبُيَ إِسْمَاعِيلَ}$, qui met en jeu et anime le corps des consonnes groupées en vocables.

Les trois voyelles simples *a, i, ou*, avec leur division en brèves et en longues, apparaissent à la base du vocalisme en sémitique; mais il est de leur nature mobile qu'au lieu de rester pures, elles se colorent des diverses nuances qu'un son peut recevoir et sont assujetties à des altérations bien plus profondes et plus variées que celles qui affectent les consonnes et dont nous avons rendu compte dans les chapitres IV à VI¹.

1. En sémitique l'arabe littéral fait seul exception : il conserve pures les trois voyelles primitives ou du moins en néglige les nuances, n'attachant de valeur réelle qu'à leur quantité; ceci tient à la nature de leur rythme, inséparable de la déclamation de toute poésie. Ce rythme après s'être transmis d'âge en âge dans les tribus nomades d'Arabie fut appliqué aux lectures publiques du Coran et ainsi s'explique comment le vocalisme primitif s'est maintenu dans l'arabe littéral, tandis que l'arabe vulgaire se rapproche davantage de l'araméen. L'arabe littéral né du Coran est donc en face de l'arabe vulgaire une langue savante; mais il serait contraire à toute logique de prétendre avec M. Wetzstein (*Sprachliches aus der syrischen Wüste* dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 194) que les dialectes vulgaires offrent l'état primitif de la langue et que le syllabisme des anciennes poésies et du Coran n'est qu'artificiel, créé pour les besoins du rythme. La poésie et le rythme se plient nécessairement aux conditions linguistiques

43. Au premier degré de ces altérations se place l'obscurcissement des voyelles. Les brèves aiguës *i, ou* s'émousent et s'obscurcissent en *e, o*, tandis que les longues offrent plus de stabilité et se maintiennent pures. La voyelle *a* qui est le son naturel par excellence n'a pas de nuance particulière, malgré une tendance remarquable à s'infléchir en *è*. Elle reste à la tête de la gamme qui se compose des six voyelles *ă ě ō ā ī ōū*, à laquelle viennent s'ajouter les sons intermédiaires *ē, ō*, quand *ě, ō* brefs doivent s'allonger.

44. La coloration des voyelles purement euphonique d'abord, devient ensuite un principe linguistique, forme antithèse à la loi de quantité et prend bientôt la haute main sur celle-ci qui finit par perdre toute valeur réelle : les longues ne se distinguent plus des brèves par la durée du son mais par la qualité du timbre; elles prennent un son obtus, et celles-ci, un son aigu. De cette manière *a* aigu se rapproche de *è* aigu, avec lequel il permute souvent, § 83, *i* bref devient *è* aigu d'une manière absolue; de même *ou* et *o* brefs ne sont plus distincts. Les longues se maintiennent pures, avons-nous dit, il en est ainsi au moins dans la prononciation orientale : *a, i, ou* sont les voyelles longues naturelles, *e, o* les voyelles longues par position. Si à ces sons on ajoute les aiguës ou brèves primitives *à, è*, car les nuances de *ou, o* brefs se confondent comme timbre avec celles de *ou, o* longs, on obtient la gamme de sept voyelles *á, à, é, è, i, o, ou*, en usage non seulement chez les Nestoriens, mais chez tous les Sémites où la coloration a fait sentir son influence, excepté cependant les Syriens occidentaux ¹. Chez ceux-ci en

du milieu où ils se produisent, quoique une fois créés, ils deviennent un rempart contre le mauvais parler. Si le vocalisme des Hébreux et encore plus des Araméens décèle une période d'altération avancée c'est que leur poésie et leur rythme remontent à une époque moins lointaine que ceux des nomades arabes.

1. M. J. N. P. Land, professeur à Leyde et l'auteur de l'ouvrage si justement apprécié des *Anecdota syriaca*, est le premier qui a reconnu pour l'hébreu que la coloration des voyelles s'est substituée au principe de leur quantité. V. *The principles of hebrew grammar by J. N. P. Land translated from dutch by R. Lane Pool*, London 1876, p. XVI à XVII et 44 et suiv. Mais il considère cette coloration comme un effet du principe de l'égalité de mesure des syllabes : « La quantité des voyelles, dit-il p. 44, ne se perdit pas d'un coup, mais s'effaça par degrés sous l'influence de

effet la coloration a atteint *a* long qui a été prononcé *o* et cette prononciation a entraîné la confusion de *o* et *ou*; ils ont confondu en outre la nuance *é* soit avec *è* soit avec *i*, de sorte qu'ils n'ont plus distingué que cinq voyelles *a à i e ou* ¹.

45. Les Syriens occidentaux connurent cependant les mêmes nuances entre les sons aigus et les sons obtus que leurs voisins orientaux, mais ces nuances s'effacèrent dans la suite et laissèrent peu de traces.

La coloration de *a* obtus en *o* était un fait accompli, quand les voyelles grecques furent employées pour la notation des voyelles syriaques, v. § 73; car dans ce système c'est *o* grec (omicron ou oméga) qui est le signe de *a* obtus syriaque. En était-il de même avant l'introduction de ce système, c'est-à-dire avant la seconde moitié du VIII^e siècle? On serait tenté de le nier, en considérant que Jacques d'Edesse dans les types qu'il inventa (v. notre planche III, spéc. 3 à 6) représentait *ā* par

ce sentiment rythmique qui exige que chaque syllabe, comme chaque pas dans la marche, ait à peu près la même durée. On chercha à remplacer la distinction de quantité dès qu'elle disparut, par une distinction de son. » La coloration n'aurait donc été qu'une conséquence médiate de l'égalité de durée des syllabes. Nous croyons au contraire que la coloration des voyelles est un phénomène euphonique, comme les autres modifications que subissent les consonnes ou les voyelles et que cette coloration substitua une différence de timbre à une différence de quantité des voyelles et entraîna en conséquence l'égalité de mesure des syllabes; il s'est passé à cet égard en araméen et en hébreu le même phénomène que dans les langues romanes. (V. *Compte-Rendu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 19 septembre 1879, lecture par M. Gaston Paris d'un chapitre préliminaire à une étude grammaticale du texte des serments de Strasbourg.*) La coloration des voyelles a lieu en effet en éthiopien et aussi en arabe vulgaire sans que la syllabe soit arrivée dans ces langues à l'unité de mesure.

1. La notation de *a* primitivement long de cette manière *ā* a l'avantage tout en indiquant la prononciation trouble et obscure de cette voyelle chez les Jacobites, de laisser voir au premier coup d'œil sa valeur grammaticale; elle évite en outre une double transcription pour répondre à la différence de prononciation des Orientaux et des Occidentaux. Du reste, même chez les Jacobites, cet *a* avait un son mixte entre *ā* et *ô*, comme nous allons le dire sous le paragraphe suivant.

On sait que la différence de prononciation qui existait entre les Jacobites et les Nestoriens pour *ā* se retrouve la même pour le *qāmeš* hébreu entre les juifs polonais et les juifs espagnols.

aleph; comme il prenait pour modèle l'écriture grecque, v. § 72, on est porté à conclure que *ā* syriaque répondait à *ā* grec qui était écrit par alpha. Cependant on chercherait vainement la cause d'un changement de prononciation aussi brusque.

Il est plus probable que, dès une époque reculée a obtenu dans le dialecte édessénien tenait le milieu entre *a* et *o*, à peu près comme l'*a* long des Suédois, de sorte qu'on pouvait le comparer à un *a*, si l'on envisageait plutôt sa valeur grammaticale comme le faisait Jacques dans sa grammaire, v. § 76, ou à un *o*, si on cherchait à exprimer sa prononciation exacte, ce qui était le but des Massorètes syriaques. Cette manière de voir semble confirmée par les transcriptions syriaques de noms propres pris du grec, comme ܐܘܪܝܢܐ ou ܐܘܪܝܢܐ Ἀγρίππας, ܐܘܪܝܢܐ ou ܐܘܪܝܢܐ Ἀκύλας, ܐܘܪܝܢܐ ou ܐܘܪܝܢܐ Ἀνδρέας etc.; le même échange entre aleph et waw se remarque dans les désinences des pluriels grecs ܐܘܪܝܢܐ ou ܐܘܪܝܢܐ de ἀρχή, ܐܘܪܝܢܐ ou ܐܘܪܝܢܐ de διαθήκη, ܐܘܪܝܢܐ ou ܐܘܪܝܢܐ de ἀήρ, où ܐܘ et ܐܘ répondent à *α* grec¹. On exprimait donc cet *a* tantôt par aleph et tantôt par waw².

46. Qu'autrefois les Occidentaux distinguaient *é* obtus de *i*, l'écriture en a conservé de nombreuses traces dans des mots comme ܐܘܪܝܢܐ pierre, ܐܘܪܝܢܐ fraude, ܐܘܪܝܢܐ juste, ܐܘܪܝܢܐ loup, ܐܘܪܝܢܐ respiration etc., que les Nestoriens prononçaient *képhá, zéphá, kéná, débhá, n'phéá*, prononciation conforme à l'écriture avec aleph, tandis que les Occidentaux prononçaient *kiphá, ziphá, kind, dibhá, n'phisá* (Barhébræus, l. c. p. 239, l. 11). L'aleph ne fut plus pour ceux-ci une *mater lectionis* convenable et on le remplaça quelquefois par un youdh qui était plus de saison, comme ܘܪܝܢܐ ; plus souvent par respect de la tradition on le maintint, mais on inséra après lui un youdh comme ܘܪܝܢܐ . Mais en général

1. Il est vrai qu'on a cru que l'écriture ܐܘ répond aussi à des terminaisons du pluriel *αι* ou *εις*; mais il est difficile de croire que le waw ait été pris pour un tel usage; des mots comme ܐܘܪܝܢܐ pour πράξεις, ܐܘܪܝܢܐ pour διακτητής, ܐܘܪܝܢܐ pour διάλυσις, ܐܘܪܝܢܐ pour διοσπολίτης (v. Payne-Smith, *Thes.* et Wright, *Catalog.*, 114a et b), sont de mauvaises écritures qui s'expliquent soit par un génitif ionien *ιος* ou la terminaison ordinaire *ος*. Mais Barhébræus (II, p. 20, vers 144) ne distingue que les terminaisons ܐܘ ou ܐܘ pour les pluriels de cette espèce répondant à des accusatifs grecs.

2. Comp. Hoffmann, *De Hermeneuticis*, Leipzig 1873, p. 147.

é s'est confondu chez eux avec è, notamment à la fin des mots ܟܳܝܳܠܳܐ ܩܳܠܳܟܳܐ , comp. aussi $\text{ܕܳܠܳܘܳܬܳܐ ܕܳܗܳܝܳܠܳܐ}$, etc. Le hêta grec fut aussi prononcé é par eux, comme l'indique l'écriture avec aleph, comp. ܟܳܠܳܐ ܠܳܡܳܝܳܢ , ܟܳܠܳܐ ܒܳܗܳܝܳܡܳܐ , ܟܳܠܳܐ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ , ܟܳܠܳܐ ܕܳܗܳܝܳܠܳܐ , surtout avec hé $\text{ܟܳܠܳܐ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ}$, tandis que l'écriture $\text{ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ}$ Φῆλιξ ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ Pώμη trahit une prononciation postérieure où hêta grec est devenu i en syriaque. En présence de ces écritures, on n'admettra donc pas que l'itacisme du hêta est venu en Syrie d'un dialecte grec où il existait, comme en béotien; les Syriens jacobites en sont bien les auteurs, puisque les Nestoriens prononçaient encore é le hêta grec².

47. Nous avons dit que les nuances de *ou* obtus et de *ou* aigu n'étaient pas tranchées; l'écriture ne les distingue plus ni chez les Occidentaux, ni chez les Orientaux et on a pu douter que les Syriens aient jamais prononcé *u*³. Cependant le passage de *ou* en è, *i* si fréquent, § 91, ne s'expliquerait guère sans cette prononciation intermédiaire. Nous possédons d'ailleurs quelques documents qui nous permettent de l'établir. Les fragments publiés par M. Wright de la grammaire de Jacques d'Edesse nous apprennent que celui-ci avait inventé trois types pour cette voyelle: deux exprimaient les sons *ou*, *o*, le troisième indiquant la nuance *u* apparaît dans les mots ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ prière, ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ copeau, ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ joie, ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ petite, ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ jeune chamelle etc. Que ce troisième type indiquait la prononciation aiguë *u*, voisine de *i*, quoique les Nestoriens prononçassent plutôt *o* dans ces noms, c'est ce qui apparaît clairement de sa

1. Sans doute le choix de σ dans ces mots au lieu d'aleph est dû à l'aspiration du φ et du ρ grecs, comme dans ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ , mais il n'en représente pas moins la voyelle é, comp. § 62 ci-après. Au temps de Jacques d'Edesse, ces hé ne se prononçaient plus, aussi cet auteur en blâme-t-il l'écriture dans sa lettre sur l'orthographe syriaque; mais Barhébræus, II, p. 25 comment., en rapportant cette opinion de Jacques d'Edesse, constate que c'est l'écriture en usage dans les anciens manuscrits. Il fait la même observation I, p. 205, l. 11 pour aleph, qui est l'écriture ancienne, et youdh celle moderne. Dans les inscriptions palmyréniennes ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ sans youdh indiquerait une prononciation è du hêta de Φῆλιξ, contra $\text{ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ} = \text{ܩܳܠܳܐܳܝܳܢܳܐ}$.

2. V. *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXIV, p. 91, not. 2.

3. Renan, *Éclaircissements tirés des langues sémitiques*, p. 20.

forme -¹ (plus tard signe de la voyelle *i*) et qui n'est autre que le η grec renversé. L'upsilon grec est généralement rendu en syriaque par un waw, bien plus rarement par un youdh². Cette preuve est encore confirmée par un passage de la grande grammaire de Barhébræus (I, p. 3, l. 11) : « Le Religieux (Jacques d'Edesse) comptait aussi huit voyelles, mais il retranchait le r'wāsā bref qui est nécessaire pour introduire entre "šāsā bref et "šāsā long un "šāsā moyen qui n'est pas nécessaire. Le "šāsā moyen se trouve dans ܠܘܝܝܢܝܢ *parcage*, comme le bref dans ܠܘܝܝܢܝܢ Edesse, mais cet "šāsā est évidemment bref »³. On voit qu'au temps de Barhébræus près de six siècles après Jacques d'Edesse, la prononciation aiguë s'était perdue. Cependant les moines karkaphiens, dans leurs travaux de Massore sur le nouveau testament, faisaient encore cette distinction, à en juger par la ponctuation ܠܘܝܝܢܝܢ *des petits poissons*⁴. Si on observe que dans tous les mots où cette prononciation est indiquée, les Nestoriens mettaient un point au-dessus du waw, signe chez eux de la voyelle *o*, on en tirera la déduction que cette prononciation forma un degré intermédiaire dans le passage de *o* en *ou* chez les Occidentaux ; et c'est avec raison, que d'après Barhébræus, Jacques l'appelait un "šāsā intermédiaire. On peut même supposer qu'avant de prendre le son aigu *i*, *u*, la voyelle *o* avait dû passer dans ces mots en *è*, suivant une permutation bien fréquente, § 91. Les Nestoriens en effet avaient cette prononciation, au moins dans les siècles de la décadence, car ils donnaient quelquefois au waw les points de *i* ou *è*, comme en témoigne le manuscrit de Bar 'ali qu'a publié en partie M. G. Hoffmann, ainsi : ܠܘܝܝܢܝܢ *fétide*, ܡܘܬܝܢ *ϰλητήριον* pl. ܡܘܬܝܢ *ϰλητήριον chyle* (voyez n^{os} 3436, 4593, 4630 et 4631). Dans d'autres mots, cette prononciation intermédiaire est notée par un point au-dessus du waw et un autre

1. V. notre planche III, spécimen 5.

2. Renan, l. c. Peut-être est-ce à cause d'une prononciation semblable, accentuée dans les mots ܠܘܝܝܢܝܢ, que ceux-ci sont écrits comme s'ils étaient prononcés *kèll*, *metèll*, comp. en éthiopien *kuello* ܠܘܝܝܢܝܢ.

3. V. Abbé Martin dans le *Journal Asiatique* 1875, 1^{er} sem., p. 169, corrigeant le texte reproduit dans le même journal 1869, 1^{er} sem., p. 463.

4. V. Abbé Martin, *Tradition karkaphienne* ou *La Massore chez les Syriens*, annex. tabl. IV, col. 3, le dernier mot de la colonne.

au-dessous : |ܐܦܥܥܥ| āpēpēs, |ܫܘܢܐ| chant, |ܩܪܘܒܝܐ| caroubier, |ܡܪܝܐܐܡܝܐ| amer, |ܡܘܨܝܩܝܐܘܬܐ| possibilité, |ܢܘܘܥܝܬܐ| nouveauté, |ܠܬܪܐ| lettre, |ܩܢܝܐ| genoux (v. n^{os} 1800, 2314, 3459, 3683, 4045, 6691, 6808)¹. En présence de ces divers témoignages, on ne devra donc pas s'arrêter à l'assertion d'Ewald qui dit dans ses *Abhandlungen zur orientalischen und biblischen Literatur* (Göttingen 1832, p. 79, § 28) : « Il n'y a aucune différence entre le point supérieur et le point inférieur du waw, et on ne rencontre jamais les deux points ensemble, comme l'enseignent à tort quelques grammairiens. »

48. Les Nestoriens distinguaient-ils des nuances de son, en dehors de leurs voyelles *á à é è i o ou* ?

M. l'Abbé Martin (*Syriens orient. et occident.*, p. 449), s'appuyant sur un passage de Barhébræus (I, p. 132, l. 6 et suiv.) pense que ceux-ci prononçaient quelquefois *o* l'*a* long. Dans ce passage, le célèbre grammairien dit que les Nestoriens prononçaient les verbes à la forme pa'el, qui avaient pour deuxième radicale un riš ou un 'é, tels que ܩܪܘܒܝܐ, non pas selon le p'thâhâ qui appartient grammaticalement à la première radicale, mais comme si cette lettre avait été marquée de z'qâphâ. Est-ce à dire qu'ils prononçaient *borekh*, *qorebh*, *ro'i*, au lieu de *barekh*, *qarebh*, *ra'i*, parce que la deuxième radicale ne pouvait être redoublée ? Non certes. Nous verrons plus loin, § 79, que l'oreille d'un Jacobite ne distinguait plus *a* obtus de *a* aigu et qu'ils ne saisissaient la différence de ces deux sons dans la prononciation orientale qu'autant qu'il y avait redoublement de la consonne suivante; dans ce cas, en effet, *a* était nécessairement aigu, puisque le redoublement n'avait pas lieu après *a* obtus (*a* primitivement long). Dans le passage en question, Barhébræus dit seulement que les Nestoriens prononçaient la première lettre des mots ܩܪܘܒܝܐ comme si elle avait été marquée de z'qâphâ, bien qu'elle le fût en fait de p'thâhâ, parce qu'ils ne faisaient pas entendre de redoublement de la deuxième radicale, comme ils le faisaient dans les autres radicaux. M. l'Abbé Martin ajoute :

1. En néo-syriaque la prononciation aiguë n'est pas inconnue. (V. Noeldeke, *Neusyrr. Gramm.*, p. 11, 12); en syro-palestinien on trouve aussi ponctué ܩܪܘܒܝܐ v. *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 452.

« On trouve, du reste, la même habitude chez leurs descendants d'Urmiah » (Nœldeke, *Gramm. der neusyrl. Spr.*, p. 7 et 8). Mais comme l'a parfaitement observé M. Nœldeke, cette prononciation *a* n'a lieu qu'avec des consonnes assombrissantes, v. § 40; elle est donc inhérente à la nature de ces consonnes et ne vient nullement de l'altération de la voyelle.

49. Si les Orientaux conservèrent les nuances de *a* obtus et *a* aigu, ils finirent par perdre celles de *é* obtus et *è* aigu. Dans les manuscrits anciens, les points qui distinguent ces voyelles sont placés exactement, selon qu'il s'agit de *e* primitivement long ou de *e* primitivement bref, mais dans les manuscrits des derniers siècles on remarque une confusion fâcheuse qui ne peut s'expliquer que par l'effacement des nuances de cette voyelle¹. Une semblable confusion règne aussi en néo-syriaque (Nœldeke, *Neusyrl. Gramm.* p. 9 à 10).

50. Nous avons montré sous le § 47 que les Nestoriens distinguaient encore *u* de *ou*; cette double prononciation venait sans doute d'une première distinction de *ou* obtus et *ou* aigu qui correspondait elle-même à celle de *ou* long et *ou* bref.

C'est donc par erreur que les anciens grammairiens enseignaient que le son *ou* indiquait *ou* long et le son *o*, *ou* bref. La vérité est que *ou* long naturel se maintient intact, comme *ܘܨܘܪ* *il se lèvera*, *ܘܨܘܪܝܢ* *feu*, *ܘܨܘܪܝܢ* *limite*, *ܘܨܘܪܝܢ* *chose*, *ܘܨܘܪܝܢ* *royaume*, à quelques nuances près; de même *o* long par position, comme *ܘܨܘܪܝܢ* *eux*, *ܘܨܘܪܝܢ* *ils tueront*, *ܘܨܘܪܝܢ* *meurtrier* etc. Mais, où il y a plus d'arbitraire, c'est quand il s'agit de *ou* bref dans une syllabe fermée ayant ou précédant l'accent tonique, comme *ܘܨܘܪܝܢ* *sainteté*, *ܘܨܘܪܝܢ* *action de conduire*, *ܘܨܘܪܝܢ* *merveille*, *ܘܨܘܪܝܢ* *pleurs* etc., à côté de *ܘܨܘܪܝܢ* *auge* *ܘܨܘܪܝܢ* *cantique*.

Dans les mots grecs, upsilon est généralement rendu par *ou* avec le point au-dessous du waw, et omicron ou omega par *o* avec le point au-dessus du waw, comme *ܘܨܘܪܝܢ* *δρος*, *ܘܨܘܪܝܢ* *δρος*, *ܘܨܘܪܝܢ* *δρος*, *ܘܨܘܪܝܢ* *δρος*; quelquefois cependant *ou* syriaque apparaît pour *o* grec, comme *ܘܨܘܪܝܢ* *μολος*, *ܘܨܘܪܝܢ* *μολος*.

1. V. Notamment l'édition de Bar'ali par M. Hoffmann.

bien pour les seconds. » Admettre que z'qâphâ comme signe de la diphthongue, était prononcé *o*, tandis que comme signe de voyelle il avait le son *á* est une pure fantaisie qui ne repose sur aucun fondement ¹. On objectera, il est vrai, que dans quelques noms cette ponctuation répondait à un *o* grec, comme ܡܘܨܝܘܫ = 'Iωσήφ du nouveau testament, mais la diphthongue *au* appartient étymologiquement à ce nom sémitique et apparaît également chez les Jacobites ܡܘܨܝܘܫ ou ܡܘܨܝܘܫ ; et on sait que les noms sémitiques qui figurent dans le nouveau testament, reprennent dans les versions syriaques leur forme sémitique.

On doit donc admettre que les Nestoriens prononçaient cette diphthongue *áu* avec *a* obtus, comme *ái* répondant à celle *ái* des Jacobites, quand elle était suivie d'une consonne, ܡܘܨܝܘܫ *yáumá*, et qu'ils la décomposaient en *aw*, quand elle était suivie d'une voyelle, comme ܡܘܨܝܘܫ *š'láwáthá*. Barhébræus, signalant la différence qui séparait les Orientaux des Occidentaux dans leur manière d'écrire cette diphthongue, non seulement ne dit pas qu'ils se distinguaient d'eux par la prononciation, mais il remarque que le *waw* vaut comme consonne ܡܘܨܝܘܫ , c'est-à-dire qu'il n'est pas simplement *mater lectionis*, ce qui aurait été le cas si les Orientaux avaient prononcé *o*; voici ses paroles qui méritent d'être citées (*Euv. gr.*, I, p. 229, l. 21 et suiv.): « Toute lettre qui précède *waw* consonne (litt. *waw* articulé ²)

1. M. l'Abbé Martin (*Syriens orient. et occident.*, p. 453) pour appuyer cette théorie dit 1° que c'est à cause d'une telle prononciation que z'qâphâ a pu être emprunté par les Occidentaux aux Orientaux pour noter leur *o* (*a* long primitif), mais nous avons vu § 45 que cet *o* se rapprochait assez de *a* pour qu'on pût lui donner le signe de cette voyelle, comme en effet Jacques d'Edesse la notait par aleph; il était tout naturel au surplus qu'en empruntant les points-voyelles, les Jacobites leur conservassent leur valeur grammaticale. La deuxième raison qu'il donne est que les Nestoriens prononçaient quelquefois *a* long comme *o*, ce qui n'est nullement prouvé, comme nous l'avons dit sous le paragraphe 48. Sa troisième raison que les Néo-Syriens possèdent une prononciation analogue, n'est pas plus concluante, puisque cette prononciation n'a lieu qu'avec des consonnes assombrissantes, v. le même paragraphe. Dire enfin que le son *a* du z'qâphâ « n'est peut-être pas le son primitif, mais qu'il y a eu déviation et transformation de *o* en *á* », n'est pas soutenable quand il s'agit de *a* long primitif.

2. ܡܘܨܝܘܫ dans ce sens est opposé à ܡܘܨܝܘܫ absorbé, comp. Barhébræus, I, p. 242, l. 24 et suiv.

prend chez nous p'thâhâ et chez les Orientaux z'qâphâ, que ce waw soit quiescent, comme dans $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$... etc., ou qu'il soit mû, comme dans $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$... Il faut en excepter quatre noms qui ont chez eux comme chez nous p'thâhâ devant waw-consonne quiescent, ce sont $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$, $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$, $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ et $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$! Dans ces mots qui sont des participes de verbes intransitifs avec *a* primitivement bref, les Nestoriens prononçaient *a* aigu, tandis qu'avec *a* obtus ces mots donnaient un autre sens. Barhébræus ajoute que malgré ces différentes écritures, leur prononciation restait la même, ce qui s'explique par ce que le waw n'étant pas redoublé, ce grammairien ne savait plus distinguer *á* de *à* dans la bouche d'un Oriental, v. § 79. En effet la double prononciation *áu* et *au*, possible dans le dialecte oriental, ne l'était plus dans le dialecte occidental, puisque *á* étant devenu *o*, z'qâphâ devant waw n'indiquait qu'*o* simple comme $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ = $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$. Au contraire les Nestoriens, comme nous l'avons dit, ne se servaient jamais, pour représenter *o* grec, de z'qâphâ mais du point au-dessus du waw. Mais que penser d'une ponctuation où le waw était en même temps précédé de z'qâphâ et accompagné d'un point supérieur ou inférieur, comme dans l'édition de Bar'ali par M. Hoffmann, $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ *gîte* n° 5510, $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ *gué* n° 2821, $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ *qui perd* n° 2821 ? Nous pensons que dans le manuscrit, relativement jeune (1557), qui a servi à cette édition, le z'qâphâ représente l'ancienne prononciation; le point supérieur ou inférieur aura été ajouté plus tard, lorsque la diphthongue eut passé en la voyelle *o*, *ou*; il y a là évidemment les signes de deux prononciations successives.

Enfin un dernier argument qui nous paraît décisif en faveur du maintien de la diphthongue *au* chez les Nestoriens jusqu'à leur décadence, est la non-aspiration d'une des muettes $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ après cette diphthongue, comme après la diphthongue *ai*, v. § 121. Il est en effet tout à fait exceptionnel que la muette ne s'aspire pas après la contraction de la diphthongue, comme dans le pluriel $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ *maisons*, hébreu $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ comp. ci-dessus $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$; l'aspiration dans ce cas est de règle, comp. $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ de $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$, $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$ pron. *àkh* etc.

1. Il faut ajouter le cas où *a* final se contractait avec la voyelle *ou* du pronom $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$, comme $\text{waw} \text{ } \overset{\cdot}{\text{waw}}$, v. § 109.

52. En dehors de ces trois diphthongues *ai ài au*, les Syriens en connaissaient-ils d'autres?

La diphthongue *oui* naît de la suffixation du pronom de la troisième personne masc. sing. à un nom ou à un verbe, comme **ܐܘܝܐ** *aboui*, son père, **ܐܘܝܢܐ** *ils le tuèrent*. Mais elle est limitée à ces cas, moins fréquente qu'en hébreu. Le mot **ܐܘܝܘܢܐ** *riboui* dont se servent les grammairiens maronites du Liban pour désigner les deux points du pluriel n'est pas syriaque; il a été emprunté à la terminologie des grammairiens juifs ¹.

53. On s'est demandé si les Syriens prononçaient comme nous la diphthongue *eu* (v. Merx, *Gramm. syr.*, p. 43 adnot. 2). Le concours de ces deux voyelles dans une syllabe est rare en syriaque. Il naît notamment de la suffixation du pronom personnel dans les verbes, comme **ܐܘܝܢܐܘܢܐ** ou de la contraction du pronom **ܐܘܝܢܐ** avec un *é* qui précède, comme **ܐܘܝܢܐܘܢܐ**. Prononçait-on *nègreu z'kheu* ou *nègrèu z'kheu*? La même question se pose quand *i* précède *waw* dans les formes verbales, comme **ܐܘܝܢܐܘܢܐ**; doit-on prononcer *nèqt'liv* ou *nèqt'liou*? Les moines karkaphiens ponctuaient, comme pour les autres diphthongues, en rapprochant les signes des deux voyelles de la manière suivante **ܐܘܝܢܐܘܢܐ** ou en les plaçant de gauche à droite **ܐܘܝܢܐܘܢܐ**? Mais si cette notation vise une diphthongue, elle ne tranche pas en faveur d'une prononciation *eu*, *iou*, ou d'une prononciation *ew*, *iw*, car les Grecs qui servaient de modèle, prononçaient *eu*, *iw* leurs diphthongues *eu*, *w*. La question n'a au fond qu'une im-

1. En syriaque cette diphthongue ne se maintient pas dans le corps du mot, v. § 104, 3°. Mais en palmyrénien (v. n° 15 et sans doute n° 16 du recueil de M. de Vogué), on la rencontre dans le mot singulier **ܐܘܝܢܐܘܢܐ** *venue* (v. Noëldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXIV, p. 94 et Merx dans id. XXII, p. 677 et *Gramm. syr.*, p. 132). Ce mot se trouve encore avec ce sens, **ܐܘܝܢܐܘܢܐ** *lors de sa venue (de Jésus) vers nous*, dans un des hymnes syro-palestiniens publiés par M. Land dans ses *Anecdota syriaca*, IV, p. 197 du texte l. 15 de la 2° col.

2. V. Merx, l. c. et Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 398; Wright, *Catal.*, p. 112a et 113a; comp. G. H. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, p. IX, qui veut voir dans la ponctuation **ܐܘܝܢܐܘܢܐ** une prononciation plus ancienne et plus pleine que **ܐܘܝܢܐܘܢܐ**. Nous croyons que la prononciation était la même, mais la première ponctuation voulait être plus exacte et indiquer que le *waw* n'était pas quiescent.

portance secondaire, et, à défaut de preuves contraires, on devra s'en tenir à la prononciation reçue *ew, iw*¹.

54. *Des demi-voyelles ou voyelles furtives.* Ce serait une erreur d'induire de l'absence des semi-voyelles dans la Massore syriaque et du silence des grammairiens, que l'araméen était trop lourd pour distinguer ces nuances délicates de voyelles, que les Massorètes hébreux ont notées au moyen de leur *š'wâ* mobile, simple ou composé. Non seulement la composition de la syllabe suppose nécessairement l'existence d'une semi-voyelle, espèce de *e* ouvert que nous notons dans la transcription des mots par une virgule, mais cette demi-voyelle était elle-même susceptible des diverses nuances à *e* où, quand elle se prononçait avec une emphatique, gutturale ou palatale. Les voyelles adjuvantes qui facilitent la prononciation de deux consonnes qui se suivent sans voyelle propre, celles qui servent en poésie à compléter la mesure des vers ne sont que des voyelles furtives qui dans certains cas ont pris l'ampleur d'une voyelle pleine. On s'explique de même la présence d'une voyelle qui apparaît devant une liquide ou une gutturale, quoique étrangère à la forme du mot, comme *حَصْنَمَ* pour *حَصْنَمَ*², *كَمَلَمَ* pour *كَمَلَمَ*³, *صَمَمَ* pour *صَمَمَ*⁴. Le *š'wâ* était noté autrefois d'une manière régulière par un point au-dessous de la consonne, v. § 65. Nous verrons sous les §§ 98 et 143 à 147 dans quels cas ces demi-voyelles existaient et faisaient sentir leur influence sur la prononciation des mots.

CHAPITRE IX.

De la désignation des voyelles au moyen des consonnes | o u.

55. L'araméen se distingue de l'hébreu ancien et du phénicien par un usage plus large des consonnes | o u comme *matres*

1. L'hébreu *קמלתי* ne peut être invoqué ici, car cette langue ne possède pas de vraies diphthongues.

2. Ewald, *Abhandlungen zur orient. und bibl. Literatur*, p. 83, note.

3. V. *Notes marginales* à la suite de la *tradition karkaphienne* par M. l'Abbé Martin, p. 11, l. 3.

4. Barhébraeus, l. c. I, p. 199, l. 21. Le palestinien écrit par *waw* ou bref dans une syllabe ouverte, ce qui d'après le syllabisme araméen doit s'entendre d'un *ḥaṭeph kāmēs*; de même *youth* pour *ḥaṭeph-ségol*, comme dans le talmud de Jérus. *מיריבא* correspond à *صلم* orient, v. § 98 ci-après.

lectionis. On doit cependant reconnaître que leur fréquence est en raison directe de l'âge des documents. Les inscriptions du commencement de notre ère montrent une sobriété beaucoup plus grande que les manuscrits syriaques plus modernes où domine avant tout le souci de la clarté.

Dans les inscriptions de Palmyre du premier siècle¹ les voyelles brèves ne sont jamais exprimées, si on en excepte dans quelques cas l'omicron grec; mais nous verrons sous le § 93 que cet *o* était souvent confondu par les Syriens avec l'oméga. Dans le corps du mot on rend par waw ou youdh *ōū*, *ī*, ordinairement *ō*, *ē* venant d'une diphthongue; on n'exprime pas un autre *ē* ni *ā*; à la fin du mot *ī*, *ōū* sont désignés par youdh waw, *ā* par aleph et quelquefois par hé, *ē* venant d'une diphthongue par youdh ou aleph, un autre *ē* par aleph ou hé.

Le syro-palestinien montre un système déjà plus développé²: non seulement *ā* mais aussi *ā̄* sont quelquefois indiqués par aleph dans le corps du mot; il est vrai que *ē*, *ī*, à cette place, ne sont pas exprimés d'une manière constante, mais *ou* l'est régulièrement, à de rares exceptions près, sans distinction de longues ou de brèves.

En syriaque les voyelles avaient achevé leurs dernières évolutions phonétiques et le système de leur notation par les semi-voyelles avait reçu son complet développement au V^e siècle, époque à laquelle remontent les plus anciens manuscrits³. A partir de cette époque le système du point diacritique, qui fera l'objet de notre chapitre suivant, va prévaloir et attirer l'attention des grammairiens. Cependant une saine écriture des *matres lectionis* ne fut pas perdue de vue, car si celles-ci étaient moins nécessaires pour la prononciation exacte des mots, elle importait encore à leur étymologie et à la distinction des formes. Ainsi au VII^e siècle, Jacques d'Edesse établit sur ce sujet des règles auxquelles se conforment les écrivains occidentaux qui le suivent (voyez sa lettre sur l'orthographe).

56. Voici l'écriture consacrée par l'usage : *ā* et *ā̄* ne sont pas

1. V. Nœldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXIV, p. 87 à 93.

2. Nœldeke, l. c. XXII, p. 447.

3. L'écriture des semi-voyelles ne tient pas compte de la quantité des voyelles, car *a* même long n'est jamais écrit, au contraire *ou* même bref l'est toujours, ce qui prouve que toute distinction à cet égard avait disparu.

écrits dans le mot¹; à la fin du mot *â* est écrit par aleph. Là où aleph dans un mot paraît figurer *à, â*, il faut admettre que dans l'esprit des grammairiens, cet aleph est consonne et représente un *hamza*, comme *صَحَابًا* ou *صَحَابًا* *soulier* (racine *ص*), *لُحَى* ou *لُحَى* *moustache* (racine *ل*, comp: *بُحَى* *bouche*)². Dans les participes actifs des verbes 'ain-waw, comme *قَائِمًا* pron. *qâyèm*, aleph ne représente pas *â* mais il est le *hamza* qui maintient l'hiatus entre deux voyelles et appartient à une prononciation ancienne *qâ'em*, v. § 107; ainsi par assimilation à ces racines, les racines double 'ain ont un aleph pareil, comme *خَائِفًا* (racine *خ*), comp. *خَائِفًا* *humble* (racine *خ*). Il faut donc se garder de penser que dans *مَرَّوْنَا* *ils m'ont appelé*, aleph représente la voyelle *a*, car on rencontre deux autres formes plus usuelles : *مَرَّوْنَا* et *مَرَّوْنَا*; la première indique la prononciation primitive avec hamza *q'ra'oun*, la deuxième une prononciation secondaire *q'rawoun*, v. § 106. L'écriture *مَرَّوْنَا* concilie la nouvelle prononciation avec l'étymologie (rac. *قَرَأَ*) suivant un procédé que nous avons déjà vu employer pour les mots de la forme *مَرَّوْنَا*, v. § 46. La même observation s'applique à toutes les autres formes analogues, comme *فُكْحَةٌ* *plénitude* comparé avec *فُكْحَةٌ* d'une part et *فُكْحَةٌ* d'autre part; ainsi les noms hébreux *מִיכָאֵל מִיכָאֵל מִיכָאֵל מִיכָאֵל* décèlent une prononciation *You'el, s'mou'el, hëzqi'el, mika'el* antérieure à celle *Youyèl, s'mouyèl, hëzqiyèl, mikayèl*³.

57. *i* naturel est toujours écrit par youdh. Dans un certain nombre de mots où les Occidentaux prononçaient *i* une ancienne voyelle *é*, l'écriture n'était généralement pas modifiée; on conservait l'orthographe défective ou avec aleph, comme

1. Les exceptions sont assez rares, *لَاطًا* et *لَاطًا* fut. aph'el de *لَاطًا* *éthpa'al* du même verbe, *فُكْحَةٌ* *فُكْحَةٌ* *فُكْحَةٌ* etc., où aleph sert à distinguer le pa'el ou l'aph'el des formes plus simples du p'al.

2. L'écriture *صَحَابًا* *quatre-vingt* indique, il est vrai, une prononciation *t'mânaïn* (Nœldeke, *Mand. gramm.*, p. 22); mais cette écriture ne fut possible qu'à cause de celle de *صَحَابًا* *huit*; on la trouve dans Land, *Anecdota syriaca*, I, p. 45 à 48 passim et la lettre de Jacques sur l'orthographe § V, p. ٣٥, l. 4, édition Martin.

3. V. Barhébræus, l. c. I, p. 205, dern. ligne. Les Nestoriens prononçaient *Youwel, smouwel* etc., v. id. p. 208, l. 22.

mater lectionis, suivant les distinctions que nous allons indiquer sous le paragraphe suivant; quelquefois aussi cette prononciation était marquée par un youdh, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, § 46.

58. è représentant *i* bref n'était pas écrit. é des Orientaux, *i* ou è des Occidentaux, § 46, représentant *e* long, était écrit par aleph : ܠܝܘܝܢ rois, ܠܝܘܠܝܢ découvert, ܠܝܘܢܝܢ celle-ci, ܠܝܘܢܝܢ comme, ܠܝܘܢܝܢ chez moi, ܠܝܘܢܝܢ embûches, ܠܝܘܢܝܢ fête, ܠܝܘܢܝܢ fruit, ܠܝܘܢܝܢ il sera sec, ܠܝܘܢܝܢ il enfantera etc., où les Nestoriens prononçaient dans tous les cas é. Chez les Occidentaux la prononciation è au lieu de *i* avait lieu aussi dans ܠܝܘܢܝܢ fleche, ܠܝܘܢܝܢ nombril, ܠܝܘܢܝܢ natte, que quelques-uns d'entre eux prononçaient cependant *girâ*, *širâ*, *šiphâ* (Barhébræus I, 23, dern. ligne) et dont la forme ancienne était *gërra*, *šërra*, *šëppa* (comp. ܠܝܘܢܝܢ صَعَّة سَرَّة جَرَّة), mais l'écriture par aleph indique que le redoublement avait disparu de bonne heure dans ces mots.

è était écrit par youdh, lorsqu'il venait d'une diphthongue ou de *a* *o* longs, §§ 82 et 84, ܠܝܘܢܝܢ maison, ܠܝܘܢܝܢ ceux-ci ou celles-là, ܠܝܘܢܝܢ elles ont tué etc.; é *i* était représenté par youdh dans les mots ܠܝܘܢܝܢ , ܠܝܘܢܝܢ .

L'écriture défective pour é *i* avait lieu dans quelques mots : ܠܝܘܢܝܢ tête², ܠܝܘܢܝܢ puits, ܠܝܘܢܝܢ église, ܠܝܘܢܝܢ figuier, où la voyelle venait de *ä* *ë*, § 83; ܠܝܘܢܝܢ fém. ܠܝܘܢܝܢ autre, de *ä*, § 87; ܠܝܘܢܝܢ nuit, ܠܝܘܢܝܢ œuf, de la diphthongue *ai*, comp. ܠܝܘܢܝܢ نَيْبَةُ لَيْل, ajout. ܠܝܘܢܝܢ en leur présence de ܠܝܘܢܝܢ (Barhébræus, l. c. p. 233, l. 11). Elle était de règle dans certaines formes qui laissaient tomber une liquide radicale, comme ܠܝܘܢܝܢ fumier, ܠܝܘܢܝܢ chaîne, ܠܝܘܢܝܢ cymbale, de ܠܝܘܢܝܢ *qëlq'lâ*, ܠܝܘܢܝܢ *šëlš'lâ*, ܠܝܘܢܝܢ *šëlš'lâ*, § 110d. é à la fin du mot se maintenait chez les Jacobites comme chez les Nestoriens et était figuré par aleph, ܠܝܘܢܝܢ rois, ܠܝܘܢܝܢ il découvrira etc.

1. Les manuscrits jacobites soigneusement ponctués portent souvent des traces de l'hésitation qu'il y avait entre ces deux prononciations. V. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, Vorber. VI.

2. Cette écriture sans youdh est blâmée par Jacques d'Edesse dans sa lettre sur l'orthographe syriaque, éd. Martin, p. ٤, l. 12; éd. Philipps, p. ٥, l. 4 et suiv. Les Occidentaux prirent l'habitude d'écrire le youdh, tandis que les Orientaux qui prononçaient rés conservèrent l'écriture défective, v. Barhébræus, I, p. 233, l. 13.

59. *o* ou sont toujours exprimés par un waw qu'ils viennent de voyelles longues ou brèves. Il n'y a d'exception que pour les deux mots و et و dont l'écriture déficiente est de beaucoup plus fréquente que l'écriture pleine, sans que cependant on puisse établir à cet égard une distinction sur l'âge ou la source des manuscrits ¹.

60. Les diphthongues *ai* *di* sont figurées par youdh; *au* par waw; *èw iw* par youdh suivi de waw.

61. Les exemples que nous avons donnés sous les §§ 46 et 56 montrent clairement que l'on se faisait un devoir de conserver l'orthographe ancienne, tout en insérant dans les mots de nouvelles *matres lectionis* qui indiquaient les modifications survenues dans la prononciation. En vertu de ce principe, les semi-voyelles ا و continuèrent à être écrites, lorsqu'elles devinrent quiescentes, qu'elles fussent radicales ou seulement *matres lectionis*. En ce qui concerne aleph, voici quelques exemples à ajouter à ceux du § 56 : ا ا *ennemi*, ا ا *haine*, ا ا *cent*, ا ا *nombreux*, ا ا *nombreuse*, ا ا *multitude*, ا ا *concombre* etc. Youdh et waw, signes de désinences tombées, sont également maintenus par l'écriture pour l'intelligence des formes, comme ا ا ا ا etc.

Jacques d'Edesse nous a transmis quelques règles à cet égard dans sa lettre sur l'orthographe syriaque, où il se montre aussi soucieux de la distinction des formes que de l'étymologie. Les mots ا ا *hier*, ا ا *avant-hier*, doivent être écrits, dit-il ², sans youdh à la fin du mot, de peur qu'on ne confonde le premier avec le verbe ا ا . Cependant cette recommandation ne fut pas suivie et on continua d'écrire le youdh, à l'exemple des adverbes ا ا ا ا ³.

Les Syriens orientaux réglèrent leur orthographe plutôt sur la prononciation que sur l'étymologie; ils n'écrivaient pas le youdh ni le waw quiescent, signe du pluriel dans les verbes ⁴,

1. V. Ewald, *Abhandlungen zur orient. und bibl. Literatur*, p. 97, note 1; Merx, *Gramm. syr.*, p. 35.

2. V. éd. Martin ? l. 1; éd. Philipps } l. 4.

3. Barhébræus, I, p. 203, l. 2. Du reste l'écriture avec youdh était celle des anciens manuscrits, comme le rappelle Barhébræus, II, p. 25 comm., à propos de la réforme de Jacques.

4. V. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 463, et Barhébræus, I, p. 243, l. 11; J. D. Michaelis, *Abhandl. von der syr. Sprache* dans sa

ainsi $\text{حَص} \text{لِقا}$ au lieu de $\text{حَص} \text{لِقا}$. Ils laissaient aussi de côté le youdh de la troisième pers. fém. sing. du futur حَص au lieu de حَص !

Les formes singulières de la suffixation du pronom de la troisième personne, comme $\text{حَص} \text{لِقا}$ 'abdan, $\text{حَص} \text{لِقا}$ *nèq'läw*, $\text{حَص} \text{لِقا}$ *nèqrèw*, $\text{حَص} \text{لِقا}$ *nèqräi*, $\text{حَص} \text{لِقا}$ *nèq'lounäi* etc., ne sont pas dues à deux prononciations différentes qui se seraient succédées comme on pourrait être tenté de le croire, en se reportant à ce que nous avons dit plus haut; non, l'écriture ح n'a pas d'autre objet que de reproduire pour l'œil le suffixe, qui en s'agglutinant avec le nom ou le verbe était devenu méconnaissable ².

63. C'est surtout dans la transcription des noms étrangers que les grammairiens et les auteurs s'ingénierent à exprimer les voyelles de la manière la plus complète. Là aleph représente non seulement *e* mais aussi *a*, que ces voyelles fussent brèves ou longues. On comprend en effet que le lecteur, transporté sur un terrain qui lui était inconnu, avait besoin d'être guidé plus sûrement.

Cette abondance de *matres lectionis* qui fait encore défaut dans les inscriptions de Palmyre apparaît déjà dans la P'sittä, comme $\text{حَص} \text{لِقا}$ *ἀντιόχεια*, $\text{حَص} \text{لِقا}$ *Θωμάς*, $\text{حَص} \text{لِقا}$ *πικιδία*, quoique

Chrestomathie, p. 111. La chute du waw apparaît déjà dans les inscriptions de Palmyre חַח au lieu de חַח ; elle est fréquente dans les talmuds, où même le waw passe devant la dernière radicale, v. Luzzatto, *Elementi*, p. 79, § 69.

1. V. Barhébraeus, I, p. 90, l. 2 et II, p. 47, *Comment.* Dans ce dernier endroit, ce savant auteur attribue l'écriture du youdh chez les Jacobites à Jacques d'Edesse. Cette assertion semblerait confirmer l'opinion de ceux qui pensent que dans cette forme le youdh était purement diacritique et n'avait jamais été prononcé : v. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 463, note 2, et les auteurs par lui cités, et Merx, *Gramm. syr.*, p. 119. Mais M. Nöldeke a rejeté cette hypothèse par la raison que ce youdh se retrouve non seulement en samaritain mais aussi en palestinien (*Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 491). Une écriture ancienne חַח au lieu de חַח vise le son aigu de la voyelle et peut-être le redoublement de noun qui suit.

2. La ponctuation des Targoums חַח qui se retrouve dans l'araméen biblique et en hébreu dans le psaume 116, 12 est artificielle, *contra* Ewald, 638, note 2.

par la prononciation. C'était là, même pour un indigène, un sujet d'embarras qui attira l'attention des grammairiens; on trouve en effet un certain nombre de traités sur les vocables semblables par la forme mais distincts par le sens $\text{صَدَّ قُلٌّ يُصْنَدُ}$ $\text{صَدَّ قُلٌّ يُصْنَدُ}$. Ces traités avaient pour principal objet d'assurer une lecture exacte et normale du texte des livres sacrés et on ne peut douter que les débuts de la Massore syrienne portèrent sur ce point.

Le moyen le plus simple d'indiquer les différentes prononciations d'un même mot était de placer un point auprès de ce mot suivant diverses positions. Ce point, on le trouve dans les plus anciens manuscrits, ceux du V^e siècle, mais son usage remonte au moins un siècle plus haut, au temps de St.-Ephrem. Un passage bien connu de ce père de l'église syriaque dit au sujet du mot مَصْنَعٌ *ânes* ce qui suit¹ : « Il faut savoir que jusqu'ici nous avons lu dans les deux testaments *hemré* et non *h'mâré*, comme le prétendent quelques ignorants. » Ce passage dont l'authenticité n'a pu être révoqué en doute par des arguments sérieux² ne s'explique que par la présence d'un point diacritique dans les manuscrits de cette époque, puisque le mot مَصْنَعٌ , qu'on le prononçât d'une manière ou de l'autre, avait la même forme.

M. Ewald est le premier qui dans ses *Abhandlungen zur orientalischen und biblischen Literatur* (p. 60 et suiv.) reconnut avec une singulière perspicacité la nature de ce point et en décrivit les diverses applications.

64. Un point unique n'offrait que deux positions pour indiquer la voyelle qui meut une consonne : il pouvait être placé au-dessus ou au-dessous de la consonne. Les voyelles furent donc divisées en deux classes : les voyelles hautes *â* à *o* furent marquées du point supérieur, les voyelles basses *i* à *é* par le point inférieur, ainsi : قُص *qui*, اَنَد *année*, اَص *agissant*, مَن *père*, pron. *man*, *šattâ*, *'âbhdâ*, *yâlohd*; mais د *de*, سَم *sommeil*, عَص *esclave*, عَن *enfant*, pron. *mèn*, *šenthâ*, *'bhèdh*, *yalloudh*. Les

1. St.-Ephrem, *Op. syr.*, I, p. 184.

2. V. Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens* dans le *Journ. Asiat.* 1875, 1^{er} sem., p. 92. On ne saurait être surpris de trouver établi l'usage du point diacritique à cette époque, puisqu'au deuxième siècle déjà le point du *riš* sert à distinguer cette lettre du *dâlath* dans les inscriptions de Palmyre.

diphthongues *ai ai au* étaient considérées comme voyelles hautes et se distinguaient de cette manière des voyelles *i, ou*, ܐܝ ; *chasseur*, ܠܥܘܢܐ *leçon*, ܘܢܐ *celle-là*, ܘܢܐ *celui-là*, pron. *ṣayyādhā*, *q'rāitā*, *hāi*, *hau*, mais ܠܥܘܢܐ *chassé*, ܠܥܘܢܐ *poutre*, ܘܢܐ *elle*, ܘܢܐ *lui*, pron. *ṣidhā*, *q'rīthā*, *hi*, *hou*. Tel est ce point dans sa simplicité originiaire : IL A UNE VALEUR PHONÉTIQUE ET NON PAS SEULEMENT CONVENTIONNELLE OU DIACRITIQUE. Il était cependant insuffisant, car deux mots de même forme pouvaient avoir chacun une voyelle haute ou basse comme ܠܥܘܢܐ qui prononcé *bāryāthā* signifie *créées*, et *bāryāthā* a le sens de *créantes*; ܘܢܐ était susceptible de quatre prononciations : *émar* (chez les Occidentaux *imar*) *je dirai*, *émar il a dit*, *amar il a rendu amer* et *émmar agneau*.

65. Ce système de ponctuation reçut alors un développement nécessaire, où le principe de la distinction des voyelles suivant leur timbre fut tempéré et modifié par celui de l'analogie et de l'antithèse. Un mot avec un suffixe reçut la même ponctuation que le radical, malgré le changement de la voyelle, ainsi ܠܥܘܢܐ *esclave*, et les noms de cette forme avaient le point inférieur comme leur radical ܠܥܘܢܐ , de même ܠܥܘܢܐ *pleurs*, ܠܥܘܢܐ *songe* avaient le point sous la deuxième radicale, parce qu'ils étaient formés de ܠܥܘܢܐ ; ܠܥܘܢܐ *crime* eut le point inférieur malgré la diphthongue par antithèse à la forme plus lourde ܠܥܘܢܐ *criminel*, car une diphthongue se décompose facilement en voyelle basse, *état absolu* ܠܥܘܢܐ ; ܠܥܘܢܐ *nouveau* a le point en bas du hêth comme venant de ܠܥܘܢܐ où la gutturale a un *š'wā* ou *e* ouvert, tandis que le féminin ܠܥܘܢܐ *nouvelle* a par antithèse le point en haut, l'état absolu étant ܠܥܘܢܐ (v. Barhébræus, I, p. 242, l. 2).

Souvent en effet on indique par un point inférieur le *š'wā* mobile pour le distinguer d'une voyelle pleine appartenant à une autre forme, ainsi ܠܥܘܢܐ opposé à ܠܥܘܢܐ , ܠܥܘܢܐ *devant* ou ܠܥܘܢܐ *précéder*, mais ܠܥܘܢܐ *préposer*, ܠܥܘܢܐ *être debout*, ܠܥܘܢܐ *constituer*; le mot ܠܥܘܢܐ *quelque chose* a le point supérieur pour avertir que le premier mim a une voyelle pleine et non pas un *š'wā*. Il devint aussi de règle de marquer d'un point supérieur la consonne *l*, quand elle devait être articulée et d'un point inférieur quand elle cessait de l'être, ܠܥܘܢܐ *moi*, *j'agis*¹.

1. V. Barhébræus, I, p. 245, l. 20. Analogue est le point au-dessus d'aleph dans quelques manuscrits nestoriens, pour marquer que cet aleph

66. A ces extensions du point diacritique se rapporte le double-point du pluriel et du *m'pagg'dhânâ*.

Toutes les fois que le pluriel ne se distingue pas du singulier comme مَلِك qui prononcé *malkâ* signifie *le roi* et *malké* *les rois*, on met deux petits points horizontaux au-dessus de l'une des consonnes du mot au pluriel مَلِكًا *malké*. Mais cette règle est susceptible de diverses applications qui méritent d'être traitées à part. Voir chapitre XXIII ci-après.

67. Quant au double point appelé *m'pagg'dhânâ*, مِطَّ qui *refrène* ou *retient*, il avait pour objet de distinguer la troisième personne fém. sing. du prétérit مِطَّ de la deuxième qui avait le point supérieur مِطَّ et de la première qui avait le point inférieur مِطَّ . Cette ponctuation prouve que l'*a* de *qêlath* s'infléchissait dans la prononciation vers le son de *è* et formait une nuance intermédiaire qui était *refrénée*, maintenue entre *à*, *è*. Jacques d'Edesse qui avait classé les consonnes en *épaisses*, *tenues* et *moyennes*, v. § 18, renouvelle cette division pour les voyelles dans un fragment publié par M. l'Abbé Martin à la suite de la lettre sur l'orthographe, § II, p. 6 (comp. éd. Philipps, p. 7). Le point en haut suivant lui désigne une voyelle épaisse, le point en bas, une voyelle tenue et le *m'pagg'dhânâ* une voyelle intermédiaire¹. Cette prononciation infléchie était commune aux Nestoriens, quoiqu'ils ne fissent pas usage du *m'pagg'dhânâ*, car ils se servaient dans ce cas des deux points de la voyelle مِطَّ . Le syro-palestinien employait aussi ces deux points pour distinguer un *e* intermédiaire entre *a* et *i* (v. Nœldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 452)². Le

doit avoir la force d'un hamza par réaction contre la prononciation de cet aleph comme *youth*, prononciation qui s'était généralisée chez les Jacobites, § 104, ainsi قَات قَات *qâ'em*, *ta'el* et non *qâyem*, *tayel*; de même en hébreu קָט et קָט pour mettre en garde contre une prononciation vulgaire *yabiyou*, *rouyou*, contra Ewald, *Abhandlung.*, p. 89, § 42 et *Lehrb. d. hebr. Spr.*, § 21e. De même le ט suffixe de la troisième personne fém. sing. porte le point en haut pour indiquer que cette gutturale a toute sa force; ce point répond au *mappiq* hébreu.

1. Cette division montre que Jacques avait encore le sentiment de la valeur phonétique du point usité pour la notation des voyelles.

2. C'est à cause de cette tendance de *à* à s'infléchir que cette voyelle est appelée مِطَّ par le grammairien Jacques de Tagrith ou de Mar

m'pagg'dhânâ servit quelquefois aussi à distinguer le féminin singulier des noms à l'état construit, comme **مَلِكَة مَعْتَبَة** *mal-kath s'mâyâ, la reine des cieux* (Ewald, *Abhandl.*, p. 102, § 57). Mais il fut étendu ensuite aux cas où il y avait lieu de distinguer une troisième prononciation d'un mot, dont le point supérieur et le point inférieur indiquaient deux premières formes, alors même que cette troisième prononciation n'était pas phonétiquement l'intermédiaire entre les deux autres, ainsi : **بَرَّ** *bâré, créant*, **بَرَّ** *b'râ, il créa*, **بَرَّ** *b'ré, créé*; **أَدَّ** *audé, je confesserai*, **أَدَّ** *audâ, confesse*, **أَدَّ** *oudhâ, tison*; on distinguait ainsi : **أَتَّ** *il vint*, **أَتَّ** *je viendrai*, **أَتَّ** *signe*; **أَدَّ** *il dit*, **أَدَّ** *je dirai*, **أَدَّ** *il a rendu amer*; **أَحَّ** *gémissement*, **أَحَّ** *gémissante*, **أَحَّ** *qui fait gémir* etc. (Barhébræus I, p. 245, l. 21 et suiv.); **مَنَوَّ** *manou, qui est-ce* se distinguait par le m'pagg'dhânâ de **مَنَوَّ** *mânou, qu'est-ce*, qui avait le point supérieur (id. p. 245, l. 18). D'autres fois une troisième forme se distinguait de deux autres par l'absence de points, ainsi : **بَرَّ** sans point-voyelle se prononçait *b'râkh, génuflexion*, tandis que **بَرَّ** *b'rakh* signifiait *il s'est agenouillé* et **بَرَّ** *barèkh, il a béni*. Le nom du prophète Élie **إِلَّ** se distinguait des trois autres prononciations que nous avons indiquées par l'absence du point (id. p. 245, l. 5 et suiv.).

68. La réforme grammaticale de Jacques d'Edesse porta principalement sur la position des points sur les mots, à en juger par sa lettre sur l'orthographe; il écrivit sur ce sujet des *traités de points* **مُصَدِّقَاتُ مَعْنَى** auxquels Barhébræus renvoie dans sa grande grammaire (p. 246, l. 17). En principe un mot ne recevait qu'un seul point dont la position au-dessus ou au-dessous, en avant ou en arrière de la consonne n'avait rien d'arbitraire, quoiqu'en disent les grammairiens des derniers siècles qui ne s'expliquaient pas les anomalies apparentes de cette prononciation (v. Barhébræus, p. 245, l. 2 à 10). Il régnait cependant une certaine latitude sur le choix de la consonne auprès de laquelle on mettait le point, quand il ne devait pas en résulter de confusion, ainsi **مَلَّ** ou **مَلَّ** recevait indifféremment le point sous l'une des trois radicales; le participe

Mathai (v. les passages cités par M. l'Abbé Martin dans *Syriens orient. et occident.*, p. 439 et *La Massore chez les Syriens*, p. 153), et que les Nestoriens la notent par un point haut et un point bas ÷.

pa'el طَاف avait le point au-dessus du mim, parce que ce verbe ne formait pas d'aph'el, mais طَاف avait le point au-dessus du semkath, parce que ce verbe avait l'aph'el طَاف (Barhébræus, p. 245, l. 11).

Les deux points du *m'pagg'dhânâ* étaient d'abord restreints à quelques mots ambigus; mais dans les verbes il eut une application bien plus fréquente, parce que les formes sont plus nombreuses que pour les noms. On ne se fit donc pas faute de marquer de deux points deux voyelles d'un même mot, toutes les fois qu'il paraissait nécessaire de le faire, ainsi إِثْپَانِي *èthpanni, il fut répondu*, إِثْپَانِي *èthpannâi, sois répondue*, par distinction de إِثْپَانِي *èthp'ni, il s'est retourné* (Barhébræus, p. 246, l. 7).

On finit par établir de cette manière des règles complètes dont voici le résumé:

Prétérit 3^e pers. sing. masc. طَاف avec faculté de porter le point sous la deuxième ou la troisième radicale.

3^e pers. sing. fém. طَاف , quelquefois l'un des deux points est omis.

2^e pers. sing. طَاف , fém. طَاف .

1^{re} pers. sing. طَاف .

Le point peut également avancer près de la deuxième ou de la troisième radicale.

Les personnes du pluriel ont le point inférieur, excepté la deuxième qui n'en a pas.

Le futur a aussi le point inférieur طَاف , طَاف , طَاف , excepté la première qui, par analogie du parfait, a le point supérieur طَاف .

De même l'impératif طَاف ; l'infinitif طَاف ; le participe passif طَاف . Le participe actif a le point supérieur طَاف .

La forme pa'el se distingue de p'al par le point supérieur; il prend le second point assez souvent: طَاف ou طَاف , طَاف , طَاف .

Par antithèse aph'el, comme forme moins forte, a le point inférieur طَاف mais طَاف , participe passif, par distinctif de طَاف infinitif p'al.

1. Il faut se garder de confondre avec ce point celui du pouqdânâ qui appartient à l'accentuation métrique, § 171, 2^o et qui est un point supérieur en tête d'un impératif.

Les formes passives suivent les mêmes règles : فَعَّلَ فَعَّلَ .

69. Cette extension du point dans les verbes et les noms est propre aux Occidentaux et ne remonte guère au delà du VII^e siècle¹. Jacques d'Edesse, comme nous l'avons déjà dit, y contribua pour une large part et ses successeurs continuèrent sa tâche d'après les règles qu'il avait posées. Quelqu'incomplet et ardu que fût ce système développé, les Occidentaux ne s'en départirent pas, même après l'introduction des voyelles grecques ; car l'usage de ces voyelles ne fut jamais assez général pour évincer l'emploi du point.

Les Nestoriens, au contraire, s'en tinrent à l'ancien procédé plus sobre, en vigueur avant leur séparation des Jacobites. La raison en est qu'au lieu d'étendre l'usage du point distinctif dans le sens de ceux-ci, ils en tirèrent un nouveau système bien plus régulier et plus précis, en cherchant une combinaison de points propre à chaque voyelle.

Le point distinctif des voyelles conserva donc mieux, chez eux, sa valeur phonétique. Ils ne connurent pas le *m'pagg'dhânâ* et notaient la troisième pers. du fém. sing. du prétérit par les points de la voyelle هَ , comme nous l'avons déjà observé (comp. Barhébræus I, p. 242, l. 21 et Ewald, *Abhandl.* p. 102, § 57).

CHAPITRE XI.

Des points-voyelles chez les Nestoriens.

70. Les Nestoriens, avons-nous dit, substituèrent au point distinctif des voyelles, un nouveau système de points-voyelles qui en découle, mais auquel les Occidentaux demeurèrent longtemps étrangers. L'esprit de haine et de rivalité qui séparait les sectes religieuses, le goût passionné des Jacobites pour les études grecques, goût partagé d'ailleurs par les Nestoriens, ne suffiraient pas à expliquer pourquoi ceux-ci s'écartèrent d'une voie qui leur était tracée par les usages précédents et préférèrent emprunter aux Grecs leurs voyelles qui juraient dans une écriture sémitique. Il n'est pas vraisemblable du reste que l'invention des points-voyelles chez les Nestoriens fût de

1. Ewald, *Abhandl.*, p. 102, § 60, remarque que dans les manuscrits du sixième siècle on trouve un seul point, dont l'usage n'est même pas très-fréquent.

beaucoup postérieure à l'adaptation des voyelles grecques au syriaque d'Edesse et du couchant; ces deux systèmes sont très probablement contemporains et de la seconde moitié du huitième siècle¹. Les causes de ces divergences doivent plutôt être cherchées dans la différence du vocalisme chez les uns et chez les autres : nous avons vu § 44 que les Nestoriens admettaient sept voyelles, tandis que les Occidentaux n'en comptaient que cinq, les mêmes signes pouvaient donc être difficilement utilisés par les uns et les autres. Le nombre de voyelles, moins grand chez les Jacobites, permit à ceux-ci de se servir de l'ancien point, en en multipliant les applications; voulaient-ils être précis, la division des voyelles grecques répondait bien à celle de leurs propres voyelles. Les Nestoriens au contraire ne pouvaient avec l'ancien point reproduire toutes les nuances de leur vocalisme, qui d'un autre côté cadrait moins bien avec le vocalisme grec, puisque celui-ci n'avait pas de signe pour *a* long correspondant à leur *a* obtus. De cette manière ils furent amenés à créer un système de combinaisons de points, bien supérieur à la notation des voyelles pratiquée par leurs rivaux. Il a cependant l'inconvénient de surcharger le texte de points qui en s'enchevêtrant avec les divers autres points diacritiques forment un réseau qu'on ne peut débrouiller sans quelque habitude.

De leurs sept voyelles à *á* à *é i o ou*, ces deux dernières étaient toujours écrites dans le texte par *waw*, § 59; le point placé au-dessus ou au-dessous du *waw* suffisait à les distinguer, § 64; *i* l'était également, § 57², il se distinguait donc suffisamment par le point inférieur des diphthongues *ai*, *oi* qui avaient le point supérieur. Pour ces trois voyelles, l'ancien système ne subit donc aucun changement ܘܐܝܘܐ *hi, yalodh, yalloudh*. Il ne restait donc à trouver que quatre combinaisons pour les voyelles à *á* à *é*, dont les signes furent composés de deux points groupés de la manière suivante : $\overset{\cdot}{\underset{\cdot}{\text{a}}}$, $\overset{\cdot}{\underset{\cdot}{\text{a}}}$, $\overset{\cdot}{\underset{\cdot}{\text{e}}}$, $\overset{\cdot}{\underset{\cdot}{\text{e}}}$, ex. : ܩܩܬܠܐ *qattálá*, meurtrier, ܩܩܦܐ *képhá*, pierre, ܩܩܦܐ *qáfel*, tuant³. Ces

1. Voyez plus loin §§ 71 et 73.

2. Nous avons remarqué § 58 que dans les mots où les Jacobites prononçaient *i* non écrit ou écrit par aleph, les Nestoriens prononçaient *é*.

3. Plus tard les grammairiens voulurent établir leur division des voyelles d'après la distinction des longues et des brèves et ils créèrent un signe $\overset{\cdot}{\underset{\cdot}{\text{a}}}$ pour *i* bref qui formait la huitième voyelle; cette fausse théorie ne

points-voyelles furent appliqués également aux diphthongues que le point unique ne distinguait pas suffisamment, comme $\text{هائ} \text{هائ}$ *hau, hâu, êthg'lai*.

71. En l'absence de manuscrits anciens, il est difficile de préciser l'âge de ces points-voyelles et d'en connaître l'auteur. M. l'Abbé Martin croit qu'ils ne remontent pas au delà du milieu du VIII^e siècle et sont peut-être postérieurs à l'introduction chez les Jacobites des voyelles grecques¹. Cependant, faute d'éléments nécessaires à sa solution, la question reste en suspens.

Dans le système de ponctuation, les points-voyelles formaient les petits points par opposition à ceux de l'accentuation qui étaient les gros points; on les nommait مَصْنَعَات ², *les signes distinctifs du sens*, tandis que ceux qui marquaient l'accent prosodique étaient appelés مَقْصُوطَات ³ *les signes de la mesure*.

Au XIII^e siècle, les points-voyelles appartiennent encore exclusivement aux Nestoriens. Les Jacobites, transplantés au milieu d'eux au delà du Tigre sont les seuls parmi leurs coreligionnaires qui en fassent usage³.

CHAPITRE XII.

Des voyelles grecques dans l'écriture des Syriens occidentaux.

72. Jacques d'Edesse († 710) ne fut pas le premier chez les Occidentaux à constater l'insuffisance de l'écriture syriaque. En réponse à Paul d'Antioche qui lui demandait de combler les lacunes de l'écriture, il répondit que c'était une affaire ardue, à laquelle ses prédécesseurs avaient aussi songé, mais devant laquelle ils avaient reculé, de peur de porter atteinte aux anciens monuments de leur littérature⁴. Saisi des mêmes

contribua pas peu à la confusion qu'on rencontre dans la ponctuation des voyelles dans les manuscrits de la basse époque. Les anciens grammairiens orientaux ne connaissent pas cet *i*, v. § 76.

1. *La Massore chez les Syriens*, p. 149, comp. p. 177 et 190.

2. Le mot مَصْنَعَات avait alors son premier sens de *signe*.

3. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 440.

4. Barhébraeus, *Œuv. gr.*, I, p. 196, l. 16 à 22; Assemani, *Bibl. or.*, I, p. 477 et le premier des fragments de la grammaire de Jacques d'Edesse

scrupules, il estime que le meilleur moyen de concilier le respect de la chose établie avec la nécessité de remédier à l'imperfection de l'écriture, est de créer des lettres additionnelles, mais de n'en faire usage que dans les exemples qu'il apporte à l'appui de ses règles sur l'orthographe. Et, en effet, dans les autres fragments de son traité « de l'orthographe du dialecte édessénien » ܢܘܡܢܐ ܕܟܬܒܐ ܕܥܘܠܡܐ, il ne se sert pas de ses types-voyelles en dehors de ce cas ¹.

Il est inutile de s'étendre sur la forme et la valeur de ces types qui ne paraissent pas avoir joui d'un grand succès; on en trouvera différents spécimens dans notre troisième planche, spéc. 3 à 6; le cinquième est le plus authentique, car il est fourni par les fragments mêmes de Jacques. Il est clair que celui-ci prit pour modèle les voyelles grecques, comme il donne à l'entendre lui-même par l'extrait que nous venons de traduire; ses types se ramènent facilement aux voyelles grecques, le rapprochement en a déjà été fait en partie par l'auteur du spécimen VI.

Personne ne songe plus à considérer ce savant évêque comme l'inventeur des points-voyelles, dont les Jacobites ne firent pas usage, comme nous l'avons déjà dit sous le chapitre

publiés par M. Wright (commencement et fin — ce fragment appartenant à la Bodléienne ne figure pas parmi ceux réédités dans le catalogue des manuscrits syriaques du British Museum).

1. Voici le commencement du fragment dont il est parlé ci-dessus : « Autrefois aussi les Grecs, comme le dit un de leurs grammairiens, n'avaient pas un alphabet complet; ils ne possédaient en effet que 17 lettres. Cependant, lorsqu'on le compléta, ce ne fut pas d'un coup, mais une fois l'un ajouta une ou deux lettres, d'autres à diverses reprises en apportèrent de nouvelles jusqu'à ce qu'elles montassent à 24 et que l'alphabet fût constitué d'une manière définitive. Je sais bien la cause qui empêcha qu'on ne complétât nos lettres : je veux parler de la crainte que tous les livres qui avaient été écrits auparavant dans l'alphabet imparfait édessénien ne fussent perdus et je compatissais aussi sur le sort des écrivains qui nous ont précédés. [C'est pourquoi] je m'étais refusé [à tout changement] jusqu'à ce que j'aie reçu ta prière (celle de Paul d'Antioche), demandant que ce [perfectionnement] eut lieu et reçoive son accomplissement. Je pense donc qu'on pourrait établir des règles sur l'orthographe de cette langue, en dehors de *lettres additionnelles* pour les voyelles qui manquent à cet alphabet; au moyen de celles-ci, on pourrait montrer l'application de ces règles et l'orthographe des noms et des verbes qui s'y

précédent¹. On ne saurait non plus lui attribuer légitimement l'introduction des voyelles grecques et leur adaptation aux voyelles syriaques, telle que nous la trouvons établie dans les manuscrits jacobites. M. l'Abbé Martin² a montré ce qu'une telle hypothèse a d'in vraisemblable; nous ajouterons qu'elle est également contredite par la comparaison des types-voyelles de Jacques avec les signes-voyelles empruntés des Grecs. Dans les premiers, en effet, *ā* n'a pas de figure particulière, mais il est écrit par aleph; dans les seconds au contraire il est indiqué par un *o* grec (omicron, oméga) ce qui suppose une manière toute différente d'envisager cet *ā*, v. § 45. En outre Jacques voulait au moyen de ces types distinguer huit

référent. Étant tirillé en deux sens, d'un côté par ta demande, et de l'autre par la crainte de la perte des livres, crainte qui avait ému mes devanciers, voici ce que j'ai imaginé : pour l'intelligence et la confirmation de ces règles-là seulement, on ajouterait des lettres qui indiqueraient les modifications et la prononciation des voyelles, mais qui n'auraient pas pour objet de compléter et de reconstituer l'alphabet; de cette manière, je satisferais à ta demande... etc.»

1. Ce qui put faire illusion, c'est qu'on parlait toujours des sept voyelles de Jacques d'Edesse (Barhébræus, I, p. 194, l. 23) qui paraissaient répondre aux sept voyelles nestorienne, tandis que les Jacobites dans leur système de figuration n'ont que cinq signes empruntés des Grecs. Mais depuis la publication des fragments de Jacques d'Edesse par M. Wright, on sait que cet évêque distinguait huit voyelles (comp. Barhébræus, I, p. 3, l. 11), quoiqu'il n'eut inventé que sept types-voyelles, parce qu'il écrivait *ā* par aleph.

2. V. *Jacques d'Edesse et les voyelles syriennes* dans le *Journ. Asiat.* 1869, 1^{er} sem., p. 456 et suiv. et la *La Massore chez les Syriens* dans le même journal 1875, 1^{er} sem., p. 132. M. Wright dans ses fragments de Jacques, *Catalog. of syriac manusc.*, part. III, p. 1168, admet le système des points-voyelles comme le plus ancien, auquel aurait succédé au temps de Jacques l'invention des voyelles imitées de celles grecques, soit par cet évêque, soit par un autre; puis quelque temps après, Jacques aurait imaginé ses types intercalés. Cette opinion se base, en ce qui concerne les voyelles imitées de celles grecques, sur un manuscrit de la seconde moitié du septième siècle où elles figurent, mais M. Martin a observé que ces voyelles avaient été ajoutées dans les manuscrits anciens après coup (v. *La Massore chez les Syriens*, p. 172). Nous avons vu sous le chapitre précédent que les points-voyelles étaient vraisemblablement de la seconde moitié du VIII^e siècle. Les types de Jacques apparaissent donc comme la première tentative dans cette voie, ce qui résulte d'ailleurs de ses paroles que nous avons traduites plus haut.

voyelles, comme nous venons de le dire, tandis que les signes en usage chez les Jacobites se réduisent à cinq voyelles. Cependant Jacques par cette tentative fut véritablement l'instigateur du système reçu après lui chez ses coreligionnaires; il ouvrit la voie dans laquelle ceux-ci le suivirent facilement: ils n'eurent qu'à modifier ses types et, au lieu de lettres intercalées, en faire de simples signes apposés auprès des consonnes. Ces types, en effet, Jacques les avait créés en s'inspirant de la forme des voyelles grecques, ceux de *à, è, u* répondent visiblement à alpha, epsilon et hêta, ceux de *i, ou* et *où* peuvent être, il est vrai, rapprochés plutôt d'un youdh ou d'un waw archaïque (v. les spécimens planche III).

73. A défaut de meilleures preuves, on devra donc s'en tenir pour les signes-voyelles des Jacobites à l'ancienne tradition¹ qui considère Théophile d'Edesse († 785) comme le premier qui en fit usage dans sa traduction de l'Iliade d'Homère.

En tous cas, l'invention de ces signes doit être attribuée, vers cette époque, aux moines karkaphiens qui se livraient aux pénibles travaux de la Massore pour fixer le texte des écritures: ce sont eux qui ont ramené les voyelles à cinq espèces seulement, comme le constate Barhébræus (I, p. 3, l. 13).

Les cinq signes-voyelles sont $\overset{\circ}{\text{v}}$ $\overset{\circ}{\text{e}}$ $\overset{\circ}{\text{u}}$ $\overset{\circ}{\text{i}}$ $\overset{\circ}{\text{o}}$ qu'on met indifféremment au-dessus et au-dessous de la ligne; $\underset{\circ}{\text{v}}$ $\underset{\circ}{\text{e}}$ $\underset{\circ}{\text{u}}$ $\underset{\circ}{\text{i}}$ $\underset{\circ}{\text{o}}$ sont cependant plus souvent superposés, $\underset{\circ}{\text{v}}$ plus souvent écrits au-dessous de la consonne. Ils tirent leur origine des voyelles grecques A, O, E, H, OY et affectent par rapport à celles-ci une position renversée et oblique. On voit que, comme nous l'avons fait observer § 45, *à* avait déjà le son *o* puisqu'il est figuré par omicron; cependant on pourrait s'étonner qu'on n'eût pas choisi de préférence oméga que répondait mieux à la valeur grammaticale de cette voyelle. Ceci prouve que les Syriens ne distinguaient plus une longue d'une brève et que pour eux omicron ou oméga était tout un; ces deux voyelles grecques avaient en effet la même valeur aux yeux des Syriens, comme le montrent les transcriptions en syriaque des mots grecs. On se servait donc d'abord de omicron ou oméga indifféremment;

1. Assemani, *Bibl. or.*, I, p. 64, 521, 607; III, II, 378; Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 175.

les manuscrits antérieurs au X^e siècle ont tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux voyelles, sans aucune distinction¹. Dans ces manuscrits aussi le signe ܐ a une forme plus archaïque et affecte les formes suivantes ܐ ܐ ܐ ܐ².

Les diphtongues *au di ai ew iw* sont exprimées par le signe de la première voyelle précédant la *mater lectionis* ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ ܐ. Cependant dans quelques manuscrits karkaphiens les signes des deux voyelles sont marqués l'un au-dessus de l'autre : ܐ ܐ ܐ ܐ ou l'un près de l'autre, mais dans la direction de gauche à droite ܐ ܐ ܐ ܐ³.

74. Au XVIII^e siècle, alors que le syriaque était langue morte, un Maronite du Liban, Gabriel Héva songea à faire figurer les voyelles dans l'écriture, à l'instar du mandéen, en insérant les semi-voyelles ܐ ܐ ; les deux dernières ܐ ܐ indiquaient les voyelles *ou, i*, et aleph prenait des positions différentes suivant qu'il devait représenter l'une des trois autres voyelles *a, â, é*. On imprima, en fait, une édition des psaumes avec cette écriture bizarre, à Rome en 1737⁴. Mais on s'en tint là; l'essai de Gabriel Héva n'eut pas plus de succès que n'en avait eu dix siècles plus tôt la tentative de Jacques d'Edesse.

CHAPITRE XIII.

Les voyelles suivant les grammairiens syriaques.

75. Envisagées au point de vue des signes qui servent à leur notation, les voyelles sont appelées par les grammairiens *ܫܩܘܢܐ positions*, parce qu'elles ne font pas partie intégrante du mot, mais sont apposées auprès des consonnes, ou *ܩܘܢܐ points*, parce que ce sont les points qui sont le plus communément employés pour cet objet, ou encore *ܩܘܢܐܢܐ*, comme nous l'avons dit à la fin du chapitre onze.

Chaque voyelle a son nom propre; quelquefois elle est désignée sous plusieurs noms suivant les écoles; chez les Occidentaux elles sont appelées comme il suit :

1. Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 174.

2. Id., p. 171.

3. Abbé Martin, l. c., p. 170. Merx, *Gramm. syr.*, p. 43 adnot. 2; Wisemann, *Horæ syriacæ*, p. 161.

4. Hoffmann, *Gramm. syr.*, p. 88; Land, *Anecd. syr.*, I, p. 98.

a	◌	فُتْمَا	<i>p'thâhâ</i> , c'est-à-dire <i>ouverture</i> ,
â	◌	أَعْبَا	<i>z'qâphâ</i> , « <i>érection</i> ,
e	◌	وَصِيَا	<i>z'wâšâ</i> , « <i>compression</i> ,
i	-	حَفْضَا	<i>h'wâšâ</i> (حَفْض) « <i>dépression</i> ,
ou	◌	خِيْرَا	<i>'šâšâ</i> (خَيْس) « <i>étranglement</i> .

Ces noms sont formés d'après la position que prennent les organes affectés à la prononciation des voyelles : فُتْمَا est l'ouverture naturelle de la bouche qui laisse libre le passage de l'air, lequel dans la prononciation de أَعْبَا est refoulé vers le haut du palais. Les autres noms وَصِيَا خِيْرَا حَفْضَا sont empruntés aux mouvements des lèvres et des dents plus ou moins contractées et serrées pour faire entendre les voyelles e, i, ou.

76. Voici maintenant les dénominations en usage chez les Nestoriens¹:

à	◌	دَمْبَسَا	(consonne) affectée d'un <i>p'thâhâ</i> ;
â	◌	أَمْبَعَا	« « « <i>z'qâphâ</i> ;
è	◌	وَصِيَا	« « « <i>r'wâšâ</i> ;
é	◌	بِأَمْبَعَا	celle (consonne) qui est devant un (youdh ou aleph) élevé, comme بَمْبَعَا <i>bél</i> , كَمْبَعَا <i>képhâ</i> ;
i	◌	بِأَمْبَعَا	celle qui est devant un (youdh) déprimé, comme زَمْبَقَا <i>zaddiqâ</i> ;
o	◌	وَمْبَعَا	celle qui est devant un (waw) dilaté, comme وَمْبَعَا <i>apxâw</i> ;
ou	◌	وَمْبَعَا	celle qui est devant un (waw) comprimé, comme نَمْبَعَا <i>nourâ</i> .

77. L'école mixte, comme Paul le grammairien, Jacques de Tagrith², ne tenant plus compte des nuances de è et é, mais encore de celles de o et ou, comptait six voyelles, avec les

1. Suivant Elias le grammairien, v. un passage cité par M. l'Abbé Martin dans *La Massore chez les Syriens*, p. 176; comp. Merx, *Gramm. syr.*, p. 31, qui confond é obtus (e long) avec i bref, v. ci-après § 81.

2. Merx, *Gramm. syr.*, p. 31; Abbé Martin, *Syriens orient. et occid.*, p. 438 à 440 et *La Massore chez les Syriens*, p. 153; comp. aussi *Josephus Accurensis gramm. syr.*, p. 18. Ce Maronite, tout en énonçant six voyelles, déclare qu'en fait, il n'y en a que cinq.

noms suivants : a ܐܘܦܗ , ou ܐܘܦܗܐ ¹, à ܐܘܦܗܐ , e ܐܘܦܗܐ ², o ܐܘܦܗܐ , ou ܐܘܦܗܐ , c'est-à-dire *ouverture, action de refréner, érection, obliquité, élévation, dépression.*

78. Ces dénominations sont conformes aux dernières évolutions des voyelles en syriaque, § 44. Cependant la division des voyelles en brèves et en longues, que les grammairiens voulaient maintenir, ne pouvait manquer d'amener de la confusion dans ce sujet. Jacques d'Edesse comptait encore (voyez § 72) huit voyelles, sans doute pour se conformer à la tradition, car c'est par la distinction subtile des nuances des sons qu'il cherchait à établir la quantité des voyelles comme on le voit par ses types. Barhébræus dans le tableau qu'il dresse des voyelles (I, p. 4) admet la classification en brèves et en longues, non seulement pour les Jacobites mais aussi pour les Nestoriens. La différence même des noms des voyelles chez les uns et les autres semble prouver que ces classifications étaient réellement reçues dans les écoles et ne sont pas dues seulement à l'imaginative du grammairien jacobite. Voici les noms :

Chez les Occidentaux :		Chez les Orientaux :	
ā	ܐܘܦܗܐ z'qāphā		<i>id.</i>
ā	ܐܘܦܗܐ p'thāhā		<i>id.</i>
ē	ܐܘܦܗܐ r'wāsā long	ܐܘܦܗܐ z'lāmā étendu	
ē	ܐܘܦܗܐ r'wāsā bref	ܐܘܦܗܐ z'lāmā dur	
ī	ܐܘܦܗܐ h'wāsā long	ܐܘܦܗܐ youdh déprimé	
ī	ܐܘܦܗܐ h'wāsā bref	ܐܘܦܗܐ youdh élevé	
ōū	ܐܘܦܗܐ "šāšā long	ܐܘܦܗܐ waw comprimé	
ōū	ܐܘܦܗܐ "šāšā bref	ܐܘܦܗܐ waw dilaté.	

1. Sur l'origine et la signification de ce nom v. p. 64, note 2.

2. M. Merx, l. c. p. 36, § 8, suppose que ce nom vient de la position oblique des points de cette voyelle ܐܘܦܗܐ ou ܐܘܦܗܐ ; cette hypothèse est confirmée par un passage de Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 254, l. 20 qui traite d'un accent composé de deux points obliques et se sert dans ce sens du mot ܐܘܦܗܐ ; quand donc ce grammairien, I, p. 231, l. 11, veut expliquer le nom de cette voyelle par l'inclinaison de l'air sur le côté du palais, pendant sa prononciation, c'est qu'il se laisse aller à une fausse analogie, en comparant les noms des autres voyelles.

En fait ces distinctions reposent sur des différences de timbre des voyelles comme nous l'avons dit § 44, et nullement sur des différences de quantité; les dénominations nestorienne en portent la marque. C'est donc de cette manière qu'il faut entendre les quatre chapitres que Barhébræus a écrits (I, p. 229 à 237) sur ce sujet, bien qu'il parle toujours de brèves et de longues, comme nous allons le montrer par une analyse succincte de ces chapitres.

79. Pour ce prélat jacobite, *o* est *a* long, *a* est *a* bref. Comme les Nestoriens, dans les deux cas, prononçaient *a*, avec les nuances d'*a* obtus ou d'*a* aigu, que l'oreille d'un occidental ne pouvait plus distinguer, Barhébræus prétend qu'ils confondent *a* long et *a* bref. « On ne peut faire de distinction, dit-il, que dans le cas où la consonne qui suit cette voyelle est redoublée, parce qu'alors c'est nécessairement *a* bref, le redoublement n'ayant jamais lieu après une voyelle longue, ainsi *šā vinaiḡre* diffère de *šā sable*, parce qu'on entend le redoublement du lāmādh dans le premier; mais dans *šāš semence* et *šāš semante*, il y a confusion complète, parce qu'aucun de ces deux mots ne fait entendre de redoublement¹. La confusion de *ā* et *à* existait effectivement chez les Nestoriens quand la syllabe où cette voyelle se trouvait, était close par une gutturale emphatique ou un riš, parce que sous l'influence de ces consonnes assombrissantes, ils prononçaient *ā* comme *ā*, § 93, 3°; Barhébræus a donc raison de les plaisanter, en disant que dans la pronon-

1. V. *Œuv. gr.*, II, p. 7, vers. 33 et suiv. avec le commentaire, p. 6, I, p. 229, l. 9 et suiv. M. Bertheau dans son édition de la grammaire métrique p. 96 dit que Barhébræus méconnaît la nature des syllabes, que dans *šāš* il y a une syllabe fermée *zar'ā* et dans *šāš*, une syllabe ouverte, *zā-r'ā*. M. Nældeke dans sa *Neusyrr. Gramm.*, p. 3, note 2, montre l'erreur de M. Bertheau; en syriaque la syllabe était devenue également fermée dans le second cas, mais le savant professeur est aussi à côté de la vérité, quand il dit que les Nestoriens ne distinguaient plus *a long* de *a bref* dans une syllabe fermée, parce que dans ce cas, la longue s'abrégait toujours. Phonétiquement, il ne saurait plus être question de longues ni de brèves en araméen. La confusion de *z'qāphā* et de *p'thāhā* qui dans ce cas aurait été inévitable (v. M. Philippi dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 94, note 1), n'apparaît que dans les derniers siècles et doit être attribuée le plus souvent à la ponctuation de l'école mixte où les nuances étaient plus effacées. En général, les cas où les Nestoriens avaient *z'qāphā* et les Jacobites *p'thāhā* sont très restreints (v. Barhébræus, I, p. 238, l. 23).

ciation, ils ne distinguaient pas *إِخْتِئًا ضَبْنًا* Dieu créateur de *ضَبْنًا ضَبْنًا* un homme sauvage; mais sauf ces cas, c'est son oreille qui est en défaut et son raisonnement qui est mauvais, car les nuances de *á* et *à* étaient parfaitement sensibles, en dehors même du redoublement. Lorsque les signes de ces voyelles sont confondus, comme dans le manuscrit de Bar 'ali qui a servi à l'édition de M. Hoffmann, où *z'qâphâ* apparaît souvent à la place de *p'thâphâ* et réciproquement, c'est par suite d'une mauvaise ponctuation due vraisemblablement à une école mixte.

80. Barhébræus prétend encore que ses coreligionnaires savaient mieux distinguer *e* long de *e* bref que les Nestoriens : comme ceux-ci, dit-il, ne font pas de différence entre *ā* et *ǎ*, à moins que le redoublement ne suive *ǎ*, ainsi *ǎ* n'est distinct de *ā*, qu'autant que la consonne suivante est redoublée; mais si le redoublement n'a pas lieu comme dans *فِي صَا* divination, il n'y a plus de distinction possible (p. 231, l. 12). Mais dans quels cas les Jacobites savaient-ils que *e* était bref ou long? Quelle règle les fixait donc à cet égard? A en juger d'après les exemples donnés par Barhébræus, il faut répondre que c'était là une question de timbre, suivant que la voyelle avait le ton ou ne l'avait pas. L'accent tonique portant en principe sur la pénultième, § 157, *e* était long suivant Barhébræus dans *فِي صَا* divination, *فِي صَا* crainte, *فِي صَا* renommée, mais bref dans *فِي صَا* devinant, *فِي صَا* craignant.

Dans les racines *double-é* où les préformantes du futur occasionnaient le redoublement réel ou virtuel de la consonne suivante, § 113, la voyelle de ces préformantes était dite longue : *أَسْفُ* je souffrirai, *أَتَخَفُ* tu entreras, *أَتَمَدَّدُ* tu trembleras etc.; dans les racines *'é-waw*, au contraire, la voyelle était aiguë et dite brève. Dans *أَحْبَبَ* il a habillé, *أَخَذَ* il est allé à cheval, *أَعْبَدَ* il a adoré, la voyelle avait nécessairement l'accent et était dite longue; celle des suffixes ne l'avait pas et était considérée comme brève : *أَعْلَمَ* élève-la, *أَأْتِي* je la verrai, *أَحْبَبْتَهُ* habille-le; il en était ainsi dans les formes du pluriel, comme *أَرَأَيْتُمْ* vous voyez (femmes), *أَرَأَيْتُمْ* il vous vit, *أَرَأَيْتُمْ* qui sont vus etc. Dans *أَأْتِي* je verrai, *أَأْتِي* tu verras, *أَأْتِي* j'ai adoré, la première voyelle était accentuée et considérée comme longue; cependant à la première personne du futur *أَأْتِي* j'adorerai, *e*

suivant que la tradition ou la prononciation nestorienne lui donne l'une ou l'autre nuance.

On voit par ce résumé de la doctrine du docte grammairien jacobite, combien le sentiment de la durée des voyelles s'était perdu en araméen, sous l'influence de leur coloration.

CHAPITRE XIV.

Des modifications des voyelles.

83. Nous avons dit § 43, que le premier pas dans la voie des altérations des voyelles avait été l'obscurcissement des brèves *ī*, *ō* en *è*, *ò*, tandis que *ā* se maintenait pur et n'avait pas de nuance propre, malgré une tendance bien prononcée à s'infléchir en *è*. Nous verrons sous le § 96 que dans une syllabe ouverte *a* se décompose en simple *š*'wa ou disparaît tout à fait, sauf exceptions. C'est donc dans une syllabe fermée qu'il se maintient, comme toute brève primitive : *رَئِي* *roi*, *عَدَا* *il a écrit*; et c'est à cette place qu'il peut s'affaiblir en *è*. Dans quels cas a lieu cet affaiblissement? L'étymologie et l'étude des formes servent ici de critérium, mais nous devons faire observer en premier lieu, que *a* résiste à l'affaiblissement, quand il est suivi dans la syllabe d'une gutturale ou d'un *riš*, comme *رَئِي* *il connut*, *رَئِي* *homme*; nous verrons même § 88 que *è* dans ce cas se change en *a* ¹.

Sous cette réserve *a* passe en *è*:

1° Au préterit p'al sous l'influence d'un youdh, première radicale : *يَحِبُّ* *il enfanta*, *يَحِبُّ* *il apprit*, et dans les noms d'action de ces verbes : *مِأْتَان* *emprunt*, *مِأْتَان* *soin*, *مِأْتَان* *sommeil*; le même phénomène a lieu dans les noms d'action de radicaux forts, comme *نَفَسَان* *respiration*, *رُغْسَان* *rugissement*, et après le passage de *è* en *i* dans une syllabe ouverte, *مِأْتَان* *embûches*. Aux autres temps l'affaiblissement est plus rare : *أَي* *va* (fut. *أَي* *tu seras méchante* (de *أَي*)).

1. Au contraire *ou* se maintient avec une gutturale même au futur, tandis que dans les autres langues sémitiques il est généralement remplacé par *a*, comp. *أَي* *أَي* avec *أَي*; en éthiopien les gutturales montrent encore une plus grande attraction pour la voyelle *a*, v. Dillmann, *Aethiop. Gramm.*, § 44.

2° Dans la plupart des noms de la forme **فَعْل** à l'état absolu : **مَلِك** *roi*, **عَبْد** *esclave*, **بَطْن** *ventre*, **صَبَا** *maître* etc. qui à l'état emphatique font **مَلِكًا**, **عَبْدًا**, **بَطْنًا**, **صَبَا** ; d'une manière moins générale dans divers noms, comme : **مَلِكًا** *meurtre*, **قَتْلًا**, **اِمْرًا** *aumône*, **صَدَقَةً**, **جَدِيدًا** *nouveau*, **جَنَاحًا**, **كَنَفًا** *aile*, **مَلًا**, **مَلًا** *mâle*, **مَلًا**, **مَلًا** *talon*, **مَلًا**, **مَلًا** etc.

3° Avec une préformante du futur, au p'al : **مَصْدُوقًا** etc., et dans quelques noms abstraits formés au moyen d'une préfixe, comme : **مَصْدُوقًا** *merveille*, **مَصْدُوقًا** *service*.

4° L'influence d'un aleph qui suit la voyelle est sensible : **مَصْدُوقًا** *nourriture*, **مَصْدُوقًا** *festin* (de **أَمْس**), **مَصْدُوقًا** *négoce*; **مَصْدُوقًا** *il demanda*, **مَصْدُوقًا** *il noua*, **مَصْدُوقًا** ar. **رَأَسًا** ². Il ne manque

1. Il est probable, il est vrai, que ces noms sont contractés d'une forme originaire **فَعْل**, v. Ewald, *Lehrb.*, p. 376, note 1; mais la contraction **فَعْل** se trouve déjà dans tout le domaine sémitique et doit être prise comme la forme du radical. Le syriaque connaît encore des noms avec *a*, comme **مَصْدُوقًا** que dans d'autres dialectes on prononçait aussi *h'qel*, comme dans Math. *ἀρελλομαύ*. Y a-t-il, en sens inverse, mutation de *è* en *a* dans **مَصْدُوقًا** *miel*, emph. **مَصْدُوقًا**? Non l'*a* devant la deuxième radicale qui est une labiale s'est changé en *ou* **مَصْدُوقًا**, et de là en *è*, § 91. De même dans **مَصْدُوقًا** comp. avec **مَصْدُوقًا**, l'*a* ne vient pas de *è* sous l'influence du *riš* qui suit, mais il est organique, car **مَصْدُوقًا** est abrégé d'une forme plus pleine **مَصْدُوقًا**, comp. éthiop. *Karz*, assyr. *Karšu*.

2. En araméen, les noms de la forme **فَعْل** qui ont un aleph pour seconde radicale éprouvent une modification pareille; aleph étant devenu quiescent, *è* (*è*) passe en *é* (*è*) chez les Nestoriens et en *i* chez les Jacobites, comp. **مَصْدُوقًا**; de même **مَصْدُوقًا** par affaiblissement de la gutturale chez les Orientaux, est devenu *Bél* prononcé *Bil* par les Jacobites. Mais l'affaiblissement de la gutturale n'entraîne pas les mêmes phénomènes dans les diverses langues du groupe sémitique; on remarque là une certaine oscillation entre *a* organique et *e*, ainsi : **رَأَسًا** est devenu en arabe vulgaire **رَأَسًا**, hébr. **רֹאשׁ**, amh. *räs*, mais syr. *riš*, éthiop. *räs*. Cette oscillation est sensible en hébreu même, car *è* s'infléchit en *é*, *i* devant un suffixe lourd, comme **רֹאשׁוֹן**; ce dernier mot était encore prononcé *räsith* par les Nestoriens, tandis que les Jacobites disaient *rišith* (Barhébræus, I, p. 233, l. 17). Les deux voyelles ne sont quelquefois dans une même langue que des distinctions dialectales, comme **בְּאֵר** et **בְּאֵר**. En syriaque *a* ne se maintient que dans des radicaux très faibles, comme **مَصْدُوقًا**, souvent il s'obscurit en *è*, au **مَصْدُوقًا**, **مَصْدُوقًا** = **مَصْدُوقًا** *après*, comp. **مَصْدُوقًا** pour **مَصْدُوقًا** avec **مَصْدُوقًا**. Cette oscillation entre les deux prononciations *a*, *e* s'explique d'autant mieux que *è* passe

pas de mots au surplus où les Nestoriens prononçaient *a* et les Jacobites è et réciproquement ¹.

84. Quand une gutturale à la fin de la syllabe s'affaiblit et tombe, *a* s'allonge et s'obscurcit souvent en *â* (*ā*), comme : **حَنًا** petit bétail, **ضَانٌ** les uns les autres (contr. de **سَبَّ**), **مَضْحَكٌ** dix-sept (contr. de **مَصَدَّ حَكْتٌ**), **صَدَّ** après (de **صَدَّ**).

85. Le passage de *â* en *o*, *ou*, si fréquent en sémitique, est d'autant plus facile dans le dialecte occidental, qu'*a* obtus est prononcé *o*; on rencontre donc **تَسْمِنًا** tentation, **رَبِّيعًا** révélation, **صَفِينًا** délices, **مَنْ** quoi pour **تَسْمِنًا** ². Dans certains noms, comme **رَبِّيعًا** prière, *ou* vient de *â*; dans le second livre de cet ouvrage, nous aurons occasion de le constater, en traitant des formes, § 230.

86. *â* se décompose en une diphthongue *au*, *ai* ³ dans les formes **فَاعِلٌ** ou plus souvent **فَاعِلٌ** *il supporta*, **مَعْرٌ** *il enferma* ou *il repoussa* (**سَجَر** ou **سَجَر** ar. **شَجَر**), **تَوَدُّ** *il s'est tordu*, **رَبِّيعًا** *il a enflammé*, **مَعْرٌ** *il associa*, comp. éth. **ገገገ** et les réfléchis des III^e et IV^e formes. La facilité avec laquelle *â* dégénère en *au*, *ai* d'une part, celle d'autre part avec

souvent en *ai*, *é*, §§ 86 et 87; aussi les adjectifs de la forme **فَعِيلٌ** ou **فَعِيلٌ** prennent souvent en syriaque dans les racines 'é-aleph, ou par assimilation 'é-waw, les formes **فَعَالٌ** ou **فَعَالٌ**, comme **شَيْخٌ** *vieillard* (r. **شَا**), ar. **شَيْخٌ**, comp. **شَيْخٌ** *vieillesse*, **طَيِّبٌ** *bon*, **بُحْبُوحٌ** *bonté*, **جُمُوعٌ** *jumeau* a en arabe la forme **تَوَامٌ** ou **تَوَامٌ** analogue à celle que traduit l'écriture **τῶμα**. En hébreu, on trouve au pluriel les deux formes **תַּמִּים** et **תַּמִּים**. Ainsi les adjectifs de ces racines tendent à dépouiller en syriaque la forme **فَعِيلٌ** ou **فَعِيلٌ** qui, au contraire, dans les radicaux forts est prépondérante, si on compare **חַדִּיחַ** avec **חַדִּיחַ**, **חַכִּים** avec **חַכִּים**, **חַמִּים** avec **חַמִּים** etc.

1. V. Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 237 et 238 et Abbé Martin dans *Syriens orient. et occident.*, la liste orthographique annexée, p. 1 et suiv. En syro-palestinien, l'affaiblissement de *a* en *e* dans une syllabe fermée est encore plus fréquent, v. Nœldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 454.

2. Comp. pour le mandéen et le syro-palestinien, Nœldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 474 et *Mand. gramm.*, p. 21, note 2.

3. M. Philippi dans le même journal XXXII, p. 65 a donné un certain nombre de noms propres où la terminaison *aim ain* permute suivant les dialectes avec celle *âm ân*, comp. Nœldeke, *Neusy. Gramm.*, p. 107, note 1.

4. De là vient sans doute **جَوَزَلٌ** pigeonneau, comp. **حَمَامَةٌ** pigeon de **حَم** être bouillant.

neur pour *šoušbân*, v. § 110f. Cet affaiblissement est devenu général dans les désinences du féminin pluriel des pronoms et du prétérit et de l'impératif des verbes, comme : *elles*, *celles-là*, suff. *elles*, *celles-ci*, *quelles*, *elles ont tué*, *vous avez tué*, *tuez* (fém.)¹, v. § 257.

88. *i* primitivement bref se colore toujours en *è*, § 44, et ne se maintient que dans une syllabe fermée : *écrivaint*, *justice*, *lépreux*. Cependant quand la syllabe est close par une gutturale ou un riš, il prend un son clair et se change en *a* : *qui s'étonne* (forme *faèl*), *île* (même forme). Devant une gutturale emphatique *a* prenait le son obscur de *d* et était écrit quelquefois par *z'qâphâ*, comme *Barhébræus*, I, p. 231, l. 6)². En dehors de ces cas *a* apparaît à la place de *è* dans quelques futurs où il fait antithèse à un *è* du parfait, comme *de* comp. § 83.

Dans une syllabe ouverte *è* tombe, comme nous le dirons en parlant des syllabes, § 96.

1. La forme *ân* [◌] est demeurée dans les noms absolus *reines*, *hommes* et au futur *et*; et, abrégée en *d*, en judéo-araméen et en éthiopien *q'âllâ*, *nagarâ*. Dans les pronoms, l'éthiopien a conservé cette terminaison dans *emân-tou elles*, *elân-tou celles-ci*, tandis que dans les autres pronoms et les suffixes *d* s'est coloré en *o*, comme en arabe. De cette manière, le féminin se serait confondu avec le masculin, si celui-ci n'avait renforcé le noun, en le changeant en *mim* : *ant-mou ant-n*, *hômou hân*, *k-mou k-n*, comp. *أَنْتُمْ أَنْتُمْ هُمْ هُمْ كُمْ كُمْ يَكْتُبْنَ كَتَبْنَ*. L'hébreu a suivi la même voie, mais *o* s'est affaibli en *è* aussi bien pour le masculin que pour le féminin *אַתְּם אַתְּם אַתְּם אַתְּם*. En syriaque au contraire et en araméen en général, la voyelle *o*, *ou* s'est maintenue dans les désinences du masculin pluriel, excepté dans *ceux-ci*, *quels*, où le masculin se confond avec le féminin comp. *أولاء*, hébr. *אֵלֶיךָ*, néo-hébr. *אֵלֶיךָ*, éthiop. *eloân-tou*.

Suivant M. Philippi, *Ursprung und Wesen des Status constructus*, Weimar 1871, p. 160, note 2; cette terminaison [◌] des fém. plur. serait affaiblie de *în*; mais on ne trouve nulle trace d'une terminaison *în* pour le féminin pluriel et en outre *i* ne se trouble jamais en *e*, v. § 89.

2. Y avait-il dans ce cas un effet de l'affaiblissement des gutturales, effet qui se produit d'une manière régulière, en éthiopien. V. Dillmann, *Aethiop. Gramm.*, §§ 46 et 47? On pourrait le croire, puisqu'on ne mettait pas *z'qâphâ* devant d'autres emphatiques. Cependant si cet affaiblissement est très-admissible pour *è* et riš, il l'est moins pour *hèth*.

89. *i* long naturel résiste à toute coloration et se maintient pur, v. § 44.

90. *é* se maintient chez les Nestoriens mais passe généralement en *i* chez les Jacobites, v. §§ 46 et 58.

91. *ou* primitivement long se maintient pur; *ou* bref ne demeure que dans une syllabe fermée, comme nous le verrons sous le chapitre suivant.

Mais à cette place même, en dehors des nuances *o*, *u* dont il est susceptible, v. § 50, il s'altère souvent en *è*, phénomène qui est devenu de règle en éthiopien : ainsi la forme des verbes intransitifs *فعل* a disparu en syriaque, à de rares exceptions près, comme *معد* *il fut hérissé*; elle s'est confondue avec celle *فعل*, comme : *قرب* *il s'approcha*, *قرب* *il dort* judéo-aram. ܩܪܒܐ. Dans les noms la modification de *ou* en *è* est fréquente : *لب* cœur *كط*, *أم* mère *آط*, *دب* ours *دب*, *أذن* oreille *آذن*, *ظفر* ongle *ظفر*, et ainsi dans d'autres noms où la voyelle *ou* attirée par une labiale qui suit s'affaiblit en *è*; ajoutez *قرب* racine *ܩܪܒܐ*, *سرة* nombril *ܣܪܐ*, *لحمة* à côté de *لحمة* etc.; ainsi dans *سك* ceux-ci, *أمك* quels, *è* est venu de *ou*, v. ci-dessus p. 83, note 1, *لحمة* et *لحمة*.

92. *Des modifications des diphthongues.* Les diphthongues *au*, *ai* se maintiennent dans une syllabe ouverte *سأ*, mais se simplifient dans une syllabe fermée en *o*, *é* chez les Nestoriens et de là en *ou*, *i* chez les Jacobites, v. § 40, *سأ*, ainsi *كص* jeune homme, *خام* faon, *قرب* paradis font à l'état absolu *حصر* *حصر*, et l'état absolu de *بوص* vache, *قرب* cueillette devient emphatique *قرب*. Cette règle subit quelques exceptions, en ce qui concerne *ai* : *صم* conserve le son intermédiaire *e* aussi bien dans le sens de maison, que comme préposition *entre*². La diphthongue *ai* demeure dans une syllabe fermée à la fin du mot avec les suffixes : *صم*.

1. Dans ce mot *ou* se maintient dans une syllabe ouverte avec les suffixes *صم*, mais passe en *è* dans une syllabe fermée *صم* sans suffixe.

2. Dans le sens de maison la racine est *صم*, *è* vient alors de *au* (sur cette permutation v. § 86) qu'indique le pluriel *صم*; comme préposition la racine est *صم* et *صم* est pour *صم* par contraction de *ai-a*, après la chute de noun, comme *صم* les rois, pour *malkaia*, v. § 104, 2°.

tes rois, *صَحَّصْتِ* nos rois; dans *حَمْد* il n'est pas, *أَمْ* comme (pron. *akh*).

Dans une syllabe ouverte, l'affaiblissement de *ai* est rare : *صَحَّصْتِ*, v. § 87; comp. l'état construit *صَحَّصْتِ* *chemin*, *صَحَّصْتِ* *reflet*, avec l'état absolu *صَحَّصْتِ*, § 258; celui de *au* est également rare *صَحَّصْتِ* *pigeonneau*, par métathèse de *صَحَّصْتِ*, *صَحَّصْتِ*. Dans une syllabe fermée *au* s'affaiblit en *a-è* dans *صَحَّصْتِ* *arc* *صَحَّصْتِ* ar. *صَحَّصْتِ*. Chez les Nestoriens la diphthongue *au* finit dans les derniers siècles par passer en *o* d'une manière générale, § 51.

93. *De l'influence des consonnes sur les voyelles.* Résumons sous ce paragraphe les modifications qu'une voyelle peut subir sous l'influence d'une consonne qui précède ou qui suit, et que nous avons déjà eu occasion de constater, en partie, dans le cours de ce chapitre :

1° Une gutturale maintient la voyelle *a* devant elle; si la voyelle est *è*, elle doit se changer en *a*, mais *ou* demeure, parce que *ou* ne se change pas facilement en *a*, v. §§ 83 et 88.

2° Une labiale a une prédilection visible pour la voyelle *ou* devant elle, comp. *صَحَّصْتِ* *artisan*, *صَحَّصْتِ*, *صَحَّصْتِ* *vignes*, *صَحَّصْتِ*, *صَحَّصْتِ* *rempart*, *صَحَّصْتِ* *bouche*.

3° Les consonnes assombrissantes, § 40, entraînent quelquefois une permutation de voyelles : les gutturales *ح* *ع* *ق* changent *a* qui précède en *è*, § 88. Entre deux emphatiques *a* s'assombrit et passe quelquefois en *ou*, *صَحَّصْتِ* *rat* *صَحَّصْتِ*, mais dans *صَحَّصْتِ* *scorpion* *صَحَّصْتِ*, la voyelle *a* est attirée par le *riš*, v. § 83, comp. aussi *صَحَّصْتِ* *outarde* *صَحَّصْتِ*.

CHAPITRE XV.

De la syllabe.

94. La mobilité d'une voyelle aiguë (brève) en syriaque est telle, que cette voyelle ne peut demeurer dans une syllabe ouverte, où elle ne se trouve pas suffisamment contenue. A cette règle fait exception une voyelle nécessaire à l'articulation d'un aleph, radical ou formatif, comme *صَحَّصْتِ* *il consola*, *صَحَّصْتِ* *il fit impur*, *صَحَّصْتِ* *mangé*, *صَحَّصْتِ* *il éleva*. Cette voyelle demeure après qu'aleph affaibli cesse de se faire entendre et devient quiescent,

comme سَافِض souffrez (fém.), نُورِيت nourriture, نُورِيت négoce, نُورِيت haine, نُورِيت parabole, § 108. On rencontre également une légère voyelle è, a facilitant la prononciation d'une autre gutturale, نُورِيت marche, نُورِيت courroie, نُورِيت scorpion¹, نُورِيت joie. Cette voyelle qu'on peut comparer à un haṭeph-ségol ou haṭeph-pathah hébreu, se maintient quelquefois encore devant une autre voyelle, introduite pour faciliter la prononciation de deux consonnes qui se suivent sans voyelle propre, comme نُورِيت pour نُورِيت , v. § 98. C'est donc d'une manière tout-à-fait anormale que a demeure dans les formes du pluriel féminin. préterit, comme نُورِيت ², par analogie de نُورِيت .

95. En dehors de ces cas, une voyelle aiguë, pour demeurer dans une syllabe ouverte, doit passer en la voyelle obtuse qui lui correspond, ou s'appuyer sur la consonne suivante, dont elle occasionne le redoublement. Nous traiterons de ce dernier cas, en parlant du redoublement des consonnes, §§ 113, 114; quant à l'obscurcissement d'une aiguë en obtuse, les exemples en sont rares pour a et ou : a devient ä après la chute d'une gutturale, § 84, quelquefois avec aleph, comme نُورِيت mille (état emphatique نُورِيت); ou primitivement bref se maintient dans les formes de l'impératif نُورِيت par analogie de نُورِيت ; en dehors de ce cas et de quelques autres exemples, comme نُورِيت faon (comp. نُورِيت jeune homme, forme نُورِيت), cette voyelle tombe toujours dans une syllabe ouverte³ : نُورِيت petits de fauves, نُورِيت prix, نُورِيت pleurs, نُورِيت miracles etc., du singulier نُورِيت inus. نُورِيت . Mais la mutation de è (è) en é (ē) a lieu facilement, quand le maintien de la voyelle est utile à la distinction de la forme. Nous avons vu sous les paragraphes 44 et 46 que cet é demeure chez les Orientaux, mais que chez les Occidentaux, il se confond tantôt avec i et tantôt avec è, de sorte que par

1. Cette prononciation était propre aux Jacobites, v. Barhébraeus, I, p. 239 dernière ligne. Ceux-ci prononçaient aussi avec la voyelle è la gutturale ʿ suivie de hé, comme نُورِيت , v. § 33 a.

2. Dans ce cas la consonne qui suit n'était pas redoublée, v. *Jacobi Edesseni epistola*, éd. Martin, § II, p. 1, l. 13.

3. C'est pour cette raison que le passif نُورِيت a fini par disparaître en araméen, quoiqu'on en trouve encore des traces dans Daniel 2. 19. 30, 3. 21, 5. 27, 28 et 30. Il est curieux qu'en palestinien ou bref est souvent écrit par waw alors même qu'il ne vaut que comme mi-voyelle, v. p. 90, note 3.

cette modification postérieure, nous avons de nouveaux cas d'une voyelle aiguë dans une syllabe ouverte, comme ܥܘܪܐ ܥܘܪܐ ¹.

96. Une voyelle aiguë tombe dans une syllabe ouverte toutes les fois qu'elle peut le faire sans nuire à la distinction de la forme. Tel est surtout le cas, quand il lui est donné de se reproduire dans une syllabe voisine; car c'est une propriété de l'araméen qu'une voyelle chassée de sa place tend à reparaitre dans le mot à un autre endroit.

Faiblesse et mobilité des voyelles aiguës sont les deux causes qui donnent au vocalisme araméen le cachet particulier qui le distingue en sémitique. Dans les formes ܦܥܠ la voyelle formative saute de la première sur la seconde radicale : ܦܥܠ *champ*, ܦܥܠܐ *justice*, ܦܥܠܐ *sainteté*; mais, à l'état emphatique, elle reparait à sa place ܦܥܠܐ ܦܥܠܐ . Ces formes se confondent ainsi avec d'autres plus pleines ܦܥܠܐ et ܦܥܠܐ , comme ܦܥܠܐ *lèpre*, ܦܥܠܐ *lépreux*, à l'état emphatique ܦܥܠܐ , §§ 226 et 229.

Cependant la voyelle *a* se distingue dans ce cas des autres voyelles *è*, *ou*, en ce que celles-ci tombent sans laisser de traces, tandis que *a* se survit quelquefois dans la syllabe en faisant encore entendre un *s'wâ mobile*; par suite la syllabe, au lieu de devenir fermée, comme elle le devient par la chute de *è*, *ou*, forme une syllabe mi-close : ܦܥܠܐ prononcé *garbâ*, signifiera donc *lépreux* de ܦܥܠܐ , et prononcé *gar'bhâ*, *lèpre* de ܦܥܠܐ . Ces distinctions ayant surtout de l'objet quand la consonne qui suit est une muette sujette à aspiration, nous en parlerons plus au long sous le chapitre 22, § 120.

97. A la fin du mot, une voyelle se maintient en s'obscurcissant (longue par position). Mais, comme elle n'est pas soutenue par le ton qui porte en principe sur la pénultième, elle est assujettie à tomber. Tel est le cas pour les désinences des pronoms et des verbes, ܥܘܪܐ *toi* (fém.), ܥܘܪܐ *tu as écrit* (fém.), ܥܘܪܐ

1. Ceci n'a rien de surprenant, car la syllabe ne souffre pas, une fois qu'elle est constituée définitivement, des nouvelles altérations qui peuvent survenir, telles que cessation du redoublement des consonnes, chute d'une liquide etc. De même la voyelle *i* venant de *é* demeure alors que la syllabe devient fermée, comme ܥܘܪܐ *église* de ܥܘܪܐ *fête* (rac. ܥܘܪܐ comp. ܥܘܪܐ de la racine ܥܘܪܐ).

ils ont écrit, *עלצט elles ont écrit*, *עלצטז elle écrira*, *עלצט mon roi*, *עלצט ma justice*, *עלצט ma sainteté*, § 61. Cette chute peut ne pas exercer d'influence sur les syllabes qui précèdent, comme on le voit par les exemples que nous venons de citer; cependant, s'il devait en résulter quelque confusion, la voyelle se porte en avant et reparait dans le corps du mot : *עלצטז j'ai écrit*, comp. *עלצטז tu as écrit* (fém.); ainsi dans les suffixes *עלצטז* la voyelle qui suivait la consonne a passé devant elle; *עלצט mon père*, *עלצט mon frère*, pour *aboui*, *ahoui*, prononciation qui a été conservée avec le sens de *son père*, *son frère*; dans *עלצט* comparé avec *עלצט fruit*, il y a également une transposition de voyelle.

98. Il naissait ainsi des prononciations lourdes, surchargées de consonnes, qui dans la plupart des cas devaient être facilitées par un *e* ouvert qui se faisait entendre après une syllabe fermée par deux consonnes, comme *עלצט* pron. *gabhr'*, *עלצט*?; mais dans les verbes la dentale muette *taw* s'articulait facilement avec la consonne précédente *עלצט k'thabht*. Dans le corps du mot, quand deux consonnes se suivent dépourvues de voyelle, la seconde s'appuie sur la syllabe qui suit, tandis que la première clôt la syllabe précédente, *עלצט nèkh-t'bhoun*. Cependant si cette deuxième consonne est une liquide ou une

1. L'*ä* de ces mots vient par coloration de la voyelle *ou* qu'ils font entendre devant un suffixe; ainsi en néo-hébraïque on dit, après la chute du suffixe, *עלצט mon père*; en éthiopien, on trouve une forme semblable pour le vocatif, v. Dillmann, *Aethiop. Gramm.*, § 142; il est possible que l'*a* d'un ancien accusatif qu'on rencontre encore parfois, v. *id.* § 154d, ait eu de l'influence en pareil cas. De la même manière s'explique en hébreu l'*ä* de *עלצט*; en arabe *a* long apparaît aussi devant le suffixe dont il est séparé par un *ت* euphonique, au vocatif *يا أبا* ou abrégé *يا أبت* où le suffixe est lui-même abrégé ou évincé par la voyelle de l'accusatif, v. Ewald, *Gramm. ling. arab.*, § 414. Au surplus l'*ä* était possible parce que ces mots avaient la voyelle *a* (*ab*, *ah*), mais dans *עלצט beau-père*, *עלצט*, où la voyelle *a* s'était affaiblie en *è*, on disait *עלצט mon beau-père*, comme *עלצט mon fils*, où la voyelle *è* était organique, comparez *עלצט*, l'*a* de *עלצט* étant occasionnée par le *riä*; en palestinien on disait *עלצט*.

2. L'éthiopien fait également entendre un *e* ouvert après la dernière consonne de groupes qui ne pourraient facilement s'articuler ensemble, v. Dillmann, l. c. § 38, Eduard König, *Neue Studien über das Aethiopische*, Leipzig 1877. p. 92, comp. *עלצט bè-r'*.

aspirée, elle attire à elle, pour faciliter sa prononciation la voyelle qui précède, ܕܘܢܝܢܐ *génisse* de ܕܘܢܝܢܐ *veau*, ܕܘܢܝܢܐ *mesure* pl. ܕܘܢܝܢܐ , ܕܘܢܝܢܐ *plaine* pl. ܕܘܢܝܢܐ , ܕܘܢܝܢܐ *vertus civiles* du sing. ܕܘܢܝܢܐ , ܕܘܢܝܢܐ *scorpion* de ܕܘܢܝܢܐ . Quelquefois la voyelle, surtout è, se maintenait comme *hateph-ségol* sur la première radicale ܕܘܢܝܢܐ *sagesse* ou ܕܘܢܝܢܐ ; quelquefois aussi la forme était maintenue intacte, surtout par les Nestoriens, de sorte qu'à côté des deux énoncées ci-dessus, on trouve aussi celle plus primitive ܕܘܢܝܢܐ . Si la voyelle était immuable, la deuxième consonne faible prenait une voyelle adjuvante è, ou *a* devant une gutturale', ܕܘܢܝܢܐ *vigoureux* ou ܕܘܢܝܢܐ .

De ce mouvement des voyelles résultait encore une confusion des formes ܕܘܢܝܢܐ et ܕܘܢܝܢܐ , mais aussi une commodité pour la composition des mètres syriaques; car un poète, pouvait suivant les besoins de la mesure se servir d'une voyelle adjuvante ou la laisser de côté. Dans l'écriture cette voyelle est souvent indiquée par un trait inférieur appelé *m'hagg'yânâ*, dont l'étude fera l'objet du chapitre XXIV ci-après.

99. Au commencement du mot, une consonne dépourvue de voyelle ne s'articule pas avec la consonne suivante et ne forme pas avec elle un groupe, comme dans nos langues *cr, st, pl* etc., mais elle en est séparée par un *š'wâ* mobile ou *e* ouvert qui fait sentir son aspiration sur la muette suivante : ܕܘܢܝܢܐ *k'thabh*. Dans les mots étrangers qui commencent par un groupe de consonnes, ce groupe est décomposé en syriaque au moyen d'une voyelle disjonctive, jetée en tête du mot et introduite par une légère aspiration ou aleph; car un Sémite ne conçoit pas une voyelle sans consonne, comp. § 42 : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ de $\sigma\tau\acute{\alpha}\delta\iota\omicron\nu$, $\sigma\chi\eta\mu\alpha$, $\sigma\phi\alpha\iota\tau\alpha$, $\sigma\pi\acute{o}\gamma\gamma\omicron\varsigma$, $\xi\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$; cependant le groupe *st* s'articulant facilement², une voyelle disjonctive est moins nécessaire et on écrit aussi ܕܘܢܝܢܐ $\sigma\tau\acute{\alpha}\sigma\iota\varsigma$, ܕܘܢܝܢܐ $\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\lambda\alpha\tau\eta\varsigma$; dans d'autres cas, c'est la voyelle de la syllabe suivante qui vient se loger dans le groupe, comme ܕܘܢܝܢܐ

1. La voyelle *a* apparaît quelquefois aussi devant une autre consonne qu'une gutturale ou un riš, surtout devant une emphatique; mais celle è est de beaucoup plus commune, v. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, Vorbericht, p. VII et VIII.

2. V. § 148 ci-après.

χρυσόδειλος, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ πληροφόρια, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *Constantinus*, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ ἄγγελος. Dans les mots syriaques, commençant par la liquide *r*, la prononciation peut être facilitée par une voyelle prosthétique; ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *passionné* est écrit quelquefois avec un aleph de cette sorte ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ¹; cette prononciation était plus accentuée, quand riš avait une voyelle organique *ou aigu*, qui était tombée dans une syllabe ouverte, mais se reproduisait en tête de cette consonne, ainsi : ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *miette*², ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *Edesse* ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ et ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ. On doit admettre que dans ces mots le riš faisait encore entendre une mi-voyelle *ou*, analogue à un haṭeph-qâmès, et qu'on prononçait 'our^oqa, 'our^ohāi, 'our^oslem; ainsi quand les abstraits ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *le devant*, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *l'opposé* deviennent préposition au moyen d'un lāmadh proclitique, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ, la voyelle organique du qoph passe en avant de celui-ci, et on prononce *louq^odham*, *louq^obhal*, comp. dans Daniel ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ, hébreu ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ³.

1. Comp. ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *satisfait* pour ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ, *epicilegium syriacum* de Cureton, p. 9, l. 16 et 19, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ 2, 6, 18.

2. La forme originaire est ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ (comp. le plur. ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ Abraham Ecchellensis, *Gr. syr.*, p. 37, l. 4), mais le 'é suivant une consonne quiescente a attiré la voyelle adjuvante *a*, § 98, la voyelle *ou* se trouvant alors dans une syllabe ouverte tombe et reparaît en tête du riš; si on se demande pourquoi cette voyelle *ou* n'a pas plutôt passé devant le 'é, comme il arrive dans ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ pour ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ, on répondra que dans ce mot la voyelle *ou* n'est pas organique, mais est une permutation de *a*, à cause des deux consonnes assombrissantes riš et qoph § 93, 3^o; *a* apparaît dans ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ (*grenouille*) Math. 5. 22. Dans le mot ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *grenouille*, la forme n'est pas la même et aleph est radical, si on compare ce mot avec l'hébreu ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ et l'arabe ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ : لا : ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ a été affaibli d'abord en 'é, comp. targ. ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ, puis en aleph à cause du 'é, dernière radicale, v. § 24a; le pé a passé en waw et de là en la voyelle *ou*, § 25. Mais ici se rapporterait plutôt le mot ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *énigme*, comparé avec l'arabe ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ ou ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ, d'une racine ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *arrêter son esprit sur quelque chose*, analogue à ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ en syriaque; sur le changement du ج en ܩ, v. § 34c. L'hébreu ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ et l'aram. bibl. ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ peuvent être également ramenés à cette racine.

3. Le palestinien écrit souvent une voyelle *ou* brève dans une syllabe ouverte, comme nous l'avons déjà fait observer, de sorte qu'une forme ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ etc. répond au syriaque ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ; souvent aussi un pareil *ou*, qui en fait n'est qu'un haṭeph-qâmès, apparaît comme un écho de *ou* qui suit, comme ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *laisse*, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *fuyez*, ܩܘܨܘܕܝܠܘܨ *tra-*

Les autres langues sémitiques sont souvent allées plus loin dans cette voie¹. Mais il faut se garder d'expliquer de cette manière un aleph qui appartient à la forme : **אָמַב** *trouver* est affaibli d'une forme aph'èl, targ. **אָשׁוּבָה**, comp. infin. **אָמַבְתָּ**; peut-être en est-il ainsi de **אָמַב** *boire*, quoique ce verbe ait la forme p'al dans les autres langues sémitiques, comp. l'impératif **אָמַבְתָּ**. On trouve écrit quelquefois **אָמַב** *six* au lieu de **אָמַב**², surtout avec une proclitique **אָמַבְתָּ** ou sans aleph mais avec la voyelle è **אָמַבְתָּ**; mais cet aleph avait un but tout autre, celui de former une syllabe fermée devant le *taw* et de maintenir de cette manière la prononciation dure de cette muette, qui était primitivement redoublée, comp. **אָמַבְתָּ** *sît*, éthiop. *sid's* contracté *sessou*³.

100. Il résulte de ce que nous avons dit sous les paragraphes qui précèdent, que la syllabe présente en syriaque comme en hébreu une triple forme : elle est ouverte dans **אָמַבְתָּ**, fermée dans **אָמַבְתָּ**, mi-close dans **אָמַבְתָּ** *louq'dham*, **אָמַבְתָּ** *dah'bhâ*, quand une consonne, à défaut de voyelle propre, est articulée avec un *š'wâ* mobile. Dans quels cas, une syllabe est-elle mi-close? Cette question qui n'a plus guère d'intérêt que lorsque la consonne qui suit la syllabe est une muette sujette à aspiration, sera traitée plus opportunément en parlant du *gouššâi* et du *roukkâkh*

vaillez, **אָמַבְתָּ** *oppression* etc. V. Nöldeke dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 458, 459.

1. Comp. **אָמַבְתָּ** avec **אָמַבְתָּ**, **אָמַבְתָּ** avec **אָמַבְתָּ** etc.; devant une emphatique, aleph prosthétique se change quelquefois en 'aïn, **אָמַבְתָּ** *petit oiseau*, hébr. **אָמַבְתָּ**, syr. **אָמַבְתָּ**, dans l'Antiliban on dit **אָמַבְתָּ** *aurora* = **אָמַבְתָּ** (voy. *Zeitschr.*, XXI, p. 185 et 189), comp. § 39. Un certain nombre de noms d'animaux de forme quadrilittère ont pour première radicale un 'aïn qui vient de la même manière d'un aleph formatif; dans **אָמַבְתָּ** *scorpion*, **אָמַבְתָּ**, l'aïn n'est vraisemblablement qu'une prononciation aspirée de la sifflante *ç*; en arabe, on peut considérer qu'aïn est venu d'aleph à cause de l'emphatique qui suit dans des mots comme **أَصْلَبٌ** *robuste* de **أَصْلَبٌ** *être dur*, **عُطْلٌ** *jeune femme* comp. **عُطْلٌ**, **عُطْلٌ** *nuît obscure* de **عُطْلٌ** etc.

2. En poésie, suivant les besoins de la mesure, v. Barhébræus, I, p. 204, l. 1 et suiv., en prose plus rarement, v. notamment Sindebad, éd. Baethgen, Leipzig 1879, p. 1 et suiv.

3. Ainsi en hébreu on a formé **אָמַבְתָּ** ou **אָמַבְתָּ** de *šittaim* pour *šintaim*, fém. de *š'naïm* *deux*, v. Derenbourg, *Manuel du lecteur*, p. 164, note 2 et Philippi, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 85 à 95.

sous le chapitre 22, § 122. Nous ferons seulement observer ici qu'une voyelle primitivement longue n'est pas un obstacle à ce qu'une syllabe fermée résulte du développement des formes, comme כַּתְּבָה *kath-bâ* de כָּתַב , קַדְדִישׁ *qaddis-tâ*, לְצִוָּה image *sour-tâ*. Il y a sur ce point une notable différence entre l'hébreu et le syriaque, due sans doute aux règles grammaticales que les Massorètes hébreux établirent sur une distinction factice de longues et de brèves, qui dans la prononciation n'était pas observée ¹.

101. Le syriaque avait perdu tout sentiment de quantité, au point que la voyelle obtuse se maintenait, même suivie de deux consonnes quiescentes, comme תָּעַלְתָּ *tu t'es levé*, תָּעַלְתָּ *tu as élevé*, ce qui cependant n'était possible qu'à la fin du mot avec une dentale muette; mais une diphthongue, qui par elle-même valait comme une syllabe fermée, v. § 121, devait en principe se simplifier en voyelle quand elle était suivie d'une consonne quiescente, v. § 92; לַיֵּת par exemple équivalait à un composé *lajt*. Si la diphthongue se maintenait, la prononciation était aidée par une voyelle adjuvante, comme לַיֵּתֵי .

102. Ce serait une erreur de croire, en songeant au syllabisme des grammairiens hébreux que les Syriens abrégeaient la voyelle dans une syllabe fermée ². On trouve bien quelquefois une voyelle aiguë au lieu d'une voyelle obtuse, comme בְּעִצָּה *belliqueux* de בָּעַז *combat*, בְּעִצָּה contracté de בְּעִצָּה *fém.* de בְּעִצָּה , $\text{בְּעִצָּה} = \text{בְּעִצָּה}$, mais souvent dans ces cas, il n'y avait pas une syllabe fermée, ainsi on prononçait *q'rabh'thânâ*; dans אֵי la diphthongue *ai* a été abrégée dans une syllabe ouverte.

Il y avait donc plutôt là une oscillation entre les sons clairs

1. En araméen biblique on trouve des syllabes de cette nature, voyez Luzzatto, *Elementi del caldeo biblico*, p. 12, § 3.

2. L'Arabe abrégeait la voyelle dans une syllabe fermée (sauf le cas de redoublement) قُمْتُ قُل ; mais les langues qui ont subi la coloration euphonique des voyelles ne sont plus aussi sensibles: l'Éthiopien prononce *nômkoû*, j'ai dormi; l'abréviation n'a lieu que lorsque la longue est suivie de deux consonnes quiescentes, comme *fesèmi* féminin de *fesotim*, v. Dillmann, *Aethiop. Gramm.*, §§ 36 et 38; l'hébreu selon la ponctuation des Massorètes est devenu קָמַת , tandis que suivant la tradition, on devait ponctuer קָמַת , v. J. Derenbourg, *Notes épigraphiques*, p. 132; on trouve encore קָמַת .

et les sons obscurs, fréquente dans les manuscrits de la basse époque, où on trouve par exemple : مَحْمَدٌ *intégrité*, أَتَمٌ *adultère*, إِصْبَغٌ *aiguille* etc. ponctués indifféremment avec p'thâhâ ou z'qâphâ de ا ا et ا , v. § 79¹.

103. Les syllabes subissent des modifications importantes, occasionnées par le choc de deux voyelles qui se rencontrent, ou la faiblesse des gutturales et des liquides; ces phénomènes vont faire l'objet des chapitres suivants.

CHAPITRE XVI.

Du concours des voyelles.

104. Le concours de deux voyelles dans un mot résulte du développement des formes ou de la chute d'une consonne. Si les deux voyelles sont fortes ou nécessaires à la distinction du sens, l'écart entre elles est maintenu au moyen d'une semi-voyelle; au cas contraire, elles se contractent ou la plus faible est éliminée par la plus forte, si la contraction n'est pas possible. Trois cas sont donc possibles : 1° *Séparation des voyelles au moyen d'une semi-voyelle intermédiaire*; 2° *contraction*; 3° *élision*.

1° *Séparation des voyelles par une semi-voyelle*. Une légère aspiration, aleph ou hamza arabe, est le premier moyen qui se présente dans ce cas قَدْحَمْدٌ *se levant* du parfait قَدْحَمَدٌ , قَدْحَمَدٌ *qadhmd'it* pour *qadhmd'it* abrégé de *qadhmd'ayat* قَدْحَمَدٌ + قَدْحَمَدٌ . En araméen cependant aleph est entaché d'une telle faiblesse qu'il est en général insuffisant pour contenir deux voyelles dont il est flanqué. Les Jacobites le prononçaient comme un youdh d'une manière constante, qu'il soit radical ou consonne disjonctive. Néanmoins l'écriture était assez fidèlement conservée, ils écrivaient donc : قَدْحَمَدٌ قَدْحَمَدٌ , tout en prononçant *qâdyem*, *qadhmd'ayit*, *âyar*, *mèleya*; quelquefois ils indiquaient cette prononciation secondaire par un youdh après l'aleph : قَدْحَمَدٌ قَدْحَمَدٌ , v. Barhébræus, I, p. 205, dern. ligne, comp.

1. Dans l'araméen biblique et targoumique, on remarque une pareille tendance : פְּשָׁעִים pour פְּשָׁעִים , surtout à l'état construit פְּשָׁעִים pour פְּשָׁעִים , פְּשָׁעִים etc.; mais il en est ainsi également dans une syllabe mi-close, comme פְּשָׁעִים pour פְּשָׁעִים ; on ne peut donc pas dire que les punctuateurs juifs agissaient d'après des principes grammaticaux déterminés; ils cherchaient plutôt à exprimer leur prononciation vague. Comp. Luzzatto, *Elementi del caldeo biblico*, p. 17, §§ 18, 19 et 30.

§ 56. Les Nestoriens paraissent avoir encore prononcé le hamza (*Syr. Gramm. des Elias von Tırhan*, p. 58)¹.

Le passage d'aleph en youdh était d'autant plus facile, que cette semi-voyelle faisait office de consonne séparative, quand une voyelle *i* ou une diphthongue *ai* l'appelait, comme : ܐܝܡܢܐ *paissants*, ܐܝܡܢܐ *gazelles*, ܐܝܡܢܐ *premier*, ܐܝܡܢܐ *identité*, composé de ܐܝܡܢܐ et le suffixe ܐܝܡܢܐ . Waw servait également au même usage, surtout quand la voyelle *ou* suivait ou précédait ܐܝܡܢܐ ; les Nestoriens prononçaient *š mouwel*, *youwel* les noms de prophètes que les Jacobites écrivaient ܐܝܡܢܐ , v. Barhébræus, I, p. 208, l. 22 et § 56 ci-dessus. Le waw paraît avoir eu encore plus de force coërcitive que le youdh et est employé de préférence dans les formes lourdes du pluriel féminin, par antithèse à celles du pluriel masculin, comme : ܐܝܡܢܐ *bergers*, ܐܝܡܢܐ *fleuves*, comp. ܐܝܡܢܐ pour ܐܝܡܢܐ , § 254.

Rarement aleph est consolidé en hé; les cas de ce renforcement sont limités au pluriel de quelques radicaux faibles, comme : ܐܝܡܢܐ *père*, ܐܝܡܢܐ *mère*, ܐܝܡܢܐ *nom*, ܐܝܡܢܐ *beau-père*, § 262.

2° *Contraction*. Lorsque le maintien des deux voyelles n'est pas nécessaire à la distinction des formes, il y a contraction des deux en une seule, si la nature des voyelles s'y prête : $a + a = \hat{a}$, $ou + ou = \hat{ou}$, $i + i = \hat{i}$, $a + ou = au$, $a + i = ai$, $\hat{a} + i = \hat{ai}$, comp. ܐܝܡܢܐ *part* (forme ܐܝܡܢܐ), ܐܝܡܢܐ *vent*, ܐܝܡܢܐ *dépôt*,

1. En hébreu la prononciation mouillée, au lieu de hamza, se manifeste déjà de bonne heure, surtout dans les noms propres, et les Massorètes rectifient cette prononciation au moyen d'un *q'ri*, v. Ewald, *Lehrb. d. hebr. Spr.*, § 46d; mais dans les derniers livres du canon biblique, aleph et youdh permutent avec une facilité singulière, comp. Néhémie ܐܝܡܢܐ et ܐܝܡܢܐ ; c'est surtout dans l'araméen de Daniel et d'Esra que les *q'ri* sont entassés pour corriger les *k'thibh*. Nous avons déjà dit page 63, note 1, que nous considérons le point que l'on rencontre quatre fois dans la Bible au-dessus d'aleph comme ayant pour but de maintenir à cette gutturale toute sa force de consonne. La même variété de prononciation entre hamza et youdh se retrouve dans les diverses tribus arabes, v. Sprenger dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXI, p. 75 et Freytag, *Einleitung in das Studium der arabischen Sprache*, p. 88 et 89. L'éthiopien fait aussi usage d'aleph et de youdh comme consonnes séparatives, mais il montre une prédilection pour le waw, v. Dillmann, *Aethiop. Gramm.*, § 41.

مَوْتٌ *mort*, مَيْمَنٌ *maison*, نَوْرٌ *nourriture* de racines lāmadh-aleph ou concaves; ai + à se contracte en é dans les pluriels des noms à l'état emphatique ou avec le suffixe de la troisième personne fém. مَلِكَةٌ *les rois*, مَلِكَاتُهُ *ses rois*, تُوِّعَتْ *tue-la*¹; ai + ou se contracte en au dans les pluriels des noms avec le suffixe de la troisième personne masc. مَلِكَاؤُهُ *malkau*, *ses rois*².

3° *Élision*. Si les voyelles ne sont pas susceptibles de se contracter, la moins forte ou la moins nécessaire tombe et disparaît : أَرْفَعُهُ *j'élèverai*, أَرْسَلُهُ *j'écrirai*, أَرْفَعُهُ *je ferai manger*, pour أَرْفَعُهُ أَرْسَلُهُ أَرْفَعُهُ, أو غَدَيْتُهُ ou غَدَيْتُهُ *soudhâyâ* pour *soudhâyâ*.

105. Ces distinctions établies, nous en ferons l'application dans les chapitres suivants, aux racines qui ont une ou plusieurs lettres faibles, soit une gutturale, soit une semi-voyelle, youdh ou waw. Les dernières qui ont un youdh ou waw radical, se distinguent surtout par la facilité qu'ont le waw et le youdh à passer en la voyelle *ou* et *i*.

CHAPITRE XVII.

De la syllabe dans les racines qui ont une semi-voyelle comme radicale.

106. Les modifications que subit la syllabe, diffèrent selon la place qu'occupe la semi-voyelle radicale. Il y a lieu d'examiner les deux hypothèses, où elle se trouve : 1° *en tête de la syllabe*; 2° *à la fin de la syllabe*.

I. DE LA SEMI-VOYELLE RADICALE EN TÊTE DE LA SYLLABE.

a) Au commencement du mot, youdh apparaît à l'exclusion de waw, de sorte que l'araméen ne connaît plus en principe de racines pé-waw, ce youdh introduit les voyelles de la forme : مَدَيْتُ مَدَيْتُ مَدَيْتُ, mais il est trop faible pour soutenir un e ouvert ou s'wâ mobile qui doit passer en i : مَدَيْتُ *il enfanta*, مَدَيْتُ *mois*, مَدَيْتُ *science*. La syllabe *yi* peut s'affaiblir en *i* qui,

1. La forme non contractée مَدَيْتُ est l'exception et n'est demeurée qu'avec les radicaux faibles des lāmadh-aleph, tandis que dans d'autres dialectes araméens elle est la règle et la forme مَدَيْتُ n'a lieu qu'après le suffixe de la *nisba* *di*, comme مَدَيْتُ *Chaldéens*, § 259.

2. L'hébreu מְלִכָּיָא a conservé trace de la diphthongue *ai*.

d'après les lois de l'orthographe, doit être introduit par aleph א *il est*, אִמְצָה *honneur*, אִמְצָה *jour*, אִמְצָה *main*. Cette écriture est plus rare pour les verbes, en voici quelques exemples : אִמְצָה *אִמְצָה* !. Ainsi réduite à une simple voyelle, elle est sujette à tomber : אִמְצָה *soin*, אִמְצָה *sommeil* des racines מִצָּה , שָׂחָה , שָׂחָה *sache*, אִמְצָה *assieds-toi*, אִמְצָה *donne* des verbes מִצָּה , מִצָּה .

La voyelle è est généralement évitée avec youdh et ou apparaît de préférence dans les abstraits de premier degré, comme מִצָּה *poids*, מִצָּה *incendie*, מִצָּה *avantage*, מִצָּה *héritage*.

La fusion des racines qui ont un waw pour radicale avec celles qui ont un youdh, existe non seulement quand cette radicale est la première lettre, mais aussi quand elle est la deuxième ou la troisième de la racine. Cette assimilation s'explique par la suprématie que prend la forme sur la racine, mais elle dénote en même temps la prédilection de certains peuples sémites pour la consonne youdh, de préférence au waw qui apparaît surtout comme antithèse de celle-ci dans quelques formes. Un fait digne de remarque est que les Sémites du sud, à l'opposé de ceux du nord, possèdent un nombreux groupe de racines pé-waw et très-peu de pé-youth, et qu'en assyrien une racine pé-aleph correspond à une racine pé-waw arabe et pé-youth hébraïque ou araméenne ?.

En syriaque donc les racines avec waw sont très-rares; le waw acquiert dans ces racines la consistance d'une consonne forte et suit les règles ordinaires. Il apparaît : 1° dans les racines doublement faibles qui ont deux semi-voyelles, ou une semi-voyelle et une gutturale : אִמְצָה *il promet*, אִמְצָה *aveugle*, אִמְצָה *convenable*, אִמְצָה *blanc*, אִמְצָה *il montra*, אִמְצָה *il sauta*, אִמְצָה *il fut stupéfait* (s valant comme gutturale); ajoutez quelques racines ter-

1. V. *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXX, p. 259, l. 16 et XXXI, p. 369, note 12, p. 378, note 7. Jacques d'Edesse dans sa lettre sur l'orthographe, éd. Martin, p. σ, l. 26, confirme la règle que אִמְצָה ne doit pas prendre d'aleph; cependant, d'après Barhébraeus (I, p. 205, l. 1 et p. 206, l. 1), les Jacobites prononçaient *ida'thd*, tandis que les Nestoriens avaient conservé la prononciation *yida'thd*; il en était ainsi aussi bien dans les verbes que pour les noms. La même divergence existait également dans les diverses écoles juives, v. J. Derenbourg, *Notes épigraphiques*, p. 118.

2. V. Oppert, *Éléments de grammaire assyrienne*, § 16.

minées par la sifflante douce h : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il fut honteux*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il rua*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il bondit*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il exulta*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il s'élança*; 2° dans des dénominatifs, comme : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *munir de provisions*, $\text{h}\bar{\text{a}}$, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *joindre de h}\bar{\text{a}}* auprès, § 211.

b) Dans le corps du mot, la semi-voyelle se maintient 1° quand elle est redoublée : $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$; 2° quand elle est suivie d'une voyelle forte : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *solution*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *contrat*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *préfet*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *médecine*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *breuvage*; dans quelques noms *waw* demeure et ne passe pas en *youth* : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *joie*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *coup*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *bain* (état absolu de $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ *songe*; 3° quand elle est suivie d'une voyelle faible qui meut une consonne redoublée : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *honoré*; 4° quand suivie d'une voyelle faible dans une syllabe fermée, elle est précédée d'une voyelle forte : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *statue*.

En dehors de ces cas, la semi-voyelle se contracte avec la voyelle de la forme ou est évincée par elle, suivant les règles établies dans le chapitre précédent, ex. : $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ etc. pour *qawam*, *mawet*, *nèqom*, *aqwèm*, *maqwèm*, *mèqam* (ou *maqvam*), *g'layath*, *gèlyèth*, *h'zayathà*, "*layathà*, *t'wayathà*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *création*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *choix*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *coup*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *joie*, etc. (forme *فُعَلَة*); dans ces noms la semi-voyelle, à défaut d'autre voyelle, passe en la voyelle qui lui correspond. Il en est de même dans $\text{h}\bar{\text{a}}$ *médecines*, pluriel de $\text{h}\bar{\text{a}}$, quoique souvent la semi-voyelle tombe dans ce cas, comp. $\text{h}\bar{\text{a}}$.

Une proclitique ne modifie pas l'orthographe du mot sur lequel elle s'appuie $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$ $\text{h}\bar{\text{a}}$.

Une semi-voyelle en tête du mot peut former une diphthongue avec la voyelle du mot précédent, quand ces deux mots se contractent en un seul : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il n'est pas de h}\bar{\text{a}}*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *non pas de h}\bar{\text{a}}*, comp. § 160 ci-après.

II. DE LA SEMI-VOYELLE A LA FIN DE LA SYLLABE.

La semi-voyelle se contracte avec celle de la forme ou est évincée par elle. Elle forme une diphthongue avec *a*, *à* de la forme, quand ces voyelles précèdent : $\text{h}\bar{\text{a}}$ *force*, $\text{h}\bar{\text{a}}$ *il allaita*,

1. Except. quelques noms qui devant le suffixe $\text{h}\bar{\text{a}}$ laissent tomber le *youth* de la racine, v. § 255.

تَمَنَّنْ tu manifestas, اِذْمَعْبُ sois appelé, اَتَمَّعْبُ attendu, اَتَمَّعْبُ qui se leve, لِسْ lis (fém.), مَتَمَّعْبُ mort, مَتَمَّعْبُ jour, اَتَمَّعْبُ il fit asseoir. Une autre voyelle se confond avec la semi-voyelle ou l'évince: اَتَمَّعْبُ vent, اَتَمَّعْبُ bonheur, اَتَمَّعْبُ odeur, اَتَمَّعْبُ levé; اَتَمَّعْبُ il s'asseira, اَتَمَّعْبُ il connaîtra, اَتَمَّعْبُ il héritera, اَتَمَّعْبُ enfanter etc., v. § 206.

Les semi-voyelles waw et youdh se distinguent encore dans les noms, comme on le voit par ces exemples, mais dans les verbes, la conjugaison tend à devenir uniforme, sans distinction des racines. Dans les lâmadh-aleph, la confusion des racines est devenue générale, que la troisième radicale fût primitivement waw ou youdh, ou qu'elle fût aleph; il n'y a d'exception que pour quelques racines faibles, dans lesquelles aleph conserve sa force de consonne, comme اَتَمَّعْبُ il consola, اَتَمَّعْبُ il souilla etc. En raison de ce mélange, il n'est pas étonnant que les voyelles formatives se fassent valoir au détriment de la semi-voyelle; اَتَمَّعْبُ اَتَمَّعْبُ اَتَمَّعْبُ اَتَمَّعْبُ; cependant youdh semi-voyelle a exercé son influence dans اَتَمَّعْبُ venue, اَتَمَّعْبُ miroir, اَتَمَّعْبُ voyage par mer, اَتَمَّعْبُ campement etc., parce que ces mots se forment d'un masculin اَتَمَّعْبُ etc. (absolu اَتَمَّعْبُ).

Après ou long, la semi-voyelle disparaît également dans ces racines, comp. اَتَمَّعْبُ boutique, اَتَمَّعْبُ festin, اَتَمَّعْبُ satisfaction, §§ 233, 246 et 248.

CHAPITRE XVIII.

Des racines qui ont un aleph radical.

107. a) En tête du mot, aleph radical introduit la voyelle de la forme اَتَمَّعْبُ ou il s'articule à l'aide d'une voyelle légère e اَتَمَّعْبُ form. اَتَمَّعْبُ. Cependant avec une voyelle faible, il est assujetti à tomber à cette place; dans quelques impératifs, comme: اَتَمَّعْبُ va, اَتَمَّعْبُ viens, rac. اَتَمَّعْبُ اَتَمَّعْبُ, plus souvent dans les noms, اَتَمَّعْبُ un, rac. اَتَمَّعْبُ fin de اَتَمَّعْبُ autre, fém. اَتَمَّعْبُ sœur, اَتَمَّعْبُ parent de اَتَمَّعْبُ, à cause du heth qui suit; اَتَمَّعْبُ homme (et dans les composés اَتَمَّعْبُ), اَتَمَّعْبُ je suis, اَتَمَّعْبُ secret, à cause de la liquide n ou r; comp. aussi devant la sifflante douce اَتَمَّعْبُ hysope אַתְּמוֹסֶטְרוֹס.

Dans le mot, il se fait encore valoir après une syllabe fermée

dans quelques formes verbales, comme : אַלְכִי אֶלְאַ , dans quelques noms הַלְאַ haine, פַּלְאַ parabole, אַקְלִי acquisition (form. فَعْلَة). Plus souvent il tombe, ou, si l'orthographe le conserve dans un intérêt étymologique, il est quiescent : אַגִּיר il agira mal, אַעֲבִי il a affligé, אַנְטִי il fut pris, אַגְמִי il gémit de אַב ; אַעֲבִי qui enseigne, אַמְרִי maître, rac. אַע , אַמְרִי pour אַמְרִי .

b) En général donc, tout aleph qui n'est pas en tête du mot, perd son aspiration et devient quiescent. La prononciation n'en conserve pas d'autre trace qu'une voyelle faible qui demeure dans une syllabe ouverte, comme : אַעֲבִי אַעֲבִי אַעֲבִי : אַעֲבִי comp. § 94 ; l'écriture le garde : אַעֲבִי אַעֲבִי אַעֲבִי douleur, אַעֲבִי אַעֲבִי אַעֲבִי il dira, אַעֲבִי אַעֲבִי venue, אַעֲבִי אַעֲבִי ennemi, אַעֲבִי אַעֲבִי cent ; quelquefois cependant elle l'omet : אַעֲבִי אַעֲבִי אַעֲבִי petit bétail, אַעֲבִי אַעֲבִי après, אַעֲבִי אַעֲבִי tête, אַעֲבִי אַעֲבִי vieillard (rac. אַע), אַעֲבִי אַעֲבִי renommée (rac. אַע), אַעֲבִי אַעֲבִי triste (rac. אַע), אַעֲבִי אַעֲבִי mauvais (rac. אַע).

Aleph était trop faible pour être redoublé ; il passait dans ce cas en youdh אַעֲבִי il prépara, אַעֲבִי préparé, אַעֲבִי triste ; souvent il est maintenu dans l'écriture אַעֲבִי il demanda, אַעֲבִי il fut interrogé, quoiqu'on prononçât *sayèl, èstayal*, v. § 104. De cette manière les verbes 'é-aleph se confondaient avec ceux 'é-youth, comp. אַעֲבִי affligé, r. אַעֲבִי avec אַעֲבִי . Nous avons dit sous le chapitre précédent que cette confusion était devenue générale dans les lâmadh-aleph, à l'exception de quelques racines où il avait la force d'une muette. Nous n'avons donc pas à parler d'aleph à la fin du mot.

1. Dans ces formes aleph dont la chute était facilitée par la gutturale ou la liquide suivante, s'est modifié suivant la consonne du préfixe et a passé en taw ; le même phénomène a lieu au passif de l'aph'el אַעֲבִי pour אַעֲבִי אַעֲבִי comp. l'arabe أَتَّخَذَ et أَتَّخَذَ . L'orthographe de l'éthp'el אַעֲבִי est venue par confusion de l'éthpa'al ; on trouve d'ailleurs la forme normale אַעֲבִי . V. *Carmina Nisibena*, éd. Bickell, p. 2, note 1.

En judéo-araméen, les deux taw étaient assimilés en un seul qui était redoublé, v. Luzzatto, *Elementi grammat.*, §§ 46 et 85. Suivant ce savant, le taw serait redoublé par compensation de la chute de l'aleph qui suit, mais on ne s'explique pas dans cette hypothèse pourquoi le syriaque aurait écrit deux taw.

CHAPITRE XIX.

De la chute d'une gutturale ou d'une liquide.

108. Nous avons vu sous les deux chapitres précédents dans quels cas les semi-voyelles youdh et waw ou la gutturale aleph, faisant partie de la racine, étaient entraînées à leur chute et disparaissaient; il nous reste à parler des autres gutturales ou liquides, qui en s'affaiblissant cessent de se faire entendre et se dérobent, comme disent les grammairiens **أَلْفٌ يَنْصِتُ**.

109. Les gutturales **א ו ע** offrent bien plus de résistance que aleph.

Hé ne devient quiescent que dans les cas suivants :

1° Dans le pronom de la troisième personne du singulier, **היא** fém. **היא**, employé dans le même sens que notre verbe *être*. La voyelle de ce pronom passe sur la consonne finale du mot qui précède **אתה** *attou, c'est toi*, **היא** *qui est-elle?* Si ce mot est terminé par une voyelle, cette voyelle se contracte avec celle du pronom : la voyelle *a* forme une diphthongue *au, ai* avec la voyelle *ou, i* du pronom, **הוא** *c'est le prix du sang*, **הוא** *il est difficile*, pron. *d'mau 'atlai*; le pronom démonstratif féminin **היא** *celle-ci* affaibli de *hâdâ*, § 87, faisait reparaître dans ce cas l'*â* final **היא**, qu'on écrivait quelquefois d'un seul mot **היא**. Les Nestoriens se distinguaient des Jacobites en ce qu'ils ponctuaient la diphthongue *ai* comme celle *au*, avec **פְּתָהָ** au lieu de **זְקָפָה** que lui donnaient ceux-ci (v. Barhébræus, I, p. 230, l. 5 et suiv.). Suivant ce grammairien, la contraction n'aurait lieu qu'avec un mot court, composé de trois lettres, comme : **הוא** *heû*; mais cette règle qui n'est pas suffisamment justifiée, n'est pas suivie en pratique. Les voyelles *è, i* formaient également une diphthongue, *eû, iû*, **היא** *l'ranèu*, **היא** *g'lûv*. Dans la Massore des Karkaphiens les diphthongues qui naissaient de cette manière étaient indiquées par le signe propre à chacune des deux voyelles, v. § 53. Avec le pronom féminin *è, i* forment un groupe *èyi, iyi*, **היא** *hiyi, c'est elle*; **היא** contracté devient **היא**; ainsi

ܕܝܫܥܝܢ *dix-neuf*, de ܕܝܫܥܝܢ *et* ܕܝܫܥܝܢ. ܥ est tombé dans ܕܝܫܥܝܢ maintenant pour ܕܝܫܥܝܢ *jusqu'à présent* pour ܕܝܫܥܝܢ. Le mot *Belus* de ܕܝܫܥܝܢ est une prononciation babylonienne dans laquelle la chute du 'é s'explique naturellement.

L'élimination de *heth* est très-rare et ne se rencontre que :
1° Dans le pronom ܕܝܫܥܝܢ, employé dans le sens de notre verbe *être*, ou avec le participe présent dans le sens de notre présent ܕܝܫܥܝܢ *nous tuons*; 2° dans le pronom ܕܝܫܥܝܢ *les uns les autres*, contracté de ܕܝܫܥܝܢ *chacun*.

110. *Des liquides.* a) La nasale *noun* perd son articulation à la fin de la syllabe, dans les cas suivants :

1° Comme première radicale dans les pé-noun, il ne laisse pas d'autre trace dans l'écriture que le redoublement de la consonne suivante, nécessaire au maintien d'une voyelle aiguë, ܕܝܫܥܝܢ *il fit tomber*, ܕܝܫܥܝܢ *cas*, ܕܝܫܥܝܢ *tu sortiras*, ܕܝܫܥܝܢ *issue*, ܕܝܫܥܝܢ *jaillir*, ܕܝܫܥܝܢ *source*, ܕܝܫܥܝܢ *il soufflera*, ܕܝܫܥܝܢ *souffle* etc., des racines ܕܝܫܥܝܢ *ܕܝܫܥܝܢ*. Lorsque la deuxième radicale est la gutturale forte ܕܝܫܥܝܢ l'élimination du *noun* est possible, parce que cette gutturale peut être redoublée en syriaque, § 115, ܕܝܫܥܝܢ rac. ܕܝܫܥܝܢ; il y a cependant des exceptions, comme : ܕܝܫܥܝܢ *il déchaussa*. Les autres gutturales (riš compris) ne supportant pas le redoublement, *noun* demeure : ܕܝܫܥܝܢ *il brilla*, v. § 208.

2° Comme deuxième ou troisième radicale, le *noun* disparaît et entraîne également le redoublement de la consonne qui suit; quelquefois cependant il est encore écrit dans un intérêt étymologique, mais il est marqué de la ligne occultante, § 151 : ܕܝܫܥܝܢ *côté*, ܕܝܫܥܝܢ *vigne*, pl. ܕܝܫܥܝܢ, ܕܝܫܥܝܢ *fromage*, pl. ܕܝܫܥܝܢ, ܕܝܫܥܝܢ *tuile* ܕܝܫܥܝܢ, ܕܝܫܥܝܢ *femme*, ܕܝܫܥܝܢ *fém.* ܕܝܫܥܝܢ *toi*, ܕܝܫܥܝܢ *fém.* ܕܝܫܥܝܢ *vous*, ܕܝܫܥܝܢ *une fois*, ܕܝܫܥܝܢ *année*. Nous avons dit, § 100, qu'une voyelle primitivement longue ayant perdu toute valeur de quantité, n'était pas un obstacle à ce qu'une syllabe soit close : *noun* pourrait donc aussi tomber après une syllabe de cette nature, comme le cas est fréquent après un *i* : ܕܝܫܥܝܢ ou ܕܝܫܥܝܢ *figuier*, ܕܝܫܥܝܢ *autre* (fém.) pour ܕܝܫܥܝܢ, ܕܝܫܥܝܢ *ville*, ܕܝܫܥܝܢ *pauvre* (fém.), ܕܝܫܥܝܢ

1. Le mot ܕܝܫܥܝܢ pour ܕܝܫܥܝܢ indique le côté du corps d'un animal ou la partie formée par les côtes, tandis que ܕܝܫܥܝܢ est employé comme préposition ܕܝܫܥܝܢ *auprès de la montagne*, v. Barhébræus, I, p. 203, l. 16.

vendue, **سَعِيدَة** *barque*. Mais si le noun conserve un reste de voyelle, un š'wâ mobile qui le meuve et aspire la muette qui suit, il se maintient nécessairement **عَيْلَة** *aile*, **سَمَيْلَة** *sommeil*, **لَيْسَة** *lis*; tel est notamment le cas quand il est redoublé **جَنَّات** *jardin*, rac. **ج**. Suivant Barhébræus (I, p. 203, l. 12) *noun* ne tomberait pas après *ou*, même dans une syllabe fermée, comme **عَنْسَة** *encens*, **عَنْسَة**¹.

3° A la fin du mot *noun* ne tombe que dans les désinences des troisièmes personnes masc. et fém. du pluriel, au prétérit des verbes, comme : **مَلَّحَتْ** de **مَلَّحَ**, **مَلَّحَتْ** de **مَلَّحَ**. Les particules **أ** perdent leur noun en se contractant dans **إِن** *sinon* de **أ** et **إِن**, **مِنْ** *de suite* de **مِنْ** et **مِنْ** et **مِنْ** de **مِنْ**; de même les participes au pluriel, contractés avec les pronoms personnels, comme **مُجِيبَةً** pour **مُجِيبَةً** et **مُجِيبَةً**, v. § 183.

b) *Lâmadh* est quiescent dans le verbe **إِلَّا** *il alla* quand le zaïn, seconde radicale, n'est mû par aucune voyelle; dans ce cas il attire à lui la voyelle du lâmadh qui devient quiescent : **إِلَّا** *elle alla*, **إِلَّا** *ils iront*, **إِلَّا** *qui vont* etc., au lieu de **إِلَّا** *elle fut utile*, **إِلَّا** *ils furent utiles*, *qui sont utiles*, comp. § 217. Il tombe aussi dans **إِلَّا** *de peur que* pour **إِلَّا**; **إِلَّا** de **إِلَّا** *monter*, § 217, comp. **إِلَّا** *être assis* et **إِلَّا**.

c) riš est éliminé dans **إِلَّا** *reins* (comp. judéo-araméen **רִישׁ** hébreu **רִישׁ**), où il présente d'autant plus de faiblesse qu'il vient de lâmadh; dans **إِلَّا** *cours* (impér. de **إِلَّا**), où il est précédé d'une gutturale, v. § 41; dans **إِلَّا** état construit de **إِلَّا** *fille*, où il vient de noun, § 35 a; dans ces deux derniers exemples, il était d'autant plus entraîné à sa perte qu'il était suivi d'une muette quiescente. En tête ou à la fin du mot, il se maintient d'une manière constante².

1. Ce mot est sans doute pris dans le sens d'*intelligence* pour **إِلَّا**, car s'il signifiait *tristesse* de la racine **إِلَّا** le noun redoublé entraînerait l'aspiration du *taw*. Quant au mot **عَنْسَة** Barhébræus explique à tort le maintien du noun, parce que ce mot est le grec *λιβανωτός* (II, p. 38, l. 22); c'est le grec qui est emprunté de l'araméen.

2. Bar'ali (éd. Hoffmann, n° 2519) donne la forme apocopée **إِلَّا** pour **إِلَّا** *pour dire*, mais cette aphérèse si fréquente dans ce verbe

d) Mim a disparu dans certains noms formés d'un participe pa'el, comme : חָכַן *président*, comp. וְיָבִיא *qui introduit la cause de qq.*, לָמְדָה *accoucheuse* pour לָמְדָה !, מְצַחֵן *présomptueux* d'un participe מְצַחֵן .

e) La chute d'une liquide devient de règle dans les noms formés du redoublement de racines géminées, tels que : רִגְלָה *crâne* רִגְלָה , רִגְלָה *roue* רִגְלָה , גִּישָׁה *gosier* גִּישָׁה , רִמְיָה *rumination* רִמְיָה , זָבָה ou זָבָה *confusion* de זָבָה , סֻבָּה *gâteau* rac. סָבַב , טָלַת *talent*, מִצָּה *gâteau de miel* rac. מָצַח , צִבְצִיבָה *cymbale* צִבְצִיבָה , נִלְכָה *fumier* נִלְכָה , מַכְנֵה *chaîne* מַכְנֵה . Une gutturale suit la même forme שָׁמַח *désir* de שָׁמַח , אֶרְבֶּב pour אֶרְבֶּב *tremblement*.

f) La chute d'une labiale est également de règle dans ces formes, v. § 25, כֶּכֶב *étoile*, זָכָה *grand*, חַמְצָה *garçon d'honneur, camarade*, § 87³, חַמְצָה *sésame* חַמְצָה , חַמְצָה *fourmi* חַמְצָה , חַמְצָה *manteau, voile de femme* rac. חָפַח (comp. hébreu חָפַח *rab. חָפַח* de חָפַח).

g) Les muettes qui sont les consonnes fortes par excellence ne se laissent pas évincer; cependant dâlath n'a pas en araméen la même consistance que les autres dentales (comp. néo-

dans l'araméen des talmuds, appartient plutôt à un dialecte araméen vulgaire qu'au syriaque.

L'aphérèse de riš en tête du mot est admissible en sémitique, si l'on compare לָמַח *soir* avec מָסָה *briser*, מָסָה *morceau de pain* avec מָסָה , מָסָה *sauter* avec מָסָה (ou מָסָה); dans שָׁרַב *boire* comparé avec l'hébreu שָׁרַב , le ris appartient à une formation secondaire, § 117, comp. חִבְבַּע *humecter*, חִבְבַּע *rossasier*.

1. La forme pa'el du verbe מָסָה ne se rencontre pas, il est vrai en araméen, mais elle est encore très-usuelle en hébreu; à la forme מָסָה correspond le nom hébreu d'Eve חַוָּה , *celle qui donne la vie*, v. Gen. 3 à 20. L'hébreu laisse aussi parfois tomber la préformante mim au participe pa'el ou pou'al, v. Ewald, *Lehrb. der hebr. Spr.*, § 169 d et Gesenius, *Thesaur.* sous le mot חִבְבַּע .

2. On pourrait multiplier ces exemples; חִבְבַּע *lis* est une forme redoublée de חִבְבַּע que quelques auteurs admettaient dans le psaume 90. 5, mais que Bar-šalibi rejette, v. Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 157.

3. Ce mot est formé חִבְבַּע *rameau: celui qui porte les rameaux devant le fiancé*.

syriaque ܡܐ pour ܡܝܐ, ܩܕܡܐ pour ܩܕܡܐ); en syriaque, la disparition de dâlath se constate dans le pronom ܕܢܐ *celui-ci*, § 173, 3° et 175, et dans ܐܢܐ ܡܝܪܬܐ *myrte*, hébreu ܡܝܪܬܐ, arabe هدىس ou آس. Il est quiescent dans ܠܗܘܬܐ *hathâ nouveau*.

CHAPITRE XX.

De l'assimilation des consonnes.

111. Une consonne s'assimile avec la consonne qui suit, lorsqu'étant de même organe qu'elle, elle n'en est tenue séparée par aucune voyelle; on dit alors qu'elle est occultée ou cachée dans la consonne suivante ܩܕܡܝܢܐ ܩܕܡܝܢܐ ou ܩܕܡܝܢܐ ܩܕܡܝܢܐ. En principe cependant, les cas d'assimilation étaient assez restreints, tels étaient ܩܕܡܝܢܐ *église* pron. 'ittâ, ܩܕܡܝܢܐ *neuves*, v. § 279. Il suffisait que la première consonne fut prononcée avec un é'wâ mobile pour que l'assimilation n'eût pas lieu, lorsque, par exemple, elle était redoublée, comme dans ܩܕܡܝܢܐ ܩܕܡܝܢܐ, ou en dehors du redoublement, dans ܩܕܡܝܢܐ ܩܕܡܝܢܐ de ܩܕܡܝܢܐ et dans quelques pluriels qui primitivement avaient la voyelle a entre les deux consonnes, comme ܩܕܡܝܢܐ ܩܕܡܝܢܐ, v. § 261.

Cependant cette demi-voyelle fut négligée dans la prononciation des Occidentaux qui ne faisaient plus sentir le redoublement d'une consonne et ils assimilèrent les deux consonnes en une seule articulation, qui était quelquefois plus dure que celle de la consonne simple, v. § 22c; ils marquaient donc la première d'un trait inférieur ou linea occultans, v. § 151.

L'assimilation n'allait pas non plus de soi, quand les consonnes étaient deux muettes dont l'une était aspirée et l'autre dure; dans les mots ܩܕܡܝܢܐ ܩܕܡܝܢܐ, quelques grammairiens voulaient qu'on prononçât *èhtabbar*, *èthd'ni*, *èhtayyab*, *m'sidhtâ*, mais le plus grand nombre, d'accord avec les manuscrits ponctués, admettent la prononciation *èttabbar*, *èdd'ni*, *èttayyab*, comme un point indiscutable ܩܕܡܝܢܐ¹. Mais l'assimilation n'avait

1. V. Barhébræus, I, p. 198, l. 4, p. 221, l. 5; II, p. 38 et 39; Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 356 et suiv.; Ewald, *Abhandlungen zur orient. und bibl. Literatur*, p. 87 et 88. J. B. Bernstein dans son petit lexique syriaque, suivant Amira et Ferrarius, a ponctué chaque consonne sans admettre l'assimilation, mais il reconnaît dans la préface de

pas lieu lorsque la première était dure et la seconde aspirée, comme אֲתָה pron. *att' thâ*, ou selon les Jacobites *atthâ* (Barhébræus, p. 213, l. 3); une prononciation *attâ* (v. Ewald, *Abhandl.*, p. 88) doit donc être considérée comme vulgaire, au même titre que les formes אֲתָה אֲתָה אֲתָה אֲתָה signalées par M. Nœldeke, *Mand. Gramm.*, p. 212, pour אֲתָה אֲתָה אֲתָה אֲתָה.

Dans le parler vulgaire, en effet, les liaisons euphoniques se forment facilement et sans entraves; et l'accueil plus ou moins libéral qu'elles trouvent chez les grammairiens syriaques, explique les divergences qui existent entre eux sur la manière de traiter ce sujet. Nul doute aussi que, comme le pense M. l'Abbé Martin (*Syriens orientaux et occidentaux*, p. 358), l'arabe n'ait exercé une influence prépondérante sur le syriaque et ne soit cause de ces liaisons entre les mots, qui au siècle de Barhébræus étaient déjà très-multiples. Suivant cet auteur (I, p. 198), אֲתָה אֲתָה se prononçait *attâliâ d'sittabhiâ*, אֲתָה אֲתָה *palettaurâ habhêtalgâ*; le *heth* absorbait le *hé* ou le *'é* qui le suivait en tête du mot voisin, ou le précédait à la fin du mot qui le devançait, אֲתָה אֲתָה, I Sam. 25. 37, pron. *naphšêhhamrêh*, אֲתָה אֲתָה *p'rahhourbhâ*. Un noun final était absorbé par la première lettre du mot suivant, quand cette lettre était l'une des consonnes suivantes : א ב ג ד ה ו ז ; les sept autres consonnes א ב ג ד ה ו ז ne s'assimilaient pas le noun final du mot précédent. Les liaisons dans les exemples que nous venons de citer étaient propres aux Jacobites; les grammairiens orientaux ne les connaissaient pas, ou du moins ne les avaient pas sanctionnées². Cependant ils confondaient dans la prononciation deux con-

son édition de l'évangile de Saint-Jean, p. XXIII, que l'opinion de ces auteurs est isolée. Les Massorètes karkaphiens mettaient dans ce cas un seul point entre les deux consonnes אֲתָה, v. Bernstein l. c. et Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 204, comp. § 131 ci-après. Ce qui est dit ci-dessus s'applique également aux formes אֲתָה אֲתָה, v. p. 99, note 1.

1. Le *dâlath* n'est pas mentionné, mais par une omission du copiste, car l'exemple cité s'y rapporte et non au *gâmal*, dont l'exemple a été omis également (v. p. 198, l. 22).

2. V. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 357.

sonnes semblables qui se rencontraient à la fin d'un mot et au commencement du mot suivant, comme $\text{صَمَدٌ} - \text{صُنًا} - \text{صَمَدٌ}$, v. § 154; dans ce membre de phrase, les deux traits qui unissent entre eux les mots صَمَدٌ et صُنًا servent, comme le fait observer la Massore nestorienne, à noter l'assimilation des deux 'é et des deux mim ¹.

Dans le mot composé صَمَدٌ *intendant* de صَمَدٌ les deux beth se sont confondus en un seul (Barhébræus, I, p. 199, l. 2), صَمَدٌ *oppression*, صَمَدٌ *fumier* viennent, par assimilation de qoph dans le taw du féminin, des racines صَمَدٌ , comp. hébr. סַמַּד .

CHAPITRE XXI.

Du redoublement et de la dissimilation des consonnes.

112. Dans les racines géminées les deux radicales semblables se confondent en principe en un seul son prolongé, lorsqu'aucune voyelle ne les sépare, ou que la voyelle faible qui appartient à la première peut reculer sur la consonne précédente, comme صَمَدٌ , صَمَدٌ pour صَمَدٌ , صَمَدٌ . Si la deuxième est redoublée, la contraction n'est plus possible, صَمَدٌ *elle s'est excusée*, صَمَدٌ *qui parlent*. Nous avons vu sous le chapitre précédent que quelques noms conservent encore l'écriture distincte des deux consonnes séparées par un simple *â'wâ*, alors même que la première n'est pas redoublée; à la forme *éthp'el* des verbes, les deux radicales se maintiennent aussi صَمَدٌ صَمَدٌ et sont écrites même à l'impératif où la prononciation ne les distingue plus صَمَدٌ .

1. Abbé Martin, l. c. p. 394, Wright, *Catalog. of the syriac manusc.*, p. 104 a, Elias de Tirhan, p. 58. Les assimilations et les liaisons euphoniques ne sont étrangères à aucune langue sémitique; on sait avec quelle précision elles sont indiquées dans le Coran par le *tešdid*; les Massorètes hébreux en tinrent également compte (Ewald, *Lehrb.*, § 80); en éthiopien elles sont très-multiples. Cependant les différences si notables qui distinguent non seulement chaque langue mais les dialectes d'une même langue autorisent à voir dans ces phénomènes des altérations phonétiques qui se développèrent à un âge relativement moderne du sémitisme, mais qui étaient étrangères au vieux fonds commun. Le néo-syriaque de l'Anti-Liban offre un exemple frappant du progrès de ces altérations. V. *Journal Asiatique*, année 1879, 1^{er} sem., p. 467.

Au point de vue de la syllabe, une consonne redoublée a en principe les mêmes effets que si elle formait deux articulations: elle clôt d'une part la syllabe dont elle suit la voyelle et est d'autre part à la tête de la syllabe suivante, de sorte que $\text{g}^{\text{z}}\text{z}^{\text{d}}$ équivaut à $\text{g}^{\text{z}}\text{-z}^{\text{d}}$. Une première conséquence de ce principe est qu'une voyelle aiguë demeure devant une lettre redoublée.

113. Un phénomène propre à l'araméen¹ est le redoublement de la première consonne des racines géminées, lorsqu'elle est précédée d'une préformante, dont la voyelle aiguë cherche de cette manière à se maintenir, § 95 : ككف ككف ككف ككف pron. *akkès, nèbboz, mahhè* (Barhébraeus, I, 239. 11), *mahhèbh* des racines ككف ككف ككف ككف . Le redoublement de la deuxième radicale cesse dans les exemples que nous venons de citer, parcequ'à la fin du mot il n'est guère sensible; mais il se maintient avec une telle fermeté sur la première radicale qu'il disparaît de la seconde, alors même qu'il aurait pu se faire entendre sur celle-ci: ككف ككف ككف ككف *entrée*, ككف ككف ككف ككف *ils pilleront*, ككف ككف ككف ككف etc. se prononcent en conséquence *ma'altà, nèbb'zon, makk'sànd*, v. §§ 129 et 157².

114. Une autre espèce de redoublement est celui qui vient du renforcement d'une forme, comme ككف ككف ككف ككف *qaddès*, ككف ككف ككف ككف *sayyàdhà*, ككف ككف ككف ككف *yaddou'a*. L'étude des formes nous apprendra dans quels cas ce redoublement a lieu.

On doit donc distinguer trois causes particulières de redoublement. La première est l'euphonie qui assimile et confond en une articulation prolongée deux consonnes semblables ou de même organe; nous renvoyons à cet égard aux distinctions établies sous le chapitre précédent et le § 112 de ce chapitre-ci. Ce redoublement est le *redoublement euphonique*.

La seconde cause est le renforcement d'une forme simple, dont nous venons de parler. Ce redoublement est le *redoublement formatif* ou *organique*.

Enfin la troisième cause est le maintien d'une voyelle faible dans une syllabe ouverte qui de cette manière devient fermée,

1. En hébreu, il est l'exception, v. Ewald, *Lehrb.*, § 112 c; pour l'araméen biblique, v. Luzzatto, *Elementi*, § 101; comp. aussi § 157 ci-après.

2. En hébreu, on pourrait de cette manière rattacher à la racine ככף ככף ככף ככף *fil* et ככף ככף ככף ככף *couverture* et expliquer le qâmès immuable de ככף ככף ככף ככף etc., comme une provenance du redoublement virtuel de la deuxième consonne.

si cette voyelle est nécessaire à la distinction des formes. Nous en avons déjà vu une application sous le § 113. Ce redoublement a lieu : 1° Par suite de la chute d'une consonne faible, comme עָאָפֶּל *appel*, *nèdda'*, *tèbbà*, *sèbbèth* rac. עָפֶּל עָפֶּל , v. §§ 106, II, 107*b*, 110*a*; 2° quand un suffixe objectif s'ajoute à un radical verbal, dans des cas tels que עָפֶּלְתִּי ¹ ou עָפֶּלְתָּ *elle m'a montré*; 3° dans les mots composés, comme עָפֶּלְתִּי ; 4° après un préfixe dans les racines géminées, § 113, et après la préformante אֶ du futur dans les autres racines, quand elle est dans une syllabe ouverte, comme אֶפֶּלְתִּי *je jugerai*, אֶפֶּלְתִּי *je conduirai*, pron. *èddoun*, *èddabbar*².

On peut appeler ce redoublement *corroboratif*.

Dans cette espèce rentre aussi le redoublement de la liquide lâmadh qui résiste à l'amollissement, comp. § 22 *c* : עָפֶּלְתִּי *nu*, עָפֶּלְתִּי *nuage* (comp. hébreu עָפֶּלְתִּי עָפֶּלְתִּי).

115. Le redoublement pouvait affecter toute consonne, les gutturales exceptées; cependant parmi ces dernières *heth* avait assez de consistance pour être redoublé, on prononçait donc עָפֶּלְתִּי *mahhé*; *aleph*, *hé* et *'é* étaient trop faibles pour avoir cette faculté, et une liquide se maintenait devant elles comme nous l'avons vu § 110*a*. *Riš* dur pouvait être redoublé, mais *riš* aspiré n'en était pas capable, v. § 22*b*; le *riš* dur ne se trouvait en syriaque que dans les trois formes suivantes du verbe עָפֶּלְתִּי *il commença* : עָפֶּלְתִּי ³.

116. Le redoublement (עָפֶּלְתִּי) cessa de bonne heure de se faire entendre chez les Jacobites, tandis qu'il resta en vigueur chez les Nestoriens même jusqu'à nos jours⁴. Malgré cette disparition dans le dialecte occidental, les effets grammaticaux qu'il avait produits n'en subsistèrent pas moins. On ne peut méconnaître dans ce fait l'influence des altérations euphoniques qui tendent à adoucir par une prononciation aisée les articulations dures; nous avons eu souvent occasion d'en constater

1. Comp. hébr. עָפֶּלְתִּי ; les deux prononciations paraissent possibles.

2. V. Barhébræus, I, p. 222, l. 16, p. 225, l. 16; II, p. 61, v. 643; et J. H. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, p. XVI, comp. ci-après § 157.

3. V. Barhébræus, I, p. 132, l. 6 et suiv., p. 229, l. 11 et 19.

4. V. Nœldeke, *Gramm. der neusyrr. Spr.*, p. 26 et 27; Assemani, *Bibl. orient.*, III, 2° partie, CCCLXXIX; Amira, *Gramm. praelud.*

les effets sous les chapitres IV et VI, nous verrons sous le chapitre suivant, §§ 126, 129, 135, que les muettes sont aussi quelquefois aspirées, en dehors de la règle. Il n'est guère possible de remonter jusqu'à l'origine de ces défaillances d'une langue; à défaut de tradition, le souvenir s'en efface graduellement et les grammairiens indigènes n'en ont plus conscience¹. On en voit encore des traces dans des mots très-anciens, comme *moineau*, état abs. *moineau*, hébreu *moineau*.

Il va de soi que les Jacobites ne possédaient pas de signe du redoublement, mais on est en droit de s'étonner que les Nestoriens n'en aient pas introduit un dans leur Massore, correspondant au *dages forte* hébreu et au *tesdid* arabe. L'éthiopien ne note pas, il est vrai, le redoublement quoiqu'il le fasse entendre (Dillmann, § 54), mais ce fait s'explique par l'absence d'une Massore éthiopienne.

117. Parallèle au redoublement est le renforcement de la syllabe, au moyen d'une liquide. Dans quelques dialectes arméens, la nasale noun sert souvent dans ce cas, mais en syriaque elle est trop faible pour se maintenir à la fin de la syllabe, § 110a; on n'en trouve pas d'autres traces que dans *moineau*, où l'écriture l'a maintenue pour distinguer ce mot de *moineau*, et dans quelques mots où la nasale s'est consolidée en une articulation plus forte, *moineau* ou *moineau*, comme *moineau* *il confirma* de *moineau*, *moineau* *honte* de *moineau*, *moineau* *il changea* de *moineau*, comp. § 22 d. Riš se maintient mieux, on le rencontre surtout dans des racines commençant par 'é, comme *moineau*, moins souvent après une autre consonne : *moineau* *se contracter* de *moineau* (comp. *moineau*), *moineau* *propager* *moineau*, *moineau* *douter de* *moineau* *différencier*. A ces formes correspond presque toujours un pa'el régulier avec un sens un peu différent : *moineau*.

Le renforcement de la syllabe se manifeste donc de trois manières différentes : *redoublement d'une consonne*, *insertion d'un noun ou insertion d'un riš après la première radicale*. La faiblesse du noun ou du riš à la fin de la syllabe explique

1. Aux yeux de Barhébræus, le redoublement que font sentir les Orientaux n'est qu'une mauvaise prononciation occasionnée par la confusion des voyelles longues et brèves, v. ci-dessus § 79 et les passages cités, surtout le commentaire, II, p. 6.

comment le redoublement l'emporta, devint la forme régulière et évinça, à quelques exceptions près, les liquides. Mais le sentiment que ces différentes formes se correspondaient n'en subsista pas moins et il arriva parfois que l'insertion d'une liquide apparut à la place du redoublement. En syriaque le riš seul est possible comme lettre de dissimilation; on le rencontre surtout après la palatale qoph, soit dans les racines faibles redoublées, v. § 110 e, comme ܩܦܩܦܐ *crâne*, comp. la racine ܩܦܩܦ ou ܩܦܩ *sol*, ar. قاع, soit dans les racines fortes, comme ܩܦܩܦܐ *forgeron* de ܩܦܩܦܐ *chauffer*, ܩܦܩܦܐ *ortie*, rac. ܩܦܩܦܐ .¹

118. Le mouillement du lâmadh, § 22 c, explique la dissimilation de cette consonne au moyen de la gutturale hé, dans ܩܦܩܦܐ *dissiper*, ar. فلذ, éth. *falaṣa*, et dans ܩܦܩܦܐ *diminuer*, *avilir* (pour ܩܦܩܦܐ contr. de ܩܦܩܦܐ , néo-hébr. אָלֵל).

1. Mais le riš est radical dans ܩܦܩܦܐ *plante des pieds*, Ezech. 43, 7, Chrestom. Michaelis, p. 79, de la racine ܩܦܩܦܐ ; il est tombé dans la forme plus commune ܩܦܩܦܐ , ainsi que dans ܩܦܩܦܐ *Damas*, pour ܩܦܩܦܐ ? plus fréquent, comp. ἀτροπατηνῆ de ܩܦܩܦܐ .

Sur la prédilection du syriaque pour le riš, v. § 22 b et 35 a. En néo-syriaque les formes avec noun sont également rares, celles avec riš plus fréquentes, Nœldeke, *Neusyr. Gramm.*, p. 190 et 191; l'hébreu ignore presque ces formes (Ewald, *Lehrb.*, p. 170 et 278, comp. ܩܦܩܦܐ avec ܩܦܩܦܐ , § 37 b ci-dessus), mais d'autres dialectes araméens avaient un goût prononcé pour la dissimilation d'une consonne redoublée au moyen de noun, comme il ressort de l'araméen biblique (comp. ܩܦܩܦܐ *son fruit*, syr. ܩܦܩܦܐ le noun peut être radical, si on compare ce mot avec ܩܦܩܦܐ), et du mandéen, qui connaît aussi la dissimilation au moyen du riš (v. Nœldeke, *Mand. Gramm.*, p. 55 et 75). L'éthiopien se rapproche beaucoup de ce dialecte araméen (Dillmann, §§ 58 et 72, Eduard König, *Neue Studien*, p. 102 à 103).

En arabe les mots avec noun ne sont pas rares, qui en hébreu et en syriaque ont le redoublement; mais comme ces mots sont archaïques, nous pensons qu'ils présentent la forme primitive (noun radical ou formatif), d'autant plus qu'en éthiopien ce noun apparaît également, comp. ܩܦܩܦܐ *troupe*, ܩܦܩܦܐ *chèvre*, ܩܦܩܦܐ à côté de ܩܦܩܦܐ *lion*, ܩܦܩܦܐ à côté de ܩܦܩܦܐ *épi*, ܩܦܩܦܐ *porc*, ܩܦܩܦܐ *hérisson*, ܩܦܩܦܐ pour ܩܦܩܦܐ *caroubier* etc. Il existe également en arabe un grand nombre de racines quadrilittères formées de racines trilitères, au moyen d'un riš inséré après la première lettre.

2. Dans l'arabe ܩܦܩܦܐ *jeune homme gras* ou contr. ܩܦܩܦܐ , le lam est permutation du ra de ܩܦܩܦܐ qui a le même sens et est une forme étendue de la racine ܩܦܩܦܐ .

CHAPITRE XXII.

Du roukkâkh et du qoussâdi.

119. En syriaque, comme en hébreu, les trois muettes sonores כ ק ג et les trois sourdes כ פ צ , réunies dans le mot mnémotechnique $\text{כֶּפֶּקֶּ$ s'aspirent quand elles sont précédées d'une voyelle. Elles conservent leur prononciation dure originelle dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsqu'elles suivent une syllabe fermée par une consonne. Au commencement du mot, elles restent dures, si le mot précédent est terminé par une consonne ou est en pause. Cette règle était trop peu compliquée pour qu'il fût besoin d'indiquer par des signes particuliers les cas d'aspiration et de non-aspiration; cependant la difficulté, souvent grande, de reconnaître une syllabe fermée d'une syllabe mi-close, la marche progressive de l'aspiration franchissant les limites dans lesquelles elle devait se mouvoir, rendirent cette distinction nécessaire.

Jacques d'Edesse fut le premier qui porta son attention sur ce sujet : la prononciation dure étant devenue l'exception, il marqua d'un point inférieur les muettes כֶּפֶּקֶּ non aspirées, celles aspirées se distinguant par l'absence de point; il créa en outre un type spécial pour le pé représentant le pi grec¹. Il est probable, comme le suppose M. l'Abbé Martin², que ce point ne fut appliqué par Jacques qu'aux exemples de sa grammaire ou traité sur l'orthographe ܩܘܣܣܐ ܩܘܣܣܐ ; nous avons vu § 72 que ces types-voyelles n'avaient également servi que dans ce cas. D'un usage aussi restreint, ce point était insuffisant et il devenait utile de distinguer les cas d'aspiration. Telle fut sans doute la cause d'une autre tentative, celle de couper d'un petit trait la partie supérieure ou la partie inférieure de la consonne, selon qu'elle était dure ou aspirée³. Mais cette tentative demeura stérile; on en revint au point

1. V. Barhébræus, I, p. 194, l. 23 et 24, Abbé Martin, *Jacques d'Edesse et les voyelles syriennes* dans le *Journal Asiatique* 1869, I, p. 477 et suiv., et *La Massore chez les Syriens*, même journal 1875, I, p. 196 et suiv. Comp. ci-dessus § 25 a.

2. *La Massore chez les Syriens*, p. 199.

3. *La Massore chez les Syriens*, p. 199.

que l'abondance des points diacritiques déjà adoptés avait pu faire écarté un moment, et on évita la confusion qu'aurait engendrée cette nouvelle extension du point, en le marquant avec de l'encre rouge; en outre il est gros, souvent adhérent à la lettre. Au-dessus de la lettre, il indique la prononciation dure et il est appelé *qouššâi* ܩܘܨܨܐܝ *induration*, au-dessous, la prononciation aspirée, et il est appelé *roukkâkh* ܪܘܟܟܐܚܗ *amollissement*. Dans ses débuts ce système ne fut appliqué qu'aux cas d'exception; la règle était, suivant les grammairiens, que les six lettres en question étaient dures au commencement et aspirées au milieu des mots, les cas qui sortaient de cette règle étaient indiqués par le roukkâkh ou le qouššâi¹. Plus tard, vers le X^e siècle, quand le roukkâkh et le qouššâi sont marqués, ils le sont sans distinction de cas réguliers ou de cas exceptionnels.

Le pé suivait une voie à part : dur, il avait le point dans le ventre ܦ, le point en bas ܦ marquant la prononciation aspirée et le point en haut ܦ la prononciation propre au pi grec, v. § 25 c. Le gâmal, au contraire, suivait l'analogie : le point en haut était le qouššâi, le point en bas le roukkâkh, le point au milieu indiquait la prononciation du gamma grec². Ces distinctions ne se rencontrent cependant que dans les travaux des Massorètes, les textes ordinaires même soignés ne séparaient pas le pi grec ni le gamma grec du pé et du gâmal durs syriaques.

Telle est la voie suivie par les Occidentaux : les Orientaux, chez lesquels l'absence de manuscrits anciens ne permet pas de remonter aux débuts de leur Massore, adoptèrent un système peu différent. Le roukkâkh et le qouššâi sont indiqués par un point inférieur et un point supérieur, mais le pi grec est noté par deux points supérieurs et se distingue de cette manière du pé dur syriaque, qui n'a qu'un point, v. § 25 c; quant au gâmal équivalent du gamma grec, il n'avait pas de signe particulier chez eux, il était marqué du point supérieur du gâmal syriaque dur. Les Nestoriens se distinguaient surtout des Ja-

1. *La Massore chez les Syriens*, p. 200.

2. V. ci-dessus §§ 21 b et 25 c; le point du pi grec et du gamma grec, considéré comme point intermédiaire, était appelé m'phagg'dhânâ ܡܦܗܓܓܕܗܢܐ, comp. § 67.

cobites, en ce que les points dont ils se servaient pour cet usage, étaient noirs très-ténus et séparés de la consonne ¹.

120. Les points du qouššâi et du roukkâkh ne sont que rarement notés dans les manuscrits. C'est une lacune regrettable; car, si la recherche d'une prononciation exacte paraît minutieuse, quand il s'agit d'une langue morte, elle devient de premier ordre, lorsque seule elle conduit à la connaissance de formes différentes, que des altérations phonétiques ont confondues. A ce point de vue les travaux des grammairiens syriaques sont d'un grand secours; c'est à leur aide que nous allons établir les principales règles du qouššâi et du roukkâkh ².

121. *Au commencement du mot* les muettes ^صصفت sont aspirées, lorsque le mot précédent est terminé par une voyelle et n'est pas suivi de la pause; au cas contraire elles restent dures: ^ققبت ^خخا ^ججبت ^للعت, avec qouššâi des deux beth, ^بببت ^بببت, avec qouššâi du pé et roukkâkh du beth.

Une diphthongue a la valeur d'une syllabe fermée, la muette qui suit est donc dure: ^اا^بب ^اا^بب 'abdau d'malkâ, ^اا^بب ^اا^بب aboui d'malkâ, ^اا^بب ^اا^بب q'râi k'thâbhâ; il en est de même après les diphthongues *ew*, *iw* dans ^اا^بب ^اا^بب, § 53³.

1. Barhébræus, I, p. 242, l. 17; Abbé Martin, *Jacques d'Edesse et les voyelles syriennes*, p. 477, corrigez en ce sens *La Massore chez les Syriens*, p. 205.

Le syro-palestinien distinguait aussi la prononciation dure de la prononciation aspirée de ces muettes; mais dans le manuscrit XIX du Vatican, le point du roukkâkh est seul indiqué par un point supérieur, d'une manière constante sur le taw, souvent sur le kaph, une fois sur le gâmal; le pé renversé qui indique le pi grec est souvent marqué de deux points, v. Nœldeke, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XVI, p. 453.

2. Les points du qouššâi et du roukkâkh sont marqués d'une manière constante dans un manuscrit du Vatican, contenant la version héracléenne des évangiles, dont Bernstein a publié, muni de ces points, l'évangile de saint Jean, *Das heilige Evangelium des Johannes, syrisch*, par Georg Heinrich Bernstein, Leipzig 1853.

3. V. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, p. XIII; ce savant pense que la non-aspiration de la muette après ^اا dans ^اا^بب est due à la consonne ^ا du suffixe; mais ce ^ا est quiescent et toujours marqué de la ligne occultante.

Le hé des suffixes هـ واء هـ étant articulé et non pas quiescent, la muette qui suit est dure.

Après un suffixe de la troisième personne la prononciation dure a donc toujours lieu.

122. Dans le corps du mot une muette هـ s'aspire sous l'influence d'une voyelle ou d'une demi-voyelle (š'wâ mobile) qui précède; elle est donc dure après une syllabe fermée, aspirée après une syllabe ouverte ou mi-close, § 100. Elle est encore aspirée à la fin de la syllabe ou quand elle est précédée d'une autre consonne qui, à défaut de voyelle propre, s'articule avec un š'wâ mobile, ainsi : نَكْتُوبُ *nèkhtoubh*, كَثَبْتُ *kàthbâ*, كَثَبْتُ *k' thàbbâ*.

123. Une syllabe mi-close se distingue de cette manière d'une syllabe fermée. Voici les règles qu'on peut établir à ce sujet :

a) Dans les conjugaisons des verbes une voyelle faible tombe et disparaît totalement; par sa chute il se forme une syllabe fermée : كَثَبْتُ *kèthbath*, كَثَبْتُ *kathbèh*, de كَثَبْتُ.

b) Cependant la voyelle *a* se survit dans un š'wâ mobile qui aspire la muette suivante à l'impératif ethpa'al des verbes, tandis que le è de l'ethp'el disparaît sans laisser de trace, ainsi كَثَبْتُ *èthhas'bh* est l'impératif de كَثَبْتُ et signifie *médite*, tandis que كَثَبْتُ *èthhasb* est celui de كَثَبْتُ et veut dire *sois compté*¹.

c) Le ʾ de la désinence de la troisième personne fém. كَثَبْتُ était aspiré devant un suffixe; on prononçait donc كَثَبْتُ حَضْرَتُ, avec roukkâkh du *taw*, quand il s'agissait de la troisième personne fém. et avec quouššâi, quand c'était celui de la deuxième ou de la première².

d) Mais cette distinction entre à et les autres voyelles faibles é, ou, était surtout sensible dans les formes nominales, où la chute de à donne lieu à une syllabe mi-close, celle de è, où, à une

1. V. Barhébræus, p. 153, l. 14 et suiv., p. 227, l. 21 et suiv. et ci-après, § 149. Cette distinction n'avait pas lieu chez les Nestoriens qui prononçaient l'impératif ethpa'al comme le prétérit, n'ayant pas cessé de faire entendre le redoublement de la deuxième radicale.

2. V. Barhébræus, II, p. 62, dern. ligne du commentaire, et I, p. 75. 6. 24, 76. 1. 25, 102. 3 et 15, 123. 5, 131. 12 et 19, 138. 24.

gutturale (riš compris), la palatale qoph, la liquide lâmadh ou une labiale : |ضِبْ| *prunelle*, |بِبْ| *bonté*, |مِبْ| *matrone*, |نِبْ| *nécessité*, |عِبْ| *lieu élevé*, |هِبْ| *heure*, |وِبْ| *voile*, |عِبْ| *épistyle*, |سِبْ| *écot*¹, |عِبْ| *évangile*, |سِبْ| *solte*, |عِبْ| *difficile*, |فِبْ| *oiseau*, |قِبْ| *foudre*, |تِبْ| *terre habitée*, |لِبْ| *espèce de lézard*, |كِبْ| *vertèbre*², |اِبْ| et |تِبْ| *soupir*, |نِبْ|³ *nourrice*, |بِبْ| *fille*, |لِبْ| *lanière*, |عِبْ| *indicatrice*, |مِبْ| *composée*, |سِبْ| *pensée*, |مِبْ| *prêt*, |نِبْ| *souffle*, |سِبْ| *science*, |بِبْ| *sommeil*, |عِبْ| *soin*, |مِبْ| *belle-sœur*.

D'après Barhébræus l'aspiration serait la règle, quand dans le corps du mot la voyelle est p'thâhâ, comme |بِبْ| *campagne*, |بِبْ| *fillette*, |عِبْ| *abjection*, |عِبْ| *latitude*, |سِبْ| *soupir*, |لِبْ| *établissement*, |عِبْ| *mutation*; il n'y avait d'exception que |بِبْ| *pure* et |بِبْ| *gloire* (Barhébræus, 216, 6 et 218, 3). Au contraire la non-aspiration apparaissait dans les mots qui avaient la voyelle è |بِبْ| *génisse*, |عِبْ| *échelle*, mais |بِبْ| *épi*⁴.

L'aspiration du taw a toujours lieu dans la terminaison d'adjectifs en |بِبْ| comme |بِبْ| *très-irascible*, |بِبْ| *très-cupide*, § 251.

125. La prononciation aspiré du kaph des pronoms suffixes |بِبْ| après une consonne fermant la syllabe, fait supposer également une voyelle *a* intermédiaire qui est tombée, comp. |بِبْ| *مَلِكِي*. Le syriaque se rencontre

1. Ces trois derniers mots avaient le taw dur chez les Nestoriens, Barhébræus, p. 216, l. 2, où |بِبْ| doit être corrigé en |بِبْ| d'après p. 240, l. 4.

2. Suivant Barhébræus, I, p, 217, l. 1 et suiv., les mots |بِبْ| |بِبْ| sont les seuls de cette forme qui ont un taw dur; |بِبْ| avait taw aspiré chez les Occidentaux et taw dur chez les Nestoriens. Dans ces noms le p'thâhâ était considéré comme voyelle adjuvante et sans influence sur la prononciation, § 128; c'est comme si on avait dit pâr'h'thâ pour |بِبْ| etc. Il en est de même dans les autres noms de cette forme qui ont r'wâšâ, comme |بِبْ| |بِبْ| |بِبْ|, v. Barhébræus, p. 217, l. 4 et 5.

3. V. Barhébræus, p. 205, l. 24.

4. Barhébræus, p. 217, l. 25. Les Nestoriens prononçaient |بِبْ|, comp. ar. |بِبْ|, avec le taw aspiré, Barhébræus, p. 240, l. 2.

ici avec l'hébreu; mais après une diphthongue, ce kaph est dur : كُكْمِنُفْ , v. § 132.

126. L'aspiration a lieu quelquefois aussi après une gutturale (riš compris), la palatale qoph, ou les liquides, lâmadh et noun, en dehors même de l'influence d'une voyelle *a* tombée, ex. : كُكْمِنُفْ voile (forme كُكْمِنُفْ), كُكْمِنُفْ possession (forme كُكْمِنُفْ), كُكْمِنُفْ ou كُكْمِنُفْ bénédiction, كُكْمِنُفْ ou كُكْمِنُفْ sacrifice, كُكْمِنُفْ (Barhébr., p. 213, dern. ligne) ou كُكْمِنُفْ , hébr. קָפֶה , קָפֶה , v. § 99, كُكْمِنُفْ force, كُكْمِنُفْ mille de كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ ou كُكْمِنُفْ pervers, كُكْمِنُفْ impie, de كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ éducation, كُكْمِنُفْ tiers كُكْمِنُفْ ou كُكْمِنُفْ .

127. Nous avons dit, § 100, qu'une voyelle primitivement longue n'était pas un obstacle à ce qu'une syllabe fût fermée, les muettes كُكْمِنُفْ qui suivent sont donc dures كُكْمِنُفْ etc. Les participes des quatre verbes كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ ont seuls conservé l'ancienne prononciation aspirée : كُكْمِنُفْ (Barhébræus, p. 224, l. 18).

128. Une voyelle adjuvante, § 98, ne change pas la prononciation d'une muette aspirable : كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ , rac. كُكْمِنُفْ , et autres mots où la voyelle adjuvante de la deuxième consonne est généralement indiquée, non pas par *r'wāšā*, mais par *m'hagg'yānā*, §§ 143 et 159. Autre est le cas, quand une voyelle faible passe d'une consonne sur une suivante, § 98, comme كُكْمِنُفْ pour كُكْمِنُفْ . Cependant dans le mot كُكْمِنُفْ grain (Luc. 17, 6), la prononciation dure du dâlath et molle du *taw* s'explique par la prononciation ancienne كُكْمِنُفْ conservée par les Nestoriens (Ewald, *Abhandl.*, p. 93).

129. Une lettre redoublée est toujours dure par assimilation, كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ , كُكْمِنُفْ etc., c'est une seconde exception à la règle qu'une muette est aspirée après une voyelle. Une lettre redoublée n'ayant pas de signe distinctif propre, la notation du roukkâkh et du kouššâi est encore, à ce point de vue, d'une importance réelle.

A la fin du mot cependant le redoublement cesse de se faire entendre et la muette devient aspirée, comme dans les racines géminées, كُكْمِنُفْ . Nous avons vu, § 113, que lorsque ces radicaux recevaient une préfixe, la première radicale était

redoublée et la deuxième cessait de l'être, même suivie d'une voyelle, comme مَحْبُوبٌ *mahh'bhâ*, فَجَعَلْنَا des rac. ف. ج. ع. Il en était de même au parfait, où il n'y avait pas de préfixe, la deuxième radicale cessait d'être redoublée et s'aspirait quand elle n'était pas suivie d'une voyelle, comme فَجَعَلْنَا et par analogie فَجَعَلْنَا , comp. l'impératif فَجَعَلْنَا et par analogie فَجَعَلْنَا ¹.

130. Une muette ع. ج. ع. est toujours aspirée après une consonne redoublée, alors même que celle-ci est dépourvue de voyelle pleine, car elle ne peut s'articuler sans un *s'wâ* mobile: رَغَّيْثًا *règg'thâ*, مَحْبُوبٌ *mahh'bhâ* etc. Nous avons dit, § 116, que le redoublement cessa d'être en usage chez les Jacobites, néanmoins l'influence qu'il avait exercée sur la prononciation des muettes subsista, sauf quelques exceptions isolées.

131. Les proclitiques د. ن. و. ه. ا. réunies dans le mot mnémotechnique صَوْنٌ , aspirent la première lettre du mot sur lequel elles s'appuient, حَصْبًا à la maison, mais elles ne s'agglutinent pas; elles ne forment qu'une syllabe mi-close avec la première lettre du mot et la consonne qui suit cette syllabe reste aspirée, ex. : حَصْبًا حَصْبًا . Si cette première lettre a une voyelle pleine, elles ne changent pas la composition de la syllabe حَصْبًا حَصْبًا ; si une seconde proclitique vient s'appuyer sur la première, les deux proclitiques ne font pas une syllabe fermée حَصْبًا حَصْبًا qui est en vous. Cependant la particule waw, en raison de sa nature faible, dénotait une certaine propension à adhérer plus étroitement au mot; tel était le cas, lorsque en tête du mot se trouvait un taw ou un dâlath sans voyelle propre, suivi lui-même d'un taw, d'un dâlath ou d'un tèt; à la faveur de la voyelle que recevait le waw, les deux consonnes qui suivaient étaient assimilées et prenaient le qoussâi au lieu du roukkâkh, ex. : $\text{وَدَّيْثًا وَاوْدَيْثًا وَاوْدَيْثًا}$ pron. *waddèbh'ithâ, wat'audithâ, waddayâ* etc., v. § 111; quelques grammairiens voulaient appliquer la même règle aux autres proclitiques et prononçaient en conséquence لَدَّيْثًا *laddayâ*, au lieu de *lath'dhayâ*, mais leur opinion demeura isolée².

1. V. Barhébræus, p. 222, l. 24.

2. V. Barhébræus, I, p. 211, l. 13 et suiv., p. 220, dern. ligne, et p. 221, prem. ligne.; II. p. 61 vers 644 et *commentaire*. Cette règle qui suit l'ana-

132. Une muette qui suit une diphthongue est dure, nous l'avons déjà fait observer § 121 : $\text{صَدَّ} \text{صَدَّ} \text{صَدَّ} \text{صَدَّ}$; mais l'aspiration a lieu quand la diphthongue se simplifie en voyelle, § 92, صَد , excepté le pluriel صَدَّ qui, comme en hébreu, a conservé la prononciation dure du *taw*, et les abstraits de la forme $\text{صَدَّ} \text{صَدَّ} \text{صَدَّ}$ de صَدَّ .

Quelques mots qui ont une muette aspirée après une diphthongue font exception à cette règle, ce sont : أَمْر pron. *akh*, سُمَّة *vieillesse* (Barhébræus, 218, l. 17), سُمَّة *fin*, سُمَّة et سُمَّة *entourant* (Barhébræus, p. 222, l. 21). Par une semblable anomalie, on prononçait أَمْر *biche*, أَمْر *daim femelle*, par abréviation sans doute de أَمْر hébreu אֲמִירָה , أَمْر (v. Barhébræus, p. 214, dern. ligne et p. 215, prem. ligne).

133. Dans les mots étrangers, notamment les mots grecs, introduits en syriaque, les muettes ص conservent leur prononciation originelle : aspirées sont les consonnes $\text{ص} \text{؟} \text{ف} \text{؟} \text{ح} \text{؟} \text{خ}$, dures, celles $\text{ص} \text{؟} \text{ح} \text{؟} \text{خ} = \pi \xi$, quelle que soit leur position dans le mot; quant à τ et x , ils étaient exprimés par ق et ف , v. § 21 c, ex. : صَبِيحَت *Basile*, صَبِيحَت *théologien*, صَبِيحَت *crainte* $\delta\epsilon\iota\mu\alpha$, صَبِيحَت *christos*, صَبِيحَت *χλαμύς*, صَبِيحَت *philosophie*, صَبِيحَت *ξίφος*, صَبِيحَت *λέξις*, صَبِيحَت *τάξις*, صَبِيحَت *λαμπάς*, صَبِيحَت *ἐχθός*, صَبِيحَت *tambour* $\pi\lambda\eta\eta\sigma\iota\varsigma$, صَبِيحَت *بيغام* ! Cette ponctuation, pour ce qui concerne les termes techniques empruntés à la science grecque, n'avait guère cours que chez les savants, le vulgaire les prononçait comme des mots syriaques; les

logie de صَبِيحَت صَبِيحَت صَبِيحَت صَبِيحَت *eddabhar, ettabhar*, v. § 111, a été mise en évidence par la publication des œuvres grammaticales de Barhébræus. Cet auteur paraît avoir déjà admis, au moins dans sa grammaire métrique, une extension de la règle au *taw* ou au *dâlath*, même non suivi d'une consonne de même organe. Il naquit d'extensions semblables une confusion singulière dans les textes ponctués et les grammaires postérieures, notamment celle d'Amira, v. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, XVII à XVIII. On ne doit d'ailleurs accorder aucune créance aux points du roukkâkh et du qouššâi apposés en contradiction avec cette règle dans les manuscrits de Barhébræus, et notamment dans celui qui a servi à l'édition de Bertheau.

1. V. Barhébræus, I, p. 211, l. 24; II, p. 37 et *commentaire*; Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, XX.

Nestoriens faisaient comme le vulgaire, à en croire Barhébræus (p. 211, l. 24).

Nous avons déjà fait observer §§ 21 b, c, 23 a, 25 a, c et 119, que les muettes grecques ne correspondaient pas exactement aux muettes syriaques; on notait d'un signe particulier le pi grec qui était beaucoup plus dur que le pé syriaque. Les Massorètes jacobites avaient agi de même, v. § 119, pour le gamma grec qui, en général, avait le son chuintant du djim arabe, comme dans גֵּוֹמֵטְרִיָּה *géométrie*, אֵוַאֲנְגֵּלִיָּה *évangile*, אֵימֵן *saint*, גֵּוֹגְרַפִּיָּה *géographie* etc.; dans certains mots cependant, il était prononcé comme un gâmal aspiré, גְּרֵגוֹרִיָּה *Grégoire*, כַּרְכַּפִּיָּה *car* כַּרְכַּפִּיָּה *Ignace*.

134. Les particularités que présente l'aspiration des muettes en syriaque, si on en rapproche les règles suivies en hébreu, tiennent aux altérations que subissent le vocalisme et le syllabisme araméens. Ces altérations gagnèrent du terrain avec le temps, le néo-syriaque en est un exemple frappant (v. *Neusyr. Gramm.*, § 17); les Massorètes qui s'appliquaient à assurer une lecture exacte des textes sacrés devaient hésiter souvent entre la prononciation qui leur était familière et la règle qui condamnait cette prononciation. Cette hésitation est souvent traduite par une double ponctuation dans la Massore karkaphienne, qui ne parvint jamais à cette régularité d'ensemble, admirable dans la Massore hébraïque; ainsi on trouve $\text{גִּבְרָא מְבַרְכֵנִי}$, c'est-à-dire *gourbânâ dâ'kâ* ou *gour'bhânâ dâ'khâ*¹. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer dans cette matière des dissentiments non seulement entre les diverses écoles, mais même entre les adeptes d'une même secte². Nous ne nous appesantirons pas sur ces divergences, mais il est intéressant de montrer jusqu'à quel point les Nestoriens se séparaient des Jacobites sur ce sujet.

La différence la plus notable concernait le pé. Les Nestoriens suivaient les mêmes règles que les Jacobites pour les cinq autres muettes פ פֵּ פַּ פֶּ פֻּ , mais ils voulaient que le pé fût toujours dur au commencement ou à la fin du mot; une des proclitiques פֵּוֹ n'aspirait même pas le pé initial, si on excepte le passage

1. V. Abbé Martin, *Tradition karkaphienne*, pl. I, col. a et pl. 2, col. b.

2. Comp. Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes*, XIV et XV.

Exod. 20, 25, où dans le mot **صَعَمَدًا** en *Pierre de taille* le pé était aspiré. Au milieu du mot le pé était aspiré quand il n'avait pas de voyelle; il était toujours dur quand il en avait une, ainsi pé était aspiré dans **نَجْمًا** mais dur dans **نَجْمًا**. On voit combien les Orientaux s'écartaient, à propos de cette muette, du principe d'amollissement ou d'aspiration, et Barhébræus qui retrouvait dans le dialecte édessénien une prononciation plus normale, ne manque pas de leur en faire un crime ¹.

Les autres différences étaient moins générales et nous échappent pour la plupart; nous avons dit §§ 123 et 124 que **حَجْدًا** **حَجْدًا** avaient le *taw* dur chez les Occidentaux et aspiré chez les Nestoriens qui prononçaient *ḡamr'thā 'egl'thā* et non *sāmartā* "gèttā" comme les premiers; **مَصْبًا** **مَصْبًا** *beau-frère* avaient *taw* et *beth* aspirés chez ceux-ci et durs chez ceux-là. En sens inverse, les Nestoriens prononçaient **مَصْبًا** *sixième* de **مَصْبًا** *six*, § 99 *sub fine*, **مَصْبًا** *quatrième* de **مَصْبًا**, **مَصْبًا** *septième*, **مَصْبًا** *écot*, que les Jacobites prononçaient amollis **مَصْبًا** **مَصْبًا** **مَصْبًا** ².

135. Une différence de prononciation indiquait parfois une différence de forme et de sens dans un même mot, ainsi **مَصْبًا** **مَصْبًا** signifiait *médite*, *lepre*, *outarde*, ou *sois compté*, *lépreux*, *désert*, suivant qu'on prononçait le *beth* aspiré ou dur, v. § 123. De là à faire de la prononciation aspirée ou dure un moyen de distinguer deux acceptions d'une même racine, il n'y avait qu'un pas; le syriaque littéral n'est pas cependant allé dans cette voie aussi loin que le néo-syriaque (v. *Neusyr. Gramm.*, § 17). Nous venons de dire que les Jacobites prononçaient **مَصْبًا** avec roukkâkh dans le sens de *écot*, *part convenue* (de **مَصْبًا** *contrat*), c'était par distinction de **مَصْبًا** qui signifie *résurrection* ³; **مَصْبًا** avec roukkâkh signifiait *dépôt*, avec quouššâi

1. Barhébræus, I, p. 211, l. 6 à 13, II vers 336 à 340 et *Comment.* p. 35 à 36, Abbé Martin, *Jacques d'Edesse et les voyelles syr.*, p. 478 à 482 et *Syriens orient. et occident.*, p. 364 et suiv. La règle adoptée par les Nestoriens fut acceptée par les Jacobites du Tigre et même plus tard par quelques Occidentaux, car Joseph d'Angora la formule d'une manière bien claire dans sa grammaire, p. 108 à 109.

2. Barhébræus, p. 240, l. 2 à 5, comp. avec 216. 2 et ci-dessus § 124.

3. *Abraham Echchellensis Gramm. syr.*, p. 87.

déposée, **أَب** père charnel, **أَبٌ** père spirituel, **أَكَل** mangé, **أَعَمَّ** il a mesuré, **أَقَامَ** il a établi, **أَخَذَ** il a pris la nature de (**أَعْمَلًا**)¹, **أَعْيَنَ** être bienveillant, **أَعْيَنَ** être jaloux, et leurs dérivés **أَعْيَانًا** bienveillance, **أَقْرَبَ** opprobre, **أَقْرَبَ** tiers, **أَقْرَبَ** veau de trois ans, Barhébræus, II, p. 122 comment. **أَقْرَبَ** joie ou riz, **أَقْرَبَ** tas de blé².

Le *taw* final au préterit des verbes lâmadh-aleph était aussi susceptible d'une double prononciation : 1° Pour distinguer la première de la deuxième personne, **أَقْرَبْتُ** j'eus soif, **أَقْرَبْتَ** tu eus soif (par analogie de **أَقْرَبْتُ** tu as découvert, v. Barhébræus, I, p. 110, l. 18); 2° avec les suffixes, par distinction du p'al **أَقْرَبْتُ** je t'ai vu du pa'el **أَقْرَبْتُ** je t'ai montré et par analogie l'aph'el **أَقْرَبْتُ** je t'ai adjuré (Barhébræus, I, p. 220, l. 25; II, p. 62, l. 4 du commentaire, p. 92 penult.).

Une autre particularité des verbes était le redoublement de la première radicale après la préformante de la première personne au futur du pa'el **أَقْرَبْتُ** **أَقْرَبْتُ**, mais au p'al **أَقْرَبْتُ** **أَقْرَبْتُ**; la forme forte du pa'el n'était pas sans influence dans ce cas.

CHAPITRE XXIII.

Du *ribbou*.

136. Deux points horizontaux servent à noter le pluriel qui, à défaut de ce signe, se serait souvent confondu avec le singulier, comme **أَقْرَبْتُ** les rois, **أَقْرَبْتُ** les reines, **أَقْرَبْتُ** paissants, **أَقْرَبْتُ** choses etc. par distinction de **أَقْرَبْتُ** le roi, **أَقْرَبْتُ** la reine, **أَقْرَبْتُ** paissant, **أَقْرَبْتُ** chose.

L'usage de ces points remonte haut, car on les rencontre dans les anciens manuscrits et les Nestoriens ne se divisent pas sur leur emploi des Jacobites; on conçoit d'ailleurs qu'ils aient dû précéder l'invention des signes-voyelles qui en auraient rendu le besoin moins urgent. Ils sont connus sous le nom de

1. Cette distinction établie par les grammairiens postérieurs pour **أَقْرَبْتُ**, ne jouit pas absolument de l'autorité de Barhébræus, qui dit bien p. 227, l. 6 que les trois mots **أَقْرَبْتُ** **أَقْرَبْتُ** **أَقْرَبْتُ** ont la deuxième lettre dure, mais l'exemple qu'il donne pour **أَقْرَبْتُ**, pris de Job 22. 16, **أَقْرَبْتُ** **أَقْرَبْتُ**, **أَقْرَبْتُ** il a posé leurs fondements, montre qu'il l'entendait autrement.

2. Barhébræus, I, p. 212. 22, 217. 18.

ribbouï ܕܝܒܘܝ , mot emprunté à la terminologie des grammairiens juifs et qui signifie chez ceux-ci *pluriel*; son introduction en syriaque n'est pas très-ancienne, on le trouve surtout dans les grammaires des Maronites, mais il était inconnu à Barhébræus et à ses prédécesseurs qui désignent ces points par ܫܝܒܝܐ *pluriel*, ܫܝܒܝܐܢܝܘܬܐ *points du pluriel* ou ܕܝܒܝܘܬܐ *gouttes*.

Les points du ribbouï se placent indifféremment sur l'une des consonnes du mot, de préférence cependant sur le *riš* dont le point se confond avec ceux du pluriel, ainsi ܕܝܒܝܘܬܐ *têtes*, ܕܝܒܝܘܬܐ *hommes*, ܕܝܒܝܘܬܐ *tribus*. Si on les pose sur un *lâmadh* ou un *'é*, ils suivent l'inclinaison de la lettre, ܕܝܒܝܘܬܐ *flots*, ܕܝܒܝܘܬܐ *peuples*.

137. Ribbouï fait défaut dans les pluriels masculins qui se distinguent par leurs désinences du singulier, comme ܕܝܒܝܘܬܐ *rois*, ܕܝܒܝܘܬܐ *écrivants*, ܕܝܒܝܘܬܐ *ils écriront*, ܕܝܒܝܘܬܐ *eux*, ܕܝܒܝܘܬܐ *ceux-ci*. Il peut cependant être placé sur des adjectifs pris substantivement, comme ܕܝܒܝܘܬܐ *des amis*, ܕܝܒܝܘܬܐ *des justes*, par distinction de ܕܝܒܝܘܬܐ *aimés*, ܕܝܒܝܘܬܐ *justes*¹. Le ribbouï est aussi usité, quand le noun est le suffixe du pronom de la première personne du pluriel, ܕܝܒܝܘܬܐ *nos amis*, ܕܝܒܝܘܬܐ *nos justes*². Ces règles ne sont pas cependant assez absolues pour exclure tout arbitraire, on trouve souvent le ribbouï placé sur un pluriel qui se distingue du singulier; les Nestoriens en faisaient un large usage et punctuaient ܕܝܒܝܘܬܐ *jours*, ܕܝܒܝܘܬܐ *mois* etc.³

138. Ribbouï est la règle pour les pluriels féminins : dans les noms, à l'état absolu, construit ou emphatique : ܕܝܒܝܘܬܐ *reines*, ܕܝܒܝܘܬܐ *qui écrivent*; dans les verbes ܕܝܒܝܘܬܐ *elles écriront*, ܕܝܒܝܘܬܐ *elles écriront*⁴.

139. Les collectifs qui ont la forme du singulier, prennent

1. Barhébræus, I, p. 243, l. 16.

2. *Jacobi Edesseni epist. de orthogr. syr.*, éd. Martin, p. 1, l. 15, éd. Philipps, p. 1, l. 2.

3. V. Land, *Anecdota syriaca*, I, p. 46 passim.

4. Barhébræus, I, p. 243, l. 9. Le ribbouï ne paraît pas avoir été en usage en dehors de la troisième personne. Les Nestoriens qui ne distinguaient pas par un *youth* la troisième personne plur. fém. ne mettaient pas non plus de ribbouï; ils écrivaient ܕܝܒܝܘܬܐ *elles ont tué*, v. Barhébræus, II, p. 47 *comment*.

ribbouï, lorsqu'ils ne forment pas de pluriel, comme *نَحْلٌ* *petit bétail*, *زَمَامٌ* *reptiles*, *خَيْلٌ* *chevaux*; mais ceux qui ont un pluriel, comme *صِبَاٌ* *gros bétail*, *بَهَائِمٌ* *bêtes de somme*, *تُرُودٌ* *troupeau de porcs*, le prennent seulement au pluriel *صِبَاٌ* *صِبَاٌ* *تُرُودٌ*. Les mots *سَمَاءٌ* *ciel*, *أَيُّمٌ* *quelqu'un* n'ont également le ribbouï que lorsqu'ils ont le sens du pluriel *cieux*, *quelques-uns* et sont construits avec le pluriel; mais *مِيَاهٌ* *eaux*, *أَمْثَالٌ* *prix*, *بُيُوتٌ* *bourgs* qui sont toujours employés comme pluriels, ont invariablement ribbouï¹.

140. Les noms de nombre, suivant Barhébræus², n'avaient pas le signe du pluriel. Cependant les nombres deux à vingt inclusivement prenaient le ribbouï avec un suffixe, comme *كُتْمَانٌ* *eux deux*, *نَحْلَانٌ* *nous trois* etc., mais au-dessus de vingt, ribbouï faisait défaut, même avec les suffixes. Ici encore les règles de Barhébræus ne sont pas en parfait accord avec celles admises par d'autres grammairiens : les uns mettent les deux points sur *كُتْمَانٌ* *deux* fém., d'autres sur tous les nombres féminins, d'autres encore sur tous les nombres sans distinction de masculin ni de féminin.

141. Les pronoms personnels isolés ou suffixes n'ont pas le ribbouï³.

142. Les prépositions qui s'adjoignent les suffixes pronominaux avec la forme du pluriel ont généralement ribbouï : *مِثْلِي* *autour de moi*, *بِأَيْدِي* *chez toi*, *بِغَيْرِهِمْ* *sans eux*, *بَيْنِي* *entre moi*, *بِغَيْرِهِ* *lui seul*; dans *بِغَيْرِهِمْ* les uns mettaient ribbouï, d'autres l'omettaient; on ne l'écrivait pas dans *بِغَيْرِهِمْ* *devant eux*, *بِغَيْرِهِمْ* *sous eux*, *بِغَيْرِهِمْ* *bonheur à eux*.

CHAPITRE XXIV.

Du m'hagg'yânâ et du mark'îdâ.

143. Nous avons dit, § 98, que lorsque deux consonnes dépourvues de voyelles se rencontraient dans le corps d'un mot, elles pouvaient pour la facilité de la prononciation attirer au

1. Barhébræus, I, p. 243, l. 26 à p. 244, l. 5 et II, p. 20 avec *comm.*

2. Barhébræus, p. 244, l. 19 et suiv.

3. Barhébræus, II, p. 21, l. 8, on trouve cependant les féminins des pronoms isolés marqués du ribbouï, comme *أَنْتِ* *أَنْتِ* *أَنْتِ*.

milieu d'elles une voyelle faible qui les précédait, ou recevoir une voyelle adjuvante (è ou à devant une gutturale ou un riš et quelquefois devant une emphatique), comme $\text{ܩܘܢܐܢܐ} \text{ܩܘܢܐܢܐ}$ pour $\text{ܩܘܢܐܢܐ} \text{ܩܘܢܐܢܐ}$. Cette voyelle fut d'abord écrite par r'wāšā (ou p'thāhā) : « Sachez, dit Joseph d'Angora, que le r'wāšā qui est le kesra remplace le tešdid qui est le m'hagg'yānā, c'était une habitude des anciens². » Ces anciens étaient surtout les anciens poètes pour lesquels la voyelle adjuvante était une précieuse ressource, car ils l'écrivaient pour compter une syllabe de plus, ou la laissaient de côté, suivant les besoins de la mesure.

Cependant la Massore syriaque qui avait un autre objectif, à savoir la prononciation distincte et exacte d'une liquide ou d'une gutturale, ni précédée ni suivie d'aucune voyelle pleine, dut inventer un signe spécial; c'est un trait horizontal placé sous la consonne qui reçoit la voyelle adjuvante; on appelle ce trait m'hagg'yānā ܩܘܢܐܢܐ qui fait prononcer distinctement³. Il est rare que la voyelle adjuvante soit écrite, quand la consonne est marquée de ce signe (v. Ewald, *Abhandl.*, p. 95, § 50).

144. Les Orientaux firent de ce signe un usage bien plus

1. Comp. palestinien ܩܘܢܐܢܐ .

2. V. *Joseph Accurensis gramm. syr.*, p. 11. M. Merx (*Gramm. syr.*, p. 76) qui ne cite que les derniers mots, croit à tort que ce grammairien n'attachait pas d'importance au m'hagg'yānā, tandis qu'il dit que les anciens ne connaissant pas ce signe, écrivaient un r'wāšā. Joseph compare le m'hagg'yānā au tešdid arabe, parce que la consonne entourée de deux voyelles se prononce fortement et est comme redoublée, v. ci-après § 146; on pourrait aussi le comparer plus exactement avec le *dageš dirimens* hébreu, v. Ewald, *Lehrb.*, § 28.

3. Telle est à notre avis la meilleure traduction de ce mot, car elle rend bien l'idée que les Massorètes attachaient au m'hagg'yānā; elle nous est fournie par le verbe arabe ܩܘܢܐܢܐ épeler, articuler distinctement les lettres; or il est très-vraisemblable que l'invention de ce signe et de son nom n'est pas d'une époque antérieure à celle de l'influence de l'arabe en Syrie. Traduire qui fait méditer, comme le veut M. l'Abbé Martin après Amira (v. *Syriens orient. et occident.*, p. 348, note 1) est plus proche du syriaque, mais précise moins le sens du mot. Quant à l'opinion de Michaelis et de Merx (*Gramm. syr.*, p. 76) qui expliquent qui forme une syllabe ܩܘܢܐܢܐ , elle est assurément ingénieuse, et serait vraie selon les anciens poètes dont parle Joseph d'Angora, mais elle ne correspond pas à la pensée des Massorètes qui créèrent ce mot.

restreint que les Jacobites et s'éloignèrent moins de ses origines. Ils en bornaient en général l'application aux consonnes les plus faibles¹, à savoir les liquides et nasales ܠ ܡ ܢ, et la gutturale ܟ qui chez eux avait une tendance bien connue à s'affaiblir en *spiritus lenis*. Ils prononçaient donc ܟܘܠܝܢܐ *crainte*, ܕܡܘܪܝܢܐ *demeure*, ܘܝܢܘܗܘܢ *leur vin*, ܘܫܘܒܘܢܐ *sagesse*, ܘܠܘܒܐ *levant*, ܘܠܘܒܐ *éloigné*, ܘܠܘܒܐ *leur terre* etc., *dèhèlthà*, *mašaryà*, *hamarhoun*, *hèkhènthà*, *madhènà*, *mabha'dhà*, *ara'houn*. On marquait aussi de ce signe les semi-voyelles ܠ ܡ qui étaient prononcées comme voyelles ܠܘܬܝܢܐ *èthèšèdh*, ܠܘܬܝܢܐ *èthèlèdh*. Quant au waw, on lui préposait le m'hagg'yânâ, lorsqu'il était articulé comme consonne, § 106 a, ܘܘܫܘܒܘܢܐ *blanchi*, ܘܘܫܘܒܘܢܐ *leur joie*, ܘܘܫܘܒܘܢܐ *ils sauteront*, prononcez *mašeurâ*, *hadhèwchoun*, *nèšeuroun*; sous le waw, le m'hagg'yânâ apparaît dans des mots tels que ܘܘܫܘܒܘܢܐ *producteur*, *mawè'yânâ* (du part. ܘܘܫܘܒܘܢܐ *qui fait sortir*), ܘܘܫܘܒܘܢܐ *malèwthouthà*, *rapport d'annexion* (abstrait du participe ܘܘܫܘܒܘܢܐ *qui joint*, v. Bar'ali, éd. Hoffmann, n° 5975), mot que les Syriens occidentaux prononcent ܘܘܫܘܒܘܢܐ, en changeant le waw dépourvu de voyelle en la voyelle correspondante².

D'autres docteurs nestoriens admettaient également le m'hagg'yânâ pour faciliter la prononciation exacte du hé, comme ܘܘܫܘܒܘܢܐ *étincelant*, ܘܘܫܘܒܘܢܐ *leur stupeur*, ܘܘܫܘܒܘܢܐ *il se retourna* etc., *manèhrâ*, *tèmahhoun*, *èthèhphèkh* (Barhébræus, I, p. 201, l. 2 et suiv.).

145. Les Occidentaux agrandirent davantage le domaine du m'hagg'yânâ. Il suffisait, à leurs yeux, que la prononciation fut rendue moins aisée par le groupement de deux consonnes dépourvues de voyelles pour que le m'hagg'yânâ fit valoir ses droits. Ils prononçaient donc avec une voyelle adjuvante ܘܘܫܘܒܘܢܐ

1. V. Barhébræus, *Œuv. gr.*, I, p. 200, l. 2. Dans son *Commentaire* II, p. 8 il dit à tort que le m'hagg'yânâ avait lieu chez les Nestoriens, quand la voyelle *a* précédait, et *marh'tânâ* quand *e* était la voyelle précédente.

2. Suivant cette prononciation le p'tâhâ du mim se change en z'qâphâ pour ne pas disparaître d'une syllabe ouverte, v. § 95. Dans la prononciation nestorienne, au contraire, il demeure dans une syllabe fermée, car une voyelle adjuvante ne change pas la nature de la syllabe, § 128

anneau, اِذْعَدُوا aumône, مِزْمَارٌ moutarde, اِنْحَدُوا ils incrustèrent, لِيَرْنَ elles liront, اِنْتَبَهُوا ils rechercheront etc. ¹

146. Le m'hagg'yânâ se rencontre dans quelques manuscrits sous une lettre redoublée, suivie d'une voyelle, comme اِنْحَدُوا il envoya, اِنْتَبَهُوا il fut rassemblé, اِنْتَبَهُوا il tombera, اِنْتَبَهُوا perdu, صِنْتَانَا fils. C'est là une application bien remarquable du m'hagg'yânâ, qui prouve que le but de ce signe était dans la pensée des Massorètes d'indiquer une prononciation exacte de la consonne, qui redoublée et flanquée de deux voyelles devait être articulée avec toute l'énergie nécessaire. C'est bien le cas de répéter avec Joseph d'Angora, § 143 ci-dessus, que le m'hagg'yânâ est le tešdid arabe ².

147. Les Nestoriens marquaient aussi du m'hagg'yânâ le pronom اِنْنِي énâ, quand il avait le sens énergique de moi, tandis que par le trait supérieur اِنْنِي, ils indiquaient la prononciation nâ avec le sens simple de je ³. Les Jacobites se servaient dans ce cas d'un point, اِنْنِي اِنْنِي اِنْنِي moi j'agis, énâ abhedh nâ, le point supérieur indiquant l'aleph articulé et l'inférieur l'aleph quiescent ⁴.

148. Du marh'tânâ. A l'opposé du m'hagg'yânâ, le marh'tânâ اِنْنِي qui accélère la prononciation, est un trait superposé à une lettre pour indiquer que cette lettre doit être prononcée sans voyelle et s'appuyer sur la syllabe suivante. On le trouve rarement au commencement des mots, comme اِنْنِي ici, اِنْنِي trois, اِنْنِي six, اِنْنِي ils étaient sots ⁵, où il indique vraisemblablement une articulation complexe tnân, tlâth, štâ, š'au au lieu de t'nân, t'lâth, š'tâ, š'au, § 99.

Dans le milieu des mots, on le trouve là où on pourrait faire entendre une voyelle qui n'existe pas, en confondant une forme

1. Barhébræus, I, p. 199, l. 15 et suiv. Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 350.

2. Ewald qui le premier a observé cet usage du m'hagg'yânâ (*Abhandl.*, p. 97), croit que son objet était de maintenir la voyelle faible qui précédait, après que le redoublement eut cessé d'être en vigueur. Mais justement ses observations portent sur un manuscrit nestorien (*Biblioth. nation. anc. fonds* n° 15, n° 36 actuel); or les Nestoriens ne cessèrent jamais de faire entendre le redoublement des consonnes.

3. Ewald, *Abhandl.*, § 51.

4. Barhébræus, p. 245, l. 20 et ci-dessus, § 65 *sub fine*.

5. Ewald, *Abhandl.*, § 46.

légère avec une forme lourde (èthp'el avec èthpa'al, p'al ou aph'el avec pa'el), comme $\text{ܐܘܪܝܢܐ ܕܥܡܪܐ ܕܩܘܪܝܢܐ}$ mais ܐܘܪܝܢܐ *il verra*; et dans les noms, comme ܥܘܪܝܢܐ *scandalas*, ܥܘܪܝܢܐ *autel*, ܥܘܪܝܢܐ *lumière*, ܥܘܪܝܢܐ , où il avertit que le ܥ a toute sa force de consonne et doit être prononcé sans voyelle.

Il était superposé à une consonne redoublée non suivie de voyelle, par distinction du cas où une voyelle suivait, § 146, comme ܥܘܪܝܢܐ ܥܘܪܝܢܐ .

Comme le waw-consonne prenait le m'hagg'yânâ, § 144, de même le waw-voyelle pouvait être marqué du marh'tânâ ܥܘܪܝܢܐ *vêtement*, ܥܘܪܝܢܐ *méfait* (Ewald, l. c. p. 92).

Placé sur l'avant-dernière lettre d'un mot, il indiquait que celle-ci et la finale étaient toutes deux dépourvues de voyelles ܕܥܘܪܝܢܐ *tu as placé*, ܕܥܘܪܝܢܐ *tu as semé*, ܕܥܘܪܝܢܐ *tu fus trouvé*, ܕܥܘܪܝܢܐ *tu as apporté*, ainsi se distinguait la deuxième personne sing. du prétérit, de la première ou de la troisième fém.; on le trouve dans les noms qui ont un suffixe quiescent ܥܘܪܝܢܐ *mon argent* etc. (Ewald, l. c. p. 94).

149. Nous avons dit, § 123b, que l'impératif èthpa'al se distinguait chez les Jacobites de celui èthp'el, quand la dernière consonne était une muette aspirable, et qu'on prononçait ܐܘܪܝܢܐ , èthhâs'bh dans le premier cas, et èthhâsb dans le deuxième. Il paraîtrait logique de donner, conformément à cette prononciation, le marh'tânâ à la deuxième radicale, quand il s'agit de l'impératif èthp'el, et le m'hagg'yânâ, quand c'est l'impératif èthpa'al²; cependant les grammairiens n'ont pas fait cette distinction³.

150. Le marh'tânâ était d'autant plus fréquent chez les Syriens orientaux qu'ils faisaient moins souvent usage du m'hagg'yânâ. Il n'est donc pas surprenant que dans les manus-

1. Ewald, l. c. p. 93.

2. Telle est l'opinion de M. Merx, *Gramm. syr.*, p. 81.

3. Barhébræus n'en parle pas dans le chapitre qui traite de ces signes p. 199; à la page 227, dern. l., on trouve le marh'tânâ sur l'impératif èthpa'al, mais à la page 153, l. 17 et 18, tantôt le marh'tânâ et tantôt le m'hagg'yânâ; il est peu vraisemblable que ces signes soient de la main de l'auteur. Ewald (*Abhandl.*, p. 94) n'a pas rencontré de signe pour cet impératif; il est vrai que ses observations portent surtout sur des manuscrits nestoriens.

crits, selon qu'ils appartiennent à l'école des Jacobites ou à celle des Nestoriens, un même mot présente soit le premier signe soit le second; ainsi les mots ܡܘܬܐܪܐ *grain de moutarde* (*Luc.* 17. 6), ܡܘܬܐܪܐ *muette* (*Marc.* 9. 25) étaient prononcés par les Nestoriens sans voyelle intermédiaire ܡܘܬܐܪܐ - ܡܘܬܐܪܐ (Ewald, l. c. p. 93) et par les Jacobites avec une telle voyelle ܡܘܬܐܪܐ - ܡܘܬܐܪܐ¹. De cette divergence devait naître une confusion des deux signes, dont nous verrons un effet sous le chapitre suivant.

CHAPITRE XXV.

De la ligne occultante.

151. Les chapitres XVIII à XX qui précèdent, traitent des cas où une consonne est quiescente par occultation ou par assimilation. Lorsque cette consonne est conservée par l'écriture, elle est marquée d'un trait inférieur qui avertit qu'elle ne doit pas être articulée, comme ܡܘܬܐܪܐ ܡܘܬܐܪܐ etc., pron. *m'dittâ*, *att*, *hattâ*. Aleph quiescent n'a ce trait que lorsqu'il est en tête du mot, comme ܡܘܬܐܪܐ ܡܘܬܐܪܐ, car dans le mot il est de règle qu'il n'est pas prononcé; il est quiescent dans la voyelle qui précède, comme disent les grammairiens; il faut excepter le cas où la consonne précédente n'a pas de voyelle, ܡܘܬܐܪܐ *mon ennemi*, ܡܘܬܐܪܐ *leur ennemi* etc. Waw et youdh ne sont jamais marqués de la ligne occultante, même dans les cas où, à la fin du mot, ils ne sont pas précédés d'une voyelle, comme ܡܘܬܐܪܐ, v. § 97.

Ce signe est un des derniers fruits, sans doute même le dernier, des travaux de la Massore syriaque; il est inconnu aux anciens grammairiens et ne porte pas de nom propre; les Maronites qui en recommandent l'usage le désignent sous le nom de *linea occultans*.

Dans les manuscrits nestoriens, au lieu d'être placé sous la lettre quiescente, il lui est superposé. Il apparaît donc, tout d'abord, comme une extension du marh'tânâ, dont nous avons parlé sous le chapitre précédent, et on serait en droit de sup-

1. Barhébræus, p. 199, l. 16, v. aussi *Pešîttâ*, éd. Sam. Lee; sur le mot ܡܘܬܐܪܐ v. ci-dessus § 128.

poser que la confusion qui s'était établie entre le marh'tânâ et le m'hagg'yânâ, par suite de la prononciation différente des Jacobites et des Nestoriens, § 150, fut la cause de la différente position que ce signe occupe chez les uns et les autres. Ewald (*Abhandl.*, § 53) et après lui M. Merx (*Gramm. syr.*, p. 80) pensaient donc qu'il fallait faire disparaître de la grammaire la ligne occultante et marquer les lettres quiescentes du marh'tânâ. Cette simplification aurait cependant l'inconvénient de ne pas tenir compte des différences qui séparaient les Nestoriens des Jacobites, différences réelles que ces deux savants n'ont généralement pas aperçues. M. l'Abbé Martin (*Syriens orient. et occident.*, p. 380 et suiv.) a soumis la question à un nouvel examen des manuscrits et est arrivé aux résultats suivants qui confirment l'authenticité de cette ligne : c'est au XIII^e siècle seulement que l'usage en devient régulier dans les manuscrits; les Orientaux la superposent, les Occidentaux la souscrivent. Mais déjà dès le X^e siècle, on en trouve trace : chez les premiers elle est figurée par un trait perpendiculaire qui domine la lettre, chez les seconds par un trait oblique, attaché au-dessous de la lettre dont il semble être un prolongement.

Barhébræus semble, il est vrai, ne pas connaître cette ligne. Il parle seulement d'un signe pour distinguer le cas où le hé du pronom ܘܢ ܘܢ et du verbe ܘܢ était quiescent de ceux où il était articulé, § 109. Ce signe était chez les Nestoriens *deux petits points* placés sous le hé articulé, chez les Jacobites *un moyen*; le hé quiescent recevait chez les premiers un point unique, mais n'avait pas de marque particulière chez les seconds¹.

En résumé nous croyons que la ligne occultante est née du besoin de distinguer une consonne quiescente d'une consonne prononcée sans voyelle pleine, et que son authenticité est aussi réelle que son utilité. Nous continuerons donc à nous en servir pour les mots syriaques, cités comme exemples.

1. Barhébræus, I, p. 242, l. 24 et suiv. A corriger en ce sens Ewald (*Abhandl.*, § 58). Très-curieux est le double point observé par Ewald sous le *taw* et qu'on rencontre souvent dans les gloses de Bar'ali dont M. Hoffmann a publié une partie. Nous pensons que ces deux points représentaient dans les manuscrits nestoriens une prononciation dure et chuintante du *taw*, v. § 23c.

CHAPITRE XXVI.

Du nâghodhâ et du m'tapp'yânâ.

152. Aux liaisons des mots dont nous avons déjà parlé à la fin du § 111 se rapportent deux autres lignes : le nâghodhâ **نَاقِدْ** conducteur et le m'tapp'yânâ **مُتَمَمِّتْ** qui ferme¹. Les Nestoriens seuls en firent usage. Le nâghodhâ est un trait incliné qui se met au-dessus de la dernière lettre d'un mot uni par le sens au mot suivant; il indique que la voix du lecteur doit être soutenue et prolongée sur le deuxième mot; c'est le *Hemmungsstrich* d'Ewald (*Abh.*, p. 110). Le m'tapp'yânâ au contraire, qui est un trait incliné placé au-dessous de la lettre finale du mot, avertit que la voix doit être baissée. Ces lignes rentrent donc dans le système d'accentuation dont nous parlerons sous le chapitre XXIX, mais il nous a paru préférable, pour éviter toute confusion, de placer ici les explications qu'elles nécessitent.

« En poésie, dit Barzou'bi (l. c. p. 19, l. 11) le nâghodhâ sert à compléter la mesure. » Il s'agit du cas, où pour compter une syllabe de plus, on fait entendre une légère voyelle après la dernière consonne d'un mot, quand le mot suivant commence par une lettre dépourvue de voyelle pleine. Si, au contraire, la mesure est parfaite sans cette addition, on met le m'tapp'yânâ. Dans cette hypothèse le nâghodhâ remplit donc entre deux mots le même rôle que le m'hagg'yânâ joue entre deux lettres d'un même mot, § 143. C'est en se plaçant à ce point de vue que Barhébræus (l. c.) pose la règle que nâghodhâ a lieu sur la dernière lettre d'un mot, quand le mot suivant commence par une consonne dépourvue de voyelle, comme **مَرَامٍ مَّانِدْ دِهْرِيْسَ نَاقِدْ مَثَبَارْ اِنَافِهْ** *m'ramr'mânèh'dhrîs, l'mèthbar'inaphè*, **بَرَهْ دِهْمَالِكَا** *b'reh'dhmalkâ*. Si la première lettre du deuxième mot a une voyelle, c'est le cas du m'tapp'yânâ **مَرَامٍ مَّانِدْ دِهْرِيْسَ مَثَبَارْ اِنَافِهْ** *m'ramr'mânèh'dhrîs, m'mèthbar'inaphè*. Cette règle qui comme nous le verrons plus loin, s'ex-

1. Voir sur ce sujet : Barhébræus, p. 201, Barzou'bi, *Traité sur l'accentuation*, éd. Abbé Martin, Paris 1877, p. 18 et suiv. et Abbé Martin, *Syriens orient. et occident.*, p. 398 et suiv.

plique de la part d'un Jacobite, était beaucoup trop étroite pour les Nestoriens.

Dans un sens plus large nâghodhâ note une liaison lâche qui permet à la voix de s'étendre, m'tapp'yânâ une union étroite des mots qui, pour le ryhme, forment un tout, ainsi nâghodhâ marque le rapport exprimé par ? dans $\text{صَلَاً مُصَلِّاً؛ حَمِيْدًا؛ حُكْمًا}$ et m'tapp'yânâ, l'état construit $\text{صَلَاً مُصَلِّاً، حَمِيْدًا حُكْمًا}$. Ce dernier est le signe de l'union d'une préposition avec le nom suivant $\text{صَلَاً مُصَلِّاً، حَمِيْدًا حُكْمًا}$; mais après un suffixe c'est le nâghodhâ qui a lieu $\text{حَمِيْدًا حُكْمًا، حَمِيْدًا حُكْمًا}$.

Le rapport d'une conjonction avec la phrase sous sa dépendance étant moins étroit, il est indiqué en principe par nâghodhâ, $\text{عَمَّ صَحَابَةٍ، أَلَا أَلَيْحِبُّ، حَمِيْدًا، عَمَّ صَحَابَةٍ}$. Cependant si le deuxième mot commence par une consonne sans voyelle pleine, le lien est plus serré et m'tapp'yânâ est de règle $\text{عَمَّ صَحَابَةٍ، حَمِيْدًا حُكْمًا}$.

Quand le deuxième mot commençait par deux consonnes semblables dont la première n'avait pas de voyelle, la prononciation devait être claire et distincte, on mettait donc nâghodhâ $\text{صَحَابَةً، حَمِيْدًا حُكْمًا}$, mais avec m'tapp'yânâ $\text{صَحَابَةً حَمِيْدًا حُكْمًا}$. On comparera dans ce cas nâghodhâ avec m'hagg'yânâ apposé sous une lettre redoublée, § 146.

153. Ces deux lignes, avons-nous dit, étaient propres aux Orientaux, mais la prononciation qu'elles notaient n'était pas étrangère aux Occidentaux, comme on le comprend déjà par la règle établie par Barhébræus. Selon ce grammairien (p. 199, l. 17 à 20) deux mots unis par le sens reçoivent chez les Occidentaux une voyelle adjuvante, lorsque la dernière consonne du premier et l'initiale du deuxième n'ont pas de voyelle propre. Cette voyelle auxiliaire est indiquée par un trait horizontal à l'extrémité inférieure du premier mot $\text{عَمَّ صَحَابَةٍ حَمِيْدًا حُكْمًا}$ (*yésou'elkhenésé*), $\text{عَمَّ صَحَابَةٍ حَمِيْدًا حُكْمًا}$ (*wan'phèlèbnourâ*), $\text{عَمَّ صَحَابَةٍ حَمِيْدًا حُكْمًا}$ (*métouledhou*). On voit que ce trait répondait par sa forme au m'tapp'yânâ des Nestoriens, et par son principe à leur nâghodhâ.

CHAPITRE XXVII.

Du trait d'union et des autres lignes diacritiques.

154. On trouve encore dans des manuscrits nestoriens, écrits avec soin et ponctués avec minutie, un trait intermédiaire entre deux mots qui doivent être prononcés d'une manière continue et sans intervalle. Nous avons déjà vu, en fin du paragraphe 111, que ce trait se mettait entre deux mots soudés l'un à l'autre par l'assimilation de leurs consonnes finale et initiale; mais son usage n'était pas restreint à ce cas, il se plaçait : 1° après un mot dépourvu de l'accent tonique, qui s'appuyait comme proclitique sur le mot suivant $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$; 2° après un mot auquel se rattachait le mot suivant sans accent, comme enclitique $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$, surtout s'il y avait fusion des deux mots en un seul : $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$ (*ebhrayyew*), v. § 109. On le rencontre quelquefois aussi entre deux mots, rapprochés par le sens, sans être aussi étroitement unis $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$ *Jean-Baptiste*, $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$ *Jésus quitta*, $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$ *et il vint se placer*.

Le trait d'union qui dans la plupart de ses applications rappelle le *maqeph* hébreu, fait complètement défaut à la Massore des Jacobites. Quelques manuscrits karkaphiens, il est vrai, par une certaine analogie avec ce trait, intercalent le signe de la diphthongue entre le mot principal et le pronom ܘܢܝܢܐ qui se contracte avec lui, v. § 109 1°, comme $\text{ܘܢܝܢܐ} - \text{ܘܚܘܪܐ}$!

1. Nous avons emprunté les exemples cités ci-dessus au travail de M. l'Abbé Martin, *Syriens orient. et occid.*, p. 395 à 398. Ce savant syrologue pense (p. 396) qu'on doit chercher dans le trait d'union l'origine de la ligne occultante. Cette opinion est très-vraisemblable si on considère que l'occultation du hé du pronom ܘܢܝܢܐ attirait surtout l'attention des Massorètes, v. § 151, et que ce mot était, d'un autre côté, uni au mot précédent par le trait d'union. Dans ce cas le trait d'union pouvait facilement passer sous la lettre initiale du pronom (ou au-dessus chez les Nestoriens) et devenir ligne occultante. Ce sont du reste les lettres initiales occultées, qu'il importait de noter; aleph, avons-nous dit, ne reçoit cette ligne que lorsqu'il est en tête du mot.

L'invention du trait d'union est due, suivant une note marginale, à Ram-Isou de Séleucie (VI^e siècle), v. Abbé Martin, l. c. p. 395 et *La Massore chez les Syriens*, p. 196, note 2.

155. La ligne diacritique était encore employée dans quelques autres cas particuliers : 1° au-dessus d'un mot qui n'était indiqué que par quelques consonnes, son usage fréquent permettant cette abréviation, ܩܘܡܐ pour ܩܘܡܐܢܐ ; 2° au-dessus des noms des lettres de l'alphabet ܘܘܐ *waw*, ܘܘܕܗ *youdh*, ܘܘܬܐܘܘܐ *taw*; 3° au-dessus ou au-dessous des lettres de l'alphabet prises comme signes numériques, selon la valeur qui leur était attribuée, v. ci-dessus § 17; 4° au-dessus de la particule du vocatif ܘܘܝܐ , par distinction de la conjonction ܘܘܝ qui avait un point supérieur; au lieu d'une barre, on lui superposait quelquefois aussi un oméga ܘܘܝܐ , pour indiquer qu'elle a la valeur de la particule grecque ω .

CHAPITRE XXVIII.

De l'accent tonique.

156. L'accent tonique ne joue pas en syriaque, à beaucoup près, un rôle aussi important qu'en hébreu. Il est cependant utile à connaître, car il rend compte de phénomènes grammaticaux importants; il est donc très-regrettable que les grammairiens indigènes, tels que Barhébræus, ne nous donnent aucun renseignement sur ce sujet et que nous en soyons réduits à de simples inductions.

En néo-syriaque, selon Stoddart ¹, le ton porte presque toujours sur la pénultième. Sans nul doute, cette règle s'applique également au syriaque ancien. Le rejet de l'accent sur la dernière syllabe caractérise, on le sait, d'autres dialectes araméens et surtout l'hébreu, mais l'arabe qui, dans cette question comme dans les autres questions grammaticales en général, porte l'empreinte d'un cachet archaïque, suit la même voie que le syriaque ².

157. On peut donc formuler de la manière suivante le prin-

1. *A grammar of modern syriac*, p. 20.

2. Il faudrait se garder de croire que des formes comme ܘܘܕܗܘܐ (ar. *kâtaba mâlik*^{om}) soient dues à la puissance de l'accent tonique, portant primitivement sur l'ultième; dans ces formes l'accent a été déplacé, par suite de l'appauvrissement du vocalisme en araméen; l'hébreu, au contraire, où l'accent a été rejeté sur l'ultième témoigne d'un état antérieur où il portait sur la pénultième (comp. les noms de la forme ܘܘܕܗܘܐ etc.).

cipe de l'accent tonique en syriaque : l'antépénultième n'a jamais le ton, l'ultième ne le reçoit, en dehors des monosyllabes, comme عَلَّو , que lorsqu'elle est close par une consonne et renferme une voyelle forte (longue à l'origine), comme عَلَّو .

Par application de ce principe, les préformantes du futur ont l'accent تَقْتَل , نَقْتَل *nèqtol*, *nèqt'lon*; et sous l'influence de cet accent une voyelle faible se maintient dans une syllabe ouverte, au moyen du redoublement de la consonne qui suit : قَوَّو etc., v. §§ 113 et 114. Mais dans les racines 'é-waw, où la voyelle de l'ultième est forte, la voyelle faible de la préformante tombe : عَفَف . Il ne serait pas étonnant cependant, que, lorsque la valeur de quantité des voyelles se fut perdue, l'accent n'ait rétrogradé sur la pénultième, alors même que l'ultième avait une voyelle forte; ainsi s'expliquerait le redoublement des formes حَبَّو , § 114, comparées avec celles حَبَّو , où l'influence du ton sur le redoublement de la troisième consonne n'est pas méconnaissable.

158. La puissance de l'accent tonique, portant sur la pénultième, explique la faiblesse de l'ultième et sa chute, si c'est une syllabe ouverte, عَلَّو , § 97.

159. Une voyelle adjuvante qui n'a d'autre but que de faciliter la prononciation, n'attire pas l'accent; ainsi s'explique qu'une voyelle de cette nature ne modifie pas la composition des syllabes, § 128. L'accent demeure donc sur l'ultième dans les mots suivants, considérés comme monosyllabiques, مَو *mois*, لَم *légume*, اَس *il s'assit*, هَس *il hésita*, et sur la première syllabe dans les mots comme تَقْتَل , § 143.

160. Une particule ou un pronom qui n'a pas l'accent, s'appuie comme proclitique ou enclitique sur le mot qui suit ou qui précède. Il en résulte souvent une agglutination qui de deux mots n'en fait qu'un, tel est le cas notamment dans la suffixation des pronoms عَلَّو ; un pronom sujet peut également s'agglutiner au participe عَلَّو etc. pour عَلَّو .

1. Jacques d'Edesse dans sa lettre sur l'orthographe répudie cette forme, mais uniquement par crainte qu'on ne la confonde avec des noms d'agents terminés en *and*, v. éd. Martin, p. 2, l. 16, Philipps, p. 1.

La fusion est inévitable quand il s'agit de mots courts, comme deux particules ou deux pronoms qui se réunissent pour former un nouveau sens, comp. $\text{أَنْتَ أَقْبَلْتَهُ}$ etc. de أَنْتَ , أَقْبَلْتَ , أَقْبَلْتَهُ , أَقْبَلْتَهُ . Deux mots qui ont plus de corps se fondent plus difficilement en un seul; nous avons dit que souvent on les trouvait réunis par un trait, § 154; voici des exemples où ils sont traités comme un tout, n'ayant qu'un accent principal صَحْبًا زَيْبًا *de nouveau*, $\text{صَحْبًا مَمْنُونًا}$ *condamnation capitale*, صَحْبًا نَسِيمًا *être humain*, $\text{صَحْبًا فِي كُلِّ مَوْضِعٍ}$ *en tous lieux*, $\text{صَحْبًا فِي سَبَبِ ذَلِكَ}$ *à cause de cela*, $\text{صَحْبًا فِي كُلِّ مَوْضِعٍ}$ *de suite*; mais on rencontre fréquemment aussi ces mots divisés.

161. Les mots grecs en passant en syriaque emportent avec eux la marque de leur accent. Cependant s'il était paroxyton, les Syriens le reportaient sans doute sur la pénultième.

CHAPITRE XXIX.

De l'accentuation.

162. Les points dont se servent les Syriens pour marquer les accents et les divisions de la phrase complètent le réseau si compliqué de la ponctuation. Pour éviter la confusion au milieu d'un tel dédale de points, les Jacobites les divisaient en trois catégories : *les petits*, *les moyens* et *les grands* $\text{نُقُتَاتٌ كَثِيرَاتٌ}$ $\text{نُقُتَاتٌ وَسَائِرَاتٌ}$ $\text{نُقُتَاتٌ كَثِيرَاتٌ}$; les petits points étaient réservés aux voyelles, les points moyens, aux divers points diacritiques du roukkâkh, du qoussâi, du ribbouï etc., et les gros points, à l'accentuation¹. Ces distinctions sont cependant étrangères aux manuscrits anciens qui étaient bien plus économes de points. Les Nestoriens n'ont que deux espèces de points : les petits qui comprennent tous les points autres que ceux de l'accentuation, et les gros réservés à l'accentuation..

Mais avant d'entrer dans le détail de ces points il est nécessaire de remonter à l'origine du système d'accentuation et de le suivre dans ses développements.

§ 1. Historique du système d'accentuation.

163. On sait que l'art de la déclamation consiste chez les Orientaux non seulement en une récitation solennelle, mais aussi

1. Barhébræus, p. 229, l. 3.

en un plain-chant qui accompagne le débit, suivant une marche égale et monotone, ou grave et lente, ou alerte et précipitée, selon la nature du sujet. Cette manière de chanter ou de psalmodier s'appliquait surtout aux lectures publiques des Écritures. La p'siṭtā, une fois acceptée par les Églises de Syrie, devint un sujet d'exercice assidu pour les lecteurs publics **قُصِّمْنَا**, et le plain-chant ne dut pas être séparé des autres études, auxquelles cette version servait de thème. Il paraît, au contraire, que les accents furent de bonne heure l'objet d'un enseignement oral dans les célèbres Écoles d'Edesse. Barhébræus (p. 261, l. 2), en parlant d'un accent composé, appelé **مُحَمَّدَانِيَّة** *tradition*, dit qu'il était inconnu aux Occidentaux, parce qu'il aurait été enseigné (**مُحَمَّدَانِيَّة**) par les *maqr'yâné* de l'école persane, après son transfert d'Edesse à Nisibe. Quoi qu'il soit de cette étymologie, il en ressort comme un fait historique, que cette étude était déjà prospère avant la séparation des sectes religieuses de la Mésopotamie, c'est-à-dire au V^e siècle.

Cependant le rythme devait être limité à un nombre de modulations assez restreint pour être enseigné et appris par la simple tradition, sans le secours d'aucune notation. En effet dans les manuscrits anciens, notamment du VI^e siècle¹, les accents ne se montrent pas encore; on n'y rencontre guère qu'un point unique indiquant la pause, très-rarement un double point marque la coupe de la période. Mais au VI^e siècle, il se produit à Edesse et à Nisibe, séparées par les dissensions religieuses, un mouvement accentué vers l'étude de la philosophie grecque, qui fut surtout favorisée dans l'Adiabène et la Mésopotamie orientale par le règne de Kosroès Anouchirwan². Aux

1. Ewald, *Abhandl.*, p. 108; Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 181.

2. C'est à cette époque que Jacques d'Edesse dans sa lettre sur l'orthographe (**قُصِّمْنَا** **صَلَاةً** **عَلَيْكُمْ**) il y a cent ans passés, dit-il, v. éd. Martin, p. ?; éd. Philipps, p. ١٠) rapporte l'introduction en syriaque de mots philosophiques grecs, comme **أَوْسَلَا** *ὄσλα*, ou formés d'après la terminologie grecque, comme **مُحَمَّدَانِيَّة**? *propriété*, **أَمْنَانِيَّة**? *qualité* etc.; et il constate qu'on ne les rencontre pas dans les auteurs anciens, depuis Saint-Ephrem jusqu'à Mar Xenaïas (ou Philoxène, fin du V^e siècle). Cependant les traductions des œuvres d'Aristote commencèrent en Syrie dès le V^e siècle,

polémiques religieuses, ardentes à cette époque, nous devons la plupart des traductions syriaques qui sont parvenues jusqu'à nous; alors la phrase syriaque se modifie d'une manière sensible, elle se dégage des liens qui l'enchaînent, prend une allure plus mouvementée et emprunte au grec sa souplesse et sa grâce. Sous cette influence, le système d'accentuation subit dans son développement une importante transformation; les grammairiens, pleins de la rhétorique d'Aristote, songent à découper la phrase en autant de membres qu'ils distinguent de propositions logiques, à noter les nuances les plus délicates du discours, à traduire les divers mouvements de l'âme : la crainte, la douleur, la tristesse ou la joie, l'admiration etc. Un auteur, dont le nom ne nous est pas parvenu¹, mais qui était sans doute contemporain de Jacques d'Edesse², reconnaît pour ses maîtres les philosophes grecs (ܩܘܕܫܘܬܐ ܕܗܘܪܘܩܢܐ) et notamment Aristote (ܐܪܝܫܬܘܬܐ), qui avait, dit-il, spécifié cinq modes du discours : ܩܘܕܫܘܬܐ = ἐρωτηματικός, ܩܘܕܫܘܬܐ = κλητικός, ܩܘܕܫܘܬܐ = ἐκπικός, ܩܘܕܫܘܬܐ = προστατικός et ܩܘܕܫܘܬܐ = ἀποφαντικός. Ces cinq catégories, comme le fait remarquer M. Philipps, se retrouvent dans le commentaire de Probus sur l'herméneutique, publié en syriaque par M. G. Hoffmann³; or elles répondent à cinq accents syriaques qui ont ces noms⁴. D'autres grammairiens avaient porté, continue l'auteur en question, ces catégories au nombre de dix, et c'est par l'intermédiaire de Saint-Épiphane (sans doute dans un petit traité du traducteur des œuvres de ce père, du VI^e siècle, placé en tête de la traduction) qu'elles parvinrent aux Syriens⁵. Cependant, suivant une tra-

suisant de près celles des œuvres de Théodore de Mopsueste et de Nestorius. Le développement de l'accentuation est étroitement lié à l'étude de la logique d'Aristote comme nous le verrons plus loin, mais ce n'est qu'au VI^e siècle que l'influence grecque est décisive sur la grammaire syriaque.

1. V. Philipps, *A letter by mar Jacob of Edessa*, avec trois appendices, appendice I, p. 68.

2. V. ci-après § 168.

3. *De hermeneuticis apud Syros Aristoteleis*, Leipzig 1873, p. 66 et 115.

4. L'auteur que nous citons appelle ces modes ܩܘܕܫܘܬܐ; les grammairiens adoptent la même division pour les modes du verbe; v. Barhébræus, I, p. 90, l. 12 et Abbé Martin, *La tradition karkaphienne*, p. 47.

5. Barzou'bi dans son traité sur l'accentuation (publié par M. l'Abbé Martin, Paris 1877) en parlant (p. 8 texte et p. 12 traduction) d'un de

dition nestorienne, Joseph d'Ahwaz (VI^e siècle) serait l'inventeur d'un système d'accentuation, comprenant neuf accents seulement, qu'il aurait appliqué à la traduction d'Ibas d'Edesse de la version grecque des Écritures, faite par Théodore de Mopsueste : « Sachez, dit une note d'un manuscrit nestorien de l'an 899¹, que les *sāmkā*, les *'esyānā*, les *zauḡā*, les *pāqodhā*, les *m'niḥānā*, les *m'salānā*, l'accent composé de *deux zauḡā*, les *'elāyā* et les *tahtāyā* qui se trouvent dans les Écritures appartiennent tous à Joseph d'Ahwaz ; ce sont en effet les neuf accents qu'il a faits suivant le sens de la traduction littérale. Car Théodore de Mopsueste avait traduit en grec les Écritures, et la version du grec en syriaque en fut faite par Ibas, évêque d'Edesse² avec d'autres docteurs en théologie. » Cette note est confirmée par un passage d'Amrou ben Matai mal compris par Assemani et dont M. l'Abbé Martin a donné le vrai sens : « C'est lui (Joseph d'Ahwaz) qui est l'inventeur de la ponctuation au moyen des neufs accents³. »

Les signes de l'accentuation sont donc inventés, suivant ces autorités, pour adapter le mieux possible les traductions syriaques aux originaux grecs : de quatre ou cinq, leur nombre primitif, ils auraient été portés bientôt à neuf ou dix. La tradition ne paraît prêter à aucun doute ; les différences que l'on

ces accents, ܐܘܪܝܢܐ, lui attribue vingt espèces, dont dix qui se rapportent à la logique (ܐܘܪܝܢܐ, ܐܘܪܝܢܐ) sont les suivantes : ܐܘܪܝܢܐ = ἀποφανσις, ܐܘܪܝܢܐ = κατάφασις, ܐܘܪܝܢܐ = ἀπόφασις, ܐܘܪܝܢܐ = πρότασις, ܐܘܪܝܢܐ = ἀξίωμα, ܐܘܪܝܢܐ = ὑπόθεσις, ܐܘܪܝܢܐ = προβλήματα, ܐܘܪܝܢܐ = συμπίρασμα, ܐܘܪܝܢܐ = αἰτισις et ܐܘܪܝܢܐ = ὄρος. Cette division ne se trouve pas dans le commentaire de Probus publié par M. Hoffmann, qui ne nous paraît pas antérieur au VI^e siècle, époque florissante de l'accentuation ; il parle en effet (p. 66) du ܐܘܪܝܢܐ et du ܐܘܪܝܢܐ dans les mêmes termes que les grammairiens qui traitent des accents et cite comme eux les passages de Matth. XI, 28 et 1. Sam. XX, 36 ; M. Hoffmann (p. 146) le fait remonter au V^e siècle.

Comp. sur la division grammaticale des dix catégories Barhébraeus, II, p. 1, commentaire.

1. *Add.* 12138 British Museum, v. *Catalog. of Syriac manusc. by W. Wright*, p. 107, V—3 ; et Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 190.

2. Après la mort duquel les Nestoriens furent chassés d'Edesse et l'École persane détruite, en 485.

3. *La Massore chez les Syriens*, p. 184 à 191.

constate dans les récits s'expliquent par la voie à part, suivie d'un côté par les Nestoriens et de l'autre par les Jacobites. Elle est encore vivante au XIII^e siècle, car Barhébræus qui ignore sans doute l'existence de l'accentuation hébraïque, fait un honneur au grec et au syriaque d'être les seuls à posséder les signes de l'accentuation¹. Quelques pages plus loin², parlant d'un accent dont il ignore la valeur, il dit que Jacques d'Edesse, son inventeur, l'a sans doute appris du grec, quoiqu'il soit inconnu aux Grecs de Syrie. On peut faire également observer qu'un accent, outre son nom syriaque, était aussi appelé ܩܪܘܢܐܘܬܐ καραζύτονος, parce que à l'instar du paroxyton grec, il affectait l'antépénultième³.

Il n'est donc nullement surprenant que l'accentuation et les travaux de la Massore syriaque n'aient pas été limités au texte seul des Ecritures, mais aient été appliqués aussi aux œuvres des Pères grecs qui furent reçues dans le canon de l'Eglise et firent partie des lectures publiques⁴. Barhébræus, dans son exposé des accents, tire à plusieurs reprises des exemples de Saint-Grégoire de Naziance. Plus tard même la valeur musicale des accents fut tout-à-fait négligée, comme nous le verrons plus loin § 168; on se contenta de psalmodier suivant le rythme transmis oralement et les accents ne furent plus étudiés que grammaticalement et comme signes d'interponction.

164. L'ère florissante de l'accentuation s'étendit du VI^e au VIII^e siècle. Les Nestoriens surtout jouissaient d'une grande réputation dans cette matière : parmi eux se distinguent Mar Marsai, Abraham et Jean de Beth-rabban, Joseph d'Ahwaz, Ram Išou et Enan Išou etc.⁵ Chez les Jacobites, Thomas d'Harqel fait autorité et Barhébræus le cite souvent. Mais c'est à Jacques d'Edesse qu'un grand renom était réservé dans cette science, comme dans celle de la grammaire en général. Il est

1. *Ew. gramm.*, p. 247, l. 14.

2. *Id.*, p. 259, l. 2.

3. V. Philipps, *A letter of Jacob of Edessa*, p. 84; Abbé Martin Jacobi *Edesseni epistola*, § 3, l. 1.

4. Abbé Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 117. Le catalogue de Rosen et Forshall des manuscrits du British Museum indique les écrits des Pères grecs soumis à la Massore, v. p. 68.

5. Abbe Martin, *La Massore chez les Syriens*, p. 115.

l'inventeur de nouveaux accents et son traité sur ce sujet est le plus complet jusqu'à Barhébræus et sert de modèle à celui-ci.

165. Mais au IX^e siècle, cette science est arrivée à son apogée, elle demeure encore en vigueur pendant quelques siècles; au XIII^e siècle, nous dit Barhébræus (p. 284, l. 14), plusieurs maîtres et des plus distingués n'y entendant plus rien déclaraient « que les accents avaient été révélés par le Saint-Esprit avec le corps des Écritures et qu'on ne pouvait apprendre à ponctuer sans changement les livres saints, comme ils l'avaient été autrefois, car c'était une science au-dessus de l'intelligence humaine; mais qu'on devait se contenter de savoir le nom des accents et de lire selon le rythme transmis par les maîtres ». L'accentuation est, à partir de cette époque, copiée plus ou moins correctement avec le texte des Écritures, mais dans la prose on ne sert plus que de quatre accents principaux.

166. L'accentuation serait pour nous d'un grand intérêt si nous possédions un texte massorétique reconnu, comme l'est le texte hébreu; une bonne accentuation vaut en effet un commentaire. Malheureusement les divergences des Jacobites et des Nestoriens d'une part, l'ignorance des copistes de basse époque d'autre part, sont cause que les manuscrits d'un âge peu reculé n'offrent qu'un tableau insuffisant ou défectueux des accents. Parmi les anciens même il en est peu qui contiennent des systèmes complets ou concordant les uns avec les autres; les éditions imprimées laissent encore plus à désirer. Nous nous en tiendrons donc dans notre exposé aux traités des grammairiens indigènes et aux indications que nous fournissent les noms mêmes des accents, qui heureusement sont clairs, à l'opposé des accents hébreux ¹.

167. Des traités qui ont été publiés jusqu'à ce jour, les plus importants sont ceux de Jacques d'Edesse et de Barhébræus pour les Jacobites, et de Barzou'bi pour les Nestoriens.

Celui de Barhébræus du XIII^e siècle est de beaucoup le plus complet et le plus clair; il fait partie des œuvres grammati-

1. Ewald qui n'avait d'autres ressources que des manuscrits a pu avec tout son génie reconstituer un système généralement juste, mais forcément incomplet. V. *Abhandl. sur orient. und bibl. Literatur*, p. 103, comp. *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.*, vol. I, p. 205 et suiv.; II, p. 110 et suiv., où il a mis à contribution le travail de Barhébræus.

cales de cet illustre Jacobite, publiées par M. l'Abbé Martin (I, p. 246 à 261), en outre M. Philipps en a donné une édition d'après d'autres manuscrits à la suite de la lettre de Jacques d'Edesse sur l'orthographe. Il concorde généralement avec celui de l'évêque d'Edesse, qui a dû lui servir de guide; il compte 40 accents : 4 radicaux et 36 dérivés, dont 28 simples et 8 composés.

Le traité de Jacques, qui appartient à la fin du VII^e siècle, a été publié par MM. l'Abbé Martin et Philipps dans leur édition de la lettre sur l'orthographe syriaque, d'après des manuscrits différents. Au point de vue historique, il a une grande importance, car il montre le système d'accentuation arrivé à son complet développement.

Celui de Barzou'bi, dont la publication est également due à M. l'Abbé Martin appartient au XII^e ou au XIII^e siècle; ce n'est qu'un résumé écourté du système nestorien, probablement d'après le *Katolikos Mar Elias*¹ qui vivait au commencement du XI^e siècle. Après avoir concentré toute sa théorie sur quelques accents, il explique d'après ce patriarche les noms de trente accents.

Un quatrième petit traité jacobite, portant le nom de Thomas le diacre, est compris dans l'édition de M. l'Abbé Martin de la lettre sur l'orthographe sous le § 3; l'édition de M. Philipps n'en renferme qu'un fragment (2^e appendice). Mais ce fragment est la partie la plus importante, une liste de dix-huit accents, en tête du traité.

Fait remarquable! Cette liste, pour le nombre des accents, coïncide avec celle qu'Ewald trouva en tête d'un manuscrit et qu'Assemani avait déjà reproduite dans son catalogue². Les noms des accents sont différents, à quatre près, car les uns appartiennent à l'École jacobite et les autres à l'École nestorienne, mais de cette singulière coïncidence on peut conclure que ces deux écoles, après avoir emprunté, chacune de son côté, leurs premiers accents aux catégories de la logique grecque, comme nous l'avons dit plus haut, développèrent

1. V. p. 12 et 19 texte, p. 18 et 28 traduction. Comp. aussi Philipps, *A letter of Jacob of Edessa*, 3^e appendice, p. 85.

2. *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.*, v. I, p. 205 à 206.

leurs systèmes, selon un même esprit, entretenu par le courant scientifique qui ne cessa d'exister entre ces deux fractions des Syriens. Que ce courant s'établît de l'Orient à l'Occident, la supériorité connue des Nestoriens suffirait à le prouver, mais, en outre les écrits des Jacobites en portent témoignage. Dans leurs traités Barhébræus et Jacques d'Edesse se servent pour leurs explications de noms nestoriens (ܢܫܘܪܝܘܬܐ au lieu de ܢܫܘܪܝܘܬܐ par exemple), qui trahissent la source où ils puisent ces explications. Ils connaissent parfaitement les différences qui les distinguent de leurs rivaux, différences qui tendent du reste à disparaître au fur et à mesure que l'accentuation arrive à son complet développement.

Cette liste est donc ancienne et nous nous rangeons à l'avis de M. Philipps qui voit (p. 90) dans ce Thomas-le-diacre le même personnage que Thomas d'Harqel, bien connu pour sa révision en 616 du Nouveau Testament. Cette opinion est, du reste, corroborée par la réputation que ce prélat s'était faite dans la science des accents, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut.

Après cette liste, vient dans l'édition de M. l'Abbé Martin un commentaire fait de plusieurs morceaux et comprenant plus d'accents que ceux énoncés en tête, notamment des accents composés. On peut donc le considérer comme postérieur.

168. Enfin sous l'appendice premier, M. Philipps nous donne un cinquième petit traité Jacobite qui énumère vingt-trois accents, suivis d'une courte analyse de chacun d'eux, avec citation à l'appui d'un passage biblique¹. Cet écrit sans nom d'auteur est surtout intéressant pour ses données historiques sur l'étude de la philosophie grecque en Syrie. Il paraît appartenir au siècle où les travaux sur l'accentuation florissaient le plus et atteignaient leur couronnement avec Jacques d'Edesse. Nous ne pensons pas qu'on doive le faire remonter au-delà du VII^e siècle. Tel n'est pas l'avis de M. Philipps qui le considère comme un des plus anciens traités, du commencement du VI^e siècle. Le principal motif qui le décide pour un âge aussi reculé est que cet écrit ne traite pas des accents composés;

1. C'est de ce traité que s'est servi Elias de Tirhan dans sa grammaire, éditée par M. Baethgen, v. chap. XXIX.

il en conclut qu'ils n'étaient pas encore inventés ni traités dans aucun écrit (préface p. IV). Il ajoute (p. 66) : « *la raison était que le sujet était nouveau et qu'il n'y avait* *لَا مَعْنَى لِمَنْ لَا يَتَعَلَّمُ وَلَا مَعْنَى لِمَنْ لَا يَتَعَلَّمُ؟* *no publication nor disquisition of men on these accents.* » Mais le docte professeur s'est mépris sur le sens de ce passage. L'auteur qui écrivait pour les moines d'un couvent, comme il est vraisemblable, dit seulement qu'il lui paraît inopportun de traiter de la *valeur temporelle* (القيمة) des accents ainsi que des *accents composés*, parce qu'on n'en avait pas l'habitude, faute de pratique et d'étude de ce sujet *لَا مَعْنَى لِمَنْ لَا يَتَعَلَّمُ وَلَا مَعْنَى لِمَنْ لَا يَتَعَلَّمُ؟* (v. p. 69, l. 18). Ceci établit que les accents étaient étudiés par les Syriens, suivant les règles de l'analyse logique et grammaticale, et non pas au point de vue du rythme.

169. Mais il est temps de terminer cet historique déjà trop long, que peut seul excuser l'intérêt qui s'attache à une question encore neuve. Pour nous résumer, nous croyons qu'il faut distinguer trois périodes dans l'évolution du système d'accentuation :

1° La déclamation psalmodiée qui accompagne toute lecture solennelle, a eu lieu dès le principe suivant un rythme que nous ignorons et qu'il nous importe peu de connaître, mais qui a donné naissance à un enseignement traditionnel. Dès les premiers siècles, cet enseignement est oral et se transmet dans les célèbres Écoles d'Edesse, parmi lesquelles se distingue surtout l'École persane. A la suite du transfert de cette école à Nisibe, à la fin du V^e siècle, la suprématie est acquise aux Nestoriens dans cette science.

2° Au VI^e siècle, sous l'influence des études de la logique grecque, il se forma parallèlement chez les Nestoriens et chez les Jacobites un système d'accentuation notée, qui parvint à son complet développement au IX^e siècle, et dut modifier sensiblement le plain-chant en usage, en le pliant à de nouvelles variations. Cependant le but que poursuivent les docteurs est exégétique; leur ponctuation peut être considérée comme un commentaire des Écritures. Les Nestoriens continuent d'exceller dans ces études, et les Jacobites mettent leurs travaux à profit. La ponctuation fait partie dès lors de l'orthographe syriaque et est appliquée à toute matière littéraire. Les traités d'accentuation publiés jusqu'à ce jour ne remontent pas au-delà du VII^e siècle.

3° A partir du IX^e siècle, la science de l'accentuation demeure stationnaire, puis tombe peu à peu dans l'oubli, où on la trouve plongée, quand le syriaque cesse d'être langue vivante.

§ 2. Classification des accents.

170. Les accents, qui servent à la division de la phrase sont appelés *notes* ܛܢܡܐ ou *motions* ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ ou plus explicitement *notes métriques*, $\text{ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ} ; \text{ܛܢܡܐ} ; \text{ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ}$ *notes musicales*, $\text{ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ} ; \text{ܛܢܡܐ} ; \text{ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ}$ *motions métriques*. Le mot ܛܢܡܐ est plus familier aux Occidentaux, celui de ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ aux Orientaux.

Ils sont la notation du rythme ܛܢܡܐ ou ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ , c'est-à-dire, des diverses modulations de la voix propres à rendre toutes les nuances du sens que les mots présentent, suivant leur position dans la phrase. Nous donnerons, en premier lieu, leur liste d'après Barhébræus, dont le traité est le plus complet. Il compte 40 accents, dont 4 radicaux ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ ¹ et 36 dérivés ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ , soit simples ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ , soit composés ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ ou ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ ; mais nous suivrons un groupement plus rationnel, indiqué par Ewald ², et nous les diviserons en : 1° *Accents de la phrase*; 2° *accents du sentiment*; 3° *accents grammaticaux*; 4° *accents composés* ou *groupes d'accents*.

1° ACCENTS DE LA PHRASE.

Accents radicaux.

- 1 . — ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *pāsoqā*, *secteur*.
- 2 : — ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *zauqā*, *le couple* (ou chez les Occidentaux ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *les pareils*).
- 3 . — ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *tahtdyā*, *l'inférieur*.
- 4 . — ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *ēldyā*, *le supérieur*.

Accents dérivés.

- 5 : — ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ ou ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *variation de zauqā* ou de *ēwādyā*, ne se distingue pas par le signe du n° 2; on l'appelle aussi ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ *séparation de l'apodose*.

1. Barzou'bi qui appartient à l'École nestorienne, les appelle (p. 3, l. 7 et passim) ܦܕܕܐܟܠܡܢܩܠܘܢܐ = ὀμωνυμία, c'est-à-dire *qui donne son nom à diverses espèces et est générique*.

2. *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.*, II, p. 116 et suiv.

- 6 . — مَصْفُ مَسْمُ variation de *taḥtāyā*, les Orientaux lui donnent trois points .— et l'appellent *le taḥtāyā aux trois points* $\text{مَسْمُ مَسْمُ مَسْمُ}$.
- 7 . — مَصْفُ مَسْمُ variation d'*elāyā*.
- 8 مَصْفُ simple. Ce n'est pas un accent particulier, mais l'un des accents radicaux sans les accents qui le précèdent ordinairement.
- 9 — مَصْفُ *rethmā*, mouvement des lèvres; chez les Occidentaux مَصْفُ motion.
- 10 — مَصْفُ *sāmkā*, qui soutient.
- 11 مَصْفُ مَصْفُ variation du précédent, ne s'en distingue que par le rythme.
- 12 — مَصْفُ *qaumā*, érection est une modification de *pāsoqā*.
- 13 . — مَصْفُ مَصْفُ *accélééré qui tranche*, c'est-à-dire qui accélère la marche du rythme et est suivi de la pause.
- 14 . — مَصْفُ مَصْفُ *rāḥtā*, qui ne tranche pas; *rāḥtā* non suivi de la pause. Les Orientaux possèdent un troisième *rāḥtā*, composé de trois points en forme de triangle isocèle .—; ils l'appellent $\text{مَصْفُ مَصْفُ مَصْفُ}$ *rāḥtā au pouce*, à cause de l'analogie de sa forme avec celle d'un pouce plié¹.
- 15 — مَصْفُ مَصْفُ *modérateur*, est appelé par les Orientaux مَصْفُ مَصْفُ *le grand moteur*, par opposition au *rethmā* qu'ils appellent مَصْفُ مَصْفُ *le petit moteur*. Ceux-ci distinguent encore deux autres espèces de cet accent : l'une est le مَصْفُ *note* et l'autre le مَصْفُ مَصْفُ *qui élève*.
- 16 — مَصْفُ qui abaisse.
- 17 — مَصْفُ مَصْفُ qui fait cesser.
- 18 — مَصْفُ مَصْفُ qui attire.
- 19 مَصْفُ مَصْفُ variation du précédent; ne s'en distingue que par le rythme.
- 20 — مَصْفُ مَصْفُ *contrainte*. Jacques d'Edesse et Thomas le diacre

1. Cette explication a été donnée par Ewald, guidé par Barhébræus, dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.*, vol. II, p. 112. C'est également celle de Mar Elias, d'après Barzou'bi (v. Philipps, p. 88). Nous ne croyons pas qu'on admette celle proposée par M. Philipps (p. 48, note 7) qui voit dans ce mot le grec *ἀπότης*; car le *σ* n'est pas l'équivalent de la terminaison *ης* et le *τ* est toujours rendu par un *د*.

ne lui donnent qu'un point, comme le rēthmā (Martin
 ب l. 9 et μ dern. ligne).

- 21 . . . نَعْفَا نَعْفَا variation du précédent.
 22 Les Orientaux distinguaient encore le n'phāṣā نَعْفَا
 secousse, dont le signe était un point inférieur.

2° ACCENTS DU SENTIMENT.

- 23 . — مَحْزِينًا qui fait pleurer ou مَسْمُومًا qui humilie.
 24 — فَعْدًا qui ordonne.
 25 — مَدْحًا qui fait l'éloge.
 26 — نَسَبًا qui félicite.
 27 — نَادًا qui appelle.
 28 — مَسْمُومًا qui indique.
 29 — ou — مَدْعُومًا qui prie ou مَدْعُومًا qui implore ou
 مَدْعُومًا qui persuade.
 30 — مَدْعُومًا qui interroge.
 31 — مَدْعُومًا qui admire. Quelques auteurs lui donnaient un
 seul point supérieur; d'autres, un point inférieur unique.

3° ACCENTS GRAMMATICaux.

- 32 — مَسْمُومًا qui unit ou مَدْعُومًا qui tisse.
 33 مَحْزِينًا variation du précédent.
 34 — مَدْعُومًا qui retourne ou مَدْعُومًا qui fait le tour, d'après
 Jacques d'Edesse.

4° ACCENTS COMPOSÉS OU GROUPES D'ACCENTS.

- 35 :: — .. — مَدْعُومًا مَدْعُومًا, combinaison du rāhtā simple
 suivi du rāhtā avec pause.
 36 :: — .. — ou — — — مَدْعُومًا مَدْعُومًا trois rāhtā,
 dont les deux premiers sont simples et le troisième,
 suivi de la pause, ou dont le premier est simple et les
 deux autres suivis chacun de la pause.
 37 . — — مَدْعُومًا مَدْعُومًا tākhsā suivi de tahtāyā avec inter-
 rogation; cette suite d'accents est appelée par Bar
 Zou'bi مَدْعُومًا la chaîne.
 38 . — — — même suite d'accents avec zaugā en tête.
 39 : — — مَدْعُومًا مَدْعُومًا tākhsā suivi de zau'ā et de
 š'wāyā; les Nestoriens appelaient cette suite مَدْعُومًا

chaussé de sandales, parce que la fin de la proposition, les pieds pour ainsi dire, a le double point qu'ils appellent la paire ܠܘܐ, et non pas taḥtāyā, l'accent ordinaire à cette place.

- 40 : — ܠܘܐ ܠܘܐ deux tākhsā, suivis de taḥtāyā avec interrogation.
- 41 : — ܠܘܐ ܠܘܐ m'naḥtā suivi de taḥtāyā avec interrogation.
- 42 : — ܠܘܐ ܠܘܐ zau'ā suivi de sāmka.
- 43 : — ܠܘܐ ܠܘܐ sāmka suivi de m'baḥḥ'lanā.
- 44 : — ܠܘܐ ܠܘܐ m'sallānā suivi de zau'ā et de rāḥtā avec pause.
- 45 : — ܠܘܐ ܠܘܐ même groupe que le précédent, sauf que pāqodhā remplace m'sallānā et que rāḥtā n'est pas suivi de la pause.
- 46 : — Les Nestoriens distinguaient ce groupe, inusité chez les Occidentaux, où plusieurs tākhsā, au lieu de rēthmā, se suivent devant taḥtāyā, sans qu'il y ait interrogation.

§ 3. Exposé du système d'accentuation.

171. Nous admettrons pour l'exposé les mêmes divisions que pour la liste des accents. Au préalable, nous ferons deux observations qui se dégagent de l'examen de cette liste : la première est que le point supérieur indique une note haute et le point inférieur, une note basse, suivant un système que nous avons vu appliqué aux points qui désignent les voyelles, v. ch. X; la deuxième est que le double point dérive du point unique et en forme une division, le point triple est une sous-division qui forme le troisième degré de l'échelle des accents.

1° DES ACCENTS DE LA PHRASE.

La phrase est divisée en propositions ܩܕܝܫܐ, qui elles-mêmes se subdivisent en membres ܩܕܝܫܐ ou ܩܕܝܫܐ. Nous avons dit plus haut que le premier pas du système de ponctuation avait été de marquer les coupes de la phrase par un point unique qu'on rencontre presque exclusivement dans les anciens manuscrits¹.

1. De là vient que la Massore syriaque compte les propositions ܩܕܝܫܐ qui renferme chaque livre de la Bible, et dont le nombre excède de beau-

inférieur et devient tahtâyâ (n° 3). Dans quelques cas, cependant, où le sens exige une pause moins forte, zaugâ demeure comme nous le dirons plus loin. Voici un exemple des deux propositions :

Matth. 19, 3.

Ces deux pauses peuvent suffire à une phrase même longue, quand les mots sont étroitement unis et que le sens n'autorise pas de sous-divisions. La voix doit être alors soutenue jusqu'à la fin de la proposition, ce que l'on indique par des accents sans pause, tels que rêthmâ (n° 9), sâmkâ (n° 10) ou gârorâ (n° 18). Les punctuateurs distinguent, dans ce cas, si les mots sont reliés entre eux par le waw de la copule ou non ; s'ils ne le sont pas, leur union est indiquée par une intonation spéciale sur la première syllabe du mot et notée par le gârorâ que les grammairiens comparent avec le paroxyton grec :

صَفْصَفْتُمْ تَهْتَهُوا هَيْبًا إِذْ فَانْحَرُوا فَالْأَنفُ صَضَعْتُمْ كَقَرْنٍ وَاشْتَدُّوا
صَمِيمًا صَالِحًا صَمُوتًا صَوْنًا ضُجْرًا ضَبْرًا صَبْرًا صَبْرًا وَنَمًا
صَصِيصًا

2 Cor. 6, 4—6.

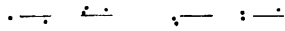
Tous ces mots ont gârorâ, la phrase continue dans des termes semblables, mais les mots suivants sont reliés par le dâlath qui marque le rapport du génitif et reçoivent le nâghodhâ, conformément au § 152.

Si les mots sont joints par le waw de la copule, cette intonation n'a pas lieu, mais on note, à la place de gârorâ, rêthmâ avec élévation de la voix et sâmkâ, si la voix incline vers sa chute. Ces deux accents sont alors considérés comme variations de gârorâ (n° 19) :

Gal. 4. 10.

Pour les sous-divisions, on se sert du zaugâ (n° 2) ; mais à l'apodose, la voix doit être d'autant plus soutenue que la chute est plus grande à la fin de la phrase, le zaugâ devient alors 'élayâ (n° 4). C'est donc à la protase que zaugâ trouve son application.

Nous pouvons avec ces points noter le cours ordinaire du rythme, suivant ses divisions et sous-divisions :



1° zaugâ, précédé d'un ou plusieurs rêthmâ (ou sâmkâ), forme la sous-division de la protase terminée par tahtâyâ avec un ou plusieurs rêthmâ (ou sâmkâ) devant lui. 2° 'élayâ précédé d'un ou plusieurs accents sans pause, ouvre l'apodose que ferme pâsoqâ précédé de sâmkâ :

لَوْنًا؟ وَصَّ سَكِينًا عَوَّصَ عَصَاةً طَافًا مَمَسَّ أَصْبًا حَسْمًا : صَدْرًا
بُرْخَمًا؟ زَمًا مَجِبًا . لَوْنًا رَضًا مَبِيحًا؟ وَصَّ مَبِيحًا أَصْبًا . مَصْبِيحًا
عَوَّصَ أَتْمًا إِنْجَبًا؟ مَكْتَبًا مَمَسَّ مَبِيحًا حَسْمًا . صَدْرًا حَسْمًا؟
Act. 3, 1. 2. . وَصَّ مَبِيحًا مَعْبَرًا.

Zaugâ à la protase et 'élayâ à l'apodose sont répétés autant de fois que la phrase comporte de membres simples. Si la phrase s'arrête brusquement, 'élayâ peut précéder directement pâsoqâ sans sâmkâ, quoique ce soit rare.

Si le sens exige, à la protase, une pause plus grande que celle de zaugâ, cet accent est remplacé par tahtâyâ qui peut être répété plusieurs fois :

نَهْصَ طَافًا . أَقْفَ حَمَبَرًا فَمَدًا صَحَّ حَمْرًا .

Telle est la physionomie ordinaire du rythme, mais il peut subir bien des variations.

Lorsque la protase comprend des membres qui, pris isolément, forment par eux-mêmes une petite phrase, ils sont distingués chacun par un pâsoqâ, mais ils sont reliés à l'apodose au moyen de tahtâyâ ou quelquefois de 'élayâ. Ces pâsoqâ sont dits *empruntés* *empruntés* par opposition au pâsoqâ final que l'on appelle *propre* ou *exact*. Le psaume XXIX est un exemple frappant de cette accentuation : ses dix premiers versets sont divisés par le pâsoqâ šilâ, le onzième et dernier a tahtâyâ et pâsoqâ h'thithâ. Ce rythme monotone est le type du rythme primitif.

Le pâsoqâ šilâ sert notamment à séparer les diverses énonciations d'un titre, comme 1 Timoth. 1, 1 ; Rom. 1, 1 (dans ce dernier endroit, il est suivi de 'élayâ au lieu de tahtâyâ), ou celles d'une longue période; dans ce cas il est généralement précédé de sâmkâ :

مَعْبَرًا مَبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا .
مَعْبَرًا مَبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا .
Matth. 11, 16. مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا . مَبِيحًا مَصْبِيحًا .

Gen. 6, 4.

Ps. 117, 23.

La chute de la voix n'est pas aussi sensible que devant tahtâyâ, mais la pause est plus grande que celle du zaugâ ordinaire. C'est pourquoi on appelle cet accent عَزَب ou عَزَبُ solution de l'apodose, parce que celle-ci est séparée de la protase.

Lorsque le sujet demande un rythme accéléré, on se sert du râhtâ (n° 13 et 14). Si cet accent porte seulement sur un mot ou un membre non suivi de la pause, on dit qu'il est sans pause فَشَفْ بِي, ex. :

Jacq. 5, 9.

Gal. 3, 1.

Il est dit, au contraire, فَشَفْ lorsqu'il est suivi de la pause. Cette pause est indiquée par un point additionnel au-dessous des deux points de l'accent :

Lam. 1, 12.

Les Orientaux emploient une troisième espèce de râhtâ, le râhtâ (n° 14), devant le pâsoqâ, à la place de sâmkâ, lorsqu'ils veulent faire ressortir le mot après lequel il est placé :

Matth. 25, 41.

L'opposé du râhtâ est le tâkhsâ (n° 15), qui remplace le rêthmâ, quand la voix au lieu de suivre son cours s'arrête un instant sur le mot. Cet accent se rencontre donc au commencement ou au milieu de la proposition, jamais à la fin. Il convient aux actions admirables, aux interrogations qui contiennent une admonestation ou une plainte :

Ps. 58, 1.

.

Lam. 2, 20.

Les Orientaux ne se servent pas pour cet accent du nom tâkhsâ, mais du mot مَوْتَرٌ *moteur*. Ils distinguent notamment divers tahtâyâ, 'élâyâ ou zaugâ, suivant que ces accents sont précédés de rêthmâ ou de m'zi'ânâ. Ils parlent aussi d'un لَمْبٌ *note*, comme d'une espèce de m'zi'ânâ (Bar Zou'bi, p. 18), sans qu'il apparaisse en quoi il se distingue de celui-ci.

Enfin ils avaient encore une troisième espèce de rèthmâ, le *m'qimânâ* qui remplaçait le *m'zi'ânâ* à la protase, quand celle-ci était particulièrement accentuée pour marquer la colère ou la contrainte. Une sous-division était le *demi-m'qimânâ* **قَحْمَ** **صَمِصَمْنَا** qui traduisait la crainte et le dégoût.

Mais s'agit-il d'un langage énergique ou plaintif, au lieu de rèthmâ, l'accent sans pause est noté par 'ésyânâ (n° 20). Son signe particulier qui le distingue de tākhsâ est d'être suivi de zaugâ, aussi bien à l'apodose qu'à la protase; ce zaugâ est appelé en conséquence zaugâ d'ésyânâ :

وَكَلَّمَ ابْنُ عَزْرَبُ صَاوَةً لِمَا زَكَّ سَيِّبًا: أَمْرٌ سَهْوَةٌ سَمِصَمْنَا سَمِصَمْنَا : مَكْحَلْنَا
 Isaië 1. 9. **سَمِصَمْنَا سَمِصَمْنَا**

صَدَقْنَا وَمَا أَصْدَبَ؟ صَمِصَمْنَا صَمِصَمْنَا صَمِصَمْنَا : مَقْتَدًا صَدَّصْنَا : سَمِصَمْنَا
 Marc. 5. 4. **سَمِصَمْنَا صَمِصَمْنَا** **سَمِصَمْنَا** **سَمِصَمْنَا** **سَمِصَمْنَا**

Les Occidentaux disaient du rèthmâ qu'il était une variation de 'ésyânâ **خَمِصَمْنَا** (n° 21), quand il précédait immédiatement tahtâyâ à la protase ou 'élayâ à l'apodose :

Ezek. 23, 31. **كَلَّمَ سَمِصَمْنَا سَمِصَمْنَا سَمِصَمْنَا** :

Jean 14, 20. **سَمِصَمْنَا** **سَمِصَمْنَا** **سَمِصَمْنَا** :

L'abaissement de l'âme, la tristesse est exprimée par *m'nakh'thâ* **صَمِصَمْنَا**, qui apparaît comme une modification rythmique de sâmkâ. A la protase, où il a sa place ordinaire, il précède tahtâyâ **صَمِصَمْنَا** Is. 28, 24; quelquefois sous le même mot **صَمِصَمْنَا** Matth. 25, 37. A l'apodose, il précède quelquefois 'élayâ mais plus souvent pâsoqâ; il semble que dans ce cas les Nestoriens l'appelaient *صَمِصَمْنَا* qui repose (Bar Zou'bi, p. 12, texte l. 10).

Parmi les notes basses se trouve aussi le *n'phâšâ secousse* (n° 22), un point inférieur qui servait à introduire le discours chez les Nestoriens et accompagnait le verbe **صَمِصَمْنَا**. Il tirait son nom de son intonation saccadée. Quelques auteurs s'en servaient aussi d'une manière impropre, en dehors du verbe *émar*. Mais cet accent n'avait pas été accepté par les Occidentaux qui le trouvaient peu harmonieux.

Si une courte phrase ou un membre de phrase doit être prononcé avec emphase, à cause de la grandeur du sujet, on le

distingue par un point final qui porte le nom de **مَصْرُفٌ** *m'baṭṭlānā*, qui fait cesser le rythme, parceque cette phrase se trouve séparée de celles qui la précèdent ou la suivent et qui s'y rattachent par le sens. Ainsi dans l'Évangile de Saint-Jean 3, 7, après ces mots « ne t'étonne pas de ce que j'ai dit qu'il faut être engendré de nouveau » vient l'axiome : **وَمَا آتَىٰ قَوْلًا** « le vent souffle où il veut ». De même :

Rom. 3, 4. **مَنْ إِذَا سَمِعَ كَلِمَةً مِّنْ فَمٍّ**

Ce point, on le voit, est une application spéciale du pāsoqā šilā. Une phrase peut ainsi être jetée en tête du récit avec sāmka devant m'baṭṭlānā :

Jean 1, 1. **فِي الْبَدْءِ إِذْ سَمِعَ كَلِمَةً مِّنْ فَمٍّ**

id. 1, 18. **مَنْ إِذَا سَمِعَ كَلِمَةً مِّنْ فَمٍّ**

Bar Zou'bi (p. 20, texte l. 12) énonce encore un accent appelé **حِيْمِي** *contracté*, mais il nous laisse ignorer en quoi il consiste, et à quel accent des Occidentaux il correspond.

En résumé :

1° Les deux principales divisions de la phrase, la protase et l'apodose sont terminées, l'une par taḥtāyā, l'autre par pāsoqā. Mais pāsoqā sert aussi à distinguer, dans une période, des petites phrases complètes par elles-mêmes; il est dit alors šilā; s'il y a emphase, il est dit m'baṭṭlānā; si la phrase qu'il ferme est jointe à une autre par le waw de la copule, il est appelé qaumā.

2° Les sous-divisions ou membres sont distingués, à la protase par zaugā, à l'apodose par 'élayā. Mais zaugā peut être remplacé par taḥtāyā avec une pause plus forte: en sens inverse, la variation rythmique de zaugā ou de 'élayā tient lieu dans certains cas de taḥtāyā.

3° Devant chacun des accents qui viennent d'être énoncés peut prendre place un ou plusieurs accents sans pause: rēthmā, si le ton est haut, sāmka, si le ton est bas; ce dernier précède généralement pāsoqā. Gārorā note les mots d'une longue période étroitement unis par le sens, sans le waw de la copule.

4° Le rythme est précipité au moyen de rāḥtā et ralenti au moyen de tākhsā.

5° Un discours énergique est indiqué par 'ešyānā comme ren-

forcement de rèthmâ avec ton haut, ou par m'naḥḥ'thâ, comme renforcement de sâmkâ avec ton bas.

2° DES ACCENTS DU SENTIMENT.

Ces accents notent les nuances du rythme qui rendent les différentes affections de l'âme; ils sont essentiellement du domaine de la rhétorique.

مَصْمُومًا ou مَسْمُومًا (n° 23) exprime l'angoisse et le découragement. Il est noté par le taḥtâyâ aux trois points مَصْمُومًا مَسْمُومًا chez les Orientaux, mais chez les Occidentaux, soit par le taḥtâyâ simple, soit par le taḥtâyâ accompagné de m'naḥḥ'thâ:

Gen. 32, 9. كَانَتْ اَصْحَابُكَ كَانَتْ اَصْحَابُكَ كَانَتْ اَصْحَابُكَ

En fait, cet accent est un composé de taḥtâyâ et de m'naḥḥ'tâ. فَهِيَ (n° 24) se met en tête d'un impératif فِي Matth. 8, 13. فَهِيَ فِي id. 7, 6.

Barhébræus donne cet accent aux mots suivants de Saint Paul:

Rom. 1, 30. فَنِيحْتُمْ مَدْمَةً فَتَنْتَمِبُ صَفْدًا تَسْبِيحًا زَحْلًا

mais par une confusion évidente avec gârorâ.

مَصْمُومًا (n° 25). Cet accent avait un emploi très-restreint; les Occidentaux ne s'en servaient que pour le mot مَصْمُومًا dans le passage suivant : مَصْمُومًا مَصْمُومًا Gen. 49, 9. A son intonation qui portait sur la première lettre était jointe celle de rèthmâ sur la deuxième syllabe et celle de sâmkâ sur la troisième, de sorte que ce nom seul comprenait tout un rythme, ce qui lui donnait un cachet particulier de caresse. Certains auteurs l'appelaient paroxyton مَصْمُومًا et le confondaient avec gârorâ et avec l'accent suivant (v. Philipps, p. 83, Martin, l. 13).

مَصْمُومًا (n° 26) se mettait au-dessus du mot مَصْمُومًا dans les formules d'éloge, commençant par ce mot qui correspond à notre locution *heureux celui...*, comme Psaumes 1, 32, 41, 112, 118, 127; Thomas d'Harquel ne distinguait pas ce signe du précédent.

مَصْمُومًا (n° 27) se place sur le mot dont on se sert pour appeler : مَصْمُومًا مَصْمُومًا Math. 11, 28.

مَصْمُومًا (n° 28) porte sur les particules ou pronoms qui servent à indiquer:

Jean 1, 29. 30. $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$

Les Nestoriens confondaient ces derniers accents avec gârorâ. $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ ou $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ (n° 29) est usité pour les prières et les supplications. Il a cela de particulier qu'il est suivi de zaugâ au lieu de tahtâyâ, à la fin de la protase et de pâsoqâ šilâ dans les membres qui suivent :

$\text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$. $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$. $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$.

Matth. 6, 9. 10.

On distingue encore $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ dont le signe est le même que celui de m'sall'yânâ ; le rythme seulement en est plus étendu.

$\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ (n° 30) prend généralement place sur les pronoms ou adverbess d'interrogation, comme $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ etc.

$\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ (n° 31). Cet accent porte principalement sur une particule d'exclamation comme $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ *comment!* Suivant Barhébræus, il est noté par deux points obliques, semblables au tâkhsâ avec cette différence qu'il est mis en tête du mot au lieu de l'être à la fin. Ce grammairien ajoute que d'autres auteurs le notent comme le m'salânâ, c'est-à-dire, par un point supérieur; mais dans Jacques d'Edesse, Thomas-le-diacre et le premier appendice Philipps, il est marqué par un point inférieur, indiqué d'une manière expresse $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ *au-dessous de la consonne* (Martin, p. م, l. 10, Philipps, p. 73, l. 12). Cette divergence s'explique par le fait que ces accents appartiennent à la dernière période du système, où les auteurs ne sont plus conduits par la tradition.

Une particularité du mēthdamm'rânâ est qu'il est suivi de 'élayâ, au lieu de tahtâyâ, dans Lam. 4, 1 :

$\text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي} \text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$.

3° DES ACCENTS GRAMMATICaux.

Sous ce titre nous réunissons quelques signes qui marquent les rapports grammaticaux de deux mots liés par le sens.

Le m'hayy'dhânâ $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ ou $\text{أَنْتَ} \text{أَخِي}$ ¹ est un point sous la dernière lettre d'un mot suivi d'un deuxième, quand ces deux

1. Ces deux mots traduisent le grec ὄψιν en un seul, le premier, d'une manière exacte, le second par une fausse dérivation de ὄψαλω *tisser*, comme l'a judicieusement observé M. Bæthgen dans son édition de la *grammaire* d'Elias de Tirhan, p. 53, note 4.

le texte reçu, qui a après le premier membre *rāhā d'la pāsēq*, après le deuxième *pāsoqā*, et après le troisième *tahtāyā*.

Si on remarque que les deux premiers membres forment un mètre heptasyllabique et le troisième une moitié ou hémistiche, on admettra que Jacques d'Edesse entendait par *m'happ'khānā* ou *m'qarq'sānā* un accent qui marquait la fin d'une phrase poétique, après laquelle le rythme retourne à son point de départ. Quant à la soi-disant *variation relative aux lettres*, il s'agit là évidemment du point diacritique qui distingue le dālath du riš, à en juger par les termes mêmes du texte (Martin, 26 et Philipps, p. 23). La soi-disant *variation relative aux lignes* doit s'entendre du *m'hagg'yānā* et du *marh'tānā*. Ce point et ces lignes pouvaient aussi porter le nom de *m'happ'khānā*, puisqu'ils distinguaient des choses *opposées*; et comme le sens et la valeur de l'accent n'avaient pas été compris, on put facilement confondre avec lui des signes si différents, mais qui portaient le même nom.

Si cette explication est fondée, comme nous le croyons, Jacques aurait fait un premier pas vers l'accentuation poétique, mais trop tardivement pour que cette tentative ait pu porter ses fruits. L'accentuation poétique aurait d'ailleurs trouvé un champ bien restreint dans la bible, principal objectif des grammairiens; car, si des éléments de poésie s'y trouvent, comme en témoigne le chapitre 32 du Deutéronome, on ne peut s'attendre à les rencontrer bien saillants ni fréquents dans une version comme la *P'siqtā* qui visait à être littérale et n'avait probablement pas été faite sur l'original hébreu.

4° DES ACCENTS COMPOSÉS OU GROUPES D'ACCENTS.

Les accents composés ne sont autre chose que des accents simples groupés suivant diverses combinaisons. Bar Zou'bi qui nous présente le système nestorien, n'en traite pas à part, mais sous chacun des quatre principaux accents de la pause, il énumère de quelle manière et sous quel nom ils s'associent les accents secondaires. Les soi-disant accents composés appartiennent donc, au même titre que les accents simples, au développement du système de l'accentuation et on aurait tort de voir en eux une catégorie spéciale créée à une époque déterminée.

Nous avons eu occasion dans l'exposé qui précède de traiter de plusieurs de ces groupes, les autres s'expliquent facilement par eux-mêmes. Nous aurions pu nous dispenser de les reproduire dans notre classification; nous avons cependant trouvé quelque intérêt à le faire, parce qu'ils présentent des combinaisons intéressantes parmi les moins ordinaires.

LIVRE DEUXIÈME.

Les différentes parties du discours et les formes des mots.

CHAPITRE I.

Les interjections.

172. Les interjections $\text{اَ صَيُّخُمُ سَتُّفَم}$, ces exclamations instinctives de l'individu rentrent dans le domaine du langage, car elles ne sont pas les mêmes chez tous les hommes, mais elles varient suivant le degré de culture des peuples.

Elles sont formées en majeure partie de sons gutturaux, accompagnés quelquefois d'une nasale; rarement les muettes entrent dans leur composition.

L'admiration est exprimée par $\text{اَ اَوُف اَوُف اَ اَ}$; cette dernière, ponctuée اَ اَ ou اَ اَ traduit l'interjection grecque d'admiration et du vocatif ω ω . Les grammairiens maronites ajoutent اَ اَ *oui*, mais ce mot appartient aux particules démonstratives, § 173.

La tristesse et la douleur sont rendues par اَ اَ اَ اَ اَ اَ .

1. Ce mot a été créé par les grammairiens maronites pour traduire le latin *interjectio*; les anciens grammairiens ne distinguaient pas les interjections des autres particules, qu'ils comprenaient sous le nom générique de اَ اَ *copule*.

2. Des fautes de typographie ont fait imprimer quelquefois اَ que M. Merx, p. 156, n° 1 prend pour la bonne leçon, mais il n'a pas pris garde qu'en araméen une voyelle à la fin d'un mot doit toujours être écrite par une *mater lectionis*; le targoum *Prov.* 31, 2 se sert du même mot اَ . Barhébræus semblait avoir prévu cette confusion, en disant avec *z'qâphâ du youdh* (II, p. 70 *comm.* I, p. 179, l. 5).

Ce thème est composé de deux éléments, l'un interrogatif *a* ou *ha*, hébr. הָא, ar. هَآ ¹ *est-ce que?* L'autre relatif, *y*, indique le milieu dans lequel se trouvent les objets, **UF** *ici*².

Affaibli en simple voyelle, l'interrogatif apparaît en tête des particules d'interrogation, de doute, de souhait, de négation ou de comparaison : אִי *si* (hébr. אִי *est-ce que?* אִם *si*, אֵין *non*, targ. אִין אֵין, talm. et éthiop. אֵין *non*)³, אִו *ou, même*, אִם *même, bien plus*, אִי *oui*.

3° **ʔ** primitivement aspiré, § 23 b, entre dans la composition des pronoms démonstratifs; mais en araméen, le pronom **ʔ** (הָא) n'est plus démonstratif; il est devenu relatif⁴. Cet élément est éliminé en syriaque dans les pronoms **ܐܘܢܐ** *celui-ci*, **ܐܘܢܐ** *quel?* **ܘܢܐ** *quoi?* tandis que dans d'autres dialectes il se maintient אִי אִי *celle-ci*, אִי *quelle?* = אִי אִי (comp. hébr. אִי, talm. אִי). Le radical **ʔ** qui se combinait avec אִו et אִם pour la composition de ces pronoms, n'existe plus que comme adverbe *or, donc*; **ܐܘܢܐ** *alors*, **ܘܢܐ** *donc* en sont aussi formés.

4° **Kaph** et **taw** sont deux éléments opposés aux autres ou entre eux dans le développement des particules et des pronoms démonstratifs.

1. C'est pour suppléer au manque de cet interrogatif, que le syriaque a emprunté au grec le mot **ἄρα**.

2. Comp. **إِيا** qui sert de support aux pronoms suffixes en arabe, comme en éthiopien **ya** unit les suffixes aux noms (v. Dillmann, §§ 150 et 153); en syriaque **ܘܢܐ**, targ. אִי, hébr. אִי avec les suffixes; ce dernier même est employé comme démonstratif *ce celle* dans la Mišna, en samaritain אִי et en syro-palestinien אִי, v. Nöldeke, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 471. Suivant ce savant (même journal XXXI, p. 771), le démonstratif **ܐܘܢܐ** viendrait de l'interrogatif **ܐܘܢܐ**.

3. Ainsi en arabe le démonstratif **أَنْ** peut être interrogatif et négatif; et le conditionnel **إِنْ** peut être également négatif.

4. Ceci tient à ce que ce pronom est toujours à l'état construit, voy. § 316; et l'état absolu, ne se distinguant plus de l'état construit, a fini par disparaître. En éthiopien les deux états sont distincts et se sont maintenus: **ኣ** à l'état absolu, demeure démonstratif, **ኣ** à l'état construit, devient relatif. En hébreu les deux états ne sont pas séparés, aussi n'est-ce que très-rarement que **ה** vaut comme relatif. L'arabe a conservé à **ه** son sens de démonstratif; pour le relatif, il emploie une forme déterminée de ce pronom, où la relation est marquée par le génitif **الذي**.

Par opposition à σ et à ? , kaph indique l'éloignement, comp. $\text{הוּא הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא}$ *celui-ci avec* $\text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא} : \text{הוּא הוּא}$ *celui-là*. Taw est opposé à σ de la troisième personne dans les pronoms de la deuxième אֲנִי אֲנִי , tandis que kaph se rencontre dans le pronom de la première personne אֲנִי אֲנִי (où א vient par permutation de כ) et dans les suffixes כִּי כִּי . Dans les désinences des 1^e et 2^e personnes, au prétérit des verbes, apparaît taw, excepté en éthiopien et en samaritain moderne¹, où se trouve kaph.

En araméen comme en hébreu, kaph sert à composer l'adverbe de lieu de proximité כִּי כִּי qui se trouve en éthiopien dans כִּי כִּי *non pas*², tandis que dans $\text{כִּי כִּי} = \text{כִּי כִּי}$ où? taw permute avec lui.

L'adverbe de lieu, kaph est devenu le signe de la comparaison ou de l'équivalent, à la place de, au lieu de, lorsque deux propositions ou deux mots sont mis en parallèle : $\text{כִּי כִּי} : \text{כִּי כִּי} : \text{כִּי כִּי} : \text{כִּי כִּי} : \text{כִּי כִּי} : \text{כִּי כִּי}$ *comme*, כִּי כִּי *ainsi*, כִּי כִּי *à savoir*.

Nous avons vu qu'en arabe et en éthiopien principalement, le kaph ajouté à un pronom indiquait l'éloignement, quelquefois cependant il n'est qu'intensif, comme כִּי כִּי et כִּי כִּי *lui-même*, כִּי כִּי se prend aussi dans le sens de *ici*. En éthiopien on se sert dans ce cas d'un taw qui forme l'appendice des pronoms כִּי כִּי *lui-là*, כִּי כִּי *celui-ci*; il est probable qu'il faut expliquer de même le כ que l'on rencontre, à la fin du mot כִּי כִּי en phénicien, dans כִּי כִּי *ces hommes-là* (Inscr. d'Esmounazar, dern. l., et de Marseille, l. 17). En hébreu ce taw final s'est altéré, la terminaison *at* est devenue *â* et on dit כִּי כִּי ³. Mais, on le comprend, cet appendice ne peut se trouver dans les noms qu'à l'état absolu et non point dans ceux qui sont à l'état construit, comme une préposition ou une conjonction. Il faudrait donc se garder d'expliquer ainsi la terminaison des particules de comparaison dont nous venons de parler כִּי כִּי (avec *a* primitivement long כִּי כִּי). Cette terminaison est

1. Nöldeke, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXX, p. 30.

2. Ce mot est formé de la négation et de l'adverbe de lieu, comme le talm. כִּי כִּי de כִּי כִּי , comp. כִּי כִּי de כִּי כִּי .

3. Le même émoussement s'est produit pour la terminaison du féminin (*â* de *at*) que le phénicien a maintenue intacte.

celle du féminin pluriel, qui dans les constructions des prépositions avec les noms permute avec celle du masculin pluriel, comme *صَتْب* et *صُنْد*, hébr. *בִּינּוֹת* et *בִּינֵי* avec les suffixes; ainsi le phénicien a des formes féminines *עֲלָת* *sur*, *פִּנָּת* *en face*, correspondant à celles masculines de l'hébreu *עָלֵי* avec les suffixes. Quant aux mots *صَمَد*, ils sont formés de la particule *ت* et de *مَد*.

Le *taw* démonstratif se trouve encore dans les terminaisons du féminin (comp. aussi *تلك تآك* *fém.* de *ذلك ذآك*), dans les préformantes du futur, et dans le préfixe *أ* qui sert à former les réfléchis.

Taw démonstratif était chuintant, § 23c, dans *عَظ* ou *عَظْ* *là*, (*كَيْسَى كَعَم* *il est*, hébr. *יש*, avec la négation *לֹא*).

5° *Le lámadh* indique la direction vers un endroit, *حَط*: *أَل* *huc*, *حَدَص* *quò*, *حَدَص* *illuc*, *حَم* *au delà*, *حَح* *au dessus*, *حَص* *au dessous*, etc. C'est pourquoi il est le signe de l'accusatif après un verbe et du datif après un nom. Mais il entre aussi dans la composition des pronoms *كَعَم* *ceux-ci*, *كَم* *quels?* et des adverbes, *ح* dans *حَم*, hébr. *הֵלֵם הֵלָּה*. Il sert à former un déterminatif (*آل*), un interrogatif *هَل*, un négatif *لَا*.

6° *Le noun* est un son nasal qui s'allie à tout démonstratif pour le soutenir et le fortifier, ainsi s'explique l'accumulation de cette lettre dans les pronoms araméens, comp. *كَم* *nous*, *كَم* *eux*. Il est fréquent dans les pronoms ou les particules que forme un élément léger, comme *كَم* *إت آت* de *كَم* *إم* *كَم* de *كَم*, comp. *كَم* *أمنا* et les pronoms personnels *كَم* etc. En hébreu le *mim* permute avec *noun* dans ce sens. En syriaque *noun* est devenu préformante du futur par permutation de *youth*.

Quel que soit le sens primitif de *noun*, cette lettre a acquis la valeur d'un thème pronominal dans les langues sémitiques et sert notamment à former la première personne du pluriel dans les verbes et le réfléchi de la forme radicale, en hébreu et en arabe *نَفَعَل*. On la trouve aussi comme préfixe dans quelques noms, § 249.

7° *Youdh*, préfixe de la troisième personne à l'imparfait des verbes en sémitique, ne s'est pas maintenu en syriaque, § 181,

mais on le rencontre encore dans quelques noms quadrilittères, § 244.

8° *Ris* est-il un thème démonstratif? On rencontre cette lettre dans les adverbes de lieu sans mouvement : כִּי où, הִנֵּה *ici*, שָׁמַיְמָה *là*; mais elle fait défaut dans les autres dialectes araméens, comp. $\text{הַרְמֵן הַבָּא כֵּן}$ palest. Il n'y a donc pas lieu de lui donner une valeur propre et il est très-admissible qu'elle vient par permutation d'un noun, comp. talm. כֵּן *ici*, ar. هُنَا .

9° *Mim* est thème pronominal dans מִן *quelque chose*, qui est démonstratif, interrogatif ou admiratif; comme l'idée vague de *quelque chose* est bien près de celle de *rien*, il est aussi négatif, en arabe par exemple; en syriaque, il ne se trouve avec ce sens que dans בְּלִי מִן *ut non* (targ. בְּלִי מִן , talm. בְּלִי מִן). מִן *qui?* מִן *une partie, de*, sont aussi composés avec ce thème, qui sert encore, comme préfixe, à former des noms, § 246.

CHAPITRE III.

Des pronoms.

174. Les pronoms מִן *et* מִן sont démonstratifs מִן ou personnels מִן ; ceux-ci se distinguent en pronoms isolés מִן et en pronoms suffixes מִן .

Les pronoms personnels diffèrent peu, en syriaque, de ceux des autres langues sémitiques.

A la forme *ana* de la première personne singulière, qui se trouve en araméen, en arabe et en éthiopien, correspond אֲנִי ,

1. M. Merx, *Gr. syr.*, p. 179 voit dans אֲנִי une contraction du pronom אֲנִי avec מִן ; il a sans doute raison, car les adverbes de lieu et les pronoms démonstratifs permutent facilement, comp. palest. הַרְמֵן *celui-ci* (de הַרְמֵן) et ar. هَاهُنَا *ici*. Mais on ne doit pas comparer הַרְמֵן des targoums, où le lamed marque le mouvement, *huc*. On trouve encore un *ris* dans הַרְמֵן talm., אֲרִי targ., אֲרִי Dan., pour הַרְמֵן *voici*; dans ces mots il vient également d'un noun, comp. l'hébreu הַרְמֵן ; la forme אֲרִי dans Daniel vient par permutation de אֲרִי qui se trouve dans le même chapitre et est plus usuel. Ewald a expliqué par une permutation du lamed pronominal le *ris* de אֲרִי en hébreu, sans doute avec plus de raison que ceux qui voient dans ce mot une *nota relationis* et le comparent avec l'arabe أَنْتَ ; des tournures comme Gen. 44, 1 et 1 Sam. 30, 27. 31, montrent qu'on a affaire à un vrai pronom.

dont l'aleph est quiescent quand il traduit le verbe substantif *je suis* : אֲנִי *je suis nu*, אֲנִי אֲנִי *je le suis*. La forme hébraïque *ani* apparaît dans les suffixes אֲנִי . Le pluriel de cette personne est caractérisé par le heth; la forme ancienne אֲנִינִי (sam. אֲנִינִי , targ. אֲנִינִי אֲנִינִי , hébr. אֲנִינִי , אֲנִינִי , אֲנִינִי) est devenue rare; la forme ordinaire est אֲנִי , dont le heth devient quiescent (talm. et sam. אֲנִי) dans le sens du verbe substantif *nous sommes*, אֲנִינִי *nous sommes nus*, ainsi que dans les désinences des verbes, au prétérit et dans les suffixes, וְהָכֵחְתְּ ou וְהָכֵחְתְּ *nous avons tué*, וְהָכֵחְתְּ *il nous a tués*.

Dans le pronom de la deuxième personne, le noun qui suit aleph est toujours quiescent, ainsi que le youdh final qui distinguait autrefois le féminin singulier du masculin : אַתָּה *toi*, $\text{אַתְּ$ *vous*. Au taw, caractéristique du pronom isolé, correspond kaph dans les suffixes, § 173, 5° et 6°.

Le hé du pronom de la troisième personne, הוּא , n'est pas prononcé lorsque celui-ci fait office de verbe substantif, v. § 308; au singulier il est marqué de la *linea occultans* הוּא et sa voyelle est prononcée avec la dernière lettre du mot qui précède ou confondue avec elle, si c'est une voyelle, v. § 109; au pluriel le hé se change en aleph הוּא ; cette forme remplace également le suffixe du pluriel, inusité avec les verbes en syriaque, § 220. La forme הוּא que l'on s'attendrait à trouver comme pluriel de הוּא (comp. הוּא) n'existe plus que comme suffixe des noms הוּא *leur roi* (à eux, à elles), le pronom isolé s'est fortifié par redoublement; הוּא , jud. aram. הוּא , est en effet contracté de הוּא ?

175. *Les pronoms démonstratifs* sont הוּא *celui-ci*, היא *celle-ci*, se rapportant à un objet proche, הוא *celui-là*, היא *celle-là*, se rap-

1. La voyelle à la fin du pronom, en hébreu et en arabe, est un signe du pluriel, comp. הוּא .

2. Il serait séduisant de voir dans ces formes une particule démonstrative הוּא avec les suffixes, comp. הוּא , mais cette particule n'existe pas en araméen. Du reste הוּא dans Daniel est formé de la même manière et là le mim vient du pronom hébreu = הוּא , par mélange de l'araméen et de l'hébreu. *Contra* Noldeke, *Mand. Gramm.*, p. 86, note 3.

portant à un objet éloigné; ils s'emploient également comme adjectifs démonstratifs זֶה הַזֶּמַן *ce temps-ci*, זֶה הָאִישׁ *cet homme-là*.

Le premier est formé de la particule indicative זֶה , § 173, 1° et d'un ancien pronom *dân, d'nâ*, fém. *dâ*, (jud. aram. דָּן , fém. דָּנָה) qui n'existe pas sous cette forme en syriaque, mais qui se trouve dans les autres langues (זֶה $\text{זֶה$ זֶה), comp. §§ 87, 109, 110 *g*, 173, 3°. Tandis que la dentale ז , primitivement aspirée, est la caractéristique de ce pronom au singulier, le pluriel a le lâmadh זֶהֶם (talm. זֶהֶם זֶהֶם); la même particule זֶה est visible dans ce pluriel qui rappelle l'arabe هَؤُلَاءِ . On trouve aussi, mais rarement, une forme זֶהֶם ou, peut-être plus archaïque, זֶהֶם , ar. أُولَئِكَ .

Dans le deuxième pronom, זֶהֶם , la particule זֶה se contracte avec le pronom personnel זֶה ; de même le pluriel זֶהֶם est contracté de זֶהֶם .

176. Le pronom interrogatif מֵי f. מֵי *qui? quel?* est formé de la particule interrogative מֵי , § 173, 2°, et du même pronom *d'nâ, dâ*, dont nous venons de parler sous le paragraphe précédent.

Le pluriel a le lâmadh pronominal, מֵיהֶם par contraction de *ai* et *ellên*, comme זֶהֶם est contracté de *hâ* et *ellên*.

Il est employé aussi comme adjectif interrogatif, מֵי הָאִישׁ *quel homme?*

מֵי *qui?* est l'interrogatif indéfini; il n'est pas pris adjectivement et ne se dit que des individus. Pour les choses, le pronom est מַה ou, contracté avec le pronom inusité *dân, d'nâ*, § 173, 3°, מַהֶּן *quoi? qu'est-ce que?*; on disait aussi מַהֶּן pour מַה , par coloration de *â* en *ou*, § 85.

177. Le *relatif* זֶה exprime les rapports qui existent entre les mots; il suit un nom ou un pronom et compose des pronoms relatifs, non seulement avec les pronoms démonstratifs, mais aussi avec les interrogatifs: זֶה הַזֶּמַן *celui qui*, זֶה הָאִישׁ *celui-là qui*, זֶה הַזֶּמַן *celui qui*, זֶה הַזֶּמַן *quiconque qui*, זֶה הַזֶּמַן *ce qui*.

178. Au moyen du relatif et du lâmadh du datif suivi du pronom suffixe, se forment le pronom et l'adjectif possessifs, *le mien, le tien, le sien, mon, ton, son* :

ܡܝܚܡ	pour la 1° pers. com.,	ܡܝܚܡ	1° pers. plur.
ܡܝܚܡܐ	» » 2° » masc. sing.,	ܡܝܚܡܐ	2° » masc. plur.
ܡܝܚܡܐ	» » 2° » fém. »	ܡܝܚܡܐ	2° » fém. »
ܡܝܚܡܐ	» » 3° » masc. »	ܡܝܚܡܐ	3° » masc. »
ܡܝܚܡܐ	» » 3° » fém. »	ܡܝܚܡܐ	3° » fém. »

On remarquera que dans ce nom le youdh de l'ancien relatif ܡܝܚܡ s'est maintenu, c'est le seul cas où on le retrouve en syriaque¹.

Nous renvoyons au chapitre III de la syntaxe, au sujet de l'emploi de ce pronom et des pronoms réfléchis. Il sera également traité dans cette partie-là de l'usage des autres pronoms, v. chap. I à V.

CHAPITRE IV.

Des temps et des personnes dans les verbes.

179. Le syriaque a les trois temps principaux, communs aux langues sémitiques : le parfait, l'imparfait et l'impératif; il forme, en outre, un présent au moyen du participe actif et des pronoms personnels qui se contractent souvent en un seul mot, § 183.

Les personnes se distinguent au parfait par des suffixes et à l'imparfait par des préfixes; l'impératif n'a que la seconde personne.

180. *Au parfait*, le radical nu ܡܠܦ sert pour la troisième personne du singulier masculin; celle du féminin a la terminaison *at* qui ne s'est pas émoussée en *a* comme dans les noms. Les autres personnes du singulier sont formées au moyen du *taw* démonstratif dont nous avons parlé, § 173, 4°, suivi de différentes voyelles, selon qu'il s'agit de la seconde personne du masculin, de la seconde personne du féminin ou de la première com.²; mais en syriaque, ces voyelles finales sont tom-

1. Dans les dialectes judéo-araméens on se sert également de ܡܝܚܡܐ ܕܝܠܝ etc., répondant au néo-hébraïque ܡܝܚܡܐ ܕܝܠܝ; on emploie encore une autre forme ܡܝܚܡܐ ܕܝܠܝ, composée du relatif et de ܕܝܠܝ *côté, part.*

2. L'arabe et l'éthiopien ont conservé intacte la gamme des voyelles *a* pour la deuxième masc., *i* pour la deuxième fém. et *ou* pour la première com. En hébreu *ou* a passé en *i*, suivant une permutation fréquente, et la voyelle *i* de la deuxième personne fém. s'est décomposée en simple *š'wā*, à quelques exceptions près.

bées, § 97, sans compensation pour la deuxième personne, où l'écriture seule distingue le féminin du masculin par un youdh quiescent; mais pour la première personne, la voyelle finale *i* a rétrogradé dans le corps du mot ܝܘܕܗ ¹.

Au pluriel de la troisième personne, les voyelles finales ont également disparu, le masculin et le féminin se confondent entre eux et avec le singulier masculin de la même personne, mais l'écriture conserve, comme signes diacritiques, waw pour le masculin et youdh pour le féminin qui, de plus, a ribboui ܘܘܕܗ . Cette écriture était devenue la règle chez les Jacobites, depuis Jacques d'Edesse qui l'avait recommandée; avant lui elle était moins constante. Quant aux Nestoriens, ils omettaient souvent ces lettres, surtout le youdh du féminin, § 61, comp. Elias de Tirhan, chap. XXV.

La terminaison forte et archaïque du masculin ܘܘܕܗ est peu usitée au parfait et à l'impératif², mais elle reparait souvent avec les suffixes, § 220; celle du féminin ܘܘܕܗܝ est moins rare; elle explique le youdh de la forme abrégée ܘܘܕܗܝ et elle vient, comme les autres terminaisons féminines de cette espèce, d'une ancienne forme *ân*, conservée par l'imparfait et l'état absolu des noms, v. § 87.

L'analogie des formes usuelles ܘܘܕܗܝܢ ܘܘܕܗܝܢ ܘܘܕܗܝܢ explique celles peu usitées ܘܘܕܗܝܢ ܘܘܕܗܝܢ ܘܘܕܗܝܢ , qui échappent aux lois du syllabisme, suivant lesquelles une voyelle aiguë ne se maintient pas dans une syllabe ouverte, §§ 94 et 95. Ces dernières sont donc des formes savantes qui devaient être inconnues au vulgaire, mais elles ont conservé une ancienne terminaison que l'on trouve encore, plus ou moins répandue, dans divers dialectes araméens, en saho et en hébreu même dans deux passages du Deutéronome 8, 3. 16. (Voyez Nöldeke, *Mand. Gramm.*, p. 223; Ewald, *Lehrb.*, § 190 b.)

La deuxième personne du pluriel est caractérisée, comme

1. En arabe vulgaire, où les voyelles finales sont également tombées, ce recul n'a pas eu lieu et *katabi* s'emploie pour la deuxième pers. masc. et la première.

2. Elle est donnée par Barhébraeus, comme régulière, I, 74. 12, 121. 21. 23; comp. J. D. Michaelis, *Abhandl. der syr. Sprache*, en tête de sa *Chrestomathie*, p. 49.

le pronom, par le taw démonstratif, § 173, 4°, et les terminaisons fortes du pluriel : מַלְּטָם מַלְּטָם .

La première personne a la terminaison ִי , abrégée י , qui est également celle du pronom אֲנִי .

181. A l'imparfait, le taw, qui au parfait entre dans les désinences de la troisième personne du fém. sing. et des deuxièmes personnes fém. et masc., devient préfixe; la préformante de la première personne est aleph au singulier et noun au pluriel.

Quant à la troisième du masculin, le syriaque partage avec le mandéen cette particularité, que le préfixe est noun au lieu de youdh. Ce noun apparaît également à la troisième personne du féminin du pluriel qui dans les autres dialectes araméens a youdh.

Nous avons dit, § 106, Ia, que youdh s'articulait difficilement avec *è* ou *e ouvert* (š'wâ), telle est sans doute la raison qui a produit le renforcement de youdh en noun dans לְמַלְּטָם et les dérivés לְמַלְּטָם ; לְמַלְּטָם a suivi l'analogie.

Ewald, *Lehrb.*, p. 504, note 4, prenait comme élément de formation de la troisième personne le lamed qui apparaît dans les pronoms (v. ci-dessus § 173, 5°); la forme primitive aurait été לְקַתָּב , et par altération לְקַתָּב ou לְקַתָּב . Ces deux dernières formes se confondent assez fréquemment dans l'araméen talmudique et en mandéen (v. *Mand. Gramm.*, p. 216, aj. *bâbâ qâmâ 5b* et 40a), au point que l'on trouve même לְיַמָּא au lieu de לְיַמָּא pour la première personne du pluriel, $\text{לְיַמָּא לִיְהִי אֲנִי}$ nous lui dirons (*bâbâ b. 41 a*). Dans l'araméen biblique yod est la préformante de l'imparfait, mais on trouve le lamed avec le verbe הוּדָה . Nous croyons que la forme לְקַתָּב ou לְיַקַּתָּב avait en principe le sens d'un subjonctif, d'un conditionnel ou d'un volontatif (contra Nöldeke, *Mand. Gramm.*, p. 217); quand ce sens n'est pas sensible, le verbe est en dépendance d'une conjonction conditionnelle *si*; ainsi dans לְיַמָּא en syriaque, l'imparfait n'est possible qu'à cause de לְיַמָּא . Les formes לְקַתָּב et לְיַקַּתָּב (ou לְיַקַּתָּב) étaient donc d'abord distinctes en araméen et ne furent confondues que lorsque l'imparfait ne fut plus guère usité, que comme subjonctif, conditionnel ou volontatif, le participe présent exprimant le plus souvent le futur exact.

En tous cas לְיַקַּתָּב est trop général en sémitique et לְקַתָּב ou

ܩܚܬܒ trop isolé, même en araméen, pour que ܩܚܬܒ ne soit pas la forme première.

M. Merx, *Gramm. syr.*, p. 200, niant la permutation de noun et de youdh (v. ci-dessus § 35 b) admet deux éléments formatifs, noun d'une part, youdh d'autre part. Mais est-il possible que la langue mère (car c'est jusque-là qu'il faut remonter quand il s'agit d'éléments de formation) ait employé tantôt un youdh, tantôt un noun pour une même forme? Et, si c'est possible, pourquoi un seul rameau, l'araméen, aurait-il conservé ܩܚܬܒ (à l'occident: palestinien, samaritain, anti-libanien, palmyrénien, nabatéen) et ܩܚܬܒ (à l'orient: syriaque, mandéen, babylonien), tandis que les autres rameaux n'auraient rien su de cette dernière forme?

Les terminaisons du féminin et du pluriel ne sont pas étrangères à ce temps. Le youdh quiescent de la troisième personne du féminin sing. ܩܚܬܒ vient sans doute d'une ancienne voyelle *i*, ou qui formait la désinence de l'imparfait¹, comp. ܩܚܬܒܐ; elle est tombée en araméen, comme voyelle finale, mais elle reparait avec les suffixes de la troisième personne, § 220 b; en dehors des suffixes, le youdh est demeuré comme signe diacritique du féminin. Nous avons vu, § 61, que les Nestoriens ne l'écrivaient plus.

La terminaison *in* distingue la deuxième personne du féminin, ܩܚܬܒܝܢ (ܩܚܬܒܝܢ). Après le noun on trouve quelquefois un youdh additionnel, ܩܚܬܒܝܢܐ ne pense pas (Rædiger, *Chrestom. syr.*, p. 46, l. 10); ce youdh reparait encore avec les suffixes dans les verbes de radicaux faibles, § 220 c; il s'explique comme voyelle finale, ܩܚܬܒܝܢܐ.

182. *L'impératif* se rattache à l'imparfait par le sens et le vocalisme, mais il n'a pas de préformante, puisqu'il n'a qu'une personne, dont le genre et le nombre sont indiqués par les terminaisons.

Le féminin du singulier a pour signe distinctif youdh quiescent, qui à l'imparfait termine la troisième personne du féminin singulier.

1. La terminaison entière était primitivement *in*, *oun*, v. *Lehrb.*, §§ 137 b et 191 a; elle apparaît encore à la deuxième pers. du fém.

La terminaison *in* de la deuxième personne de l'imparfait apparaît aussi à l'impératif des verbes 'é-waw ou double-'é, comme ܝܫܝܒܝ *jeûne* (*femme*), ܚܝܒܝ *entre*, Barhébræus I, p. 145, l. 10, 22; p. 146, l. 1¹; et aussi avec les suffixes, § 220 c.

Le pluriel a les mêmes désinences qu'au parfait : ܡܘܨܝܘܢ ou ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ , ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ ou $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$. Les verbes qui n'avaient pas waw après la seconde radicale à l'imparfait, ne se distinguaient pas, à première vue, au parfait et à l'impératif. Les grammairiens, auxquels une double forme paraissait inutile pour un même temps, cherchaient à établir une différence, ܡܘܨܝܘܢ et ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ étant plutôt les formes propres du parfait, ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ et $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$ appartenant en principe à l'impératif², mais ils étaient contredits par l'usage; ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ et $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$ ne se disaient qu'au parfait, l'impératif n'avait que la forme ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ et $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$ conformément au § 191, v. Barhébræus II, p. 55, *comm.* l. 1.

183. L'araméen a formé un nouveau temps pour le présent et le futur, au moyen du participe actif ou passif. Comme dans le verbe fini, le radical seul suffit pour la troisième personne, même quand le sujet n'est pas exprimé par un nom, § 339. Mais, pour la première et la seconde personnes, les pronoms personnels doivent être nécessairement exprimés; ils sont placés après le participe; comme enclitiques, ils perdent le ton et laissent tomber une consonne initiale qui, encore écrite, est marquée de la *linea occultans* : $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$, § 174; le pronom de la seconde personne dont le noun est quiescent, ne subit pas d'autre perte.

Voici les formes de ce temps :

		<i>Singulier</i>	
		<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
I.	ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ	ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$
II.	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$
III.	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$	$\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$

1. Comp. $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$ *achèle* (*femme*) talm. ier. Berach. 5 a.

2. Sur ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢ et $\text{ܡܘܨܝܘܢܝܘܬܝܘܢܝܘܬܝܘܢ}$, v. Barhébræus, I, 121, 21; 138, 1; 143, 22 et ult.; 145, 9 et 21; II, vers 497, 500, 501, 513, 523, 541. Elias de Tirhan, *Syr. Gramm.*, éd. Baethgen, chap. XV et XXIII veut aussi faire une distinction entre les deux formes avec les suffixes.

Pluriel

- I. قَدِمَضْ مِنْ عَدِمِصِبْ مِنْ قُدَضْ مِنْ قُدِصِبْ مِنْ
 II. قَدِمَضْ أَنْدَمْ عَدِمِصِبْ أَنْدَمْ قُدَضْ أَنْدَمْ قُدِصِبْ أَنْدَمْ
 III. قَدِمَضْ عَدِمِصِبْ قُدَضْ قُدِصِبْ

La première personne du masc. et la seconde du masc. et du fém. admettaient une forme contracte :

Singulier

- I. *masc.* قُدَصِمْ
 II. عَدِمِصِبْ قُدِصِبْ قُدَصِمْ قُدِصِمْ

Pluriel

- I. *masc.* عَدِمِصِبْ قُدِصِبْ
 II. عَدِمِصِبْ أَنْدَمْ قُدِصِبْ أَنْدَمْ عَدِمِصِبْ أَنْدَمْ قُدِصِبْ أَنْدَمْ

Ces formes étaient également usitées avec les participes des classes dérivées : *إِدْ مَصْبُ* ou *مَصْبُ* *tu bénis*, *إِدْ مَصْ* ou *مَصْ* *tu es rassasié*.

La forme contracte de la première personne était considérée comme vicieuse par les grammairiens jacobites, depuis que Jacques d'Edesse l'avait prohibée dans sa lettre sur l'orthographe (éd. Martin, p. 7; éd. Philipps, p. 1), comme susceptible d'engendrer de la confusion : *مَصَصِم* prononcé *makhṭēbhānā*, signifiait *j'écris*, mais *makhṭ' bhānā*, *écrivain*; *صَلْ* pouvait signifier *nous voulons*, *ṣābhānan*, ou *notre volonté*, *ṣēbhānan*. Cependant on la rencontre fréquemment chez les Nestoriens ou les Jacobites antérieurs à Jacques; ceux mêmes qui lui furent postérieurs ne l'abandonnèrent pas, Barhébræus, II, p. 26, *comm.*, constate qu'on s'en servait de son temps, *صَلْ* *صَلْ* *صَلْ*.

CHAPITRE V.

Du verbe simple ou radical.

184. Dans les verbes comme dans les noms, l'altération des sons que nous avons constatée presque à chaque page dans notre première partie, a eu pour effet d'engendrer la confusion des formes internes et, par contre, l'extension des formes externes qui tendent en araméen à se substituer aux premières.

Ainsi a disparu des verbes le passif interne ¹, dont les participes et quelques noms d'action ont seuls conservé des vestiges; l'araméen lui a substitué les réfléchis ².

185. Le verbe actif a a au parfait, ou à l'imparfait, مَدَّ تَصَدَّص; cet ou demeure devant une gutturale et riš, تَصَدَّص, v. p. 79, note 1.

Quelques verbes seulement ont la seconde forme des actifs
 تَرَضَّ اَصَّ (אֶכְרַח) faire targ. אֶכְרַחן acheter,
 تَقَّى لَقَّى secouer,
 تَقَّى لَقَّى il donnera,
 تَقَّى لَقَّى tirer,
 تَقَّى لَقَّى étendre,

On trouve, comme en arabe et en hébreu, quelques verbes neutres avec ces formes : تَقَّى لَقَّى sortir,
 تَقَّى لَقَّى survenir,
 تَقَّى لَقَّى rencontrer,
 تَقَّى لَقَّى tomber (אָפַל),
 تَقَّى לَقَّى s'asseoir (אָשַׁב),
 תָּעַיָא errer ³.

186. Sauf ces quelques cas, le verbe neutre a è au parfait et a à l'imparfait
 تَقَّى لَقَّى être chargé, porter,
 تَقَّى لَقَّى être intact,
 تَقَّى لَقَّى être gras,
 تَقَّى لَقَّى rire,
 تَقَّى لَقَّى être affamé,
 تَقَّى لَقَّى témoigner,
 تَقَّى لَقَّى s'irriter, etc. Quand la dernière radicale est une gutturale ou un riš, è se change au parfait en a, § 91 1°,
 تَقَّى لَقَّى se lever,
 تَقَّى لَقَّى rencontrer,
 تَقَّى لَقَّى être stupéfait,
 تَقَّى لَقَّى être abondant.

Dans quelques verbes cette permutation a lieu en dehors des gutturales :
 تَقَّى لَقَّى paraître, pousser,
 تَقَّى لَقَّى percer, fendre,
 تَقَّى لَقَّى être étroit,
 تَقَّى لَقَّى prendre,
 تَقَّى لَقَّى écorcher,
 تَقَّى لَقَّى dominer; aj. ceux qui avaient waw comme deuxième radicale,
 تَقَّى لَقَّى être craintif,
 تَقَّى لَقَّى ruer,
 تَقَّى لَقَّى sauter, etc.

La deuxième forme des neutres
 تَقَّى لَقَّى n'apparaît plus au parfait que dans le verbe
 تَقَّى لَقَّى se contracter (peut-être aussi
 تَقَّى لَقَّى être noir, Mand. Gramm., p. 218). Généralement ou se change en è au parfait, comp. § 91 :
 تَقَّى لَقَّى s'approcher,
 تَقَّى لَقَّى se taire,
 تَقَّى لَقَّى se prosterner,
 تَقَّى لَقَّى descendre,

1. Le passif du prétérit
 תָּעַיָא ne se trouve que dans l'araméen biblique, Luzzatto, Elem. gramm., p. 22, § 44; il est digne de remarque car on ne peut y voir une influence de l'hébreu, comme pour
 תָּעַיָא ou
 תָּעַיָא; la forme
 תָּעַיָא elle fut jetée, Dan. 6, 18 est tout à fait isolée.

2. Il en est de même en arabe vulgaire où le passif interne a disparu.

3. Barhébræus, I, p. 145, l. 18, dérive cet imparfait d'une racine double-'é, qu'il admet comme seule correcte, v. I, p. 100, l. 1 et suiv.; mais les racines
 תָּעַיָא et
 תָּעַיָא et
 תָּעַיָא permutent quelquefois entre elles, comme d'autres racines faibles, v. § 217.

تَمَّصَ être épuisé, languir. D'autres fois, ces verbes rentrent dans la catégorie plus usuelle de يَفْعَلُ فَعِلٌ, comme يَنَامُ نَامٌ dormir, targ. יִרְדּוּם רָדוּם, יִדְמוּךְ דְמוּךְ courir, targ. יִרְדּוּם רָדוּם.

187. Un certain nombre de verbes ont un sens actif et un sens neutre et présentent une double forme : تَخَبَّ حَبَّ se coucher (se dit d'un astre), تَخَبَّ حَبَّ donner un gage, تَسَبَّ سَبَّ se briser, تَسَبَّ سَبَّ passer au fil de l'épée, تَعَبَّ عَبَّ être à moitié, تَعَبَّ عَبَّ partager en deux, تَبَّ بَبَّ plonger, تَبَّ بَبَّ imprimer, sceller, تَبَّ بَبَّ fleurir, تَبَّ بَبَّ payer (prem. sens, ouvrir, délier), تَبَّ بَبَّ être fort, تَبَّ بَبَّ vaincre.

Quelques différences de prononciation étaient seulement dialectiques : les Occidentaux disaient صَبَّ se mettre à genoux, صَبَّ tomber sur ses genoux, les Orientaux prononçaient صَبَّ dans les deux cas. Les premiers donnaient è, les seconds a au prétérit des verbes تَبَّ murmurer, تَبَّ moudre, تَبَّ rougir, تَبَّ être accroupi. Suivant les auteurs, on trouve تَبَّ ou تَبَّ de تَبَّ briser, تَبَّ ou تَبَّ de تَبَّ envier, تَبَّ ou تَبَّ de تَبَّ ruer, تَبَّ ou تَبَّ de تَبَّ garder. On disait aussi تَبَّ dans le sens d'adorer et تَبَّ dans celui de cultiver, تَبَّ diminuer (neutre), تَبَّ diminuer (neutre ou actif).

188. Le p'al, comme tout actif, forme des dénominatifs : تَبَّ agir en mari, تَبَّ prendre l'écorce (comp. nos verbes peler, plumer etc.), تَبَّ renouveler, faire les crevasses تَبَّ, تَبَّ étudier les livres, تَبَّ suer de تَبَّ, hébr. תָּבַב.

Quelques verbes ayant le sens actif et le sens neutre, n'avaient qu'une seule forme : تَبَّ emplir et être plein, تَبَّ tourner, actif et neutre, تَبَّ souffler neutre et gonfler actif, تَبَّ s'éloigner, se séparer et sauver quelqu'un.

189. La distinction des actifs et des neutres se maintenait au parfait avec les personnes qui avaient la voyelle sur la deuxième radicale, comme تَبَّ, تَبَّ, تَبَّ, تَبَّ, تَبَّ, mais elle disparaissait à la troisième du féminin singulier et à la première du singulier où è de la première consonne était affaibli de a par distinction des mêmes personnes du pa'el.

1. Le sens ordinaire est neutre, se crevasser; de cette manière s'expliquent quelques-uns des verbes ayant deux sens tout à fait opposés, phénomène assez commun en arabe. Sur تَبَّ v. Barhébræus, II, v. 1066, p. 91.

L'infinitif a la forme commune **عَمَّوْ**, tandis que les dérivés ajoutent le suffixe **و**; au p'al, ce suffixe se rencontre quelquefois dans les verbes 'é-waw, § 210.

A l'imparfait, le waw de la forme active **عَمَّو** avait un point supérieur chez les Nestoriens qui prononçaient *nèkhtobh*; cet *o*, *ou* primitivement bref tombe dans une syllabe ouverte **عَمَّوْ**, **عَمَّوْ**, comme l'*a* du neutre **عَمَّوْ**, **عَمَّوْ**, excepté à l'impératif **عَمَّوْ**, § 180.

La voyelle des préformantes est *è* affaibli de *a*, par distinction du pa'el.

CHAPITRE VI.

Des verbes dérivés.

190. Les dérivés du verbe simple ou radical sont au nombre de sept : trois actifs, pa'el, aph'el et šaph'el; quatre réfléchis, formant le passif du verbe simple et des trois actifs dérivés, dont ils se distinguent par les voyelles et la particule des réfléchis **ل**, v. § 173, 4°. Cette particule s'agglutine en tête du radical; si celui-ci commence par une sifflante, le taw du préfixe passe après elle, en se modifiant suivant la nature de celle-ci, v. § 41.

191. Le passif du verbe simple **عَمَّوْ** a pour voyelle de la seconde radicale *è* par opposition à l'*a* de l'actif et garde cet *è* dans toute sa conjugaison. Quand *è* tombe dans une syllabe ouverte, la première radicale a la voyelle *a*, **عَمَّوْ**.

L'impératif ramène l'accent tonique en avant, la voyelle de la deuxième radicale tombe et il naît une forme apocopée **عَمَّوْ**, avec marh'tânâ.

Cette forme s'étendait à tous les verbes, autres que les lāmadh-aleph, même à ceux qui avaient une gutturale ou un riš : **عَمَّوْ**, **عَمَّوْ**. Dans ces cas, ou lorsque la dernière lettre était une liquide, on devait faire entendre un *e* ouvert pour la facilité de la prononciation **عَمَّوْ** *èthhaml'*; mais si c'était une muette, elle s'appuyait sur la précédente et elle était dure **عَمَّوْ** *èthkath*, v. § 123 b.

Ethp'el a encore quelquefois le sens réfléchi, **عَمَّوْ** *se faire prier, refuser*, παρατίεμαι.

192. *Pa'el* se distingue de *p'al* par le redoublement de la deuxième radicale et les voyelles qui meuvent les deux premières radicales.

Dans les verbes dont la deuxième radicale n'était pas susceptible de redoublement, § 115, la voyelle légère *a* demeurait sans s'allonger. Cependant les Nestoriens prononçaient le *p'thâhâ* comme *z'qâphâ* dans les verbes qui avaient *riš* ou 'é, comme *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* *صَبَّرَ*; il faut excepter les trois formes *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* de *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* commencer, où le *riš* renforcé supportait le redoublement (Barhébræus, I, p. 132, l. 6, v. ci-dessus §§ 48 et 115).

A la première personne de l'imparfait, la première radicale était également redoublée *أَصَدَّتْ* *أَصَدَّتْ*, v. § 135 *fin*.

Pa'el indique la répétition de l'action exprimée par *p'al*, *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* frapper, *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* *صَبَّرَ* frapper de coups, *فَصَّبَ* *فَصَّبَ* *فَصَّبَ* séparer, *قَضَّبَ* *قَضَّبَ* *قَضَّبَ* mettre en pièces, *دَبَّرَ* *دَبَّرَ* *دَبَّرَ* pousser, *رَبَّبَ* *رَبَّبَ* *رَبَّبَ* repousser, *حَصَّبَ* *حَصَّبَ* *حَصَّبَ* récolter, *كَصَّبَ* *كَصَّبَ* *كَصَّبَ* glaner; il embrasse plusieurs choses, *فَصَّرَ* *فَصَّرَ* *فَصَّرَ* lier qq., *فَصَّرَ* *فَصَّرَ* *فَصَّرَ* lier ensemble, embrouiller; et se prend dans un sens figuré, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* couper, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* torturer (se dit des douleurs), *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* construire, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* édifier, consoler, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* semer, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* disséminer, *نَصَّبَ* *نَصَّبَ* *نَصَّبَ* aimer, *نَصَّبَ* *نَصَّبَ* *نَصَّبَ* avoir pitié.

Quand *p'al* est neutre, *pa'el* donne le sens actif, *صَبَّ* *صَبَّ* être usé, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* user, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* s'approcher, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* approcher, offrir, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* brûler, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* enflammer, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* s'incliner, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* fléchir, prier. *Pa'el* est doublement transitif, quand *p'al* est transitif, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* vaincre, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* faire vaincre, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* gouverner, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* faire gouverner, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* signer, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* faire signer. Dans ce sens il confine à l'*aph'el*, le vrai causatif.

Il forme des dénominatifs, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* dorer de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* mettre en ordre de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* former de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* type, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* déflorer de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* vierge, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* nommer de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ*, par renforcement d'aleph en hé, § 33 a, *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* approvisionner de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* dilater de *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* vent.

Pa'el peut avoir un sens neutre, comme intensif de *p'al*: *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* s'en aller (Barhébræus, II, v. 966), *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* déborder, se répandre (id. II, p. 105, comm., l. 11) *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* arriver peu à peu (Esth. 4, 3; Jean 4, 35, on se sert aussi d'*aph'el*, Barhébræus, I, p. 106, l. 20 et 22), *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* *صَبَّبَ* aller (*pa'el* a même évincé *p'al* inusité, l'hébreu a les deux formes, Ewald, *Lehrb.*, § 120 d).

Il réunit parfois le sens actif et le sens neutre, פָּרַח partir et changer¹, פָּרַח priver et être privé (Barhébræus, I, p. 94, l. 10).

193. *Ethpa'al* sert de passif à pa'el, dont il se distingue, outre le préfixe אֵ , par la voyelle *a* de la seconde radicale qui est redoublée.

Chez les Jacobites, l'impératif est apocopé, comme celui d'èthp'el אֵפְרַח , mais avec cette différence qu'un *e* ouvert se fait entendre après la seconde radicale, marquée de *m'hagg'yânâ*; la dernière consonne était donc aspirée, quand c'était une muette sujette à l'aspiration et on prononçait *èthkath'bh*, v. § 123 b. Les Nestoriens ne distinguaient pas l'impératif du parfait; Barhébræus (I, p. 154, l. 1), prétend que la forme apocopée se trouve encore dans de nombreux passages de la Massore nestorienne², cependant la forme pleine était la plus ancienne, car les autres dialectes araméens et les anciennes poésies syriaques ne connaissent qu'elle (*Mand. Gramm.*, p. 229, not. 2).

Les Jacobites prononçaient aussi אֵפְרַח *aie pitié*, à cause de la gutturale, Matth. 9, 27, Barhébræus, p. 153, 10.

Ils avaient encore la forme apocopée à l'impératif des passifs de aph'el, saph'el ou saph'el et des radicaux redoublés, אֵפְרַח , Barhébræus, I, p. 155, l. 23.

Souvent èthpa'al a encore le sens réfléchi: אֵפְרַח se rendre intelligent, comprendre, אֵפְרַח s'étonner, admirer, אֵפְרַח se rendre compte, réfléchir; surtout dans les dénominatifs, אֵפְרַח se faire chair de אֵפְרַח , אֵפְרַח avoir conscience de אֵפְרַח , targ. אֵפְרַח avoir connaissance de אֵפְרַח , אֵפְרַח se mettre en colère de אֵפְרַח , אֵפְרַח devenir prince אֵפְרַח , אֵפְרַח devenir maître. Le syriaque jouit d'une grande liberté dans ces formations, comp. אֵפְרַח , *Chrestom. Mich.*, p. 34, l. 5; « tu fais le zouz (pièce de monnaie courante), mais tu seras traité en pièce fausse », c'est-à-dire, *tu t'enorgueillis, mais tu seras méprisé*, de אֵפְרַח et אֵפְרַח .

194. Pa'el et èthpa'al servent de paradigme aux dénominatifs

1. Dans ce verbe le sens neutre (*castra movit*) vient de l'actif, comme les verbes qui ont le sens d'ôter, enlever (*les tentes*) ont aussi celui de partir, comp. אֵפְרַח , néo-hébr. אֵפְרַח , ἀπαρω ἀναλῶ ἀνασπῶ; aj. אֵפְרַח sangler et partir, אֵפְרַח délier et se fixer.

2. V. Elias de Tirhan, chap. XXIV, qui confirme le dire de Barhébræus et cite les mêmes passages.

quadrilittères qui ne diffèrent des trilittères que par l'absence du redoublement : *ܠܚܩܝܢ* faire des disciples, *ܠܚܩܝܢܐ* devenir disciple, *ܠܚܩܝܢܐ* s'appauvrir de *ܠܚܩܝܢܐ* s'isoler de *ܠܚܩܝܢܐ* seulement, *ܠܚܩܝܢܐ* tourner le dos de *ܠܚܩܝܢܐ* derrière, *ܠܚܩܝܢܐ* se faire homme de *ܠܚܩܝܢܐ*, *ܠܚܩܝܢܐ* s'opposer de *ܠܚܩܝܢܐ* adversaire, celui qui est en face, *ܠܚܩܝܢܐ* faire patriarche, *ܠܚܩܝܢܐ* devenir évêque (ἐπίσκοπος), *ܠܚܩܝܢܐ* accuser de κατήγορος.

Le syriaque a aussi des formes étendues, *ܠܚܩܝܢܐ* devenir gouverneur de κυβερνήτης, *ܠܚܩܝܢܐ* devenir chrétien, *ܠܚܩܝܢܐ* devenir métropolitain¹. Le youdh d'un participe ou adjectif demeure dans *ܠܚܩܝܢܐ* il fut permis de *ܠܚܩܝܢܐ* augmenter de *ܠܚܩܝܢܐ* tomber malade de *ܠܚܩܝܢܐ* (Didasc. apost. de Lagarde 5, 17; 80, 16).

195. *Pa'li*. Quelques verbes ont la forme pa'li, c'est-à-dire, un pa'el sans redoublement, mais avec un suffixe *i*. Ces verbes de formation secondaire substituent la forme externe à celle interne et se conjuguent comme les pa'el des lāmadh-aleph; ils comprennent, en majeure partie, des dénominatifs et des mots importés : *ܠܚܩܝܢܐ* emmener en captivité *ܠܚܩܝܢܐ* et *ܠܚܩܝܢܐ* être privé de, comp. *ܠܚܩܝܢܐ* réjouir, comp. *ܠܚܩܝܢܐ* ôter le voile *ܠܚܩܝܢܐ* familiariser de *ܠܚܩܝܢܐ* effrayer, hébr. *ܠܚܩܝܢܐ* et *ܠܚܩܝܢܐ* terreur, *ܠܚܩܝܢܐ* soumettre de *ܠܚܩܝܢܐ* sous, *ܠܚܩܝܢܐ* altercari de *ܠܚܩܝܢܐ* alter, *ܠܚܩܝܢܐ* être préoccupé *ܠܚܩܝܢܐ*. Les lexicographes ajoutent *ܠܚܩܝܢܐ* étendre de *ܠܚܩܝܢܐ* contrôler de *ܠܚܩܝܢܐ* sortir, se dit du fruit, de *ܠܚܩܝܢܐ*; *ܠܚܩܝܢܐ* nourrir est d'une forme incertaine; *ܠܚܩܝܢܐ* vient de *ܠܚܩܝܢܐ*, § 22 d.

196. *Par'el*, également usité dans les targoums et en néo-hébraïque, est une forme analogue à pa'el, où le redoublement est remplacé par l'allongement de la syllabe au moyen d'un riš, § 117; tels sont *ܠܚܩܝܢܐ* rouler, *ܠܚܩܝܢܐ* enchevêtrer, *ܠܚܩܝܢܐ* supplanter, *ܠܚܩܝܢܐ* mutiler, *ܠܚܩܝܢܐ* mettre à nu, *ܠܚܩܝܢܐ* pousser des rejetons, *ܠܚܩܝܢܐ* douter, *ܠܚܩܝܢܐ* souffleter, *ܠܚܩܝܢܐ* solliciter (Ephr. II, 440 a). Riš est formatif dans ces verbes, car on rencontre la forme pa'el avec un sens un peu différent, comme *ܠܚܩܝܢܐ* filer, *ܠܚܩܝܢܐ* varier,

1. Ce verbe était cependant considéré comme une mauvaise locution, Barhéb. I. 148. 23.

De *ܠܚܩܝܢܐ* consanguin, on formait un pa'al *ܠܚܩܝܢܐ* avoir de l'affinité.

فَصَّ *frapper*, mais il est euphonique dans les radicaux faibles redoublés, dont la seconde radicale avait été éliminée et la consonne suivante, redoublée, v. § 201; il est dans ce cas produit par dissimilation, § 117, هُتَّ *être humble*, مُمَّمَّم *murmurer*, بَبَبَب *bouillonner, bouillir*, بَبَبَب *barbouiller*, جَجَجَج *jouir*, ائَئَئَ *être effrayé*.

197. *Pau'el* ou *pai'el*. Cette forme, qui se compare avec l'arabe فاعل, v. § 86, ne comprend que peu des verbes : هَوَّضَّ *supporter*, اِنْفَلَّ *enflammer*, مَمَلَّ *associer*, تَوَدَّ *tordre*, مَمَمَّ *repousser*, اَنصَبَّ *être changé* بِأَدَل.

198. *Aph'el* et *èttaph'al* suivent la conjugaison de *pa'el* et *èthpa'al*; ils ont ا comme caractéristique, au lieu du redoublement, mais au passif aleph formatif se confond avec le préfixe du réfléchi ائ, dont le *taw* redoublé est écrit deux fois ائئئ, par distinction de *èthpa'al* ائئئئ, p. 99, note 1. Il y aurait eu quelque chose de choquant à écrire trois *taw* de suite aux personnes de l'imparfait qui ont un *taw* pour préformante; on n'en mettait donc que deux ائئئ *elle a été écrite*. Cette observation s'applique aux passifs des pé-aleph et des 'é-waw, qui ont deux *taw* au parfait, §§ 204 et 210; cependant on trouve ائئئئ Job 39, 18¹.

À *ph'el* a le sens d'un causatif, اَصَّ *passer*, اَصَّ *faire passer*, اَصَّ *s'habiller*, اَصَّ *faire habiller*, اَصَّ *vêtir*, اَصَّ *savoir*, اَصَّ *faire connaître*, اَصَّ *venir*, اَصَّ *faire venir, amener*.

Ainsi on s'explique que le verbe à cette forme reçoive parfois un double régime اَصَّ اَصَّ *chaussez-le de souliers*, Luc. 15, 22; اَصَّ اَصَّ *il la fit entourer d'une haie*, Matth. 21, 33. L'action double se divise logiquement et chacune a son régime (*faites lui chausser des souliers*).

Dans un autre sens, il est inchoatif, comme nos verbes neutres réfléchis et les verbes grecs et latins en *esco*, اَصَّ اَصَّ *lucescit, splendescit, coruscit*, اَصَّ *albescit*, اَصَّ *rubescit*, اَصَّ *s'éloigner*, (caus.) *éloigner*, اَصَّ *partir*, (caus.) *faire partir*, اَصَّ et اَصَّ *réussir, prospérer*, اَصَّ *agir sottement*, اَصَّ *devenir lépreux*.

1. Du reste, le syriaque ne répugne pas à l'écriture de trois consonnes de suite, ائئئئ *se montrer insensé* (*Anal. syr.*, 3, 27), ائئئئ *fondée* de ائئئ. Sur la forme apocopée de l'impératif *èttaph'al* voyez § 198.

Aph'el forme des dénominatifs actifs (causatifs) ou neutres (inchoatifs), אַתְּחַד *anathématiser* de חָדַד , אַתְּחַב *combattre* de חָבַב *approche, combat*, אַתְּחַב *devenir roi*, אַתְּחַב *prendre un secret, dévoiler* de חָבַב , אַתְּחַב *tenir pour sûr*, אַתְּחַב *croire*, אַתְּחַב *tenir pour vrai* אַתְּחַב , אַתְּחַב *rendre faible* ou *être faible* de חָבַב (ancien participe d'une racine inusitée חָבַב , néo-hébr. חָבַב *être malade*, hébr. חָבַב *maladie*), אַתְּחַב et אַתְּחַב *accoupler* de חָבַב *joug* (aph'el ne se dit que d'une paire, pa'el se dit aussi de l'union matrimoniale, Barhébræus, II, v. 1096), אַתְּחַב *agir en impie*, אַתְּחַב *annexer*, de חָבַב *auprès*.

Comme inchoatif, aph'el se trouve à côté de p'al, sans différence de sens אַתְּחַב et אַתְּחַב *tourner*, אַתְּחַב et אַתְּחַב *écrire*; ou à côté de pa'el, אַתְּחַב et אַתְּחַב *fortifier*².

Cependant cette tendance d'aph'el à se généraliser n'a pas été suivie par son passif. Ettaph'al est assez rare et parfois aph'el emprunte le passif d'une autre forme, soit èthp'al, אַתְּחַב , passifs de אַתְּחַב *passifs*, soit èthpa'al, אַתְּחַב de אַתְּחַב .

Dans les verbes qui ont reçu deux acceptions, pa'el sert souvent pour l'une et aph'el pour l'autre : אַתְּחַב *sauter de joie*, אַתְּחַב *pleurer un mort*, אַתְּחַב *offrir*, אַתְּחַב *combattre*, אַתְּחַב *fendre*, אַתְּחַב *réussir*, אַתְּחַב *nettoyer*, אַתְּחַב *profaner*, אַתְּחַב *recevoir*, אַתְּחַב *aller à la rencontre*, אַתְּחַב *accuser*, אַתְּחַב *faire reposer*³, אַתְּחַב *déménager*, אַתְּחַב *perdre la raison*, אַתְּחַב *interroger*, אַתְּחַב *prêter*, אַתְּחַב *amollir*, אַתְּחַב *lâcher*, אַתְּחַב *commencer*, אַתְּחַב *faire habiter*, אַתְּחַב *répondre* (s. e. אַתְּחַב), אַתְּחַב *diriger*.

199. *Saph'el* et *ètaph'al* sont les formes fortes du causatif. Les nuances qui les distinguent d'aph'el et de ètaph'al sont légères; elles sont encore sensibles dans אַתְּחַב *faire connaître, annoncer* et אַתְּחַב *indiquer, mentionner*, אַתְּחַב *tarder* (de אַתְּחַב *der-*

1. Dans ce sens, pa'el est aussi usité אַתְּחַב *tenir pour juste* אַתְּחַב , hébr. אַתְּחַב .

2. Comp. en hébreu אַתְּחַב et אַתְּחַב *rendre jaloux*, אַתְּחַב et אַתְּחַב *irriter*, אַתְּחַב et אַתְּחַב *se corrompre*, אַתְּחַב et אַתְּחַב *écrire*, tandis que אַתְּחַב est employé dans un mauvais sens.

3. Le premier sens est celui de *caler*, comme אַתְּחַב ; de là *abriter* et *insinuer une accusation*, v. Elias de Tirhan, p. 45, 16.

nier) et מָצַי retarder qq., hésiter, אָמַד étendre la main, מָמַד ordonner, consacrer, אַחַץ agir, מָחַץ faire esclave, חָצַץ pousser, germer, מָשַׁף changer.

D'autres verbes qui ont šaph'el, n'ont pas aph'el, מָגִיז glorifier, מָשַׁב accomplir, מָשַׁב achever, מָשַׁב rendre solitaire, מָחַס enflammer, hébr. לָהַב flamme, מָבַף flatter, comp. דָּלַל cajoler (on a vu dans ce verbe une racine מָבַף et on a fait un p'al מָבַף , Eph. III, 673 d; *carm. nisib.* 9, 48).

Èstaph'al se forme régulièrement, אִמְדַּנְיָם promettre, אִמְדַּנְיָם s'élever, se glorifier, אִמְדַּנְיָם aimer à croire; אִמְדַּנְיָם être de reste a été simplifié de אִמְדַּנְיָם demeurer.

Sur la forme apocopée de l'impératif, v. § 193.

199 bis. *Saph'el* et *èstaph'al* sont des formes de causatif que présentent quelques verbes seulement, où פ apparaît au lieu de ב , sans autre différence dans les flexions : שָׁפַס hâter ou (inchoatif) se hâter, אִשְׁפַּס être pressé, שָׁפַס combattre, se porter en avant, אִשְׁפַּס se présenter, survenir, ar. اِسْتَقْبَلَ , targ. Prov. 12, 27, אִסְחַקְבַל , אִסְחַקְבַל soigner, comp. אָפַס , אָפַס vider, comp. רִיק רִיק chanter, comp. הָנַח הָנַח הָנַח .

La forme *taph'el* ne se rencontre pas en syriaque, on trouve en hébreu הָרַגְיָל conduire, comp. הָרַגְיָל égarer, *Chrestom. Knös* 112, v. 71; le *taw* que l'on trouve en tête de radicaux, où il ne paraît pas appartenir à la racine, s'explique donc par une forme réfléchie ramenée à la forme simple, comp. אָפַס et אָפַס blâmer, אָפַס rechercher et אָפַס chercher, אָפַס faiblir et אָפַס être vaincu, אָפַס avoir confiance, ar. تَكَل et اَتَكَل de وَكَل وَكَل être anxieux et אָפַס être souffrant ³.

Quand èstaph'al et èstaph'al avaient un sens actif, on en tirait un nouveau passif au moyen d'un second *taw*, אִמְדַּנְיָם être rendu notoire, public, אִמְדַּנְיָם être rendu à la vie, אִמְדַּנְיָם être activé; on disait dans un sens figuré אִמְדַּנְיָם être en-

1. Dans le sens de *marcher* qu'a מָרַח en néo-hébreu, c'est un *saph'el* d'une racine גַּי גַּי , la racine גַּי ayant le sens de être nombreux.

2. Comp. מָצַץ qui croît, מָצַץ attente, Bar'ali 5910 et 5911 et Elias de Tirhan, p. 45, 20.

3. לָן n'est pas à comparer avec l'hébreu הָרַח ou הָרַח , mais avec תָּנַח de la *gemârâ* et שָׁנַח de la *mišna*, par permutation de *noun* en *riš*.

flammé d'amour (Barhébræus, I, p. 142 pénult.), mais ces formes artificielles ne paraissent pas avoir été très-usitées.

200. *Pa'lel* et *èthpa'lal*, rares dans les radicaux forts, comprennent quelques dénominatifs *فَصَمَمَ* réduire en miettes § 242, *أَضْحَمَ* être brutal *صَحِيْبٌ*, *أَصْلَبٌ* être paresseux *سَلَبٌ*; de radicaux faibles : *تَوَسَّلَ* se mettre dans l'esprit *تَوَسَّلَ*, *أَضْمَمَ* s'éclipser de *قَمَمَ* cessation, *أَضْمَمَ* être hébété de *أَضْمَمَ* grossier, *أَضْمَمَ* ruminer de *أَضْمَمَ*, ar. *أَجْتَرَّ*, *أَضْمَمَ* se refroidir de *أَضْمَمَ* froid¹.

201. *Radicaux redoublés*. Le redoublement du radical indique la répétition fréquente de l'action, le fractionnement, la diminution, comp. § 242; on le trouve dans quelques radicaux forts, où il n'affecte que les deux dernières radicales : *أَسْكَمَكَ* sommeiller, *أَسْكَمَكَ* être esquissé, dessiné, *أَسْكَمَكَ* être noirâtre, comp. *שׁוּקַרְרַת* et Ewald, *Lehrb.*, § 157, *أَسْكَمَكَ* être muselé, rendu muet (Barhébræus, I, p. 141, l. 23). Dans ces mots, le redoublement des deux dernières radicales était d'autant plus facile, que c'étaient des consonnes faibles. Quelques lâmadh-aleph ont aussi cette forme, *أَسْمَأَس* se faire regarder, *أَسْمَأَس* être blâmable *أَسْمَأَس* être compté un à un, *أَسْمَأَس* faire le jeune homme, *أَسْمَأَس* se faire détester, *أَسْمَأَس* avoir une forme penchée, *أَسْمَأَس* faire sombre, *أَسْمَأَس* se manifester souvent (Barhébr., I, p. 141, l. 23; p. 142, l. 17). La seconde radicale était également une liquide ou un zaïn, qui participe de la faiblesse des consonnes²; le waw était un renforcement de youdh, avec lequel il permute dans les formes fortes, § 104, 1°.

Mais c'est principalement dans les 'é-waw ou les double-'é que le redoublement du thème est usité; ces radicaux sont traités comme des bilittères et se confondent dans une même forme *palpel*, *èthpalpal*: *صَوَّص* dépouiller, *صَوَّص* mettre en pièces, *صَوَّص* traîner, *صَوَّص* charmer, *صَوَّص* crépiter, *صَوَّص* aigrir, irriter, *صَوَّص* mouvoir, troubler, *صَوَّص* exciter la tempête, *صَوَّص* souiller, *صَوَّص* disposer harmonieusement de *صَوَّص* mélodie, *صَوَّص* célébrer une fête *صَوَّص* exalter, *صَوَّص* désirer ardemment, *صَوَّص* avoir des hallucinations, comp. hébr. *קַלְקַל עָרַר* à côté de la forme ordinaire *קוּמַם*.

1. Ces formes ne sont pas identiques à celles hébr. *קוּמַם*, *קוּמַם*, qui se développent de la racine et non pas d'un nom.

2. Sur la faiblesse de zaïn, comp. §§ 106, Ia, 107a, 208.

Dans ces verbes la seconde consonne n'est pas éliminée en général, *مَجِّدٌ* *magnifier* est dénomiatif, de *مَجَّدٌ*; dans les quelques verbes où elle disparaît et occasionne le redoublement de la consonne suivante, il se produit une dissimilation avec riš et le verbe prend la forme *par'el*, § 196.

Quelques-uns sont cependant ramenés à la trilittérité, *أَفْعَلٌ* *exciter* de *أَفْعَلٌ*, *أَفْعَلٌ* *envelopper*, comp. *أَفْعَلٌ* *troubler* pour *أَفْعَلٌ*, § 118; *أَفْعَلٌ* *abaisser*, ar. *كَانَ* f. i, hébr. *כָּנַע*.

Les grammairiens donnent encore des redoublements de redoublements, comme *أَفْعَلٌ* de *أَفْعَلٌ* de *أَفْعَلٌ* de *أَفْعَلٌ* ou *أَفْعَلٌ* de *أَفْعَلٌ* ou *أَفْعَلٌ* de *أَفْعَلٌ*; mais ces formes sont vulgaires (Barhébræus, I, p. 142, l. 11).

CHAPITRE VII.

Des verbes faibles.

202. Des *pé-aleph*. Les verbes qui ont aleph pour première radicale, conservent cette lettre, d'une manière générale, même lorsqu'elle devient quiescente dans le mot, § 107. Au parfait, elle est articulée avec la voyelle è; les Nestoriens prononçaient avec a l'aleph des verbes *أَفْعَلٌ* (Barhébræus, I, p. 124, l. 21; 126, 22; 127, 8; 238, 6).

A l'imparfait, la voyelle è demeure dans les verbes qui ont ou après la deuxième radicale : *أَفْعَلٌ* : *أَفْعَلٌ*; dans les autres elle s'obscurcit en é chez les Nestoriens et passe en i chez les Jacobites *أَفْعَلٌ*, § 90.

L'imparfait se distingue de l'imparfait par le changement de cette voyelle, *أَفْعَلٌ* *dis*, *أَفْعَلٌ* *je dirais*, *أَفْعَلٌ* *mange*, *أَفْعَلٌ* *je mangerais*; *أَفْعَلٌ* *venir*, *أَفْعَلٌ* *aller* font à l'imparfait : *أَفْعَلٌ* *viens*, *أَفْعَلٌ* *va*, § 213; les verbes *أَفْعَلٌ* *cuire*, *أَفْعَلٌ* *gémir* faisaient *أَفْعَلٌ* chez les Jacobites, mais chez les Nestoriens aleph conservait le p'thahā qu'il avait au parfait (Barhébræus, I, p. 149, l. 2).

A l'infinitif, aleph a la même voyelle qu'à l'imparfait, *أَفْعَلٌ*.

Le participe passif, qui dans les verbes forts est prononcé avec un e ouvert de la première radicale, a toujours a, *أَفْعَلٌ* *mangé*, *أَفْعَلٌ* *dît*.

La voyelle de la seconde radicale diffère, comme dans les verbes forts, suivant le sens actif ou neutre du verbe, v. §§ 185 et 186; cependant cette différence n'est sensible qu'à l'imparfait et à l'impératif, le parfait a la voyelle *a* même chez les neutres, **أَصِرَ** *périr*, **أَكْرَمَ** *être irrité*.

203. Ces verbes passent quelquefois en pé-youdh, **بَيَّنَّ** *apprendre* ne se conjugue comme un pé-aleph qu'à pa'el **كَلَّمَ** **كَلَّمَ**, où aleph tombe après un préfixe, **صَلَّمَ** *qui enseigne*, **صَلَّمَ** *instruit*, **صَلَّمَ** *maître*. Cette écriture défectueuse, commune aux idiomes araméens y compris le samaritain, apparaît aussi en hébreu (Job 35, 11). Le pa'el conserve quelquefois trace de l'aleph, **أَمَّنَّ**, v. § 106, I a.

204. A èthp'el et èthpa'al, aleph demeure, suivant la règle, après le préfixe et s'articule avec è, quand il n'a pas de voyelle propre, **أَمَّنَّ**, mais avec *a* de la forme, **أَمَّنَّ**; cependant il est assujetti à tomber, surtout dans les verbes dont la deuxième radicale est une gutturale ou une liquide; il s'assimile alors au taw du préfixe qui est redoublé et écrit en double, comme à l'èttaph'al, comp. § 198, **أَمَّنَّ** pour **أَمَّنَّ**, **أَمَّنَّ** de **أَمَّنَّ** (*Didasc.* 3, 3).

L'impératif ne différait de celui des verbes forts qu'au pluriel qui ne prenait pas les terminaisons fortes, **أَمَّنَّ**, § 182.

205. Pa'el ne présente aucune irrégularité: aleph étant quiescent après un préfixe, sa voyelle passe au préfixe; mais il se confond, à aph'el, à šaph'el et à leurs passifs, avec la voyelle *a* du préfixe et se trouble en *â* qui lui-même devient diphthongue, *au*, § 86: **أَمَّنَّ**, **أَمَّنَّ**, et *ai* dans **أَمَّنَّ** *apporter* de **أَمَّنَّ** *venir*, **أَمَّنَّ** *croire* de **أَمَّنَّ**, § 198, par renforcement d'aleph en hé¹.

206. Des pé-youdh. Si on excepte **أَمَّنَّ** *convenable* (usité seulement au participe) et **أَمَّنَّ** *réunir*, le syriaque ne connaît que des pé-youdh, § 106, I a.

La conjugaison de ces verbes se distingue par les particularités suivantes: youdh première radicale, reçoit la voyelle *i*, quand il n'a pas de voyelle pleine, § 106, I a; cette voyelle influe sur celle de la deuxième radicale qui s'infléchit en è,

1. Comp. ar. **أَمَّنَّ** *بلع راق* de **أَمَّنَّ** *بلع هراق*.

§ 83, 1°, يَلْصَحُ; il n'y a d'exception que devant riš ou une gutturale يَلْصَحُ, ou lorsque le radical est en même temps lamadh-aleph يَلْصَحُ. La conséquence de ces modifications euphoniques est l'uniformité de conjugaison, sans distinction d'actifs ou de neutres.

A l'imparfait et à l'infinitif, le préfixe est suivi d'aleph au lieu de youdh; cette écriture indique que l'on prononçait le préfixe avec la voyelle é, § 58; telle était en effet la prononciation chez les Nestoriens, mais chez les Jacobites é passait en i, § 46, يَلْصَحُ. Cependant تَلْصَحُ il saura, تَلْصَحُ il s'assoira conservaient è aigu au moyen du redoublement de la consonne suivante; l'aleph mater lectionis n'est pas écrit et toute trace de la première radicale disparaît. Il en est de même à l'impératif qui suit l'imparfait, تَلْصَحُ sache, تَلْصَحُ assieds-toi. De تَلْصَحُ cuire on disait تَلْصَحُ je cuirai, mais تَلْصَحُ il cuirai, Barhébræus, I, p. 126, ll. 23 et 26.

La voyelle de la deuxième radicale est a par opposition à è du parfait, تَلْصَحُ seul a échappé à la loi d'uniformisation et a conservé è que présente également l'hébreu יִשָּׁב¹.

207. L'èthp'el conservait le youdh radical; cependant تَلْصَحُ teter faisait تَلْصَحُ, Barhébræus, II, vers 1230. Le pa'el et l'èthpa'al suivent la conjugaison des verbes forts.

L'aph'el et le saph'el avec leurs passifs sont remarquables par la diphthongue au, qui naît de la contraction de l'a du préfixe avec la première radicale. Ce phénomène ne fut possible que parce que dans la majorité de ces verbes la première radicale était waw, § 104, 2°; l'arabe et l'éthiopien maintiennent cette consonne en tête du mot, mais en araméen et en hébreu, elle passe en youdh. L'analogie a ramené à une même forme toutes les racines de ce genre, تَلْصَحُ gémir, تَلْصَحُ allaiter ont seuls conservé youdh; on trouve aussi تَلْصَحُ, Barhébræus, I, p. 126, l. 17, comp. تَلْصَحُ, Spicil. Cureton 5, 19, pour تَلْصَحُ et תִּבְרִיל et תִּבְרִיל aram. bibl.

208. Des pé-noun. L'irrégularité des pé-noun consiste dans

1. Les verbes avec è à l'imparfait étant rares, v. § 185, il est probable que تَلْصَحُ était le seul de cette espèce parmi les pé-youth, et que l'uniformisation aura porté sur ceux qui avaient ou.

la chute du noun à la fin de la syllabe, § 110 a, c'est-à-dire lorsque le radical prend un suffixe terminé par une voyelle faible; dans ce cas le noun tombe et la deuxième radicale est redoublée pour soutenir la voyelle aiguë du préfixe. Font exception les verbes dont la seconde radicale est une gutturale non susceptible de redoublement, **تَنَمَّرَ** *qu'il mugisse*, **أَبْرَأَ** *il brilla*; **أَتَمَّعَ** *déchausser* conserve le noun, quoique le hêth soit susceptible de redoublement, § 115; aj. quelques verbes ayant une sifflante **ل** ou **ج**, **تَلَوَّجَ تَلَوَّجًا** (Barhébræus, I, p. 119, l. 9). Dans les anciens manuscrits, noun quiescent est souvent écrit (Barhébræus, I, p. 119, l. 25, Elias de Tirhan, chap. 8).

En dehors de cette irrégularité, ces verbes suivent les conjugaisons des verbes forts et ont comme eux les voyelles qui distinguent les actifs des neutres : **تَدَوَّجَ تَدَوَّجًا** *tirer*, **تَدَرَّجَ تَدَرَّجًا** *traîner*, **تَدَعَّجَ تَدَعَّجًا** *prendre*, **تَدَلَّجَ تَدَلَّجًا** *être rusé*, **تَدَسَّجَ تَدَسَّجًا** *descendre*, **تَدَخَّجَ تَدَخَّجًا** *sortir*, **تَدَعَّجَ تَدَعَّجًا** *tomber*, comp. §§ 185 et 186.

L'impératif suivant l'imparfait, laisse tomber la première radicale **تَدَوَّجْ تَدَوَّجًا**, excepté **تَدَوَّجْ تَدَوَّجًا** *consacre*, qui maintenait le noun (v. Ps. 76, 11 sic hébr. et targ., mais mišna 717, sanhéd. 3, 2). Les verbes qui ont le noun à l'imparfait, l'ont aussi à l'impératif, **تَدَوَّجْ تَدَوَّجًا** *brille*; il en est de même dans les radicaux qui sont en même temps lāmadh-aleph, **تَدَوَّجْ تَدَوَّجًا** (Barhébræus, I, p. 121, l. 3).

L'èttaph'al se formait de l'aph'el et ne laissait pas reparaître le noun, **تَدَوَّجْ تَدَوَّجًا** de **تَدَوَّجَ تَدَوَّجًا**.

209. Des 'é-aleph. La faiblesse de ces verbes réside dans aleph, seconde radicale, qui est quiescent à la fin de la syllabe, **بَدَّسَ** pour *b'dès*, et qui se prononce comme youdh entre deux voyelles **بَدَّسَ** *bayès* pour *ba'dès*, § 107. Cependant aleph est maintenu par tradition dans l'écriture, sauf quelques cas : il disparaissait généralement au participe passif, **بَدَّسٌ** *méchant*, quelquefois au participe présent, **بَدَّسًا** *souffrante*; le verbe **بَدَّسَ** fait à pa'el et èthpa'al **بَدَّسَ بَدَّسًا**.

Par suite de l'influence d'aleph sur la voyelle, § 83, 4°, ces verbes n'ont qu'un paradigme, sans distinction d'actifs ou de neutres, **بَدَّسَ** *chausser*, **بَدَّسَ** *être vieux*. A la faiblesse d'aleph est dû aussi le maintien de la voyelle du suffixe au moyen du redoublement de la première radicale, **بَدَّسَ بَدَّسًا**.

L'a de l'imparfait s'affaiblit en è dans une syllabe ouverte, تَصَانِم , تَصَانِم , il demeure à l'impératif dans les pluriels forts صَانِمَت , par analogie de ceux faibles صَانِم , comp. § 180.

A l'imparfait p'al, ces verbes se confondent quelquefois avec les pé-aleph; on dit également تَصَانِم ou تَصَانِم *il serait ennuyeux* de تَصَانِم Act. 12, 1 et تَصَانِم Ps. 36, 4, تَصَانِم Luc. 6, 33 et 35 et تَصَانِم Ps. 41, 2, comp. § 217. Telle est l'origine de la voyelle è que reçoit quelquefois le préfixe à l'èthp'el تَصَانِم ou تَصَانِم , au lieu de تَصَانِم .

210. Des *waw*. Les particularités que présentent les 'é-waw, s'expliquent par ce que nous avons dit § 106.

Ils suivent une conjugaison uniforme, sans distinction d'actifs ou de neutres, تَصَانِم *chasser*, تَصَانِم *regarder*, تَصَانِم *former*, تَصَانِم *se lever*, تَصَانِم *couler*, تَصَانِم *jeûner*; excepté تَصَانِم *mourir*, qui au parfait a conservé la voyelle des intransitifs, hébr. מת mais ar. *مات*. La voyelle *ou* est donc constante à l'imparfait; elle se confond avec la deuxième radicale, en s'allongeant; aussi a-t-elle le point en bas dans la massore nestorienne, tandis que dans les verbes forts de la forme تَصَانِم *waw* avait le point en haut, § 189. تَصَانِم fait seule exception et rappelle la distinction que l'arabe a maintenue entre les verbes de cette classe qui ont *ou* et ceux qui ont *i*, comp. § 106, I b.

Le participe actif تَصَانِم se forme du parfait تَصَانِم et ne porte plus trace de la deuxième radicale, l'aleph marque l'hiatus entre les deux voyelles et appartient à une prononciation primitive *qâ'em*, § 104, 1°, devenue ultérieurement *qâyem*. Le passage d'aleph en youdh est sensible à l'œil, lorsque la voyelle aiguë tombe, parcequ'alors il se forme une diphthongue avec *â*, تَصَانِم . Quelquefois un youdh additionnel indique la vraie prononciation تَصَانِم (*Anal. syr.*, p. 48, l. 15; 89, 30), comp. § 46.

Èthp'el se confond avec èttaph'al et redouble le *taw* du préfixe, qui est écrit double; cependant l'ancienne écriture n'avait qu'un *taw* تَصَانِم etc.¹ Le passif de تَصَانِم *persuader*, était écrit tantôt normalement تَصَانِم , tantôt avec *tèth* au lieu du second *taw* تَصَانِم , à cause de la prononciation très dure

1. V. ci-dessus p. 99, note 1.

du pi grec (de πείσις); les grammairiens voulaient attribuer à chaque forme un sens propre : **אָפֵּי** se dirait *d'une obéissance volontaire ou forcée*, **אָפֵּי** *d'une obéissance volontaire*, seulement. C'étaient des distinctions qu'il serait difficile de justifier par des textes, comp. p. 30, note 4.

211. Les verbes qui ont pour seconde radicale un waw fort, n'éprouvent pas les modifications des 'é-waw et suivent la conjugaison des verbes forts. Ce sont comme nous l'avons dit, § 106, Ia, des dénominatifs qui ont la forme pa'el ou aph'el, §§ 192 et 198, ou des radicaux qui ont deux consonnes faibles et dont la dernière est une semi-voyelle, une gutturale ou un zaïn.

Ceux qui sont terminés par zaïn sont des neutres, ils ont *a* au parfait et à l'imparfait du p'al, comme ceux dont la troisième radicale est une gutturale, § 186.

Quelques verbes se distinguent par le waw fort d'autres radicaux 'é-waw, comme **מִצֵּי** *germer*, comp. **רִבֵּי** *herbage*, et **לִי** *être liquide*, **בִּי** *blanchir* et **רִי** *regarder*, **חִי** *aveugler* et **חִי** *éveiller*.

Les 'é-waw, outre le pa'el, ont souvent une forme redoublée, où toute trace de la seconde radicale disparaît, comme **וִצֵּי** de **מִצֵּי**, et où ils se confondent avec les double-'é, § 201.

212. Des *double-é*. P'al, aph'el et šaph'el et leurs passifs contractent les deux dernières radicales en une seule, mais èthp'el la maintient double, comme pa'el et èthpa'al, voyez § 112.

Dans les formes contractes, la radicale double se prononce à la fin du mot, comme une consonne simple, § 113. En raison de la faiblesse de ces formes, la voyelle aiguë des préfixes se maintient au moyen du redoublement de la première radicale, § 113.

Le neutre se distingue à l'imparfait de l'actif, mais au parfait la voyelle est toujours *a*!, **פִּיל** *piller*, **עָבַד** *être ardent*, *brûler*².

1. L'è du neutre s'est éclairci en *a* devant la consonne double non suivie de voyelle, phénomène commun en hébreu, לָת de לָתָהּ, *proie* avec suff. תָּהּ etc.; primitivement cette consonne était donc prononcée dure, mais plus tard on la prononça simple **עָבַד**.

2. Nous avons dit § 185 que l'imparfait **עָבַד** devait être rapporté à une racine **עָבַד**.

Le participe actif, dérivé du parfait, est semblable au participe des 'é-waw, ܘܥܝܘܢ; mais avec les terminaisons du féminin ou du pluriel, aleph ne se change pas en youdh, comme dans les 'é-waw, la seconde radicale est redoublée et aleph est maintenu pour la distinction de la forme ou il disparaît, ܘܥܝܘܢܝܢ, ܘܥܝܘܢܝܢ (Matth. 10, 12. Jean 19, 42. Hébr. 11, 16.) ou ܘܥܝܘܢܝܢܝܢ; le verbe ܘܥܝܘܢ avait toujours aleph (voyez Barhébræus, I, p. 99, l. 16. Elias de Tirhan, chap. XXIV).

Le šaph'el qu'on ne trouve pas dans les 'é-waw, apparaît dans ܘܥܝܘܢܝܢܝܢ, comp. ܘܥܝܘܢܝܢ, § 199.

Comme les 'é-waw, les double-'é ont une forme redoublée ܘܥܝܘܢܝܢܝܢ, § 201.

213. Des *lâmadh-aleph*. a) Le syriaque a ramené à un type commun les lâmadh-aleph, les lâmadh-waw et les lâmadh-youth, que l'arabe distingue avec précision; il n'y a pas d'autres exceptions que quelques verbes dont nous parlerons sous le paragraphe suivant. La dernière radicale s'est usée et confondue avec la voyelle de la forme, comp. § 106, II; dans les formes où elle est encore sensible, c'est youth qui apparaît, la dénomination lâmadh-aleph n'est donc pas très-exacte et s'appliquerait mieux aux radicaux du paragraphe suivant. Cependant elle a été consacrée par l'usage, parce que lâmadh se trouve à la troisième personne masc. sing. du parfait, qui présente le radical.

Les neutres se distinguent des actifs au parfait p'al seulement, ܘܥܝܘܢ il se reposa, ܘܥܝܘܢ il découvrit. L'actif a ä au lieu de la diphthongue ai qui était assujettie à s'affaiblir en è et à entraîner la confusion des temps.

La troisième personne du féminin ܘܥܝܘܢܝܢ est contractée de *g'layat*, § 104, 2°; le radical *g'lai* apparaît à la seconde personne ܘܥܝܘܢܝܢ et aux pluriels ܘܥܝܘܢܝܢܝܢ, ܘܥܝܘܢܝܢܝܢ; la troisième du masc. plur. est ܘܥܝܘܢܝܢ par contraction de *g'layou*, § 104, 2°; cette diphthongue au est également sensible dans la ponctuation des Nestoriens ܘܥܝܘܢܝܢ, § 51; la terminaison forte est ܘܥܝܘܢܝܢ ou ܘܥܝܘܢܝܢ, §§ 56 et 104 (comp. Barhébræus, I, p. 112, l. 17 et 21), *f.* ܘܥܝܘܢܝܢ. A la première personne ܘܥܝܘܢܝܢ, l'è formatif (comp. ܘܥܝܘܢܝܢ) se confond avec le youth radical.

Dans les neutres, la première personne se distinguait de la

seconde, non par le vocalisme, mais par la prononciation du taw final, qui était aspiré dans celle-là, **مَجِد**, dur dans celle-ci, **عَجِد**, § 135. La troisième personne avait *â* au lieu de *i* quand le verbe était un lâmadh-aleph primitif : **جَدَّ** *il arriva* **זָבַח**, **זָבַח** *il vint* **אָרַח**, **אָרַח** *il fut plein* **זָלַח** etc. Il se confondait ainsi avec l'actif : **פָּלַח** *remplir*; c'était donc dans les lâmadh-youdh et les lâmadh-waw primitifs que les formes répondaient au sens : **פָּלַח** *tirer*, **עָבַד** *être au repos*.

L'è des neutres se confond avec le youdh radical qui se maintient au parfait; il forme une diphthongue avec la désinence du pluriel masculin de la troisième personne, **عَجِم**. Il en est de même dans les conjugaisons dérivées, qui toutes ont *i* au parfait, sans distinction d'actif ou de passif : **يَجِبُ** **أَجِبُ** etc., pl. **يَجِمُونَ** **أَجِمُونَ**.

La troisième personne du féminin pluriel n'était pas distincte chez les Nestoriens de la même personne du masculin singulier, aussi bien au p'al des neutres que dans les dérivés : **سَجِبُ** **أَسِبُ** se disaient de l'une et de l'autre. Nous avons vu, § 180, que dans les verbes forts la même confusion existait : l'écriture ne distinguait pas chez eux, **حَدَّ** *il a écrit* de **حَدَّ** *elles ont écrit*. Au contraire, les Jacobites donnaient le ribbouï à la personne du pluriel féminin, **سَجِبْتِ** **أَسِبْتِ**, et aux dérivés ils ajoutaient encore un youdh, **سَجِبْتِ** **أَسِبْتِ** **يَسِبْتِ**, où le youdh de la forme était désigné avec celui du radical. Cette écriture était due aux réformes grammaticales de Jacques d'Edesse, ce qui explique qu'elle demeura étrangère aux Nestoriens (Barhébr., II, v. 442 avec le *comment.*, p. 47 et 48).

b) L'imparfait suit le même paradigme à p'al et aux classes dérivées; la voyelle formative est *è* (pour *oui, ei, ai*), par opposition à celle *i* du parfait (pour *ei, ai*), **يَجِبُ** **أَجِبُ** **يَجِبُ** **أَجِبُ** **يَجِبُ** **أَجِبُ**. La voyelle formative et la troisième radicale tombent devant la terminaison du pluriel masculin **يَجِمُونَ** **أَجِمُونَ**, mais devant celle du pluriel féminin, youdh radical se maintient **يَجِمْنَ** **أَجِمْنَ**.

c) L'impératif a une physionomie toute particulière, qu'il doit à une voyelle finale *â*, provenant d'une ancienne terminaison *an*, que l'on retrouve dans l'impératif énergique arabe; ainsi

s'expliquent les pa'el, aph'el et šaph'el et leurs passifs : פָּאַ אַפָּ אַפָּ אַפָּ אַפָּ אַפָּ . Cet *ä* s'affaiblit en *ai* à èthp'el אַיִ et en *i* au p'al אַיִ , excepté אַיִ *viens*, אַיִ *jure*¹, אַיִ *germe*, אַיִ *bois* de אַיִ אַיִ . A la seconde personne du féminin et à celles du pluriel, *ä* forme une diphthongue avec la voyelle de la terminaison de ces personnes, אַיִ אַיִ et les dérivés אַיִ אַיִ etc. Lorsque l'imparfait avait le sens d'un impératif prohibitif, il recevait la même terminaison אַיִ אַיִ *ne tente pas*, Matth. 4, 7.

Les Nestoriens se séparaient des Jacobites au sujet de l'imparfait èthp'el; au lieu de אַיִ , ils disaient suivant l'analogie des verbes forts אַיִ ; l'écriture des deux youdh quiescents indique sans doute une prononciation antérieure *èthgalji* (v. Barhébræus, I, p. 152, l. 12 et p. 154, l. 12). Mais pour les autres personnes, il n'y avait pas de différence entre la Massore d'Edesse et celle de Nisibe (Barhébræus, I, p. 155, l. 1 et 22).

La forme apocopée propre à èthp'el est suivie quelquefois par l'imparfait de אַיִ : אַיִ ou avec youdh quiescent אַיִ était usité par les Jacobites, quand ils s'adressaient à Dieu; en parlant aux hommes, ils disaient אַיִ ; quant aux Nestoriens, ils ne dérogeaient pas à leur règle, et prononçaient en tous cas *èthpan* (v. Barhébræus, I, p. 155, l. 14, comp. Ps. 69, 16).

De אַיִ , èthpa'al de אַיִ *frapper* (v. p. 57, note 1), on disait également אַיִ (Barhébræus, II, v. 545).

d) L'infinitif avait la voyelle *ä*, אַיִ de אַיִ , par analogie de אַיִ de אַיִ (mais aram. bibl. אַיִ); le neutre ne se distinguait pas de l'actif.

e) Le participe actif אַיִ suit la forme אַיִ , mais le passif אַיִ a celle d'un participe de verbe neutre אַיִ . Pa'el, aph'el et šaph'el distinguent comme les verbes forts un participe actif et un participe passif, qui conserve la diphthongue *ai*.

En formant le présent, v. § 183, les participes peuvent se contracter avec les pronoms personnels, de la manière suivante:

1. Barhébræus, I, p. 128, l. 1, prétend que les anciens manuscrits portent אַיִ , sans doute par analogie de la prononciation אַיִ qui était propre aux Nestoriens, v. § 202.

		<i>Singulier</i>			
		<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
I. masc.		يُحْمَدُ			
II.		يُحْمَدُ	يُحْمَدُ	يُحْمَدُ	يُحْمَدُ
<i>Pluriel</i>					
I. masc.		يُحْمَدُونَ		يُحْمَدُونَ	
II.		يُحْمَدُونَ	يُحْمَدُونَ	يُحْمَدُونَ	يُحْمَدُونَ

A la troisième personne, le pronom n'est pas nécessaire; il peut précéder ou suivre le participe, comme le verbe fini, comp. § 183; en tous cas, il en est séparé.

Les participes des dérivés se contractaient de la même manière : *نَحْنُ نُوْحَمِدُكُمُ* nous confessons, *نَحْنُ نُوْحَمِدُنَا* nous nous retournons.

f) Les radicaux redoublés *أَحْمَدُ*, § 201, suivent la conjugaison des dérivés, imparfait *أَحْمَدُ*, impératif *أَحْمَدُ*.

214. Des verbes dont la troisième radicale est une gutturale. Les verbes qui ont comme troisième radicale *ع* *ح* *ه* ou *ح*, ne souffrent pas d'autre irrégularité que le changement du *è* qui les précède en *a*, § 88; tel est le cas au parfait des neutres, § 186, au participe actif et aux conjugaisons d'èthp'el et des dérivés actifs.

Les lāmadh-aleph qui maintiennent l'aleph comme gutturale, sont les suivants : *صَبَّأ* consoler, *أَزْجَر* ou *أَزْجَر* décorer ou réjouir, *أَبْطَأ* rendre impur, *أَزْجَر* orner, *أَزْجَر* souiller, *أَزْجَر* enseigner. Ces verbes qui sont des pa'el changent *è* en *a* et aleph supporte la voyelle de la forme ou est quiescent :

Parfait *صَبَّأَ صَبَّأَ صَبَّأَ صَبَّأَ صَبَّأَ* (avec la diphthongue *au*, Barhébræus, I, p. 128, l. 16; 149, 11). *صَبَّأَت* (avec la diphthongue *ai*) *صَبَّأَتِ صَبَّأَتِ صَبَّأَتِ*.

Imparfait *صَبَّأُ صَبَّأُ صَبَّأُ... صَبَّأُ صَبَّأُ... صَبَّأُ...*

Impératif *صَبَّأْ صَبَّأْ* (avec la diphthongue *ai*) *صَبَّأْ* (avec la diphthongue *au*) *صَبَّأْ*.

Infinitif *صَبَّأً*, part. act. et pass. *صَبَّأً*.

Des prononciations moins correctes ramenaient quelquefois ces verbes aux conjugaisons des autres lāmadh-aleph, on trouve : *أَزْجَرَتِ* elles ont été souillées, comme *أَزْجَرَتِ* (Barhébræus, I, p. 129 ult.), *صَبَّأَتِ* sois consolées, comme *أَزْجَرَتِ* (Barhébræus, I, p. 155, l. 7), au lieu de *أَزْجَرَتِ* èthbayai.

215. *Les verbes doublement faibles*, qui ne consolident pas en gutturale la dernière radicale, sont traités comme monosyllabiques, mais l'écriture présente la forme trilitère : תָּאָרָא *gourmander*, לָאֵב *être faible*. מִיָּבִיב *vivre* fait au pluriel מִיָּבִיבִים (Barhébræus, I, p. 112, l. 19), à l'imparfait יִבִּיב ou יִבִּיבָא (Barhébræus, I, p. 195, l. 1; II, 47 ult.), infinitif יִבִּיבֵי ou יִבִּיבֵינָא , impératif יִבִּיב (Barhébræus, II, v. 557).

Si la première et la dernière radicales sont faibles, le verbe suit les anomalies propres à chacune d'elles : יִבְרַח *il jura*, imparfait יִבְרַחָא , impératif יִבְרַח ; יִבִּיב *il vint*, imparfait יִבִּיבָא , impératif יִבִּיב , v. § 213; יִבְרַח *il frappa*, imparfait יִבְרַחָא , impératif יִבְרַח , aph'el יִבְרַחָא ou יִבְרַחָא , éthpa'al יִבְרַחָא , impératif יִבְרַחָא , §§ 208 et 213.

יִבְרַח ou יִבְרַחָא *désirer*, avait le passif יִבְרַחָא ou יִבְרַחָא (Barhébræus, I, p. 240, l. 21, citant Is. 26, 9).

יִבְרַח *être a*, outre l'imparfait ordinaire יִבְרַחָא , une forme apocopée יִבְרַחָא .

216. Les verbes faibles suivent en général leurs conjugaisons; cependant ils dénotent une tendance à permuter entre eux, יִבְרַח et יִבְרַחָא *doubler* : יִבְרַחָא se disait des biens qu'on double, יִבְרַחָא des vêtements auxquels on met une doublure (Barhébræus, II, vers 1351); יִבְרַחָא et יִבְרַחָא *être froid*, le premier s'entend de l'esprit, le second, du corps (Barhébræus, vers 1395); יִבְרַחָא et יִבְרַחָא *être clément*, יִבְרַחָא et יִבְרַחָא *être humble*, יִבְרַחָא et יִבְרַחָא *ramper*, יִבְרַחָא et יִבְרַחָא *limer*, יִבְרַחָא et יִבְרַחָא *être brûlant*. Ces confusions de racines faibles sont également fréquentes dans les talmuds (Luzzatto, *Elementi*, p. 81, § 75). Un verbe présentait ainsi une double signification, dont l'une était celle propre à la racine et l'autre, empruntée à une racine voisine; en sens inverse, une racine se dédoublait pour exprimer un second sens, יִבְרַחָא *trembler de peur*, יִבְרַחָא *s'agiter, s'ébranler* (Barhébræus, II, vers 1412).

217. *Verbes anomaux*. יִבְרַחָא *boire* suit la conjugaison de p'al, sauf l'impératif יִבְרַחָא , l'imparfait est יִבְרַחָא , le participe actif, יִבְרַחָא , l'infinitif, יִבְרַחָא .

יִבְרַחָא *trouver* suit également p'al, יִבְרַחָא , participe passif יִבְרַחָא , excepté l'infinitif יִבְרַחָא et le participe actif יִבְרַחָא . Le passif a la forme éthp'el יִבְרַחָא .

ܩܘܨܝ *courir*, n'est irrégulier qu'à l'impératif ܩܘܨܝܐ, avec *riš* quiescent, § 110 c.

A l'impératif de ܥܦܨܝܐ, les Jacobites ramenaient la voyelle en avant et disaient ܥܦܨܝܐ *cachez-vous*; les Nestoriens prononçaient régulièrement, ܥܦܨܝܐ (Barhébræus, I, p. 147, l. 19).

ܐܠܠܝܐ *aller* a lāmadh quiescent dans les formes où la seconde radicale n'a pas de voyelle; le zaïn attire à lui la voyelle du lāmadh qui est inarticulé : ܐܠܠܝܐ ܐܠܠܝܐ ܐܠܠܝܐ etc., § 110 b; l'impératif laisse tomber aleph, ܐܠܠܝܐ.

Suivant Barhébræus, cette règle est applicable au verbe même dans le sens de *être utile*, excepté dans un seul passage, Matth. 5, 13, ܐܠܠܝܐ ܐܠܠܝܐ, où l'édition *Lee* porte à tort une *linea occultans*, v. Barhébræus, I, p. 130, l. 22; II, p. 38 *comm.*; ܥܦܨܝܐ *monter* laisse tomber le lāmadh après un préfixe, ܥܦܨܝܐ ܥܦܨܝܐ (*impér.* ܥܦܨܝܐ), aph'el ܥܦܨܝܐ; il suit la conjugaison des pé-noun et redouble la première radicale. Cette irrégularité est commune à tous les dialectes araméens, ce qui a porté quelques savants à voir dans ce verbe une double racine ܥܦܨܝܐ et ܥܦܨܝܐ, mais la nature de liquide du lāmadh explique suffisamment cette irrégularité. ܥܦܨܝܐ a la seconde radicale quiescente. Outre le parfait, il n'est usité qu'à l'impératif ܥܦܨܝܐ et les participes ܥܦܨܝܐ ܥܦܨܝܐ où le hé recouvre son articulation. Les autres temps sont fournis par ܥܦܨܝܐ, inusité en dehors de là : ܥܦܨܝܐ *qu'il donne*, ܥܦܨܝܐ *donner*. L'infinitif ܥܦܨܝܐ a été très-employé par Mar Ishāq (v. Barhébræus, II, p. 56, première ligne du *comm.*), mais comme intensif du participe, ܥܦܨܝܐ ܥܦܨܝܐ, tournure que l'on trouve aussi dans le talmud babli (Luzzato, *Elementi*, p. 82, § 81)¹. Le passif ܥܦܨܝܐ est régulier.

218. *Des verbes defectueux.* ܐܠܠܝܐ *il convient*, ܐܠܠܝܐ *il est beau*, ܐܠܠܝܐ *il est juste*, ne sont usités qu'au participe dans le sens du présent; ܐܠܠܝܐ était employé impersonnellement à la troisième personne du féminin du parfait p'al, ܐܠܠܝܐ *il lui fut pénible*; le participe s'emploie aussi de cette manière : l'actif, comme présent, ܐܠܠܝܐ *il m'est pénible*; le passif, comme passé, ܐܠܠܝܐ

1. La forme du parfait ܥܦܨܝܐ se trouve encore en poésie, v. Bickell, *Carm. nisib. gloss.* Quelques grammairiens donnent aussi le futur ܥܦܨܝܐ, v. Elias de Tirhan, chap. V, trad. p. 15.

il m'était pénible (Barhébraeus, II, vers 1172; sur le sens du pa'el et de l'aph'el, v. vers 915). פָּאַל s'employait de la même manière : פָּאַלְתִּי *il m'était importun*, $\text{פָּאַלְתָּ$ *il nous est importun*, פָּאַלְתֵּךְ ou פָּאַלְתֵּךְ *qu'il lui soit importun*, comp. § 209.

CHAPITRE VIII.

Des verbes quadrilittères.

219. Tous les quadrilittères suivent le paradigme de pa'el et de son passif, פָּאַלְתִּי , sans redoublement. Ils viennent, soit de dénominatifs, § 194, soit de pa'li, par'el, pau'el ou pai'el, §§ 195 à 197; quelques-uns peut-être, de racines quadrilittères; פָּאַל *nourrir et gouverner*, פָּאַלְתִּי *nourrir* sont d'origine et de formation incertaines.

Quelques dénominatifs ont aussi des radicaux plus étendus, v. § 194.

CHAPITRE IX.

Des verbes avec les suffixes objectifs.

220. a) Les verbes prennent les pronoms suffixes du régime direct, à l'exception de ceux de la troisième personne du pluriel, masc. et fém., qui demeurent isolés, mais perdent leur hé, אֲנִי de אֲנִי־הֵם *eux*, אֲנִי־הֵנָּה *elles*, § 174.

En s'agglutinant au verbe, les pronoms sont réduits à leurs éléments les plus simples; celui de la première personne du singulier conserve cependant le noun, qu'il n'a plus quand il est suffixe d'un nom.

Les suffixes de la seconde personne ont kaph au lieu du taw de la forme isolée.

b) Quand le radical verbal est terminé par une consonne, les suffixes s'ajoutent selon la forme suivante : אֲנִי־כֶּ אַתָּה־כֶּ אָנְכִי־כֶּ . Si l'on prend comme types de comparaison les suffixes de l'arabe, qui a conservé intact le vocalisme, أَنْتَ ou أَنْتِ *tu*, أَنْتِ *tu* ou أَنْتِ *tu*, il devient évident que la voyelle qui unit en syriaque le suffixe au verbe est une ancienne voyelle finale qui, en devenant quiescente à la fin du mot, a passé devant la consonne, § 97. Il en est ainsi, du moins, pour les suffixes de

la seconde et de la troisième personnes du singulier; quant à ceux de la seconde personne du pluriel, leur voyelle étant immuable dans une syllabe fermée, ils s'annexaient au moyen de *a*, qui n'est pas demeuré dans une syllabe ouverte, mais dont l'effet est encore sensible par l'aspiration du kaph, § 125. Cette voyelle est demeurée avec les suffixes de la première personne $\text{ك}^{\text{ا}}$, dont le singulier ne se distingue du pluriel que par un youdh quiescent.

Les personnes du parfait terminées par une consonne, qui prennent les suffixes de cette manière, sont la troisième masculin et féminin et la première du singulier, $\text{ك}^{\text{ا}}$; cette dernière ne laisse pas reparaître l'*i* final, qui a passé devant le *taw*, § 180, mais dont l'influence s'exerce encore sur le verbe avec un suffixe fort, comme nous allons le voir. L'annexion opère dans le verbe un changement de voyelles, nécessité par la nature de la syllabe en syriaque, § 96 : de $\text{ك}^{\text{ا}}$ on dit $\text{ك}^{\text{ا}}$ $\text{ك}^{\text{ا}}$; de $\text{ك}^{\text{ا}}$, $\text{ك}^{\text{ا}}$ $\text{ك}^{\text{ا}}$, comp. $\text{ك}^{\text{ا}}$; de $\text{ك}^{\text{ا}}$, $\text{ك}^{\text{ا}}$ $\text{ك}^{\text{ا}}$, comp. $\text{ك}^{\text{ا}}$.

Les verbes qui, ayant è au parfait, ont pris un sens actif, laissent reparaître cet è, $\text{ك}^{\text{ا}}$ elle m'a conçu, $\text{ك}^{\text{ا}}$ je l'ai aimé.

En dehors de la première personne du singulier, une voyelle finale se maintient devant les suffixes, dont elle évince la voyelle initiale, si elle ne se contracte pas avec elle : $\text{ك}^{\text{ا}}$ fait $\text{ك}^{\text{ا}}$; la contraction des voyelles en diphthongues a lieu avec le suffixe de la troisième personne du masc. sing., par suite de la faiblesse du hé qui devient quiescent, $\text{ك}^{\text{ا}}$, § 52, $\text{ك}^{\text{ا}}$, où ه est diacritique, § 62, mais dans $\text{ك}^{\text{ا}}$ la voyelle du suffixe se fait valoir par distinction du suffixe du masculin $\text{ك}^{\text{ا}}$.

La voyelle finale *a* apparaît : à la seconde personne du masc. sing. $\text{ك}^{\text{ا}}$, comp. $\text{ك}^{\text{ا}}$; à la première du pluriel $\text{ك}^{\text{ا}}$, comp. $\text{ك}^{\text{ا}}$; à la troisième du féminin pluriel $\text{ك}^{\text{ا}}$, ce qui indique une forme antérieure *kathabà* (usitée encore dans

1. Sur la prononciation aspirée du *taw* à la troisième personne fém. voyez § 123 c.

les targoums et en éthiopien, v. §§ 87 et 180), excepté avec les suffixes forts تَدَصِّعْ ; après les terminaisons fortes du pluriel تَدَصُّنْ , تَدَصُّنْ , تَدَصُّنْ , تَدَصُّنْ , تَدَصُّنْ , ainsi en arabe *a* se fait entendre après le noun des désinences du pluriel يُكْتَبُونَ .

Les deux formes du pluriel مَدَصَّع , مَدَصَّع , fém. مَدَصَّعَات , § 180, étaient également usitées avec les suffixes; on trouve aussi le féminin écrit sans youdh أَمَصَّعَات *elles ne le trouvent pas*, *Anal. syr.* p. 87, l. 15, v. ci-dessus p. 60, note 1 et Barhébræus, I, p. 122, l. 25, et حَضَّعَات , حَضَّعَات , *id.* p. 76 ult.

c) Les personnes de l'imparfait terminées par une consonne s'adjoignent les suffixes suivant la forme ci-dessus, excepté ceux de la troisième personne, qui sont précédés de *i*, تَدَصِّعِي , تَدَصِّعِي , ainsi en hébreu les suffixes sont annexés à l'imparfait avec la voyelle *è* et au parfait avec *a*; cet *i* peut être comparé avec la voyelle finale de l'imparfait arabe يُكْتَبُ , comp. p. 173. La forme تَدَصَّع sans youdh était aussi usitée et régulière (Matth. 8, 13, Act. 15, 38; Barhébræus, I, p. 102, l. 8; 122, 20; 133, 24; 134, 3, 10; 150, 10).

La troisième personne du féminin prenait les suffixes comme la seconde du masculin: تَدَصِّعِي , تَدَصِّعِي que *ta droite me secoure*, Ps. 18, 36, comp. Ps. 118, 13.

Le youdh quiescent qui suit dans quelques cas la terminaison *in* de la seconde personne du féminin, § 181 *fin.*, devient quelquefois articulé devant les suffixes: تَدَصِّعِي , تَدَصِّعِي pour que *tu* (fém.) *me captives*, تَدَصِّعِي que *tu me pilles* (fém.), Barhébræus, I, p. 74 ult., 101, l. 19; 103, 4; 139, 6.

Les terminaisons du pluriel تَدَصُّنْ , تَدَصُّنْ inséraient *a* entre le verbe et le suffixe, تَدَصُّنْ , تَدَصُّنْ . La forme تَدَصَّعَات est également usuelle, Job 37, 3, Hos. 5, 6, Act. 23, 2. 10. 24, Jacq. 5, 14, Barhébræus, I, p. 123, l. 7; 134, 4. On trouve aussi une forme apocopée, analogue à celle du parfait, تَدَصَّع , comme dans Matth. 8, 25: تَدَصَّع , Apoc. 22, 3: تَدَصَّع suivant quelques manuscrits, comp. *Mand. Gramm.*, p. 278, note 1.

Lorsque l'imparfait était pris dans le sens d'un impératif (volontatif ou précatif), il s'annexait les suffixes de la même manière que celui-ci تَدَصِّعِي *ne m'abandonne pas*, تَدَصِّعِي

ne nous induis pas, Luc. 11, 4, comparez Elias de Tirhan, chap. 29 fin; **تَتَكْسِبُ** que tu le donnes, Barhébræus, I, p. 76, l. 19.

d) L'impératif se distingue par ses formes lourdes : il prend les suffixes avec une voyelle à (*ai*) que nous avons déjà constatée dans les lamadh-aleph, § 213 c; en outre il conserve les voyelles légères dans une syllabe ouverte, **عَدَّوَصُوبَ** **عَدَّوَصُوبَ** **عَدَّوَصُوبَ** (par contraction de *k'thoubayâh*, § 104, 2°) **عَدَّوَصُوبَ**. Les voyelles légères demeurent également à l'impératif de pa'el ou aph'el, **صَرَّيْمَ**, **صُصَّيْمَ**, **أَقَصِمَ**; elles tombent généralement au pluriel écourté : **صَرَّيْمَ**, **أَقَصِمَ**; mais, **كُصِّفَ** **كُصِّفَ** (Barhébræus, I, p. 148, l. 13, 18; 149, 20 ult.; 150, 20). Quand la seconde radicale est une labiale, § 93, 2°, la voyelle *ou* du pluriel se reproduit souvent comme un écho devant cette consonne : **صَرَّيْمَ** Matth. 10, 27, **عَدَّوَصُوبَ** Gen. 23, 8, **صَرَّيْمَ** Jean 18, 31 etc., (comp. Barhébræus, I, p. 146, l. 19 à 24; 148, 7 à 9, Elias de Tirhan, chap. XV). Le même effet se produit entre deux emphatiques, § 93, 3°, **بُصِّفَ**, Barhébræus, I, p. 146, l. 22. Hors ces cas, la voyelle *ou* de la forme passait de la seconde radicale sur la première aux pluriels écourtés, mais elle demeurait sur la seconde aux pluriels forts : **عَدَّوَصُوبَ** (Barhébræus, I, p. 122 ult.).

Le féminin singulier présente la forme étendue que nous avons déjà rencontrée à l'imparfait, **صَدَّوَصُوبَ**, **صَدَّوَصُوبَ** de l'aph'el **أَبَّ** (Barhébræus, I, p. 74, l. 23; 101, 16; 103, 2; 138, 8); mais elle était peu usitée.

تَدَّ donne perdait sa voyelle au pluriel chez les Jacobites, **صَدَّوَصُوبَ**, mais il la gardait chez les Nestoriens, **صَدَّوَصُوبَ**; au sing. masc., on disait **صَدَّوَصُوبَ** ou **صَدَّوَصُوبَ** mais **صَدَّوَصُوبَ**; au sing. fem., **صَدَّوَصُوبَ**; au plur. masc., **صَدَّوَصُوبَ**. L'impératif **تَدَّ** prends avait des formes pareilles **صَدَّوَصُوبَ** mais **صَدَّوَصُوبَ** (Barhébræus, I, p. 147).

e) L'infinitif **صَدَّوَصُوبَ** prenait les suffixes de la même manière que le parfait **صَدَّوَصُوبَ**; quelquefois aussi il insérait *i* devant le suffixe de la troisième personne du singulier, comme l'imparfait; on disait donc **صَدَّوَصُوبَ** ou **صَدَّوَصُوبَ** (v. *Mand. Gramm.*, p. 278, note 1°). Les infinitifs qui sont

terminés en ō , s'adjoignent les suffixes objectifs, suivant l'état construit ʔō , § 281.

Les participes suivent les noms pour les suffixes.

ā *il est* prend les suffixes pour exprimer les personnes du verbe *être*; c'est un ancien nom ā emph. ā *existence*¹, qui prend les suffixes avec la terminaison *ai*, comme les pluriels masculins des noms, § 281 : ā *je suis*, ā *fém. tu es*, ā *il est*, ā *elle est*, ā *nous sommes*, ā *fém. vous êtes*, ā *ils sont*, ā *elles sont*. Le négatif ā *il n'est pas*, composé de ā et ā , reçoit les suffixes de la même manière.

221. *Les suffixes avec les lâmadh-aleph.* Les lâmadh-aleph ayant des désinences propres, se distinguent des autres verbes.

a) Au parfait, les personnes qui sont terminées par une consonne, comme la première, la deuxième masc. et la troisième fém. du singulier, n'offrent rien de particulier. La troisième du masculin singulier conserve la voyelle *ā* de l'actif, même avec le suffixe de la seconde féminine, ā etc.; mais les dérivés qui ont *i*, changent cet *i* en youdh avec lequel s'articule la voyelle du suffixe, ā etc., de ā . La troisième personne du féminin singulier conserve la voyelle *a* chez les Jacobites ā , les Nestoriens prononçaient avec *ā* ā ; on admettait cependant une forme ā dans la Massore karkaphienne, v. *Mand. Gramm.*, p. 285, note 2.

La deuxième pers. du fém. ā prenait les suffixes comme ā .

La diphthongue du pluriel ā se décomposait en deux voyelles, séparées par aleph ā ; mais l'aleph étant devenu trop faible pour maintenir l'hiatus, on prononça ensuite *q'rawoun*, *q'rawoui* et l'on écrivit conformément à cette prononciation ā ou, en maintenant l'aleph traditionnel,

1. Ce mot était très-usité, au lieu de ā , avant le VI^e siècle (Lettre de Jacques d'Edesse, éd. Martin, ?, 22; éd. Philipps, 1, 2); voyez le pluriel ā dans le sens d'*éléments* dans *Analecta syriaca*, p. 49, l. 1; l'abstrait ā est formé de ā . Voyez sur ce mot *Mand. Gramm.*, p. 293, note 5.

مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ, v. §§ 56 et 104, Barhébr., *Œuv. gr.* I, p. 206, l. 3; *Chroniq.* p. 216, ult. مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ; Assemani, *Bibl. Orient.* III, I, p. 391; مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ. Les dérivés مَفْعُولٌ etc., faisaient مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ.

b) Les personnes de l'imparfait terminées en è maintiennent cette voyelle devant les suffixes. La seconde personne du fém. sing., outre la forme ordinaire مَفْعُولٌ, avait une forme étendue مَفْعُولٌ (Barhébræus, I, p. 112 ult., comp. § 220 c) et une forme poétique مَفْعُولٌ, qui étaient usitées dans le sens d'un impératif.

c) L'impératif masc. sing. prend les suffixes avec la voyelle qui forme sa désinence, i au p'al et a aux dérivés. Le fém. sing. a une forme simple, où la diphthongue ai se maintient devant le suffixe et où la prononciation est facilitée par un h'wâsâ, مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ de مَفْعُولٌ; et une forme étendue avec les suffixes de la première personne مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ (Barhébræus, I, p. 112, l. 25). Le pluriel masc. avait les deux formes مَفْعُولٌ et مَفْعُولٌ (Barhébr., p. 113, l. 23), mais le féminin, la forme forte seulement, مَفْعُولٌ (Barhébr., p. 113, l. 24).

d) Les verbes qui ont pour dernière radicale un aleph fort, § 214, prennent les suffixes comme les pa'els des verbes forts : مَفْعُولٌ suivant les Jacobites, مَفْعُولٌ suivant les Nestoriens (Barhébræus, I, p. 149, l. 17), fém. plur. مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ; imparfait مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ ou مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ; impératif مَفْعُولٌ comme مَفْعُولٌ (Barhébræus, I, p. 128, l. 11), مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ ou مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ (Barhébræus, I, p. 149, l. 17), fém. sing. مَفْعُولٌ plur. مَفْعُولٌ مَفْعُولٌ.

CHAPITRE X.

Formation des noms; noms de racines bilittères.

222. En syriaque, l'état déterminé ou emphatique s'est généralisé au point qu'il s'applique même aux substantifs indéterminés et que l'état simple ou absolu est souvent difficile à rencontrer; parfois même il n'est plus usité. Nous prendrons donc, comme exemples des formes que nous exposerons, les substan-

tifs à l'état emphatique et nous indiquerons simultanément leur état absolu, toutes les fois qu'il y aura quelque intérêt à le distinguer et qu'il sera certain.

Quant aux adjectifs et aux participes, nous donnerons l'état absolu qui est usuel et nous n'ajouterons l'état emphatique, que lorsqu'il modifiera le radical d'une manière sensible.

223. Il serait trop systématique de prétendre que tous les noms composés de deux consonnes et dont les langues sémitiques offrent un certain nombre, doivent être ramenés à une racine trilittère qui aurait subi une perte totale dans un de ses éléments.

Si un radical, en recevant les différentes désinences ou les suffixes des pronoms, ne laisse pas paraître de troisième élément, ce serait lui faire violence que de lui en attribuer un; et alors même que ces noms revêtent exceptionnellement la forme trilittère, on doit se demander s'ils présentent là un état ancien, ou s'ils n'ont pas été ramenés par l'analogie au principe de la trilittérité. A cette dernière espèce appartiennent notamment les pluriels dont les terminaisons se redoublent d'autant plus facilement que le radical est plus faible, §§ 262 et 263. Il y a donc lieu d'établir des distinctions fondées sur l'examen de chacun de ces noms en particulier, en commençant par ceux qui ont la forme masculine.

224. a) Les mots **أبَا** père, **إِخْوَا** frère, **صَبَا** beau-père prennent les suffixes avec la voyelle *ou*, § 284, non seulement en araméen, mais aussi en arabe, en éthiopien et en hébreu (dans cette dernière langue, *i*, par changement de *ou* en *i*).

En arabe, cette voyelle apparaît encore à l'état construit et explique, en partie, les formes exceptionnelles du vocatif **أَبَا** **أَبَتِي** *mon père!* auxquelles correspond dans les talmuds **אבא**, éthiop. **አባ**¹ et, par le passage de la voyelle *ä* en tête du mot, **أب** en syriaque, comme **أَخِي** *mon frère*, § 284. Cette voyelle subsiste encore, à l'état de vestige, dans l'éthiopien **አጉ** frère, où elle demeure à la faveur de la gutturale; elle est manifeste dans les féminins de ces noms, comme **إِخْوَانِي** *sœur*, **صَبَا** *belle-mère*, **חַמָּה** **חַמָּה** **אחות** **אחות**, et elle explique par métathèse

1. Dans ces mots la modification de *ou* en *ä* est occasionnée par le vocatif.

de la voyelle l'arabe أَخْتُ, d'où l'éthiopien አጎተ; elle n'a pas été sans influence sur le pluriel à forme féminine תַּכּוּת, d'où l'araméen a composé un nouveau pluriel ܐܘܬܐ ou ܐܘܬܐ, § 262, comp. አበው : አጎው. Le dérivé ܐܘܬܐ consanguin laisse également apparaître une troisième radicale, ajoutez p. 88, note 1, ci-dessus.

On ne peut donc nier que ces noms appartiennent à une racine trilittère, lâmadh-waw.

ܐܘܬܐ et ܐܘܬܐ n'ont ni état absolu ni état construit en syriaque (Barhébræus, I, p. 53, l. 23); ܐܘܬܐ fait ܐܘܬܐ, par le passage de a en ou, à cause de la labiale, § 93, 2°, et de là en è, § 91', comp. avec les suffixes ܐܘܬܐ, § 284.

Dans le sens figuré de *père spirituel*, ܐܘܬܐ avait le beth redoublé.

b) ܐܘܬܐ *main*, abs. ܐܘܬܐ ne porte en araméen, comme en hébreu, aucune trace d'une forme plus étendue. Il est donc présumable que c'est par analogie des mots dont nous venons de parler que l'éthiopien a fait le pluriel አጎው, tandis que c'est la voyelle ê qui sert de lien entre le radical et les suffixes des pronoms, *Aethiop. Gramm.*, § 154 d. L'arabe a formé un pluriel يَدَيْ sur un radical lâmadh-youdh, sans doute sous l'influence du youdh initial.

Ce mot est donc à classer parmi les bilittères.

c) ܐܘܬܐ *sang*, abs. ܐܘܬܐ, a été rapporté à la racine ܐܘܬܐ être rouge. Le samaritain et les targoums ont en effet la forme ܐܘܬܐ à côté de ܐܘܬܐ; le verbe dénommatif ܐܘܬܐ saigner montre que cette prononciation n'était pas inconnue aux Syriens. Cependant on n'en trouve pas trace dans les autres langues qui traitent ce mot comme s'il venait, soit d'une racine géminée, soit d'une racine lâmadh-waw ou lâmadh-youdh; le syriaque a aussi une forme redoublée propre à ces racines, § 201, ܐܘܬܐ ensanglanté, v. *Mand. Gramm.*, p. 96. En face de ces incertitudes, on est autorisé à considérer ces formes comme secondaires, et à ranger le mot ܐܘܬܐ parmi les bilittères primitifs.

d) ܐܘܬܐ *mère*, abs. ܐܘܬܐ, appartient à une racine géminée : le

1. Les mots ܐܘܬܐ mère, ܐܘܬܐ sang, ܐܘܬܐ nom, ont subi les mêmes modifications.

redoublement du mim est constant dans toutes les langues; sur le pluriel أَصْمَاءٌ , v. § 262. أَصْمَاءٌ *peuple*, אִמָּה , est formé de ce mot; la voyelle *ou* est demeurée et ne s'est pas modifiée en è.

e) أَبْنٌ *filz*, abs. أَبْنٌ , est formé comme أَبْنٌ , par permutation de noun en riš qui a attiré *a* au lieu de è, §§ 35 a et 93, 1°. Riš est également au féminin أَبْنَةٌ *fille*, mais noun reparait au pluriel أَبْنَاءٌ , fém. أَبْنَاتٌ . La voyelle organique è demeure avec les suffixes dans أَبْنَانٌ etc., parce que, la syllabe étant mi-close, le riš n'exerce pas son influence sur la voyelle, pronon. *bè-r' bèr'khoun*, comp. §§ 98 et 125.

f) أَفْوَاهٌ *bouche*, abs. أَفْوَاهٌ est une forme étendue que l'on trouve aussi, en dehors des dialectes araméens, en arabe et en éthiopien أَفْوَاه ou أَفْوَاه , tandis que la forme أَفْوَاه , pl. أَفْوَاه , أَفْوَاه , qui permute avec elle, indique un thème primitif *fa*. Le mim n'est qu'une lettre de prolongation de la voyelle *ou* qui elle-même est attirée par la labiale initiale. Il est vrai que ce mim est quelquefois redoublé, Dan. אִפּוֹאִים , sam. אִפּוֹאִים , ar. أَفْوَاه plur. أَفْوَاه , mais ce redoublement peut n'être que corroboratif, si l'on considère la faiblesse dont le mim final est entaché dans certains dialectes araméens; les dernières formes arabes que nous avons citées sont peut-être venues par l'araméen en arabe (*contra* Nœldeke, *Mand. Gramm.*, p. 97, note 3).

Le pluriel أَفْوَاه appartient à une racine أَف *respirer*, inusitée en syriaque, comp. hébr. אָפַח !.

g) أَمْوَالٌ *eaux*, abs. أَمْوَالٌ , est un pluriel formé d'un thème *mā*, ar. أَمْوَالٌ , comme l'a justement observé M. Nœldeke, *Mand. Gramm.*, p. 97. Ce thème donnait le sens de *masse* ou *quantité indéfinie* et a pu servir de cette manière comme pronom indéfini, § 173, 8°, et comme le nom de *cent* أَمْوَالٌ . Ce dernier mot a été traité comme un lāmadh-aleph; on prononçait primitivement *m'ā*, comme l'indique l'écriture de deux aleph et la prononciation avec une proclitique أَمْوَالٌ ? o \, أَمْوَالٌ . Il forme un nom d'unité أَمْوَالٌ *un cent* et un pluriel أَمْوَالٌ , comp. אִמָּה אִמָּה .

h) أَمْوَالٌ *nom*, abs. أَمْوَالٌ , ne trahit pas de racine trilitère d'une

1. أَفْوَاه *loisir, faculté* est formé de la même racine; le pé était dur et le *taw* aspiré, Barhébraeus, I, p. 213, l. 24 et II, vers 946, p. 82, note 2.

manière certaine; le pluriel hébreu **שָׁמַיִם** peut avoir été influencé par un waw troisième radicale, qui apparaît dans les pluriels arabes **اسماءِ اسماء**; les dénominatifs **مَصْدَقِ سَتِي** seraient plutôt formés par analogie des lamadh-youdh; **مَصْنَع** est une formation secondaire analogue à celle des pluriels **مَصْنَعَاتُ**, **مَصْنَعَاتُ**, sur lesquels voyez § 262.

Cependant, si l'on considère que ce nom a encore en syriaque le sens de *signe*, v. p. 69, note 2, on sera conduit à le rattacher à la racine **سما** être élevé, une marque distinctive se présentant à l'esprit comme quelque chose qui se détache sur un fond et frappe la vue. A la même racine se rapporte également **مَصْنَعَاتُ** *cieux*, **سَمَا** pl. **سَمَاوَات**, **שָׁמַיִם** pl. **שָׁמַיִם**, proprement *les hauteurs*.

i) **אֲמָדָא** *fondement* avec aleph prosthétique, § 99, état const. **אֲמָדָא**, targ. **שִׁית**, hébr. **שִׁית**, ar. **إِسْت**, est formé d'un radical **עֲד**.

Au contraire **אֲמָדָא** *paroi*, pl. **אֲמָדָא** vient d'une racine géminée **אָמַ**, **אָמַ** ou **אָמַ** *أسيس*, hébr. **אָמַ**.

Ces deux mots ont formé le composé **אֲמָדָא** *base*.

j) **אֲמָדָא** *mamelle*, pl. **אֲמָדָא**, hébr. **אֲמָדָא**, ar. **أَمْدَى**, vient d'une racine **أَمِد** *humecter*.

k) **אֲמָדָא** *espèce* est isolé et propre à l'araméen; on le considère généralement comme d'origine étrangère; abs. **אֲ** ou **אֲ**.

225. Parmi les noms à forme féminine, les suivants ne paraissent pas venir d'une racine trilittère, malgré la tendance qu'ils affectent dans leurs flexions à prendre une forme plus pleine, comp. *Mand. Gramm.*, p. 98 :

אֲמָדָא *servante*, **אֲמָדָא**, pl. **אֲמָדָא**, § 262.

Quant à **אֲמָדָא** *nation*, v. ci-dessus § 224 d.

אֲמָדָא *année*, abs. **אֲמָדָא**, pl. **אֲמָדָא**, et **אֲמָדָא** *et שְׁנוֹת.*

אֲמָדָא *œuvre*, **אֲמָדָא**, pl. **אֲמָדָא** ou **אֲמָדָא**.

CHAPITRE XI.

Noms de racines trilittères; formes internes sans redoublement.

226. *Noms avec voyelle faible après la première radicale.* De la racine même se forment des noms dont la voyelle organique,

1. Le taw avait le roukkâkh, Barhébræus, I, p. 213 ult.

accentuée et primitivement brève, suit la première radicale, tandis que la deuxième est dépourvue de voyelle.

La voyelle organique est *a*, *è* ou *ou*.

a) Les noms avec *a* sont des concrets : אֲדָמָא *terre*, אֲחִישָׁא *homme*, מַחְלָא *champ*, גְּלַיבָא *glaive*, חֲרִיבָא *chien*, נַעְמָא *âme*, מַחְלָא *vin*, חֲסִיבָא *pain*, חֲסִיבָא *côté*, חֲסִיבָא *tombeau*, חֲסִיבָא *lit*, חֲסִיבָא *corne*, חֲסִיבָא *poil*, חֲסִיבָא *شعر*, mais hébr. שֶׁקֶר.

A l'état absolu ou à l'état construit, la voyelle en passant sur la deuxième radicale, s'affaiblit en *è*, §§ 83, 2° et 96, excepté lorsque la consonne suivante est une gutturale ou un riš : لَعْفٌ *مرفق*, mais حِشْبَانٌ. Quelques noms, cependant, ont conservé la voyelle *a* devant une consonne autre qu'une gutturale ou un riš, tels sont : مַחְلָא *champ*, مַحְلָא *vaisseau* (d'origine douteuse), مַحְلָא *vigne*, مַحְلָא *lande*, مַحְلָא *poing*, Jug. 3, 16, suivant les Jacobites, mais مַحְلָא chez les Nestoriens, v. Barhébraeus, I, p. 69, l. 24 et 70, 3.

Ces noms comprenaient aussi primitivement des abstraits de racines formant des verbes actifs, comme dans les autres langues sémitiques; mais en syriaque ils se sont généralement confondus avec les noms de la forme فَعْلٌ, en modifiant *a* en *è*, comme مַحְلָא *meurtre* قَتَلَ. En sens inverse, dans cette classe sont entrés quelques noms de la forme فَعْلٌ, dont la deuxième voyelle *a* disparu sans retour : مַحְلָא abs. مַحְلָא *roi*, hébr. מַלְךְ mais ar. مَلِكٌ, مַحְلָא abs. مַحְلָא *enfant*, hébr. יָלֵד avec suff. יָלֵד sans dageš, ar. وُلْدٌ, v. ci-dessus p. 80, note 1.

b) Les noms avec *è* comprenaient primitivement des abstraits de racines qui forment des verbes neutres; puis avec eux se sont confondus ceux des racines formant des verbes actifs, comme nous venons de le dire : مַحְلָא *justice*, مַحְلָא *lever des astres* (lueur), مַحְلָא *frayeur*, مַحְلָא *douleur*, مַحְلָא *rêve*, مַحְلָא *passage*, مַحְلָא *souffle*, مַحְلָא *ordre*, مַحְلָא *scission*, مַحְلָא *fragment*, مַحְلָא *divination*, مַحְلָא *conseil* etc.

A cette classe appartiennent également des concrets, soit avec *è* organique, soit avec *è* venant de *a* : مַחְלָא *herbe* מַחְלָא, מַחְלָא *peau* מַחְלָא avec suff. מַחְלָא, מַחְלָא *sel* מַחְלָא, מַחְלָא *جند* مַחְلָא avec suff. مַחְلָא.

1. Aleph est articulé ici avec *a* au lieu d'une simple voyelle *è*, de même אֲ, emph. אֲ.

rieur, comme *اُغِي* auge, *اِفْتِاح* fermeture, *اِحْتِاح* marmite de pierre, *اِبْرِي*, etc., Bar'ali, 2319, 3472, 4628.

La première syllabe des noms de cette forme était close et la troisième radicale était dure, quand c'était une muette sujette à aspiration, excepté *اِحْتِاح* tiers, par distinction de *اِحْتِاح* âgé de trois ans, v. § 126.

Une racine peut former des noms avec les trois voyelles : *اِحْتِاح* corde, *اِحْتِاح* douleur, *اِحْتِاح* obligation.

227. Les noms de cette classe avec la terminaison du féminin ont, à l'état absolu, la même forme que l'état emphatique des masculins. A l'état emphatique, la voyelle organique demeure sur la première radicale, si la prononciation sans voyelle des deux consonnes qui suivent n'est pas pénible, sinon elle avance sur la deuxième, § 98 : *اِحْتِاح* fillette, de *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* tribu, *اِحْتِاح* plaine, pl. *اِحْتِاح*, comp. *اِحْتِاح* amitié, *اِحْتِاح* sagesse, *اِحْتِاح* adoration, *اِحْتِاح* pleurs, *اِحْتِاح* génisse, *اِحْتِاح* عَجَلَة, *اِحْتِاح* ou *اِحْتِاح* grain, pl. *اِحْتِاح*, §§ 128 et 150, *اِحْتِاح* plantation, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* cours d'eau, *اِحْتِاح* parure, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* vengeance, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* mesure, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* globule, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* charbon ardent, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* dent molaire, pl. *اِحْتِاح* (Abr. Ecchell. 39) ou *اِحْتِاح* (Barhébræus, I, p. 34, l. 6). La voyelle *ou* demeure sur la première radicale dans *اِحْتِاح* bénédiction, *اِحْتِاح* blessure, pl. *اِحْتِاح*, *اِحْتِاح* ruine, pl. *اِحْتِاح*, Ps. 19, 13; 56, 14; 115, 18, Dan. 11, 21, comp. Barhébræus, I, p. 22, l. 7 et 8¹, *اِحْتِاح* fente, *اِحْتِاح* trébuchement, pl. *اِحْتِاح*. La voyelle de la seconde radicale n'est dans ce cas qu'une voyelle adjuvante.

اِحْتِاح queue, abs. *اِحْتِاح*, targ. *אֲחִיבָא*, n'appartient pas à cette forme, mais à *اِحْتِاح*, comp. *اِحْتِاح*. La forme primitive était *اِحْتِاح*, par changement de *a* en *ou* à cause de la labiale, § 93, 2°, v. Barhébræus, II, vers 1070; puis, la faiblesse du noun facilitant le passage de la voyelle sur la première radicale qui avait perdu sa propre voyelle dans une syllabe ouverte, on prononça *اِحْتِاح*.

Quelques noms qui avaient *è* organique sur la première radicale, avaient à l'état emphatique *a* au lieu de *è*, même quand

1. Ce pluriel ferait croire que la voyelle *ou* n'était pas organique dans *اِحْتِاح*, mais avait été attirée par l'emphatique *riè*.

la consonne suivante n'était pas une gutturale, سَٓوٓد *soupir*, pl. نَفَسَات , سَٓوٓف *souffle*, pl. نَفَسَات .

228. *Noms de racines faibles.* a) Les pé-aleph ont l'une des trois voyelles *a*, *è*, *ou* et des formes masculines et féminines: مَٓوٓد *lieu*, abs. مَٓوٓد , مَٓوٓد *femme*, مَٓوٓد *salaire*, مَٓوٓد *troupeau*, مَٓوٓد *longueur*, مَٓوٓد *énigme*; avec modification de la voyelle مَٓوٓد *oreille* مَٓوٓد .

b) Les pé-youdh ont *a* ou *ou*, mais *è* ne se maintient pas, § 106, Ia : مَٓوٓد *enfant*, مَٓوٓد *légume*, مَٓوٓد *penchant*, abs. مَٓوٓد ; مَٓوٓد *charge*.

c) Les 'é-aleph ont *é* chez les Nestoriens et *i* chez les Jacobites, sans distinction de la voyelle primitive : مَٓوٓد ou مَٓوٓد *tête* مَٓوٓد ou مَٓوٓد *puits* مَٓوٓد ou مَٓوٓد *loup*, مَٓوٓد *رأس* *douleur*, مَٓوٓد *كأب* *figuier*, مَٓوٓد *تيمن*; plus rarement *à*, مَٓوٓد *petit bétail* مَٓوٓد . Voyez sur ces formes p. 80 ci-dessus, note 2.

Les racines doublement faibles forment des noms avec *a* : مَٓوٓد *moustache*, مَٓوٓد *boisseau*, et avec *à* de *a* : مَٓوٓد *poumon*; *è* apparaît devant le suffixe مَٓوٓد , § 255, مَٓوٓد *fatigue*, مَٓوٓد *délices*.

d) Les 'é-waw se distinguent des 'é-youdh, quand la voyelle est *a* : مَٓوٓد *mort*, مَٓوٓد *iniquité*, مَٓوٓد *station*, مَٓوٓد *jour*, مَٓوٓد *hauteur*, مَٓوٓد *fouet*, مَٓوٓد *jeûne*, مَٓوٓد *fin*, مَٓوٓد *bœuf*; مَٓوٓد *été*, مَٓوٓد *chasse*, مَٓوٓد *force*, مَٓوٓد *œil*, مَٓوٓد *bois*, مَٓوٓد *mesure*, مَٓوٓد *maison*; état absolu ou construit : مَٓوٓد *mais* مَٓوٓد , § 92.

Avec les voyelles *ou*, *i* toute distinction cesse : مَٓوٓد *enfant*, مَٓوٓد *vent*, مَٓوٓد *bonheur*, مَٓوٓد *feu*, مَٓوٓد *rocher*, مَٓوٓد *joug*, مَٓوٓد *petit de quadrupède*, مَٓوٓد *pléiades*.

Féminins avec *ou* de *au* : مَٓوٓد *vache*, pl. مَٓوٓد , مَٓوٓد *glane*, pl. مَٓوٓد ; par le passage de *ou* en *è*, مَٓوٓد *arc*, hébr. מִקְשֶׁת , ar. مَٓوٓد ; sans affaiblissement de la diphthongue مَٓوٓد *taille*; avec *ou* naturel مَٓوٓد *image*, pl. مَٓوٓد ; avec *i* affaibli de *ai* مَٓوٓد *ouf*, pl. مَٓوٓد .

1. Sur cette écriture v. p. 58, note 2 ci-dessus; Barhébræus, I, p. 20, l. 25, malgré Jacques d'Edesse, blâme l'écriture avec youdh.

2. Le nom du fleuve *zâb* que les Grecs ont traduit $\lambda\acute{\upsilon}\kappa\omicron\varsigma$, n'indique pas une prononciation différente; car la vraie étymologie est זָב *coulant abondamment*.

e) Les double-é ont l'une des trois voyelles : كَمْرٌ mer, كَمْبٌ peuple, كَبْءٌ planche, كَبْءٌ côté, كَبْءٌ paume de la main, كَمْرٌ passion, كَبْءٌ ours, كَبْءٌ chèvre, كَبْءٌ cœur, كَبْءٌ dent, كَبْءٌ fosse, كَبْءٌ sein, كَبْءٌ amour, كَبْءٌ élan, كَبْءٌ épine, كَبْءٌ froid, كَبْءٌ sourd-muet, كَبْءٌ sauvage; ou passe quelquefois en è dans ces noms, § 91.

Dans كَبْءٌ cousin (insecte), ar. كَبْءٌ, néo-hébr. כַּבְּיָא, à vient de a, à cause de l'emphatique qui suit, § 93, 3°.

Féminins : كَبْءٌ jardin, كَبْءٌ fiancée, كَبْءٌ lac, كَبْءٌ désir, كَبْءٌ toison, كَبْءٌ fin, كَبْءٌ fiel, كَبْءٌ canal, كَبْءٌ endroit, كَبْءٌ accouchée.

f) Les lâmadh-aleph distinguent également les trois voyelles : كَبْءٌ lion, كَبْءٌ chevreau, كَبْءٌ gazelle, كَبْءٌ gémissement, كَبْءٌ aridité, كَبْءٌ pâturage, كَبْءٌ parcage, كَبْءٌ petit de fauve, pl. كَبْءٌ, hébr. כַּבְּיָא, ressemblance, pl. כַּבְּיָא, prix.

L'influence du youdh sur la voyelle de la forme peut être cause que les noms avec è sont très-nombreux, ceux avec ou, très-rares. Waw n'apparaît, comme troisième radicale, que dans quelques mots, كَبْءٌ splendeur, كَبْءٌ cesse, كَبْءٌ vision.

La troisième radicale est tombée dans كَبْءٌ mamelle, § 224j, et dans كَبْءٌ fruit, § 97.

Féminins : كَبْءٌ choix, كَبْءٌ queue de brebis, كَبْءٌ membrane qui enveloppe le fœtus, كَبْءٌ mais, كَبْءٌ créature. Ces noms ont à l'état construit et au pluriel è après la consonne initiale, a étant propre aux participes ou adjectifs de la forme كَبْءٌ, § 230 : كَبْءٌ etc. ou tend à se maintenir même dans une syllabe ouverte, كَبْءٌ élégie, كَبْءٌ bonnet, كَبْءٌ chant, كَبْءٌ malédiction, كَبْءٌ récit, mais كَبْءٌ ville, nom d'unité du collectif كَبْءٌ, aj. كَبْءٌ reins, كَبْءٌ.

Les noms qui avaient primitivement aleph pour troisième radicale articulent cet aleph avec une voyelle adjuvante è, § 107a, كَبْءٌ parabole, كَبْءٌ haine, كَبْءٌ jalousie, plur. كَبْءٌ etc.

Ceux qui avaient waw, le conservent à l'état absolu et à l'état construit; à l'état emphatique, waw se change en ou, كَبْءٌ joie, abs. كَبْءٌ avec dalath aspiré, §§ 94 et 135, كَبْءٌ animal, abs. كَبْءٌ, judéo-aram. כַּבְּיָא, comp. كَبْءٌ coup,

1. Comp. hébr. כַּבְּיָא fraîcheur, כַּבְּיָא frais.

abs. waw , héb. וָו , targ. מחמתא . Ces deux derniers mots avaient le point au-dessus du *waw* chez les Nestoriens, comme les noms de la forme فُعَلَة , § 230, mais ils se distinguent de ceux-ci par le pluriel, v. § 264; une certaine confusion des formes فُعَلَة et فُعَلَة dans ces noms n'a rien de surprenant, ainsi مَسَّة *aisselle*, plur. مَسَّة , Barhébræus, I, p. 31, ult., a en syriaque la forme فُعَلَة , § 230 et en néo-hébraïque, celle فُعَل , וָו , comp. hébr. פּוּסָה *fosse*. מַחְמָה *cire*, סַעוּת , appartient également à cette forme.

229. *Noms avec une voyelle faible après la première et la seconde radicales.*

En syriaque, فُعَل et فِعَل ne se distinguent pas à première vue de فُعَل , la seconde voyelle tombant dans une syllabe ouverte à l'état emphatique. Lorsque la dernière radicale est une muette aspirée, la forme فُعَل peut être indiquée par le roukkâkh, فُعَل et فِعَل , par le koussâi, § 123 d. En dehors de ces signes, les seuls moyens de distinction sont le sens et la comparaison avec les langues congénères.

a) فُعَل comprend quelques abstraits, noms d'actions de verbes neutres : فَعْنَا *faim*, كِبْن , كِبْن *mensonge*, كِبْن mais كِبْن *pro-verbe* كِبْن , كِبْن *sève*, avec roukkâkh, Barhébræus, I, p. 123, l. 22; des concrets, substantifs ou adjectifs, كِبْن *chameau*, كِبْن *grèle*, كِبْن *depre*, كِبْن *gendre*, كِبْن *beau-frère*, كِبْن *lait*, كِبْن *menton*, كِبْن *oultre*, avec roukkâkh, Barhébræus, I, p. 123, l. 22, كِبْن *datte*, كِبْن *nouveau*, كِبْن *vil*, كِبْن *sot*, كِبْن *vil*, كِبْن *vil*.

Ces noms affectant en sémitique une tendance à se simplifier en فُعَل ou فِعَل , comp. § 226 a, on doit comprendre parmi eux ceux qui pourraient paraître douteux, comme كِبْن *foudre*, كِبْن mais كِبْن *corde*, كِبْن mais كِبْن *fleuve*, كِبْن ou كِبْن *oultre*.

A l'état absolu et à l'état construit a s'affaiblit en è, comme dans les noms de la forme فُعَل , فِعَل , excepté dans ceux où il est suivi d'une gutturale ou d'un riš, § 93, 1°, et dans les suivants : فِعَل et فِعَل , v. Barhébræus, I, p. 69, l. 24, 25; 70, 3; aj. فِعَل et فِعَل .

Il s'affaiblit aussi sur la première radicale, à l'état empha-

tique, dans *male* זָמָא, *chair* בִּשְׂרָא, *aile* זַנְבָּא, où l'aspiration du phé se manifeste par le maintien du noun, §§ 110, 2° et 123 d, *gosier* קִנְיָא, § 213 d, *חֲנֹק*, tandis que la seconde forme זָמָא avec noun éliminé répond à l'hébreu חָמָא, *pluie* מִטְרָא.

Dans quelques noms d'action de verbes neutres, la voyelle demeure sur la seconde radicale à l'état emphatique, mais en s'allongeant, elle passe en *é*, *i* : *respiration* נְפִיסָא ou נְעָמָא, *embûche* עֲבִיבָא, comp. §§ 46 et 58, *effroi* אֶפְרוֹי, *fête* חַיָּוָא, rac. מִחַי, מַחַי.

Avec la terminaison du féminin : *souffle* נְשִׁמָּה, *mugissement* תַּעֲבִיבָא, ou *aumône* אֶזְמָא, *emprunt* מִבְּחָא, devant une gutturale ou riš, *science* מִיבְּחָא, *fatigue* מִיבְּחָא; avec chute de youdh radical, *souci* מִיבְּחָא, *église* דְּבִיבָא; de racine géminée, *gémissement* מִיבְּחָא; de 'é-aleph *demande* מִיבְּחָא; de pé-aleph *soupir* מִיבְּחָא.

Il est souvent difficile de distinguer ces noms de ceux de la forme *فُعَلَة*, comp. § 98.

b) *فَعِل* donne le participe ou adjectif verbal des verbes neutres dont *فَعِل* est le nom d'action, *affamé* تَعَفُّعָא, *tempérant* تַעֲפִיבָא, *tacheté* تַעֲפִיבָא, *lépreux* تַעֲפִיבָא, *impudique* تַעֲפִיבָא, *impie* تַעֲפִיבָא, *perservers* تַעֲפִיבָא, sur la prononciation aspirée du *ع* de ces mots, v. § 126, *bègue* تַעֲפִיבָא, *difficile* تַעֲפִיבָא, *ferme* تַעֲפִיבָא. Il comprend quelques substantifs concrets, *camarade* تַעֲפִיבָא, *épaule* تַעֲפִיבָא, *Mand. Gramm.*, p. 485; *foie* تַעֲפִיבָא, et par affaiblissement de *a* en *è*, *talon* تַעֲפִיבָא, § 126, *تَعَفُّعָא*.

Le féminin *فُعَلَة* ne se distingue pas de *فُعَلَة* ou *فُعَلَة*, *compagne* تַעֲפִיבָא, *impure* تַעֲפִיבָא, *ferme* تַעֲפִיבָא, ou selon la prononciation nestorienne, *impure*, ou suivant la prononciation plus ancienne des Nestoriens *impure*, *enceinte* تַעֲפִיבָא, *femelle* تַעֲפִיבָא, *tuile* تַעֲפִיבָא, *fromage* تַעֲפִיבָא, *mais* تַעֲפִיבָא; *vigne* تַעֲפִיבָא, appartient à *فُعَلَة*, sur ces formes comp. § 110, 2°.

فَعِل et *فَعِل* ne se distinguent que dans les noms qui ont

roukkâkh sous la troisième radicale ou qui maintiennent noun seconde radicale, حَنْظَلٌ raisin, pl. حَنْظَلٌ, عَيْبٌ لَّوْبٌ, عَيْبٌ corbeau, غُرَابٌ mais, عَرَبٌ مَوْجِبٌ, عَرَبٌ outarde, v. § 123 d. Cependant حَمَلٌ collier, hébr. חַמְלָה, ar. عُنُقٌ cou, a une forme contracte.

230. Les noms de racines faibles dont il n'a pas encore été question, présentent les formes suivantes :

a) Les 'é-waw ont à la forme فَعَلٌ : فَعْلٌ voix, فَعْلٌ élevé, فَعْلٌ bon, فَعْلٌ oppression, comp. فَعْلٌ vieux de فَعْلٌ ; é (i chez les Jacobites) à la forme فَعِلٌ et à celle فَعَلٌ, qui ne se distinguent guère que par le sens, فَعِلٌ formant des concrets, فَعَلٌ, des abstraits : فَعْلٌ juste, فَعْلٌ pierre, فَعْلٌ démon, فَعْلٌ élan, فَعْلٌ altération, فَعْلٌ sourd-muet; et aussi les suivants, écrits avec youdh, فَعْلٌ odeur, فَعْلٌ éveillé, فَعْلٌ un mort, Mand. Gramm., p. 108.

b) Les double-'é ont les formes suivantes: فَعْلٌ grand, فَعْلٌ rivale, فَعْلٌ ضربٌ فَعْلٌ, فَعْلٌ livres, sing. فَعْلٌ.

c) Les lâmadh-aleph ont فَعِلٌ : فَعْلٌ roseau, فَعْلٌ poitrine, فَعْلٌ; avec la terminaison du féminin, فَعْلٌ froidure; adjectifs : فَعْلٌ emphatique فَعْلٌ jeune ou jeune homme, fém. فَعْلٌ emphatique فَعْلٌ jeune fille, فَعْلٌ bref, فَعْلٌ épais, فَعْلٌ capable, فَعْلٌ plein (de فَعْلٌ avec aleph radical). Les verbes lâmadh-aleph forment leurs participes passifs de la même manière : فَعْلٌ découvert, فَعْلٌ créé, فَعْلٌ caché etc.

فَعْلَةٌ forme des noms d'action, aussi bien des verbes neutres que des verbes actifs; la troisième radicale, comprimée entre les voyelles de la forme, est éliminée et les voyelles se contractent en á, § 106, I b; فَعْلٌ pleur, فَعْلٌ recherche, فَعْلٌ investigation, فَعْلٌ et فَعْلٌ cri, فَعْلٌ vue, فَعْلٌ connaissance, camarade, فَعْلٌ portion, فَعْلٌ sacrifice. Comme concret, on trouve فَعْلٌ pouce (prop. le bref).

L'á passe quelquefois en o chez les Nestoriens et en ou chez les Jacobites : فَعْلٌ prière, d'où l'arabe صَلَاةٌ ou صَلَوَةٌ, فَعْلٌ copeau, فَعْلٌ hanche, r. فَعْلٌ = فَعْلٌ être creux, فَعْلٌ lait caillé, Bar'ali, 6183, ou فَعْلٌ, Barhébraeus, II, vers 1248 et comment., فَعْلٌ ou فَعْلٌ aisselle, v. ci-dessus § 228 fin; فَعْلٌ bain ou فَعْلٌ, Tit. 3, 5, abs. فَعْلٌ, Act. 27, 42 et 43, pl. فَعْلٌ, Amira, p. 90.

Ces noms se distinguent surtout de ceux *فَعْلَة*, § 228*f*, par leur pluriel, v. § 264.

A cette forme appartiennent également *إِذْنٌ* *blâme* et *إِذْنٌ* *impureté* de *إِذْنٌ*, comme l'indique le pluriel *إِذْنٌ*, donné par Amira, p. 74, quoique celui-ci le rapporte à tort à *إِذْنٌ*; on disait aussi au pluriel *إِذْنٌ* *إِذْنٌ*, § 271.

231. Avec une voyelle forte après la première radicale. Avec une voyelle forte, les formes résistent davantage aux altérations phonétiques et sont plus faciles à distinguer.

فَاعِلٌ ne comprend que quelques mots : *حُكْمٌ* abs. *حُكْمٌ* *monde* *عَوْدٌ*, *سَعَاءٌ* *sceau* *מַחְסֵן*, peut-être aussi *إِذْنٌ* *trésor* *מַחְסֵן*, *מַחְסֵן* *ver* *תּוֹלַע*, *מַחְסֵן* ou *מַחְסֵן* *clairon* *שׁוֹפָר*, comp. Ewald, *Lehrb.*, p. 393; sur la modification de *â* en *au* ou *ai*, i, v. § 86 et p. 82, note 1. Nous verrons, § 235, que quelques diminutifs internes affectent une forme analogue.

فَاعِلٌ forme du parfait des verbes le participe actif, non seulement des verbes actifs, mais aussi des verbes neutres, avec le sens d'un présent, § 179 : *مُتَّصٌ* *qui est assis*, *قَائِمٌ* *qui se tient debout*.

Pris substantivement, les participes des verbes actifs donnent des noms d'agent et par extension des noms de métier : *نَحْمٌ* *pasteur*, *قَرِيءٌ* *lecteur*, *قَرِيءٌ* *sauveur*, *صَانِعٌ* *créateur*, v. Barhébræus, II, p. 125, l. 7 du *comment.* *صَانِعٌ* *maître, seigneur* est sans doute l'hébreu *מַוְרֵה*.

Comme nom d'agent, il peut être formé d'un nom ¹, *مُتَّصٌ* *percepteur* de *مُتَّصٌ* *impôt*.

Avec *i*, au lieu de *è* : *أُتْمَبٌ* *bourbier*, *أُتْمَبٌ* *pluie d'orage* *מְרַב*, *أُتْمَبٌ* *massue*, *أُتْمَبٌ* *ensouple de tisserand*, *أُتْمَبٌ* *abréviation*.

Les mots arabes de cette forme se modifient en passant en syriaque : *بُحِيصٌ* *habile, prompt*, Barhébræus, II, vers 1145, est l'arabe *بَالِقٌ*, *أَمَّا* *amas de provisions*, Barhébræus, II, p. 118, l. 2 du *comment.*, ar. *رَازِقٌ* *qui fournit des provisions*; le passage de *â* en *ou* indique que *ب* et *ر* étaient prononcés emphatiquement, § 93, 3°.

1. Cette formation n'est pas identique à celle d'un participe qui, comme temps, peut être usité, alors que les autres temps ne le sont pas, tel que *أَبٌ* *il est juste*, *يَبٌ* *il convient*, § 118.

Le féminin fournit quelques concrets : *فَصَدَّةٌ* statue; avec *a*, à cause d'une gutturale ou d'une palatale, *خَصْبَةٌ* terre habitée, *فَصْبَةٌ* gouffre, *أَصَدَةٌ* espèce de lézard, *فَصْبَةٌ* vertèbre, *أَصْبَةٌ* île, *فَصْبَةٌ* oiseau; de lāmadh-aleph, *فَصْبَةٌ* poutre, *פְּסוּלָה*, *פְּסוּלָה* articulation, *فَصْبَةٌ* obstacle.

232. Avec *a* après la première radicale et *o* (ou chez les Jacobites) après la seconde. En araméen, *פְּעוּל פְּעוּל* avec deux voyelles fortes est une forme très-usitée pour les noms d'agent; sa lourdeur l'a fait peu estimer des Hébreux et encore moins des Arabes qui s'en servent rarement. Elle naît du participe actif par l'insertion de *o*, ou après la deuxième radicale : *مُكْفٍ* père, *صُكْفٍ* conseiller, *فُصْفٍ* fossoyeur, *مُفْمٍ* meurtrier, *فُفْمٍ* écrivain, *تُفْمٍ* portier, *تُفْمٍ* planteur, *مُفْمٍ* visionnaire, *أُفْمٍ* magicien, *رُفْمٍ* rieur, *أُفْمٍ* amante.

Le féminin prend souvent devant la terminaison un youdh, § 253, *فُفْمِيَّةٌ* meurtrière, *Anecd. syr.*, IV, Physiologus, chap. 14, à l'état absolu *فُفْمِيَّةٌ* rebelle, *أُفْمِيَّةٌ* intempérante, *Prov.* 7, 11; dans les lāmadh-aleph, *فُفْمِيَّةٌ* qui appelle, *Barhébræus*, I, p. 41, l. 2; 42, 15. 18, comp. *أُفْمِيَّةٌ* qui avertit, *Barhébræus*, I, p. 42, l. 19.

Quand le participe actif est pris comme nom d'agent et que le nom de la forme *فاعول* est aussi usité, ces noms sont synonymes, on dit : *فُفْمِيَّةٌ* ou *فُفْمِيَّةٌ* lecteur, *فُفْمِيَّةٌ* ou *فُفْمِيَّةٌ* sauveur, *فُفْمِيَّةٌ* et *فُفْمِيَّةٌ* créateur, *Barhébræus*, II, p. 125, l. 7 du comment.

Par extension, ces noms désignent des choses inanimées, *فُفْمِيَّةٌ* cloche, comme nous disons *le battant*, *فُفْمِيَّةٌ* section, propr. *secteur*, *فُفْمِيَّةٌ* moule, matrice de *فُفْمِيَّةٌ* mère, *فُفْمِيَّةٌ* archet à carder, *فُفْمِيَّةٌ* circoncision.

Pris adjectivement, ils qualifient un substantif, *فُفْمِيَّةٌ* âme intelligente, *فُفْمِيَّةٌ* signe distinctif, *فُفْمِيَّةٌ* lettre qui attire un *p'ithâhâ*, *فُفْمِيَّةٌ* lettre qui entre dans un nom comme préfixe. Sur *فُفْمِيَّةٌ* et *فُفْمِيَّةٌ*, v. § 240.

A cette forme nous rapportons quelques lāmadh-aleph dont la prononciation du waw comme *o* était constante chez les Nestoriens, *فُفْمِيَّةٌ* boutique, d'où l'arabe *حانوت*, *حاناة*, hébr. *פּוּת*, *פּוּת* repas¹.

1. De la racine *فَطِر* délier, rompre le jeûne, comp. *فَطِر* déjeuner de *فَطِر* rompre; il est possible que *فُفْمِيَّةٌ* table, qui a été considéré comme un mot étranger, soit formé de même et ait un sens pareil, comp. rac. hébr. *פָּרַק*.

233. Avec *à* après la seconde radicale. La première radicale ne conserve de la voyelle brève primitive qu'une mi-voyelle incolore ou *š'wâ* simple, de sorte que les différentes formes *فُعَال*, que distingue l'arabe, se confondent en araméen. Elles comprennent des concrets, substantifs ou adjectifs, et des abstraits, noms d'action de verbes.

a) Des adjectifs *فُعَال* sont : *فُصَب* *chauve*, Bar'ali, 268, *فُصِب* *bigarré*, *فُصَا* *gaucher*, à côté de *فُصَا*, p. 209; de double-*é* *فُصَا* *voisin*; de *lâmadh-aleph*, *فُعَد* *fou*, *فُصَا* *usé*.

b) Substantifs concrets *فُعَال* et *فُعَال* : *فُعَال* *homme* *אָנוּשׁ*, *فُعَال* *âne* *אַנָּה*, *אָנוּשׁ* *ânesse* *אַנָּה*, *אָלוּהַ* *Dieu* *כְּחָא*, *פְּנָא* *nuage* *חַנְּא*, *זְרַע* *bras* *בְּרַחַ*, *עֲרֻד* *onagre* *חַנְּא*, *לְעֻרָא* *rameau* *חַנְּא*, *רֵיזָא* *rejeton*, *בְּעֻמְּא* *abeilles*, de *פְּעֻמְּא* *miel*, Bar'ali 3037. *פְּעֻמְּא* *plomb* *עֲפֻרְתָּא*, § 33 a; dans *פְּעֻמְּא* *cheveu*, *à* est attiré par *riš*, § 93, 3°, la forme primitive est *فُعَل* ou *فُعَل* *شُعْرَة*; de même *פְּעֻמְּא* *pétiole du gland* *קִיפְּרָה*.

فُعَال apparaît dans *فُعَال* *bave* *חַנְּא*, *فُعَال* *morve* *חַנְּא*, dans lesquels *ou* de la première radicale peut avoir influé pour le changement de *â* en *o* de la seconde.

c) Des verbes actifs ou neutres se forment une foule d'abstrait, comme en arabe les noms d'action *فُعَال* et *فُعَال* quoiqu'ils ne forment pas l'infinitif *p'al*, comme en hébreu (*פְּעוּל*) et en néo-syriaque, *Neusyr. Gramm.*, p. 93; tels sont par exemple : *פְּעֻמְּא* *paix*, *פְּעֻמְּא* *écrit, livre*, *פְּעֻמְּא* *fait*, *פְּעֻמְּא* *retranchement*, *פְּעֻמְּא* *péché*, *פְּעֻמְּא* *moisson*, *פְּעֻמְּא* *approche, combat*, comp. les noms des voyelles, p. 74 et 75 ci-dessus; de racines faibles : *פְּעֻמְּא* *lien*, *פְּעֻמְּא* *honneur*, *פְּעֻמְּא* *repos*, *פְּעֻמְּא* *pacte*, *פְּעֻמְּא* *habitude*, *פְּעֻמְּא* *fraction*, *פְּעֻמְּא* *longueur*, *פְּעֻמְּא* *solution*.

Avec la terminaison du féminin : *פְּעֻמְּא* *lettre*, *פְּעֻמְּא* *retour*, *פְּעֻמְּא* *précipitation*, *פְּעֻמְּא* *trouvaille*, *פְּעֻמְּא* *récréation*, *פְּעֻמְּא* *repentir*, *פְּעֻמְּא* *mesure*, Matth. 7, 2, *פְּעֻמְּא* *lecture*; *פְּעֻמְּא* et *פְּעֻמְּא* *nourriture* sont formés de même de *פְּעֻמְּא* ².

1. Dans ces mots, il est vrai, *à* peut être dû à la prononciation emphatique du *heth*, § 93, 3°.

2. Ces mots et d'autres, comme *פְּעֻמְּא* *résurrection* de *פְּעֻמְּא*, montrent qu'il ne répugnait pas au syriaque de former des abstraits de cette espèce de radicaux dérivés. Dans certains dialectes araméens, ils sont fréquents; en araméen biblique notamment, ils servent d'infinitif, comp. *פְּעֻמְּא* *הַיְהוּדָה*.

Avec youdh devant la terminaison du féminin, § 253, **مُصَيِّدًا**
repas.

234. Avec *i* après la seconde radicale. L'araméen forme avec *i* les participes passifs de p'al qui ont *ou* dans les autres langues. Par contre les adjectifs **فَعِيل** prennent souvent, par distinction, la forme intensive **فَعِيل**, § 239. Les participes passifs se forment non-seulement des verbes actifs, mais aussi des verbes neutres, avec le sens d'un passé, comp. § 231, **صَد** *qui est mort*, quoique parfois on se serve dans ce sens d'un adjectif verbal de la forme **فَعِيل**, § 239.

Les adjectifs qui ont conservé la forme simple **فَعِيل** appartiennent surtout à des neutres : **صِي** *défectueux*, **صِي** *habile*, **صِي** *prêt*, **صِي** *besoigneux*, **صِي** *aveugle*, **صِي** *large*, **صِي** *droit*, **صِي** *méchant*, **صِي** *doux*.

Quelquefois l'adjectif et le participe existent simultanément : **صِي** *aimable et aimé*, **صِي** *effroyable et effrayé*.

En syriaque le participe passif étant envisagé comme un passé, par opposition au participe actif, employé comme temps présent, il peut se construire activement et indiquer une action accomplie mais qui dure d'une manière continue; tel est le cas avec les verbes suivants : **صِي** *qui tient (d'une manière continue)*, opposé à **صِي** *qui tient maintenant*), **صِي** et **صِي** *qui saisit*, **صِي** *qui supporte*, **صِي** *qui porte*, **صِي** et **صِي** *qui entoure*, **صِي** *qui conduit*, **صِي** *qui tire*, **صِي** *qui traîne*, **صِي** *qui se souvient*, 1 Sam., 15, 2, **صِي** *qui soutient*. Parmi les lāmadh-aleph qui ont la forme **فَعِيل**, § 230 c, **صِي** *qui possède*, Barhébræus, I, p. 159, l. 7, 26; 160, 9, etc.

Substantifs concrets : **صِي** *chemin*, **صِي** *narine*, **صِي** *couronne*, **صِي** *herbe cultivée*, **صِي** *levain*, **صِي** *brouet*, **صِي** *bétail*, **صِي** *prophète*, **صِي** *rhéteur*, **صِي** *mercenaire*, **صِي** *flamme* **صِي**, Job 41, 10. **صِي** *porc* est simplifié d'une forme plus pleine, **صِي**, comp. § 116.

صِي, etc., dans Daniel et Ezra, **صِي** dans Esther, **صِي**, etc., dans les talmuds; **صِي** *foi* est encore en syriaque un vestige de cette forme, ainsi que quelques noms expliqués plus loin § 245.

Les abstraits ne sont pas nombreux : *صِحْبَانَا* *nécessité*. Quant à *נִזְמַדְא* *effroi* נִזְמַדְא, v. § 229 a.

Avec la terminaison du féminin : *صَحْبَانَا* *manque*, *صَحْبَانَا* *fait*, *صَحْبَانَا* *péché*, *صَحْبَانَا* *trésor*, *صَحْبَانَا* *mal*, *صَحْبَانَا* *habitation*, *صَحْبَانَا* *chant*, *صَحْبَانَا* *fiancé*, *صَحْبَانَا* *palme*, *صَحْبَانَا* *mèche*, *صَحْبَانَا* *barque*, *صَحْبَانَا* *pain rôti*.

235. Avec *ai* après la seconde radicale. Le syriaque possède encore quelques vestiges de diminutifs internes qui ont en arabe la forme *فُعَيْلٌ*, soit avec maintien de *ou* de la première radicale, comme *فَاعِلٌ* *faon*, soit avec chute de cette voyelle, *جَعْلَانٌ* *jeune homme*, targ. *עוֹלִיִּים*, ar. *غُلامٌ* *petit porc*, Bar'ali 3960, comp. § 95.

Sans doute ce diminutif était plus usité à l'origine, mais l'altération du vocalisme l'ayant affaibli en araméen, comme en hébreu, il fut remplacé par des formes externes, § 252. Si l'on observe qu'en arabe, la diphthongue se modifie quelquefois en *a*, comme dans *غُلامٌ* cité ci-dessus, ou dans *هُدَيْلِي*, le poète de la tribu *هُدَيْلِي*, on admettra que quelques mots de la forme *فُعُول*, qui ont le sens de diminutifs, peuvent avoir eu une forme originelle *فُعَيْل*; tels sont *نُؤُولٌ* *poussin*, *جُؤُولٌ* *pigeonneau*, syr. *نُؤُولٌ*, § 41, talm. *גוֹוֹרוֹת*, ar. *جُؤُورٌ* *petit veau*, *נְוֹוֹרָא* *caillou*, comp. Ewald, *Lehrb.*, p. 434.

236. Avec *ou* immuable après la seconde radicale. a) Quelques adjectifs et substantifs concrets ont la forme *فُعُول* *فُعُول* : *فُعُول* *fiancé*, *فُعُول* *blé*, *فُعُول* *tresses*, *فُعُول* *porc*, à côté de *فُعُول*, Bar'ali 3800, comp. *فُعُول* *petit porc*, Bar'ali 2953, Chrest. Michaelis, 9, 1, à côté de *فُعُول* ci-dessus § 235, *فُعُول* *mets exquis*, *فُعُول* *soulier* (avec la diphthongue *eu*), Jean 1, 27. Hrq., *فُعُول* *trou*. Féminins : *فُعُول* *chérie*, *فُعُول* *haïe*, Prov. 30, 23, écrit aussi *فُعُول*, Deut. 21, 15, *فُعُول* *vierge*, *فُعُول* *concubine*, *فُعُول* *fiancée* !, Bar'ali 3668, Barhébræus, II, p. 49, l. 9 du *comment.*, I, p. 96, l. 13.

Dans quelques noms la terminaison du féminin est précédée

1. Ce mot ne vient pas de la racine *فُعُول*, comme on pourrait le croire, mais c'est le féminin de *فُعُول*, énoncé plus haut, par absorption du *و* dans le *taw* du féminin, comp. p. 107, fin du § 111, et § 34 c. Quant à l'origine du mot, on peut comparer *جُدَج* *litère*.

d'un youdh, § 253, **هَيرِدَة** *hirondelle*, Jer. 8, 7, targ. **סנונירנא**, ar. **سَنُونُو**, **سَلَمَانْدَة**, *salamandre*.

b) Les abstraits de cette forme répondent à **مَعْمَلٌ** : **مَعْمَلٌ** *base*, **مَعْمَلٌ** *extrémité inférieure*, **مَعْمَلٌ** *limite*, **مَعْمَلٌ** *habillement*, **مَعْمَلٌ** *pesage*, **مَعْمَلٌ** *sépulture*, **مَعْمَلٌ** ou **مَعْمَلٌ** *plénitude*, § 56, **مَعْمَلٌ** *lien* etc.

Avec le suffixe *ai*, § 253, ces abstraits sont *objectifs* et indiquent l'action subie par le patient, abstraction faite de l'agent; ils sont donc opposés à ceux de la forme **فَعَالٌ**, § 233 c, qui sont *subjectifs* et expriment l'action exercée par l'agent; tels sont: **مَعْمَلٌ** *trouble*, **مَعْمَلٌ** *agitation*, **مَعْمَلٌ** *persécution*, **مَعْمَلٌ** *angoisse*, *Anal. syr.*, p. 41, l. 11, **مَعْمَلٌ** *emprisonnement*, **مَعْمَلٌ** *oppression*, **مَعْمَلٌ** *suffocation*, **مَعْمَلٌ** *rassemblement*, **مَعْمَلٌ** *habitation*, **مَعْمَلٌ** *rapine*, **مَعْمَلٌ** *apostasie* etc.; des verbes neutres, **مَعْمَلٌ** *fuite*, **مَعْمَلٌ** *départ* (de **مَعْمَلٌ** *partir*, mais **مَعْمَلٌ** *ceinture de* **مَعْمَلٌ** *ceindre*, Barhébræus, II, p. 95, l. 5 du *commentaire*).

C'est la forme dont se servent très-souvent les grammairiens pour indiquer le nom d'action, ainsi ils diront que **مَعْمَلٌ** est de **مَعْمَلٌ**, tandis que **مَعْمَلٌ** est de **مَعْمَلٌ**.

c) Quelques noms appartenant primitivement à la forme **فَعَالٌ**, § 233, se confondent, par coloration de *d* en *o*, ou, avec ceux de la forme **فَعُولٌ**; cette confusion est complète chez les Jacobites qui ne distinguent plus *o* de *ou*, mais chez les Nestoriens le *waw* est marqué du point supérieur: **مَعْمَلٌ** *lit nuptial* **مَعْمَلٌ**, targ. et talm. Berach. 15 b **מַעְמַל**, **מַעְמַל** *noces*; il est vrai que, suivant Barhébræus, I, p. 236, l. 3, on prononçait toujours *o* le *waw* entre les deux consonnes pareilles des radicaux géminés. **مَعْمَلٌ** *petit*, **مَعْمَلٌ** *id.*, Bar'ali 3552, sont formés de même. Les féminins avaient quelquefois youdh devant leur terminaison, **مَعْمَلَةٌ** *écarlate*, Bar'ali 3479, v. § 253.

CHAPITRE XII.

Formes internes avec redoublement de la seconde radicale.

237. *Avec une voyelle faible après la seconde radicale.* Les noms de cette classe ont une voyelle faible devant la consonne redoublée et une voyelle faible ou forte après elle.

Les noms avec une voyelle faible avant et après la consonne

redoublée sont rares. Ils se distinguent des noms simples, §§ 226 à 230, par le maintien des deux voyelles à l'état absolu et à l'état construit, qui malheureusement ne se rencontrent guère dans les noms. Quand l'état emphatique est seul connu, la forme est indiquée par le qouššâi de la consonne redoublée, si c'est une muette sujette à aspiration, § 129, ou par la comparaison avec les autres langues sémitiques.

Noms masculins : אֶצְנָא agneau, targ. אֶצְנָא, אֶצְנָא petit doigt قُنْفُذ קַפְסָא hérisson, Bar'ali 3694; جَنْصِرٌ paralytique, Barhébræus, I, p. 208, l. 8. Quelques noms, notamment les adjectifs indiquant des défauts, ont perdu en syriaque la forme forte qu'ils ont encore dans les autres langues, comme סוּרְדָא sourd, Matth. 12, 22, comp. אֶחְרָסִי אֶחְרָסִי aveugle, אֶחְרָסִי. Dans אֶמְנָא moineau, les deux voyelles sont demeurées à l'état absolu, mais la muette s'est aspirée, § 116, אֶמְנָא cerf אֶמְנָא, et אֶמְנָא daim devaient avoir aussi, à l'origine, la seconde radicale redoublée, v. § 132.

Mais à cette forme est étranger אֶחְרָסִי grossier, qui est le grec ἄγριος, dont le gamma prononcé emphatiquement, §§ 21 b et 133, a occasionné la mutation de l'alpha en l'emphatique 'é, § 33. אֶחְרָסִי bouclier est sans doute aussi un mot étranger; sur le qouššâi dans ces mots, v. Barhébræus, p. 213, l. 18.

L'écriture de deux dâlath dans אֶבְסִינְתָא absinthe s'explique par le paragraphe 261; deux voyelles faibles se rencontrent dans אֶפְלִין plein, אֶפְלִין inondation, sans qu'il y ait de redoublement, à cause de l'aleph troisième radicale, § 107 a.

Noms féminins : אֶשְׁכָּלָא échelle, mand. סוּמְכִילָתָא, Mand. Gramm., p. 76 et 120, אֶפְיָא épi, אֶפְיָא hameçon, où la voyelle à vient de a à cause de riš, § 93, 3°, l'état construit est אֶפְיָא, Barhébræus, I, p. 56, l. 19; on prononçait aussi אֶפְיָא sourde, Marc 9, 25, ne vient pas d'une forme forte, mais è est euphonique, § 150. אֶגְנָא gain usure, rac. אֶגְנָא, peut être rapporté à cette forme.

238. Avec à après la consonne redoublée.

a) Avec a devant elle. Cette forme est, en principe, celle des

1. Comp. אֶפְיָא targ.; cette prononciation altérée fait rentrer ce mot dans les noms du paragraphe suivant.

noms de métier : *قَكْمًا* cultivateur, *مَلَّجًا* juge, *مَرْمِيًا* visionnaire, *أَتْمًا* libertin, *مُخْمَرًا* adultère, *قَسْمًا* potier. Comme on le voit par ces exemples, elle indique non seulement le métier, mais une habitude acquise; elle est également très-usitée dans les autres langues sémitiques.

Elle se distinguait de celle *فَاعُول*, § 232, en ce que celle-ci indiquait plutôt chez l'individu une action exercée occasionnellement, dans le même sens que *conseilleur* diffère de *conseiller*; mais ces nuances se sont souvent effacées et *فَاعُول* est aussi usité pour les noms de métier.

Comme les autres noms d'agent, ceux de cette forme se développent du participe présent p'al des verbes actifs, les classes dérivées prenant le suffixe *ân*, § 250; cependant *مُضْمَرًا* corrupteur, *مُضْمَرًا* et *مُضْمَرًا* verbeux, viennent d'un pa'el; *مَرْحَلًا* marcheur est formé de p'al, quoique le pa'el *مَرْحَل* soit seul usité en syriaque.

Mais ils sont formés souvent aussi d'un nom : *مَرْحَلًا* marin de *مَرْحَلًا* eau salée, *مَرْحَلًا* matelot de *مَرْحَلًا* bateau, *مَرْحَلًا* ouvrier en cuivre, Barhébræus, II, vers 1478, *مَرْحَلًا* et *مَرْحَلًا* porcher, Barhébræus, vers 1083 et 1119, *مَرْحَلًا* chevrier, Barhébræus, II, p. 110, l. 6 du comment., *مَرْحَلًا* laboureur *مَرْحَلًا* (le verbe dénomiatif *مَرْحَل* n'existe qu'en syriaque).

Comme intensif de *فَعَال*, § 233 a, *فَعَال* donne des adjectifs : *مَرْحَلًا* miséricordieux, *مَرْحَلًا* jaloux, *مَرْحَلًا* faible *مَرْحَلًا* pervers, *مَرْحَلًا* fainéant *مَرْحَلًا* stable, *مَرْحَلًا* victorieux, *مَرْحَلًا* préférable; *مَرْحَلًا* héros, § 117, est une forme intensive de *مَرْحَلًا*.

Des noms de choses sont : *مَرْحَلًا* fleur, *مَرْحَلًا* base, Barhébræus, I, p. 21, l. 8; 22, 15; II, vers 1150 (Bar'ali 4306 *مَرْحَلًا*), *مَرْحَلًا* espèce d'arbre, Barhébræus, II, p. 120, comment.

Avec la forme féminine : *مَرْحَلًا* femme adultère, *مَرْحَلًا* pleureuse, *مَرْحَلًا*, *مَرْحَلًا* fantasmagorie.

Devant la terminaison du féminin apparaît quelquefois youdh, *مَرْحَلًا* cancer, 2 Tim. 2, 17.

Parfois à se colore en o : *مَرْحَلًا* oseille, Bar'ali, 3926, *مَرْحَلًا* verre, targ. *מרגלית*, hébr. *מרגלית*; sur le youdh dans ces mots, v. § 253.

b) Avec è devant la consonne redoublée. A cette forme appar-

tiennent des substantifs : תָּרְבִּיחַ *térébinthe* ou *amandier amer*, Barhébræus, II, vers 1416, רַחֲוִי *racine*, לְחַל *ombre* לְחַל ; פְּרֵלִים *frelons* et בְּעֵצִים *abeilles*, targ. וְבִרְמָא , מַנְדִּי *mand.* וְיַמְבֹּרִיא , ont au singulier la forme simple רַחֲוִי , comme l'hébreu רַחֲוִי , v. Bar'ali 3017 à 3019 et *Mand. Gramm.*, p. 126. שֵׁוֹן *blanc* fait partie des adjectifs suivants, è vient de *ou* et ainsi est évitée la confusion du waw radical avec la voyelle de la forme.

c) *Avec ou devant la consonne redoublée.* Quelques concrets, surtout des adjectifs de couleur : שְׁוֹן *noir*, fém. שְׁוֹנָה *rouge*, fém. שְׁוֹנָה ou שְׁוֹנָה , § 102, זֵרוֹן *vert*, fém. זֵרוֹנָה , רִחְוִי *tacheté de blanc et de noir*, hébr. רַחֲוִי , Zach. 6, 3 et 6, רִחְוִי *grenade* רִחְוִי ; רִחְוִי ou רִחְוִי *azur* a été ramené à cette forme.

Mais cette forme est surtout usitée pour les abstraits ou noms d'action de pa'el : שְׁוֹנָה *sanctification*, שְׁוֹנָה *humiliation*, שְׁוֹנָה *entendement*, שְׁוֹנָה *mélange*, שְׁוֹנָה *consolation*, שְׁוֹנָה *délectation*, שְׁוֹנָה *tremblement*, שְׁוֹנָה *confirmation*, שְׁוֹנָה *conduite*, שְׁוֹנָה *recherche*, שְׁוֹנָה *action d'emplir*, שְׁוֹנָה *récitation*, שְׁוֹנָה *réponse*, שְׁוֹנָה *commencement*, שְׁוֹנָה *confirmation*, etc.

Comme l'a reconnu M. Nöldeke, *Mand. Gramm.*, p. 123, note 1, cette forme répond à l'infinitif pou'al, hébreu פָּעִיל ; le néo-hébraïque פָּעִיל est, au contraire, une forme active dérivée de pi'el, comp. les formes actives et passives de p'al, פָּעִיל et פָּעִיל , §§ 233 b et 236 c.

Les dérivés analogues à pa'el, ainsi que šaph'el et saph'el, forment des abstraits de cette espèce : שְׁוֹנָה *inflammation* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *réjouissance* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *patience* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *changement* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *honte* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *éclairage* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *agitation* de שְׁוֹנָה , § 110 e, שְׁוֹנָה *ostentation* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *précipitation* de שְׁוֹנָה , שְׁוֹנָה *asservissement*, שְׁוֹנָה *accomplissement*, שְׁוֹנָה *promesse*, שְׁוֹנָה *signification*, שְׁוֹנָה *achèvement*.

239. *Avec i après la consonne redoublée.* La première radicale a toujours a : פָּעִיל est en effet l'intensif des adjectifs ou parti-

1. לָשׁוֹן *langue* vient sans doute d'une racine géminée, comp. לָשׁוֹן *lécher*, quoique dans les autres langues la seconde lettre ne soit pas redoublée, לָשׁוֹן *gauche*, v. § 250.

cipes de **فَعِيل**. Cette forme est très-usitée pour les adjectifs, § 234 : **سَاطِف** *saint*, **أَبِيف** *juste*, **مَعِيف** *fort*, **سَمِيف** *savant*, **فَمِيف** *mince*, **ذَمِيف** *tendre*, **بَمِيف** *ami*, **عَمِيف** *agé*, **لَمِيف** *parfait*, **شَمِيف** *cher*. Elle l'est plus rarement pour renforcer un participe passif, on la rencontre surtout dans les radicaux faibles; elle donne au nom le sens d'un adjectif verbal : **قَمِيف** *qui précède*, Marc. 10, 32, **أَمِيف** *fém. أَمِيف* *qui est venu* (Bernstein, *Das heilige Evangelium des Joh. XXVI et Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, 483, 21; 484, 13; 485, 18), **دَمِيف** *qui demeure*, *Chrest. Knös*, p. 107, v. 6, **نَمِيف** *qui est assis*, **وَمِيف** *qui est*, *Mand. Gramm.*, p. 123, note 2, **سَمِيف** *qui conduit*, **يَمِيف** *qui se réjouit*, Barhébræus, I, p. 38, l. 16 et Bar'ali 3272.

Quelquefois **فَعِيل** se trouve simultanément avec **فَعِيل**, dont il se distingue par le sens : **مَمِيف** *qui voyage*, **سَمِيف** *ceint*, Barhébræus, II, v. 1118, **مَمِيف** *désert*, **مَمِيف** *passé au glaive*, *id.* vers 1135, **سَمِيف** *passionné*, **سَمِيف** *senti*, *connu*, *id.* vers 1136, **مَمِيف** *soucieux*, **مَمِيف** *soigné*, *id.* vers 1159, **مَمِيف** *qui craint*, **مَمِيف** *qui est craint*, *redoutable*, *id.* II, p. 91, ult., **مَمِيف** *rare*, **مَمِيف** *facile*, *léger*, *id.* vers 1072, **مَمِيف** *(astre) qui brille*, **مَمِيف** *(astre) qui est levé*, *id.* vers 1075, **مَمِيف** *(personne) troublée*, **مَمِيف** *(astre) trouble*, *id.* vers 1075.

Sont usités substantivement : **مَمِيف** *un sage*, **مَمِيف** *un ami*, **مَمِيف** *un vieillard*, *un prêtre*, $\mu\pi\epsilon\sigma\beta\upsilon\tau\epsilon\rho\varsigma$. Comme noms de choses : **مَمِيف** *rayon*, **مَمِيف** *luminaire*, **مَمِيف** *couteau* $\mu\kappa\iota\upsilon\tau\epsilon\rho$.

240. Avec ou après la consonne redoublée. **فَعُول**, l'intensif de **فَعُول**, § 236, comprend : 1° des adjectifs **مَمِيف** ou **مَمِيف** *jaune paille*, v. p. 37, **مَمِيف** et **مَمِيف** *âpre*, **مَمِيف** *rauque*, **مَمِيف** *obscur*, Bar'ali, 4046, 4048, 4050, 4052, 4099, **مَمِيف** *aigre*, **مَمِيف** *sombre*, **مَمِيف** *très-grossier* de **مَمِيف**, § 237 ci-dessus, **مَمِيف** *retentissant*, Barhébræus, II, vers 3. Dans ces mots *a* se maintient d'autant mieux qu'il s'articule avec une gutturale, mais il se trouve aussi avec les autres consonnes : **مَمِيف** *sot*, Barhébræus, II, v. 117, **مَمِيف** *lourd*, Bar'ali 4497, **مَمِيف** *dur*, Barhébræus, II, p. 60, l. 9 du *comment.*, **مَمِيف** *adversaire* de **مَمِيف** !

1. Le mot **مَمِيف**, Neh. 2, 11, considéré par Barhébræus comme un adjectif d'intensité, *très-noir*, est pris par M. Nœldeke pour un parfait de la

2° des substantifs (généralement des adjectifs pris substantivement) : *سَاحِرٌ* sorcier, Barhébræus, II, p. 60, *مَدِينٌ* devin, Bar'ali, 4384 à 4386, *فَرُوجٌ* poulet, *هَامِغُونٌ* hameçon, *مَمِيحٌ* pommier, Barhébræus, I, p. 22, l. 23, targ. *רַחֵם*, *יָעִיר* jeune enfant, *מַעֲדָן* fumée de l'encens, *id.*

فَعוּל est opposé quelquefois, comme forme passive, à la forme active *فَاعוּל*, § 232 : *مְסֻבִּים* amoureux, pris d'amour, *מְסֻבִּים* amant, qui inspire de l'amour, Barhébræus, II, vers 59 et 1406, *מְחַבֵּן* enfant, *מְכַהֵן* père, Bar'ali 4450 et 4451, comparez aussi *מְיַבֵּן* connaisseur et *מְיַבֵּן* devin.

La voyelle *a* de cette forme est quelquefois prononcée *â* devant une emphatique, § 93, 3°, ainsi *מְחַבֵּן* ou *מְחַבֵּן*. De là naît une certaine confusion de *فَعוּל* et de *فَاعוּל*, même en dehors des emphatiques : *חֲצֵנָה* colonne répond à l'hébreu *עַמּוּד* et à l'arabe *عَمُود*, *مַصְבֵּן* semaine vient de *مַصְבֵּן*; en sens inverse, *חַצְבָן* passager est pour *חַצְבָן*.

De cette forme sont encore : *أَنْبُونٌ* flûte *أَضْمَانٌ* gâteaux de miel, Hos. 3, 1, Bar'ali 3020, *مַصְבֵּן* rameau, Ezech. 17, 6, *מַסְבֵּן* et *חַסְבָן*, masse d'insectes, Bar'ali 3015 et 3887, hébr. *עַרְב* targ. *עַרְבֵיבָא*, Exod. 8, 29 et 31, sans doute aussi *עֲזֵי* fourneau, targ. *אַרְזֵיבָא*, quoique ce mot soit d'origine incertaine.

CHAPITRE XIII.

Formes internes de radicaux redoublés et de radicaux quadrilittères.

241. Parmi les radicaux de cette espèce, un premier groupe naît du redoublement de la dernière radicale, un second groupe, du redoublement de deux radicales ou d'une racine faible, un troisième, de la dissimilation d'une consonne redoublée; à une quatrième catégorie appartiennent les racines quadrilittères et à une cinquième, les noms composés.

242. *Radicaux formés par redoublement de la dernière radicale*, comp. § 200. Ce redoublement exprime la division, la variation des couleurs et des sens, la défektivité et forme quelques diminutifs :

forme *عُجِّل*, *Mand. Gramm.*, p. 125, 158 et 218. Mais le redoublement du *kaph* plaide en faveur de Barhébræus.

|سَمِيحًا| splendeur, |سَمِيحًا| étincelle (avec youdh devant la terminaison du féminin, § 253)¹, |بَنْدَرُولَة| banderolle, |مِيَّة| et |مِيَّة| miette, |وِجْهَة| visage, |مَنْتُون| menton, |مَيِّتَة| cadavre (si ce mot n'est pas par dissimilation pour |مَيِّتَة|), |تَوْرْتَرِيَّة| tourterelle, targ. |מַעֲכָה| (Gen. 15, 9. Lev. 1, 14; 5, 7; 12, 6. Ps. 84, 3)², |مَعْشَة| mèche, |رُحْبَارْبَة| rhubarbe, |مَنْتَلِيَّة| mantelet, de |مَنْتَلِيَّة| manteau, |كَمِيَّة| cuilette, |نَسِيحَة| espèce de flûte, Bar'ali 3523.

Des adjectifs de cette espèce, rappelant la IX^e classe arabe, sont : |مُتَمَدِّد| paresseux (avec redoublement de la troisième radicale), |مُتَمَدِّد| féroce.

243. Radicaux formés par redoublement de deux radicales ou d'une racine faible, comp. § 201.

a) Dans les radicaux forts le redoublement porte sur les deux dernières radicales³ : |مُتَمَدِّد| parfait, |مُتَمَدِّد| myope, Anecd. syr., IV., Physiologus, chapitre 26; substantifs : |مُتَمَدِّد| algue, Eccles. 40, 16, Barhébræus, I, p. 22, l. 11; |مُتَمَدِّد| mésange, comp. |חורורה| ou |חורורה| cécité, |חורורה| étincelle; comp. Dan. 6, 20, |אורורה| aurore⁴.

b) Dans les radicaux double-é ou 'é-waw la racine est redoublée : |يَوْمِيَّة| jour de fête de |يَوْمِيَّة| fête, |مَنْتَلِيَّة| tempête, |مَنْتَلِيَّة| manne, |مَنْتَلِيَّة| grillon, |مَنْتَلِيَّة| bulles, Bar'ali 2532, |مَنْتَلِيَّة| clochette, de |مَنْتَلِيَّة|, néo-hébr. |מַנְטֵלֶת| sonnette, |מַנְטֵלֶת| bégaiement, Bar'ali 5258; et les noms d'action des verbes de cette espèce, § 201, comme |مَنْتَلِيَّة| concupiscence etc., comp. sur cette forme § 238 c. |مَنْتَلِيَّة| anneau vient sans doute par réduplication et chute de 'é de |مَنْتَلِيَّة|; |مَنْتَلِيَّة| hallucinations est d'un šaph'el de |مَنْتَلِيَّة|.

c) Quand la deuxième consonne est une lettre faible ou une labiale, elle est assujettie à tomber : le mot commence alors par deux consonnes pareilles et prend la forme trilitère, v. § 110 e f et les mots cités sous ce paragraphe, auxquels on peut ajouter : |مَنْتَلِيَّة| gâteau rond, pl. |مَنْتَلِيَّة|, |مَنْتَلِيَّة| espèce de tour-

1. Barhébræus, égaré par une mauvaise leçon de Sap. 11, 19, où il lisait |مَنْتَلِيَّة|? |مَنْتَلِيَّة|, dit, I, p. 65, l. 15, que la forme première était |مَنْتَلِيَّة|.

2. Peut-être la terminaison in de ce mot vient-elle d'un suffixe ān, § 250.

3. Comp. Ewald, Lehrb., § 157.

4. |מַנְטֵלֶת| percepteur, Ephr. II. 320 a, est formé du grec παραγωγίον impôt; de ce mot et de |מַנְטֵלֶת| est aussi composé le talmudique |מַנְטֵלֶת| collecteur d'impôt.

terelle, talm. צילצלתא et צוצילתא, צילצלתא, 2 Sam. 17, 13; *caillou* צרוך, צרוך, *nuît* est aussi formé par reduplication (comp. *Neusyr. Gramm.*, p. 111), ainsi que d'autres noms courts énoncés ci-dessus § 30.

d) Parfois, c'est la dernière consonne qui tombe et le nom, affectant la forme trilittère, commence et finit par la même lettre : *armé*, hébr. ארמ, *nonchalant*, Barhébræus, I, p. 16, l. 13, néo-hébr. מיל flâneur, rameau, targ. שבשתא, comp. § 30 ci-dessus.

244. *Radicaux par dissimilation d'une consonne redoublée*, comp. §§ 117 et 196. La dissimilation au moyen de *riš* apparaît dans les radicaux forts ou dans les radicaux faibles redoublés, dont la seconde consonne est tombée, § 243 c; aux noms de cette espèce cités p. 111, on peut ajouter : *talon*, hébr. בקרקלים, targ. קרסלן, *nu* עטל, *chaudron*, עטל, *gril*, עטל, et les noms d'action des verbes de cette espèce, § 196, comme *barbouillage*, etc., comp. sur cette forme § 228 c.

244 bis. *Noms de racines quadrilittères*. Parmi les noms quadrilittères qui ne s'expliquent pas par les paragraphes précédents, on distingue ceux qui commencent par 'é, *aleph* ou *youth*. Dans quelques-uns 'é peut venir d'un *aleph* prosthétique et avoir été occasionné par une emphatique qui suit, comme *rat* חמפא, où le *kaph* hébreu s'explique par le paragraphe 39, 2; *scorpion* עקרב חמפא présente de l'analogie avec *σκαρπιος*, p. 91, note 1. Il existe cependant d'autres noms en hébreu et en arabe où l'*aïn* initial n'est pas suivi d'une emphatique.

Aleph apparaît notamment dans *lièvre* ארנבת, comp. § 245.

Dans quelques noms d'animaux *youth* est un préfixe propre aux masculins : *rat des champs*, זירנוע, rac. *être accroupi*, *buffle*, נספה, rac. *être rouge*, *comp.* *être rouge*, *comp.* *âne*; *fumée épaisse*, Bar'ali 4443, a également cette forme.

Le préfixe *taw* pour les noms féminins ne se rencontre guère en syriaque que dans *مصنأ*, § 248.

Quant aux noms composés, il en sera parlé à part, sous le chapitre XVI ci-après.

CHAPITRE XIV.

Formation des noms par préfixes.

245. Le syriaque ne forme pas, comme l'arabe, un élatif avec aleph préfixe; ܐܘܪܝܬܐ *ruse, filet*, ܐܘܪܝܬܐ *loi divine*, targ. ܐܘܪܝܬܐ , sont des noms d'action d'aph'el, des racines ܐܘܪܝܬܐ , v. ci-dessus p. 218, note 2.

ܐܘܪܝܬܐ *taille* est peut-être abrégé d'une forme analogue, de la racine ܐܘܪܝܬܐ .

Sur ܐܘܪܝܬܐ *double*, ܐܘܪܝܬܐ *hyène*, v. ci-dessus p. 271.

En dehors des préfixes dont nous avons parlé sous le paragraphe précédent, mim et taw servent aussi à former des noms.

246. *Noms avec mim préfixe.* Ce préfixe forme en syriaque non-seulement les participes des classes dérivées, mais aussi les infinitifs, même de p'al. Ces infinitifs sont nés de la confusion qui finit par mêler les abstraits et les concrets, car les noms avec mim sont, en principe, des concrets et le préfixe vient sans doute de la particule *ma* qui indique d'une manière indéfinie un objet matériel, § 173, 8°.

En second lieu, il compose des noms de lieu et de temps et des noms d'instruments, mais sans les distinctions de voyelles que fait l'arabe entre ܡܘܥܝܢ et ܡܘܥܝܢ : Le préfixe a la voyelle *a*, excepté à l'infinitif p'al; cet *a* s'infléchit en *è, i* sous l'influence d'un aleph qui suit; la seconde voyelle varie suivant la forme : elle est faible et tombe dans une syllabe ouverte, ou forte et se maintient en tous cas.

1° Avec une voyelle faible après la seconde radicale.

a) Avec *a* ou *è* : ܡܘܥܝܢ *occident*, ܡܘܥܝܢ *orient*, ܡܘܥܝܢ *matrice*, ܡܘܥܝܢ *départ*, ܡܘܥܝܢ *fait*, ܡܘܥܝܢ *traité*, ܡܘܥܝܢ *ceintures*, talm. ܡܘܥܝܢ , hébr. ܡܘܥܝܢ , ܡܘܥܝܢ *fardeau*, ܡܘܥܝܢ *conscience*, ܡܘܥܝܢ *issue*, ܡܘܥܝܢ *don*; ܡܘܥܝܢ *entrée*, ܡܘܥܝܢ *discours*, ܡܘܥܝܢ *ombrage*, de racines géminées,

1. Même page, note 1, nous avons comparé l'arabe ܡܘܥܝܢ avec l'hébreu ܡܘܥܝܢ . Cependant la forme avec aleph initial est aussi usitée en hébreu et en éthiopien, ܡܘܥܝܢ ; nous sommes donc en présence d'une racine différente, v. Ewald, *Lehrb.*, p. 422, Nöldeke, *Mand. Gramm.*, p. 59 et 147, note 1. Ce mot appartient à ces noms achaiques, dont on trouve une forme analogue dans les langues étrangères, comp. ܡܘܥܝܢ .

où *مُفْعَل* se distingue de *مَفْعِل* par la répétition de *lāmadh*, § 111; *صَنْبَا* *aiguille*, *صَنْصَنْ* *séance* *صَنْمَام*, § 106, *صَنْوَعَا* *hauteur*, § 86; *صَنْبَا* *balance*, *صَنْمَكَا* *fourche*, *صَنْمَدَمَا* *festin*, *صَنْلَمَا* *venue*.

Les noms suivants de *lāmadh-aleph* n'étaient usités qu'à l'état construit : *صَنْبَا* *πάρρησια* *franchise*, *صَنْبَا* *vue*, *صَنْبَلَا* *consolation*, *صَنْبَلَا* *chant du coq*, . . . *صَنْبَلَا* *chemin de . . .*, . . . *صَنْبَلَا* *jet de* Ces deux derniers étaient prononcés avec é du mim par les Nestoriens, Barhébræus, I, p. 238, l. 18.

Féminins : *صَنْبَلَا* ou *صَنْبَلَا* *lieu*, § 93, 3°, *const.* *صَنْبَلَا*, Barhébræus, I, p. 57, l. 4, *صَنْبَلَا* *voyage*, *صَنْبَلَا* *arrivée*, *صَنْبَلَا* *don*, *صَنْبَلَا* *serment* avec chute de youdh troisième radicale; *صَنْبَلَا* *sortie*, *صَنْبَلَا* *élévation* de *صَحَف*, § 216; *صَنْبَلَا* *filet* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *grotte* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *مَغَارَة* *rac.* *صَنْبَلَا*; *صَنْبَلَا* *camp*, *صَنْبَلَا* *issue*, *صَنْبَلَا* *miroir*.

b) Avec *ou*. Seulement des féminins : *صَنْبَلَا* *pleur*, pl. *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *nourriture*, pl. *صَنْبَلَا*, comp. *صَنْبَلَا*, Bar'ali 6333 (la forme *صَنْبَلَا*, targ. *מַעוּלָא*, Prov. 31, 19, est conforme à l'arabe *مُعْزَل*), *صَنْبَلَا* *cas*, *صَنْبَلَا* *chute*, pl. *صَنْبَلَا*; sur *صَنْبَلَا* v. § 251. Dans les *lāmadh-aleph* *ou* devient immuable: *صَنْبَلَا* *correction*, *صَنْبَلَا* *bain*, *صَنْبَلَا* *lutte* de *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *festin*, *صَنْبَلَا* *réprimande*, Elias de Tirhan, 45, 8.

2° Avec une voyelle forte après la seconde radicale.

a) Avec *à* : *صَنْبَلَا* *poids* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *commentaire* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *nativité* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *scie* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *soulier*, *صَنْبَلَا* *édifice*, avec è à cause du youdh qui suit, *صَنْبَلَا* *bas-ventre*.

Suivant Barhébræus, I, p. 149, l. 11, *صَنْبَلَا* pouvait être intensif de *مَفْعِل* : *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *صَنْبَلَا*, *صَنْبَلَا* *briller*, prononcés avec à après la seconde consonne, exprimaient la répétition de l'action; on disait de même *صَنْبَلَا* et *صَنْبَلَا* pour indiquer le lever et le déclin progressifs des astres¹.

Les noms avec mim, prenant souvent le sens d'abstrait, ce préfixe n'avait plus en syriaque la propriété de désigner les noms de lieu; pour préciser on leur préposait *صَمْ* *صَمْ* *صَمْ* *lieu de refuge*, Ps. 141, 4, hébr. *מָנוֹם*, Ps. 142, 5; *صَمْ* *صَمْ* *latrine*, 2 Rois 10, 27, hébr. *מִתְרָאוֹת*; il faut excepter *صَمْ* et

1. Dans ce cas, ces noms avaient la forme du pluriel, comp. Ps. 50, 1, Marc. 1, 32, Luc. 4, 40.

صَحِيحًا qui étaient suffisamment explicites, Barhébræus, I, p. 149, l. 16.

b) Avec o, ou. Comme en hébreu, à dans ces noms se colore souvent en o, et de là en ou, même chez les Nestoriens : صَحِيحًا cantique מְזִמָּר מְזִמָּר, ou صَحِيحًا; 1 صَحِيحًا; 1 obstacle מְזִמָּר, Barhébræus, I, p. 235, l. 25, mais Bar'ali 5939, صَحِيحًا; 1 chute d'eau, rac. نَسَب, Bar'ali 6178; صَحِيحًا source, مَتْبَع مَتْبَع, Bar'ali 5316; صَحِيحًا Maboug مَتْبَع, Bar'ali 5315, comp. ci-dessus p. 47 et 48; صَحِيحًا tempête, Barhébræus, I, p. 235, l. 13; صَحِيحًا peigne à carder, Bar'ali 3615 et 6182, par métathèse de waw et de riš, § 41.

Cette coloration est surtout fréquente dans les noms à terminaison féminine, qui, devant cette terminaison, prennent un youdh, § 253 : صَحِيحًا pilule, Barhébræus, I, p. 220, l. 10, صَحِيحًا lacet, صَحِيحًا meute, صَحِيحًا grosse goutte, Micha 2, 11, rac. نَسَب, صَحِيحًا ou صَحِيحًا morsure, rac. نَسَب, صَحِيحًا vase ou boîte, صَحِيحًا ou صَحِيحًا baptême, صَحِيحًا van, rac. نَسَب, صَحِيحًا tamère, Amos 3, 4, targ. מְזִמָּר², صَحِيحًا endroit glissant, صَحِيحًا et صَحِيحًا cor, מְזִמָּר, Dan. 3, 5, (v. ces noms dans Bar'ali, sous la lettre mim). O ne passait pas ici en ou; en se maintenant, il occasionnait le redoublement de la consonne suivante : صَحِيحًا, comp. aussi صَحِيحًا avec deux taw non assimilés.

247. Quelques noms de racines double-é ou é-waw ont à après mim; ce renforcement de a en à s'explique par le redoublement de la première radicale après un préfixe dans ces radicaux, § 113; le redoublement ayant cessé de bonne heure de se faire entendre, la voyelle pour se maintenir s'est colorée en à, comp. § 95 : صَحِيحًا vivres, صَحِيحًا réservoir, hébr. מְזִמָּר, صَحِيحًا carrefour, صَحِيحًا richesse, targ. מְזִמָּר, comp. صَحِيحًا déluge avec מְזִמָּר (v. ces noms dans Bar'ali sous mim).

1. La ponctuation ◊ est celle du manuscrit nestorien 12138 add., Wright *Catalogue*; dans d'autres manuscrits, waw a le point inférieur, comp. Barhébræus, I, p. 235, l. 13.

2. Ces formes sont également communes au syro-palestinien, *Zeitschr. der D. M. G.*, XXII, p. 475; صَحِيحًا notamment était palestinien, *Anecd. syr.*, IV, p. 223.

248. *Noms avec taw préfixe.*

Comme youdh préfixe a formé quelques noms masculins, § 244, taw se rencontre avec le sens du féminin dans quelques noms archaïques, comp. § 173, 7°; mais, si on excepte **مَصْنَعٌ** *sud* de **صَبَّ**, ce préfixe a perdu ce sens en syriaque et a maintenu celui de *réfléchi* qu'il a encore dans les passifs des verbes. Il donne donc naissance à des abstraits qui, en principe, se distinguaient de cette manière des noms concrets avec mim. Ces abstraits se développent des verbes dérivés, actifs ou passifs¹, rarement de noms, comme **سُقَيْلَةٌ** *squelette*, Jug. 14, 8, de **سَقَى**. Le préfixe a a ou è; cette dernière voyelle est de règle devant aleph. La seconde radicale a une voyelle faible, a, è, ou, ou une voyelle forte, a, i, ou.

a) *Avec une voyelle faible après la seconde radicale.* Des noms féminins : **إِنْمَاءٌ** *impureté*, **مُؤْتَاةٌ** *moquerie*, **مُتَلَبِّدَةٌ** *prière*, **إِنْسَامٌ** *soupir*, **إِنْصَابٌ** *habillement*, **إِسْتِغَاثَةٌ** *supplication*, **إِسْتِثْمَانٌ** *addition*, **إِسْتِغْنَاءٌ** *service*, **إِسْتِغْرَابٌ** *miracle*, pl. **إِسْتِغْرَابَاتٌ**, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *louange*, pl. **إِسْتِغْرَابَاتٌ**, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *négoce*, pl. **إِسْتِغْرَابَاتٌ**. Avec une emphatique a est quelquefois écrit *ā*, § 93, 3°, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *retard*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *incendie*, Barhébraeus, p. 50, l. 20. **إِسْتِغْرَابَةٌ** *type* est d'une forme incertaine.

b) *Avec une voyelle forte après la seconde radicale.* Des masculins : **إِسْتِغْرَابَةٌ** *colon*, propr. *colonisation*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *restes*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *torture*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *ornement*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *combat*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *retour*.

Les lâmadh-aleph ont youdh ou waw, sans distinction de voyelle forte ou faible; ils comprennent des féminins : **إِسْتِغْرَابَةٌ** *entretien*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *couverture*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *voile*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *fondement*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *pureté*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *confession*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *lit*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *histoire*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *dessein*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *satisfaction*.

Par ces exemples on voit que quelques noms sont concrets, on peut ajouter, comme noms d'individus, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *disciple*, **إِسْتِغْرَابَةٌ** *interprète*, avec le suffixe *ân*, § 250.

249. *Noms avec noun préfixe.*

1. Nous avons vu, §§ 236 et 238 c, que les verbes actifs donnaient naissance à des noms d'action de forme et de sens passifs; il n'y a donc pas lieu de supposer avec M. Stade, *Lehrb. der hebr. Gramm.*, § 260, un taw causatif, pour expliquer **تَفْعِيلٌ** de **فَعَّلٌ**.

Noun qui forme en sémitique quelques noms, ne se rencontre guère en syriaque que dans ܩܘܨܐ *pousse*, rac. ܩܘܨ *croître*, ܩܘܨܐ *sommet*, même racine; encore, dans ces noms le noun peut venir de youdh, § 36b. ܩܘܨܐ *boulangier* est d'une forme incertaine.

CHAPITRE XV.

Formation des noms par suffixes.

250. *Suffixes an, am, el, ar, qan.*

Dans la flexion des noms, le suffixe *an* a la valeur d'un collectif et distingue le duel ou le pluriel du singulier, §§ 257 et 265.

Dans leur formation, il est d'un usage très-étendu, comme en général les formes externes, et engendre des concrets et des abstraits.

a) Il forme de radicaux simples, §§ 226 à 228, ou parallèlement à eux, des noms qui donnent un sens figuré ou nouveau; dans ce dernier cas, la racine offre généralement deux sens: ܩܘܨܐ *incendie*, ܩܘܨܐ *peste*, ܩܘܨܐ *déluge*, ܩܘܨܐ *volonté*, ܩܘܨܐ *lecture*, ܩܘܨܐ *esprit*, ܩܘܨܐ *souvenir*, ܩܘܨܐ *consultation*, etc., comp. ܩܘܨܐ *holocauste*, ܩܘܨܐ *mort*, ܩܘܨܐ *goutte*, ܩܘܨܐ *chose*, ܩܘܨܐ *contestation*, ܩܘܨܐ *pâturage*, ܩܘܨܐ *mâle*, ܩܘܨܐ *conseil*. Dans un certain nombre de racines, cette forme existe à l'exclusion de la forme simple: ܩܘܨܐ *aide*, ܩܘܨܐ *ordre*, ܩܘܨܐ *rétribution*, ܩܘܨܐ *puissance*, ܩܘܨܐ *maladie*, ܩܘܨܐ *santé*, ܩܘܨܐ *appui*, ܩܘܨܐ *travail*, ܩܘܨܐ *avantage*, ܩܘܨܐ *enseignement*, ܩܘܨܐ ou ܩܘܨܐ , rac. ܩܘܨܐ *réprobation*, ܩܘܨܐ *ténèbres*, ܩܘܨܐ *faute*. Les lamadh-aleph ont é après la première radicale, sous l'influence du youdh: ܩܘܨܐ *entretien*, ܩܘܨܐ *tentation*, ܩܘܨܐ *construction*, ܩܘܨܐ *syllabe*.

ܩܘܨܐ *offrande* ܩܘܨܐ , est formé d'un pa'el.

b) Quelques adjectifs prennent ce suffixe: ܩܘܨܐ *lascif*, ܩܘܨܐ *délicieux*, ܩܘܨܐ *vaniteux*, *Anal. syriaca*, p. 4, l. 9; ܩܘܨܐ *bienheureux*, ܩܘܨܐ *double*, (ܩܘܨܐ Apoc. 2, 11; 20, 6, 14; 21, 8), ou *agé de deux ans*, Barhébræus, II, vers 1465, ܩܘܨܐ *second*, ܩܘܨܐ *consanguin*, de ܩܘܨܐ , ܩܘܨܐ , ܩܘܨܐ , ܩܘܨܐ , ܩܘܨܐ , ܩܘܨܐ qui laisse reparaître la troisième radicale, § 224 a¹. Ces adjectifs

1. Comp. en arabe ܩܘܨܐ *شَبَعَانِ عَطَشَانِ سَكْرَانِ رَحْمَانِ غَضَبَانِ شَهْوَانِ*, etc., avec ä des neutres après la première radicale. En néo-hébraïque, ce suffixe s'ajoute même aux noms d'agent avec ä après la première consonne, comme ܩܘܨܐ *brigand*.

indiquent aussi la matière ou la substance des corps, **أَخْبِنٌ**, **أَخْبِنٌ** ou **أَخْبِنٌ** qui est composé de terre, de poussière, d'esprit, qui a un corps, **أَخْبِنٌ** qui appartient au ciel¹.

أَخْبِنٌ arbre est un des rares noms de choses de cette forme.

c) Avec ce suffixe, on forme du participe de tout verbe dérivé un nom d'agent ou un adjectif: **أَخْبِنٌ** interprète ou explicatif, **أَخْبِنٌ** productif, propagateur de la foi (titre des primats jacobites), **أَخْبِنٌ** écrivain, **أَخْبِنٌ** protecteur, **أَخْبِنٌ** oppresseur, **أَخْبِنٌ** rédempteur, **أَخْبِنٌ** exterminateur, **أَخْبِنٌ** confesseur, **أَخْبِنٌ** patient, **أَخْبِنٌ** démonstratif, **أَخْبِنٌ** obéissant, **أَخْبِنٌ** explicable, **أَخْبِنٌ** possible, **أَخْبِنٌ** sensible. Ces noms sont surtout usités dans les traductions faites du grec et suppléent à l'insuffisance des adjectifs de forme interne. Ils comprennent un certain nombre de termes techniques créés par les grammairiens; voir la liste de ces termes après la syntaxe.

Rarement les abstraits qui ont un préfixe, prennent ce suffixe: **أَخْبِنٌ** sortie, **أَخْبِنٌ** entrée, **أَخْبِنٌ** ascension, comp. § 246.

Le féminin de ces noms a toujours youdh après le suffixe, § 253, **أَخْبِنَةٌ** bienheureuse. **أَخْبِنَةٌ** est pris substantivement dans le sens de *sagesse*, Assemani, *Bibl. Orient.*, II, p. 267, l. 23. Ce suffixe est explétif dans **أَخْبِنَةٌ** Jourdain, hébr. יַרְדֵּן.

d) L'a de ce suffixe se change en ou dans les noms cités, § 85, et dans **أَخْبِنَةٌ** récent, où le youdh troisième radicale est sans doute tombé, comp. hébr. עֶשְׂרֵי אַחֲרָיִם, nom d'une mesure; peut-être aussi dans **أَخْبِنَةٌ** désert, comp. שְׁמֵרָה. De ou il passe en i sous l'influence d'un ou qui précède ou qui précédait, § 87: **أَخْبِنَةٌ** lime de **أَخْبِنَةٌ** limer, Exode 32, 20; comparez Deut. 9, 21; **أَخْبِنَةٌ** autre, abs. **أَخْبِنَةٌ**, fém. **أَخْبِنَةٌ** sans état const. Barhébræus, I, p. 69, l. 3; **أَخْبِنَةٌ** garçon d'honneur, peut-être aussi **أَخْبِنَةٌ** alouette; sur **أَخْبِنَةٌ**, v. ci-dessus § 242; **أَخْبِنَةٌ** ou **أَخْبِنَةٌ** cyprès est un mot étranger, comme l'indique l'indécision de sa forme, comp. targ. שְׁרֵיבִין, ar. شَرْبِين, Lagarde, *Abhandl.*, p. 80, l. 2.

1. Sur la différence de ces adjectifs et de ceux qui prennent **أَخْبِنَةٌ**, v. § 254, comp. Jacques d'Edesse, *Fragments*, p. 2, col. a, Barhébræus, I, p. 17, sect. 2, II, vers 209 à 212, Josephi Accur., p. 127 et 128, Amira, p. 106.

e) En hébreu *am* permute avec *an*, comme suffixe, Ewald, *Lehrb.*, § 163 g; en syriaque *am* n'apparaît que dans *amṣān* jour, opposé à la nuit.

f) Le suffixe *el*, comp. *Lehrb.* l. c., entre dans la composition de *el* gauche, comp. *el* *šāmal* *šām*, *el* *nuage* *el* *šāmal*; peut-être encore dans quelques autres mots; sur *el* et autres noms, v. § 224. *el* *bedeau*, Assem. B. O. I, 28, est sans doute une faute pour *el* de *el*, qui s'entendait de la partie voûtée du temple, v. Lex. Buxtorf, éd. Fischer, sous le mot *el* ou *el* *pâtre* est vraisemblablement un diminutif, § 252 b.

g) L'araméen fait encore usage d'un suffixe *ar* : *ar* *marin* de *ar* *navire*, d'origine incertaine, *ar* *stylite* de *ar* p. *ar* *musicien* de *ar* *directeur d'hospice*, Josué le Styl. 34, 10, de *ar* *séditieux* de *ar* *στάσις* !. Les suffixes grecs *ωρ* et *αριος* n'ont pas été sans influence sur la forme de ces noms.

Dans *ar* *roux*, targ. *ar* *מוקר*, hébr. *ar* *מוני*, Gen. 25, 25, la terminaison *rāi* est sans doute abrégée de *andī* et *r*, une permutation de noun, §§ 22 b et 35 a.

h) Le suffixe persan *qān* se trouve dans *qān* *ánier*, *qān* *valet de chambre* de *qān*. Dans *qān* *paradisiaque*, le suffixe est sans doute de même origine, v. Barhébræus, I, p. 19, l. 3.

251. *Suffixes ā, at, thān.*

Le suffixe *ā* forme l'état emphatique des noms, nous en parlerons, en traitant de la flexion des noms, § 259.

Le suffixe *at*, abrégé en *ā*, indique l'individu par abstraction de l'espèce, ou l'espèce par abstraction du genre; dans les couples, il distingue la femelle du mâle et il est devenu d'une manière générale le signe du féminin, le masculin étant représenté par le radical nu; quand le radical est un collectif, il forme le nom d'unité, comme *ā* *un froment*, *ā* *une fois*, *ā* *une*

1. Barhébræus, I, p. 18, l. 24, ajoute d'autres mots qui ne rentrent pas dans cette catégorie : *ā* *torche* est *λαμπτήρ*, *ā* *maître de bains*, *balnearius*, *ā* *desservant* est le grec *παραμονάριος*.

En néo-hébraïque, on trouve avec ce suffixe : *ā* *pétrin*, de *ā* *boulangier*, *ā* *marchand de dalles*, de *ā* *marchand de sandales*, *ā* *marchand de bouteilles*, v. Buxtorf, *Lexicon*, sous le mot *ā*.

בְּרִשְׁוֹנָה *d'un an*, Exod. 12, 5. Comme signe de l'abstraction, ce suffixe sert en arabe à rehausser chez l'individu une qualité qui lui est propre et qui le distingue des autres : عَلَمَةٌ *très-savant*, خَلِيفَةٌ *khalife, lieutenant*. En syriaque, il a ce sens dans les deux mots ܘܫܘܚܘܢܐ et ܘܫܘܚܘܢܐ, traduisant l'hébreu מוֹדַע et מוֹדַעַת, Ruth 2, 1 et 3, 2 : le premier signifie *un parent* d'une manière générale, le second, *un proche parent*¹ à qui incombe le devoir d'épouser la veuve sans enfant de son parent défunt; dans ce dernier sens, la racine ܘܫܘܚ a été choisie par allusion au sens de *connaître charnellement* que possède l'hébreu יָדַע. La terminaison *at* se trahit dans ces mots à l'aspiration du taw, Barhébr., I, p. 218, l. 19 et p. 219, l. 19; mais ils sont traités comme des masculins et ils font au pluriel ܘܫܘܚܘܢܐܐ, Barhébræus, I, p. 35, l. 18². Peut-être ܘܫܘܚܘܢܐܐ *camarade, qui a la même* ܘܫܘܚܘܢܐ, est-il formé avec ce suffixe, mais il est assimilé aux noms de la forme فَعْلَةٌ, § 230 c.

En dehors de ces mots, le suffixe *at* ne se rencontre plus seul, mais il reçoit le suffixe *an* dont nous avons parlé sous le paragraphe précédent, et se transforme en un nouveau suffixe *thân*, propre aux adjectifs d'intensité.

Il s'ajoute surtout aux adjectifs de la forme intensive فَعُولٌ, § 240, suivant le goût manifeste de l'araméen pour les formes externes : ܘܫܘܚܘܢܐܐ *très-irascible*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *très-savant*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *rusé*, Rom. 3, 13, Ewald, *Abhandl.*, p. 87, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *très-intelligent*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *puddique*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *très-soigneux*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *timoré*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *miséricordieux*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *sensible*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *mélancolique*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *cupide*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *turbulent*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *adulateur*³. Mais il s'ajoute

1. La valeur augmentative du taw avait déjà été reconnue dans ܘܫܘܚܘܢܐܐ par Aboul'walid, *Kitâb el ousoul*, éd. Neubauer, col. 277 : التاء فيه للمبالغة : ܘܫܘܚܘܢܐܐ et ܘܫܘܚܘܢܐܐ par Barhébræus, I, p. 16, l. 14.

Le targoum se sert pour les deux expressions de l'abstrait ܘܫܘܚܘܢܐܐ *connaissance*, dérivé de ܘܫܘܚܘܢܐ.

2. Dans ܘܫܘܚܘܢܐܐ *l'étoile de Vénus*, ܘܫܘܚܘܢܐܐ *lac (mer du pays)* et quelques autres mots, le suffixe s'explique de la même manière; il a pris parfois, par extension, le sens d'un diminutif, v. G. Hoffmann, *Auszüge aus syr. Act.* dans les *Abhandl. d. D. M. G.*, 1880, p. 177.

3. V. Jacq. d'Edesse, *Fragm. add.*, 17, 217, au commencement; sur le qousâî de la deuxième consonne et le roukkâkh du taw du suffixe, v. Barhébræus, I, p. 220, l. 11.

aussi à d'autres noms : ܡܘܨܝܘܢ *heureux*, par distinction de ܡܘܨܝܘܢܐ *bienheureux*, *défunt*, ܡܘܨܝܘܢܐ *clément*, ܡܘܨܝܘܢܐ *puissant*, ܡܘܨܝܘܢܐ *souffrant*, ܡܘܨܝܘܢܐ *insidieux*, ܡܘܨܝܘܢܐ *brutal*, de ܡܘܨܝܘܢܐ *semblable à un œuf*, ܡܘܨܝܘܢܐ pour ܡܘܨܝܘܢܐ , § 229 a, ܡܘܨܝܘܢܐ ; même à des noms importés, ܡܘܨܝܘܢܐ *versicolor* de $\chi\rho\omega\mu\alpha$, ܡܘܨܝܘܢܐ *astucieux* de $\pi\acute{o}\rho\omicron\varsigma$, ܡܘܨܝܘܢܐ *belle* de $\sigma\chi\eta\mu\alpha$, ܡܘܨܝܘܢܐ *chasseur* de ܡܘܨܝܘܢܐ (v. sur ce mot Lagarde, *Abhandl.*, p. 65, l. 17).

Le féminin a youdh après le suffixe, § 253, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ .

252. *Suffixes ôh, ôs et ôl.*

a) Les suffixes *ôh* et *ôs* forment les diminutifs et ont évincé en syriaque les formes internes de ce genre, dont il ne reste que quelques vestiges, §§ 235 et 242. Il n'existe pas de différence notable entre l'un et l'autre; peut-être le second exprime-t-il la cajolerie de préférence au premier: ܡܘܨܝܘܢܐ et ܡܘܨܝܘܢܐ *petit homme*, ܡܘܨܝܘܢܐ *livret*, ܡܘܨܝܘܢܐ *petit fleuve*, ܡܘܨܝܘܢܐ *petit fils*, ܡܘܨܝܘܢܐ *petit enfant*, ܡܘܨܝܘܢܐ *petit garçon*, ܡܘܨܝܘܢܐ *agnelet*, ܡܘܨܝܘܢܐ *légumes verts*, ܡܘܨܝܘܢܐ *légumes secs* (comp. ܡܘܨܝܘܢܐ *Physiologus*, éd. Tychsen, chap. 12, targ. ܡܘܨܝܘܢܐ , ar. ܡܘܨܝܘܢܐ). Ces diminutifs étant d'un usage très-fréquent dans le langage vulgaire, sont assujettis à bien plus de variations que les autres noms: les deux suffixes s'ajoutaient par superfétation à un même radical, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ , ou se répétaient, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ ; parfois cependant, chacun d'eux était pris dans un sens propre, ܡܘܨܝܘܢܐ signifiait *petite porte*, *coin de l'œil* ou *pupille*, ܡܘܨܝܘܢܐ *petit garçon*, Bar'ali 2229 et 2230, comp. ܡܘܨܝܘܢܐ . La forme redoublée ܡܘܨܝܘܢܐ était surtout usitée par les Palestiniens, Barhébræus, I, p. 66, l. 11.

Le féminin de ܡܘܨܝܘܢܐ avait le youdh après le noun, voyez paragraphe suivant, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *fillette*, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *petite femme*, ou avec redoublement du suffixe, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐܝܬܐ , ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐܝܬܐ *petite reine*.

Le féminin de ܡܘܨܝܘܢܐ n'avait le youdh qu'au pluriel, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ pl. ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐܝܬܐ ; on disait aussi ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *petite fillette* pl. ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐܝܬܐ , Barhébræus, I, p. 35 ult. et p. 36, l. 1, sans doute par analogie du féminin ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ , paragraphe précédent.

Les noms féminins à forme masculine prenaient le diminutif féminin, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *petit œil*, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *petit talent*.

Un nom composé avait le suffixe après le second nom, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *petit individu*, ܡܘܨܝܘܢܐܝܬܐ *petite calomnie*, Barhébræus, I, p. 65, l. 6.

Le vulgaire faisait aussi un diminutif du pronom démonstratif $\text{אֵלֶּה} \text{אֵלֶּה}$ et disait $\text{אֵלֶּה} \text{אֵלֶּה}$, Barhébræus, I, p. 66, l. 18.

Lorsque la voyelle *ou* dans le radical précédait l'*o* du suffixe, cet *o* se changeait quelquefois en *i*, comp. § 250 *d*; cette prononciation était surtout familière aux habitants de Samosate, Barhébræus, I, p. 65, l. 18, comp. $\text{אֵלֶּה} \text{אֵלֶּה}$ raie au milieu de la moustache אֵלֶּה ; sans doute aussi אֵלֶּה espèces d'herbe légère, mais אֵלֶּה mèche vient de $\beta\acute{o}\sigma\sigma\iota\nu\omicron\varsigma$, comp. $\phi\lambda\delta\mu\omicron\varsigma$ et Bar'ali 2310.

אֵלֶּה puces, comp. avec les autres langues, v. § 38, décele un suffixe affaibli *an* ou *on*.

b) Le suffixe *ôl* a le sens d'un diminutif dans אֵלֶּה nom d'un évêque d'Edesse, propr. *petit maître*, *Chrestom. Michaelis* 59, 2, comp. Ewald, *Lehrb.*, p. 434, note 4; on trouve en syro-palestinien אֵלֶּה *petit trait*, אֵלֶּה *petit îota*, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 475.

253. Suffixes *ai* et *it*.

a) Le suffixe *ai* est formé d'un élément démonstratif, § 173, 2°; il existe : 1° dans quelques noms féminins, concrets ou abstraits, אֵלֶּה araignée (syro-palestinien אֵלֶּה , *Anecd. syr.*, IV, p. 220), אֵלֶּה caille אֵלֶּה , אֵלֶּה espèce de héron (étoilé?), ar. أبيطوي , Bar'ali 4624, אֵלֶּה (pestiféré?) nord, emph. אֵלֶּה (féminin Barhébræus, I, p. 10, l. 2), אֵלֶּה erreur, אֵלֶּה secret, אֵלֶּה cachette, אֵלֶּה contrat, talm. אֵלֶּה . Sauf אֵלֶּה , ces noms sont invariables. 2° dans des masculins susceptibles de flexion et usités surtout à l'état emphatique : אֵלֶּה cheval, hébr. אֵלֶּה , אֵלֶּה trône¹; à l'état emphatique seulement dans les suivants, אֵלֶּה lion, hébr. אֵלֶּה , אֵלֶּה grue אֵלֶּה , targ. אֵלֶּה , אֵלֶּה coussin אֵלֶּה .

En arabe, ce suffixe est fréquent dans les noms féminins, concrets ou abstraits, et sert à former notamment le féminin

1. Le riš dans ce mot paraît provenir de la dissimilation de la consonne suivante qui était redoublée primitivement, à en juger par l'hébreu אֵלֶּה ; l'arabe a la prononciation araméenne, أريسي , targ. אֵלֶּה , qui se retrouve également en phénicien אֵלֶּה . Il est cependant peu probable que ce mot vienne d'une racine אֵלֶּה qui ne fournit pas un sens convenable. Du reste, la forme archaïque en hébreu était אֵלֶּה , Exod. 17. 15, Ewald, *Lehrb.*, p. 640; on est donc tenté de comparer ce mot avec אֵלֶּה et de le dériver d'une racine אֵלֶּה , dont le beth aurait été éliminé sous l'influence d'*ou* organique, comme dans אֵלֶּה de אֵלֶּה , p. 30, note 1 ci-dessus.

d'adjectifs à forme forte (أَفْعَلٌ et فَعْلَانٌ), mais en syriaque il est peu usité¹. Existait-il, à l'origine, dans les noms qui ont un youdh avant l'a de l'état emphatique et qui n'ont plus l'état absolu? Nous l'avons admis *a priori* § 236, pour ceux de la forme مَحْمَلًا. L'objection la plus sérieuse contre cette hypothèse est que ces noms sont masculins et ont un pluriel masculin, مَحْمَلَاتٌ; mais il est à remarquer que ce suffixe avait perdu beaucoup de sa valeur primitive en syriaque et que le youdh ne s'était maintenu dans ces noms qu'euphoniqnement, à cause d'ou précédent. En arabe, des noms d'action de la première classe ont ajouté la terminaison ordinaire du féminin à cet ancien suffixe, comme طَبَايِعَةٌ, comp. *Mand. Gramm.*, p. 148, note 1.

Tandis que ces noms d'action appartiennent à p'al, d'autres dialectes araméens orientaux, le néo-syriaque et le mandéen, outre les talmuds, possèdent des noms d'action formés de la même manière, mais des classes dérivées, v. *Mand. Gramm.*, §§ 122 et 124².

Des grammairiens syriaques donnent un état absolu مَحْمَلٌ qui n'est pas usuel, *Abrah. Ecchell.*, p. 26, mais ils suivaient sans doute une ancienne tradition, comp. le néo-hébraïque מַחְמֵלִים avec מַחְמֵלִים complètement.

Youdh apparaît souvent en syriaque devant la terminaison du féminin singulier ou pluriel des radicaux qui ont une voyelle lourde, a, o, ou. Nous l'avons constaté fréquemment, en traitant des formes, dans les féminins singuliers, §§ 232, 233, 236, 238, 242, 246, 250, 251 et 252; il se rencontre également au pluriel de féminins qui ne le laissent pas paraître au singulier, § 266. Youdh s'explique bien dans la plupart de ces noms, comme un ancien suffixe ai qui, à la faveur de la voyelle lourde précédente, se serait maintenu, sous forme de voyelle. Mais on ne

1. L'arabe forme facilement des noms d'action des classes dérivées au moyen de ce suffixe : دَعْوَى دَعْوَى عَقْبَى عَقْبَى de la quatrième ou huitième classe. Il n'en est pas de même en syriaque.

L'éthiopien possède aussi des concrets avec cette forme, *Aethiop. Gramm.*, p. 219.

2. Sur les formes מַחְמֵלִים מַחְמֵלִים etc., que Mr. Noldeke trouve très-douteuses v. Luzzatto, *Elementi*, p. 80, § 71. L'éthiopien possède des noms d'action analogues, comme ጠገገገገ, qui viennent presque tous des classes dérivées, *Aethiop. Gramm.*, p. 203.

peut nier que, même en syriaque ancien, la prononciation avec youdh avait pu être étendue, par analogie, à quelques noms, chez lesquels elle n'était pas primitive, surtout à ceux dont la troisième radicale se prêtait facilement au mouillement, comme une liquide ou certaines muettes aspirées². Ces extensions euphoniques sont devenues très-communes en néo-syriaque, v. *Neusyr. Gramm.*, § 70.

b) Le féminin de ce suffixe, *it*, se rencontre encore dans quelques noms, autres que ceux dont nous venons de parler et en dehors de l'influence d'une voyelle précédente : *ܘܫܦܝܬ* *soufre* *ܘܫܦܝܬ*, importé en arabe *كِبْرِيْت*, *ܘܫܦܝܬ* commencement *ܘܫܦܝܬ*, *ܘܫܦܝܬ* gain, *ܘܫܦܝܬ* tremblement de terre, *ܘܫܦܝܬ* humilité, Barhébr. I, p. 24, l. 1 ; 35, 1.

254. Suffixe *ai*.

De même nature que le suffixe du paragraphe précédent, celui-ci s'en distingue, et par la forme, car il demeure immuable grâce au renforcement de la diphthongue, et par le sens, car il ne donne que des adjectifs dérivés de noms, *adjectifs relatifs*.

En syriaque, ces adjectifs n'indiquent pas seulement l'origine ou la descendance, comme *ܘܫܦܝܬ* *édessénien*, *ܘܫܦܝܬ* *romain*, *ܘܫܦܝܬ* *arabe* (de la tribu de *ʔai*), *ܘܫܦܝܬ* *hébreu*, mais, en dehors des noms de personnes ou de lieux, ils peuvent être dérivés de tout autre nom, même d'un adverbe : *ܘܫܦܝܬ* *unique*, *ܘܫܦܝܬ* *opposé*, *ܘܫܦܝܬ* *non existant*, *ܘܫܦܝܬ* *inférieur*, *ܘܫܦܝܬ* *supérieur*; d'un autre adjectif dont la forme sans suffixe est peu usitée ou inusitée : *ܘܫܦܝܬ* *un*, *ܘܫܦܝܬ* *troisième*, *ܘܫܦܝܬ* *dixième*. Ils sont fréquents dans les ouvrages scientifiques et facilitent les traductions du grec en syriaque : *ܘܫܦܝܬ* *naturel*, *ܘܫܦܝܬ* *légal*, *ܘܫܦܝܬ* *divin*, *ܘܫܦܝܬ* *inhérent à un mot*, *ܘܫܦܝܬ* *pourvu d'un lamadh*; d'un plur., *ܘܫܦܝܬ* *nominal*, *ܘܫܦܝܬ* *maternel*.

Il s'ajoute au suffixe *an* des *adjectifs de la substance*, § 250 b, et indique, à la différence de ceux-ci, non pas qu'un corps est formé de telle substance, mais qu'il jouit des propriétés inhérentes à telle substance : *ܘܫܦܝܬ* *corporel*, *ܘܫܦܝܬ* *spirituel*, *ܘܫܦܝܬ*

2. Comp. *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 274 et suiv. et XXXIII, p. 293. Dans les pluriels araméens *ܘܫܦܝܬ* *ܘܫܦܝܬ*, Dan. 8, 22, *ܘܫܦܝܬ* *pouvoir*, le youdh a un autre sens : il sert à maintenir l'hiatus entre les deux voyelles.

ou صَحْفَان *charnel*, مَصْنَعَان *céleste*, أَرْتَعَان *terrestre*. Ce suffixe répond donc à la terminaison grecque $\alpha\delta\varsigma$; le double suffixe تَان apparaît avec le même sens dans des adjectifs qui n'ont pas le suffixe ان seul : مَسْكُون *masculin*, تَصَدُّقَان *féminin*, شَيْخَان *pluriel*, مِخْنَان *propre*, فَرْعَان *principal*, رَقْمَان *commun*, etc.; on disait رَقْمَان *accidentel* et رَقْمَان , fém. رَقْمَان et رَقْمَان , Barhébr., I, p. 18, l. 7 et suiv. ¹

On formait aussi un nouvel adjectif, au moyen de ce suffixe, des adjectifs en *thân*, § 251 : رَحِيمَان *plein de bonté, miséricordieux*, de رَحِيمَان (le premier se disait de Dieu, le second, des hommes), أَمْرَان *une belle âme*, mais أَمْرَان *une belle femme*, Barhébræus, l. c.

Quand l'adjectif était formé d'un nom à forme féminine, le taw du féminin demeurait, si sa chute eût nui au sens du mot, قَدَان *des contes de vieille femme*, Barhébræus, I, p. 19, l. 15, sinon il était éliminé, رَقْمَان *citadin* de رَقْمَان , كَرْكَا *karkaphien* de كَرْكَا *médial* de كَرْكَا .

Les lamadh-aleph présentent comme troisième radicale devant ce suffixe lourd un waw : رَقْمَان *boutiquier*, talm. רַקְמָן , رَقْمَان *qui fait prisonnier*, رَقْمَان *novice*, رَقْمَان *prohibitif*, mais رَقْمَان *angulaire* de رَقْمَان , v. Barhébræus, II, p. 27 fin.

Il modifie les voyelles du radical : on disait رَقْمَان *de Témân*, par distinction de رَقْمَان *méridional*, رَقْمَان *araméen*, mais رَقْمَان *païen*, Barhébræus, I, p. 19, l. 16 et II, p. 83, l. 65; رَقْمَان *Damas* faisait رَقْمَان , conformément au § 96; رَقْمَان de رَقْمَان *Adiabène*, رَقْمَان de رَقْمَان *nom de fleuve*, رَقْمَان de رَقْمَان *Edessénien* ne se distinguait pas de رَقْمَان *Edesse*; on disait رَقْمَان *Israélite* de رَقْمَان .

Un nom composé laisse tomber quelquefois la première partie; رَقْمَان ou رَقْمَان *mésopotamien*, رَقْمَان *Xenaias* de Φιλόξενος .

Le suffixe ان ou ان se rencontre dans quelques noms de lieux : رَقْمَان de Tagrit.

1. رَقْمَان est donc à rayer de Castelli; on rencontre de même dans les lexiques رَقْمَان رَقْمَان , comme féminin de رَقْمَان *étranger*, mais c'est un tort, la forme simple رَقْمَان n'existe qu'affaiblie en رَقْمَان avec le sens de *autre*, et le féminin est رَقْمَان sans état absolu, v. ci-dessus § 250 d.

Les noms grecs perdent leur désinence : **قُفْرِيُوت** *cyprïote* de Κύπριος, **قُورِيْنِيُوت** *corinthien* de Κόρινθος, **قُولِيْنِيُوت** *paulinien* de Παῦλος, **قُاْفِيْسِيُوت** *éphésien*, comp. **قُوْسُوْسِيُوت** de **قُوْسُوْسِيُوت**. Quelquefois, ils la conservent : **قُلاْطُوْنِيُوت** *platonicien*, **قُارِيْسُوْتُوْلِيُوت** *aristotélien*, **قُفِيْلِيْپِيُوت** *philippien*.

Ces adjectifs, en dehors de ceux qui marquent l'origine ou la descendance, sont rarement pris substantivement. Tels sont : **قُخْبِيُوت** *blâme*, **قُبُوْعِيُوت** *bouc* **قُبُوْعِيُوت**, **قُمُكْمِيُوت** ou **قُمِيْسِيُوت** *propriété*, dans la lettre de Jacques sur l'orthographe, éd. Martin, p. ?, l. 21.

Mais avec la terminaison du féminin *at* ou *it*, ils forment des adverbes relatifs : **قُفُوْرِيُوت** ou **قُفُوْرِيُوت** *en premier lieu*, **قُفُوْرِيُوت** *en païen*, **قُفُوْرِيُوت** *sagement*. Ils répondent aux adverbes grecs en *ως*, lat. *ter*, fr. *ment*.

Barhébræus, I, p. 19, l. 25, prétend que ce suffixe peut être répété et qu'on dit **قُفُوْرِيُوت** *unique*.

255. *Suffixe out.*

A la différence du suffixe *ai* qui forme des concrets, celui *out* est propre aux abstraits et s'ajoute, à cet effet, à tout nom concret, substantif ou adjectif. Comme les suffixes de concrets *an* et *ai*, il devient d'un usage très-fréquent dans la langue scientifique et se rencontre à chaque ligne dans les livres de philosophie ou de théologie. Voici des exemples de ce suffixe avec les noms des différentes formes, dont nous avons parlé sous les paragraphes précédents, 224 à 254 : **قُفُوْرِيُوت** *filiation*, **قُفُوْرِيُوت** *fraternité*, **قُفُوْرِيُوت** *domination*, **قُفُوْرِيُوت** *sottise*, **قُفُوْرِيُوت** *genre masculin*, **قُفُوْرِيُوت** *voisinage*, **قُفُوْرِيُوت** *élévation*, **قُفُوْرِيُوت** *bonté*, **قُفُوْرِيُوت** *vieillesse*, **قُفُوْرِيُوت** *tristesse*, **قُفُوْرِيُوت** *pureté*, **قُفُوْرِيُوت** *division*, **قُفُوْرِيُوت** *pureté*, **قُفُوْرِيُوت** *méchanceté*, **قُفُوْرِيُوت** *grossièreté*, **قُفُوْرِيُوت** *petitesse*, **قُفُوْرِيُوت** *prêtrise*, **قُفُوْرِيُوت** *témoignage*, **قُفُوْرِيُوت** *discernement*, **قُفُوْرِيُوت** *création*, **قُفُوْرِيُوت** *fausseté*, **قُفُوْرِيُوت** *audace*, **قُفُوْرِيُوت** *ivresse*, **قُفُوْرِيُوت** *sainteté*, **قُفُوْرِيُوت** *exercice*, **قُفُوْرِيُوت** *obscurité*, **قُفُوْرِيُوت** *obscurantisme*, **قُفُوْرِيُوت** *variété*, **قُفُوْرِيُوت** *introduction*, **قُفُوْرِيُوت** *foi*, **قُفُوْرِيُوت** *correction*, **قُفُوْرِيُوت** *oppression*, **قُفُوْرِيُوت** *mobilité*, **قُفُوْرِيُوت** *obéissance*, **قُفُوْرِيُوت** *empêchement*, **قُفُوْرِيُوت** *miséricorde*, **قُفُوْرِيُوت** *trinité*, **قُفُوْرِيُوت** *qualité*, **قُفُوْرِيُوت** *quantité* etc., ajoutez les infinitifs des classes dérivées.

Un nom étranger peut recevoir ce suffixe *ܦܕܝܢܦܩܘܿܢܐ* patriarchat; plus difficilement, un abstrait, *ܦܚܘܿܢܐ* division de *ܦܚܘܿܢܐ*, *ܦܚܘܿܢܐ* repentir de *ܦܚܘܿܢܐ*, *ܦܚܘܿܢܐ* de *ܦܚܘܿܢܐ*.

Les lāmadh-aleph conservent youdh radical devant le suffixe, § 106, I b; il faut en excepter quelques-uns qui le laissent tomber : *ܦܚܘܿܢܐ* ressemblance, *ܦܚܘܿܢܐ* quelque chose, prop. désir, comp. § 228 fin, *ܦܚܘܿܢܐ* impureté¹, *ܦܚܘܿܢܐ* tarissement, *ܦܚܘܿܢܐ* captivité, *ܦܚܘܿܢܐ*, importé en arabe *ܦܚܘܿܢܐ* victoires, importé en arabe *ܦܚܘܿܢܐ* pureté, où l'o, sans doute euphonique, confond ces noms avec ceux de pareille forme, énoncés sous le § 232 fin.

CHAPITRE XVI.

Des noms composés.

256. Les composés naissent de l'union étroite de deux mots, en état construit ou en apposition.

a) Ils ne forment un vrai composé que, lorsque le premier se confond avec le second au point de demeurer invariable. C'est le cas le moins fréquent : *ܦܚܘܿܢܐ* fondement, pl. *ܦܚܘܿܢܐ*, de *ܦܚܘܿܢܐ* et *ܦܚܘܿܢܐ*, § 224 i; *ܦܚܘܿܢܐ* nombril ou *ܦܚܘܿܢܐ* (Physiologus Tychsen, ch. 6 et 28) et *ܦܚܘܿܢܐ* (Physiologus Land, *Anecd. syr.*, IV, ch. 47), targ. *ܦܚܘܿܢܐ*, Prov. 3, 8, de *ܦܚܘܿܢܐ* base (?) et *ܦܚܘܿܢܐ* nombril, *ܦܚܘܿܢܐ* petite coudée, Saint-Ephrem, cité par Barhébræus, I, p. 20, l. 9, de *ܦܚܘܿܢܐ* coudée et *ܦܚܘܿܢܐ* empan; *ܦܚܘܿܢܐ* judéo-chrétien, Barhébr., l. c., *ܦܚܘܿܢܐ* ennemi, pl. *ܦܚܘܿܢܐ*, comp. hébr. *ܦܚܘܿܢܐ*; *ܦܚܘܿܢܐ* tombeaux, Matth. 27, 52; *ܦܚܘܿܢܐ* greniers, Luc. 12, 18; *ܦܚܘܿܢܐ* assemblées, Ewald, *Lehrb.*, p. 665, note 4; *ܦܚܘܿܢܐ* temples païens, Jul. 3, 5; dans ces derniers mots, *ܦܚܘܿܢܐ* a le sens d'un préfixe de lieu, § 246, 2° a³.

1. Il est vrai que, suivant Amira p. 74, le pluriel de ce mot était *ܦܚܘܿܢܐ*, comme s'il appartenait à la forme *ܦܚܘܿܢܐ*; mais il est bien plus rationnel de rapporter ce pluriel au singulier *ܦܚܘܿܢܐ*, § 230 c.

2. *ܦܚܘܿܢܐ* couleur écarlate est le grec *ὑσγινον*, v. Lexicon Buxtorf sous le mot *ܦܚܘܿܢܐ*; le spiritus asper s'est changé en siffiante, § 37 b, d'autant plus aisément qu'on songeait aux mots syriaques *ܦܚܘܿܢܐ* mite, petit ver et *ܦܚܘܿܢܐ* couleur.

3. Si *ܦܚܘܿܢܐ* adulateur, Barhébræus, I, p. 25, l. 1, *ܦܚܘܿܢܐ* cloaque (cité par Castelli sans exemple), sont syriaques, comme semblent l'indiquer

رأس tête ou راس grand, chef, indique le premier rang et répond au grec ἀρχι, راس قسطنطين et راس صومناles archiprêtre, راس مرقس archimandrite, راس صومناles président, راس ارضناles patriarche, راس صومناles centurion, etc. Dans un sens plus général, راس se rencontre en tête de noms d'organes ou de plantes.

Pour les féminins, on se servait de بنت fille, فاعلة vocable, φωνή.

c) Nous avons dit, § 252 a, que le suffixe du diminutif s'ajoutait au second mot; celui-ci recevait également les suffixes possessifs qui, après le premier, auraient rompu l'état construit: راس صومناles ses conseillers, راس صومناles (Anal. syr., p. 67, l. 10) mon frère en vieillesse. Quant au pluriel, trois cas sont à distinguer : 1° le composé est traité comme un mot unique, راس صومناles affligés, ajoutez les noms cités ci-dessus a); 2° le premier nom prend la désinence du pluriel, mais le second la reçoit aussi par analogie : راس صومناles calomniateurs, de راس صومناles; راس صومناles lecteurs, de راس صومناles; راس صومناles intendants, comp. راس صومناles, cité plus haut, avec le targ. רסא דשבחא; רסא דסבא vocables; 3° le premier prend seul le pluriel : راس صومناles hommes¹. راس صومناles fardeau, de راس صومناles prendre charge et راس صومناles châtiment, ne se rencontrent pas avec le pluriel.

CHAPITRE XVII.

Flexion des noms.

257. État absolu.

L'état absolu des noms est leur forme la plus simple; il est opposé à l'état emphatique, qui est propre à l'araméen et dont nous parlerons sous le paragraphe 259, et à l'état construit qui marque la relation entre deux noms, § 258. Les noms peuvent recevoir les désinences du féminin et du pluriel à chacun de ces états; telles sont les formes qui constituent la flexion des noms en syriaque.

a) Le radical nu donne l'état absolu du masculin singulier et présente les différents types que nous avons passés en revue

1. Au sing., au lieu de راس صومناles, on trouve راس صومناles un homme, Dan. 7, 13.

sous les paragraphes 222 à 226 : $\text{مَرَبٌ مَرَبٌ مَرَبٌ}$: $\text{مَرَبٌ مَرَبٌ مَرَبٌ}$, etc.

Les lâmadh-aleph ont comme désinence è ou ai : è, dans les participes actifs et les adjectifs, y compris le participe passif p'al, § 230 c; ai, dans les substantifs et les participes passifs des classes dérivées.

نَيْتٌ nuit, avait à l'état absolu نَيْتٌ (Saint-Ephrem, cité par Michaelis dans le Castelli lexicon), par redoublement d'un thème نَيْتٌ , § 243 c; la forme نَيْتٌ était palestinienne, quoique Barhébræus, I, p. 31, l. 10 et suivantes, voie là un pluriel, qui devait être marqué du ribbouï et considéré comme exceptionnel, le pluriel ordinaire étant نَيْتٌ , § 263. La prononciation avec è au lieu de ai est plus hébraïque, c'était sans doute celle du targoumique לַיְלִי , Ps. 1, 2.

L'état absolu des lâmadh-aleph cités § 228 f n'est pas usité, excepté مَدِينَةٌ de suite, où la troisième radicale est quiescente, et بُورْجٌ bourg, dont l'état emphatique بُورْجٌ est usité comme pluriel, le singulier étant un *nomen unitatis*, بُورْجٌ , comp. § 95. Les quelques noms qui ont pour troisième radicale waw, n'ont que l'état emphatique, مَدِينَةٌ ? sans cesse¹.

b) Le féminin singulier est formé par le suffixe ä, abrégé de ai, qui modifie le radical suivant les lois qui régissent la syllabe, § 96 : مَلِكَةٌ reine, مَلِكَةٌ génisse, مَلِكَةٌ vache, مَلِكَةٌ écrivante, مَلِكَةٌ écrite, de مَلِكٌ مَلِكَةٌ .

Dans les lâmadh-aleph, les adjectifs et les participes en ai, è font indistinctement ya, مَلِكَةٌ découvante, مَلِكَةٌ découverte, مَلِكَةٌ jeune fille, مَلِكَةٌ jetante ou jetée, de مَلِكٌ مَلِكَةٌ , § 230 c, مَلِكَةٌ ou مَلِكَةٌ . Les substantifs qui ne se forment pas d'un masculin, §§ 228 f, 246 et 248, ont i abrégé de it qui lui-même est contracté de yat : مَلِكَةٌ créature, مَلِكَةٌ nourriture, مَلِكَةٌ éducation.

Le suffixe it, § 253 b, est également abrégé en i dans مَلِكَةٌ gain, mais il demeure dans مَلِكَةٌ commencement et les autres noms employés adverbialement, de la forme مَلِكَةٌ .

Les lâmadh-aleph qui maintiennent waw radical, § 228 f, articulent ce waw avec l'ä du féminin : مَلِكَةٌ مَلِكَةٌ .

1. Barhébræus, I, p. 68, l. 17 admet un état absolu de مَلِكَةٌ مَلِكَةٌ مَلِكَةٌ et مَلِكَةٌ de même forme que مَلِكَةٌ de مَلِكَةٌ , mais Amira, p. 164, doute qu'on le rencontre dans les auteurs, comp. Barhébræus, I, p. 68 ult.

Les noms qui ont le suffixe *out*, § 255, laissent tomber le *taw*: مَكْحَمَةٌ etc., même lorsque ce suffixe a entraîné la chute de la radicale, comme وَصَهُ يَصُهُ. Waw est également quiescent dans les noms de la forme فَعُولَةٌ et فَاعُولَةٌ, § 230 c et 232, مَنَّهُ يَنْهَهُ, chez les Nestoriens مَنَّهُ يَنْهَهُ.

Les noms de la forme كَلْبٌ كَلْبٌ, § 228 c, conservent le *taw*, كَلْبٌ كَلْبٌ, Barhébræus, I, p. 68, l. 7.

Les formes particulières sont indiquées sous les paragraphes spéciaux, où il est traité des noms.

c) Le pluriel masculin a la terminaison *in*, مَلِكِيْنَ des rois, كَاتِبِيْنَ écrivants, كَاتِبِيْنَ écrits.

Les lamadh-aleph sont en مِ, par contraction de è, ai avec la terminaison *in*: مَلِكِيْنَ مَلِكِيْنَ de مَلِكٌ مَلِكٌ. Quelques noms de la forme فَعْلٌ, qui avaient sans doute *i* au singulier, ont *in* au pluriel, comme مَلِكِيْنَ gazelles, hébr. מַלְכִי, ar. مَلِكِيْنَ.

Les monosyllabiques, § 224, ont, en partie, la terminaison *in*: مَيْمِيْنَ mains, مَيْمِيْنَ eaux, مَيْمِيْنَ fils, مَيْمِيْنَ années, v. sur les autres formes, § 262 ci-après.

Cette terminaison vient du suffixe *an*, qui forme le collectif, § 250, et qui a ce sens non-seulement dans le duel en arabe, mais aussi dans des pluriels: en éthiopien dans le pluriel externe, en arabe dans la forme فُعْلَانٌ, en araméen dans les pluriels de pluriel, § 265. Par distinction du pluriel féminin ou du duel, *a* a dû passer de bonne heure en *o*, ou dans les pluriels masculins, comme en témoignent encore les pronoms מִן מִן מִן, où cette voyelle s'est maintenue par analogie du singulier מִן מִן; puis elle s'est modifiée en è, comme en hébreu מִן מִן, en syriaque מִן מִן ceux-là, מִן מִן quels? et, en dernier lieu, en *i*, comp. ci-dessus p. 83, note 1.

d) Le pluriel féminin conserve l'ancien suffixe *an*, مَلِكِيْنَ reines, مَلِكِيْنَ écrivantes, مَلِكِيْنَ écrites. L'araméen se distingue sur ce point des autres langues sémitiques.

Les noms qui sont terminés au singulier par مِ ب مِ, ajoutent au youdh ou au waw la terminaison *an*, devant laquelle ceux-ci s'articulent comme consonne: مَكْحَمَةٌ مَكْحَمَةٌ مَكْحَمَةٌ, مَكْحَمَةٌ مَكْحَمَةٌ مَكْحَمَةٌ de مَكْحَمَةٌ مَكْحَمَةٌ مَكْحَمَةٌ.

258. *État construit.*

a) L'état construit du masculin singulier ne se distingue pas, en général, de l'état absolu; il peut donc servir à établir celui-ci dans les noms de forme douteuse, où il ne se rencontre pas; malheureusement ces deux états sont presque aussi rares l'un que l'autre.

ai demeure aussi à l'état construit, comme $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$ le trône de Dieu, except. dans $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$, forme כְּסֵלֵךְ ; il est vrai que ces noms ne sont usités que construits avec un autre nom, § 246, 1^o a; ils rappellent la prononciation hébraïque מִינַי יָפְהַי , const. מִינַי יָפְהַי de *mignai yáphai*, Ewald, *Lehrb.*, § 213 d.

Les noms en à à l'état absolu, conservent cette désinence à l'état construit: $\text{בַּיְתָא} \text{בַּיְתָא}$ le maître de la maison; $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$ le prix du sang, Matth. 27, 6, est un pluriel construit, correspondant au mot syriaque כְּסֵלֵךְ dont on ne s'est pas servi, à cause de כְּסֵלֵךְ qui suit, (on disait au singulier $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$ et au pluriel emph. כְּסֵלֵךְ , Barhébr., I, p. 12, l. 1).

b) Le féminin singulier maintient le suffixe *at*, qui à l'état absolu s'affaiblit en *a*; כְּסֵלֵךְ , par exception, ramène la voyelle ou devant la troisième radicale, comp. § 98.

Les noms qui à l'état absolu ont כְּסֵלֵךְ font, à l'état construit, $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$; ceux qui ont כְּסֵלֵךְ font $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$.

c) Au pluriel masculin, le noun de la terminaison de l'état absolu *in* tombe et, au lieu de youdh, apparaît la diphthongue *ai*, hébreu et judéo-araméen *é*, ce qui dénote un degré intermédiaire dans les mutations de *an* en *in*, dont nous avons parlé sous le paragraphe précédent, comp. § 86.

Dans les lāmādh-aleph, la terminaison s'ajoute au youdh radical chez les adjectifs, $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$, et se contracte avec lui chez les substantifs, $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$.

d) Le féminin pluriel ajoute un *taw* à l'état absolu *an*, par analogie du singulier; mais cette terminaison (*ant*) se contracte par élimination du noun en *at*, comme dans les autres langues sémitiques: $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$ et après youdh ou waw, $\text{כְּסֵלֵךְ} \text{כְּסֵלֵךְ}$.

259. *État emphatique.*

a) L'araméen distingue encore dans les noms *l'état emphatique*, c'est-à-dire *déterminé* ἐμφατικός, dans lequel l'article s'adjoint au nom comme suffixe, au lieu de lui être préposé, comme en arabe et en hébreu. Qu'il s'agit bien là d'un véritable article, de la particule démonstrative הָ, § 173, 1°, et non pas d'une désinence casuelle ou de quelque voyelle de prolongation, c'est ce qu'indique l'influence de cette terminaison sur le radical, qui devant elle prend la forme de l'état construit. Ainsi dans l'araméen biblique ou targoumique, מַלְכֵּי־הָאֱרָם est composé de l'état construit מַלְכֵּי et de la particule הָ, dont le hé est tombé par l'agglutination. Quand, au contraire, cette particule est préposée, le hé demeure, comme dans les pronoms הַאֵלֹהִים, § 173, 1° et dans l'article hébreu. Cette faculté de placer un démonstratif avant ou après le nom, l'araméen la possède aussi pour les pronoms¹; on dit indifféremment, הַכּוּפֵּה הַזֶּה ou הַזֶּה הַכּוּפֵּה *cette coupe*. Quelquefois aussi un substantif est à l'état construit avec un pronom הַיּוֹמִים אֵלֶּיךָ *aux jours de celui-ci*, הַחֲסִידוֹת אֵלֶּיךָ *la sottise de ceux-ci*, Barhébræus, *Chron.* 388, 504, 596.

A l'état emphatique, le nom est donc déterminé et מַלְכֵּי signifie, en principe, *le roi*. Cependant l'entassement si choquant des démonstratifs, par lequel une langue vulgaire cherche à atteindre à la clarté, comp. § 302, finit par enlever sa valeur au suffixe déterminatif et מַלְכֵּי a le sens de *un roi* ou *le roi*, suivant la phrase.

L'état emphatique s'est alors généralisé au point de devenir la forme usuelle, et l'état absolu, que l'on ne rencontre plus que dans quelques tournures de phrase, est souvent difficile à constater. L'expression d'*emphatique* est donc inexacte, rigoureusement parlant, mais comme elle indique bien la nature de la désinence, nous la conservons.

b) L'état emphatique ajoute à à l'état construit; mais dans les noms qui ont une voyelle faible devant la dernière consonne, cette voyelle tombe ou passe devant la consonne précédente, si celle-ci n'a pas de voyelle propre, § 96; l'état emphatique masculin singulier se confond donc avec l'état absolu féminin singulier dans les adjectifs et les participes, ainsi que dans les

1. Le suédois et l'islandais agglutinent également l'article au nom déterminé et lui donnent les désinences casuelles.

substantifs qui forment un féminin : ܩܘܝܐ *roi*, ܩܘܝܐ *veau*, ܩܘܝܐ *taureau*, ܩܘܝܐ *écrivain*, ܩܘܝܐ *écrit*, ܩܘܝܐ *découvrant*, ܩܘܝܐ *découvert*, ܩܘܝܐ *jeune homme*, ܩܘܝܐ *jetant* ou *jeté* etc., comp. § 257 b.

c) Dans les féminins, la voyelle faible du suffixe de l'état construit *at* tombe devant *â* qui s'ajoute et la terminaison est *'thâ* ou simplement *tâ*, § 124 : ܩܘܝܐ *reine*, ܩܘܝܐ *génisse*, ܩܘܝܐ *vache*, ܩܘܝܐ *écrivante*, ܩܘܝܐ *écrite*, ܩܘܝܐ *découvrante*, ܩܘܝܐ *découverte*, ܩܘܝܐ *jeune fille*, ܩܘܝܐ *venue*.

Le participe passif des classes dérivés se distinguait du participe actif ou des substantifs dans les lâmadh-aleph, au moyen de la diphthongue *ai* : ܩܘܝܐ *établie*, mais ܩܘܝܐ *établissante* ou *établissement*, *camp*, Barhébræus, I, p. 38 ult.; ainsi dans les radicaux forts, ܩܘܝܐ ܩܘܝܐ etc., se distingue, comme passif, de l'actif ܩܘܝܐ ܩܘܝܐ , cependant de ܩܘܝܐ *croyant*, le féminin est ܩܘܝܐ , Act. 16, 1.

Dans ܩܘܝܐ *jeune fille*, ܩܘܝܐ et ܩܘܝܐ , § 132, la diphthongue *ai* demeurerait contre la règle, § 92.

d) Au pluriel masculin, le suffixe *â* ajouté à la diphthongue *ai* de l'état construit, donne un groupe *ayâ*, qui se maintient en judéo-araméen notamment¹; mais en syriaque, il se contracte en *è* : ܩܘܝܐ ܩܘܝܐ , § 104, 2°.

La terminaison forte demeure cependant, en syriaque, avec les lâmadh-aleph, parce que le youdh du suffixe se redouble, en se confondant avec celui de la racine : ܩܘܝܐ *paissants*, ܩܘܝܐ *découverts*, ܩܘܝܐ *créés*, ܩܘܝܐ *gazelles*. Quelques substantifs ont la forme contractée : ܩܘܝܐ *flots*, ܩܘܝܐ *solitudes*, ܩܘܝܐ *avantages*, Barhébræus, I, p. 19, l. 11, ܩܘܝܐ *froids*, Barhébræus, I, p. 30, l. 11, comp. § 277 ci-après.

Les monosyllabiques avaient également la forme forte : ܩܘܝܐ ܩܘܝܐ , § 224, excepté ܩܘܝܐ *sangs* (peu usité), par distinction de ܩܘܝܐ *prix*, ܩܘܝܐ *fruits*, ܩܘܝܐ *faces*, ܩܘܝܐ *bases*.

e) Au pluriel féminin, *â* s'ajoute à la terminaison *ât* qui n'est susceptible d'aucune modification, ܩܘܝܐ ܩܘܝܐ , etc.

1. La contraction de *ayâ* en *è* n'a lieu dans ces dialectes qu'après le suffixe analogue *âs*, comme ܩܘܝܐ du sing. ܩܘܝܐ . Le palmyrénien a aussi des formes contractes à côté des formes pleines, *Zeitschr. d. D. M. G.*, p. 100, § 16.

260. *Du duel.*

Le duel n'est plus usité en araméen, mais il a laissé quelques traces de son passage en syriaque : ܕܘܘܟܝܢܐ *deux*, fém. ܕܘܘܟܝܢܐܝܬܐ , *second*, ܕܘܘܟܝܢܐܝܬܐ *deux cents* de ܕܘܟܝܢܐ *un cent*, ܕܘܟܝܢܐ *Mésopotamie*, comp. le plur. ܕܘܟܝܢܐܝܬܐ .

La terminaison du duel est, en principe, la même que celle du pluriel; c'est le suffixe *ân* du collectif qui, d'une manière générale, embrasse tous les individus d'une même espèce et, d'une manière restreinte, un petit groupe : le couple ou la paire, c'est-à-dire deux individus ou deux objets associés pour un but commun, un attelage, les membres doubles d'un corps ou d'un outil etc.

Limité à ces cas, le duel est d'un usage assez restreint pour pouvoir être considéré comme inutile et il s'est peu développé en araméen, comme en éthiopien; finalement, il a disparu, à quelques vestiges près ¹.

Le suffixe *ân* du duel conserve sa forme primitive en arabe, mais en syriaque, il s'affaiblit en *ain*, hébr. *aim*, et de là en *èn*, à cause de la syllabe fermée, comp. §§ 86, 87 et 92. La diphthongue *ai* reparait dans une syllabe ouverte, ܕܘܟܝܢܐܝܬܐ .

CHAPITRE XVIII.

Pluriels forts et pluriels irréguliers.

261. Quelques noms de la forme فَعْل portent trace au pluriel d'une voyelle *a* qui se rencontre régulièrement en hébreu dans ces noms, מְלָכֹת מְלָכִים , et d'une manière sporadique dans les autres langues sémitiques ². En syriaque, cette voyelle tombe dans une syllabe ouverte, mais elle se manifeste dans quelques radicaux forts à l'aspiration d'une muette صَفْعَد , troisième radicale, § 123 e, et dans les double-é, à la répétition de la radicale géminée, §§ 111 et 151 : ܕܘܟܝܢܐ *peuples*, hébr. עַמּוּמִין , ܕܘܟܝܢܐ *mers*, ܕܘܟܝܢܐ *fruits*, ܕܘܟܝܢܐ *médicaments*, comp. pour ces deux noms § 265, et sans doute ܕܘܟܝܢܐ *vagues*, ܕܘܟܝܢܐ *absinthe*, dont

1. En hébreu il n'a reçu qu'un développement incomplet. Mais en arabe, où les formes sont si abondantes, il est sorti du cadre restreint de la paire ou du couple; il s'est appliqué à tout nombre deux et a reçu une flexion complète.

2. V. *Mand. Gramm.*, p. 163, note 1.

le singulier est inusité¹; et dans les féminins, فُجِرَاتُ fiancées, فُجِرَاتُ manteaux, فُجِرَاتُ causes.

262. Un certain nombre de monosyllabiques maintiennent, par allongement, cette voyelle devant la terminaison du pluriel et insèrent un hé intermédiaire²; ils forment ainsi un pluriel du pluriel et acquièrent la forme trilitère, vers laquelle le sémitisme tend constamment : أَبَوَانِ ou أَبَوَانِ pères, אָבוֹנָן, comp. § 224 a, تَقْوَانِ ou تَقْوَانِ noms, אָבוֹנָן اسماء, אָבוֹנָן beaux-pères, אָבוֹנָן manches. Quelquefois elle tombe, mais le hé qu'elle avait attiré, demeure : أَبَوَانِ mères, אָבוֹנָן et אָבוֹנָן, אָבוֹנָן servantes, אָבוֹנָן. Waw permute aussi avec hé, sans qu'on doive voir toujours là l'influence d'une troisième radicale tombée, أَبَوَانِ peuples, qui se distingue de cette manière de أَبَوَانِ mères, أَبَوَانِ lèvres, أَبَوَانِ شُغُوֹת, أَبَوَانِ sœurs, أَبَوَانِ أَخَوَات, أَبَوَانِ cents, أَبَوَانِ signes, comp. § 224³, أَبَوَانِ bourgs du sing. أَبَوَانِ, أَبَوَانِ fièvres du sing. أَبَوَانِ, comp. אָבוֹנָן.

263. La terminaison forte אָבוֹ se rencontre : 1° dans des pluriels de substantifs lamadh-aleph qui au singulier ont la forme masculine è, ai, emph. yâ : أَبَوَانِ serpents, أَبَوَانِ cuisines, أَبَوَانِ parages, أَبَوَانِ aqueducs, Barhébræus, p. 1, l. 32 ult., أَبَوَانِ nuits, أَبَوَانِ froments, أَبَوَانِ brebis, أَبَوَانِ poitrines, Barhébr., II, vers 1108; أَبَوَانِ champ de concombres, أَبَوَانِ مَشَاوَر, أَبَوَانِ vans, avec maintien du youdh; أَبَوَانِ fourchettes-à-pot; le participe présent, pris substantivement comme nom d'agent, forme le pluriel de la même manière : أَبَوَانِ médecins, أَبَوَانِ bergers, أَبَوَانِ échantons et أَبَوَانِ, Barhébræus, I, p. 38, l. 5, أَبَوَانِ maîtres⁴; 2° dans les substantifs masculins qui ont le suffixe ai, § 253 : أَبَوَانِ trônes, أَبَوَانِ chevaux, أَبَوَانِ lions, où youdh

1. أَبَوَانِ femmes du sing. أَبَوَانِ, § 23 b, comparé avec אָבוֹנָן, trahit un a de même provenance; l'aleph, première radicale, est tombé dans ce pluriel.

2. Ce hé vient d'aleph, comme le montre l'hébreu dans les formes analogues אָבוֹנָן אָבוֹנָן, v. Ewald, *Lehrb.*, p. 487; plus communément, aleph se change en waw, v. les noms ci-après et § 104, 1°.

3. Comme on le voit par ces exemples, l'arabe a tantôt ä, tantôt ā après la seconde consonne, l'éthiopien a toujours ä : አበው ፡ አገው ፡ አደው ፡ አፈው ፡

4. Les féminins avaient la terminaison ordinaire أَبَوَانِ bergères, أَبَوَانِ femmes échantons, Barhébræus, p. 38, l. 10.

radical reparait, comme dans l'hébreu מְרִיבִים, מְרִיבִים ou מְרִיבִים *coussins*, v. § 38, מְרִיבִים *mulets*, מְרִיבִים *grues*; ajoutez quelques noms étrangers, qui suivent l'analogie, מְרִיבִים *carrefours* de πλατεία, néo-hébr. מְרִיבִים, מְרִיבִים *stades* de στάδιον, מְרִיבִים *lits* de φορεῖον¹, מְרִיבִים ou מְרִיבִים *boisseux* de modius, sing. מְרִיבִים (le terme syriaque est מְרִיבִים, Matth. 5, 15), מְרִיבִים *membres*, κῶλον; 3° dans des double-é ou 'é-waw : מְרִיבִים *cœurs*, מְרִיבִים *armées* et, avec affaiblissement de מְרִיבִים en מְרִיבִים, מְרִיבִים *feux*; 4° dans quelques autres radicaux, מְרִיבִים *fleuves*, מְרִיבִים, מְרִיבִים *lieux*.

Cette terminaison s'explique aisément dans les noms qui au singulier absolu finissaient par la diphthongue *ai* : le suffixe מְרִיבִים s'ajoutait à cette diphthongue sans autre modification que celle de youdh en waw.

Est-ce également un suffixe *ai* qui entre dans la composition des pluriels cités sous les numéros 3° et 4°? L'analogie nous engage à le croire, quoique ce suffixe ne puisse avoir ni la même origine, ni le même sens. Si l'on remarque que ces formes féminines du pluriel s'ajoutent à des noms masculins, qui ont la forme masculine au singulier, on admettra sans difficulté qu'elles se soient développées d'un pluriel masculin dont elles seraient le renforcement; dans cette hypothèse, le suffixe מְרִיבִים s'est agglutiné, non plus à l'état construit singulier, mais à l'état construit pluriel : מְרִיבִים. La même explication s'applique aux lāmadh-aleph qui avaient è à l'état absolu singulier : מְרִיבִים serait formé de מְרִיבִים et de מְרִיבִים. La présence de deux formes du pluriel dans quelques-uns de ces noms ne fait que confirmer cette manière de voir : מְרִיבִים et מְרִיבִים, où l'antériorité de la première se remarque à ce que, seule, elle prend les suffixes possessifs; מְרִיבִים et מְרִיבִים, מְרִיבִים et מְרִיבִים, etc., comp. § 271. Nous sommes donc ici en face d'un véritable pluriel de pluriel, qu'ont développé également l'arabe et l'éthiopien².

264. Il faut se garder de confondre avec les noms dont nous

1. Les grammairiens syriaques dérivent ce pluriel d'un singulier מְרִיבִים, Barhébraeus, I, p. 33, l. 22, *Abrah. Echell.*, p. 41, Amira, p. 75; mais ce mot a le sens de *meurs*, *Chrestom. Knös*, 27, 2; מְרִיבִים, néo-hébr. מְרִיבִים, est peut-être usité au singulier, v. Ewald, *Lehrb.*, p. 421, note 2. Le pluriel se trouve dans Isaïe 60, 4.

2. Voyez en ce sens Philippi, *Ueber die Zahl zwei*, dans la *Zeitschr. der D. M. G.*, XXXII, p. 753.

il est donc probable que ces deux noms avaient aussi youdh à l'état absolu.

Les noms féminins des formes فاعول et فاعول, §§ 232 et 240, qui ont quelquefois youdh au singulier, l'ont plus régulièrement au pluriel : |صصتد| joueuses de flûte, |صصتد| laboureuses, |صصتد| passagères, |صصتد| libératrices, Barhébræus, I, p. 35, l. 7, |صصتد| gutturales qui attirent p'tâhâ, id. I, p. 117, l. 8, |صصتد| grossières, |صصتد| sottés etc. Les diminutifs féminins en |صصتد| n'avaient le youdh qu'au pluriel, |صصتد|, § 252a. Ces formes de pluriel sont très-répandues en néo-syriaque, v. *Neusy. Gramm.*, § 70. Sur l'origine de ce youdh, voyez § 253 a ci-dessus.

267. Les noms lâmadh-aleph qui conservent le youdh radical devant le suffixe |صصتد|, § 255, l'articulent au moyen d'une voyelle adjuvante i au pluriel, ou le laissent tomber : |صصتد| ou |صصتد| médecines de |صصتد|, |صصتد| continuations de |صصتد|, Barhébræus, I, p. 35, l. 12, *Bibl. orient.*, II, p. 312.

CHAPITRE XIX.

Noms féminins à forme masculine et noms masculins à forme féminine ; pluriel de paucité.

268. Certains noms quoique féminins ont conservé la forme du masculin ; d'autres n'ont développé le féminin qu'au singulier et ont la forme masculine au pluriel. Ces noms, qui se retrouvent en majeure partie dans toutes les langues sémitiques, appartiennent au premier âge de la langue.

a) Ont la forme masculine au singulier :

1° *Quelques noms féminins par leur objet même* : |صصتد| mère, |صصتد| ânesse.

2° *Des collectifs et des noms de troupeaux ou d'animaux, sans distinction des mâles et des femelles* : |صصتد| grenouille, |صصتد| lièvre, |صصتد| frelon ou abeille, nom d'unité |صصتد| outarde, |صصتد| oiseau de proie, |صصتد| chèvre, |صصتد| pigeon, |صصتد| chien sauvage, |صصتد| mouton, |صصتد| moineau, |صصتد| ver, |صصتد| hérisson, |صصتد| bétail, |صصتد| troupeau, gros bétail, |صصتد| vache, Amos 4, 1, |صصتد| petit bétail, |صصتد| troupe, |صصتد| troupeau ou chevaux, |صصتد| bêtes de somme, |صصتد| hyène, |صصتد| puceron ; |صصتد| scorpion est féminin dans un passage

d'Antoun cité par Barhébræus, I, p. 48, l. 16, comp. en arabe عَقْرَب.

3° Des noms de végétaux : فَوْعٍ cāprier, Ecclés. 12, 6, حَمَمْنَا lis, nom d'unité حَمَمْنَا, صَمْنَا espèce de lentille, حَمَمْنَا mauve.

4° Des noms de membres, surtout ceux qui sont doubles : أَيْنًا oreille, أَمَانًا main, عَمَامًا paume de la main, عَمَامًا cuisse, عَمَامًا épaule, عَمَامًا aile, كَتِفًا côte, أَمَامًا testicule ou أَمَامًا, Barhébr., p. 13, l. 16, عَيْنًا œil, رِجْلًا pied, حَمَامًا talon, قَرْنًا corne, رُكْبَانًا genou, ذَيْلًا queue, plus souvent ذَيْلَانًا, قِوَامًا côté, حَمَامًا gosier, إِبْرِيمًا petit doigt, عَمَامًا ongle, كَبِدًا foie, بَطْنًا ventre, دَنْتًا dent, حَمَامًا nombril, حَمَامًا prépuce, حَمَامًا la droite, حَمَامًا la gauche.

5° Des noms de vases, poids et mesures : حَمَامًا navire, حَمَامًا cruche, حَمَامًا terrine, حَمَامًا puits, حَمَامًا auge, أَمَامًا outre, حَمَامًا fontaine, حَمَامًا boisseau, nom d'unité حَمَامًا, حَمَامًا talent, حَمَامًا obole, حَمَامًا fardeau, حَمَامًا poignée.

6° Des noms de meubles, d'outils et de vêtements : حَمَامًا roue, حَمَامًا tunique, حَمَامًا planche, حَمَامًا bouclier, حَمَامًا couteau¹, حَمَامًا lit, حَمَامًا joug, حَمَامًا meule, حَمَامًا lance, حَمَامًا manteau, حَمَامًا chapeau, plur. حَمَامًا, Barhébræus, I, p. 13, l. 17, حَمَامًا aiguille, Barhébræus, I, p. 14, l. 7, حَمَامًا amphore, حَمَامًا hache, حَمَامًا bouclier.

7° Des noms d'éléments, de matière et de lieux : حَمَامًا et حَمَامًا terre, حَمَامًا pierre, حَمَامًا feu, حَمَامًا âme, حَمَامًا nuée épaisse, حَمَامًا nuage, حَمَامًا tempête, حَمَامًا, hébr. חַמָּה com., حَمَامًا pléiades, حَمَامًا chemin, حَمَامًا champ, حَمَامًا désert, حَمَامًا temple d'idoles, حَمَامًا sud (où le taw est sans doute signe du féminin, § 248), حَمَامًا nord, حَمَامًا orient, حَمَامًا ouest (ces deux derniers, aussi masculins).

8° Les noms des lettres de l'alphabet et des noms de nombre de 3 à 10.

9° Quelques noms qui ne rentrent dans aucune de ces catégories : حَمَامًا sel, حَمَامًا cāpax lettre, حَمَامًا mèche de cheveux, حَمَامًا fossé, حَمَامًا branche, حَمَامًا rejeton, حَمَامًا fétu, حَمَامًا toison, حَمَامًا rouille, plur. حَمَامًا ; mais حَمَامًا oppression, rac. حَمَامًا, حَمَامًا sueur, hébr. חָמָה, חَمَامًا fumier, חَمَامًا fiancée ont la terminaison du féminin, v. p. 107 et 220, note 1 ; sans doute aussi חَمَامًا glu et חَمَامًا vigne. חَمَامًا est un nom d'idole, hébr. חַמָּה ou חַמָּה².

1. Ces deux derniers sont peut-être d'origine étrangère.

2. Quant aux féminins qui ont le suffixe ai, v. ci-dessus § 253 a.

ἰόν ou ἰάον ὄλη, **لَجِيون** *legio*, **لَجِنون** ἡ λάγηνος, *lagena*, **لَجِنون** οὐσία, **لَجِنون** *fil de métal*, **لَجِنون** σειρά, **لَجِنون** ἡ φάλαγγξ, **لَجِنون** *messe*, ἀναφορά et d'autres encore.

Parmi les noms d'origine différente : **لَجِنون** *glaiive*, v. Lagarde, *Abhandl.*, p. 72, l. 24, **لَجِنون** *carquois*, id., p. 80, l. 20; sans doute **لَجِنون** *coffre*, Barhébræus, I, p. 14, *pénult.*, **لَجِنون** *riche tapis, robe d'honneur*, targ. **לַיִמְלִיךָ**, comp. ar. **حَمَل**.

270. Les féminins qui n'ont la forme féminine qu'au singulier et qui ne l'ont pas développée au pluriel forment une longue liste. A l'exception de **لَجِنون**, ce sont des noms de choses, chez lesquels le suffixe du singulier avait sans doute, en principe, le sens d'un *nomen unitatis*, § 251; voici cette liste qui n'est certainement pas complète :

لَجِنون <i>aune</i> ,	pl.	لَجِنون	
لَجِنون <i>femme</i>	>	لَجِنون	p. 252, n. 1.
لَجِنون <i>paroi</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>mesure agraire</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون ou لَجِنون <i>testicule</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>miette</i> , p. 90	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>œuf</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>verjus</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>fromage</i> , p. 102	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>vêtement</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>jardin</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>charbon ardent</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>vol</i> , p. 116	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>vigne</i> , p. 102	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>gâteau de figues</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>larme</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>gouffre</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>aiguillon</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>épine</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>froment</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>perle</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>goutte</i>	>	لَجِنون	
لَجِنون <i>fenêtre</i>	>	لَجِنون	

قِرْحَة	<i>cruche</i>	pl.	قِرْحَات
بُر	<i>bru</i>	»	بُر
مَنْطَاء	<i>manteau</i>	»	مَنْطَائِي
رَيْن	<i>rein, masc. et fém.</i>	»	رَيْن
فُورْرَاج	<i>fourrage</i>	»	فُورْرَاجِي
مِنْجَا	<i>cuisse</i>	»	مِنْجَات
تِيل	<i>tuile</i>	»	تِيلِي
كُوف	<i>coupe</i>	»	كُوفِي
رُولِو	<i>rouleau</i>	»	رُولِوِي
فَاوِيل	<i>faucille</i>	»	فَاوِيلِي
بَاس	<i>base</i>	»	بَاسِي
كِرْبِل	<i>crible</i>	»	كِرْبِلِي
پَارُول	<i>parole</i>	»	پَارُولِي
تَابِرْنَاق	ou تَابِرْنَاق	<i>tabernacle</i>	تَابِرْنَاقِي
پُوف	<i>poil</i>	»	پُوفِي
كُورْبِيل	<i>corbeille</i>	»	كُورْبِيلِي
گُوت	<i>grotte</i>	»	گُوتِي
فِيلْتِر	<i>filtre</i>	»	فِيلْتِرِي
أَلِين	<i>alène</i>	»	أَلِينِي
بِرَانْش	<i>branche,</i>	pl. بِرَانْشَات et بِرَانْشَاتِي	
وَايسِيسُو	<i>vaisseau,</i>	pl. وَايسِيسُوَات ou وَايسِيسُوَاتِي	
أُورْج	<i>orge</i>	pl.	أُورْجَات
رَايسِين	<i>raisin</i>	»	رَايسِينِي
كُورْوَاوِي	<i>courroie</i>	»	كُورْوَاوِي
سُون	<i>son</i>	»	سُونِي
غِرَاين	<i>grain</i>	pl.	غِرَاينَات
أُونْج	<i>ongle</i>	pl. أُونْجَات et أُونْجَاتِي	
سُورْت	<i>sort</i>	pl.	سُورْتَات
پِلَانْت دِيس پِيدس	<i>plante des pieds,</i>	pl. پِلَانْتَات et پِلَانْتَاتِي	
گُورْس دِنْت	<i>grosse dent</i>	pl.	گُورْس دِنْتَات
تَايل	<i>taille</i>	pl. تَايلَات et تَايلَاتِي	
نَاوُد	<i>nœud</i>	pl.	نَاوُدَات
أَكُورْس	<i>écorce</i>	»	أَكُورْسَات
سَابْبَات	<i>sabbat</i>	»	سَابْبَاتَات
أُوبِي	<i>épi</i>	»	أُوبِيَات
أَمَانْد	<i>amande</i>	»	أَمَانْدَات
أَنْنِي	<i>année</i>	»	أَنْنِيَات

سَاعَة	heure	pl.	سَاعَات
سَمَكَة	ver	>	سَمَكَات
سَمَكَة	figuier	>	سَمَكَات
سَمَكَة	datte	>	سَمَكَات

Barhébræus, I, p. 32, l. 13, ajoute encore سَمَكَة, mais ce mot est le pluriel de سَمَكَة le manger, tandis que سَمَكَات nourriture a le pluriel سَمَكَات.

271. Sous l'influence du principe de la trilittérité, le syriaque a traité comme radical le taw du féminin dans quelques noms, et lui a ajouté le suffixe du pluriel masculin :

بُتِين	butin	pl.	بُتِينَات
سَمَكَة	sommet, pl. سَمَكَات, Barh., II, 14, ult.		
سَمَكَة	recherche	pl.	سَمَكَات
سَمَكَة	id.	>	سَمَكَات
سَمَكَة	cri	>	سَمَكَات
سَمَكَة	sensation	>	سَمَكَات
سَمَكَة	sueur	>	سَمَكَات
سَمَكَة	espèce d'oiseau	>	سَمَكَات
سَمَكَة	vue	>	سَمَكَات
سَمَكَة	colère	>	سَمَكَات
سَمَكَة	blâme	>	سَمَكَات
سَمَكَة	dommage	>	سَمَكَات
سَمَكَة	tribut	>	سَمَكَات
سَمَكَة	fumier ¹	>	سَمَكَات
سَمَكَة	boisseau	>	سَمَكَات
سَمَكَة	sacrifice	>	سَمَكَات
سَمَكَة	puanteur	>	سَمَكَات
سَمَكَة	soin	>	سَمَكَات
سَمَكَة	cri	>	سَمَكَات
سَمَكَة	le froid, Barh., I, 213, 23,	>	سَمَكَات
سَمَكَة	écume	>	سَمَكَات

1. Ce mot a roukkâkh (corrigez la ponctuation p. 107), Barhébræus, I, p. 214, l. 16; mais le genre féminin de ce mot, Barhébræus, I, p. 11, l. 11, ne laisse pas de doute sur sa terminaison et autorise la dérivation de سَمَكَة, proposée p. 107; le roukkâkh, au lieu de qouššâi, n'est sans doute pas primitif.

מַצֵּדָה <i>palme</i>	pl. מַצֵּדִים
מַצְרֵיפָה <i>reptile</i>	» מַצְרֵפִים
מַצְרֵפָה <i>goutte</i>	» מַצְרֵפִים

מַצְרֵפָה et מַצְרֵפִים, pl. מַצְרֵפִים et מַצְרֵפִים sont masculins et ont été expliqués § 251.

Avec la terminaison du féminin : מַצְרֵפִים arcs de מַצְרֵפָה, § 92, מַצְרֵפִים fièvres de מַצְרֵפָה, § 262.

Mais le *taw* était radical dans les noms suivants : מַצְרֵפָה colère, pl. מַצְרֵפִים ἄγθος, מַצְרֵפָה olive מַצְרֵפָה, מַצְרֵפִים miette, pl. מַצְרֵפִים, Marc Héraql. 7, 28, comp. § 242, מַצְרֵפָה fosse מַצְרֵפָה, rac. מצ, מַצְרֵפָה vêtement, rac. מצ, מַצְרֵפָה rouille מַצְרֵפָה, מַצְרֵפִים mûrier מַצְרֵפִים, masc. Barhébræus, I, p. 9, l. 26, מַצְרֵפָה ornement, rac. מצ etc.

272. Quelques noms, outre le pluriel à forme masculine, ont un pluriel à forme féminine qui traduit un second sens, ordinairement un sens figuré : מַצְרֵפִים les père et mère, מַצְרֵפִים ancêtres ou pères spirituels¹; מַצְרֵפִים noms, מַצְרֵפִים réputations; מַצְרֵפִים se disaient des organes des corps vivants; avec la forme du féminin pluriel, ils exprimaient des objets qui ressemblaient à ceux-ci : מַצְרֵפִים sources, מַצְרֵפִים anses, מַצְרֵפִים manches, מַצְרֵפִים trompes, מַצְרֵפִים pointes de fer; on employait aussi ces derniers, en parlant des membres des statues et des idoles. Dans un sens figuré, on disait d'un homme audacieux qu'il avait des cornes, מַצְרֵפִים, Barhébræus, I, p. 28, l. 18; II, vers 910 et 911 et comment. מַצְרֵפִים vents, mais מַצְרֵפִים esprits; מַצְרֵפִים œufs de volatiles, מַצְרֵפִים objets qui ressemblent à un œuf; מַצְרֵפִים viandes, מַצְרֵפִים viandes des victimes, מַצְרֵפִים chairs d'animaux vivants, Barhébræus, I, p. 13, l. 2; מַצְרֵפִים perles, מַצְרֵפִים vertèbres; מַצְרֵפִים habitations, מַצְרֵפִים couvents; מַצְרֵפִים temps et fois, מַצְרֵפִים fois², comp. מַצְרֵפִים ou מַצְרֵפִים grands, מַצְרֵפִים maîtres, § 265. Quelquefois les deux pluriels étaient usités sans différence du sens, nous en avons donné des exemples parmi les noms cités §§ 263, 270 et 279.

273. D'autres noms formaient un pluriel de paucité, מַצְרֵפִים

1. Bar'ali, n° 27, Amira, p. 99; quoique מַצְרֵפִים soit pris souvent dans le sens d'ancêtres, il ne paraît pas qu'il ait été dit pour les père et mère vivants; מַצְרֵפִים se dit aussi des ancêtres.

2. Comp. néo-hébr. תַּפְּלוֹת prières, תַּפְּלוֹת phylactères; תַּפְּלוֹת psaumes, תַּפְּלוֹת louanges; תַּפְּלוֹת doubles, תַּפְּלוֹת des Mišna etc.

أُنْمًا, à l'état emphatique, n'est pris comme singulier que dans le composé صُرَائِمًا homme, sinon il a le sens du pluriel et il est marqué du ribbouï, أُنْمًا, abs. اِنْمِي des gens, quelques-uns; mais l'absolu اِنْم est employé seul avec le sens de quelqu'un. صَوْمَعْتُمْ serment était construit comme singulier et comme pluriel; dans ce dernier cas, on lui donnait ribb' ai; on disait aussi au pluriel صَوْمَعْتُمْ, Barhébræus, I, p. 26, l. 9, II, l. 3 du comment.¹ et Røediger Chrestom. sous مَعْنَا.

276. En sens inverse, n'ont pas de singulier : صَنْبًا eaux, صَنْبًا prix, لُصُوعًا dans le sens de prodiges, لُصُوعًا délices, لُصُوعًا vagues², اِبْسِنْثِي absinthe, اِبْسِنْثِي tresses, اِبْسِنْثِي et اِبْسِنْثِي carrefours. مَعْتَمًا qui n'avait pas de singulier, était construit tantôt comme pluriel, tantôt comme singulier; de même مَعْتَمًا vie, traité comme singulier et comme pluriel dans le même verset, Jean 1, 4, comp. Barhébræus, I, p. 27 et suiv.

Outre مَعْتَمًا, quelques autres pluriels avaient aussi le sens d'abstrait : اِبْسِنْثِي liberté, Rom. 8, 21, اِبْسِنْثِي miséricorde (اِبْسِنْثِي a le sens de matrice), اِبْسِنْثِي virginité, אֲבִירִים³.

Dans le composé اِبْسِنْثِي libre, pl. اِبْسِنْثِي, le second mot avait toujours la forme du pluriel et ne s'employait isolé qu'au féminin اِبْسِنْثِي, Barhébræus, I, p. 26, l. 13.

277. اِبْسِنْثِي jeune-homme, اِبْسِنْثِي fraction, اِبْسِنْثِي poitrine faisaient au pluriel اِبْسِنْثِي⁴, par un mélange du pluriel des lamadh-aleph et de celui des autres radicaux.

Les adjectifs des radicaux doublement faibles, de la forme اِبْسِنْثِي superbe, اِبْسِنْثِي fatigué, اِبْسِنْثِي puant, اِبْسِنْثِي beau, faisaient chez les Occidentaux اِبْسِنْثِي, mais les Orientaux traitaient

1. Comme le fait observer M. Nøelcke, Mand. Gramm., p. 168, note 1, Barhébræus se contredit II, p. 69 comment.

2. Quelques auteurs admettent un sing. اِبْسِنْثِي, v. Thesaur. Payne Smith; il est possible que la forme primitive fût اِبْسِنْثِي, usitée encore par Josué le Stylite, éd. Martin, p. 56, l. 11, dans le sens de tourbillon, comp. ci-dessus § 261.

3. Ewald, Lehrb., p. 472, note 3, est donc trop exclusif, quand il dit qu'en dehors de مَعْتَمًا, ces pluriels ne se rencontrent qu'en hébreu.

4. Le pluriel اِبْسِنْثِي se disait surtout des êtres animés, اِبْسِنْثِي, § 263, s'appliquait plutôt aux chairs des victimes, v. Barhébræus, II, p. 15 comment. et 94, vers 1108.

l'aleph, seconde radicale, comme une gutturale et disaient אָלֶפֶת אָלֶפֶת , avec une proclitique אָלֶפֶת אָלֶפֶת , v. Barhébræus, sur Jérém. 13, 9 et *Œuv. gramm.*, I, p. 30, l. 5 et suiv., comp. ci-dessus § 104, 1°.

278. Nous avons cité, § 246, 1° a, quelques noms qui n'avaient que l'état construit, tels étaient aussi : מַרְכָּבָה dans le sens de *marque*, מַרְכָּבָה מַרְכָּבָה *marque de la plante des pieds*, Deut. 2, 5; חֶמֶץ dans le sens de *moitié*, חֶמֶץ חֶמֶץ *la moitié de la nuit*, Luc. 11, 5, comp. Barhébræus, I, p. 67, l. 9.

D'autres n'avaient que l'état absolu, אֶרֶץ importé de l'hébreu אֶרֶץ et quelques autres noms, § 253.

279. Les noms suivants présentent des anomalies qui leur sont propres et qui n'ont pas été notées sous les paragraphes précédents :

אֶלֶף *mille*, abs. et const. אֶלֶף pl. אֶלֶפֶת et אֶלֶפֶת , Barhébræus, I, p. 30, l. 4.

אֶוֶל *égal, unanime*, pl. אֶוֶלִּים .

בֶּן־עַמְּרָם *fils*, abs. et const. בֶּן־עַמְּרָם , pl. בְּנֵי־עַמְּרָם ; בֶּן־עַמְּרָם *filles*, abs. בְּנֵי־עַמְּרָם const. בְּנֵי־עַמְּרָם , pl. בְּנֵי־עַמְּרָם .

בֵּית *maison*, abs. בֵּית , const. בֵּית ; pl. בָּתִּים .

בָּרִיא *nouveau*, abs. et const. בָּרִיא , pl. בָּרִיאִים ; fém. בָּרִיאָה *nouvelle*, const. בָּרִיאָה , pl. בָּרִיאָהִים .

בָּרִיא et בָּרִיאָה *seigneur*; le premier se disait de Dieu seulement, le second de Dieu et des hommes; l'état absolu et construit était dans les deux cas בָּרִיא (בָּרִיא n'était usité qu'avec les pronoms suffixes, § 284); le pluriel était בָּרִיאִים ou בָּרִיאָהִים , § 263.

בָּרִיאָה *jeune fille* faisait au pluriel בָּרִיאָהִים , par analogie de בָּרִיאִים , § 277, tandis que le pluriel régulier בָּרִיאָהִים avait été conservé dans le sens de *servantes*, Barhébræus, I, p. 33, l. 15; II, vers 1152.

Il est inutile de revenir sur les irrégularités des autres noms, que nous avons énoncées, soit dans la première partie en traitant des lois de la phonétique, soit dans la seconde en parlant des formes.

CHAPITRE XXI.

Des flexions des noms grecs introduits en syriaque.

280. Les noms étrangers qui ont passé dans la langue vulgaire, ont pris une physionomie syriaque : **ܟܠܝܕܐ** *clef* de κλειδί (acc. de κλείς), **ܩܘܢܐ** *τάγμα*, **ܟܠܝܩܝܢܐ** *σκελετόν*, **ܩܘܢܐ** *πείσις*, **ܩܘܢܐ** *νόμος* *loi*, **ܩܘܢܐ** *εἶδος*, **ܩܘܢܐ** *καὼν*, **ܩܘܢܐ** *réponse*, **ܩܘܢܐ** *messenger* (sur ces deux mots, voyez Lagarde, *Abhandl.* p. 79, l. 21 et 187, 1). Cependant, ceux de ces noms qui étaient ou devenaient féminins, § 269, ne prenaient pas le suffixe syriaque du féminin. Ils formaient leur pluriel en **ܐ**, comme les masculins syriaques : **ܩܘܢܐ** *ܩܘܢܐ*, etc.

Ceux, au contraire, qui avaient été reçus dans la langue littéraire, à la faveur des traductions, gardaient leurs désinences grecques du singulier et du pluriel.

Les exemples que nous avons donnés, § 63, nous dispensent de revenir sur la transcription en syriaque des noms singuliers. Quelquefois, ils perdent leurs désinences : **ܩܘܢܐ** *βασιλειος*, **ܩܘܢܐ** *Ignatius*; ou ils sont pris au vocatif : **ܩܘܢܐ**, **ܩܘܢܐ**. Quant aux pluriels, ils présentent quelques particularités :

Les masculins et les féminins de la 1^e et de la 3^e déclinaison ont la terminaison *ας*, transcrite par **ܐܐ** ou **ܐ**, quelquefois par **ܐܐ** ou **ܐ**, voyez p. 46 ci-dessus et Barhébr., I, p. 27, l. 17 : **ܩܘܢܐ**, Jérém. 50, 39; Barhébr., I, p. 9, l. 5 et 13, **ܩܘܢܐ**. Plus rarement, ils prennent celle *ες εις*, transcrite par **ܐܐ** ou **ܐ**, suivi de *semkath*, **ܩܘܢܐ** *πράξις*, **ܩܘܢܐ** *αἵρέσεις*, **ܩܘܢܐ** *προτάξις*, Barhébræus, I, p. 27, l. 23, **ܩܘܢܐ** de *cera*, **ܩܘܢܐ** de *σειρά* et, par analogie, **ܩܘܢܐ** de *velum*, Barhébræus, I, p. 31, l. 8, comp. § 269. On rencontre aussi la terminaison **ܐ** = *αι*, **ܩܘܢܐ** *διαθήκαι*.

Les noms de la deuxième déclinaison changent la diphthongue *οι* du nominatif en **ܐ**, v. ci-dessus p. 61; plus rarement, ils ont la terminaison de l'accusatif *ους*, **ܩܘܢܐ** ou **ܩܘܢܐ** *clerics*, **ܩܘܢܐ** ou **ܩܘܢܐ** *synodes*. On disait aussi avec le suffixe syriaque **ܩܘܢܐ**.

Les désinences **ܐ** et **ܐܐ** étaient moins usitées, car elles

avaient l'inconvénient de se confondre avec celles du singulier.

Les neutres en *α* conservaient la prononciation grecque : ܕܘܓܡܝܢ *dogmes*, ܩܥܠܝܢ *chapitres*, ܐܝܢܝܢ *instruments*, ܐܘܢܝܢ *évangiles*, ܐܝܘܒܝܢ *problèmes*, ou ܐܝܘܒܝܢ chez les Jacobites et ܐܝܘܒܝܢ chez les Nestoriens.

Le syriaque donnait à quelques noms grecs des désinences invariables, ܡܝܢ et ܡܝܡܝܢ , qui servaient pour le singulier et le pluriel. La terminaison ܡܝܢ comprenait des abstraits répondant aux neutres grecs en *ικά* : ܦܝܠܘܣܘܦܝܝܢ pour ܦܝܠܘܣܘܦܝܝܢ τα φιλοσοφικά, ܡܝܢܝܢ *le judaïsme*, ܫܒܠܝܝܢܝܢ *le sabellianisme*, ܐܪܝܢܝܢܝܢ *l'arianisme*, ܦܘܣܝܘܠܘܕܝܢܝܢ τα φυσιολογικά, ܐܣܬܪܘܢܘܡܝܢܝܢ *la science de l'astronomie*, ܕܝܦܝܢܝܢܝܢ τα γεωμετρικά, ܐܘܬܘܡܝܕܘܢܝܢ *l'art de l'automédon* ἤνιοχος, sans youdh, ܐܡܢܝܢܝܢ *un objet de bannissement*, de ἔξορος *banni*, ܐܪܘܒܝܢܝܢ *éparves*, de ναύριον, ܦܕܘܕܘܕܝܢܝܢ *la pédagogie*. Les noms en ܡܝܢܝܢ étaient des adjectifs intensifs, formés peut-être des participes passifs en *θεός*, ܦܝܠܘܣܘܦܝܝܢܝܢ *très-philosophiques*, de φιλοσοφείω, ܐܡܢܝܢܝܢܝܢ *expulsés*, de ἔξορισθεός, ܦܠܝܢܝܢܝܢ *plein de confiance*, de πληροφορέω, ܦܘܠܝܬܝܩܝܢܝܢ *homme politique*.

Les noms propres n'étaient pas susceptibles de flexion, mais ils étaient peu constants dans leur forme : on disait ܐܪܡܝܢܝܢ ou ܐܪܡܝܢ *Arménie*, ܩܦܘܕܝܢ , ܩܦܘܕ chez les Jacobites et ܩܦܘܕܝܢ chez les Nestoriens, *Cappadoce*, Barhébræus, I, p. 69, l. 5.

CHAPITRE XXII.

Noms avec les suffixes possessifs.

281. Les noms singuliers prennent les suffixes des pronoms personnels de la même manière que les verbes terminés par une consonne, § 160; les seules différences sont que le suffixe de la première personne est réduit à un youdh quiescent et

1. V. Barhébræus, I, p. 47, l. 12 et suiv. comp. I, p. 162, l. 16. Ce grammairien ajoute encore une terminaison ܡܝܢ et cite le passage de Ezech. 16, 30, Hexap. ܐܝܘܒܝܢܝܢ ܐܝܘܒܝܢܝܢ ܐܝܘܒܝܢܝܢ , mais, si le mot est grec, la terminaison l'est aussi.

Les noms terminés à l'état construit par $\text{م} \text{د} \text{و} \text{و} \text{و}$, § 258 *b*, conservent cette prononciation avec les suffixes : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, Barhébræus, I, p. 56, l. 24; II, p. 30, l. 3 du *comment.*

Les masculins qui ont la désinence ئ à l'état absolu, § 257 *a*, laissent paraître le youdh radical, prononcé avec ه'wāšā devant le youdh quiescent du suffixe : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *mon berger*, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *mon élu*, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *ma gazelle*, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *ma poitrine*, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *mon repos*¹. Telle était, du moins, la prononciation des Jacobites; les Nestoriens ne faisaient pas entendre de ه'wāšā , tout en écrivant les deux youdh, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ etc., Barhébræus, I, p. 54, l. 15; II, 30 *pénult.*

Ceux qui avaient *ai* ne modifiaient pas cette terminaison, avec laquelle se confondait le youdh du suffixe de la première personne du singulier : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *mon breuvage*, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *mon trône*.

Ceux qui avaient *ai*, § 254, prenaient le suffixe sans éprouver de modification : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *mon bouc*.

b) Avec les autres suffixes commençant par une consonne, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, le radical avait la même forme qu'avec le suffixe و , les différences que l'on peut signaler s'expliquent par la latitude dont jouit le syriaque d'insérer une voyelle auxiliaire ou de ne pas s'en servir, v. § 143 et suiv. : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$.

Les suffixes qui ont une voyelle en tête ne modifient, en aucune façon, le radical à l'état emphatique, dont la désinence même était une voyelle : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$.

Les noms terminés à l'état construit en $\text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, § 257 *a*, faisaient uniformément, comme à l'état emphatique, $\text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ devant le suffixe : $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$.

rique avec *heth*; dans $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ de $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *rivale*, $\text{و} \text{م} \text{د} \text{و} \text{و}$ *génisse*, le *riš* était virtuellement redoublé.

1. La voyelle faible de la consonne initiale demeurait ici, par ce que ces noms étaient contractés de *gabhyi*, *fabhyi* etc., comp. § 289.

Les féminins qui, à l'état emphatique, attirent la voyelle sur la seconde radicale, lui maintiennent cette place avec les suffixes : صَلَّاتُكَ صَلَّاتُكِ صَلَّاتُكِ .

c) Dans les lâmadh-aleph, youdh radical précédé d'une voyelle forte demeure avec les suffixes : صُورَةُ const. صُورَتِهِ créateur fait صُورَتِهِ , صُورَتِهَا , صُورَتِهِمْ , صُورَتِهَا const. صُورَتِهِمْ étranger, صُورَتِهِمْ , صُورَتِهَا , etc. Dans le cas contraire, il s'articule comme une voyelle, § 143 : صُورَتِهِ , صُورَتِهَا ; les Occidentaux disaient de même, صُورَتِهِمْ (mais les Orientaux, صُورَتِهِمْ), de صُورَتِهِ .

Dans les radicaux doublement faibles, aleph est mû ou quiescent selon le suffixe, quand il est précédé d'une voyelle forte; de صُورَتِهِ const. صُورَتِهِ consolation, on dit صُورَتِهِ صُورَتِهَا صُورَتِهِمْ ; de صُورَتِهِ const. صُورَتِهِ ennemi, صُورَتِهَا صُورَتِهِمْ , avec aleph quiescent dans tous les cas.

282. Les pluriels masculins prennent les suffixes avec la diphthongue *ai* de l'état construit. Cette diphthongue demeure intacte devant les suffixes commençant par une consonne, صُلَحَّتُمْ صُلَحَّتُمْ صُلَحَّتُمْ ; elle demeure également avec celui de la première personne du singulier qu'elle absorbe (صُلَحَّتْ *mes rois* ne se distingue pas en effet de l'état construit) et avec ceux de la première personne du pluriel et de la seconde du singulier; ces derniers sont alors réduits à leurs consonnes, صُلَحَّتْ صُلَحَّتْ . Mais elle se contracte en *au* avec le suffixe de la troisième personne masc. sing. et en *è* avec celui de la même personne fém. sing., conformément au § 104, 2°, comp. p. 60 ci-dessus.

Les lâmadh-aleph ont une double forme, quand ils sont adjectifs : ou ils maintiennent le youdh radical ou ils le contractent avec le suffixe : يُحْتَبَرُ ou يُحْتَبَرُ ou يُحْتَبَرُ ou يُحْتَبَرُ ou يُحْتَبَرُ , etc. Les vrais substantifs n'ont que la forme contracte, comp. § 258c. Les radicaux doublement faibles suivent l'analogie du singulier : صُلَحَّتْ صُلَحَّتْ صُلَحَّتْ , etc.; صُلَحَّتْ fait : صُلَحَّتْ صُلَحَّتْ etc.

Les collectifs qui n'ont pas de pluriel, § 275, prennent les suffixes, comme un singulier, quoique marqués de ribbouy, خُذْ خُذْ ; mais إِنَّمَا , à l'état absolu إِنَّمَا , avec le sens du pluriel,

fait *إِنْتَبِهْ* etc.; *قَدَمًا* villes a avec les suffixes tantôt la forme du singulier, tantôt celle du pluriel: *قَدَمًا* ou *قَدَمًا*, *قَدَمًا* ou *قَدَمًا*.

Les féminins ajoutent les suffixes à la terminaison *ة* de l'état construit, que sa forme lourde garantit contre toute altération: *قَدَمًا*, *قَدَمًا*, *قَدَمًا*, *قَدَمًا*, *قَدَمًا*, *قَدَمًا*, etc.

283. Les participes et les infinitifs s'adjoignent les suffixes comme tout autre nom; cependant, l'infinitif prend aussi les suffixes objectifs de la première personne du singulier et de la troisième du pluriel, comme les verbes: *قَدَمًا*, *قَدَمًا*.

284. Les noms courts qui suivent, présentent quelques anomalies:

أَبٌ père, *أَخٌ* frère, *سَعْدٌ* beau-père s'unissent les suffixes autres que celui de la première personne du singulier avec un *ou* intermédiaire: *سَعْدًا*, § 224 a; avec le suffixe de la première personne singulier ils font *أَبِي*, v. même paragraphe et p. 88.

بَنٌ fils laisse reparaitre *è* organique devant les suffixes qui n'ont pas une voyelle en tête: *بَنًا*, comp. § 224 e et p. 88; devant ceux qui ont une voyelle initiale, *è* tombe: *بَنِي* etc.

سَاقٌ sang, *نَاقٌ* nom, qui ont l'état construit *سَاقًا*, *نَاقًا*, prennent les suffixes de la même manière: *سَاقًا*, *نَاقًا*. *عَاقٌ* suit l'analogie des *lâmadh-aleph*: *عَاقًا*, *عَاقًا* ou *عَاقًا*.

سَيِّدٌ ou *سَيِّدًا* seigneur, § 279, prenait les suffixes avec le radical *سَيِّدًا*, état absolu inusité du second de ces noms: *سَيِّدًا*, *سَيِّدًا*. Dans le Liban on disait *سَيِّدًا* par analogie des *lâmadh-aleph*, Barhébræus, I, p. 54 *pénult*.

Youdh, suffixe de la première personne du singulier, était prononcé *i* dans *يَا* maître! On disait aussi de *عَا*, *عَا* moi tout entier, *عَا* toute ta personne, Barhébræus, I, p. 53, l. 21 et 22.

Les mots étrangers qui conservaient leurs désinences propres, ne prenaient pas les suffixes.

CHAPITRE XXIII.

Des noms de nombre.

285. *Nombres cardinaux.*

Les nombres cardinaux dont nous avons donné la liste, table XXIV, diffèrent peu de ceux des autres langues sémitiques : *un*, fém. *إِثْنَان*, a laissé tomber l'aleph initial, § 107 a; *deux*, fém. *ثَلَاثَان* est un des rares mots qui ont conservé trace du duel, § 260; *riš* correspond dans ce nom à noun en arabe et en hébreu, § 35 a; *cinq* fait entendre une voyelle adjuvante *a* après le heth, § 94; *six* ont taw dur, primitivement redoublé, ils avaient quelquefois aleph prosthétique, v. p. 91. Le taw répond à un *šin* hébreu et à un *tha* arabe dans *سِتَّة*, § 23 c.

a) Les unités 3 à 10 présentent l'anomalie commune à tout le sémitisme : les noms à forme masculine sont féminins, ceux à forme féminine, masculins. Cette anomalie s'explique par la considération que ces noms n'étaient pas, en principe, des adjectifs susceptibles des flexions ordinaires, mais des mots archaïques qui prenaient le suffixe de l'abstraction, § 251, en se mettant à l'état construit avec un substantif. L'état construit est encore usité, plus ou moins, en hébreu, en arabe et en éthiopien; mais, en syriaque, le substantif ne se rencontre plus qu'en apposition avec le nom de nombre et il ne reste guère trace de la construction primitive¹. Le propre des noms de nombre étant d'accompagner un substantif, on fut porté à les considérer comme des adjectifs et peu à peu la forme appositionnelle remplaça la forme construite; une seconde conséquence fut de modifier les noms de nombre suivant le genre du substantif. Le suffixe qu'ils avaient revêtu et qui leur donnait l'aspect d'un féminin était demeuré avec l'apposition; pour distinguer le féminin du masculin, on les ramena, par antithèse, à l'état simple et il se trouva, de cette manière, qu'avec la forme du masculin ils

1. Plus tard, cependant, on a formé de nouveaux abstraits avec le même suffixe : *عَشْرَةَ دِيَارَاتٍ* La Décapole, Matth. 4, 26, proprement *la dizaine des villes*. Cette construction donne une idée frappante de ce qu'étaient autrefois les noms de nombre devant les substantifs.

eurent le sens du féminin et avec celle du féminin, le sens d'un masculin.

Cinq de ces noms reprennent la forme abstraite, non-seulement à l'état construit, mais aussi à l'état emphatique, pour former un collectif déterminé : $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ les quatre, sept, neuf (avec roukkâkh du taw à cause de 'é, § 124), $\text{חֲמִישָׁה} \text{ מְחַדָּבָה}$ les cinq, $\text{עֲשָׂרִים} \text{ מְחַדָּבָה}$ la dizaine (avec gouššâi), v. Barhébræus, I, p. 72, l. 7 et suiv. Ces formes s'employaient principalement pour le quantième du mois, quand le mot *jour* n'était pas exprimé : $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ le 4 du mois, $\text{עֲשָׂרִים} \text{ מְחַדָּבָה}$ le 10 du mois, Lév. 16, 29, Nomb. 29, 7.

b) Les nombres 11 à 19 étaient composés des unités et de dix. L'union étroite des deux nombres se révèle non-seulement à leur fusion en un seul mot, mais aussi à la contraction de deux 'é qui se rencontrent à la fin du premier mot et en tête du second, comme $\text{אַרְבָּעָה} \text{ עָשָׂר}$ 14, $\text{עֲשָׂרִים} \text{ וְאַרְבָּעָה}$ 19, de אַרְבָּע , עָשָׂר et חֲמִישָׁה , § 109. Contrairement aux unités et conformément aux autres noms, les masculins ont la forme masculine et les féminins, la forme féminine : $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ etc., pour les masculins et $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ pour les féminins, où חֲמִישָׁה , par analogie des pluriels, devient חֲמִישָׁה .

Ces formes secondaires n'étaient pas assez fixes pour ne pas donner prise à quelque arbitraire : en poésie, les unités pouvaient suivre la dizaine, à laquelle elles étaient reliées par la copule ו , $\text{עָשָׂר} \text{ וְאַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ de douze mois, Saint-Ephrem ap. Barhébræus I, p. 70, l. 23. Dans les quantifiées de mois, le nom de la dizaine avait א après le riš, au lieu de 'é, $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ le 14 du mois, $\text{עֲשָׂרִים} \text{ מְחַדָּבָה}$ le 15 du mois, $\text{עֲשָׂרִים} \text{ מְחַדָּבָה}$ ou $\text{עֲשָׂרִים} \text{ מְחַדָּבָה}$ le 17 du mois, Gen. 7, 11; 8, 4; Exode 12, 6; Barhébræus I, p. 72, l. 3 et II, p. 96, comment. l. 8; le dix se disait $\text{עֲשָׂרִים} \text{ מְחַדָּבָה}$, Lév. 16, 29; Nomb. 29, 7; comp. $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ le seize, Aphraat. 229, 2.

La forme abstraite $\text{אַרְבָּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ etc., apparaît encore dans

1. Cette tendance des nombres à suivre les flexions des autres noms non-seulement pour le genre, mais aussi pour le pluriel, est manifeste en araméen, comp. $\text{אֲרַבְּעָה} \text{ מְחַדָּבָה}$ targ. Onkelos et pour le syro-palestinien, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXII, p. 483. Ils prennent également la forme du pluriel avec les suffixes des pronoms, § 288.

la seconde forme des masculins : ܐܝܘܕܫܝܢ 14, ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ 15, ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ 16, ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ 17, ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ 19, Barhébræus, I, p. 71, l. 24 et *Chroniq.*, p. 418 et 424 (dans ces deux derniers le ܘܢ de ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ et ܘܢ tombe, mais après avoir occasionné la coloration de la voyelle); ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ 18. On disait ܐܝܘܕܫܝܢ les Douze (apôtres), ܡܘܨܬܘܕܫܝܢ les Onze, Barhébræus, I, p. 72, l. 11.

c) *Vingt* se formait de ܘܨܝܩܝܢ au moyen du suffixe du pluriel absolu, comme dans les autres langues, ܘܨܝܩܝܢ ; les autres dizaines ajoutaient le même suffixe aux unités correspondantes: ܘܨܝܩܝܢ 30, ܐܝܘܕܫܝܢ 40, etc. Ces nombres se construisent avec les unités qui suivent, au moyen de la copule ܘ : ܘܨܝܩܝܢ 32, ܐܝܘܕܫܝܢ 44, etc.; plus rarement, les unités précédaient: ܐܝܘܕܫܝܢ 24.

ܘܨܝܩܝܢ cent était invariable: ܘܨܝܩܝܢ trois cents, ܘܨܝܩܝܢ huit cents. De ce nom on formait un abstrait ou nom d'unité, susceptible de flexions: ܘܨܝܩܝܢ un cent, ܘܨܝܩܝܢ deux cents, ܘܨܝܩܝܢ des cents, ܘܨܝܩܝܢ 300, ܘܨܝܩܝܢ 400, Barhébræus, I, p. 72, l. 23.

ܘܨܝܩܝܢ mille¹ servait pour le masculin et le féminin, mais on distinguait un état emphatique ܘܨܝܩܝܢ et un pluriel, ܘܨܝܩܝܢ , emph. ܘܨܝܩܝܢ ou ܘܨܝܩܝܢ , ܘܨܝܩܝܢ 4000, ܘܨܝܩܝܢ 7000, Marc. 8, 9; Rom. 11, 4. Devant l'unité, on mettait l'état emphatique ܘܨܝܩܝܢ cinq mille, Matth. 14, 21.

ܘܨܝܩܝܢ dix mille était un substantif formé avec le suffixe ܝܢ , § 255, et suivait les flexions propres aux substantifs.

286. Nombres ordinaux.

a) Excepté ܘܨܝܩܝܢ le premier, fém. ܘܨܝܩܝܢ , et ܘܨܝܩܝܢ le second, fém. ܘܨܝܩܝܢ , ces nombres se forment des cardinaux, au moyen du suffixe *ai*, v. § 254. Mais les unités, en prenant ce suffixe, modifiaient le radical suivant une forme d'adjectif ܘܨܝܩܝܢ qui n'est plus usitée; le syriaque marche de pair ici avec l'hébreu: ܘܨܝܩܝܢ 3, ܘܨܝܩܝܢ 4, etc.

Les nombres 20 à 90, qui avaient la terminaison du pluriel, ajoutaient le suffixe à cette terminaison, sans modification: ܘܨܝܩܝܢ 20, ܘܨܝܩܝܢ 30.

1. Barhébræus, I, p. 72, l. 5, distingue une forme ܘܨܝܩܝܢ (sans doute *aleph*) propre aux masculins, tandis que ܘܨܝܩܝܢ était de genre commun. Mais la forme *aleph* existe-t-elle? ou n'a-t-elle pas été imaginée comme l'état absolu de ܘܨܝܩܝܢ ?

De ܕܘܥܘܠܝܢܐ, on disait ܕܘܥܘܠܝܢܐ dix-millième, Barhébr., I, p. 71, l. 9; mais ܕܘܥܘܠܝܢܐ et ܕܘܥܘܠܝܢܐ ne formaient pas d'adjectif de ce genre.

Les nombres 11 à 19 présentent une double forme : le suffixe est joint au radical sans modification, ou le nom de la dizaine a la forme d'un adjectif ܦܥܝܠܝܢܐ : ܦܥܝܠܝܢܐ onzième, ܕܘܥܘܠܝܢܐ douzième, Barhébræus, I, p. 71, l. 9, *Anecd. syr.*, I, p. 45, 46 et 47 *passim*, ou ܦܥܝܠܝܢܐ ܦܥܝܠܝܢܐ ܦܥܝܠܝܢܐ, *Mand. Gramm.*, p. 192, note 1.

On évite d'avoir recours à ces adjectifs, en préposant au nombre le dâlath du génitif, § 316 : ܕܘܥܘܠܝܢܐ second, ܕܘܥܘܠܝܢܐ le septième jour, ܦܥܝܠܝܢܐ onzième, ܕܘܥܘܠܝܢܐ douzième.

b) Les nombres ordinaux forment des adverbes comme les adjectifs qui ont le suffixe ܐܝ, § 254 *fin* : ܦܥܝܠܝܢܐ ou ܦܥܝܠܝܢܐ premièrement, ܕܘܥܘܠܝܢܐ troisièmement, ܕܘܥܘܠܝܢܐ cinquièmement etc.

On disait aussi ܦܥܝܠܝܢܐ, *Anal. syr.*, p. 28, l. 26, ou ܦܥܝܠܝܢܐ de ܦܥܝܠܝܢܐ qui précède dans le sens de *en premier lieu*; ܕܘܥܘܠܝܢܐ ou ܕܘܥܘܠܝܢܐ secondement, ܕܘܥܘܠܝܢܐ ou ܕܘܥܘܠܝܢܐ troisièmement etc., en sous-entendant ܐܝܢܐ ou ܐܝܢܐ temps, fois. Une troisième forme d'adverbes était tirée des abstraits en ܐܝܢܐ : ܕܘܥܘܠܝܢܐ en second lieu, Barhébræus, II, vers 151, ܕܘܥܘܠܝܢܐ en troisième lieu.

Une expression à désinence grecque, encore nouvelle au temps de Jacques d'Édesse, puisque celui-ci recommande de ne pas l'effacer de ses écrits (*Lettre sur l'orthographe*, éd. Martin, p. 3, l. 17, Philipps, p. 1, l. 12) est ܕܘܥܘܠܝܢܐ¹ une seconde fois ou ܕܘܥܘܠܝܢܐ chez Jacques d'Édesse, selon la règle que celui-ci s'était faite de multiplier les *matres lectionis* dans les mots peu usuels, comp. § 63. Cette forme anormale, où aleph est affecté de p'thâhâ, n'était pas tout-à-fait isolée en syriaque; on peut, en effet, comparer ܕܘܥܘܠܝܢܐ de ܕܘܥܘܠܝܢܐ dans le sens de *une première fois*: ܕܘܥܘܠܝܢܐ ܕܘܥܘܠܝܢܐ je le rechercherai une première et une seconde fois, Barhébræus, I, p. 175, l. 8. Sur ܕܘܥܘܠܝܢܐ v. § 297.

287. Des noms de nombre on formait des verbes dénominatifs, de la forme pa'el, avec le sens de *prendre la partie indiquée par le nombre*, comp. § 182 : ܕܘܥܘܠܝܢܐ prendre le cinquième etc., Barhébræus, I, p. 71, l. 10. C'est pourquoi les fractions ont en

1. Ce mot se trouve dans la version syriaque de l'Hexapla et en palmyrénien, v. *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXIV, p. 102, aj. *Anal. syr.*, p. 40, l. 10. On peut aussi rapprocher le syro-palestinien ܕܘܥܘܠܝܢܐ, même journal XXII, p. 483.

ܐܘܚܘܨܝܢܐ, ܐܘܚܘܨܝܢܐ, ܐܘܚܘܨܝܢܐ; de même, si une troisième proclitique est devant deux autres : ܐܘܚܘܨܝܢܐ, ܐܘܚܘܨܝܢܐ, ܐܘܚܘܨܝܢܐ. Toutes les quatre peuvent se rencontrer ensemble : ܐܘܚܘܨܝܢܐ, ܐܘܚܘܨܝܢܐ.

Avec ܐܘܨܝܢܐ *six* et ܐܘܨܝܢܐ *soixante*, les proclitiques avaient è au lieu de *a*, ܐܘܨܝܢܐ, § 99.

Si la consonne initiale avait reçu la voyelle de la consonne suivante devenue quiescente, la proclitique conservait *a* qu'elle avait avant l'altération de cette consonne. Ainsi les Jacobites prononçaient ܐܘܨܝܢܐ *de cent*, ܐܘܨܝܢܐ *et le courroux* dont la forme originelle ܐܘܨܝܢܐ : ܐܘܨܝܢܐ s'était conservée dans le dialecte nestorien, Barhébr., I, p. 41, l. 16 et Abbé Martin, *Syr. orient. et occid.*, p. 469, comp. § 104, 1° et 277. On disait donc ܐܘܨܝܢܐ, Isaïe 45, 10, comme on aurait dit ܐܘܨܝܢܐ; mais au parfait ܐܘܨܝܢܐ, où aleph avait une voyelle adjuvante, on ponctuait ܐܘܨܝܢܐ, par analogie de ܐܘܨܝܢܐ, Barhébræus, I, p. 42, l. 7 et suiv. Dans les verbes commençant par le groupe ܥܘܨ, 'é était assimilé à aleph, § 33; les proclitiques suivaient donc la même règle : ܐܘܨܝܢܐ. On prononçait également avec les pé-youdh ܐܘܨܝܢܐ, mais ܐܘܨܝܢܐ. Devant ܐܘܨܝܢܐ, cependant, la proclitique était affectée de p'thâhâ, ܐܘܨܝܢܐ, ܐܘܨܝܢܐ; de même devant ܐܘܨܝܢܐ *juif*, ܐܘܨܝܢܐ, Act. 16, 1 (dans l'édition Lee ܐܘܨܝܢܐ); devant ܐܘܨܝܢܐ *Josué*, ܐܘܨܝܢܐ; devant ܐܘܨܝܢܐ, ܐܘܨܝܢܐ, Act. 22, 28 et 29; comp. Barhébræus, I, p. 42, l. 2 et suiv., et Abbé Martin, *Syr. orient. et occident.*, p. 468.

Les Nestoriens donnaient p'thâhâ à la proclitique devant ܐܘܨܝܢܐ *Testament* et disaient ܐܘܨܝܢܐ, excepté dans Hos. 12, 2, où ils prononçaient comme les Jacobites ܐܘܨܝܢܐ, Barhébræus l. c.

En dehors de ces cas particuliers, la proclitique était articulée avec la voyelle d'aleph ou de youdh initial, ܐܘܨܝܢܐ, ܐܘܨܝܢܐ et une autre proclitique s'ajoutait sans voyelle pleine : ܐܘܨܝܢܐ, ܐܘܨܝܢܐ.

CHAPITRE XXV.

Des prépositions.

290. Les prépositions se composent, soit de particules, soit de noms qui se subordonnent un autre nom au moyen de l'état construit, pour marquer les circonstances de temps et de lieu, et qui, dans cette forme, demeurent invariables.

Proclitiques sont \succ et ع , comme nous l'avons dit sous le chapitre précédent. \succ est la préposition de *la direction* : elle indique soit un rapport de possession, soit le régime et répond au datif et à l'accusatif des langues qui possèdent les cas. ع , au contraire, exprime le repos dans un lieu ou dans un temps; il traduit les divers sens de *en, dans, parmi, à la place de, pour, au prix de, avec, par, grâce à*.

ע , comme signe de l'accusatif, targ. ע , hébr. ע , ne se rencontre que dans une dizaine de passages de l'ancien Testament de la P'siřtā (v. Thesaur. Payne-Smith, sous ע).

ע de marque *l'origine, le point de départ, l'extraction, la division, l'éloignement et la répulsion* et confond les sens que l'arabe distingue par من et عن , v. § 373.

ע avec exprime *la concomitance ou l'action simultanée* de deux choses et se distingue ainsi de ع qui, dans le sens de *avec*, indique *l'instrument ou la manière* dont une action est faite.

ע sur, auprès, contre, et dans un sens figuré, *au-dessus, selon, au sujet de* : ע ou ע là-dessus, *c'est pourquoi*. De cette particule est dérivé ע au-dessus dans le sens propre, ע au-dessus de ma demeure, Barhébræus, I, p. 85, l. 23, II, vers 1353, Job 29, 3 et 5. Dans ce mot, la terminaison *ai* que certaines prépositions laissent paraître avec les suffixes des pronoms, § 292, a été ajoutée à un radical assimilé aux noms lâmadh-aleph; waw y représente la troisième radicale au lieu de youdh à cause du suffixe, § 104, 1° 1.

ע entre est suivi du lâmadh de la direction répété devant chaque terme de comparaison, ע entre lui et le roi; mais, si les noms subordonnés à la préposition s'élèvent au-

1. Cette forme se rencontre aussi dans le targoum de 1 Sam. 13, 11, dans le talmud babl., v. Luzzatto, *Elem.*, p. 98 et en mandéen, *Mand. Gramm.*, p. 194.

jusqu'à l'éternité, חַדְרֵי־חַדְרֵי־עוֹלָם *jusqu'au coucher (du soleil)*,
Ps. 50, 1, comp. § 160.

לְפָנַי selon est l'hébreu לְפָנַי, targ. לְפָנַי, revêtu du suffixe des abstraits.

וְכִי comme répond à l'interrogatif hébreu אִי־כִי (de אִי et כִּי, v. § 173, 2°), mais il est usité comme préposition de comparaison et n'a plus le sens interrogatif.

תַּחַת sous, תַּחַתְּךָ, Matth. 5, 35, *sous ses pieds*. La forme plus ancienne תַּחַתְּךָ, d'où תַּחַת a été formé par affaiblissement d'ou en è, v. ci-dessus p. 84, note 1, n'était que rarement employée devant un nom, mais c'était elle qui recevait les suffixes des pronoms, § 292. תַּחַת était adverbe avec וְ ou כִּי devant lui; cependant quelques auteurs en faisaient une préposition, en lui ajoutant le suffixe ai: הַיְמִינִי אֲנִי תַּחַת גְּבוּרַתִּי *le monde entier que je tiens sous ma puissance*, Narsès cité par Barhébræus, I, p. 86, l. 1.

אַחֵרֵי derrière, pers. پستری.

בְּגִלְגָּלָה à cause, targ. מַטְוִיל, talm. אַמְטוֹרִיל et מַטְוִיל, suivant Luzzatto, *Elem.*, p. 98, de נָטַל porter, dans le sens de à charge de.

בְּגִלְגָּלָה à cause, afin de, de בְּגִלְגָּלָה fin.

בְּגִלְגָּלָה pour, en échange de, nom d'action de בְּגִלְגָּלָה changer.

בְּגִלְגָּלָה ou בְּגִלְגָּלָה pour, à cause de, comp. מְפָנֵי.

בְּגִלְגָּלָה selon, בְּגִלְגָּלָה afin que, comp. בְּגִלְגָּלָה.

בְּגִלְגָּלָה à la place de, pour, de בְּגִלְגָּלָה endroit.

בְּגִלְגָּלָה autour de, nom d'action de בְּגִלְגָּלָה entourer, et d'autres noms de forme analogue.

291. Les prépositions composées sont les suivantes : בְּגִלְגָּלָה à l'instar de, de בְּגִלְגָּלָה et בְּגִלְגָּלָה; בְּגִלְגָּלָה après, targ. et talm. בְּגִלְגָּלָה, de בְּגִלְגָּלָה et בְּגִלְגָּלָה, §§ 84 et 107 b. Sur בְּגִלְגָּלָה à l'instar de v. § 297 ci-après.

בְּגִלְגָּלָה selon, de בְּגִלְגָּלָה et בְּגִלְגָּלָה. Cette préposition était surtout employée par les Nestoriens; les Jacobites disaient plutôt בְּגִלְגָּלָה, Barhébræus, I, p. 174, l. 24.

Quand une préposition marque le mouvement, elle prend souvent en tête le lāmādh de la direction, quelques-unes même ne sont usitées qu'avec cette proclitique : בְּגִלְגָּלָה en face de, בְּגִלְגָּלָה en avant de, sur ces formes v. § 99, בְּגִלְגָּלָה aux yeux de, בְּגִלְגָּלָה en dessous de, בְּגִלְגָּלָה en haut de, בְּגִלְגָּלָה à l'intérieur de, בְּגִלְגָּלָה au dehors de.



ܠܡܘܠ était la forme usuelle pour les suffixes, v. ci-dessus, § 290.

ܠܡܘܠ, en prenant les suffixes, était ordinairement écrit sans youdh ܠܡܘܠܐ, Barhébræus, I, p. 67, l. 21, 233 ult., v. cependant Luc. 24, 43; Jean 15, 24, éd. Lee.

ܠܡܘܠ seulement était un adverbe qui prenait les suffixes, comme une préposition : ܠܡܘܠܐܝ moi seulement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ seul etc.

CHAPITRE XXVI.

Des adverbes.

293. Les adverbes comprennent, en dehors des particules, des adjectifs ou des substantifs qui demeurent à l'état absolu devenu si rare. Les adjectifs ont la forme du masculin ou celle du féminin, mais les féminins ne laissent pas tomber le taw du suffixe at, § 251, ce qui dénote un état archaïque : ܠܡܘܠ un peu, ܠܡܘܠܐܝܢܐ davantage, ܠܡܘܠܐܝܢܐ beaucoup, ܠܡܘܠ et ܠܡܘܠܐ bien, ܠܡܘܠܐܝܢܐ moins, ܠܡܘܠ nu; ܠܡܘܠܐ en vie ou cru, ܠܡܘܠܐ beaucoup, ܠܡܘܠܐ nu, ܠܡܘܠܐ également, ܠܡܘܠܐ finalement, ܠܡܘܠܐ en premier lieu (on trouve aussi le masc. ܠܡܘܠܐ, Anal. syr., p. 28, l. 26); aj. les adverbes de noms de nombre, comme ܠܡܘܠܐ ܠܡܘܠܐ etc., § 286.

Une désinence très-familière au syriaque est celle ܠܡܘܠ qui est également un féminin absolu des adjectifs en ܐܝܢܐ, § 254 fin, comp. § 104, 1°. Le suffixe ܠܡܘܠ forme des adverbes de la manière : ܠܡܘܠܐܝܢܐ sagement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ en grec, ܠܡܘܠܐܝܢܐ en païen, ܠܡܘܠܐܝܢܐ divinement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ premièrement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ uniquement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ défectueusement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ doucement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ corporellement, ܠܡܘܠܐܝܢܐ spirituellement. Ces adverbes sont très-communs dans les traductions faites du grec, où ils répondent aux adverbes grecs en ως.

Ce suffixe est ajouté quelquefois à une locution adverbiale formée au moyen de ܐܝܢܐ : ܠܡܘܠܐܝܢܐ en syriaque, ܠܡܘܠܐܝܢܐ en latin, ܠܡܘܠܐܝܢܐ en arménien, Mand. Gramm., p. 201, note 1.

Les noms de temps et de lieu peuvent être construits comme des adverbes, sans préposition : ܠܡܘܠܐ ou ܠܡܘܠܐ une fois,

مَتَعَدًّا شَيْتًا longtemps, أَصْبَحَ شَيْبًا de nombreuses fois, pendant de nombreux jours, مَتَعَدًّا ou مَتَعَدًّا aujourd'hui (de مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا ou مَتَعَدًّا, syro-palest. مَتَعَدًّا ou مَتَعَدًّا), مَتَعَدًّا gratis, مَتَعَدًّا à jeûn, مَتَعَدًّا gratis, مَتَعَدًّا comp. héb. מְעַדְּיָא !

Mais plus souvent une préposition détermine le rapport du nom avec les autres mots de la phrase : مَتَعَدًّا au commencement, مَتَعَدًّا partout, مَتَعَدًّا ou مَتَعَدًّا promptement, مَتَعَدًّا ou مَتَعَدًّا en secret; مَتَعَدًّا de suite, مَتَعَدًّا sans cesse, مَتَعَدًّا de مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا, § 110 3° (s.-e. مَتَعَدًّا) d'une fois, tout d'un coup; avec مَتَعَدًّا du génitif, § 317, مَتَعَدًّا sur l'heure, مَتَعَدًّا bien.

Dans quelques locutions, مَتَعَدًّا se place devant le nom avec la proclitique م : مَتَعَدًّا virtuellement, مَتَعَدًّا souvent, مَتَعَدًّا partiellement, مَتَعَدًّا par abréviation, مَتَعَدًّا par distinction; مَتَعَدًّا c'est pourquoi, était formé de مَتَعَدًّا couleur, nuance, espèce, de م et du مَتَعَدًّا du relatif, targ. מְעַדְּיָא.

294. Les adverbess proprement dits comprennent des particules, simples ou composées, et quelques substantifs seulement. Ils se divisent en : adverbess de lieu, adverbess de temps, adverbess d'affirmation, de négation, de comparaison et d'interrogation.

1° Adverbess de lieu : مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا ici, مَتَعَدًّا par ici, مَتَعَدًّا مَتَعَدًّا d'ici; مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا là, مَتَعَدًّا par là, مَتَعَدًّا de là; مَتَعَدًّا où, ubi, مَتَعَدًّا où, quò, مَتَعَدًّا où?, مَتَعَدًّا d'où?, avec مَتَعَدًّا là, où, Job 3, 15; مَتَعَدًّا au-delà, مَتَعَدًّا id., Barhébræus, I, p. 166, l. 14, v. sur la formation de ces mots § 173.

2° Adverbess de temps : مَتَعَدًّا or (ancien pronom, § 173, 3°), مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا alors, مَتَعَدًّا maintenant, de مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا, § 108, 5°, مَتَعَدًّا jusqu'à présent ou par contraction مَتَعَدًّا, v. p. 92 et 102, مَتَعَدًّا maintenant, مَتَعَدًّا jusqu'à présent, de مَتَعَدًّا et مَتَعَدًّا mesure, مَتَعَدًّا pas encore, مَتَعَدًّا quand?, de مَتَعَدًّا, § 173 2° et مَتَعَدًّا, مَتَعَدًّا ou مَتَعَدًّا ensuite, targ. מְעַדְּיָא comp. מַן et מַן ici²; מַן ou מַן hier,

1. مَتَعَدًّا était employé par Antonius le Rhéteur, v. Barhébræus I, p. 166, l. 1, dans le même sens que l'infinitif מַן en hébreu, pour marquer un mouvement continu, v. Ewald, Lehrh., § 280b.

2. مַן dans le sens de ainsi ne se rencontre plus en syriaque que dans les composés مַן مַן et dans la locution مַן à plus forte raison, encore moins, talm. לֹא כֹל מַן, targ. כֹּל מַן. Voici un exemple, cité par Barhébræus, I, p. 164, l. 25, où מַן est pris dans ce sens : מַן מַן מַן

hébr. תָּמוּל ou אֶתְמוּל מִמְּחֶכָה *avant-hier*, sans doute de מָחָר et מְחֶכָה; אֲמֻל ou אֲמֻלָּה *l'année passée*, targ. אֲשַׁתְּקֵד, de מִיָּדָה, targ. שְׁתָּה *année* et מִיָּמָּה *précédent*; מָחָר *demain*, hébr. מָחָר¹.

3° *Adverbes affirmatifs, négatifs, hypothétiques.* אִם *oui*, לֹא *non*, avec כֵּן *ne pas* ou *non pas*, jud.-aram. לֹא לֹא (avec ? du génitif, לֹא a le sens de la préposition *sans*), contracté avec לֹא, לֹא *sinon, mais*, avec un sens exclusif (la forme non contractée לֹא לֹא s'emploie comme conjonction, à *moins que*); חֲצָא *sans doute pas*? מָתְנָה, Matth. 26, 22; Marc 14, 19, d'où par abréviation חֲצָא *sans doute*; חֲצָא et, par contraction, חֲצָא, § 110, 3° b, est formé de חֲצָא et de la conjonction וְ et a le sens de : *de peur que, afin que ... pas, ut non, ne, mais* ces particules sont employées aussi comme adverbess du doute, *peut-être*; חֲצָא seul était aussi conjonction, *ne ... pas*, 2 Corinth. 6, 3. Dans ces mots חֲצָא avait encore la signification négative qu'il a ordinairement en arabe, v. § 172, 9°, comp. targ. חֲצָא, חֲצָא, d'où le néo-hébr. a formé חֲצָא pour חֲצָא, à cause du mim, § 93, 2°.

חֲצָא *mais*, de חֲצָא *hors quoi*.

חֲצָא *déjà, peut-être*, targ. חֲצָא, tirait sans doute son sens dubitatif de la particule חֲצָא.

חֲצָא *donc*, de חֲצָא et חֲצָא; חֲצָא *de nouveau*, de חֲצָא *retourner*; חֲצָא *suffit, assez*, propr. *tel quel*. חֲצָא *puisse!* חֲצָא *id.*, targ. חֲצָא et חֲצָא²; חֲצָא ou חֲצָא *quæso*, hébr. חֲצָא, חֲצָא *soit*, propr. *fais-nous vivre*.

4° *Adverbes de comparaison, d'interrogation* : חֲצָא *ainsi*,

חֲצָא חֲצָא חֲצָא חֲצָא *Voici que les cieux et les cieux des cieux ne te contiennent pas, à plus forte raison cette maison que j'ai bâtie*, I Rois 8, 27, comp. hébr. חֲצָא, ar. حَيْثُ.

1. N'est-ce pas חֲצָא qu'il faut lire, Luc. 13, 9, au lieu de חֲצָא, חֲצָא, חֲצָא etc., comp. Barhébraeus, I, p. 4, l. 23? Le sens serait *tu le couperas (le figuier) le lendemain*.

2. Ces deux adverbess peuvent être considérés comme des impératifs des verbes חֲצָא (inuité au p^{al}, v. § 86) et חֲצָא qui tous deux ont le sens d'*associer*. La forme חֲצָא des impératifs est archaïque, comp. חֲצָא, § 213; elle ne doit pas être confondue avec les particules חֲצָא לֹא auxquelles correspond חֲצָא *loin de* est un parfait dans le sens d'un optatif: *Dieu épargne!* v. § 374e. חֲצָא à *plus forte raison*, v. Sindban, 6, 12, Josué le Styl. 14, 18, est un impératif, *laisse!*

3. Cette particule est formée de la même manière que חֲצָא, v. § 290.

אִמְנָא *id.*, targ. אִמְנָא de אִמְנָא et אִמְנָא (ces particules ont souvent comme antécédent אִמְנָא *de même que*); אִמְנָא *de même*, §§ 87, 92 et 102, אִמְנָא ou אִמְנָא à *savoir*, de א et אִמְנָא, § 173, 4°; אִמְנָא *num*; אִמְנָא *comment?*

295. Les prépositions composées avec א et אִמְנָא étaient aussi employées comme adverbes : אִמְנָא *au-dessus*, אִמְנָא *en bas*, אִמְנָא *au milieu*, אִמְנָא *au dehors*, אִמְנָא *de côté, à part*; אִמְנָא *par dessus*, אִמְנָא *par dessous*.

Quelques adverbes prenaient le suffixe du masculin pluriel absolu *in*, quoiqu'il ne puisse être question de singulier ni de pluriel, quand il s'agit de particules. Nous avons vu, § 292, qu'un certain nombre de prépositions prennent les suffixes avec la forme du pluriel. Ces terminaisons masculines ou féminines donnaient au radical le sens d'un abstrait, comme dans les quelques substantifs, énoncés sous le § 276.

Parmi les adverbes de cette forme, on rencontre אִמְנָא *autrefois*, Ps. 102, 25; Is. 1, 26; אִמְנָא *récemment*, rac. אִמְנָא, Judith 4, 3; Cureton spicil. 2, 7; אִמְנָא *véritablement*, de אִמְנָא, *Anal. syr.*, p. 1, l. 4. Nous avons dit, § 275, que אִמְנָא n'avait pas de pluriel.

CHAPITRE XXVII.

Des conjonctions.

296. a) Les conjonctions proprement dites sont : א *et, même*, אִמְנָא *ou, même*, אִמְנָא *aussi, bien plus*, hébr. אִמְנָא, palest. אִמְנָא, ar. أَمْ; אִמְנָא *quoique* de אִמְנָא et אִמְנָא, אִמְנָא *pas même*, אִמְנָא *à plus forte raison*, v. § 370 j. אִמְנָא ou אִמְנָא *si ne pas, à moins que*; אִמְנָא *si* de אִמְנָא et אִמְנָא = אִמְנָא et אִמְנָא *si ne pas* diffèrent de אִמְנָא et אִמְנָא, en ce que ces dernières particules posent la condition dans un temps non révolu, les premières, dans un temps accompli, pour le cas où un événement qui n'a pas eu lieu se serait réalisé ou, au contraire, un événement qui ne s'est pas produit serait arrivé, par exemple : Luc. 12, 49, אִמְנָא אִמְנָא אִמְנָא אִמְנָא אִמְנָא *Je suis venu mettre le feu à la terre, le voudrais-je, si elle était allumée déjà?* Is. 1, 9, אִמְנָא אִמְנָא אִמְנָא אִמְנָא *Si le Seigneur des armées n'avait laissé un peu de nous, nous aurions été comme*

LIVRE TROISIÈME.

Syntaxe.

La syntaxe traite des parties du discours et des phrases. Pour les premières, nous suivrons l'ordre adopté pour les formes : *pronoms*, chap. I à IV, *verbes*, chap. V à XI, *noms*, chap. XII à XIII; les phrases comprendront les chapitres suivants.

CHAPITRE I.

Des pronoms personnels et démonstratifs.

298. a) Les pronoms personnels s'ajoutent au verbe pour rehausser le sujet, surtout pour marquer l'opposition de personnes :
· *le monde ne me verra pas, mais vous, vous me verrez, car je vis; vous aussi, vous vivrez*, Jean 14, 19; *אף תֵּחִיֶּה אִתְּכֶם וְאַתֶּם תֵּחִיֶּה אִתִּי* et comme leur cause n'a pas disparu, eux non plus n'ont pas encore disparu, Josué le Styl. 4, 12; *וְאַתֶּם תֵּחִיֶּה אִתִּי וְאֵלֶּיךָ יָשׁוּבִים וְאַתֶּם תֵּחִיֶּה אִתִּי* et ceux qui sont corrigés par le fuit des insensés, tandis qu'eux n'ont pas péché, id. 5, 20.

b) Le changement de sujet est ainsi indiqué, sans emphase, comme dans les phrases si fréquentes du nouveau testament: *אָמַרְתָּ אֵלֶיךָ וְאֵלֶיךָ אָמַרְתָּ וְאֵלֶיךָ אָמַרְתָּ* elle dit, *וְאֵלֶיךָ אָמַרְתָּ וְאֵלֶיךָ אָמַרְתָּ* lui répondit et dit, *וְאֵלֶיךָ אָמַרְתָּ וְאֵלֶיךָ אָמַרְתָּ* ils dirent etc.

c) Parfois au contraire, le pronom indique l'emphase sans changement de sujet : *אֲנִי אֲמַרְתִּי וְאַתָּה אָמַרְתָּ* il n'est pas le principe de la guerre, Josué le Styl. 8, 2; *וְאַתָּה אָמַרְתָּ וְאַתָּה אָמַרְתָּ* et il s'est levé pour être le seigneur des morts et des vivants, Rom. 14, 9; *וְאַתָּה אָמַרְתָּ וְאַתָּה אָמַרְתָּ* s'imaginant qu'il sera

le premier, Inedita syr. 8, 15; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ si Dieu est un et s'il a créé les hommes, Spicileg. syr. 1, 7; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ dans lesquels nous vivons, Josué le Styl. 4, 11.

d) Avec une faible emphase, le pronom se met après le verbe : $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ j'aurais voulu, Josué le Styl. 1, 7; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ nous croyons, nous, Anal. syr., p. 35, l. 1. Saint-Ephrem emploie aussi quelquefois, dans ce cas, le pronom faible de la troisième personne plur. ܐܢܝܢ , au lieu de ܐܢܝܢ , § 174.

Le pronom de la troisième personne masc. sing. peut se contracter avec le parfait : $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ quand le soleil s'éclipsa, Josué le Styl. 1, 3; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ il se laissa corrompre, id. 12, 11; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ qu'il avait versé, id. 47, 5; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ il se noya, id. 58, 20; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ pas un n'était mort, Jul. 27, 3; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ il parla, id. 28, 8.

e) Le pronom est accentué d'une manière toute spéciale, en tête de la phrase : $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ elle, il faut qu'elle soit une fiancée . . . , Jacq. de Saroug, Zeitschr. d. D. M. G., XXX, p. 270, l. 6; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ et toi, ce que tu veux apprendre . . . , Josué le Styl. 7, 14; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ celui-ci, rien de mal n'a été fait par lui, Luc. 23, 40.

f) Un pronom intensif se rencontre souvent à côté d'un autre pronom personnel, à forme affaiblie, qui exprime le verbe substantif dans les phrases nominales, § 375 e, ou le sujet après un participe, § 183 : $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ moi, je suis la vigne de vérité, Jean 15, 1; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ toi, tu es le Dieu de vérité, id. 17, 3; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ nous, nous disons, Josué le Styl. 38, 19; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ tu es bien Eusèbe? Jul. 14, 5; $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ moi, Seigneur, je ne suis pas digne (fém.), Addai the Apost. 13, 2.

299. L'état emphatique ayant cessé en syriaque, comme en araméen, en général, d'être propre aux noms déterminés, le pronom de la troisième personne remplit devant un nom le rôle d'un article. Ainsi en éthiopien, les pronoms suppléent au défaut d'un article, v. *Aethiop. Gramm.*, § 172, et les langues romanes qui n'en avaient pas reçu du latin, en ont formé un du pronom *ille, illa*.

Dans ce sens, le pronom précède le nom : $\text{ܐܢܝܢ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ}$ sachez que les choses que j'ai dites . . . , Spicileg. syr. 4, 17;

? $\text{וְכִי לֹא יָדְעָה אֲשֶׁר הִיא עוֹשֶׂת בּוֹ}$ et la cithare ne sait pas ce qui . . . , *id.* 3, 9.
 Cette manière de déterminer un nom est surtout usuelle, lorsque ce nom vient d'être énoncé précédemment : $\text{וַיְהִי כֵן וַיְהִי בְּרִאשִׁית הַדְּבָרִים וַיִּתְּנֵם אֵלֶיךָ וַיִּתְּנֵם אֵלֶיךָ}$. $\text{וַיִּתְּנֵם אֵלֶיךָ}$ ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος καὶ ὁ λόγος . . . , Jean 1, 1;
 $\text{וַיִּתְּנֵם אֵלֶיךָ}$ ἔδωκε τοῖς μαθηταῖς, οἱ δὲ μαθηταί . . . , Matth. 14, 19; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$. . . $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *qu'elle ne craigne pas les douleurs . . . la douleur s'éloignera d'elle*, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXI, p. 384, l. 7.

300. Comme l'article hébreu, il se met devant un pronom ou un adjectif démonstratif : $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *ce misérable*, $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *ce vieillard*, Jul. 5, 26; 6, 23; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *ceci*, Josué le Stylite 7, 14; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ et ces hommes s'imaginent agir, Spicil. 9, 4; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *ceci même qu'on appelle destin*, *id.* 10, 23; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ on avait raconté ce qui se passa, Addai the Apost. 10, 20; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ ces choses-là, *id.* 5, 18.

301. a) Comme l'article grec, il précède quelquefois un nom propre : $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$, $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$, $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ traduisent le grec ὁ Ἰησοῦς, ὁ δὲ Ἰησοῦς, ὁ δὲ Ἰωάννης du nouveau testament, d'une manière usuelle; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *lui*, Qawad, Josué le Styl. 17, 19; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *lui*, cet Eusèbe, *id.* 32, 9.

b) Le pronom $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *celui-là* permute avec $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ dans le sens d'un article : $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ λέγει πρὸς αὐτόν ὁ βασιλικός, Jean 4, 49; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ οἱ δὲ ἐσθλότες, Matth. 14, 21; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ elle plaça la seconde (croix), Addai the Apost. 14, 10; $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ la troisième (croix), *id.* 14, 21. C'est surtout dans la version de l'Hexapla que $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ traduit l'article grec.

302. $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ enclitique sert à rehausser le mot qu'il suit; il a le sens d'un adverbe, *même*, à savoir, et demeure invariable, quels que soient le genre et le nombre du mot auquel il se rapporte ¹: $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$. $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ *c'est pour le Seigneur que nous vivons, c'est pour le Seigneur que nous mourons*, Rom. 14, 18;

1. C'est par erreur qu'on lit dans Barhébraeus, I, p. 80, l. 3, que le hé, dans ce cas, est articulé; au lieu de $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$, il faut lire $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$. Un point inférieur sous ce $\text{וְעַתָּה אֲנִי מֵרְחֹק}$ n'indique pas que le hé doit être articulé, § 151, mais que le waw représente la voyelle ou et non la diphthongue au, § 64.

صَمَمْتُمْ لِمَا فِي صَدْرِكُمْ c'est dans la foi que nous marchons,
 2 Corinth. 5, 7; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ on croira donc
 maintenant que les douleurs . . . , Anal. syr., p. 59, l. 18; فَتَمْتُمْ
 فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ persuadés qu'il avait été fait pour
 l'exclusion de ce synode-là, Jacq. de Saroug, Zeitschr. d. D. M. G.,
 XXX, p. 260, l. 2; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ par cette même force-là, Addai
 the Apost. 9, 9; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ . . . فَتَمْتُمْ . . . فَتَمْتُمْ
 écrire des histoires . . . , Josué le Styl. 5, 4; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ
 je rapporte les choses, id. 5, 5; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ à moi-même, Matth. 25, 40;
 فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ c'est en toi que j'ai confiance, Ps. 56, 3; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ
 oui, j'ai péché, 1 Chron. 21, 17; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ de même,
 je parle, Jean 8, 28; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ ou devons-nous attendre
 quelqu'autre, Matth. 11, 4; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ si tu veux apprendre,
 Spicil. syr. 1, 18¹.

فَتَمْتُمْ enclitique sert aussi de copule dans les phrases nominales,
 § 375 c, et il faut se garder de le confondre avec le فَتَمْتُمْ explicatif
 dont on vient de parler.

303. Les pronoms suffixes s'ajoutent : aux noms, pour marquer
 les rapports de la possession, § 308; aux verbes, pour indiquer
 l'objet, excepté le pronom de la troisième personne du pluriel,
 qui demeure isolé du verbe, en prenant une forme faible, § 220 a;
 et aux prépositions qui établissent les divers rapports.

Dans tous ces cas, le suffixe peut servir à déterminer spé-
 cialement un nom déterminé par lui-même, mais qui ne l'est
 plus suffisamment par sa position dans la phrase.

304. a) Après un nom, il est usuel dans les constructions du
 génitif, comme فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ, au lieu de فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ, § 359, parce
 que l'état emphatique n'a plus la valeur d'un déterminant.

b) Dans ces constructions, le suffixe est pris par le second
 nom, s'il est réfléchi, au lieu d'être possessif, c'est-à-dire, s'il se
 rapporte au nomen regens et non pas au nomen rectum. Il est
 usité notamment, lorsque le nomen rectum qualifie le nomen re-
 gens et joue le rôle d'un adjectif, § 361 : فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ Ephrem-

1. Cette enclitique se contracte quelquefois avec le verbe qu'elle suit:
 فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ qu'il avait été creusé et préparé par eux . . . , Josué
 le Styl. 51, 13; فَتَمْتُمْ فَتَمْتُمْ donne, Jul. 29, 24; 34, 18; 44, 13 etc. Les
 parfaits, cités ci-dessus § 298 d, peuvent s'expliquer de la même manière.

le-Savant, ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *Siméon-le-Stylite*, ܘܫܝܫܘܢܝܗ *Maris-le-Cynique*, ܘܫܝܫܘܢܝܗ *un tigre tacheté*, ܘܫܝܫܘܢܝܗ *une femme hémorroïssée*, v. Bickell, *Carmîn. nisib.*, p. 41¹; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *râhîd en forme de pouce*, v. ci-dessus, p. 147; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *ὁ δαιμονιζόμενος*, Marc 5, 15; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *qui n'aurait qu'un œil*, Jacq. d'Edesse, *Lettre sur l'orthog.*, éd. Martin, p. 5, éd. Philipps, p. 1; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *des animaux quadrupèdes*, Act. 11, 6. Le suffixe est également réfléchi dans les locutions adverbiales, telles que: ܘܫܝܫܘܢܝܗ *le jour même*, Deut. 24, 15, Prov. 12, 16; ܘܫܝܫܘܢܝܗ *à l'instant même*, très-usuel; ܘܫܝܫܘܢܝܗ *de suite*, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XVII, 726; ܘܫܝܫܘܢܝܗ *(s.-e. ܘܫܝܫܘܢܝܗ) tout d'un coup*, fréquent; ܘܫܝܫܘܢܝܗ *à l'envers*, Josué le Styl. 13, 3.

c) ܘܫܝܫܘܢܝܗ, suivi du suffixe possessif, avait le sens de *tout, tout entier*, par distinction de ܘܫܝܫܘܢܝܗ sans suffixe, qui signifiait *chaque*; il était construit comme un adjectif et placé, en apposition, avant ou après le substantif: ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *ou* ܘܫܝܫܘܢܝܗ *tout le peuple*; au pluriel, ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *tous les peuples*, ou ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *tout ce soulagement*, Josué le Styl. 38, 15, comp. § 322.

305. a) Après un verbe, le suffixe détermine l'objet énoncé: ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *il jeta l'argent*, Matth. 27, 5; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *il coupa l'oreille d'Illus*, Josué le Styl. 11, 19; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *il coupa la tête de Jean*, Matth. 14, 10; Marc 6, 27; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *et qu'il détruise l'amitié*, *Inedita syr.* 8, 16. Devant un substantif pluriel, le suffixe est remplacé par ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ, § 220: ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *après qu'il eût donné ses instructions aux disciples*, Act. 1, 2; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *j'ai écrit les histoires*, Josué le Styl. 19, 8.

b) Il est même élégant de séparer le suffixe de l'objet: ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *de ce que Jonathan sauva David*, Josué le Styl. 2, 15. On le rencontre, par pléonasme, devant un autre suffixe introduit par lāmādh: ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *fit de notre corps un miroir*, Josué le Styl. 19, 16; ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *de*

1. Dans l'hémistiche ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ que Bickell rapporte à tort ici, il faut lire ܘܫܝܫܘܢܝܗ et traduire: *puisque mon meurtrier a triplé sa colère.*

2. Ainsi en hébreu ܘܫܝܫܘܢܝܗ ܘܫܝܫܘܢܝܗ *agée d'un an*, Nomb. 15, 27, est plus explicite que ܘܫܝܫܘܢܝܗ, Exod. 12, 5.

livrer la ville, *id.* 50, 15; ܕܚܘܒܝܢ ܕܗܘܢ ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *ceux qui avaient secouru Baraq*, Saint-Ephrem 1, 314 c.

c) Le pronom suffixe avec le lāmādh se met souvent après certains verbes, comme pronom réfléchi, mais sans ajouter beaucoup au sens du verbe; on peut comparer nos verbes neutres, *s'en aller, s'enfuir, se mourir*; tels sont notamment : ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il s'en alla*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il s'enfuit*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il sortit*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il descendit*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il se leva*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il vint*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il mourut*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il voulut*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il était insensé*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il était assis*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il exista*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il pensa*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il fut trouvé*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *il laissa (après lui)* etc., comp. Jean 1, 15; 11, 31; Act. 5, 39; Rom. 1, 22; Jul. 5, 9 etc.

306. a) Il est pris par une préposition, lorsque le nom en dépendance de la préposition est déterminé, § 359 b : ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *de la Vierge*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *de cette école-là*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *de ce poison-là*, Jacq. de Saroug, dans la *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXX, p. 221, l. 5; 222, 11; 223, 2 et 10; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *avec la désignation des noms*, ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *avec les termes techniques*, Anal. syr., p. 43, l. 27; 44, 22; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *sur la loi*, Aphraat. 26, 3; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *sur Addés*, Addai the Apost. 5, 13; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *vers la ville*, Jul. 28, 7; de même, devant un pronom seul : ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *par là*, Rabboula, Overb. 229, 19.

Les autres prépositions, ܗܘܘܢ *selon*, ܗܘܘܢ *devant*, ܗܘܘܢ *après*, ܗܘܘܢ *à cause*, ܗܘܘܢ *en face* etc., qui prennent les suffixes, se construisent de même. Il faut excepter, outre celles qui ne prennent pas les suffixes, les proclitiques ܗܘܘܢ et ܗܘܘܢ.

b) Lorsque, en effet, ces dernières prennent le suffixe déterminatif, on les répète devant le nom déterminé : ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *le même, la même* : ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *au même moment, le coq chanta*, Matth. 26, 74; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *dans la même homogénéité de nature*, Anal. syr., p. 74, l. 13; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *dans le jour même*, Aphraat. 228, 17; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *dans le même lieu*, Luc. 2, 8; ܗܘܘܢ ܗܘܘܢ *de même*, Jul. 10, 18; Anal. syr., p. 31, l. 25; 38, 2; 153, 20¹.

1. L'araméen biblique a une tournure plus simple et plus archaïque; le nom est mis en apposition sans préposition : ܕܗܘܘܢ ܗܘܘܢ, Dan. 3, 6 et 7.

c) Cependant cette tournure n'a pas toujours un sens aussi précis : *فَلَمَّا رَأَى صَالِحٌ* *il rencontra Illus*, Josué le Styl. 11, 17; notamment, lorsque le substantif a un démonstratif avant ou après lui : *صَالِحٌ هُوَ فِي صَعْتِهَا* B. O., I, p. 44, *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* dans ces jours-là, Matth. 3, 1; *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْقُوَّةِ* par cette puissance-là, Addai the Apost. 9, 9, comp. § 302. Quand le démonstratif précède, le suffixe peut être rejeté après le substantif : *صَالِحٌ هُوَ* en ce temps-là, B. O. II, p. 162.

d) Avec le lāmadh, le suffixe a le sens d'un simple article : *إِلَى هَذِهِ الْيَوْمِ* *eis tòn γάμον*, Jean 2, 2; *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* malheur à cet homme-là! Matth. 26, 24; *فَلَمَّا رَأَى صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* personne ne tuera ceux que, Josué le Styl. 68, 12; *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* λέγει ἡ μήτηρ τοῦ Ἰησοῦ πρὸς αὐτόν, Jean 2, 3. On voit par cet exemple que le suffixe est volontiers séparé du substantif par un autre mot.

e) Cette tournure est usuelle même avec un pronom indéfini, susceptible d'être, en quelque sens, déterminé, comp. §. 342 : *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* on doit, Jacq. d'Edesse, *Epistol. de Orthog.*, éd. Martin, p. 23.

f) Une autre préposition légère, comme *عَلَى*, se répète également devant le substantif, sans différence notable avec la construction, dont nous avons parlé plus haut, où le dālath se met devant le substantif, § 306 a : *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* du navire, Act. 27, 3; *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* avec le Messie, Rom. 6, 8; *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* pour cela, Act. 9, 21.

g) La répétition du lāmadh avec le suffixe marque un certain degré d'intensité : *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* cela même tu le trouveras . . . , Anal. syr., p. 86, l. 19; *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* pour eux, Moïse fut leur directeur, mais pour nous, Jésus fut notre guide et notre sauveur, Aphraat. 223 fin.

h) *فِي* se place entre les deux prépositions, avec le sens de savoir, même : *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* il dit à son camarade même, *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* dans la même année, *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* du même corps, *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* à eux-mêmes, *صَالِحٌ هُوَ فِي هَذِهِ الْيَوْمِ* sur lui-même, v. Thesaurus, Payne Smith sous *על* et *ב*. Ainsi, le pronom réfléchi se rend par *על* *ב* *על* lui-même, *על* *ב* *על* elle-même, *על* *ב* *על* de lui-même, quoique d'autres tournures soient également usuelles, § 314.

307. Les pronoms démonstratifs, ܡܳܝܳܢ et ܟܳܝܳܢ , se distinguent en ce que le premier indique un objet proche et le second, un objet éloigné. Ces distinctions ne sont pas toujours très-tranchées, surtout au pluriel, où ܟܳܝܳܢ est d'un usage plus répandu que ܡܳܝܳܢ et ܟܳܝܳܢ . Le pronom personnel ܟܳܝܳܢ est également usité comme démonstratif, mais d'une manière absolue et en dehors de toute idée de temps et de lieu, v. § 299.

Ces pronoms, pris comme adjectifs démonstratifs, se placent avant ou après le substantif, à l'exception de ܟܳܝܳܢ qui le précède toujours. Dans ces constructions, le syriaque jouit d'une aussi grande latitude que le grec : $\text{ܡܳܝܳܢ ܡܳܝܳܢ ܬܳܘܳܬܳܘ ܬܳܘܳܬܳܘ ܬܳܘܳܬܳܘ}$, Matth. 26, 4; $\text{ܡܳܝܳܢ ܡܳܝܳܢ ܬܳܘܳܬܳܘ ܬܳܘܳܬܳܘ ܬܳܘܳܬܳܘ}$, *id.* 26, 39; $\text{ܡܳܝܳܢ ܡܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ}$ *ce jour-là*, *id.* 13, 1; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *ce champ-là*, *id.* 27, 7.

Le syriaque ne répugne nullement à mettre un démonstratif avec un substantif déjà déterminé par un suffixe possessif : $\text{ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ}$ *ἐνὶ τῶν ἀδελφῶν μου τῶν ἐλαχίστων*, Matth. 25, 40; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *celle-ci, ma sœur*, ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *celle-ci, ma fille*, Addai the Apost. 13, 10; 14, 5; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ 1 Cor. 8, 9; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *en comparaison (de ceci) de toi*, Josué le Styl. 2, 1; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *quand ses parents naturels*, Anecd. syr., IV., p. 60, l. 1.

CHAPITRE II.

Des pronoms possessifs et réfléchis.

308. *L'adjectif possessif* est exprimé par le suffixe du pronom personnel : ܟܳܝܳܢ *son esclave*.

Quelquefois le suffixe est objectif et non pas possessif : ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ , Exod. 20, 20, *sa crainte (de Dieu)*, c'est-à-dire, *la crainte qu'il inspire*; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *en souvenir de moi*, εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν, 1 Cor. 11, 24 et 25, ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *les hommes dont tu méprises la louange*, Anal. syr., p. 6, l. 11.

309. Quand deux noms sont à l'état construit, le suffixe est pris par le second, comme en hébreu, bien que se rapportant au premier; le lien étroit qui unit ces noms ne permet pas, en effet, au suffixe de prendre place entre eux : ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *ta maison de commerce*, Ezéch. 27, 16; ܟܳܝܳܢ ܟܳܝܳܢ *il censurait leur manque de foi et leur dureté de cœur*, Marc 16, 14, comp. § 256 c.

Cette tournure est usitée, même en dehors de l'état construit, quand les deux noms, liés par le sens, forment un tout : **אַחַבְיָא** *tes compagnons de captivité*, Ezéch. 11, 15; **כֶּמֶץ נֶחְמֵךְ** *notre pain nécessaire*, Matth. 6, 11; **בְּתַעֲלָמֵיהֶם** *leurs idoles impures*, Ezéch. 17, 20; **שְׁמִי הַקֹּדֶשׁ** *mon saint nom*, Léviq. 20, 30; **בְּמִשְׁפַּחַת אֱמֻנָתִי** *dans ma confession de la vérité*, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXI, p. 384, l. 3.

Si le lien est lâche, le suffixe est pris par le nom auquel il se rapporte : **אַחַבְיָא דְּאַחַבְיָא**, Ezéch. 16, 27; **אַחַבְיָא דְּאַחַבְיָא** *ton œil de droite*, Matth. 5, 29, comp. Act. 3, 7, Apoc. 1, 17.

310. Le pronom possessif est rendu par **כִּי** suivi du suffixe de la personne, § 178 : **כִּי אֶמְלִיךָ** *parce que tienne est la royauté*, Matth. 6, 13; **כִּי אֶמְלִיךָ** *est à moi, est à toi, et ce qui t'appartient, est à moi*, Jean 17, 9. 10; **כִּי אֶמְלִיךָ** *il vint aux siens et les siens ne le reçurent pas*, id. 1, 11, comp. 10, 14; Luc. 6, 30; **כִּי אֶמְלִיךָ** *un roi des leurs*, Josué le Styl. 16, 19.

Il sert aussi d'adjectif possessif, isolé du substantif. Tel est nécessairement le cas, lorsque celui-ci ne prend pas de suffixe, § 284 fin : **כִּי אֶמְלִיךָ** *sa théorie*, Jacques d'Edesse, *Epist. de Orthogr.*, p. c, l. 24; **כִּי אֶמְלִיךָ** *son prétoire*, Josué le Styl. 22, 7; **כִּי אֶמְלִיךָ** *son clergé*, id. 29, 6; mais souvent aussi, lorsqu'il pourrait prendre le suffixe : **כִּי אֶמְלִיךָ** *mon temps*, Jean 7, 8. Devant le substantif, il reçoit une certaine accentuation : **כִּי אֶמְלִיךָ** *notre plus grand jour est le jour du vendredi*, Aphraat. 228, 22.

311. On l'ajoute, avec quelque emphase, à un substantif pourvu du suffixe possessif : **כִּי אֶמְלִיךָ** *dans ton propre œil*, Luc. 6, 42; **כִּי אֶמְלִיךָ** *pour sa propre gloire*, Rom. 3, 7; **כִּי אֶמְלִיךָ** *en nous-mêmes*, 2 Cor. 5, 19; en tête de la phrase, **כִּי אֶמְלִיךָ** *lui aussi, on l'avait calomnié*, Ined. syr. 2, 11.

312. Nous avons dit, § 306 a, que pour déterminer un nom précédé d'une préposition, on répétait devant lui la préposition avec le suffixe; la même tournure est usitée avec un nom précédé du dâlath du génitif, § 316; mais, comme le dâlath ne

prend pas de suffixe, il est remplacé par ܘܡܝܢܢܐ : $\text{ܘܡܝܢܢܐ} \text{ܕܥܝܪܐ}$ de la ville, Josué le Styl. 26, 15; $\text{ܘܡܝܢܢܐ} \text{ܕܥܝܪܐ}$ de cette année-là, id. 25, 13; $\text{ܘܡܝܢܢܐ} \text{ܕܥܝܪܐ}$ les paroles de cette lettre-là qui vint, id. 5, 13; $\text{ܘܡܝܢܢܐ} \text{ܕܥܝܪܐ}$ l'église d'Amid, id. 70, 5.

313. Le pronom réfléchi est quelquefois exprimé par les pronoms suffixes avec une préposition : ܘܢܝܢܐ soi ou à soi, ܘܢܝܢܐ en soi, ܘܢܝܢܐ de soi, ܘܢܝܢܐ avec soi, ܘܢܝܢܐ vers soi, ܘܢܝܢܐ après soi etc. : ܘܢܝܢܐ ܕܥܝܪܐ celui-là qui s'est révélé, Anecd. syr., I, p. 32, l. 22; ܘܢܝܢܐ ܕܥܝܪܐ il se prépare, Anal. syr., p. 6, l. 15; même sans préposition : ܘܢܝܢܐ ܕܥܝܪܐ il se livra lui et toute son armée, Josué le Styl. 64, 14.

314. Plus souvent, on se sert d'abstraites avec les suffixes; tels sont notamment : ܘܢܝܢܐ , ܘܢܝܢܐ , ܘܢܝܢܐ , ܘܢܝܢܐ , indiquant l'être, la personne; ܘܢܝܢܐ il s'étrangla, Matth. 27, 5; ܘܢܝܢܐ de lui-même, Josué le Styl. 21, 8; ܘܢܝܢܐ je me donnerai, 2 Cor. 12, 15; ܘܢܝܢܐ se faire roi soi-même, Josué le Styl. 12, 17; ܘܢܝܢܐ si tu ne te connais pas, Cant. 1, 7; ܘܢܝܢܐ à te corrompre, Anal. syr., p. 5, l. 10; ܘܢܝܢܐ il se fait périr, Apocr. syr. 4, 1; ܘܢܝܢܐ sur lui-même, B. O. I, 485.

ܘܢܝܢܐ suivi des suffixes, § 310, s'employait aussi comme réfléchi : ܘܢܝܢܐ de lui-même, Josué le Styl. 56, 8.

315. Dans tous ces cas, le suffixe pouvait être objectif et complément du verbe : ܘܢܝܢܐ ܕܥܝܪܐ ils aiguësèrent leurs fers contre lui, Jacq. de Saroug, Zeitschr. d. D. M. G., XXX, p. 242, l. 5. C'est donc le sens de la phrase qui indique quand le suffixe est réfléchi et se rapporte au sujet. Pour préciser, on met quelquefois devant le réfléchi le pronom ܘܢܝܢܐ , comp. § 300 ci-dessus : ܘܢܝܢܐ ܕܥܝܪܐ lui-même. Singulière est la construction du suffixe avec une double préposition : ܘܢܝܢܐ , Anal. syr., p. 68, l. 27 et 28, ou ܘܢܝܢܐ , Zeitschr. d. D. M. G., XXX, p. 223, l. 11, 243, 16, de lui-même (suivant Bar'ali, Man. de la Bibl. Nation. 167, p. 181 a, la première de ces locutions était en usage dans la province d'Elgéziréh, tandis que la seconde l'était dans la Babylonie); ܘܢܝܢܐ pour elle-même, Josué le Styl. 19, 4; Anal. syr., p. 48, l. 25¹.

1. Comp. targ. ܘܢܝܢܐ ܕܥܝܪܐ , talm. ܘܢܝܢܐ .

CHAPITRE III.

Du pronom relatif.

316. Le pronom ? est un ancien démonstratif, § 173, 3°, qui se subordonne un mot ou une phrase, comme un nom à l'état construit¹; de cette manière, il est devenu *relatif*, cependant il a encore conservé un caractère démonstratif dans certaines tournures propres à l'araméen, dont nous allons parler. Il est invariable, quels que soient le genre et le nombre du mot auquel il se rapporte; en outre, il est toujours proclitique.

317. a) Construit avec un nom, ? est encore démonstratif et signifie *celui de*: $\text{?} \text{ } \text{?} \text{ } \text{?}$ *les partisans d' Illus (ceux de la maison d' Illus)*, Josué le Styl. 13, 17²; $\text{?} \text{ } \text{?} \text{ } \text{?}$. . . ? *il rappelait la dynastie de Constantin*, Jul. 8, 13; $\text{?} \text{ } \text{?}$ *les gens de Pilate*, Jacq. de Saroug, *Z. d. D. M. G.*, XXX, p. 380, l. 7; $\text{?} \text{ } \text{?}$ *aux habitants de Béthèl*, 1 Sam. 30, 27, où l'hébreu se sert du relatif avec ? ; ? *et l'une d'elles était celle de Simon Pierre*, Luc. 5, 3; ? *et nous aurions vénéré celle (la croix) d'un des brigands*, Addai the Apost. 15, 10; ? *(il y a trois personnes) : l'une est celle de Dieu le père, l'autre, celle du Seigneur le fils, et la troisième, celle du Saint-Esprit*, Anal. syr., p. 37, l. 28; ? *(il y a trois personnes) : l'une est celle du délateur, l'autre, celle de celui qui est calomnié, et la troisième, celle de celui qui écoute la calomnie*, Inedita syr. 5, 3.

C'est dans ce sens, que ? est devenu en araméen le signe du génitif et remplace, entre deux noms, le rapport exprimé par l'état construit, § 358 : ? *l'esclave du roi* signifie donc littéralement *l'esclave, celui du roi*³.

1. V. Philippi, *Ueber das Wesen und den Ursprung des Status constructus*, p. 114 et suiv.

2. Dans les Talmuds, la formule correspondante ? *les disciples de Rabbi . . .* est fréquente.

3. Le dâlath du génitif est fréquent devant le nom d'un auteur dont l'ouvrage suit : ? *de Jules*, ? *du bienheureux Grégoire*, v. Anal. syr. passim.

b) Il forme un adjectif d'un substantif : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܢܥܘܡܐܬܝܩܘܨ}$, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$, Rom. 7, 14 (*celui de l'esprit, celui de la chair*). On voit par ces exemples, que le nom peut être à l'état absolu, § 356h; il est à l'état emphatique, quand l'adjectif a le sens d'un abstrait : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܢܥܘܡܐܬܝܩܘܨ}$, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$, 1 Cor. 9, 11; $\text{ܕܘܒܗܘܠܡܘܨ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$, Matth. 5, 29; $\text{ܕܘܒܗܘܠܡܘܨ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *qui mange et boive des choses d'autrui*, Anal. syr., p. 204, l. 26; $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *entretenus aux frais du roi et de ses Grands*, Addai 36, 13; $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *les choses du monde*, Jul. 4, 17².

Le dâlath est également celui des adjectifs dans le passage suivant de l'Apocalypse 18, 16 : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *περιβεβλημένη βύσσινον και πορφυροῦν και κόκκινον*; sur la construction de ܘܨܝܢܐ , v. § 344 b.

L'article grec suivi du génitif est exprimé par un démonstratif suivi du dâlath, comp. § 301 b : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *tà tēs proskynhseōs*, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *tà tēs morphēs*, Anal. syr., p. 34, l. 5; 53, 29.

ܘܨܝܢܐ forme également un adjectif d'une locution adverbiale : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *éternel*, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *surnaturel*, Anal. syr., p. 34, l. 6 et 8; 72, 28; ou d'un nom de nombre : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ etc., § 286a; un adverbe, d'un nom : $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *sur l'heure*, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *récemment*, §§ 293 et 295, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *volontairement*, Anal. syr., p. 171, l. 11; 172, 27; 174, 5.

Devant ܘܨܝܢܐ et un démonstratif, il compose un adjectif de comparaison, *tel, tel que*, ou avec interrogation *quel?* $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *par de telles paraboles*, Marc 4, 33; $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *par de tels mots*, Jul. 8, 12; $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *cette richesse si grande (qui est telle que cela)*, Apoc. 18, 16; $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *il y eut un tremblement tel qu'il n'y en eut*, id. 16, 18; $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ} \text{ܕܕܘܒܗܘܠܡܘܨ}$ *quels devez-vous être?* 2 Petr. 3, 11.

Les locutions $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *comme*, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$, $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ *ainsi* sont également usitées, au lieu de ܘܨܝܢܐ , ܘܨܝܢܐ , ܘܨܝܢܐ , v. *De Hermeneut. Aristot.*, p. 155 et 156.

c) ܘܨܝܢܐ devant un pronom interrogatif, ܘܨܝܢܐ , ܘܨܝܢܐ , donne à

1. Ainsi s'explique le dâlath qui se rencontre en tête de quelques mots importés en araméen, comme $\text{ܘܨܝܢܐ} \text{ܨܘܪܝܩܘܨ}$ = ἐὶς ὧν , corrigez en ce sens p. 23, note 2 ci-dessus.

2. L'éthiopien forme également un adjectif d'un substantif, en lui préposant **H**, *Aethiop. Gramm.*, p. 368.

celui-ci le sens du génitif, *de qui? duquel?* : $\text{ܐܡܢܐ ܩܘܠܘܢܐ} \text{ } \text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$
 $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *duquel d'entre eux sera-t-elle la femme?* Marc 12, 23; $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$
 $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *qui a les yeux cernés? (de qui sont les yeux cernés?),*
 Prov. 23, 29; aj. Gen. 32, 17; Matth. 22, 20.

Le dâlath du génitif serait également possible devant le dâlath du relatif *qui, lequel*, pour en former le génitif *duquel, dont*; mais, dans ce cas, on indique le genre et le nombre au moyen d'un démonstratif, placé entre les deux dâlath; cette tournure est une imitation servile du grec ὁ, ἡ, τὸ , comp. § 405 : $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$
 $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *dont le premier fut...*, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXI, p. 403, l. 5; $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *le verbe...* *dont une partie;* $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *le nom...* *dont aucune partie,* *De Hermeneut. Aristot.*, p. 25, l. 15, 27, 10.

d) Le verbe ܕܡܢ avoir soin se construit souvent avec le dâlath, comme en latin, par exemple, quelques verbes neutres prennent leur régime au génitif : $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *ne vous occupez pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui,* Matth. 6, 34, comp. Rom. 13, 14, 1 Timot. 5, 8, Tit. 2, 5; $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *tu avais soin de moi,* Josué le Styl. 3, 5; ܕܡܢ qui a un sens pareil, est construit de même dans un vers de Saint-Ephrem, cité par Barhébræus, I, p. 188, l. 1 : $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *l'un s'occupait du jour, un autre songeait à un temps éloigné.*

e) ܕܡܢ et ܕܡܢ étaient suivis de ܕܡܢ dans le sens de avoir, être de, appartenir à : $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *qui n'aurait qu'un œil*, comp. § 304 b; $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *apxῆς εἴναι*, *Anal. syr.*, p. 31, l. 27; $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *elles ont des myriades de noms*, *id.* 44, 8; $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *c'est le propre des hommes de bien*, *Ined. syr.* 5, 9, comp. 5. 16. 17, 9. 1; Matth. 3, 4, ajout. §§ 339 d et 340¹.

318. Le passage de ܕܡܢ démonstratif en relatif se comprend aisément si l'on compare une phrase telle que celle-ci : $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *la volonté d'aucun d'eux ne concorde avec celle des autres*, *Anal. syr.*, p. 49, l. 3 et 6, où le dâlath devant ܕܡܢ est plutôt démonstratif, avec cette autre, où ܕܡܢ devant ܕܡܢ est relatif : $\text{ܕܡܢ} \text{ } \text{ܕܡܢ}$ *qui remplit d'admira-*

1. Le sens propre est ; être celui de, celle de, etc., § 317 a,

tion dans l'univers quiconque le regarderait, poème d'Alexandre, *Chrest. Knös* 82, vers 6.

? signifie souvent *celui qui, celle qui, ce qui, ceux qui* etc. : מִי $\text{בְּמִשְׁכַּח עֲשֵׂה}$ en s'occupant de ce qui n'est pas son affaire, *Kalil.* et *Damn.* 2, 11 et 16; וְעִמָּם et ceux qui entraînent, *Gen.* 7, 16; וְעִמָּם malheur à celui qui dit! *Is.* 45, 10; וְעִמָּם et ceux qui étaient avec lui, *Matth.* 27, 51.

Mais il est plus usuel de le faire précéder d'un démonstratif ou d'un interrogatif, § 177 : מֵאֵלֶּיךָ מִי ces choses qui sont au-dessus de moi, *Josué* le *Styl.* 3, 3; $\text{מִי הָיְתָה עִמָּם}$ celle qui a été proprement donnée par Dieu, *id.* 15, 16; מִי הָיוּ עִמָּם ceux qui assiégeaient *Amid*, *id.* 66, 17, v. § 399 et suiv.

Pour préciser le relatif, on le fait suivre du pronom personnel: $\text{מִי הָיְתָה עִמָּם אֲנִי}$ qui était le chef de l'île, *Act.* 28, 7; מִי הָיוּ עִמָּם qui se sont faits croyants, *Matth.* 19, 12.

CHAPITRE IV.

Des pronoms interrogatifs et indéfinis.

319. a) Les pronoms מִי *qui?*, מַה *qui est-ce?* sont les interrogatifs indéfinis pour les personnes et ne s'emploient jamais adjectivement devant un substantif. מִי sert pour tous les genres et tous les nombres : מִי שָׁמְעוּ *quels sont ceux qui entendirent?* *Hébr.* 3, 16; $\text{מִי הָיְתָה אִמִּי}$ *quelle est ma mère et quels sont mes frères?* *Matth.* 12, 48.

מַה a aussi le sens simple de מַה : מַה תֵּעָוֶה *qui suffirait?* *Josué* le *Styl.* 4, 1, 29 ult.

b) Pour les choses, l'interrogatif est מַה *quoi?* devenu assez rare; plus fréquents sont מַה , מַה , מַה , § 176; מַה הָיוּ עִמָּם *qu'est-ce?* מַה הָיוּ עִמָּם *que signifient, mon fils, tes paroles?* *Jul.* 11, 25; מַה הָיוּ עִמָּם *et que nous apprenions ce que veut l'impur,* *id.* 13, 12.

c) Quelquefois cependant, מִי et מַה sont pris dans un sens impersonnel¹ : מַה הָיוּ עִמָּם *quel est son nom?* *Exod.* 3, 13; מַה הָיוּ עִמָּם *quel est ton nom?* *Jug.* 13, 17; מַה הָיוּ עִמָּם *à cause de quoi?* *Lex.* *Bernstein*, p. 284.

1. En néo-hébraïque, מַה est très-souvent impersonnel, מַה הָיוּ עִמָּם (*quoi que ce soit*) pour le moins.

d) *صَنَّا* et *صَنَ* peuvent se mettre, comme un adjectif, en apposition avec un substantif : *صَنَّا فَنَمْنَا* quelle différence? *صَنَّا قَمَصْنَا* quel ordre? v. *Neusyr. Gramm.*, p. 279; *صَنَّا صَنَّا حَصَّ* quel satan a rempli ton cœur? Barhébraeus, I, p. 184, l. 24.

Ils se disaient aussi des personnes : *صَنَّا أَنه* *صَحَقْنَا* quels sont ces rois? poème d'Alexandre, *Chrest. Knös*, p. 80, vers 10.

e) A l'inverse de *صَنَّا* est surtout adjectif et forme un féminin, *أَمَّا*, et un pluriel com. *أَمْحَ* : *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* par quelle puissance fais-tu cela? Matth. 21, 23; *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* ils regardent quel membre est nu, Ined. syr. 7, 16; *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* tu ne sais même pas quelle est ma mesure, Josué le Styl. 3, 3; *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* *أَمْحَ* et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai à toi, Apoc. 3, 3; sur ces constructions v. § 383.

Mais il est aussi pronom : *صَنَّا* *صَنَّا* *صَنَّا* de qui s'est-il dégoûté? Hébr. 3, 17; *صَنَّا* *صَنَّا* pour qui a-t-il juré? id. 3, 18; *صَنَّا* *صَنَّا* lequel des deux? *πότερον*, *Anal. syr.*, p. 43, l. 11 et 24; *صَنَّا* *صَنَّا* et on verra laquelle est plus juste . . . Ined. syr. 6, 2; *صَنَّا* *صَنَّا* *صَنَّا* dans cette lutte, à qui sortirait le premier, Josué le Styl. 24, 1; *صَنَّا* *صَنَّا* quel est? *أَمْحَ* *أَمْحَ* quelle est la croix du Messie? Addai the Apost. 13, 18.

f) Suivis du relatif *؟*, les interrogatifs deviennent des corrélatifs, § 177. Ils sont précédés quelquefois d'un démonstratif : *صَنَّا* *صَنَّا* celui qui l'avait commise, Josué le Styl. 68, 19; 78, 16; *صَنَّا* *صَنَّا* Julien le pervers et le tyran, celui-là qui . . . , Jul. 5, 11; *صَنَّا* *صَنَّا* τὸν Βαραββᾶν ὁστις, Luc. 23, 18 à 19; *صَنَّا* *صَنَّا* τοὺς ἀνθρώπους δίτινες, Apoc. 9, 4; *صَنَّا* *صَنَّا* ἥτις, id. 11, 8; 12, 13; 19, 2. On voit que, dans ces exemples, l'interrogatif répond à la particule grecque *τις* après le relatif.

g) *صَنَّا*, adjectif corrélatif, suit généralement le nom : *صَنَّا* *صَنَّا* cet homme-là qui, quelquefois il le précède : *صَنَّا* *صَنَّا* la bonne œuvre qui, *Anal. syr.*, 20, 21.

320. Les pronoms indéfinis comprennent une liste de locutions variées :

a) *صَنَّا* *صَنَّا* *صَنَّا* on, quelqu'un, *صَنَّا* *صَنَّا* quelques-uns : *صَنَّا* *صَنَّا* *صَنَّا* *صَنَّا* quelqu'un lui dit, Matth. 12, 47; *صَنَّا* *صَنَّا* *صَنَّا* si quelqu'un disait,

locution fréquente; **فَدْنِبْ** *à l'égard de certains individus*, Anal. syr., 67, 11; **إِنْفِ** *personne, aucun* : **إِنْفِ اِنْفِ** *personne ne faisait attention*, Josué le Styl. 23, 4; **اِنْفِ اِنْفِ** *elles ne blessèrent personne là*, *id.* 23, 14, comp. 54, 17; **إِنْفِ** *il ne resta personne*, *id.* 26, 14, comp. § 380a et c; en apposition, après un substantif : **اِنْفِ** *un passant*, *id.* 27, 10; **اِنْفِ** *une certaine femme*, Jacques d'Edesse, éd. Wright, p. 25; répété, **اِنْفِ اِنْفِ** *chacun*, comp. § 368 a : **اِنْفِ اِنْفِ** *récompenser chacun selon ses œuvres*, Matth. 16, 27.

b) **مِ**, en apposition avant ou après un substantif, était plus usité dans le même sens : **مِ** *un prophète*, **مِ** *une femme*, Luc. 9, 19; 11, 27, où l'hébraïque a **مِ** *quelqu'un*, Josué le Styl. 26, 18, ou **مِ** *personne*, *id.* 54, 19; **مِ** *l'un de l'autre*, *id.* 55, 12; **مِ** *chaque homme*, Josué le Styl. 71, 20; **مِ** *est-ce qu'à chaque croyant il revient un Messie propre?* Aphraat. 120 ult.; **مِ** *dans chacun de leurs membres*, Josué le Styl. 20, 5; **مِ** *la volonté de chacun d'eux*, Anal. syr., p. 49, l. 3. Dans le sens de *l'un de l'autre*, la préposition se met au milieu : **مِ** *l'un de l'autre*, **مِ** *l'un à l'autre*, **مِ** *l'un sur l'autre* etc., parce qu'elle ne porte que sur le second membre du pronom composé : **مِ** *joins l'un à l'autre*, Anal. syr., p. 139, l. 21; **مِ** *et il les sépara l'un de l'autre*, Matth. 25, 32; **مِ** *que vous vous laviez les pieds les uns des autres*, Jean 13, 14. On disait aussi **مِ** *quelqu'un*, **مِ** *personne*, Josué le Styl. 56, 10.

c) Mais au pluriel contracté **مِ**, § 109 fin, la préposition se met nécessairement en tête : **مِ** *ils se présentèrent en face l'un de l'autre*, 2 Rois 14, 11; **مِ** *ils s'entretenurent les uns les autres*, Josué le Styl. 78, 11; **مِ** *parce qu'ils ne s'étaient pas obéïs entre eux*, **مِ** *ils se mêlèrent les uns aux autres*, *id.* 43 ult., 58, 2; **مِ** *les uns près des autres*, *id.* 58, 15.

ܐܢܢܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *quelle est celle qui est plus juste que l'autre*, Ined. syr. 6, 2; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *il ne s'accorde pas avec celle de l'autre*, Anal. syr. 49, 4; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *d'une maison à une autre*, Jos. le Styl. 77, 4.

j) ܩܘܠܐ *un tel*, fé.m. ܩܘܠܐ, répond à l'hébreu ܩܘܠܐ, mais ne se rencontre dans l'ancien testament que dans un passage, 2 Rois 6, 8, ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *dans tel endroit*. Cette locution se dit ordinairement des personnes : ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *allez à la ville chez un tel*, Matth. 26, 18. Pour les quantités indéterminées, on se sert de ܩܘܠܐ, placé devant ou derrière le substantif : ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *donne tant de talents*, Joh. Ephes. 48, 4; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *dans telles et telles choses*, id. 375, 17. Les Syriens occidentaux prononçaient ܩܘܠܐ, targ. ܩܘܠܐ.

321. a) ܩܘܠܐ² sert de pronom et d'adjectif indéfinis pour les choses. Il est pronom dans les exemples suivants : ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *qui veut faire connaître quelque chose*, Josué le Styl. 22, 8; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *et il n'y eut rien qui restât debout*, id. 27, 10; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *kai méros ti pisteúw*, 1 Corinth. 11, 18; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *et il n'y a rien du tout* : ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *je n'ai nullement péché*, Act. 25, 10; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *il avait quelques effets*, Josué le Styl. 50, 20; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *il n'y avait aucun médicament*, Addai 7, 10; ܩܘܠܐ *quelque chose qui*, très-fréquent.

b) Comme adjectif, ܩܘܠܐ se place avant ou après le nom : ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ, ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ, *cette certaine chose, ces certaines choses*; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *une unité quelconque*, Anal. syr., p. 48, l. 24; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *à un port quelconque*, id. 139, 20; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *ouδέμιαν αιτιαν έφερον*, Act. 25, 18; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *ζητηματα δέ τινα*, id. 25, 19; ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ ܩܘܠܐ *à cause d'une inimitié quelconque*, Josué le

1. Nous avons considéré le zain en tête de ce mot comme un élément démonstratif, v. p. 26, note 2 ci-dessus. M. Nöldeke y voit une contraction de ܩܘܠܐ ou ܩܘܠܐ avec ܩܘܠܐ, *Syr. Gramm.*, p. 86, quoique le pé ne soit pas prononcé dur.

2. Ce mot est abrégé d'une forme plus étendue, comme le montre le targoumique ܩܘܠܐ (par dissimilation ܩܘܠܐ); il est contracté de ܩܘܠܐ, infinitif de ܩܘܠܐ, et de la particule ܩܘܠܐ, dans le sens de : *une notion quelconque*, v. *Nachtrügl.* de Fleischer, p. 1, dans le *Chaldäisches Wörterbuch* de Lévy.

Styl. 40 ult.; ܩܘܠܩܘܢܐ *par quelqu'autre chose*, id. 45, 8; comp.: $\text{ܩܘܠܩܘܢܐ ܕܥܘܢܐ ܕܥܘܢܐ ܕܥܘܢܐ}$ *qu'ils n'aient, en dehors du service, aucun autre travail*, Addai the Apost. 32, 15, où ܩܘܠܩܘܢܐ est éloigné du nom auquel il se rapporte.

322. a) ܩܘܠܩܘܢܐ , emphatique ܩܘܠܩܘܢܐ ou ܩܘܠܩܘܢܐ , est un abstrait signifiant *totalité*: $\text{ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ}$ *roi de l'univers*. Il s'emploie comme pronom indéfini: $\text{ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ}$ *πᾶς οὖν ἔστις ἀκούει*, Matth. 7, 24; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *quiconque peut*, Spicil. syr. 4, 2; souvent, il est suivi, dans ce sens, d'un autre pronom indéfini: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ , ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ , *quiconque*; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ , *tout ce qui*; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tout ce qu'il y avait*, Jos. le Styl. 26, 13; comme partitif: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *chacun d'eux*, Anal. syr., 49, 6; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *chacun des animaux*, Anecd. syr., IV, 33, 2. Il se rencontre également devant une conjonction: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *toutes les fois que*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tout selon que*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tout autant que*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *partout où*.

b) A l'état construit devant un substantif, il a le sens de *chaque*: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *chaque jour*, Matth. 26, 55; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *chaque année*, Josué le Styl. 24, 15. Si le nom a un sens déterminé, ܩܘܠܩܘܢܐ prend le suffixe et se met en apposition; il signifie, dans ce cas, *tout*, *tout entier*: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tout le jour*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *toute l'année*, § 304c; ainsi avec les pronoms des autres personnes: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *toi tout entier*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *nous tous* etc.; comme adverbe, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tout à fait*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *nullement* ou ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ , Josué le Styl. 38, 18; 39, 6; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *rien du tout n'est*, id. 65, 2; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ ou ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tellement*, *à ce point*, ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *id.* Sur ܩܘܠܩܘܢܐ , v. § 395 ci-après.

323. a) Un pronom indéfini est généralisé au moyen de ܩܘܠܩܘܢܐ , qui suit: ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *en quelque temps que ce soit*, Joh. Eph. 22, 20; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *une œuvre quelle qu'elle soit*, id. 235, 11; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *sous un prétexte quelconque*, Jos. le Styl. 72, 7; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *d'autres quels qu'ils soient*, Clement. Rom. Recogn. 63, 17; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *chez qui que ce soit*, Jacques d'Edesse, *Lettre sur l'orthogr.*, éd. Martin, p. 0, l. 9; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *sur quoi que ce soit*, Jacq. d'Edesse, *Zeitschr. d. D. M. G.*, p. 481, l. 13 et 21; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *celui-là, qui, si grand qu'il soit*, Anal. syr., p. 54, l. 17; ܩܘܠܩܘܢܐ ܩܘܠܩܘܢܐ *tout ancien tombeau quel qu'il fût*, Josué le Styl. 35, 17. Après un pluriel neutre, ܩܘܠܩܘܢܐ est

quelquefois invariable, $\text{وَأَمْحَى} \text{صَوِّقُوا} \text{؟}$ *des choses quelles qu'elles soient*, Anal. syr., p. 135, l. 22.

b) عَب après le pronom, en précise le sens interrogatif : صَنْتَه ? $\text{وَأَمْحَى} \text{صَب}$ *quel est donc celui . . . ?* Gen. 27, 33, $\text{كَيْ} \text{تَبْنِي} \text{عَب} \text{تَبْنِي} \text{كَيْ}$ *τί ἄρα ἔσται ἡμῖν*, Matth. 19, 27, comp. Luc. 12, 42; $\text{وَأَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *ce qu'il était advenu*, Jul. 27, 2.

CHAPITRE V.

Des verbes. — Des personnes dans les verbes.

324. a) Les personnes étant distinguées dans les principaux temps du verbe, les pronoms ne sont ajoutés que pour rehausser le sujet, § 298. Mais tel n'est plus le cas, lorsque le participe, actif ou passif, est employé comme troisième temps, à côté du parfait et de l'imparfait, § 183. Suivant le principe que le radical nu représente la troisième personne, celle-ci n'est pas exprimée par un pronom : $\text{عَب} \text{صَب}$ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *par le χαραδριός lui-même, on sait s'il vivra ou s'il mourra*, Physiol. Tychsen, p. 10; mais la première et la seconde doivent l'être par le pronom personnel, placé après le participe, § 183 : $\text{صَب} \text{صَب}$. . . $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ *renie . . . et tu vivras*, Martyr. homerit. Chrest. Knös, 39, 8; $\text{عَب} \text{صَب}$ كَيْ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *de peur qu'elle ne meure et que je ne la voie pas*, id. 48, 7.

b) Lorsque plusieurs participes se suivent, le pronom est répété après chacun d'eux, mais il peut être aussi omis après un second ou un troisième participe : $\text{عَب} \text{صَب}$ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *pourquoi restez-vous à regarder au ciel?* Apôt. 1, 11; $\text{عَب} \text{صَب}$ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *pendant que tu es boiteux ou manchot*, Matth. 18, 8.

c) Les formes, où le pronom est contracté avec le participe, sont, en général, moins usuelles que les autres : $\text{عَب} \text{صَب}$ *tu t'occupais*, Josué le Styl. 2, 3; $\text{عَب} \text{صَب}$ *je sais*, Aphraat. 25, 14; elles sont ordinaires avec $\text{عَب} \text{صَب}$ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *nous parlerons comme nous pourrons*, id. 39, 15.

d) Le pronom de la troisième personne est mis après le participe, lorsque celui-ci est pris comme un adjectif, et la phrase est construite comme une phrase nominale : $\text{عَب} \text{صَب}$ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ *ces corrections sont suffisantes*, Josué le Styl. 5, 10; $\text{عَب} \text{صَب}$ $\text{أَمْحَى} \text{صَب}$ كَيْ

أف قن مقلما je pensais qu'elles étaient dignes, id. 3, 12; أة مقلما elle est même cachée aux anges, id. 4, 3; أة مقلما si donc les choses... sont écrites, Addai the Apost. 20, 23; مقلما مقلما parce qu'ils sont pressés de manger, Aphraat. 226, 3; مقلما مقلما ils s'égarèrent, مقلما مقلما ils sont effrayés, Spicil. syr. 3, 1 et 3. Ces constructions se rencontrent surtout avec un participe passif ou un participe de verbes neutres.

325. a) Un verbe impersonnel, ou pris impersonnellement, est tantôt au masculin, tantôt au féminin, comme le neutre des noms, § 355 : مقلما il arriva, Luc. 10, 31, ou مقلما Anal. syr., p. 86, l. 18; مقلما مقلما ou مقلما مقلما il est en son pouvoir, Spicil. syr. 5, 13; Lévi. 12, 8; Act. 5, 39; Hébr. 11, 19. Les verbes du sentiment, dont le sujet logique est *âme* مقلما, sont généralement au féminin : مقلما il lui fut pénible, مقلما il m'est pénible; مقلما il m'a déplu, مقلما il ne nous déplaira pas, مقلما il ne nous déplait pas, Ps. 95, 10; 2 Cor. 4, 1; Gal. 6, 9. Le masculin, cependant, est possible : مقلما مقلما et vous fûtes affligés, Hébr. 10, 34; مقلما مقلما et que nous soyons heureux, Deut. 6, 24.

b) Les verbes de la lumière ou de l'obscurité, des couleurs, ont plus souvent le féminin : مقلما مقلما lorsqu'il fit sombre, مقلما مقلما lorsqu'il fit jour, Matth. 14, 24; Luc. 6, 13.

c) Les adjectifs et les participes les plus usités sont : مقلما il convient, مقلما il est juste, مقلما ou مقلما il est beau, مقلما il est utile, il vaut mieux, مقلما il est mauvais, مقلما il est à cœur, مقلما il est possible, مقلما ou مقلما il est facile, مقلما ou مقلما il est difficile, مقلما il est bon etc. Le féminin se rencontre moins fréquemment que le masculin : مقلما مقلما il n'échappe pas à ta science, Josué le Styl. 14, 17, comp. Jul. 16, 8; مقلما مقلما il vaut mieux mourir, Anal. syr., p. 7, l. 2; مقلما مقلما il ne se peut pas, Josué le Styl. 42, 1.

d) Les tournures impersonnelles et passives sont aimées en syriaque¹ : مقلما مقلما tu m'as ordonné, Josué le Styl. 3, 15; مقلما مقلما les Romains ne lui avaient pas répondu pacifiquement, id. 16, 6; مقلما مقلما comme on l'a

1. Comp. en arabe مقلما on a dit, مقلما on raconte, مقلما on l'amena etc.

b) Les verbes qui indiquent une action subie mais continue, ont quelquefois le parfait pour le présent, comme לֹא יָדְעוּ § 344 b, יָדַע *savoir*. Les exemples abondent surtout dans la version de l'ancien testament, sous l'influence de l'hébreu, où cet usage est fréquent, v. Ewald, *Lehrb.*, § 135 b : $\text{וְלֹא יָדְעוּ מַעֲשֵׂי$ *et vos fils qui ne connaissent pas aujourd'hui*, לֹא יָדְעוּ , Deut. 1, 39; $\text{אֲנִי וְאַתָּה לֹא נִשְׁכַּחְנוּ מִדִּשְׁנוֹן הַיָּם$ *nous nous souvenons des poissons*, $\text{וְלֹא נִשְׁכַּחְנוּ}$, Nomb. 11, 5; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה בָּשָׂר וְעוֹר וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי$ *je suis épuisé, ma peau et ma chair sont collées sur mes os*, $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$, Job. 7, 16; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *pourquoi es-tu irrité et pourquoi ta face s'est-elle assombrie?* Gen. 4, 6; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *mon âme est déchirée*, Ps. 118, 28.

En dehors de l'ancien testament, cet échange de temps est plus rare : $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *tu te trompes*, Jul. 48, 25; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *notre Royauté ordonne*, id. 65, 1; avec un verbe de la couleur : $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *le ciel est rouge (est devenu rouge)* καρρῶδες , Matth. 16, 2 et 3; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *les champs qui sont blancs (qui ont blanchi)* λευκαί εἰσι , Jean 4, 35.

c) Comme en hébreu également, le parfait exprime un temps présent ou futur, lorsque l'action est envisagée comme certaine et déjà réalisée : $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *je donne*, Gen. 1, 29; 23, 11 et 13; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *je le bénirai, je le ferai multiplier et grandir*, Gen. 17, 20; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *il ne viendra pas au jugement, mais il passera* (μεταβέβηκεν) *de la mort à la vie*, Jean 5, 24; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *demain il disparaîtra et ne sera plus et sa mémoire périra et sera effacée*, Jul. 9, 6, comp. Ps. 37, 35. Ces phrases qui appartiennent surtout au style prophétique et élevé (comp. Ewald, *Lehrb.*, § 135 c), ne sont guère du domaine du syriaque.

d) Dans les phrases hypothétiques et conditionnelles, au contraire, ce parfait est très-commun : $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *j'aurais voulu écrire*, Josué le Styl. 1 ult., comp. Ps. 118, 30 et 40; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *comme notre parole ne suffirait pas maintenant*, Jul. 4, 2; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *quand la volonté du roi aura été exécutée*, id. 24, 23; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *quand je serai mort*, 1 Rois 13, 31; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *quand ils seront ressuscités d'entre les morts*, Marc 12, 5; $\text{וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי וְעַתָּה אֲנִי}$ *quand ce sera*, ὅταν γένηται , Jean 14, 29, où

l'Héracléenne a ܐܘܨܕܘܢܐܝܐ; les locutions ܐܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ permutent avec ܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ, pour traduire l'hébreu ܐܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ, v. Job 13, 5; 14, 13; 29, 2; 31, 31 et 33; ܐܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ou tu m'aurais tué, ou je t'aurais tué, Martyr. homerit., Chrest. Knös, 39 ult.; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ puissions-nous être morts! Nomb. 14, 2; 20, 3; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ si vous les aviez laissés en vie, je ne vous tuerais pas, Jug. 8, 19; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ si nous pouvons, Spicil. syr. 13, 2; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ jusqu'à ce qu'elle l'eût enfanté, Matth. 1, 25. Après ܘܡܥ, l'apodose a quelquefois le parfait, mais moins régulièrement qu'en arabe : ... ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ si tu te consacres à Dieu ... tu portes témoignage, Anal. syr., p. 19, l. 9, v. § 410b.

L'imparfait et le participe sont également possibles avec quelques nuances du sens, §§ 328 e et 329 e, comp. aussi § 335 c.

DE L'IMPARFAIT.

328. a) L'imparfait se rencontre à peine pour le présent absolu ou présent de l'indicatif, qu'exprime le participe, § 330 a: ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ on ne voit ni glaive ni lance, Jug. 5, 8; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ il ne croit pas ses serveurs et il accuse de corruption ses anges, Job. 4, 18.

b) Il exprime, au futur, le désir, la volonté, le commandement, l'obligation : ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ je vais louer, ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ je vais chanter, ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ je vais montrer, Jug. 5, 3, Isaïe 5, 5; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ... ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ de tous les arbres ... tu peux certainement manger, Gen. 2, 16; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ... ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ mais de l'arbre de la science ... tu ne dois pas manger, id. 2, 17; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ viens, mon fils, allons mourir, Martyr. homer., Chrest. Knös, p. 48, l. 6; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ tu acquerras des trésors précieux, en donnant ..., Anal. syr., p. 22, l. 26; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ que les douleurs reçues pour Dieu te soient agréables, id. 5, 26; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ tu dois prier, id. 22, 11; ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ n'estime comme bonne qu'une seule chose, id. 3, 17.

c) Comme dans les autres langues sémitiques, le prohibitif est traduit par l'imparfait, l'impératif ne se mettant pas avec une négation : ... ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ܘܡܥ ܕܘܨܕܘܢܐܝܐ ne te hasarde pas à

appeler maître quiconque..., Anal. syr., p. 28, l. 20; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ne désire pas, *id.* 20, 7; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ne veuille pas habiter, *id.* 8, 8.

d) Comme subjonctif, l'imparfait est d'un usage régulier : ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ connais donc Dieu, afin que tu te connaisses toi-même, Anal. syr., p. 30, l. 7; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ afin que ce qui est écrit s'accomplisse, Jean 15, 25; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ voyez à ne pas vous laisser affaiblir, Jul. 8, 23; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ qu'il nous a été imposé d'écrire, Josué le Styl. 6, 5; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ pour qu'il ne fût pas répandu, *id.* 42, 8; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ la cause que tout le peuple se trouvait, *id.* 44, 8, Eusèbe, *Chrest. Rödiger*, p. 109, l. 2; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ le loup est prêt à régner sur nous, Jul. 8, 22; même, lorsque la conjonction n'est pas exprimée : ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ tu m'as mandé d'écrire, Josué le Styl. 4, 16; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ parce qu'il voulait former ses types, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXX, p. 241, l. 16; après le waw de la copule : ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ prescrit au peuple des Israélites de prendre, *Aphraat.* 217, 2; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ et non pas qu'il ose parler, Anal. syr., p. 26, l. 20; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ il força les Juifs d'apostasier, *id.* 82, 9; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ et mes compagnons ne crurent pas devoir m'écouter, Martyr. homér., *Chrest. Knös*, p. 40, l. 14, comp. § 389 d.

e) Il est également fréquent dans les phrases conditionnelles, hypothétiques ou interrogatives, où le participe est aussi possible : ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ quand tu donnerais l'argent et l'or du monde tout entier, Anal. syr., p. 20, l. 17; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ quand tu donnes, *id.* 22, 26; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ quand même on l'ornerait beaucoup, Jacques d'Edesse, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXI, p. 383, l. 3; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ car si l'on voulait, *id.* XXXII, 484, 14; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ si tu viens à scruter, *Aphraat.* 24, 7; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ lorsqu'on aime le Seigneur, *id.* 24, 4 et 5; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ et comme il arrivait à la porte du tombeau, Jacq. de Saroug, *Mæsinger Mon. syr.*, II, p. 52, vers 6; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ quand même tout le monde serait scandalisé par toi, *Matth.* 26, 33; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ comment ferais-je cette grande faute? *Aphraat.* 25, 17; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ s'ils pouvaient vaincre Zénon, Josué le Styl. 13, 1; ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ ܕܢܝܢܐ si l'on disait, *ܕܢܝܢܐ*

صَلِّ يَصَلِّ *peut-être dira-t-on*, صَلِّ يَصَلِّ ou صَلِّ يَصَلِّ *qui dirait?* sont des tournures usuelles; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *si quelqu'un dit la parole de Dieu*, Anal. syr., p. 7, l. 9; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *qui montera sur la montagne du Seigneur et qui se tiendra . . . ?* Ps. 24, 3; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *maintenant peut-être qu'il tendra la main et prendra*, Gen. 3, 22; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *peut-être trouverai-je un espoir*, Addai the Apost. 5 ult.

f) Il se met aussi après une conjonction, pour exprimer un temps non encore écoulé, au moment où l'on parle : صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *avant que la loi n'ait été établie*, Aphraat. 25, 5; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *avant que ce soit*, Jean 14, 29, aj. 1 Rois 18, 44, Jérém. 1, 5; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *quand ils viennent . . .*, Anecd. syr., IV, p. 60, l. 1; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *jusqu'à qu'ils aient fini de boire*, Gen. 24, 19; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *bref est le temps où viendra celui qui doit venir*, Jacq. d'Edesse, Zeitschr. d. D. M. G., XXXI, p. 384, l. 12; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *Οφελον και ἀπεχρόπονται*, Gal. 5, 12.

Le participe, dans ces cas, est aussi usuel, v. § 330 e.

DE L'IMPÉRATIF.

329. L'impératif ne peut être accompagné d'une négation, § 328 c; il est quelquefois employé d'une manière indirecte : صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *pour que des deux côtés tu choisisses l'un*, Jul. 18, 1; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *bientôt tu donneras la preuve de leur vérité*, id. 48, 6; صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *nous te supplions de calmer*, id. 65, 1.

DU PARTICIPE.

330. a) Le participe actif exprime, outre l'attribut, l'existence de cet attribut, non pas d'une manière déterminée et pour un temps fixe, mais d'une manière absolue. Il indique donc non-seulement le présent, par opposition au passé, mais aussi l'état : صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *nous vous faisons connaître . . . et en vous le faisant connaître, nous nous rappelons nous-mêmes*, Aphraat. 245, 9. Cet état peut être envisagé dans le passé : صَلِّ يَصَلِّ صَلِّ يَصَلِّ *et il vit l'ange du*

ci-dessus a; après un impératif : *لَا تَصْرُحَا* laissez-les croître tous deux, Matth. 13, 30, comp. Luc. 10, 40; 12, 13; Jug. 16, 25; *لَا تَخْرُجْ* laisse sortir les Perses, Josué le Styl. 69, 7.

d) Dans ces derniers cas, l'arabe met le participe à l'accusatif et les grammairiens distinguent l'accusatif *de la distinction*, للتمييز, et l'accusatif *de l'état*, الحال. En syriaque, l'état ou l'action concomitante à une autre est généralement exprimée par le participe précédé de *ܘܢܐܢܐ* pendant que : *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* il dissipa sa fortune en vivant joyeusement, Luc. 15, 13; *ܘܢܐܢܐ* en disant, fréquent; ... *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* et ils portaient des cierges allumés et des encensoirs fumants, et faisaient des processions, en célébrant Dieu, Josué le Styl. 24, 11; *ܘܢܐܢܐ* ... *ܘܢܐܢܐ* et il arriva ... en ravageant, id. 44, 5, 53 ult. Tout autre attribut, adjectif ou participe, est employé de même : *ܘܢܐܢܐ* cru ou en vie, Josué le Styl. 10, 6; Aphraat. 217, 14; 220, 3 etc.; *ܘܢܐܢܐ* sans en avoir reçu l'ordre, id. 227, 19; *ܘܢܐܢܐ* en étant boiteux ou manchot, Matth. 18, 8. Waw a quelquefois aussi ce sens, v. § 387 c.

e) Le participe est encore usuel dans les phrases conditionnelles ou interrogatives, comp. § 328 e : *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* si quelqu'un te blâme, Anal. syr., p. 19, l. 13; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* peut-être dira-t-on, Josué le Styl. 5, 8; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* peut-être se repentiront-ils de leur perversité, Jul. 28, 21; après une conjonction, dans une phrase qui prévoit un événement à venir ou non réalisé, comp. § 328 e : *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* quand vous verrez un signe, Matth. 24, 15; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* quand tu pries, id. 6, 6; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* jusqu'à ce qu'il leur ait envoyé, Josué le Styl. 10, 10; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* jusqu'à ce que vint le temps de combattre, id. 58, 3; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* jusqu'à quand ne recevrez-vous pas la correction? Aphraat. 246, 14; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* jusqu'à ce que l'autel soit construit, Jul. 24, 22; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* lorsque tu pries, Matth. 6, 5; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* puisses-tu écouter mes ordres! Is. 48, 18; *ܘܢܐܢܐ ܘܢܐܢܐ* puissent mes voies être fortes! Ps. 118, 5.

331. a) Par opposition au participe actif qui a le sens d'un

présent, le participe passif indique un état subi et est pris comme passé : *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ... ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* une femme... a éprouvé du chagrin, parceque le jour de sa délivrance était arrivé, *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* vous aussi maintenant, vous éprouvez du chagrin, Jean 16, 21 à 22; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* tu t'occupais, *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* ils s'occupent, Josué le Styl. 5 et 6; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* qui paît, *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* repu; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* qui meurt, *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* qui est mort; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* οὗ δ' λελουμένος, Jean 13, 10. *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* ceux qui étaient morts ou blessés, Josué le Styl. 63, 3.

Nous avons vu, § 239, que les adjectifs verbaux, de la forme *ܘܢܝܘܢܐ*, avaient aussi ce sens : *ܘܢܝܘܢܐ* qui est venu (*ܘܢܝܘܢܐ* qui vient); *ܘܢܝܘܢܐ* qui est stable (*ܘܢܝܘܢܐ* qui se tient debout); *ܘܢܝܘܢܐ* qui précédait, antérieur; *ܘܢܝܘܢܐ* qui a multiplié, nombreux (*ܘܢܝܘܢܐ* qui multiplie); *ܘܢܝܘܢܐ* qui allait, Anal. syr., p. 82, l. 12; Addai the Apost. 45, 6; *ܘܢܝܘܢܐ* qui a confiance, Ps. 56, 3, etc.

b) En dehors des verbes neutres, cette distinction temporelle s'est fait valoir dans un certain nombre de verbes actifs et a prévalu sur le sens passif de ce participe, qui prend un complément direct, v. § 234 : *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* je me suis souvenu de tout ce qu'a fait..., 1 Sam. 15, 2; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* vous vous souvenez de ce que j'ai dit, Spicileg. syr. 18, 17; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* souviens-toi de Dieu, Anal. syr., p. 13, l. 25; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* tout ce qu'ils possèdent ou posséderont, Anecd. syr., I, p. 48, l. 26; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* que vous possédez, Jul. 9, 23; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* parce que celui qui la conduisait, Anal. syr., p. 82, l. 2; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* παντοκράτωρ, fréquent; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* qui porte les clefs, Jul. 11, 10; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* ils le menaçaient, id. 19, 4, comp. Marc 6, 19; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* portant des bâtons, Jul. 25 ult.; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* portant des croix, Addai the Apost. 8, 21.

c) Sauf ces exceptions, le participe des verbes transitifs a encore son sens actif ou passif parfaitement distinct et le passif s'emploie pour les mêmes temps que l'actif : *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* comme il est écrit : la loi n'est pas faite pour les justes, Aphraat. 24, 12; 1 Tim. 1, 9; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ* ceux-ci ont reçu l'ordre de notre part, Jul. 16, 25; *ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ ܘܢܝܘܢܐ*

ܘܥܕܝܢܐ *quand vous serez réunis*, Aphr. 221 ult.; ܘܥܕܝܢܐ *jusqu'à ce qu'il soit montré*, Josué le Styl. 42, 1; ܘܥܕܝܢܐ *peut-être que maintenant la crainte vous aurait pénétrés*, Jul. 19, 26.

d) Parfois il est pris comme adjectif: ܘܥܕܝܢܐ...ܘܥܕܝܢܐ *des lettres belles et lisibles*, Josué le Styl. 59, 20; dans le sens d'un gérondif: ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *les richesses divines, dont on ne peut être rassasié*, Jul. 6, 24; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *on doit croire, en effet, que les douleurs...*, Anal. syr., p. 59, l. 18; ܘܥܕܝܢܐ *rien de reprehensible*, 1 Timot. 4, 4.

e) Il est volontiers construit avec le lâmadh du sujet logique: ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *l'athlète ne célèbre pas le nom*, Jul. 9, 15; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *parce qu'elles leur étaient nécessaires*, Josué le Styl. 64, 21; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *qui n'ait entendu toutes ces choses*, id. 65, 11; de même, impersonnellement, v. § 325 a: ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *on doit le renier*, Martyr. homerit., Chrest. Knös, 44, 4; *Michaelis* 35, 13.

DE L'INFINITIF.

332. L'infinitif est usité comme temps ou comme objet. C'est comme temps que nous l'envisageons ici; sur l'infinitif absolu, v. § 353.

a) Comme temps, en dépendance d'un verbe, l'infinitif est toujours précédé du lâmadh de la direction qui établit le rapport entre les deux verbes: ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *Julien... avait l'intention de se rendre à Rome*, Jul. 7, 23; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *que nous devons écrire*, Josué le Styl. 7, 11; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *il se préparait à se venger*, id. 47, 7; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *il commença à enfoncer*, Matth. 14, 30; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *il ne faut pas qu'il vive*, Act. 22, 22; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *tu ne peux adorer*, Anal. syr., p. 4, l. 30; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *il vaut mieux mourir de faim*, id. 7, 2; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *quand il convient de parler*, id. 16, 7; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *pour les gens sains d'esprit, ces choses ne sont pas difficiles à connaître*, Aphraat. 228, 16; ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *rendait la chose croyable*, Josué le Styl. 9, 17; comme gérondif: ܘܥܕܝܢܐ ܘܥܕܝܢܐ *ils s'en-*

levèrent tout espoir de salut en péchant, *id.* 20, 15; après une locution de temps et de lieu : אִם אֶעֱשֶׂה חֶטְאִים וְאִם אֶחְשָׁב שֶׁכֵּן אֵלֵּי אֱלֹהִים *ce n'est pas le temps de réunir le troupeau*, Gen. 27, 9; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *et son époque d'enfanter était arrivée*, *id.* 25, 24 (note karkaph. אֵלֵּי?).

Dans toutes ces phrases, l'imparfait et le participe sont également possibles, v. § 390 a.

b) Lorsque l'infinitif est précédé d'une préposition, notamment אֶת, le dâlath conjonctif se place après elle, une préposition ne pouvant pas régir un verbe, comp. § 296 b : וְאִם אֶעֱשֶׂה חֶטְאִים *ils renoncèrent à entrer*, Josué le Styl. 45, 13; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *quand leurs yeux sont trop pesants pour voir*, Anecd. syr., IV, p. 60, l. 2; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *qu'il reste sans entrer*, Hébr. 4, 1; aj. Gen. 11, 8; Ruth 1, 12; même, dans les constructions impersonnelles : וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *ma faute est trop grande, pour qu'on pardonne*, Gen. 4, 13; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *quel conseil donner?* Jul. 34, 5.

c) Les verbes אִם, אֵלֵּי *il est*, אֵלֵּי *il n'est pas*, sont suivis du nom de l'agent avec le lâmadh du datif et de l'infinitif, dans le sens de : *il a, il n'a pas* : וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *ils n'avaient pas à se rassasier*, Josué le Styl. 33, 10; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *quand même j'aurais à mourir avec toi*, Matth. 26, 25; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *j'avais beaucoup de choses à t'écrire*, 2 Ép. Jean 12; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *tous les jours, nous avons à bien agir*, Aphraat. 230, 3; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *il n'avait pas de quoi payer*, Matth. 18, 25.

Dans les constructions impersonnelles, אֵלֵּי est parfois omis : וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *il y a à s'étonner*, Josué le Styl. 2, 7; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *il y a lieu d'admirer et de s'étonner*, Jul. 4, 10; 6, 22; 23, 11; 61, 5; וְכִּי אָבְרָם מָצְאוֹתָם אֶת־אֵלֵּי אֱלֹהִים *c'est un sujet de joie et de transport*, *id.* 9, 7¹.

1. Comp. les tournures analogues en grec : μή πολλά λέγειν, πιστιν ἐν πᾶσι φιλᾶσθαι. Ces locutions se rencontrent également en néo-hébreu, notamment celle si usuelle de לִּפְנֵי הַתּוֹרָה *l'enseignement (est qu'il faut) dire*.

CHAPITRE VII.

Du verbe ܐܘܢ et des temps composés avec ce verbe.

333. a) La première radicale de ܐܘܢ conserve sa prononciation intacte et est articulée, lorsque ce verbe signifie *devenir, exister*, et renferme l'attribut, ou lorsque, ayant le sens de *être*, il précède l'attribut¹. Elle est marquée d'un point inférieur par les Occidentaux et de deux points par les Orientaux, § 151 : ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* et *il existait avant moi*, Jean 1, 15; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* lorsqu'il fut matin, *id.* 21, 4²; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* et *il arriva en ces jours*, Marc 1, 9; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* en lui était la vie, Jean 1, 4; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* la naissance de Jésus le Messie fut ainsi, Matth. 1, 18; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* et ils étaient nus, tous deux, Gen. 2, 25; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* tu avais cinq maris, Jean 4, 18.

Suivant Barhébræus, I, p. 107, l. 11 et suiv., hé était articulé dans les phrases suivantes : ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* Dieu n'est pas le dieu des morts, Matth. 22, 32; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* cette maladie n'est pas de la mort, Jean 11, 4. C'est à tort que dans l'édition de S. Lee le hé de ces phrases a la ligne occultante, comp. : ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* et l'une d'elles était celle de Simon Pierre, Luc. 5, 3.

b) ܐܘܢ est enclitique et marqué de la ligne occultante (dans les anciens manuscrits, il n'a pas de signe diacritique chez les Occidentaux, chez les Orientaux il a un point inférieur), quand il suit l'attribut : ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* qui depuis longtemps était aveugle, Jean 9, 13; tel est notamment le cas, quand il est verbe auxiliaire, § 335, ou lorsqu'il est au milieu de l'attribut : ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* lorsque vous étiez esclaves du péché, ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ* vous étiez libres pour la justice (suivant S. Lee; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ suivant Barhébræus, I, p. 107, l. 8), Rom. 6, 20; ܐܘܢܐ ܐܘܢܐ *ܐܘܢܐ*

1. V. Barhébræus, I, p. 106 pénult. et suiv.; G. Hoffmann, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 750; Nöldeke, *Syr. Gramm.*, p. 209.

2. Dans ces deux exemples, la version héraqléenne de Bernstein a le hé quiescent; il est vrai que la place des attributs est à l'inverse de la P'ritâ.

𐤀𐤆𐤋𐤏 le frère de celle-ci était Lazare, Jean 11, 2; au milieu d'un nom de nombre: 𐤍𐤏𐤂 𐤏𐤃 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 Abraham était âgé de 99 ans, Gen. 17, 24; après 𐤏, quand il est un simple renforcement de la négation, § 334 b: 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃, Jean 20, 24.

Il est encore enclitique après un adverbe ou une locution de temps ou de lieu, envisagée comme attribut: 𐤎𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤏𐤃 si tu avais été là, Jean 11, 21 et 32; 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 il était dans le monde et le monde était dans sa main, *id.* 1, 10 (suivant Barhébræus, I, 106 ult. et 107, 4; S. Lee a le hé articulé du premier et du second 𐤓𐤏𐤁𐤏).

On voit par ces exemples que les ponctuateurs n'étaient pas toujours d'accord; un même texte offre parfois aussi des variantes, comp. éd. Lee: 𐤏𐤃 𐤏𐤃, Jean 2, 12; 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃, *id.* 20, 24.

334. a) Le parfait 𐤓𐤏𐤁𐤏 a le sens du passé, 𐤎𐤏𐤁𐤏 servant pour le présent. Souvent, il s'emploie impersonnellement: 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤏𐤃 et il arriva après que mourut, Jul. 7, 22; auquel cas, le féminin est également usuel, v. § 325 a: 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 καλόν ἐστι, Marc 7, 27; 𐤏𐤃 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 lorsqu'il lui fut arrivé, Josué le Styl. 18, 2.

b) Après 𐤏, il n'est pas rare qu'il ait le sens d'un présent: 𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 καὶ οὐκ εἰμι μένος, Jean 16, 32; 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 𐤏𐤃 οὐκ εἰσι τοῦ κόσμου, *id.* 17, 14; 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 et je ne suis pas un homme parmi vous, Hosée 11, 9. En fait, ce verbe n'était guère considéré que comme renforcement de la négation, ce qui explique la *linea occultans* du hé dans ces exemples; on pouvait donc, au lieu de 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏, dire aussi bien 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 et non pas un homme parmi vous, Anal. syr., p. 72, l. 8 et 11. 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 est donc une négation, qui se met invariablement en tête d'une proposition, quels que soient le nombre et le genre du sujet; elle ne se rencontre que lorsque la négation est séparée du verbe par un ou plusieurs mots: 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 parce que la victoire ne consistait pas dans leur extermination, Josué le Styl. 62 ult.; 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤏𐤃 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 il n'y a pas beaucoup de personnes qui se trouvent être des croyants, Anal. syr. p. 19, l. 11; 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 𐤓𐤏𐤁𐤏 vivre corporellement n'est pas notre condition, *id.* 19, 23. Avec

un féminin cependant, on met aussi $\text{لَوْن} \text{؟} \text{مَصَدَقَات} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$
 $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ ceci n'est pas de l'amour du prochain, *id.* 21, 22; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$
 $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ elle ne fut pas volontaire, Josué le Styl. 38, 17.
 لَوْن apparaît ainsi dans la locution $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ non-seulement; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$
 $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ non-seulement Avida ne veut pas
croire, Spicileg. syr. 2, 16; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$
ce ne fut pas seulement à Edesse que vint cet ordre; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$
 $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ non-seulement tu ne dois pas l'acquérir, Anal. syr.
p. 23, l. 6.

c) Devant un adjectif ou un participe, il exprime le désir, comparez § 327 d, et se traduit par l'impératif ou le subjonctif : $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ sois guérie, Marc 5, 34; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ veillez, *id.* 13, 37; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ faites ainsi, Aphraat. 221, 22; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ prends conseil et agis ensuite, Anal. syr., 13, 23; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ que ta pensée soit grande, *id.* 8, 7; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ qu'une femme apprenne dans le silence, 1 Timot. 2, 11; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ que vos corps soient purs, Addai the Apost. 35, 12.

L'impératif de لَوْن était aussi usuel pour la seconde personne : $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ souviens-toi, $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ sois tempérant, Anal. syr., p. 13, l. 25; 20, 25; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ soyez courageux et forts, Jul. 8, 12.

d) En dépendance d'un autre verbe, لَوْن suivi d'un adjectif ou d'un participe, avait également le sens d'un subjonctif : $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ efforce-toi d'être humble, Anal. syr. p. 8, l. 6; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ je veux donc que les hommes prient, 1 Timot. 2, 8; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ que nous aimions à observer le quatorze de chaque mois, Aphraat. 230, 1.

335. لَوْن enclitique est mis après un verbe, pour former un temps secondaire.

a) Après un parfait, il exprime le plus-que-parfait : $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ Hérode avait saisi Jean, Matth. 14, 3; $\text{لَوْن} \text{؟} \text{لَوْن} \text{؟}$ il avait appris la nouvelle, Jul. 8, 2.

Mais très-souvent aussi, il a le sens du *passé défini*, par oppo-

sition au *passé indéfini* que rend le parfait seul, § 327 a, ou par opposition à l'*imparfait*, c ci-après : $\text{וּכְּכִי הָיָה מְבִיטִים מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *et lorsqu'ils furent entrés dans Jérusalem, ils virent le Messie*, Addai the Apost. 2, 10 (dans ce livre, ce parfait se rencontre presque à chaque ligne); $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *ils gagnèrent leur couronne*, Jul. 4, 1; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ ou $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *éyévero*, Luc. 1, 8; Jean 3, 25; Josué le Styl. 31, 19. Lorsque plusieurs parfaits se suivent, il suffit de mettre l'auxiliaire וְהָיוּ après le premier seulement : $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *il prit les églises et pilla leurs trésors*, Jul. 3, 7; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *mais ils firent briller la vérité . . . et s'imposèrent*, id. 3, 23; souvent aussi, il est répété après chacun d'eux.

Le suffixe objectif est reçu par le verbe principal : $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *lorsqu'elle le vit, elle l'accueillit*, Addai the Apost. 11, 8.

b) Après l'imparfait, il forme le passé du subjonctif : $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *de peur que cette cause ne suscitât l'inimitié*, Addai the Apost. 3, 9; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *(Abgar aurait voulu) se rendre lui-même et voir*, id. 3, 6; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *(il ordonna) que les vaisseaux fussent préparés*, Poème d'Alexandre, *Chrest. Knös*, p. 70, vers 8; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *au point de ne pas trouver de pain à manger*, Marc 3, 20; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *pour qu'il fût un modèle*, Jul. 6, 13; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *qui aurait donné?* id. 77, 21.

c) Après un participe, il compose l'imparfait de l'indicatif : $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *et ils voyaient les Juifs qui se tenaient . . . et songeaient à . . .*, Addai 2, 12; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *laquelle était rédigée en ces termes*, id. 3, 16; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *dans lequel il était*, Josué le Styl. 27, 17; $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *qui étaient environ vingt mille*, id. 66 ult.

Quand plusieurs verbes se suivent, l'auxiliaire וְהָיוּ est, en général, répété après chacun d'eux, mais il peut aussi n'être mis qu'après le premier : $\text{וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים וְהָיוּ מִן הַמַּלְאָכִים}$ *ils étaient en sécurité . . . descendaient, pillaient, ravageaient et remontaient*, Josué le Styl. 16, 23; aj. 43, 4; 51 ult.; 66, 18;

כַּכֵּן כְּדָבָר כִּי כַּכֵּן כְּדָבָר *tellement il était avide et réussissait,*
Jul. 6, 24.

Dans les phrases hypothétiques, il exprime le conditionnel:
כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *je serais couché,* Job. 3, 12; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *peu s'en faut qu'ils ne m'aient fait périr,* Ps. 118, 87; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *quand même elles ne nous auraient pas appris cela, elles n'auraient pas été sans utilité,* Josué le Styl. 5, 13; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *si la loi n'avait pas été instituée, la puissance de Dieu n'aurait pas été connue,* Aphraat. 24 pénult.; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע אֵל אֲבֹתָי *ei ἐγνώκειτέ με, καὶ τὸν πατέρα μου ἐγνώκειτε ἄν,* Jean 14, 7; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע *qui donnerait?* Jul. 81, 25.

336. L'imparfait s'emploie aussi comme temps simple et comme temps composé.

a) Comme temps simple, il se construit comme l'imparfait de tout autre verbe, § 328 : כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *tu seras aveugle et tu ne verras pas,* Act. 13, 11; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *la mort ne sera plus,* Apoc. 21, 4; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *l'homme doit être un chef pour sa femme,* Anal. syr., p. 8, l. 26; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *il persuade qu'elle soit comme lui,* id. 8, 29; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *quand même il serait chez son maître,* Sindban 1, 6; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *quand même il serait que,* Jul. 8, 27, etc.

b) Comme auxiliaire, כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע devant un participe ou un adjectif exprime le subjonctif ou le conditionnel : כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *veillons,* Jul. 10, 14; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *sois aimé de Dieu,* Anal. syr., p. 10, l. 11; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *sinon, que la guerre continuerait entre eux,* Josué le Styl. 69, 11; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *ils instituèrent qu'ils feraient . . . ,* id. 24, 15; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *si un homme s'égare avec beaucoup d'autres,* Spicil. syr. 22, 12; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *pour qu'ils ne nuisent pas entièrement et ne soient pas entièrement endommagés,* id. 21, 4; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *ces paroles qui ont été dites sur la fin du monde ici-bas, pourraient s'appliquer aux choses . . . ,* Josué le Styl. 41, 8; כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע כִּי אֶשְׁכַּב *qu'ils le conservent,* Aphraat. 217, 7. כִּי כְּשֶׁיֶשְׁבַע peut ne pas être répété

devant chaque participe, quand plusieurs se suivent : $\text{وَأَنْتُمْ تَعَلِّمْنَ الصِّدْقَ وَتَجْعَلْنَ تَمَبَّرَاتٍ}$ *qu'elles enseignent les vertus et rendent tempérantes*, Ep. Tit. 2, 3 à 4, comp. versets 2 à 5.

337. Le participe قَدْ s'emploie dans le sens du présent *est* : $\text{قَدْ كَانَ لِي الْكَبِيرُ}$ *lui le premier est le fils aîné . . .*, Jul. 4, 7; comme subjonctif ou en dépendance d'une conjonction, v. § 330c : $\text{قَدْ كَانَ صَدَقَاتِي}$ *s'il y avait un serment*, Josué le Styl. 68, 14; $\text{قَدْ جَاءَ لِي الْبَيْتُ}$ *jusqu'ou va l'étendue . . .*, Poème d'Alexandre, *Chrest. Knös*, 80, vers 4; $\text{قَدْ جَاءَ لِي الْبَيْتُ}$ *et que je devienne un allié des Perses*, Josué le Styl. 17, 12; devant l'auxiliaire قَدْ , comme imparfait, v. § 335c.

338. Le verbe قَدْ suivi du lāmādh du datif marque le rapport de la possession, comp. § 332c : $\text{قَدْ كَانَ لِي الْبَيْتُ}$ *et de toute sa vie, il n'avait pas eu de fils*, Sindban 1, 2; $\text{قَدْ كَانَ لِي الْبَيْتُ}$ *ils n'auront pas besoin de lumière*, Apoc. 22, 5. Sur قَدْ suivi du dālath du génitif, v. § 317e.

CHAPITRE VIII.

أَمْ et أَمَّا.

339. a) أَمْ *il est* s'emploie surtout impersonnellement, car c'est un ancien nom qui n'a pas les caractères du verbe, § 220 fin : $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ *comment cela va-t-il chez toi?* Sindban 2, 8; $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ *tout ce qu'il y avait*, Josué le Styl. 26, 13; quelquefois, cependant, il a un nom pour sujet : $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ *les anciens tombeaux qu'il y avait près de Mār Qounā*, id. 35, 15; $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ *combien de pains avez-vous?* Matth. 15, 34. Il prend les pronoms suffixes personnels, comme un nom, pour former les personnes du verbe *être*, § 220 fin : $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ *qui était galiléen d'origine*, Josué le Styl. 62, 6. Dans l'Hexapla et l'Heracléenne, cette locution est très-usuelle et se rencontre dans les passages où la P'sittā a قَدْ comme présent, 334b : $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$, $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ etc., au lieu de $\text{قَدْ كَانَ فِي بَيْتِي}$, $\text{قَدْ كَانَ فِي بَيْتِي}$!.

1. Suivant Bar'ali, n° 650, éd. Hoffmann, on disait aussi $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$, au lieu de $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$ *c'est un tel*, en considérant le suffixe أَمْ comme le régime direct de أَمْ , par analogie de $\text{أَمْ كَانَ فِي بَيْتِي}$, v. § 348.

b) Δ est, comme un participe, § 335 c, suivi de l'auxiliaire $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ avec le sens de l'imparfait : $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \Delta$ il y avait est fréquent dans les fables et les contes (v. Kalil. et Damn., Sindban etc.); avec un nom, comme sujet : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ et ceux qui étaient avec lui, Josué le Styl. 68, 17; auquel cas Δ prend généralement le suffixe du sujet, avec lequel $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ s'accorde : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ car c'étaient des pécheurs, Matth. 4, 18; $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ j'étais, Act. 22, 3. L'accord de $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ avec le sujet a même lieu, quand Δ n'a pas le suffixe : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ il y avait là des femmes, Matth. 27, 55; $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ il y avait chez nous sept frères, id. 22, 25; on trouve aussi le féminin comme neutre, § 325 : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ aussi les étrangers qu'il y avait là, Josué le Styl. 26, 11.

c) Devant Δ , on met $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ pour exprimer le subjonctif ou le conditionnel, comme devant un participe, § 336 b : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ sache distinguer, Anal. syr., p. 20, l. 21; $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ il faut nécessairement qu'il soit ou qu'il ne soit pas, de Hermen. Aristot. 33, 10; $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ qu'ils en aient le pouvoir, Josué le Styl. 81, 3.

d) Δ et $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \Delta$ suivis du lāmādh du datif expriment, pour le présent et l'imparfait, le même rapport de propriété que $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ et $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ pour le passé et le futur, § 338 : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ il avait sept femmes, $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ sache que, quand même tu aurais cent fils, Sindban 1, 2 et 6, 11; $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ si ce n'était pas pour qu'il y eût une bonne fin, Addai the Apost. 9, 20; d'une manière figurée : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ tu as à savoir, Josué le Styl. 71 ult.; $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ il éprouve la tentation de se lever, Jul. 8, 23, comp. § 332c; sans le dālath conjonctif : $\Delta \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ je puis me venger d'eux, Jul. 70, 11; avec omission de Δ : $\text{f}\ddot{\text{c}}\text{c} \text{f}\ddot{\text{c}}\text{c}$ je n'ai pas à songer, id. 88, 26.

Δ suivi du dālath du génitif exprimait la nature ou une qualité inhérente à l'individu, v. § 317e; suivi du dālath du relatif, il signifie *quelqu'un, quelques-uns*, § 320f; suivi du dālath

conjonctif, il forme une locution adverbiale : *إمء ؟ إمء ؟ إمء ؟*, *parfois, par places, par endroits*.

340. *إمء* il n'est pas, contracté de *إمء* *ب*, suit les mêmes constructions que *إمء* : *إمء : إمء ؟ إمء ؟ إمء ؟* *il n'y a pas de disciple plus grand que son maître*, Matth. 10, 24; *إمء إمء إمء* *ils n'avaient rien du tout*, Josué le Styl. 65, 2; *إمء إمء إمء* *ils n'ont pas de pouvoir*, Aphraat. 219, 1.

Il se rencontre plus rarement avec les suffixes que *إمء* : *إمء : إمء ؟ إمء ؟ إمء ؟* *demain, il disparaîtra et ne sera plus*, Jul. 9, 6, comp. Ps. 37, 36; il est quelquefois suivi des pronoms isolés, *إمء إمء* *je ne suis plus*, *إمء إمء* *ils ne sont plus*, Jérém. 31, 15; Job. 24, 24. *إمء*, au contraire, prenant les pronoms suffixes très-facilement, a rarement un pronom isolé après lui.

La construction de *إمء* avec un infinitif est très-usuelle, v. § 332c : *إمء إمء إمء* *on ne peut connaître Dieu*, Anal. syr., p. 7, l. 2; *إمء إمء إمء* *on n'entendait rien que*, Josué le Styl. 35, 20; avec *؟ : إمء ؟* *personne ne dira*, Addai the Apost. 23, 13.

341. Le pronom est construit comme régime, suivant le rapport logique mais non grammatical, dans la phrase suivante : *إمء ؟ إمء ؟* *moi, vous ne m'aurez pas toujours*, Matth. 26, 11; Jean 12, 8.

CHAPITRE IX.

Des compléments des verbes.

342. Le syriaque jouit d'une grande liberté pour la construction du verbe avec son objet. Lorsque celui-ci est déterminé, il est souvent précédé du lâmadh de la direction : *إمء إمء إمء* *il appela les peuples*, Aphraat. 220, 21; *إمء إمء إمء* *secours mon incréduité*, Marc 9, 24; surtout, si c'est un nom propre : *إمء إمء إمء* *écoute le prophète Jérémie*, Aphraat. 219, 18; *إمء إمء إمء* *Jésus aimait Marthe, Marie et Lazare*, Jean 11, 5; quelquefois l'objet est en apposition sans

lâmadh : *ܐܘܢ ܗܘ ܕܘܚܪܘܝܘܬܐ ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܚܪܘܝܘܬܐ* donne la moitié qui me revient, Luc. 15, 12; *ܐܘܢ ܘܥܒܪܐ ܕܘܫܘܥܐ* il plaça sa main, Marc 8, 24.

Un nom indéterminé n'a pas le lâmadh : *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* qu'il rende réponse, Aphraat. 222, 9; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* δὲτε δακτύλιον εἰς τὴν χεῖρα αὐτοῦ, Luc. 15, 22. Mais cette règle n'est pas très-constante, les Syriens, à défaut d'article, n'ayant pas une idée très-nette de la détermination; on rencontre notamment le lâmadh devant un objet indéterminé mais qualifié : *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* de peur que cette cause ne suscitât une affreuse inimitié, Addai the Apost. 3, 9; devant un nom, usité comme pronom indéfini ou devant un nom de nombre : *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* qui blâmerait quelqu'un, Spicil. syr. 6, 1; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* il envoya quelqu'un d'eux, Josué le Styl. 13, 13; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* n'appelle pas maître quiconque . . . , Anal. syr., p. 28, l. 20; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* il ressuscita avec lui beaucoup de gens, Addai the Apost. 12, 19; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* forçait beaucoup de personnes, id. 35, 2; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* je t'enverrai un de mes disciples, id. 4, 17; 5, 22.

Les pronoms personnels, objets d'un verbe, sont suffixes du verbe ou du lâmadh, on dit : *ܕܘܫܘܥܐ* ou *ܕܘܫܘܥܐ*, et avec les suffixes de la troisième personne du pluriel, *ܕܘܫܘܥܐ*, § 220, ou *ܕܘܫܘܥܐ*. Quand l'objet est exprimé par un nom, le suffixe du verbe ou du lâmadh sert à rehausser ce nom, que lui-même ait ou n'ait pas le lâmadh, v. ci-dessus § 305 a.

Lorsque l'objet est précédé d'un adjectif, comme *ܕܘܫܘܥܐ* suivi du suffixe, § 304 c, le lâmadh est omis ou placé devant l'adjectif : *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* et il prit toute l'amertume, Aphraat. 223, 18; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* il rassembla près de lui tout le collège, Josué le Styl. 8, 19; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* un ulcère frappa tout notre corps, id. 19, 16.

343. L'objet peut précéder le verbe, auquel cas il suit les mêmes règles que lorsqu'il est placé après lui; déterminé, il a ou n'a pas le lâmadh : *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* tels que s'ils devaient servir Dieu, Anal. syr., 9, 2, comp. *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ* personne n'a vu Dieu, Jean 1, 18; *ܕܘܫܘܥܐ ܕܘܫܘܥܐ*

qui aiment cette science de la magie, Spicil. syr. 9, 1; **صَبْرٌ أَصْبًا** il pensa qu'il avait trouvé le moment opportun, Josué le Styl. 17, 8; indéterminé, il n'a pas le lāmadh : **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ تَصْبِرْهُ** qu'ils ne lui brisent pas d'os, Aphraat. 217, 16; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il ne répondit pas, id. 222, 8; Exod. 12, 46; mais on rencontre ici également, pourvus du lāmadh, des noms que nous considérons comme indéterminés : **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** et il transperça trois de ces Persans, Josué le Styl. 61, 10; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** et tous ceux qui sont auprès de toi, qu'il les convertisse, Addai the Apost. 4, 18.

Quand l'objet déterminé précède, il peut être repris, avec une certaine intensité, par le suffixe du verbe ou du lāmadh : **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il nomma Constantin chef de l'armée, Josué le Styl. 41, 3.

344. a) Un verbe peut avoir un double objet ou deux régimes directs. Tels sont notamment les causatifs, § 198, comp. § 192 : **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** je vous ai enseigné les lois et les décrets, Deut. 4, 5; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il fit souffrir à ce vieillard des tourments variés, Jul. 6, 4; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il répondit à Eudocète, id. 20, 8, comp. Luc. 23, 9; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il l'habilla de vêtements de pourpre, Luc. 15, 22; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il leur fera connaître leurs œuvres, Job. 36, 9 Hex.; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il lui a appris la voie du jugement et lui a enseigné la science, Isaïe 40, 14; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il leur montra le mystère du baptême, Aphraat. 226, 11; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** fais-moi voir ce qui t'a été commandé par ton maître, Jul. 20, 8; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** prête-moi trois galettes, Luc. 11, 5; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** il lui confia sa pensée, Jul. 107, 1, comp. 86, 8; Overb. 175, 14.

b) Quelques verbes prennent au p'al un double objet; ce sont ceux qui signifient *emplir, payer, couvrir, demander* : **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** emplissez d'eau les cruches, Jean 2, 7; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** Dieu lui a payé ses mauvaises actions, Jul. 5, 27; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** que nous leur payions des hommages, Anecd. syr., IV, p. 60, l. 21; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** je lui ai demandé des paroles de la loi, Aphraat. 395, 2; **وَقَدْ صَبْرًا لَمْ يَصِبْ** couvre-le d'airain, Exod. 27, 2.

c) Dans les constructions du passif, le premier objet de ces verbes devient sujet et le second, régime : ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *et la salle du festin fut remplie de convives*, Matth. 22, 10; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *celui-ci avait été instruit de la voie du Seigneur*, Act. 18, 25.

Parmi les participes passifs qui prennent un régime direct, § 331 b, il en est quelques-uns chez lesquels ce régime s'explique comme un second objet de l'actif, quand même l'actif aurait la forme d'un causatif (pa'el ou aph'el) : ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *θεσφορος*, fréquent; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *vêtus d'une cuirasse*, Jul. 9, 27; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *couverts de tiaras*, Josué le Styl. 23, 2; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *ceint de son glaive*, id. 32, 8, comp. ar. ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *متقلدا سيفا*; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *elle était pleine de malades*, id. 35, 7. Ces participes se distinguent de ceux énoncés sous le § 331 b, en ce qu'ils ont un sens passif.

345. a) Les verbes qui signifient *considérer comme, tenir pour*, افعال القلب, ont souvent deux compléments, dont le second est à considérer comme l'attribut du premier (dans les phrases passives, comme l'attribut du sujet) : ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *et je les considère toutes comme un dommage*, Ep. aux Philipp. 3, 7; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *considère une seule chose comme bonne*, Anal. syr., p. 3, l. 17; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *qu'une femme considère son mari comme une loi*, id. 8, 28.

De même, ceux qui ont le sens de *faire, proclamer, instituer, prendre*, etc. : ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *je te ferai prince et maître à vie et t'établirai prêtre . . .*, Jul. 16, 15; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *tu appelles roi le monstre*, id. 18, 7; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *qu'ils prissent pour roi qui bon leur semblerait*, Josué le Styl. 17, 7; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *il bâtit les pierres en autel*, 1 Rois 18, 32; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *nous observons les azymes comme une fête de notre sauveur*, Aphraat. 223, 16; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *on les appelle ivraies*, Spicil. syr., p. 5 ult.; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *qui est appelé le bâton de la colère*, Josué le Styl. 6, 10; ܩܘܠܘܢ ܩܘܠܘܢ *1 Rois 16, 31, aj. Spicil. syr., 14, 17.*

346. a) L'attribut verbal peut être complété par un ou plusieurs

la porte du tombeau, Jacq. de Saroug, *Monum. syr. de Mösinger*, II, p. 52 vers 6; ܩܘܪܝܢܐ ou ܩܘܪܝܢܐ il lui arriva, ܩܘܪܝܢܐ il m'arriva, fréquent; ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ nous ne savons pas ce qui lui arriva, Act. 7, 40; ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ et rien de fâcheux ne lui arriva, id. 28, 5 et 6; ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ parce que cela leur arriva, Luc. 13, 2; ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ tout ce qui lui arriva (à elle), Addai the Apost. 12. pénult.; ܩܘܪܝܢܐ le désir est venu à, se construit de même: ܩܘܪܝܢܐ je désirai, Rabb. Overb. 164, 23; Poème d'Alexandre, *Chrest. Knös*, p. 75, vers 12¹.

349. Le régime indirect des verbes est précédé de la préposition régie par le verbe, v. § 373. Le lâmadh du datif se rencontre souvent dans une même phrase à côté de celui du régime direct: ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ je t'enverrai un de mes disciples, Addai the Apost. 5, 22; ܩܘܪܝܢܐ ... ܩܘܪܝܢܐ livrez le Golgotà à Jacques, id. 12, 1.

Le régime indirect que l'on veut accentuer, est mis en tête de la phrase et peut être, dans ce cas, repris par le suffixe: ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ et à ses faveurs, il n'y a pas de terme, Spicil. syr. 4, 16; ܩܘܪܝܢܐ ... ܩܘܪܝܢܐ au sujet des nones, il commanda, Jul. 61 ult.

CHAPITRE X.

De la construction des participes et des adjectifs verbaux.

350. a) Le participe, faisant fonction de verbe, se construit avec son régime, suivant les règles énoncées sous le chapitre précédent: ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ la colère trouble les pensées, en frappant le corps, Anal. syr., p. 8, l. 19; ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ celui qui la fait, transgresse l'ordre, Aphraat. 228, 1.

1. Le régime direct avec un verbe neutre paraissait d'autant plus naturel à un syrien que le lâmadh de l'accusatif se confond avec le lâmadh du datif, comp. ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ il leur échappa, Jul. 79 ult., ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ il leur répondit, id. 73, 22, pour ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ , ܩܘܪܝܢܐ ܩܘܪܝܢܐ . L'éthiopien a des constructions analogues, v. *Gramm. d. äthiop. Spr.*, § 151; mais ܩܘܪܝܢܐ = ܩܘܪܝܢܐ Josué 15, 19; Jug. 1, 15, ne signifie pas tu m'as donné (à moi), mais tu m'as placé, v. Ewald, *Lehrb.*, p. 712, note 1; *Mand. Gramm.*, p. 397, note 1. L'arabe se construit quelquefois avec un double accusatif, mais par analogie du causatif ܩܘܪܝܢܐ . Comp. sur cette confusion des lâmadh, Barh., II, v. 135.

b) Les adjectifs, dérivés des participes, peuvent être aussi construits comme des verbes : *ܡܫܘܒܝܢ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ . . . ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* qui seraient dépourvus de la nourriture du jour, Jacq., 2, 15; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* l'un lui devait cinq cents dinars, Luc. 7, 41; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* qui fut le perfectionneur de notre foi, Hébr. 12, 2; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* que nous soyons les perturbateurs de notre lutte, Jul. 27, 8; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* que nous obscurcissions la tâche, id. 7, 20.

351. a) Comme nom, le participe est un adjectif qui se met à l'état construit avec son complément et prend les suffixes possessifs, v. § 357c; l'état construit demeure devant la préposition du complément : *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* ce vieillard admirable par ses victoires, Jul. 6, 4; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* un roi fidèle et ami du Messie, id. 5, 8; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* un évêque ami de Dieu, un évêque pieux, Rabboula, ap. Overbeck, 222, 4 et 13; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui sont envoyés! Matth. 23, 37; Luc. 13, 34; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* troupeau sauvé par le sang de Dieu, Jacq. de Saroug, Zeitschr. d. D. M. G., XXX, p. 258, l. 8; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* hérétiques, id. 258, 10; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* ποικίλοι, Matth. 16, 3; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* θεοτόκος, fréquent; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* δεξιολάβου, Act. 23, 23; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* s'entre-tuant, Sindban 9 ult.; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* qui montent des ânesses blanches, sont assis dans des maisons et se promènent sur les chemins, Jug. 5, 10; pris substantivement : *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* des passants, Lament. 1, 12; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* ces perturbateurs du bon ordre, Jul. 15, 27; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* ces hommes qui émerveillent l'univers, id. 15, 25; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* sans personne qui revêtisse l'éphode et place les parfums, Aphraat. 219, 3; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* tous ceux qui te voient, Isaïe 14, 16; *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* pour ceux que nous verront, Rabb. Overb. 173, 21.

b) Un participe passif, suivi d'un régime direct, est également à l'état construit avec celui-ci, quand il est adjectif : *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* παντοκράτωρ, *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* θεόφορος, v. §§ 331 b et 344 c.

c) Un participe pris substantivement peut être construit avec le dālath du génitif, § 317 a : *ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ ܡܫܘܒܝܢܐ* il ne l'appelle jamais un homme pieux, Anal. syr., p. 28, l. 21.

CHAPITRE XI.

De la construction de l'infinitif; de l'infinitif absolu.

352. a) L'infinitif se construit avec son régime, comme le verbe; le régime direct suit ou précède, avec ou sans lâmadh, quand il est déterminé : *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ اللهُ* il n'est pas possible de craindre Dieu, Anal. syr., p. 7, l. 12; *خَشِيَ... لَمْ يَكُنْ* ne t'abaisse pas à accuser le roi investi du pouvoir, Josué le Styl. 8, 1; *خَشِيَ... لَمْ يَكُنْ* il se mit à laver les pieds de ses disciples, Jean 13, 5; indéterminé, il n'a pas le lâmadh : *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ... لَمْ يَكُنْ* qu'ils ne pussent supporter un emprisonnement, Josué le Styl. 13, 10; *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* qu'il était sur le point de livrer bataille, id. 18, 10; mais *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* pour perfectionner un grand nombre, Overb. 170, 20, comp. § 342.

L'infinitif prend les suffixes objectifs : *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* il le leva (la glaive) pour le frapper, id. 11, 17; *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* s'il s'oppose à ce qu'il l'amène, id. 12, 10. Il peut, comme un nom, s'adjoindre les suffixes de la troisième personne du pluriel, mais plus souvent les pronoms de cette personne demeurent isolés, comme avec un verbe : *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ... لَمْ يَكُنْ* ils ne parvenaient pas à les ensevelir, id. 25, 6; *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* il est facile de les tuer, id. 68, 10; *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* tu veux les apprendre de moi, id. 3, 9.

b) L'infinitif étant très-usuel, le syriaque évite les constructions, si fréquentes en arabe, d'un ou plusieurs compléments avec un abstrait ou un nom d'action, ex. : *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* il ordonna à l'un des évêques de lui conférer l'ordination de la prêtrise, Josué le Styl. 63, 12; ajout. § 390 b.

353. L'infinitif se met souvent, d'une manière absolue, auprès d'un verbe fini, pour le rehausser et l'accentuer. Il précède généralement : *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* si toute chose était servie, Spicil. syr., 3, 24; *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* en ne le traduisant pas du tout, Jacq. d'Edesse, Zeitschr. d. D. M. G., XXXII, p. 489, l. 8; *لَمْ يَكُنْ خَشِيَ* il n'avait jamais vu Tyr,

Ined. syr. 2, 14; devant un imparfait : *لَمَّا تَرَعَهُ* lorsqu'ils sont victorieux, Josué le Styl. 14, 18; *أَفْ لَمْ تَصْنَعْ عَمْدًا ضَمًّا* tu ne dois pas y regarder, Anal. syr., p. 15, l. 3; *لَمْ تَصْنَعْ عَمْدًا ضَمًّا كَمَا تَعْمَبُ* tu portes témoignage sur toi-même, id. 19, 9; *أَفْ لَمْ تَصْنَعْ ضَمًّا* tu ne dois même pas vouloir, id. 23, 8; devant un participe : *كَلِمَةً مَحْفُوظَةً* si tout servait, Spicil. syr. 3, 23; *كَلِمَةً كَلِمَةً* ils doutent même de Dieu, id. 2, 25; *ضَمًّا ضَمًّا* nous sommes corrigés par notre Seigneur, Josué le Styl. 5, 17; 1 Cor. 11, 32; *أَفْ ضَمًّا ضَمًّا* mais de plus, ils nous poursuivent, Addai the Apost. 11, 19; devant un adjectif attributif : *عَمْدًا ضَمًّا* ils étaient très-nombreux, Josué le Styl. 35, 4; séparé du verbe fini : *أَفْ ضَمًّا ضَمًّا* j'ai reçu l'ordre de prendre ton témoignage, Jul. 18, 16; *ضَمًّا ضَمًّا* je me suis présenté, id. 11 ult.

Il se met aussi après le verbe fini, sans une différence de sens bien notable¹; dans ce cas, il est plus rare : *كَلِمَةً مَحْفُوظَةً* crois bien, Spicil. syr. 2, 13; *أَفْ لَمْ تَصْنَعْ عَمْدًا ضَمًّا* mais tu dois seulement te réjouir, Anal. syr., p. 20, l. 29; *كَلِمَةً مَحْفُوظَةً* il vaut mieux qu'on se taise, id. 26, 19; *كَلِمَةً مَحْفُوظَةً* alors on planta, Chroniq. d'Edesse, Chrest. Michaelis, 63, 12.

On comprendra, par ces exemples que l'on pourrait multiplier à l'infini, que ces tournures sont bien dans le génie de la langue et que dans la version de l'ancien testament, elles ne sont pas dues à l'influence de l'hébreu. Elles sont, d'ailleurs, également usuelles dans d'autres dialectes araméens, v. *Mand. Gramm.* §271.

Un infinitif absolu ne peut avoir de complément; si l'attribut verbal doit être développé, on se sert d'un abstrait ou d'un nom d'action, v. § 346 b.

CHAPITRE XII.

Des noms : du genre et du nombre des noms.

354. a) La forme des substantifs n'indique pas toujours leur genre; nous renvoyons aux paragraphes 262 à 270, au sujet

1. Barhébræus, I, p. 58, l. 24 et 81, 20, ne fait aucune distinction au sujet de la position de l'infinitif absolu, qu'il explique comme un renforcement du verbe.

des anomalies que présente le syriaque; nous n'ajouterons ici qu'une observation, c'est que les pluriels irréguliers n'ont aucune influence sur le genre : ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ, quoique désignant des choses, sont masculins, parce que le singulier est de ce genre; ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ etc., sont, au contraire, féminins, parce que tel est leur genre au singulier : ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ, ܕܘܢܝܢܐ.

b) Les titres qui servent à qualifier les personnes, gardent leur genre propre, tels sont notamment les abstraits de dignité : ܕܘܢܝܢܐ *grandeur*, ܕܘܢܝܢܐ *fraternité*, ܕܘܢܝܢܐ *paternité*, ܕܘܢܝܢܐ ou ܕܘܢܝܢܐ *sainteté* : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *ta Perfection suffit*, Overb. 228, 18; ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *que ta Royauté sache*, Jul. 34, 24; ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *ta Divinité a donné*, id. 35, 7. Mais ܕܘܢܝܢܐ *verbe*, ܕܘܢܝܢܐ *esprit*, sont masculins quand ils désignent la seconde et la troisième personnes de la Trinité; ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *θεῖον* est masculin, comme nom de l'Antéchrist, Apoc. chap. 13, 16 et 17; de même, ܕܘܢܝܢܐ *myriades*, ܕܘܢܝܢܐ *âmes*, désignant des individus.

c) Dans les noms composés, § 256, le genre et le nombre sont indiqués par le second nom : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *il ordonna de rouvrir les temples païens*, Jul. 3, 5; 5, 17; ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *et de restaurer les salles d'école*, id. 5, 18; ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *la portière du temple se fendit*, Matth. 27, 51; Luc. 23, 45, comp. Hébr. 10, 20. Il faut excepter ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ ou ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *Mésopotamie*, qui, comme nom de lieu est féminin sing. : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *toute la Mésopotamie*, Josué le Styl. 58, 5.

d) Un collectif peut être construit suivant le genre et le nombre qui lui appartient, ou suivant les individus qu'il renferme, comp. § 275 : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *ἐμβλέψατε εἰς τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ, ὅτι οὐ σπεύρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν . . .* Matth. 6, 26; cependant cette construction est blâmée par les grammairiens, v. Barhébræus I, p. 241, l. 11.

ܕܘܢܝܢܐ est fém. sing. : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *il jette un cri au troupeau et celui-ci se rassemble*, Jul. 8, 17; ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *il laisse le troupeau*, Aphraat. 225, 2, comp. Jean 10, 12; rarement il est construit avec le féminin pluriel.

ܕܘܢܝܢܐ *une quantité*, ܕܘܢܝܢܐ *une foule*, ܕܘܢܝܢܐ *le reste*, et autres collectifs de cette espèce, se rencontrent souvent avec le pluriel masc. : ܕܘܢܝܢܐ ܕܘܢܝܢܐ *il mourut un grand nombre . . .*, Jul. 26, 11; ܕܘܢܝܢܐ

ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ... ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ... *chaque ville... se pressait pour voir*, Addai the Apost. 16, 12, v. §§ 275, 276 et 378 c.

355. Le manque du neutre, que ne possèdent pas les langues sémitiques, ne se fait guère sentir que dans les noms qui n'ont pas de genre propre, comme les adjectifs et les pronoms. Le syriaque se sert indifféremment, dans ce cas, du masculin et du féminin, comme dans les constructions impersonnelles des verbes, § 325 a : ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *ti çar kaxion êpotoçsen*, Matth. 27, 23; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *ce qu'il avait à faire*, Jul. 14, 20; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *ce qu'il fait, soit en bien, soit en mal*, 2 Cor. 5, 10; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *si tu fais une bonne œuvre*, Anal. syr., p. 6, l. 28; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *à chaque jour suffit sa peine*, Matth. 6, 34; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *ou ceci, ou cela*; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *ou à cause de ceci, ou de même que*; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *de même que*; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *un peu moins que ce qui avait été semé*, Josué le Styl. 37, 14; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *il ne négligea pas ce qui était son devoir*, id. 46 ult.; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *lequel des deux?* fréquent; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *en second lieu, en troisième lieu*, etc.

On trouve même comme neutre, le masculin uni au féminin : ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *ἀλλὰ πολλά*, Jean 21, 25.

CHAPITRE XIII.

De l'état emphatique et de l'état absolu.

356. L'état emphatique s'étant généralisé au point d'évincer en partie l'état absolu, § 259 a et 299, celui-ci n'est plus usité que dans quelques cas spéciaux, que nous allons passer en revue :

a) Il est de règle pour les adjectifs et participes attributifs : ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *il est juste*, ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *elle est juste*, ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *tu tues*, ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *tu tues* (fém.); de même, dans les courtes phrases relatives qui remplacent un adjectif qualificatif : ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ *les Dieux immortels*, Jul. 16, 22; ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ pour ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ ܘܘܫܘܝܢ.

Cependant, si l'adjectif ou le participe, bien qu'attribut, est

pris substantivement, il a l'état emphatique : **أَيْدَهُ** **؟صَتْمًا** **أَيْدَهُ** vous, qui êtes des méchants, Matth. 7, 11; 12, 34; Luc. 11, 13; **أَمَّا** **عَسَ** **فَكَهَنُ** **؟صَلْبُ** **فَكَهَنُ** **؟صَلْبُ** **فَكَهَنُ** **؟صَلْبُ** celui qui modère ses paroles est un sage, Anal. syr., p. 3, l. 30; **عَسَ** **تَصَنُّنَا** **؟صَلْبُ** **أَنَّهُ** **؟صَلْبُ** **أَنَّهُ** **؟صَلْبُ** c'est pourquoi les croyants sont peu nombreux, Addai the Apost. 9, 17; **صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** tu es une femme bénie entre les femmes, Luc. 1, 42; cette construction est fréquente avec **لَوَس** et **أَم** : **أَم** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** j'étais nu, Matth. 25, 36 et 43; **عَسَ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** soyez prêts, Luc. 12, 40; Matth. 24, 44; **لَوَس** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** qui était aveugle depuis longtemps, Jean 9, 13; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** un homme qui est violent ou orgueilleux, il n'est pas possible (neutre) qu'il soit véridique en tout temps, Anal. syr., p. 4, l. 9; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** si vous n'étiez pas fidèles au Mammon injuste, Luc. 16, 11; avec les verbes, dont le second objet forme l'attribut du premier, § 345.

b) Dans les substantifs, l'état absolu est encore fréquent dans les cas nécessairement indéterminés, où l'état emphatique avait peu de prise.

De ce nombre sont notamment les locutions adverbiales : **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** de suite, **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** c'est pourquoi, **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** autrefois, **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** de siècles en siècles; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** en maints endroits, Jacq. d'Édesse, *Lettre sur l'orthogr.*, éd. Martin, p. 4, l. 24; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** beaucoup de fois, Marc 9, 22; Rom. 1, 13; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** certain jour, Josué le Styl. 62, 1; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** nuit et jour, id. 63, 8, mais **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ**, id. 42, 15.

c) Un nom répété dans un sens distributif est généralement à l'état absolu : **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** à chacun un dinar, **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** par places, v. § 386 a.

d) De même, après un nom de nombre : **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** dans une même âme et un même esprit, Jul. 13, 23; 25, 24; Spicil. syr. 7, 5; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** trente mules, **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** vingt charges, Josué le Styl. 10, 7 et 8; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** quarante jours et quarante nuits, Matth. 4, 2; **؟صَلْبُ** **؟صَلْبُ** des quan-

1. La construction avec le masculin dans le sens de fois est plus rare, on la trouve dans Josué le Styl. 45, 9.

tités de méfaits et de crimes, Jul. 34, 4 (*id.* 81, 21, ܫܡܘܢܐ), v. ci-après § 369 a.

e) Après la négation ܘܢܐ : ܘܢܐ ܘܢܐ sans nombre, ܘܢܐ ܘܢܐ sans obstacle, ܘܢܐ ܘܢܐ sans réflexion, ܘܢܐ ܘܢܐ sans péché, ܘܢܐ ܘܢܐ sans blâme; etc., comp. Act. 28, 31; 1 Cor. 1, 8; Hébr. 9, 28; ܘܢܐ ܘܢܐ sans compter, Addai the Apost. 32, 17; ܘܢܐ ܘܢܐ sans raison, Jul. 73 ult.

f) Après ܘܢܐ : ܘܢܐ ܘܢܐ de toutes sortes, Jul. 6, 4; Josué le Styl. 42, 15; ܘܢܐ ܘܢܐ de tous côtés, Josué le Styl. 27, 18; ܘܢܐ ܘܢܐ en tout lieu, *id.* 41, 2.

Dans tous ces cas, l'état emphatique est également usuel.

g) Après un adjectif indéfini, autre que ܘܢܐ, l'état absolu est plus rare : ܘܢܐ ܘܢܐ par quelle puissance, Matth. 21, 23; ܘܢܐ ܘܢܐ quelque'autre chose, Josué le Styl. 65, 2; ܘܢܐ ܘܢܐ combien de fois, souvent, Jul. 10, 17; Matth. 17, 15.

h) Dans d'autres constructions indéterminées, il forme l'exception : ܘܢܐ ܘܢܐ quand tombe un sommeil profond, Job 4, 13 (expliqué dans les scolies de Barhébraeus par ܘܢܐ ܘܢܐ); ܘܢܐ ܘܢܐ il fit ses anges d'esprit et ses serviteurs de feu ardent, Ps. 104, 4; ܘܢܐ ܘܢܐ à qui appartiennent les louanges et les bénédictions de siècles en siècles, Rom. 11, 36; dans une phrase négative : ܘܢܐ ܘܢܐ il n'a pas de raison, Spicil. syr. 3 pénult.; ܘܢܐ ܘܢܐ il ne répondit point, Aphraat. 222, 8; comp. ܘܢܐ ܘܢܐ, lig. suiv. et Matth. 27, 12 et 13; après la préposition ܘܢܐ, si usitée dans les locutions adverbiales, comp. ci-dessus b : ܘܢܐ ܘܢܐ corporellement, Spicil. syr. 5, 14; ܘܢܐ ܘܢܐ vous n'êtes pas en chair mais en esprit, Rom. 8, 9; comp. Anal. syr., p. 36, l. 17; 38, 27; ܘܢܐ ܘܢܐ pauvres d'esprit, Matth. 5, 3; ܘܢܐ ܘܢܐ par force, Josué le Styl. 12, 18; ܘܢܐ ܘܢܐ avec pureté, Aphraat. 229, 17 et 18.

i) Quelques substantifs seulement ne sont usités qu'à l'état absolu, §§ 253 et 278; ils gardent cet état même quand ils sont déterminés.

L'infinitif a toujours la forme indéterminée : ܘܢܐ, etc.

j) Ont encore l'état absolu : les noms des mois : ܘܢܐ, ܘܢܐ, ܘܢܐ, ܘܢܐ, ܘܢܐ, ܘܢܐ, ܘܢܐ, etc.; ܘܢܐ, de ܘܢܐ semaine, dans la composition des jours de la semaine : ܘܢܐ

dimanche, לַמָּחֳרַת *lundi*, etc.; des noms propres de lieu ou d'individus, דָּמָסְקוֹס *Damas*, עֵמֶסְסֵי *Emesse*, חָרְרָן *Harran*, טוּר אַבְדִּין *Tour 'Abdin*, נִסְבִּיב *Nisibis*, עֻפְרַת *Euphrate*, אַבְגָּר *Abgar*, יֹהֵבֵיטֵר *Jupiter* etc.

Les mots étrangers, noms propres ou communs, ne sont pas susceptibles de plusieurs états : יַעֲקֹב *Jacob*, יִשְׂרָאֵל *Israël*, יְהוֹנָן *Jean*, יְרוּשָׁלַיִם *Jérusalem* etc. Il faut excepter ceux qui ont passé dans la langue vulgaire, comme אַבְסִימֵס abs. אַבְסִימֵס abs. אַבְסִימֵס comp. § 280.

CHAPITRE XIV.

Subordination des noms entre eux : état construit et expressions du génitif.

357. L'état construit, ce vieux procédé du sémitisme pour subordonner un nom à un autre, est encore régulièrement usité entre deux noms qu'unit un rapport étroit.

a) Il forme le lien des noms composés : $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$, $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ etc., v. 256; une préposition ne détruit pas ce lien : $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *peine capitale*, $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *excuse*, $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *hypocrisie*.

b) Il est fréquent entre deux mots qui traduisent un seul mot grec : אֲפִסְתִּיָּא ἀπιστία , καρδιακαὶ ἀπιστία , καρδιακαὶ ἀπιστία , καρδιακαὶ ἀπιστία *orthodoxia*, καρδιακαὶ ἀπιστία *ὁ βασιλικός*, καρδιακαὶ ἀπιστία *θηρίον*.

c) Un adjectif ou un participe se construit avec son complément, v. § 351 : $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *pauvres d'esprit*, Gal. 3, 1; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *sains d'esprit*, Aphraat. 228, 16; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *longanime*, fréquent, $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *avancés en âge*, Luc. 1, 7 et 18; 1 Timoth. 1, 10; 2 *id.* 3, 3; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *κεχαριτωμένη*, Luc. 1, 28; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *orthodoxe* (fém.), $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *παντοκράτωρ*, fréquent; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *un esclave acquis à prix d'argent*, Aphraat. 218, 9; Exod. 12, 44; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *βιβλία αναγεγραμμένα*, Jacques d'Edesse, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXII, p. 488, l. 9; $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ *animal à deux pattes*, de Hermeneut. 28, 1; devant $\text{עַבְדֵי מַלְאָכִים}$ du comparatif, v. § 366 e.

1. La prononciation dure du taw, indiquée dans l'édition S. Lee par *qousški*, est occasionnée par l'assimilation avec le teth qui suit, v. § 111.

358. Un second procédé pour exprimer le rapport du génitif, consiste à préposer le relatif ? au second nom, § 317 a, absolument comme le relatif H en éthiopien : *ܘܢܝܢܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* les secrets de la royauté des cieux, Matth. 13, 11; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* dans la voie des pervers, id. 10, 5; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* ψευδοπροφηται, id. 24, 24; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* le fardeau de son service, Jul. 7, 13; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* sans le voile d'honneur des reines, Addai the Apost. 15, 20; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* créateur de toutes (choses), Anal. syr., p. 149, l. 29; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* sanctificateur de ceux, id. 40, 22; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* directeur des affaires, Josué le Styl. 12 ult.

Cette tournure est de rigueur avec un nom qui n'est pas susceptible de flexion, comme quelques noms syriaques et les mots étrangers, v. §§ 224 a, 253 a, 278 : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* le souci de ce monde et l'illusion de la richesse, Matth. 13, 22; avec un nom indéterminé qui demeure à l'état absolu, § 356 : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* tout pouvoir des Romains, Didasc. 75, 6; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* toute chair d'animal, Spicil. syr. 7, 26.

359. a) Lorsque le deuxième nom est déterminé, le premier prend souvent le suffixe possessif, § 304 a. Cette tournure très-usuelle se rencontre, sans aucune différence de sens, à côté de celle sans suffixe : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* la récompense de votre travail, Jul. 8, 11, comp. *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* id. 7, 15; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* les fondateurs de notre foi, id. 8, 6; *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* l'épreuve de sa fermeté, id. 9, 17; devant un pronom : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* le commencement de ceci, *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* la fin de ceci, Addai the Apost. 15 ult.; 16, 1; même dans les traductions du grec, où celui-ci n'a pas l'article : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* βίβλος γενέσεως Ἰησοῦ Χριστοῦ, υἱοῦ Δαυὶδ, υἱοῦ Ἀβραάμ, Matth. 1, 1.

Quand plusieurs noms sont joints par le waw de la copule, le suffixe est répété après chacun d'eux : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* l'oppression et l'humiliation de notre peuple, Jul. 101, 24, comp. sans suffixe : *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* l'opprobre et le mépris de sa confrérie, id.

b) Une préposition étant dans un rapport d'état construit avec le nom qui suit, nous avons vu, § 306 a, que ce rapport peut être remplacé par celui établi par le dâlath relatif; au lieu de *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ* à cause de ceci, on peut dire, par exemple, *ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ ܘܡܫܝܚܐ*

יְהוֹשֻׁעַ, Josué le Styl. 11, 9. Si l'on excepte *עַל דְּבַר* *de nouveau* (*de rechef*), cette construction ne se rencontre qu'avec un nom déterminé et la préposition a généralement le suffixe.

c) Un adjectif est également susceptible de cette construction, quoique l'état construit soit plus ordinaire, § 357 c: *מַחְבְּרַת מִצְוֹתָי* *un amour rempli de la loi*, Josué le Styl. 2, 2.

360. a) Le lien établi par le dâlath, étant beaucoup plus lâche que celui de l'état construit, est bien dans le goût de l'araméen, qui aime les constructions libres; on s'explique ainsi que ce second procédé ait tendu à se généraliser, au détriment du premier, devenu relativement rare. On desserre volontiers ce lien, en intercalant un ou deux mots entre les termes du rapport; l'adjectif qui qualifie le premier nom peut être placé après lui ou après le second: *אֲנִי הָאֱלֹהִים הַחַיִּים* ou *אֲנִי הַחַיִּים אֱלֹהִים* *le vrai fils de Dieu*, Anal. syr., p. 39, l. 14; 65, 21; *בְּרֵךְ מְעַלְמֵינָא* *le degré le plus haut de la confession*, Jul. 10, 24; *הַמַּרְתָּא הַזֶּה הַנְּחִיבָא* *le noble martyr de cet homme*, id. 7, 19; *חָדָא חֶרְסָא חֶרְסָא* *une cause quelconque de mort*, Addai the Apost. 12, 13; dans les phrases nominales, § 375 g, le mot traduisant le verbe être occupe souvent la place intermédiaire: *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *je ne suis pas un médecin de médicaments*, Addai the Apost. 9, 4; *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *Edesse est la sainte fiancée du Messie*, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXX, p. 270; *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *en vérité, celui-ci était le fils de Dieu*, Matth. 27, 55; *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *je sais que vous êtes la race d'Abraham*, Jean 8, 37; quelquefois aussi, un autre mot: *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *serait dit de même nature que la divinité*, Anal. syr., p. 67, l. 3; *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *nous avons dans les champs des magasins de froment*, Jérém. 41, 8.

b) Plusieurs noms peuvent être subordonnés à un autre, au moyen du dâlath répété devant chacun d'eux: *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *la fatigue de la chaleur du jour*, Jul. 7, 11; *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *à cause de la difficulté naturelle de la position du fort*, Josué le Styl. 14, 6. Un mélange des deux procédés a quelque chose d'étrange: *אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי* *et nous vîmes des scorpions aux pieds et aux dents de chien et au visage de femme*, Lettre d'Alexandre, *Chrest. Rödiger*, 116, 10.

c) Suivant Barhébræus, I, p. 52, l. 24, l'inversion des deux termes est possible et se rencontre quelquefois; il cite en exemple: $\text{ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ ܕܡܫܝܚܐ}$ *Juda, le serviteur de Jésus le Messie*, Ep. Jud. 1, 1 (l'édition S. Lee a $\text{ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ ܕܡܫܝܚܐ}$)¹. En éthiopien, l'inversion avec **H** est régulière, v. *Aethiop. Gramm.*, p. 259.

361. Le rapport exprimé par ces diverses constructions n'est pas nécessairement un rapport de possession; ainsi le second nom sert parfois de complément au premier, comme qualificatif: ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ est, en fait, synonyme de ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *le Saint-Esprit*; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ (ou ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ ou ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ , § 357 e) *la crainte de Dieu, la crainte que Dieu inspire*; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *la foi au Messie*, Addai the Apost. 16 ult., comp. Marc 11, 22; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *ton zèle pour ta maison*, $\delta \zeta \eta \lambda \omicron \varsigma \tau \omicron \upsilon \omicron \iota \kappa \omicron \upsilon \varsigma \tau \omicron \upsilon$, Jean 2, 17; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ , Ps. 69, 10; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *le zèle pour le peuple*, Isaïe 26, 11.

Nous avons vu, § 308, que le pronom suffixe a quelquefois aussi un sens objectif.

362. Le rapport de possession est rarement exprimé en syriaque par le lamadh du datif: ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *elle était au nombre des femmes du roi des Huns*, Josué le Styl. 18, 1; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου*, Act. 2, 35, s'explique par le psaume 110, 1, où ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ traduit l'hébreu ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ ; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ ; ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ *ὁδηγῶ τοῖς . . .*, Act. 1, 16, comp. § 350 b.

CHAPITRE XV.

Coordination des noms; apposition.

363. Le cas le plus fréquent d'apposition est celui de l'adjectif avec le substantif. Les adjectifs démonstratifs se placent devant ou derrière le substantif, § 307 et 319 g; de même, la plupart des adjectifs indéfinis, §§ 320 et suivants; les noms de nombre précèdent généralement, mais ils peuvent suivre, § 369 a. Quant aux qualificatifs, parmi lesquels se classent les nombres ordinaux, leur place régulière est derrière le substantif. Exceptionnellement, on les rencontre devant lui, dans les poésies principalement, v. Barhébræus, II, p. 18 *comment.* : ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ

1. M. Nöldeke dans sa *Syr. Gramm.*, p. 148, en cite deux autres exemples, empruntés l'un à Aphraates (6, 16) et l'autre à Siméon le Stylite (*Acta Martyr.* 346); aj. ܩܘܕܫܐ ܕܥܝܫܐ , Jul. 125, 24.

dans le premier jour, Hexaméron de Jacq. d'Edesse, cité par Barhébræus, *ibid.*; $\text{ܥܘܪܘܢܝܐܘܢܐ ܘܢܝܚܘܢܝܐ ܘܢܝܚܘܢܝܐ}$ celui qui posa la première fondation, Spicil. syr. 49, 20; ܢܝܚܘܢܝܐ ܕܝܗܘܝܘܬܐ des idoles sculptées, Addai the Apost. 23 pénult.; ܝܚܘܢܝܐ nombreux et ܝܚܘܢܝܐ autre, considérés comme indéfinis, ne sont pas très-rares à cette place: $\text{ܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ}$ beaucoup d'autres chrétiens, Anal. syr., p. 114, l. 15; $\text{ܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ}$ beaucoup d'autres prodiges, Jean 30, 20; ܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ beaucoup de lépreux, Luc. 4, 27; ܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ beaucoup de prophètes, Matth. 13, 17; ܝܚܘܢܝܐ ܕܝܚܘܢܝܐ ἄλλο θηρίον, Apoc. 13, 11, comp. § 354b.

Les qualificatifs qui servent de titres honorifiques sont généralement mis devant le nom de l'individu; tels sont notamment: ܩܘܕܝܫܐ saint, ܕܘܡܩܝܫܐ défunt, ܩܘܕܝܫܐ excellent, ܩܘܕܝܫܐ pieux, ܩܘܕܝܫܐ cher, ܩܘܕܝܫܐ béni etc.; de même les qualificatifs de malédiction: ܩܘܕܝܫܐ maudit, ܩܘܕܝܫܐ pervers: ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ , Anal. syr., pp. 31, 66, 70, 75, 79, 90 passim; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ l'illustre Jacques, ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ l'excellent Jean, ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ le vaillant et illustre Mar Flaviën, Josué le Styl. 46, 19; 69, 20; 70, 2; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ par le pieux évêque Cyrille, Rabboula, ap. Overbeck 222, 13; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ leurs pères déçédés, Overbeck 173, 6; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ le pervers Julien, *id.* 160, 14; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ maudite vipère, Jul. 115, 21.

364. a) L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, dont il suit également l'état, emphatique ou absolu. L'adjectif a l'état emphatique avec un nom invariable à l'état absolu, quand celui-ci est déterminé: ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ l'erreur corruptrice, Addai the Apost. 22, 5; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ la seconde erreur, Matth. 27, 64. Il l'a aussi, par exception, avec un nom indéterminé: ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ trois femmes nobles, Josué le Styl. 63, 6. Le contraire est aussi possible: un substantif indéterminé peut avoir l'état emphatique, l'adjectif demeurant à l'état absolu: ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ un autre dieu, 1 Cor. 8, 4; ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ sept autres esprits, Matth. 12, 45 (plus correct, ܩܘܕܝܫܐ ܩܘܕܝܫܐ , Luc. 11, 26).

L'adjectif a encore l'état absolu, le substantif étant à l'état emphatique, quand il est seul sous l'influence d'une négation,

§ 356 e : $\text{ܐܝܘܿܡܝܿܢܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܡܝܿܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܡܝܿܘܿܬܘܿܐ}$ *des jours nombreux (pas petits)*, Act. 9, 43; $\text{ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܡܝܿܘܿܬܘܿܐ}$ *beaucoup d'argent (pas peu)*, Matth. 23, 12, comp. Jul. 111, 18.

ܣܝܿܦܘܿܬܘܿܐ *une faux acérée*, Apoc. 14, 14; ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ *une grande armée*, Josué le Styl. 48, 6, sont, à la rigueur, possibles, quoique ܘܿܡܝܿܘܿܬܘܿܐ pour ܘܿܡܝܿܘܿܬܘܿܐ puisse être le résultat d'une confusion facile; en aucun cas, il ne faudrait voir là un état construit.

b) L'accord d'un féminin avec un masculin est incorrect : ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ *à grands frais*, Josué le Styl. 48, 13.

c) ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ *beaucoup*, ܦܘܿܬܘܿܐ *peu* sont usités comme des adjectifs indéfinis invariables et se mettent devant ou derrière un substantif : $\text{ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *beaucoup de choses*, Spicil. syr. 6, 6; $\text{ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *beaucoup de veuves*, Luc. 4, 25; $\text{ܥܘܿܫܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *beaucoup de bois*, 2 Chron. 2, 9; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *un léger crépuscule*, Josué le Styl. 28, 18; ܦܘܿܬܘܿܐ *peu de jours*, Jean 2, 12; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$, Addai the Apost. 31, 11; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *un peu de consolation*, Josué le Styl. 28, 18; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *dans ce peu (de pages) que j'ai écrites*, *id.* 71, 17; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *ces quelques paroles*, Aphraat. 227, 16; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *quelques-uns en petit nombre*, Jul. 26, 12. On dit de même : $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *des groupes pas peu nombreux*, *id.* 111, 18.

ܦܘܿܬܘܿܐ semble être devenu de bonne heure invariable, l'adjectif ܦܘܿܬܘܿܐ ayant surtout le sens de *léger*; il signifie encore *court* dans la locution fréquente : $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *le temps est proche*. ܦܘܿܬܘܿܐ s'accorde souvent en genre et en nombre avec le substantif; c'est donc par analogie de ܦܘܿܬܘܿܐ qu'il est invariable. Dans un sens partitif, ܦܘܿܬܘܿܐ est suivi de ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ : $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *quelques paysans*, comp. $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *beaucoup d'hommes armés*, Josué le Styl. 56, 8 et 9; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *quelques cavaliers*, *id.* 57, 9.

d) ܦܘܿܬܘܿܐ *foule*, se met aussi en apposition avec un substantif, avant ou après lui, dans le sens de ܦܘܿܬܘܿܐ : $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ *πολλῆς ἐιρήνης*, Act. 24, 3; $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ *beaucoup de grandeur d'âme*, Rabboula, ap. Overbeck, 191, 14.

e) L'adjectif peut être séparé du substantif : $\text{ܦܘܿܬܘܿܐ} \text{ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ}$ ܘܿܩܘܿܠܘܿܬܘܿܐ *il est le fils adoré*, *il est le Dieu béni*, *il est le roi victorieux*, Addai the Apost. 28 ult., 29, 1.

365. L'apposition de deux substantifs a lieu dans certains cas déterminés, où le second forme l'attribut ou le complément du premier.

a) Elle est la règle après les noms de mesure, de poids, de quantité, de monnaie : *صَدْرًا مِثْقَالًا* cent mesures d'huile, Luc. 16, 6; *صَدْرًا كُورًا* cent kors de froment, id. 16, 7; *صَدْرًا مِئْتَيْنِ* deux cents dinars de pain, Jean 6, 7; *صَدْرًا ثَلَاثِينَ كُوسًا* trente boisseaux de froment, Josué le Styl. 20, 10; 30, 15; *صَدْرًا كَعْبَيْنِ* deux mille livres d'or, id. 55, 11 et 13; *صَدْرًا مِئْتَيْنِ* deux cents livres de bois, id. 76, 8.

Ces constructions sont assez lâches pour que le nom déterminant puisse précéder : *صَدْرًا مِثْقَالًا* (on vendait) le qab de pois (litt. les pois, le qab), Josué le Styl. 31, 15; *صَدْرًا ثَلَاثِينَ كُوسًا* (on vendait) les treize qabs de froment (le froment, les treize qabs), id. 36, 3, comp. Barhébræus, I, 44 ult.

Il est également très-usuel de subordonner le nom déterminant au premier au moyen du dâlath, § 358 : *صَدْرًا مِئْتَيْنِ* un qab de fèves, Josué le Styl. 31, 16; *صَدْرًا مِئْتَيْنِ* cent quarante livres d'or, id. 24, 10.

b) L'abstrait *صَدْرًا* prend le sens de *myriade* ou *dix mille* et se met en apposition, à l'état absolu, comme tout nom de nombre, v. § 369c : *صَدْرًا مِئْتَيْنِ* une myriade de noms, Anal. syr., p. 44, l. 8; *صَدْرًا* μυριάδος παιδαγωγούς, 1 Cor. 4, 15.

c) Un substantif se met en apposition avec un autre pour l'expliquer ou le compléter : *صَدْرًا* أَسْبَابًا *ces queues, des tisons fumeux*, Isaïe 7, 4; *صَدْرًا* خَالِقًا *Dieu, ton créateur*, Jul. 5, 12; *صَدْرًا* إِخْوَانًا *les frères, tes coreligionnaires*, Aphraat. 228, 15.

d) Les titres et les épithètes suivent généralement un nom propre : *صَدْرًا مَتَّى* Matthieu le Publicain, *صَدْرًا سِمْيُونَ* Siméon le Cananéen, Matth. 10, 3 et 4; *صَدْرًا رُفِينًا* Rufin l'Hyparque, *صَدْرًا* أَدَدِيَّة *Addée le Stratélate*, Josué le Styl. 9, 20 et 21; quelquefois, ils précèdent : *صَدْرًا* أَلْبَرْتًا *l'évêque André Rabboula*, Overbeck, 222, 4.

e) *صَدْرًا* vent se mettait en apposition devant les noms des points cardinaux : *صَدْرًا* صَدْرًا *vent d'ouest*, Exod. 10, 19; *صَدْرًا* صَدْرًا *vent du nord*, Prov. 25, 23; 27, 16; plus rarement, derrière eux : *صَدْرًا* *vent d'est*, Saint-Ephrem, cité par Barhébræus, I, p. 59, l. 10.

f) Les noms génériques de lieu ou de temps se mettent à l'état construit avec le nom propre qu'ils spécifient; souvent l'état construit est remplacé par le dâlath de la relation, § 358 : *ܕܘܢܘܢܐ ܕܩܘܪܕܝܢܐ* *montagnes des Kourdes*, Gen. 8, 4; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܠܝܘܘܝܐ* *la montagne des Oliviers*, Matth. 26, 30, ou *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܠܝܘܘܝܐ* *id.* 21, 1; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *ce pays de la Mésopotamie*, Addai the Apost. 35, 4; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *la ville d'Edesse*, *id.* 31, 12; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *le fleuve de Galab*, Josué le Styl. 52, 11; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *au mois d'Adar*, *id.* 59, 9; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *au mois d'Yiar*, *id.* 60, 20; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *au mois de Haziran*, *id.* 63, 5.

Mais l'apposition est également usuelle : *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *le fleuve de l'Euphrate*, Josué le Styl. 13, 12, 53 ult.; 54, 9; 57, 6, 14, 22; Judith 1, 6; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *le fleuve du Tigre*, Josué le Styl. 66, 19; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *Nisibe la ville*, *id.* 47, 10; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ*, *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ*, *id.* 42, 5; 43, 3; 60, 18; 63, 13; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *Bokheïn le bourg*, *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ*, *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *id.* 43, 13; 54, 11; 55, 2; 73, 7; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *la citadelle de Birta*, *id.* 75, 14; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *leur ville Qénésrin*, Overb. 160 ult.

CHAPITRE XVI.

Des élatifs et des distributifs.

366. Le syriaque, ne possédant pas de forme propre pour le comparatif et le superlatif, se sert de divers moyens pour remédier à ce manque.

a) Un adjectif peut par lui-même avoir le sens d'un élatif, comme *ܕܘܢܘܢܐ* *le plus grand*, *ܕܘܢܘܢܐ* *l'aîné*, *ܕܘܢܘܢܐ* *le plus petit*, quand plusieurs individus sont mis en parallèle ou quand un seul est considéré comme ayant au plus haut degré une qualité ou un défaut : *ܕܘܢܘܢܐ* ou *ܕܘܢܘܢܐ* *ψητος*, Marc 5, 7; Luc. 1, 32. 35, 76; Act. 7, 48. Quand le sens n'est pas suffisamment clair, on subordonne à l'adjectif un nom déterminant, soit au moyen de l'état construit, soit au moyen du dâlath qui remplace ce rapport, § 358 : *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *le plus vil des hommes*, B. O. III, pars II, 386, ou *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ*, *ܕܘܢܘܢܐ*, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXX, p. 261, l. 4; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *le plus humble des disciples du Messie*, Jul. 14, 8; *ܕܘܢܘܢܐ ܕܘܢܘܢܐ* *le plus humble des apôtres*, 1 Cor. 15, 9.

b) L'adjectif peut être aussi suivi de la préposition ב : $\text{בְּיָסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ $\text{οὐδαμῶς ἐλαχίστη εἰ ἐν τοῖς ἡγεμέσιν Ἰουδα}$, Matth. 2, 6; $\text{בְּיָסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *le plus petit parmi les moines et le plus grand parmi les pécheurs*, B. O. I, 306.

c) L'adjectif seul suffit, dans certains cas, pour exprimer le comparatif : $\text{בְּיָסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *tu es trop petite pour être parmi les Mille de Juda*, Micha 5, 1; $\text{בְּיָסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *cette ville est trop près pour y fuir*, Gen. 19, 20.

d) Plus souvent, il est suivi de עַל : $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *bien que parmi les créatures, il y en ait certaines de plus grandes que les autres*, Addai the Apost. 24, 22; $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *mais tu t'imagines à mon sujet des choses qui sont au-dessus de moi*, Josué le Styl. 3, 3; $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *(les faits) que j'ai omis sont plus nombreux que ceux que j'ai décrits*, id. 71, 18; $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *parce qu'il est avant moi*, Jean 1, 30; $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *et qu'on voie laquelle est plus juste que l'autre ou plus coupable*, Ined. syr. 6, 2. Après עַל du comparatif, le verbe se met au subjonctif (imparfait) ou à l'infinitif avec le dâlath conjonctif : $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *la condition d'un peintre est trop humble, pour qu'il puisse livrer une ville*, Ined. syr. 3, 7; $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *elles sont trop vieilles pour enfanter*, Spicil. syr. 11, 8, comp. § 332 b. Quand la comparaison est développée dans plusieurs membres de phrase, la préposition se répète devant chaque membre : $\text{עַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *quel est l'homme trop faible pour ne pas voler, ou mentir, ou être adultère . . . ?* Spicil. syr. 5, 7.

e) Au lieu de עַל , la seconde proposition peut être introduite par אֲו , comme en grec par η : $\text{אֲו־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *il vaut mieux mourir de faim, que par une nourriture abondante obscurcir l'âme*, Anal. syr. 7, 2, comp. 9, 2; $\text{אֲו־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *attendu que j'accepterais avec joie de tout souffrir, plutôt que de m'associer à un blasphème*, Rabboula, ap. Overbeck 223, 7; $\text{אֲו־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים וְעַל־יְסוּדִים}$ *καὶ Σιδῶνι ἀνεχτότερον ἔσται ἐν ἡμέρα κρίσεως, ἢ ὑμῖν*, Matth. 11, 22 et 24; Luc. 10, 14, comp. Matth.

9, 5; Luc. 15, 7; ou encore, par le waw suivi de la négation : *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* il vaut mieux mourir à la pointe de l'épée, plutôt que de périr comme des lâches, Josué le Styl. 59, 2; ... *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* les Chrétiens aiment mieux ... que d'être, Jul. 67, 23.

f) Le sens de *قَصَبٌ* est aussi précisé par un adverbe ou un adjectif qualificatif, comme *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* : *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* il vaut mieux prendre une femme que de brûler de désir, 1 Cor. 7, 9; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* mieux sied à la crainte du Seigneur peu de chose, que les grands trésors des pervers, Prov. 15, 16¹; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* : *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, Matth. 10, 37; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* qu'y a-t-il de mieux à faire? Jul. 23, 9; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* un châtiment plus fort que celui-là, Jos. le Styl. 16, 15; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* il n'y a pas de disciple supérieur à son maître, Matth. 10, 24; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* plus que nous ne le pensions, Rom. 13, 11.

g) L'adjectif est quelquefois à l'état construit avec le nom déterminant, précédé de *قَصَبٌ* : *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* ses serviteurs sont innombrables (supérieurs à un nombre), Saint-Ephrem in Daniel 7, 10; *قَصَبٌ خَيْرٌ مِنْ سَيْفٍ* toi donc, le plus pervers et le plus méchant de tous les hommes, Act. Martyr. 223.

h) Diverses locutions adverbiales marquaient la gradation des idées : *قَصَبٌ* à plus forte raison, Anal. syr., p. 5, l. 20; 25, 9; 56, 13; 61, 2; v. § 370 j ci-après; *قَصَبٌ* ou *قَصَبٌ* *id.*, 8, 11; *Chrest. Rædiger*, 98, 3; *قَصَبٌ* *id.*, Matth. 6, 30; *قَصَبٌ* avait aussi ce sens, Job. 4, 19. *قَصَبٌ* au point que, *قَصَبٌ* *id.*, Josué le Styl. 33, 2, v. § 387 c. *قَصَبٌ* tellement que, Josué le Styl. 30, 1 et 8. *قَصَبٌ* d'autant plus, si fort que : *قَصَبٌ* plus nombreux seront les liens de l'âme, plus nombreux seront ses maîtres cruels, Anal. syr., p. 5, l. 12; *قَصَبٌ* plus tu aggraveras contre moi

1. Ce mauvais sens vient de ce que la P'sittâ a mal compris l'hébreu *כַּיִתְיָא* qu'elle traduit pour la crainte, au lieu de avec la crainte.

368. a) Mais la répétition appositionnelle est bien plus usuelle pour exprimer le distributif; un substantif demeure, d'une manière régulière, à l'état absolu, § 356 c : *un par un*, Josué le Styl. 69, 2; Jean 8, 9; 1 Cor. 14, 27; *deux par deux*, Marc 6, 7; *cinquante par cinquante*, 1 Rois 18, 4; *chacun un dinar*, Matth. 20, 9 et 10, mais *chacun avec cinq cents cavaliers*, id. 79, 5; *par tables*, Marc 6, 39; *chaque année*, Josué le Styl. 24, 15; *chacun*, v. § 320 b; *de différentes formes*, Jul. 3 ult.; *membre par membre*, Jul. 79, 2; 87, 17.

Une préposition se met en tête du premier nom : *en divers lieux*, Aphraat. 219, 16; 245, 2 et 7; Josué le Styl. 37, 12; *par place*, Matth. 24, 7; Luc. 21, 11; mais elle peut aussi être au milieu, devant le second nom : *chaque jour*, Addai the Apost. 36, 15; *de jour en jour*, 2 Cor. 4, 16; 2 Ep. Petr. 28; Jul. 58, 23; *chaque jour, jour par jour*, Overb. 176, 19.

b) Un adverbe est répété de la même manière : *peu à peu*, Jul. 65, 27; *successivement*, fréquent, ou *par par*, Josué le Styl. 19, 3.

c) Dans certains cas, le distributif peut être indiqué par un nom, qu'il n'est pas nécessaire de répéter : *qu'ils reçussent un espèdh d'huile par mois (pour un mois)*, Josué le Styl. 76, 8; le nom peut être aussi précédé de *et un matelas pour deux (pour une famille de deux)*, id. 76. 9; voyez aussi § 370 i.

CHAPITRE XVII.

De la construction des noms de nombre.

369. a) Les noms de nombre se mettent en apposition avec les substantifs, comme des adjectifs; comme les adjectifs indéfinis, ils précèdent, plus rarement ils suivent; précédé du nom de nombre, le substantif demeure généralement à l'état absolu, mais il peut prendre aussi l'état emphatique, § 356 d; quand il le précède, il a plutôt l'état emphatique : *deux* ou

مُتَيَمَّانِ *deux frères*, Matth. 4, 18 et 21; مَتَيَمَّانِ ou مُتَيَمَّانِ *trois jours*, Luc. 1, 56; Act. 20, 3; سِتَّةَ مِجَالٍ *six mesures*, Josué le Styl. 33, 7; سَبْعَةَ أَرْوَاحٍ ou سَبْعَةَ أَوْسِيَةٍ *sept esprits*, Matth. 12, 45; Luc. 11, 26; سَاعَةً ou سَاعَةً مِثْلًا *une heure*, Matth. 12, 20; 26, 40; Marc 14, 37; Apoc. 17, 12; أَلْفَ مِائَةِ رِيبَةٍ *dix livres de fer*, Josué le Styl. 44, 15; أَرْبَعِينَ صَالًا *quatre cents hommes d'élite*, *id.* 48, 18; وَصَعِدُوا ثَلَاثِينَ نِسَاءً وَوَلَدًا *et ils firent prisonniers trente mille femmes et enfants*, *id.* 64, 5; اَلْفَيْنِ *deux milles*, Jul. 26, 21; اَلْفَيْنِ *deux jours*, *id.* 24 ult.; مِائَتًا *cent dinars*, Josué le Styl. 22, 3; اَلثَّلَاثَةِ *trois phénomènes*, *id.* 29, 13; اَلثَّلَاثَةِ *trois ans et six mois*, Luc. 4, 25, comp. Marc 5, 25; Luc. 2, 42; Act. 9, 33; اَرْبَعِينَ يَوْمًا *pendant quarante jours*, Act. 1, 3.

b) On voit, par ces exemples, que non-seulement les noms de nombre 3 à 10 ont la forme masculine avec les substantifs féminins et réciproquement, § 285 a, mais, de plus, que le substantif se met au pluriel avec tout nombre supérieur à *un*. Cependant, dans les nombres composés avec *un*, le substantif qui suit immédiatement l'unité peut s'accorder avec elle seulement et demeurer au singulier : اَلْيَوْمَ *vingt-et-un jours*, Aphr. 57, 1, comp. *Mand. Gramm.*, p. 348.

c) اَلثَّلَاثَةِ *mille* et اَلثَّلَاثَةِ *dix mille* suivaient l'analogie des substantifs : devant un nom de nombre, ils avaient l'état emphatique; derrière, l'état absolu, v. § 285 c. L'objet pouvait être construit avec *؟*, au lieu de la forme appositionnelle : اَلثَّلَاثَةِ *six mille ans*, Aphraat. 36, 21; اَلثَّلَاثَةِ *deux cent mille chrétiens*, Jul. 83, 9.

d) La juxtaposition des nombres entre eux et avec les substantifs est assez lâche pour qu'un mot se glisse au milieu du nombre, notamment un mot traduisant le verbe *être* : اَلثَّلَاثَةِ *Moïse était âgé de quatre-vingts ans*, Exod. 7, 7; اَلثَّلَاثَةِ *et Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans et Ismaël, son fils, de treize ans*, Gen. 17, 24 et 25.

370. a) Les nombres ordinaux sont traités comme des adjectifs qualificatifs, § 286 a. C'est un procédé très-usuel que de

remplacer l'adjectif ordinal par le nombre cardinal subordonné au substantif, au moyen de l'état construit ou du dâlath : מַדְּ la quatre-vingt-sixième année, Josué le Styl. 19, 6; מַדְּסָבַיִם le dix-septième jour, id. 20, 12; שְׁנֵי הַיָּמִים la seconde année, Chrest. Michaelis, 66, 6; הַיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי le troisième jour, Marc 9, 31; Jean 2, 1, comp. Luc. 1, 59. Plus rare est l'apposition : הַיּוֹם הַשְּׁבִיעִי הַשְּׁבִיעִי תְּחִלָּתָּהּ הַיּוֹם הַשְּׁבִיעִי, Luc. 24, 7 et 46.

Quand le substantif précède, à l'état construit, on le répète quelquefois après le nombre : שְׁנַיִם מֵאוֹת הַשָּׁנָה l'année six cent, Gen. 7, 11; חֲמֵשֶׁת עָשָׂר הַשָּׁנָה la cinquantième année, Lévi. 25, 10.

b) Nous avons dit, § 285 a, que les noms de nombre ne se mettaient pas à l'état construit avec un autre nom. En effet, ceux qui suivent cette construction sont des abstraits, qui ont le sens d'un collectif déterminé et qui sont susceptibles des flexions ordinaires des noms : שֵׁשֶׁת יָמִים l'Hexaméron (la sizaine des jours), B. O., I, p. 46; III, p. 277; אַרְבָּע נְקֻדּוֹת des quatre points cardinaux, Matth. 24, 31; אַרְבָּע רַגְלָיִם les quadrupèdes, Act. 10, 12; עֲשָׂרָה נְקֻדּוֹת la Décapole, Matth. 4, 25.

c) Les quantités du mois sont exprimés par le nombre et la préposition ו devant le nom du mois : שִׁבְעִים יָמִים אַדָּר le dix-sept du mois Adar, Josué le Styl. 20, 12; חֲמֵשֶׁת יָמִים חַזִּירָן dans le mois de Haziran, le cinq, id. 24, 18; שִׁבְעִים יָמִים מִכָּאן le vingt-six de ce même mois, id. 44, 3; חֲמֵשֶׁת יָמִים מִכָּאן le vingt-cinq de Kanoun premier, id. 58, 4, ajoutez § 285 a et b.

d) On dit de même pour les jours de la semaine, יוֹם שַׁבָּת (le premier de la semaine) le dimanche, יוֹם אָדָמָה le lundi, etc., § 356 j, jusqu'au vendredi, qui s'appelait יוֹם חֲמִשָּׁה ou יוֹם חֲמִשָּׁה (א) (א) néo-hébr., le jour où l'on faisait le mélange עֲרֵב עֲרֵב, pour se préparer au sabbat; le samedi était יוֹם מִצְוָה (le jour du sabbat).

e) Suivant Barhébræus, I, p. 53, 7, une certaine concision était permise dans ces locutions; on disait : מֵעַל מַעֲלָה, מַעֲלָה מַעֲלָה, pour : מַעֲלָה מַעֲלָה מַעֲלָה sept fois par jour, מַעֲלָה מַעֲלָה מַעֲלָה sept pièces d'argent, מַעֲלָה מַעֲלָה מַעֲלָה dix gâteaux de pain.

f) Le waw de la copule réunissait les nombres les plus faibles aux plus forts, § 285 c. וָאֵלֶּיךָ indiquait le choix : אֵלֶּיךָ וָאֵלֶּיךָ deux

ou trois; comme en hébreu, cette conjonction manque quelquefois : לְפָנַי , 2 Rois 9, 32; Amos 4, 8, comp. $\text{לְפָנַי מְעַבְרִים}$ plus ou moins, Anal. syr., p. 140, l. 22.

g) אַמְר se mettait devant un nombre que l'on ne voulait pas préciser, avec le sens de environ : אַמְר אַחַד מֵרָא environ une coudée, Josué le Styl. 21, 7; אַמְר אַרְבַּע אַלְפִּים אַרְבַּע מֵאָה environ mille quatre cents hommes, Jul. 25, 23; de même, אַמְר אַרְבַּע $\text{שָׁעֵר$: אַמְר אַרְבַּע $\text{שָׁעֵר$ jusque vers neuf heures, Josué le Styl. 54, 17.

h) מִצְוָה une certaine quantité servait comme nombre indéfini : מִצְוָה מִצְוָה מִצְוָה מִצְוָה quelques hommes de mes armées désireraient . . . Lettre d'Alexandre, Chrest. Rædiger, 119, 23.

Les fractions étaient exprimées par des abstraits, § 287; quelquefois aussi, au moyen de שְׁלִישִׁית : שְׁלִישִׁית $\text{מֵעֲשֵׂר$ הַמַּעֲשֵׂר il fit remise d'un tiers des contributions, Josué le Styl. 66, 16; שְׁלִישִׁית מֵעַמּוֹתָא שְׁלִישִׁית un tiers de ses habitants, Jul. 38, 25; שְׁלִישִׁית מֵעַמּוֹתָא plus du tiers, id. 67, 3.

i) Le syriaque n'a pas de forme définie pour les multiples : deux fois, trois fois, etc. Le nombre cardinal peut être suivi de אַחַד , pl. אַחַת fois : אַחַת אַחַד אַחַד jusqu'à sept fois, Matth. 18, 21; אַחַת אַחַד אַחַד sept fois par jour, Luc. 17, 4; mais il se rencontre aussi seul : אַחַת אַחַד deux fois, אַחַת אַחַד soixante-dix-sept fois, Gen. 4, 24; אַחַת אַחַד אַחַד tous les quatre ans (une fois pour quatre ans), Josué le Styl. 24, 7; אַחַת אַחַד parfois (une fois pour un certain nombre).

j) Le double, le triple, le quadruple, etc., s'expriment par le cardinal précédé de כ כ כ כ au septuple, Gen. 4, 24; Prov. 6, 31; Dan. 3, 19; כ כ כ au centuple, Luc. 8, 8; כ כ כ au quadruple, id. 19, 8; ou sans la préposition כ : כ כ au double, Exod. 22, 7, comp. כ כ כ id. 22, 4; כ כ כ une double brisure, Jérém. 17, 18, comp. כ כ כ Dan. 3, 9; כ כ כ à plus forte raison (combien plus), v. § 366 h ci-dessus¹.

1. L'éthiopien exprime les multiples par le cardinal, mais à la seconde forme féminine des unités : ሰባ sept fois, v. Aethiop. Gramm., § 159e; il est précédé quelquefois de አንድ : አንድ አንድ pour une fois, Gen. 4, 24. La même tournure est usuelle en judéo-araméen et en mandéen : על חד ררין , v. Mand. Gramm., p. 319 et Luzzatto, Elem., § 117, p. 47. Ainsi en néo-hébraïque, la locution על אחד כמה וכמה répond au syriaque כ כ כ .

Du reste, multiplier c'est doubler, en sémitique, comp. כ כ כ .

b) Les locutions adverbiales de temps et de lieu suivent la même construction; elles sont précédées de la préposition **ع**, § 373 a; souvent aussi, elles sont mises en apposition, sans préposition, comp. § 346 a : **عَ كُلِّ يَوْمٍ مِنْ حَيَاتِهِمْ** tous les jours de leur vie, Addai the Apost. 33, 11; 46, 4; 47, 24; **عَ بَيْنَ اللَّيْلِ** vers le milieu de la nuit, Josué le Styl. 26, 10; **عَ بَيْنَ الصُّبْحِ** au crépuscule du dimanche, Aphraat. 229, 2; **عَ كُلِّ سَاعَةٍ** à toute heure, Jul. 7, 18; **عَ مِنْ قَدِيمٍ زَمَانٍ** qu'il avait depuis longtemps, Addai the Apost. 7, 7; **عَ فِي بَيْتِ مَوْلَانَا** et il fut pendant trois ans chez son maître, Sindban 1, 5; **عَ كُلِّ مَرَّةٍ** tout ce temps, Addai the Apost. 47, 23.

372. Les adverbies interrogatifs, comme **أَمْطًا** combien? **أَمْطًا** comment? etc., se mettent en tête de la phrase. De même, ceux du raisonnement, comme **أَمْطًا** comme, **أَمْطًا** ainsi. Ceux qui sont enclitiques, suivent le premier ou les premiers mots de la phrase; parmi ces derniers, **أَمْطًا** traduisent les particules grecques μέν δέ γάρ. **عَ**, comme antithèse de **أَمْطًا**, ne se rencontre pas encore dans la P'siřtā, v. § 320h; cependant, il apparaît dans des textes originaux anciens, comme celui de Josué le Stylite : **عَ لِيُضَا إِنَّا عَ... عَ يَضَا إِنَّا عَ** à contre-cœur d'une part, . . . volontiers d'autre part, p. 82, 3 et 5; **عَ... عَ... عَ** tantôt . . . tantôt, Rabboula, ap. Overbeck 222, 6 et 7. Dans les traductions postérieures du grec, ces deux particules sont opposées très-fréquemment, notamment dans l'Héraqléenne. Suivant son sens primitif d'ancien démonstratif, § 173, 3°, **عَ** se met souvent dans une proposition antérieure et a quelquefois **عَ** pour conséquent dans la proposition suivante. C'est pourquoi les grammairiens disent que **عَ** élève le rythme et que **عَ** l'abaisse, v. *Abrah. Echell.*, p. 236. **عَ** suit toujours l'exclamation **عَ** puisse! Barhébræus, I, p. 173, l. 5.

Sur **عَ** et les négations, v. §§ 380 et 381 ci-après.

373. Bien qu'une préposition soit à considérer comme à l'état construit avec le nom qui lui est subordonné, elle peut, cependant, en être séparée par un mot court, généralement une particule enclitique : **عَ أَصْلًا شَيْئًا** après un long temps, Josué le Styl. 14, 9; **عَ سَكْفٍ يَحْمَرُ** au lieu d'or, Addai the Apost. 50, 7, comp. § 357h ci-dessus.

𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 jure-moi par Dieu, Gen. 21, 23; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤆𐤌𐤀𐤁𐤁 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 tu ne jureras pas par le nom du Seigneur, Exod. 20, 7; 5° l'état dans un même lieu, la concomitance : 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 ils descendaient avec des fourrageurs, Josué le Styl. 66, 18; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 allons avec nos fils et nos filles, Exod. 10, 9, comp. les expressions, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 avec crainte, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 avec joie, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 en silence, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 sans savoir, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 sans profit; répétée : 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 contre leur volonté, Jul. 69, 18; 6° de là, entre, parmi : 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 bénie entre les femmes, Luc. 1, 28; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 tu me prendras parmi tes femmes, Sindban 3, 12.

Elle se met devant le complément de certains verbes, comme 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 se rencontrer avec quelqu'un, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 passer par, etc. Avec un verbe actif, elle se rencontre non-seulement devant un complément indirect, mais aussi devant l'objet, pour indiquer la fixité et la tenacité de l'action; ainsi se construisent notamment les verbes 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 regarder, examiner, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 espérer, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 tenir, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 toucher, atteindre; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 élever, Jul. 61, 23; 123, 10; 134, 22; 139, 4; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 vouloir, id. 68, 22; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 tromper, id. 74, 17, etc.

b) 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁, la préposition de la direction § 290, a également divers sens : elle se construit avec un verbe pour indiquer le mouvement vers un objet : 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 va au pays d'Israël, Matth. 2, 20; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 il descendit chez les morts, Aphraat. 229, 6; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 le tyran leva la main vers eux, Jul. 38, 20; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 ils se réunirent vers le bienheureux Eusèbe, Jul. 27, 4. De cette manière, elle exprime le but : 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 de six à sept heures, Aphraat. 222, 11; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 de temps en temps, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 d'année en année, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 du commencement à la fin, Addai the Apost. 49, 16 et 18; 53, 2; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 et après sept jours, Gen. 7, 10; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 𐤀𐤀𐤀𐤁𐤁 et il le construisit en sept ans, 1 Rois 6, 38.

Elle apparaît en tête d'adverbes ou de locutions adverbiales : 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 en haut, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 en bas, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 par là, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 au-delà, §§ 291 et 294; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 à la fin, Josué le Styl. 12, 8; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 après un long temps, Jul. 23, 22; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 après nous, id. 31, 25; 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 pour toujours, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 complètement, 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁 à peine; après 𐤁𐤀𐤃𐤁𐤁, § 290:

verbe qui exprime le départ d'un lieu, l'écart, le dégoût, la honte, la crainte, l'empêchement, le refus, la cessation, l'extraction, comp. les locutions : *سَمَاءٌ* *قَدْ* sans voile, *مِنْ* *قَدْ* contre le vœu de chasteté, Overb. 177, 8; 180, 13; de là, l'origine, la cause: elle se met devant le nom de l'agent dans les constructions passives ou réfléchies : *كُتِبَ* *عِنْدَهُ* il a été écrit par lui, *عِنْدَهُ* *قَدْ* par lui même, § 315; la partie, *قَدْ* *مَعْتَبَرٌ* certain jour, Anal. syr., p. 46, l. 16; *قَدْ* *مَعْتَبَرٌ* *قَدْ* passages choisis du livre, *id.* 79, 27, comp. §§ 320^e et 370^h; elle suit un élatif, § 366 d.

Elle marque encore le passage par un endroit, comp. ci-dessus b : *قَدْ* *قَدْ* entrer par l'oreille, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. d. D. M. G.*, XXXI, p. 377, l. 17; *قَدْ* *قَدْ* de peur qu'on n'entrât par elles (les portes), Josué le Styl. 44, 13, comp. *دَخَلَ* *مِنْ* *الباب*; le côté : *قَدْ* *قَدْ* assieds-toi à ma droite, Ps. 110, 1; *قَدْ* *قَدْ* à sa droite et à sa gauche, Jul. 42, 9.

Elle entre dans la composition de différents adverbes : *قَدْ* *قَدْ* de suite, *قَدْ* *قَدْ* de nouveau, *قَدْ* *قَدْ* après, *قَدْ* *قَدْ* à jamais, *قَدْ* *قَدْ* depuis que, Jul. 111, 4, etc. v. § 291.

d) *قَدْ* a des sens multiples, § 290; il est à noter qu'il se construit avec un verbe du sentiment : *قَدْ* *قَدْ* agréé par lui, Jul. 33, 22; *قَدْ* *قَدْ* qui lui était odieux, Rabb. Overb. 161, 20; quelquefois il a le sens de *قَدْ* : *قَدْ* *قَدْ* lorsqu'il connut ses mauvaises mœurs, Josué le Styl. 15, 18; *قَدْ* *قَدْ* il alla vers ses disciples, Aphraat. 222, 2; *قَدْ* *قَدْ* tu as maintenu le pacte, Sindban 13, 18; *قَدْ* *قَدْ* au bout du douzième jour, Josué le Styl. 55, 11; *قَدْ* *قَدْ* pendant son sommeil, Jul. 92, 3, comp. ci-dessus b.

e) Les autres prépositions ne présentent pas autant d'acceptions différentes; on trouvera dans les lexiques leurs diverses applications.

Quelques noms étaient construits comme des prépositions : *قَدْ* *قَدْ* grâce aux Dieux, Jul. 48, 19; 135, 9; *قَدْ* *قَدْ* à sa volonté, Rabb. Overb. 160, 18 et 20, comp. § 290 fin.

Quant aux conjonctions qui commandent toute une phrase, leur syntaxe est liée à celle des phrases dont il sera traité chap. XXIII et suivants.

374. a) Les interjections précèdent un nom ou une phrase : $\text{אִשָּׁה} \text{ אִי} \text{ } \hat{o}$ *femme!* Matth. 15, 28; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *pauvres d'esprit!* Gal. 3, 1; $\text{אָמֵן} \text{ } \hat{o}$ *Malheur!* car nos péchés ont fait régner . . . , Jul. 25, 20; ou elles sont mises d'une manière absolue : $\text{אָמֵן} \text{ } \hat{o}$ *et ils diront : heu! heu!* Jérém. 51, 14.

b) Les exclamations d'admiration ou de mépris, de félicitation ou d'imprécation, sont souvent suivies de lâmadh : $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *malheur* à celui qui dit . . . ! אָמֵן , Isaïe 45, 10; $\text{אָמֵן} \text{ } \hat{o}$ *hélas! hélas!* le jour . . . , $\text{אָמֵן} \text{ } \hat{o}$, Joël 1, 15; rarement, on rencontre une autre préposition, comme $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ ou $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ Barhébræus, I, p. 42, l. 21 et 182, 5.

c) Quelques mots qui n'étaient pas de vraies interjections, s'employaient de la même manière : $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *bonheur* avait toujours, dans ce sens, les suffixes possessifs qu'il s'annexait avec la forme d'un pluriel, comme certaines prépositions, § 292 : $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *heureux l'homme . . . !* $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$, fréquent dans les psaumes; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *heureux les pauvres . . . !* Matth. 5, 3 et vers. suiv.; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ se construisait de même et signifiait *malheur* à . . . ! $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *malheur à notre royaume!* Jul. 8, 6; 79, 19; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *malheur à moi!* v. Barhébræus, I, p. 85, l. 14.

d) Les interjections étaient aussi prises objectivement avec le verbe $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$: $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *féliciter quelqu'un*, $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *dire à quelqu'un : malheur!* fréquent; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *disant pfui!* à leur lâcheté, Jul. 10, 6 et 11; 32, 4; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ ou $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *recevoir une marque de mépris*, id. 100, 23; 117, 9.

e) $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ était vraisemblablement un parfait, pris impersonnellement comme précatif, *que Dieu épargne!* hébr. $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$, ar. أَحْسَبُ , éth. አሰ et አሰ ; il s'employait comme une interjection, d'une manière absolue : $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *μὴ γένοιτο*, Rom. 3, 4, 31; 6, 2, 15, etc.; plus souvent, il était suivi du lâmadh devant un nom : $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *loin de toi, Seigneur!* Matth. 16, 22; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *ceci, gardez-vous en bien!* Addai the Apost. 44, 16; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *loin de notre joie, qu'elle décline!* Jul. 23, 23; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *loin de votre Royauté qu'elle transgresse . . . !* id. 35, 3; $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ *que cela ne soit pas!* Didasc. Apost. 49, 13.

$\text{אִי} \text{ } \hat{o}$ et $\text{אִי} \text{ } \hat{o}$, § 294, étaient construits comme des conjonctions, comp. §§ 328 f et 330 e.

CHAPITRE XIX.

Des phrases nominales et des propositions absolues.

375. Le sujet et son attribut forment par eux-mêmes une phrase complète, en dehors de tout complément. La phrase est verbale, quand l'attribut est exprimé par un verbe; elle est nominale, quand il est formé par un nom.

a) Dans les phrases nominales, le lien entre le sujet et l'attribut n'est pas nécessairement indiqué, comme il l'est dans nos langues par le verbe substantif : *אֲנִי אֱלֹהִים אֲנִי אֱלֹהִים* nombreux étaient les miracles qui avaient lieu, Addai the Apost. 16, 3; *חַרְפָּא חַרְפָּא* cette ville, où pullule le paganisme, id. 24, 14; *יָדְךָ מִיָּדְךָ כְּמִיָּדְךָ* ton conseil me semble très-bon, Jul. 36, 5; *אִנְשָׁא מְרִיבָא חֲסֵה* comme des hommes qui possèdent le vrai, id. 9, 20; *חֲסֵה מְרִיבָא חֲסֵה* qui témoignent sur elles, qu'elles sont vraies, Josué le Styl. 5, 7; *חֲסֵה מְרִיבָא חֲסֵה* toutes choses qu'il est d'usage d'accomplir, Aphraat. 229, 20.

Cette construction est surtout usuelle dans les courtes phrases incidentes, comme *עֵינַי סַחֲתֵי* en vie ou cru, fréquent; *עֵינַי סַחֲתֵי* les larmes aux yeux, Jul. 30, 23; cependant on la rencontre aussi dans les phrases étendues : *מִיָּדְךָ מִיָּדְךָ מִיָּדְךָ* ta couronne et ta pourpre sont bien celles des rois, mais ton esprit et ta science sont d'une bête, Jul. 53, 5; *אִי סַחֲתֵי* mais en tout temps, ses yeux sont sur elle pour son bien, id. 9, 2; *חֲסֵה מְרִיבָא חֲסֵה* en vérité, celui-ci est le disciple de ce maître vigilant et digne d'éloges, Addai the Apost. 34, 8.

b) Quand le sujet est un pronom personnel, il précède l'attribut, s'il est accentué; sinon, il le suit ou se place au milieu de lui, auquel cas le pronom de la troisième personne devient enclitique : *אֲנִי חַרְפָּא אֲנִי* je suis nu, tu es nu, Gen. 3, 10 et 11; *אֲנִי חַרְפָּא* *μητι ἐγώ εἰμι, κύριε*, Matth. 26, 22, Marc 14, 19; *אֲנִי חַרְפָּא* *voici que nous sommes tes sujets*, Jul. 38, 15; *אֲנִי חַרְפָּא* je pensais que tu étais le roi des Chrétiens, Martyr. homerit., *Chrest. Knös*, 49, 8; *אֲנִי חַרְפָּא* vous êtes le temple du Seigneur, Jérém. 7, 5; *אֲנִי חַרְפָּא* il est le

trône de Dieu, $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ elle est l'escabeau qui est sous ses pieds, Matth. 5, 34 et 35; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ qu'ils étaient Chrétiens, Jul. 31, 14.

c) Le pronom personnel sert souvent de copule entre le sujet et l'attribut; il est alors enclitique, § 174 : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ la voie de la vérité est pénible et c'est pourquoi les croyants sont rares, Addai the Apost. 9, 17; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ parce que les voies du Seigneur sont droites, id. 44, 16; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ après la Pâque, il y a sept jours d'azymes, Aphraat. 228, 19; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ c'est également la parole et le discours du Seigneur le Messie, id. 13, 9; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ sa base est une pierre véritable, Aphraat. 6, 17; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ quand sera le jour où nous verrons? Jul. 24, 8.

d) Le pronom de la troisième personne sert également de copule, lorsque le sujet est la première ou la seconde personne : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ Matth. 26, 25, comp. ci-dessus b; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ es-tu celui qui doit venir? Matth. 11, 3; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ si tu es le roi des Juifs, Luc. 23, 37; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ vous êtes la lumière du monde, Aphraat. 286, 19 (comp. p. 285 à 287, où $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ est constamment opposé à $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$).

e) Mais la copule peut être aussi formée par le même pronom que celui du sujet, sur lequel il s'appuie, comme enclitique; dans cette tournure, le sujet est plus accentué que dans les précédentes, § 298 f : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ Marc 14, 61; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ tu es bien Eudoxe? Jul. 43, 10; de même, quand le sujet est le pronom de la troisième personne : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ la base, elle est le commencement..., Aphraat. 7, 2. $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ se contracte généralement en $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$, quelquefois aussi $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$, en $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$, § 109 1° : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ car il ne croyait pas que c'était lui, Jul. 57, 26; $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ il est la base, Aphraat. 10, 6.

f) $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ enclitique se contracte encore avec un mot court qu'il suit, comme une particule ou un pronom : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ ceci est, $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ qu'est-ce? $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ qui est-ce? $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ où est? $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ quel est? $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ non pas, § 380 b, $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ assez, § 294, 3°, comp. § 109, 1°; plus rarement, avec un autre nom : $\text{ܩܕܝܫܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ ܩܝܡܐ}$ il est coupable, Gal. 5, 3.

ment, Jul. 26, 5; *de peur que, à cause de ceux qui étaient morts, la masse de l'armée ne se dispersât*, Josué le Styl. 63, 3; *quand les épreuves fondent sur nous*, Jul. 32, 26; *quelque chose que ne vit jamais un œil, ni n'entendit une oreille*, Jul. 11, 17.

Dans les phrases nominales, il en est de même : l'attribut précède le sujet : *autre chose est la passion, autre chose est l'amour*, Spicil. syr. 6 pénult. ; *nombreux sont les hommes qui . . .*, id. 2, 21; *parce que la sagesse de Dieu est plus riche qu'eux*, id. 9, 17; ou il le suit : *le Seigneur est l'objet de votre service*, Addai the Apost. 36, 2; *le songe de Pharaon est un*, Gen. 41, 25; *parce que cela même est la règle de conduite*, Spicil. syr. 10, 23; comp. les exemples cités § 375.

Sur la place des pronoms, v. §§ 298, 307 et 319 g; sur celle des adjectifs, § 363.

378. a) L'accord du sujet et du verbe, ou de l'attribut, a lieu d'une manière régulière, quelle que soit la place qu'ils occupent. Les exceptions que l'on rencontre, sont trop rares pour ne pas être considérées comme des fautes de copiste, plutôt que comme des négligences de style ¹.

Il ne faut pas perdre de vue, que la troisième personne du pluriel du parfait ne se distinguait de la même personne du singulier masculin, que par des lettres quiescentes qui étaient parfois omises, § 180. Quoique cette omission porte surtout sur des pluriels féminins (مَلِكَةٌ pour مَلِكَةٌ), elle n'est pas rare, non plus, pour les masculins (مَلِكٌ pour مَلِكٌ). Elle se remarque dans certains manuscrits où l'on affecte de rendre la prononciation plutôt que de suivre les règles de l'orthographe ².

1. Comp. *تَدَمَّصَ اِبْنًا*, Jacq. de Saroug, *Zeitschr. der D. M. G.*, XXX, p. 241, l. 13, avec *اِبْنًا تَدَمَّصَ* qui précède de deux lignes.

2. Comme dans la Chronique de Josué le Stylite, v. préface p. VII. Mais cette confusion ne saurait être étendue aux lâmadh-aleph, où l'oreille distinguait le pluriel du singulier; dans la phrase suivante de cette chronique, p. 60, l. 11, au lieu de : *اَبْنًا تَدَمَّصَ اِبْنًا* *تَدَمَّصَ*

b) Le goût du syriaque pour les constructions impersonnelles, § 325 d, explique comment un passif demeure invariable : $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܐܘܪܫܠܝܡ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et il y avait écrits des caractères grecs, Josué le Styl. 59, 20; $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ qu'on donnât les vases affectés à leur service et tous leurs ornements aux temples des idoles, qu'ils fussent . . . , Jul. 61, 21; comp. $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et il n'y aura plus pour les Israélites d'absinthe amère, Ezech. 28, 24 (construction blâmée par Barhébraeus, I, p. 241, l. 11). Dans la phrase suivante, $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ s'accorde avec le complément qui précède le sujet: $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et des objets privés de sens furent des êtres obéissants, Aphraat. 19, 5.

c) Nous avons dit, § 354 d, qu'un collectif, ayant la forme du singulier, se construisait souvent comme un pluriel : $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ tout le peuple de la ville pleurerait, Jul. 39, 27; 41, 1, etc.; $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ ses armes l'échauffaient, Josué le Styl. 63 ult.; de même, les noms de ville et de pays, pris pour les habitants : $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ les Edesséniens se levèrent et fermèrent les portes contre eux, id. 13, 15, comp. Overb. 172, 7.

Une double construction n'est pas rare : $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et la population de la ville fut effrayée, à sa vue, elle s'enfuit et se cacha, Jul. 37, 19; $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et le peu d'habitants qui y restait, se livra à la joie, Josué le Styl. 73, 4; $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et que la population se réunît . . . pour qu'elle entendît, Addai the Apost. 18, 2; $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et lorsque toute la ville fût réunie . . . elle se tenait, id. 18, 14.

d) Sont encore construits avec le pluriel, les pronoms indéfinis ou interrogatifs qui se rapportent à plusieurs individus, §§ 319 et 320 : $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ qu'ils s'en aillent chacun chez soi, Jul. 33, 13 (comp. $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ id. 32, 19); $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ chacun d'eux demeura dans sa (foi), Rabb. Overb. 160, 21; $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ quelques-uns se repentaient, Jul.

$\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$, il faut lire $\text{ܘܥܕܡܘܦ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ ܘܥܕܩܘܪܝܢܐ}$ et traduire : Les Romains avaient réuni une armée nombreuse; elle alla camper.

30, 26; *بمصائبك جب* vous tous qui m'entendez, Addai the Apost. 41, 2; *صننا صك انه* quels sont les fils? Aphraat. 10, 18, v. § 319 a; même, après *صك انه*: *صك انه* qu'aucun de ces hommes ne vois, Deut. 1, 35.

379. a) Lorsque le sujet se compose de plusieurs noms au singulier, l'attribut prend le pluriel; si les noms sont de genre différent, c'est le genre masculin qui l'emporte: *فدتمف فووفف* *Patricius et Hypatius assiégèrent Amid*, Josué le Styl. 47, 10; *فمفف فوفف فوفف فوفف* il y avait là *Avida, Labbai et Haphsai*, Addai the Apost. 18, 15; *فوفف انه* au pouvoir duquel sont la hauteur et la profondeur, poème d'Alex., *Chrest. Knös*, 107, v. 3; *فوفف فوفف فوفف* sa compagne et sa mère l'engageaient constamment..., Rabb. Overb. 161, 1; *فوفف فوفف فوفف* toute la confrérie d'hommes et de femmes était pure, Addai the Apost. 50, 9; *فوفف فوفف فوفف* des hommes et des femmes se faisaient baptiser, Act. 8, 12, comp. Matth. 21, 31 et 32; *فوفف فوفف فوفف* les crimes et les méfaits n'étaient pas peu nombreux, Jul. 38, 22.

b) Cependant le verbe ne s'accorde qu'avec le premier nom, lorsque celui-ci forme le sujet principal: *فوفف انه* il assiéga Amid, lui et toute son armée, Josué le Styl. 42, 5 et 14; *فوفف فوفف فوفف* elle descendit, elle et ses deux fils, Addai the Apost. 10, 22; *فوفف فوفف فوفف فوفف* quand eut lieu le tremblement de terre, la disette, l'épidémie, la guerre, Josué le Styl. 1, 3; *فوفف فوفف فوفف فوفف* l'holocauste et le sacrifice sont bien supérieurs aux fautes, Jacq. de Saroug, cité par Barhébræus, I, p. 63, l. 16; quand les sujets sont séparés par une négation: *فوفف انه* ni Abgar, ni Addée l'Apôtre ne forçaient personne, Addai the Apost. 34 ult.

La position du verbe n'influe guère sur son accord avec le sujet; comp. cependant *فوفف فوفف فوفف* avec *فوفف فوفف فوفف*, Aphraat. 24, 1 et 4.

c) Quand le sujet comprend des personnes différentes, l'ac-

1. Dans les exemples qui suivent, nous évitons un parfait à la troisième personne du masc. sing., en dehors des lāmādh-aleph, qui seuls distinguent par la prononciation le singulier du pluriel, v. § 378 a.

cord a lieu avec la première de préférence aux deux autres, et avec la deuxième de préférence à la troisième : *صَبَّحْنَا فِي بَيْتِهَا* nous étions à l'abri à l'intérieur d'elle, moi et un autre, Josué le Styl. 26, 19; *فِي كَبِيرٍ* nous étions dans un grand souci, ma femme et moi, Sindban 17, 12; *أَنَا وَرَجَائِي* mon royaume et moi, nous sommes innocents de leur sang, Jul. 70, 13; *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* entre, toi et toute ta famille, Gen. 7, 1; *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* tu vivras, toi et ta famille, Jérém. 38, 17. Suivant Barhébræus, I, p. 62, l. 20, on disait: *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* Pierre et toi, vous êtes assis.

La personne qui parle d'elle-même, emploie souvent le pluriel pour le singulier : *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* le sujet que nous devons traiter, Josué le Styl. 7, 11; *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* ceci n'échappait pas à notre esprit, Jul. 34, 15.

Il est plus rare qu'en s'adressant à une personne unique, on emploie le pluriel par respect : *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* votre Majesté, *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* votre personne divine, *أَنْتَ وَبَيْتُكَ* votre personne royale, Jul. 34, 35, 36 passim.

Une phrase relative est construite quelquefois à la troisième personne, quoique se rapportant à la première ou à la seconde, v. § 408.

CHAPITRE XXI.

Des phrases négatives.

380. a) La négation *لَمْ* précède le verbe sur lequel elle porte: *لَمْ يَنْجِ مِنْهُمْ* à cause de nos péchés, il ne tira pas vengeance d'eux, Josué le Styl. 6, 13; *لَمْ يَكُنْ فِيهَا* il ne resta personne, à qui il ne fût arrivé du mal, id. 72, 16; *لَمْ يَرْحَمُوا* ils n'épargnaient personne, id. 72, 19; *لَمْ يَكُنْ* son sang ne fut pas vengé, id. 78, 7. Souvent, elle en est séparée par une particule enclitique : *لَمْ يَكُنْ* car il n'est pas possible, id. 80, 11; *لَمْ يَكُنْ* il n'échappe pas à ta pieuse personne, Jul. 29, 13; *لَمْ يَكُنْ* il ne convient pas, id. 40, 12; *لَمْ يَكُنْ* le miracle ne nous suffit pas, Josué le Styl. 21, 12; plus rarement, par plusieurs mots : *لَمْ يَكُنْ* ne nous pressons donc pas, mes enfants, Jul. 28, 23; *لَمْ يَكُنْ*

afin que, lorsque le gouverneur de leur royaume les pésera, ils ne soient point trouvés... , Aphraat. 90, 3.

b) Dans ce cas, il est plus usuel, que la négation, séparée du verbe qu'elle modifie, soit renforcée d'une copule, soit avec lequel elle se contracte en كَ, § 375 f, soit avec لَو, § 334 b; il n'y a, au surplus, aucune différence de sens entre كَ et لَو: كَ ce n'est pas en vain et inutilement que les foules les menaçaient, Jul. 29, 15; لَو car ceci n'échappait pas à notre esprit, id. 34, 15; كَ de ce que tu n'es pas offert en sacrifice au mortel... , id. 51, 5; كَ ce n'est pas que je craigne sa colère, id. 30, 18; لَو ce n'est pas par nature que l'homme agit mal, Spicil. syr. 12, 21; لَو je n'ai pas parlé d'après moi-même, Aphraat. 7, 7. La copule لَو demeure invariable: لَو... les choses... ne sont pas complètement privées, Spicil. syr. 4, 17; لَو on ne trouve pas sept lois, id. 18, 14; ou elles s'accorde avec le sujet: لَو des pays qui ne leur appartenait pas, id. 19, 3, ajoutez les exemples cités § 334 b.

كَ et لَو se rencontrent également dans les phrases nominales: كَ ils ne sont pas peu, ni en petit nombre, Jul. 67, 1; كَ alors qu'ils ne sont pas des dieux par leur nature, Addai the Apost. 27, 3; 44, 1, comparez § 334 b pour لَو.

c) Lorsque la négation est spécifiée ou complétée par un nom ou un adverbe, elle peut se mettre devant ce nom ou cet adverbe, au lieu de précéder le verbe: كَ personne n'ait de doutes dans son esprit, Josué le Styl. 72, 16; كَ il ne lui plaît pas d'être vu par quelqu'un, Spicil. syr. 6, 19; كَ nous ne sommes pas encore arrivés, Jul. 46, 16; كَ que jamais vous ne vîtes, Addai the Apost. 29, 18; elle est séparée du verbe, alors même que le nom ou l'adverbe est rejeté à la fin de la phrase: كَ je n'ai rien reçu de ma vie de toi, Addai the Apost. 48, 11.

En pareille circonstance, la négation peut être aussi כֵּ ou יֹוֹם פִּי : כֵּ וְכֵן שָׁלַח לְעַמֵּי כְּנָעַן : *non-seulement les paysans sortaient*, Josué le Styl. 44, 9; כֵּן חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ נִחַם מִמָּוֶתָא : *et non-seulement nous devons être associés à ses douleurs*, Jul. 11, 2; וְכֵן חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *et non pas seulement ces choses-là*, Addai the Apost. 10, 4; ajout. les exemples § 334 b.

d) En dehors de ces cas, une négation qui porte sur une phrase entière, peut ne pas précéder immédiatement le verbe, quand elle est répétée et qu'elle a le sens de *ni... ni* : יֹוֹם פִּי : כֵּן חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *ni un homme n'est père, ni une femme n'est mère...*, Spicil. syr. 11, 3; יֹוֹם פִּי : כֵּן חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *ni les mauvais astres n'ont forcé... ni les bons astres n'ont persuadé...*, id. 14, 12; אוֹף לֹא מִלֵּךְ חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *ni le vinaigre ne se change en vin, ni l'amertume ne peut se changer en une chose douce*, Aphraat. 97, 4.

e) La négation doit être répétée devant chaque nom : יֹוֹם פִּי : כֵּן חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *ni la lune... ni une étoile... ni la mer...*, Spicil. syr. 3, 17, comp. Rom. 8, 38 et 39, cité ci-dessus p. 153. Mais devant chacun des verbes qui se suivent, la répétition n'est pas nécessaire : חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *je n'abandonnerai point son culte et ne ferai point des tiaras*, Addai the Apost. 51, 19 et 21; חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *qui ne cesse, ni ne fait défaut*, Josué le Styl. 2, 8; חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *ne dés-honorons pas notre race... et ne fuyons pas*, id. 58 ult.; חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *et vous ne vous êtes pas indignés en vous-mêmes, vous n'avez pas été attristés et n'avez pas vengé*, Jul. 19, 15.

381. a) La négation précède immédiatement le mot sur lequel elle porte exclusivement : חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *les animaux... les non-carnivores mangent de l'herbe et les non-herbivores mangent de la chair*, Spicil. syr. 7, 21; חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *une charité abondante, non trompeuse (qui n'est pas celle de la ruse, § 317 b)*; ainsi חֲסִימָהּ se met devant un substantif, avec le sens de *sans*, § 294, 3° : חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *sans intelligence*, חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *sans ordre*, etc.; ou devant une locution adverbiale : חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *injustement*, Jul. 31, 2, comp. חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *avec raison*; חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *pas peu*, Josué le Styl. 7, 8; חֲסִימָהּ וְכֵן חֲסִימָהּ יֹוֹם פִּי : *qui meurent*

prématurément (comp. תָּמוּת בְּלֹא עֵתָּהּ, Eccles. 7, 17; נְזוּלָת בָּלָּ, Inscr. d'Eschmoun., l. 3); ou, en répétant la préposition devant la négation : כַּן כְּכַן כְּכַן *contre leur volonté*, Jul. 69, 18; de même, כְּ devant un adjectif donne à celui-ci un sens privatif : כְּכַן כְּכַן *immortel*, v. ci-dessus p. 159, l. 2.

b) On trouve aussi כְּ isolé, avec le sens de *rien, néant* : כְּכַן כְּכַן *aujourd'hui sera déjà le néant dans . . .*, Jul. 50, 10; ou, comme phrase elliptique, *non*, כְּכַן כְּכַן *sinon, non* : כְּכַן כְּכַן *que je voie s'il y a ici un chemin, ou non*, Sindbau 11, 10; כְּכַן כְּכַן *mais non! Seigneur, car je ne renierai pas le Christ*, Martyr. homer. Chrest. Knös, 48, 10.

CHAPITRE XXII.

Des phrases interrogatives.

382. a) Il n'existe pas de particule syriaque pour l'interrogation; ce n'est que chez les auteurs grécisants que l'on trouve כְּ, § 297; la phrase interrogative ne se distingue donc que par le sens général : כְּכַן כְּכַן *peux-tu avoir la force de résister?* Jul. 49, 9; כְּכַן כְּכַן *crois-tu que je puisse te guérir?* Aphraat. 20, 16. L'interrogation n'est donc manifeste que dans les phrases en tête desquelles se trouve un pronom ou un adverbe interrogatif, § 176 et 294, 4° : כְּכַן כְּכַן *quel conseil peut-on donner sur cela?* Jul. 34, 5; כְּכַן כְּכַן *quel profit aurions-nous du monde?* id. 32, 6; כְּכַן כְּכַן *qui parmi les enfants oserait . . . ?* id. 34, 12; כְּכַן כְּכַן *que sont les sept yeux?* Aphraat. 12, 18; כְּכַן כְּכַן *comment donc le Christ habiterait-il . . . ?* id. 9, 15; כְּכַן כְּכַן *quand donc, prêtre du faux culte, offriras-tu . . . ?* Jul. 50, 9.

b) Le pronom ou l'adverbe interrogatif peut ne pas être en tête de la phrase, mais il doit toujours précéder le verbe ou la copule des phrases nominales : כְּכַן כְּכַן *de qui est-il fils?* Matth. 22, 42; כְּכַן כְּכַן *de qui es-tu la fille?* Gen. 24, 47; כְּכַן כְּכַן *qui peut être un homme croyant?* Aphraat. 20,

11; *ܐܘܢܝ ܩܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܡܢ ܠܗܘܐ ܘܚܘܬܐ ܕܠܗܘܐ ܕܠܗܘܐ ܕܠܗܘܐ* les rois de la terre, de qui reçoivent-ils l'impôt? Matth. 17, 25.

383. a) Une interrogation indirecte est souvent précédée de la conjonction *ܘܢܝܢܐ*, comp. § 397 : *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* tu as scruté mes pensées, pour quelle raison j'ai cherché, Jul. 30, 17; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* il est évident, pour quelle raison ils ont négligé, id. 36, 18; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* il n'échappe pas à ta pieuse personne, par quelle sollicitude, id. 29, 14; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* et connaît quelle est leur volonté, id. 36, 11; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* il n'échappe pas à ta connaissance, combien de pertes et de frais eurent lieu, Josué le Styl. 14, 17; ... *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* il raconta . . . comment ils avaient reçu, Addai the Apost. 9, 2 à 8; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* . . . j'ai admiré comment il a supporté en lui-même, Jul. 12, 13; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* épiant quand ils lécheraient son sang, id. 18 ult.; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* et ils attendaient le châtiment, quand le peuple . . . , Aphraat. 19, 6; *ܘܢܝܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* et il leur demandait où le Messie était né, Matth. 2, 4.

On le rencontre même, par confusion, avec une interrogation directe : *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* quel profit aurions-nous par là? Jul. 81, 22; comp. cependant § 396 a.

b) Mais le *dālath* conjonctif n'est pas nécessaire : *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* et qu'ils nous montrent quelle est leur conviction, Addai the Apost. 21, 4 : *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* ne sachant, ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils écrivent, Jacq. d'Édesse, *A letter on Syr. Orth.* 4, 7; ajout. les exemples cités § 319 e.

Après le *waw* de la conjonction, il peut être répété ou omis : *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* pour qu'ils entendissent, comment il enseignait, au nom de qui il guérissait, et par quelle force . . . , Addai the Apost. 18, 5; ... *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* je vais écrire . . . quand vinrent les sauterelles, et quand le soleil s'éclipsa, Josué le Styl. 1, 3; mais *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* . . . , Addai the Apost. 1, 1.

c) Dans ces constructions, la préposition gouvernée par le verbe se met en tête du pronom ou de l'adverbe : *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* : *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* il ne sait où il va, Jean 12, 35; *ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ ܘܩܨܘܩܘܢܐ* ma couronne de fiançailles, je vois à quel moment je

m'en parlerai, Jul. 55, 18; $\text{וֹסֵף אֵלַי אֲנִי אֲבִיבְכֶם אֲנִי אֲבִיבְכֶם}$ dans quelque maison que vous entriez, demeurez-y, Luc. 9, 4.

384. a) חַפְּזָא exprimait avec l'interrogation le doute ou la négation, *μή μήτι*, § 294, 3° : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא מְהִי עֵינִי כִּי אֲנִי חַפְּזָא}$; Matth. 26, 22 : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ μή σὺ μείζων εἶ τοῦ πατρὸς ἡμῶν Αβραάμ, Jean 8, 53; $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *que personne ne te persuade* (μή πεῖθη) *jamais de faire...*, Anal. syr. 13, 19.

חַפְּזָא se distingue donc de פִּי , comme *μή* de *οὐ*, comp. cependant : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ פִּי μή δῶτε τὸ ἄγιον τοῖς κυσί, Matth. 7, 6. L'impératif, comme après toute négation, § 328 c, était exprimé par la seconde personne de l'imparfait : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *ne me fatigue donc pas outre mesure*, Jul. 16, 3; $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *ne satisfais pas au désir de son cœur*, id. 121, 8; $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *n'accomplis pas sa volonté*, id. 121, 11.

Cette particule prend souvent le sens de *peut-être*, comme *μή ne* : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *peut-être s'approchaient-ils avec irrévérence et négligence...*, Jul. 36, 12.

b) Comme interrogation indirecte, elle prend en tête le dâlath conjonctif : חַפְּזָא , ou par contraction חַפְּזָא ¹; ainsi, après le dernier exemple cité ci-dessus, viennent les mots suivants : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ חַפְּזָא *ou peut-être encore s'approchaient-ils en état d'impureté et de souillure*; $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *veillez à ne pas vous laisser affaiblir*, Jul. 8, 23 (comp. $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *veillez à ce que personne ne refuse*, id. 55, 19); $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *nous ne sommes pas encore arrivés à l'épreuve, ne craignez pas*, id. 46, 17, comp. 139, 16; 140, 9; $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ ou חַפְּזָא *peut-être t'imagines-tu...*, id. 47, 1 et 52, 12; $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *εἰς κενὸν τρέχω*, Ep. Gal. 2, 2.

c) חַפְּזָא et חַפְּזָא , étant devenus très-usités dans le sens de *peut-être, de peur que*, sont considérés comme des mots simples, susceptibles de prendre le dâlath conjonctif : $\text{חַפְּזָא אֲנִי חַפְּזָא}$ *comme il craignait qu'il n'y eût peut-être quelque*

1. Il n'existe pas de différence entre ces deux mots, v. § 294, 3°; ainsi le lâmadh qui n'existe pas en néo-hébraïque, חַפְּזָא , apparaît dans חַפְּזָא , Cantiq. 1, 7, חַפְּזָא , Dan. 1, 10, חַפְּזָא , targ.

ruse, Josué le Styl. 79, 8; *de crainte que quelqu'un n'entrât*, id. 44, 13; *de peur que son nom ne soit blasphémé à cause de vous*, Addai the Apost. 36, 7; *de peur que vous ne soyez empêchés*, id. 45, 21; *de peur que nous ne soyons appelés ennemis*, Jul. 35, 20; *de peur que nous ne soyons considérés comme tyrans*, id. 35, 22; *de peur que les dieux ne soient irrités*, id. 36, 7.

CHAPITRE XXIII.

De la coordination des phrases et des membres de phrases.

385. a) La copule waw sert de lien entre les parties d'un membre de phrase ou entre plusieurs phrases. Lorsqu'une pause forte sépare une phrase de celle qui précède, le lien n'existe pas; il en est de même dans un membre de phrase composé, lorsque la marche, au lieu de suivre son cours naturel, est interrompue par de légères pauses : *et des calamités : des tremblements de terre terribles, des renversements de villes, des famines et des épidémies, des guerres et des troubles, des captivités et des exils de contrées, des destructions et des incendies d'églises*, Josué le Styl. 4, 13, comp. le passage de 2 Cor. 6, 4, cité ci-dessus pag. 151.

b) Quand plusieurs noms sont réunis par le waw, la préposition qui les régit n'est pas nécessairement répétée devant chacun d'eux : *que nous prenions possession du trône par les armes et l'épée et la guerre, et par le glaive et par le sang répandu*, Jul. 35, 21; *à cause de la clémence, de la bonté et de la longanimité de Dieu*, Josué le Styl. 6, 2¹; *le tyran ordonna que son cadavre fût jeté aux chiens et aux oiseaux de proie*, Jul. 92, 16. Mais le dālath du génitif ne peut être omis : *l'esprit de Dieu, de l'intelligence, de la*

1. Après un pronom suffixe, la préposition est toujours répétée, on doit dire : *je l'ai rencontré, toi et Jean*, Barhébr., I, p. 68, l. 2.

fermé, de la sagesse et de la crainte du Seigneur, Aphraat. 12 ult.; *les calamités des sauterelles, de la famine et de l'épidémie*, Josué le Styl. 36, 20.

c) Lorsque plusieurs verbes sont joints par la copule, ils peuvent n'avoir qu'un complément : *ils pillèrent, ravagèrent, capturèrent et brûlèrent tout ce qu'ils trouvèrent*, Josué le Styl. 57, 8; *il les ferma et y mit les scellés*, Jul. 5, 21; *ils pillèrent et brûlèrent beaucoup de villages*, Josué le Styl. 57, 8; *elles ramassaient des choses abjectes et les mangeaient*, id. 65 ult. Lorsque le complément est indéterminé, il peut être mis après le premier verbe : *il construisit, acheva ou embellit des églises*, Addai the Apost. 40, 12; *ils ajoutent ou retranchent des lettres*, Jacq. d'Edesse, *A letter on Syr. Orth.* 4, 18; comp. Deut. 7, 25¹.

386. Deux verbes, en dépendance l'un de l'autre, peuvent, au lieu de se subordonner, être joints ensemble, au moyen de la copule; ils ont alors, tous deux, le même temps; l'un d'eux forme le complément de l'autre et remplace souvent un adverbe : *il avait démontré cela précédemment au sujet du Messie*, Aphraat. 12, 3; *les clercs persuadèrent le patriarche de le nommer leur évêque*, Josué le Styl. 70, 6; mais la copule n'est pas nécessaire et souvent elle manque : *Moïse avait déjà dit*, Aphraat. 219, 9; *il le retira bientôt de la vie*, Jul. 5, 24; *elle s'est étendue également*, id. 118, 6; *pour qu'il aille s'établir*, Josué le Styl. 57, 15; *elles ne peuvent exister*, Addai the Apost. 25, 2. La copule se rencontre aussi entre deux verbes subordonnés l'un à l'autre, § 389 c.

387. a) Waw réunit des membres de phrase, de constructions différentes, mais subordonnés à un même mot : *le jour de la crucifixion de notre Seigneur et où il souffrit la passion*, Aphraat. 228 ult.; *lorsqu'il vit l'empressement des paysans, qu'ils n'avaient*

1. Quand le complément est déterminé, le second verbe prend le suffixe objectif en pareil cas.

pas eu peur, et le secours..., Josué le Styl. 57, 3; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ lorsqu'il sut ses mauvaises mœurs et qu'il avait rétabli l'hérésie, id. 15, 18; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ il ordonna à l'un des évêques de l'ordonner prêtre et qu'il allât..., id. 63, 12. Ces phrases elliptiques présentent une grande variété : ainsi une proposition négative est reliée à une proposition affirmative : $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ je passe pour un fou à tes yeux et non plus, pour un roi, Jul. 53, 3.

b) Il est assez rare que le waw soit mis aussi devant la première des propositions reliées; il exprime alors une accentuation particulière : $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ nous considérons ceci : et que nous tuerons et que nous serons tués, Jul. 45, 22; ... $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ je proclame que par la puissance inébranlable de notre Dieu, et nous vaincrons ton feu et nous foulerons aux pieds tes menaces, id. 47 ult., aj. 85, 1; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ lettre d'Abgar... et quand il l'envoya... et quand vint..., Addai the Apost. 1, 1; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ ils disaient : et que notre ville périsse! et que nous, nous mourions! Jul. 28, 14, comp. 45, 13, où la même phrase se retrouve avec ? au lieu de o après ܕܘܢܝܢܐ .

c) On le rencontre en tête d'une phrase, qui n'est jointe à la première que d'une manière incidente; il se traduit par aussi, encore, or, comme en grec $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ il fallait aussi qu'il envoyât lui-même un otage, Josué le Styl. 79, 3; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ je veux aussi te l'apprendre, id. 7, 15; ... $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ la disette était telle que des hommes osèrent entrer, id. 33, 2 (plus fréquent ? ܕܘܢܝܢܐ , Addai the Apost. 37, 2; 38, 9; Jul. 14, 3, etc.); $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ disant : et quand donc...? Jul. 50, 9; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ il lui dit, en le menaçant : or donc, je passe pour un sot à tes yeux, id. 53, 2; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ on exige un jeûne austère, or c'est dans la foi qu'il consiste, Aphraat. 8, 17, où suivent plusieurs phrases construites de même; en tête d'une phrase d'état ! : $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ pendant que tes yeux regardaient, Jul. 52, 11; $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$

1. Dans la version de l'ancien testament, le syriaque suit l'hébreu, où ces constructions sont fréquentes : $\text{ܕܘܢܝܢܐ ܕܠܗܘܐ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ ܕܡܝܢ}$ le glaive nu, Nomb. 22, 23.

ils louaient Dieu au sujet de la délivrance manifeste qu'il avait montrée envers son serviteur, alors qu'il le sauva, *id.* 51 ult.; $\text{ܘܚܝܒܢܘܢܐ ܘܢܘܨܘܢܐ ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ une oie pondit un œuf, sur lequel était écrit, Josué le Styl. 59, 19; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ les Romains quittèrent leur camp, chacun emportant, *id.* 69, 2; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ pillant tout ce qu'ils trouvaient, *id.* 53 ult.; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ toute la foule de la ville étant tumultueuse et criant, Jul. 28, 5; plus usuel est ܘܢܘܨܘܢܐ , § 330 d.

388. a) ܘܢܘܨܘܢܐ unit des constructions semblables : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ qui vit ou entendit pareille chose? Jul. 23, 5; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ *(il lui manda) : envoie-moi de l'or ou accepte le combat*, Josué le Styl. 47, 5; ou, par ellipse, des propositions dissemblables : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ leur intention était arrêtée de mourir avec lui ou de le sauver, Jul. 41, 19; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ qu'il demandât de l'or ... ou qu'il dît ... , Josué le Styl. 15, 13.

b) Cette conjonction peut se mettre en tête de chaque proposition : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ ou fais la paix, ou accepte le combat, Josué le Styl. 69, 6.

c) Dans le nouveau testament, ܘܢܘܨܘܢܐ traduit la particule η , en tête d'une phrase interrogative qui exprime le doute : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ η δοκεῖς ... , Matth. 26, 53; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ η ἀγνοεῖτε ... , Rom. 6, 3; 7, 1; devant ܘܢܘܨܘܢܐ , ܘܢܘܨܘܢܐ accentue le sens de cet adverbe : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ $\mu\eta$ $\pi\acute{\alpha}\lambda\iota\nu$ $\theta\epsilon\mu\acute{\epsilon}\lambda\iota\omicron\nu$ $\kappa\alpha\tau\alpha\beta\alpha\lambda\lambda\acute{\iota}\mu\epsilon\nu\omicron\iota$, Hébr. 6, 1.

d) Analogue à $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \dots \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$, est $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ soit ... soit : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ soit au nord, soit au sud, Spicil. syr. 19, 15; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ soit visible, soit invisible, Addai the Apost. 25, 13; $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ soit en bien, soit en mal, Aphraat. 156 ult.

CHAPITRE XXIV.

De la subordination des phrases.

389. a) Une phrase se subordonne une autre phrase au moyen de la conjonction ܘܢܘܨܘܢܐ , § 296 b. La phrase subordonnée forme généralement le complément de la phrase principale : $\text{ܘܢܘܨܘܢܐ} \text{ܘܢܘܨܘܢܐ}$ tu as bien tort, misérable! de penser cela, Jul. 48, 25;

copule : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *persuadons aux habitants de notre pays qu'ils leur vendent*, Jul. 192, 2; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *il est allé recevoir la royauté et il reviendra faire la résurrection*, Addai the Apost. 42, 5, comp. : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ, Aphraat. 10, 13; ajout. les exemples cités §§ 328 d et 330 c et comp. en hébreu ܘ devant l'imparfait.

390. a) Le second verbe, au lieu d'être subordonné au premier, peut aussi en former le complément, et être à l'infinitif avec le lāmādh préposé, § 332 a. Que l'on compare les exemples suivants avec ceux cités plus haut : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *ce que tu veux apprendre*, Josué le Styl. 7, 14; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *ils se mirent à fuir*, Jul. 26, 9; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *personne ne peut poser*, Aphraat. 17 ult.; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *n'y a-t-il pas à s'étonner?* Jul. 49, 12; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *il n'appartient pas à tout le monde de supporter les douleurs*, id. 88, 17.

b) Un abstrait tient parfois lieu d'infinitif, v. § 352 b; de cette manière, une phrase incidente devient le complément d'un verbe : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *lorsque la famille d'Adam transgressa l'ordre*, Aphraat. 25 ult. On se sert notamment d'un abstrait après une préposition autre que le lāmādh, qui seul précède l'infinitif, § 332 a.

391. Si l'on joint à ces diverses constructions celle du § 386, on verra de quelle variété la phrase syriaque est susceptible. Il est même élégant de se servir de tournures différentes : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *ils veulent te crucifier et ils cherchent à te perdre*, Addai the Apost. 4, 6; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *c'est au martyr que Dieu nous a appelés, non pour faire la guerre*, Jul. 27, 9; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *et ils placèrent devant leurs yeux le pillage de leurs biens et qu'ils seraient étrangers*, id. 31, 18; ajout. les exemples des paragraphes 387 a et 388 a.

392. L'infinitif, comme tout autre complément, peut précéder le verbe principal : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *nous devons nous réjouir et nous divertir*, Luc. 15, 32; ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *parce qu'ils étaient réservés pour perfectionner beaucoup de personnes*, Overb. 170, 20; il en est de même avec les constructions du dālath : ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ ܘܢܘܨܘܢܗܘܢ *il était*

empêché d'en appeler au glaive contre eux, Jul. 45, 24; *ils ne peuvent ni faire du bien ni faire du mal*, *id.* 52, 7; deux dâlath conjonctifs se rencontrent ensemble, l'un se rapportant à la phrase rejetée à la fin, l'autre à celle qui est préposée: *sache, mon fils, que c'est chose facile qu'on loue et bénisse son ami*, Spicil. syr. 5, 13.

393. Quand la phrase subordonnée est séparée du dâlath conjonctif, celui-ci est quelquefois répété devant elle par pléonasme: *il faut, en effet, que les trois espèces (celles de la nature, du sort et du libre-arbitre) soient conservées*, Spicil. syr. 12, 17; *ta perfection omnisciente suffit à diriger dans la voie droite les pays qui sont dans ton voisinage*, Rab. Overb. 228, 18.

394. a) Le dâlath étant une conjonction relative, la phrase qu'il régit peut être le complément d'un nom: *la cause que tout ce peuple se trouvait dans les campagnes, était le temps de la moisson*, Josué le Styl. 44, 8; Eusèbe ap. Rüdiger, 100, 2; *s'il y avait moyen que cela fût possible*, Jul. 48, 15; *il permet à ses exécuteurs de le saisir*, *id.* 27, 12, comp. 192, 28; *ceci sera un signe pour les croyants, qu'ils parleront de nouvelles langues*, Aphraat. 21, 19; ou d'un pronom neutre, § 355: *ce n'est pas parce qu'ils sont fixes, mais parce qu'ils ont de la puissance*, Spicil. syr. 4, 21; *de là que les hommes ne sont pas gouvernés d'une manière égale, tu crois que...*, *id.* 12 ult.; *comme s'ils n'avaient pas conscience de la ruse des Juifs*, Josué le Styl. 51, 8; on dit également: *à cause de cela*, ou *au lieu que*, ou *au sujet de ce que*, etc.

b) Le pronom est souvent omis et on dit aussi: *comme*, § 296b. Nous avons vu, § 330d, que se mettait souvent en tête d'une phrase d'état.

سُنْمُو ils t'ont prédestiné comme holocauste pour leur autel, de sorte que tu recevras promptement la fin de ta vie, Jul. 48, 20; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ de sorte que, à cause de cela, il fut plus haï, Josué le Styl. 11, 9; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ car c'est pour cela que j'ai été envoyé ici, Addai the Apost. 8, 1; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ car aujourd'hui ne sera déjà plus, Jul. 50, 10; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ puisque vous ne l'avez pas fait, id. 158, 13.

b) Dans les transitions d'un sujet à un autre, il a le sens de quant à : مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ quant à ce qu'a dit Avida : « pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas faits de telle sorte que nous ne péchions ni ne soyions coupables ? » S'il en avait été ainsi, Spicil. syr. 3, 3.

397. a) La conjonction مَدْتَمِ relie souvent une allocution, directe ou indirecte, au verbe اِهْدَتَمِ qui l'introduit (hébr. אָן, ar. أَنْ, gr. ἔτι) : مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ lui disant : « tu ne cherches pas assurément à nous honorer », Jul. 17, 20; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ il dit, en effet, que la pierre avait été arrachée, Aphraat. 12, 1; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ et disons : « le Seigneur est bon... », Josué le Styl. 28, 10; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ comme il nous a dit : « voici que le fils de l'homme a été glorifié », Addai the Apost. 20, 5. Souvent aussi, elle fait défaut : مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ Jacques lui dit : « ces trois choses que ta Royauté désire... », id. 11, 14; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ elle lui dit : « montre-moi... », id. 11, 11; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ Julien dit : « tu te trompes beaucoup », Jul. 48, 25; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ il lui dit : « crois et ton fils vivra », Aphraat. 20, 18.

b) Une citation peut être également précédée du dālath : مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ comme il est écrit : « ses mains demeurèrent avec foi », Aphraat. 18, 17; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ... « que les peuples seront bénis en sa postérité », id. 26, 9 à 12.

398. Il y a ellipse, quand le verbe اِهْدَتَمِ est omis, le dālath demeurant : مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ il envoya des députés vers le roi (dire) : « envoie-moi de l'or », Josué le Styl. 47, 5; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ Qawad lui manda : « donne moi un otage », id. 55, 7, comp. 55, 20; 69, 6, etc.; مَدْتَمِ اِهْدَتَمِ

וְצַמְמֵךְ אִנִּי *celui au sujet duquel Jésus t'avait mandé: « je t'enverrai... »*, Addai the Apost. 5, 16; וְצַמְמֵךְ אִנִּי... אִנִּי אִתְּךָ... אִנִּי אִתְּךָ... אִנִּי אִתְּךָ *il l'avait auparavant averti... « autant que tu le pourras... »*, Jul. 54, 24.

Nous avons vu, § 383 a, qu'une interrogation indirecte était souvent rattachée à la phrase principale par le dâlath conjonctif.

CHAPITRE XXV.

Des phrases relatives.

399. Le pronom relatif se met en tête d'une phrase en corrélation avec une autre phrase; il y est sujet ou régime.

a) Comme sujet, il peut être précisé et rehaussé par le pronom personnel, § 318 *fin*, soit dans une phrase verbale, soit dans une phrase nominale; dans une phrase verbale: וְצַמְמֵךְ אִנִּי *le Christ, qui te congédiera*, Jul. 47, 11; אִנִּי אִנִּי אִתְּךָ אִנִּי *moi, qui me prépare...*, *id.* 47, 14; dans une phrase nominale, sans copule, § 375 a: אִנִּי אִנִּי אִתְּךָ *le premier mois, qui est Nisan*, Aphraat. 217 ult.; אִנִּי אִתְּךָ אִתְּךָ *qui sont les Huns*, Josué le Styl. 9, 14; אִנִּי אִתְּךָ *une ville, qui est Saint-Jean d'Acre*, *id.* 40, 4; ou avec la copule, § 375 e: אִנִּי אִתְּךָ *qui est Jésus-Christ*, Aphraat. 17 ult.; אִנִּי אִתְּךָ *la parole, qui est le Testament*, *id.* 26, 9; אִנִּי אִתְּךָ *cette ville qui est la capitale de notre royaume*, Jul. 35, 13.

b) Quand il est régime direct, il peut être précisé par le suffixe objectif: אִנִּי אִתְּךָ *lui, que Tibère avait créé lieutenant de son royaume*, Addai the Apost. 10, 9; אִנִּי אִתְּךָ *et celui qu'il avait envoyé*, Josué le Styl. 81, 20; אִנִּי אִתְּךָ *et il ne demeura personne, que n'atteignît point quelqu'un de leurs mauvais traitements*, *id.* 72, 16; אִנִּי אִתְּךָ... אִנִּי *les miracles que tu as vus*, Addai the Apost. 7, 21; ou par le suffixe et le lâmadh, qui se mettent avant ou après le verbe, comme dans toute autre phrase, v. §§ 342 et 343; אִנִּי אִתְּךָ *moi aussi, que vous voyez*, Addai the Apost. 21, 18; אִנִּי אִתְּךָ *les dieux qu'elle adorait*, *id.* 12 ult.; אִנִּי אִתְּךָ

כֹּה אֱמַר יְהוָה *la vraie religion qu'il possédait*, Jul. 5, 12; כֹּה אָמַר יְהוָה *la confession à laquelle il aspirait*, id. 7, 5.

c) Mais plus souvent le suffixe manque, sans qu'il y ait aucune distinction à faire entre les cas où le corrélatif est déterminé et ceux où il est indéterminé : וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ וְשִׁבְחוּ אֶת־יְהוָה *dans le vrai que vous possédez et dans la doctrine de la vérité que vous avez reçue*, Addai the Apost. 41, 21; כִּדְבָרֵי אֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ *l'autel qu'ils avaient construit*, Jul. 28, 4 et 5; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *l'idole qu'il avait faite*, Aphraat. 17, 2; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *sur ce que nous avons dit*, Josué le Styl. 38, 8; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *il ne se fâcha pas de ce que je lui avais fait*, Jul. 12, 10; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *le sang du Christ, dont leurs mains sont pleines*, Addai the Apost. 43, 13; Josué le Styl. 32, 11.

d) Lorsque le rapport exprimé par le relatif, est celui d'un génitif ou d'un régime indirect, le suffixe du corrélatif ne peut être omis; dans les constructions du génitif, il est reçu par le *nomen regens*; dans celles du régime indirect, par la préposition : וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *un Goth, dont le nom était Ellod*, Josué le Styl. 61, 9; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *dans l'intelligence duquel il avait confiance*, Jul. 61, 4; οὐκ ἔστιν ἄλλο ὄνομα ἢ τὸ μέγιστον καὶ τίμια ἡμῖν (ὁμῖν) ἐπαγγέλματα δεδωρηται, 2 Ep. Petr. 1, 4; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *la fête dans laquelle on chantait des chansons païennes*, Josué le Styl. 22, 20; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *la maladie par laquelle il devait sortir de ce monde*, Addai the Apost. 40, 16; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *les autres peuples vers lesquels je t'enverrai*, Act. 26, 17; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *elle, pour laquelle il était venu au monde*, Jul. 27, 12; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *les autels sur lesquels ils sacrifiaient*, Addai the Apost. 34, 6.

e) Ces distinctions s'appliquent aux phrases dont le relatif forme le complément du verbe subordonné à un autre, § 389: וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *que je te fasse entendre ce que j'ai été chargé de te dire*, Jul. 13, 11; וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *au sujet de la disette que tu me pries, Seigneur, de te décrire*, Josué le Styl. 31, 12.

400. Lorsque le corrélatif est un pronom, celui-ci peut ne pas être exprimé, § 318 : וְהוֹדוּ אֵלֶיךָ *qu'il sollicite ce qui est bien*, Spicil.

syr. 5, 12; $\text{ܠܟܝܢ ܠܗܘܐ ܕܥܘܢܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܡܠܟܝܢܐ}$ lorsque tu promets des choses qui sont trop grandes et trop fortes pour toi, Jul. 49, 10; $\text{ܘܝܘܨܝܢܐ ܕܥܘܢܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ et il y instruisait ceux qui devaient lire les Écritures, Addai the Apost. 40, 13.

401. a) Quand plusieurs phrases relatives sont jointes par le waw de la copule, le pronom relatif suffit en tête de la première, alors même qu'il ne remplirait pas le même office dans chacune d'elles : $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ quelque chose que nul œil ne vit, nulle oreille n'entendît et qui n'est venu à l'esprit de personne, Jul. 11, 17; $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ et il n'y avait ni un chrétien ni un juif qui vit ce miracle et dont la bouche tarît d'éloges, Josué le Styl. 60, 6; $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ dans lesquels vous avez confiance et que vous adorez, Addai the Apost. 23 ult.; $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ un Goth, dont le nom était Ellod et qui avait été fait tribun, Josué le Styl. 61, 9.

b) Mais il peut être aussi répété, surtout après une négation : $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ et il n'y avait personne qui retint, réprimât, ni qui corrigeât, Josué le Styl. 23, 8.

402. Il est rare que le relatif soit omis en tête de la phrase. La P'sittâ de l'ancien Testament traduit quelquefois servilement les passages où l'hébreu n'a pas le relatif, plus souvent elle le rétablit : $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ et il vit l'ange du Seigneur, qui se tenait sur le chemin, Nomb. 22, 31, comp. $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$, id. 22, 24; $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ et sa concubine, dont le nom est Rouma, Gen. 22, 24; $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ un frère, dont le nom est Laban, id. 24, 28; comp. avec le dâlath : Exod. 18, 20; Deut. 7, 25; Job 3, 3 et 15; Proverb. 12, 9; Isaïe 10, 3; 51, 18, etc., où le relatif manque en hébreu.

En dehors de l'ancien Testament, on en trouve aussi quelques exemples : $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$... $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ Act. 3, 2; $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ ils n'ont pas le fondement de la foi sur lequel ils puissent bâtir, Spicil. syr. 2, 23 (comp. la phrase qui vient ensuite : $\text{ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ ܘܡܫܩܬܝܢܐ}$ et ils n'ont aucune assurance, en laquelle ils puissent espérer).

403. Nous avons vu, § 371 b, que les locutions adverbiales de

temps et de lieu se construisent avec ou sans la préposition **ו**; une phrase relative qui forme le complément d'un nom de temps ou de lieu peut également avoir ou ne pas avoir cette préposition : **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *ἀπὸ πρώτης ἡμέρας, ἀφ' ἧς ἐπέβην*, Act. 20, 18; comp. : **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *dans le jour où ils furent faits*, Josué le Styl. 39, 18; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *quelques années après qu'Addée eut construit . . .*, Addai the Apost. 40, 7; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *depuis le moment où le coq chanta*, Aphraat. 229, 12; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *dans la nuit où paraît le quinze*, **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *où paraît le samedi*, id. 222, 12 et 18; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *depuis le temps où il donna son corps à manger*, id. 223, 1; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *trois heures qu'il y eut de l'obscurité*, id. 223, 6; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *jusqu'à l'endroit où tu enverras vers moi*, 1 Rois 5, 9; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *à la place où passait leur tête*, Ezéch. 10, 11; comp. **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *l'endroit où tu es*, Gen. 13, 14; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *l'endroit où il avait été arrêté*, Aphraat. 222, 3.

404. Après un nom de lieu, il est très-usuel de préciser le relatif, au moyen de l'adverbe **וְכַךְ** *là* : **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *dans le lieu où ils habitaient*, Luc. 2, 8; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *à l'endroit où tu t'es caché*, 1 Sam. 20, 19; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *parmi les peuples, où je les disperserai*, Aphraat. 218, 20; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *il alla à Artica où était Tibère*, Addai the Apost. 39, 19; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *de Mélitène où il hivernait*, Josué le Styl. 58, 10; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *ils campèrent à Nisibe pour s'y reposer*, id. 60, 13; comp. en hébreu **אֲשֶׁר שָׁמָּה**.

405. Dans les traductions du grec, notamment dans la version de l'Hexapla, où l'article **ὁ, ἡ, τό**, est rendu par **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**, § 301 b, ce pronom est suivi de **וְ** pour exprimer le relatif **ὅς, ἧ, ὅ**; les cas obliques sont formés par une préposition : **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**, **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**; **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**, ou **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**; **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**, **וְכַךְ, וְכַךְ, וְכַךְ**, comp. § 317 c.

406. Le complément d'un nom se construit comme une phrase relative nominale : **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *leur mépris pour les dieux*, Jul. 62, 26; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *notre vengeance d'eux*, id. 62, 27; **וְכַךְ מֵצֵד מִבְּרִיתָא מִפְּרִיטָא** *les persécutés à cause du Christ*, id. 240, 7;

مَدَّ اَشْرَافَهُمْ اَبْنَاءَهُمْ *leurs frères selon le Christ*, id. 140, 14; مَدَّ اَشْرَافَهُمْ *les fondations depuis les siècles du monde*, Aphraat. 19, 8; مَدَّ اَشْرَافَهُمْ *son ascension sur la croix*, id. 15, 15; مَدَّ اَشْرَافَهُمْ *une légère étincelle de lui*, Jul. 49, 8; comp. § 318.

407. Une phrase relative qui se rapporte à la première ou à la seconde personne se construit avec cette personne : اَمَحَبَّ *nous qui sommes morts pour le péché*, Rom. 6, 2; اَمَحَبَّ *nous qui lisons*, Jacq. d'Edesse, *A letter on syr. Orth.*, 4, 13 et 20; اَمَحَبَّ *vous tous, qui lisez ceci*, id. 2, 7; اَمَحَبَّ *comme à un homme intelligent, toi qui as été fait prince*, Jul. 16, 5; اَمَحَبَّ *ou tu es Dieu qui est descendu du ciel et a fait cela*, Addai the Apost. 3 ult.; اَمَحَبَّ *Roi Agrippa et vous tous hommes, qui êtes avec moi*, Act. 25, 24; اَمَحَبَّ *et toi, Kapharnatim, qui t'es élevée jusqu'au ciel*, Matth. 11, 23.

408. Mais souvent aussi elle est construite à la troisième personne : اَمَحَبَّ *et vous qui voulez être convertis, vous connaissez le Messie*, Addai the Apost. 30, 7; اَمَحَبَّ *vous qui voulez être...*, Galat. 4, 21; اَمَحَبَّ *en ô γὰρ κρίνεις τὸν ἕτερον*, Rom. 2, 1, comp. Luc. 13, 34; اَمَحَبَّ *Jésus, lumière qui par sa crucifixion sauva les créatures, en toi...*, poème d'Alexandre, *Chrest. Knös*, 67, v. 6, comp. 107, v. 3; اَمَحَبَّ *nous sommes des subalternes et non des maîtres de leur volonté*, Jul. 106, 6, comp. id. 73, 13.

409. Ces différentes constructions sont à comparer avec celles des phrases nominales, où le pronom de la troisième personne permute, comme copule, avec celui de la première ou de la seconde, § 375 d.

CHAPITRE XXVI.

Des phrases conditionnelles.

410. a) La condition possible est exprimée par ܐܘܢܝܢ, avec la négation ܘܢܝܢ ou ܘܢܝܢܝܢ.

Le participe est le temps qui suit le plus souvent cette conjonction, la condition possible étant généralement posée dans un temps non révolu, v. § 296 a. Cependant elle peut être aussi envisagée dans le passé, ou comme une hypothèse problématique, auxquels cas le verbe est au parfait ou à l'imparfait ou encore à un temps composé avec לֹּס , v. §§ 328 e, 330 e.

b) Le verbe de la phrase principale qui forme l'apodose, ne correspond pas nécessairement à celui de la condition, mais il varie avec le sens : voici des exemples de différentes constructions avec chacun des temps de la phrase conditionnelle : *avec le passé* : $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{אָמַן} \text{ } \text{אִי} \text{ } \text{זִיב} \text{ } \text{אֶשֶׁת}$ | *si cette pierre a été posée comme base, comment était-elle aussi au faite du mur?* Aphraat. 11, 13; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{זִיב} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si vous aviez la foi, une montagne même s'écarterait devant vous*, id. 21, 15; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *s'ils ne renonceraient pas à leur faux culte, ils devraient subir le châtiement du glaive*, Jul. 63, 8; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *s'ils l'ont poursuivi, comment ne nous poursuivraient-ils pas?* Rabboula, Overb. 228, 14; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si, lorsqu'il était sur la terre, vous eussiez pu croire, maintenant... que personne de vous ne doute*, Addai the Apost. 28, 10; *avec l'imparfait* : $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si vous ne vous modérez pas... vous périrez*, Jul. 45, 11; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si tu obéis, tout le peuple marchera à ta suite*, id. 16, 9; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si la nécessité d'apostasier s'imposait à eux, ils avaient fait abnégation de la vie et ils supporteraient...*, id. 31, 16; *avec le participe* : $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si elle s'éloigne de votre pensée, elle ne s'éloigne pas de la vertu*, Addai the Apost. 23, 17; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *si je disais quelque chose qui ne soit pas écrit dans les prophètes, les Juifs ne l'accepteraient pas*, id. 20, 17; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *s'ils ne suffisent pas, ils devront appeler*, Rabb. Overb. 214, 17; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *s'ils font mal, reprenez-les*, Addai the Apost. 45 ult.; *avec אִם ou une phrase nominale* : $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *s'il y en a qui ne veulent pas croire, qu'ils s'approchent de moi*, id. 21, 2; $\text{לֹּס} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{אִם} \text{ } \text{לְהַבִּיט} \text{ } \text{לְפָנֶיךָ}$ | *s'il*

y a des nécessiteux, que les presbytères prennent soin d'eux, Rabb. Overb. 217, 12; *si cette croix est la tienne, Seigneur, montre...*, Addai the Apost. 14, 2; ... *qu'il passe la nuit dans un monastère, s'il y en a un à proximité*, Rabb. Overb. 212, 10.

La phrase principale peut également être nominale : *s'il ment, ce n'est pas un roi*, Josué le Styl. 55 ult.; *si ceux-ci l'emportent sur nous, il vaut mieux mourir*, id. 59, 2.

c) Le changement de temps dans la même phrase n'est pas très-anormal : ... *s'il persiste dans le même esprit d'erreur, et s'il méprisait... et dédaignait... que celui-ci soit réservé...*, Jul. 22, 5.

d) La conjonction *si* se rencontre rarement au milieu de la phrase conditionnelle : ... *quand même leurs cris monteraient jusqu'au ciel, tu n'échapperas pas*, Jul. 47, 4.

411. a) Après une négation ou une interrogation, *si* a le sens de *sinon, si ce n'est, mais* : ... *ce ne sont pas des créatures que nous annonçons, mais le Seigneur des créatures*, Addai the Apost. 25, 16; *et qu'y a-t-il de mieux à faire, si ce n'est de changer de pays?* Jul. 23, 9; *si* est également très-usité au lieu de *si* : *il n'est personne qui ressuscite les morts, si ce n'est Dieu seul*, Addai the Apost. 3, 4; *et il ne mourut parmi eux que deux hommes*, Josué le Styl. 23, 15; *et comment était-elle au sommet de l'édifice, si ce n'est qu'elle est montée*, Aphraat. 10, 16.

si n'est pas, dans ce cas, simplement explétif, mais il corrobore le sens exclusif de *si*, comme en grec *ἐὰν μή* (ainsi, dans les versions du grec, *si* traduit parfois *ὅς ἂν* ou *ἐάν*, *ὅς ἂν* ou *ἐάν*, v. Jean 14, 13 et 26 Héraql.).

b) *si*, en effet, non suivi de *si*, se rencontre aussi après une phrase affirmative : *ces événements doivent arriver auparavant, mais ce n'est pas encore la fin*, Josué le Styl. 41, 15; *si* est également très-usité au lieu de *si* : *il n'est personne qui ressuscite les morts, si ce n'est Dieu seul*, Addai the Apost. 3, 4; *et il ne mourut parmi eux que deux hommes*, Josué le Styl. 23, 15; *et comment était-elle au sommet de l'édifice, si ce n'est qu'elle est montée*, Aphraat. 10, 16.

כֹּה בְּיָדוֹ בְּהַלְבֵּיטוֹ בְּיָדוֹ בְּהַלְבֵּיטוֹ dans la lettre qu'il lui adressa, cependant, il la louait, Jul. 219, 27. Suivi de אֲבָל, אֲבָל signifie, dans ce cas, *mais si* : כֹּה אֲבָל בְּיָדוֹ בְּהַלְבֵּיטוֹ בְּהַלְבֵּיטוֹ *mais si tu peux*, Jul. 55, 2; כֹּה אֲבָל בְּיָדוֹ בְּהַלְבֵּיטוֹ בְּהַלְבֵּיטוֹ *ce sont de sottes illusions de votre erreur, mais s'il y avait de la force . . .*, id. 48, 4.

412. a) אֲבָל a encore le sens d'une interrogation indirecte : אֲבָל אֲבָל אֲבָל il alla vers lui (voir), s'il y avait quelque chose, Marc 11, 13; אֲבָל אֲבָל אֲבָל et j'ai voulu voir si tu as observé le pacte, Sindban 13, 18; אֲבָל אֲבָל אֲבָל . . . אֲבָל אֲבָל אֲבָל *disant . . . est-ce une illusion de ta part?* Rabb. Overb. 162, 8; ainsi, pour exprimer le doute, on dit אֲבָל אֲבָל *quand bien même*, au lieu de אֲבָל אֲבָל, v. § 366 i, comp. les phrases dubitatives, construites avec אֲבָל, comme : אֲבָל אֲבָל אֲבָל un second Josias, si cette figure peut suffire, Rabb. Overb. 160, 23.

b) אֲבָל אֲבָל אֲבָל ou אֲבָל אֲבָל *quand même, bien que*, avec la négation אֲבָל אֲבָל *ou le doute* : אֲבָל אֲבָל אֲבָל *bien que vous ne fussiez pas présents*, Addai the Apost. 21, 6.

413. a) La condition impossible אֲבָל אֲבָל, avec la négation אֲבָל אֲבָל, a lieu, en principe, dans un temps révolu ou considéré comme tel. Elle est donc suivie, dans la phrase conditionnelle, du parfait simple ou composé avec אֲבָל, auquel correspond dans la phrase principale le participe avec אֲבָל, ou quelquefois sans auxiliaire : אֲבָל אֲבָל אֲבָל *combien vous voudriez qu'elle eût déjà décliné!* Jul. 23, 22, comp. § 296 a; אֲבָל אֲבָל אֲבָל *vous auriez été bien aise que cela ne fût pas arrivé*, Addai the Apost. 16, 1; אֲבָל אֲבָל אֲבָל *alors même qu'ils auraient voulu être indifférents à cette religion, les terribles commotions ne le leur auraient pas permis*, id. 28, 2; avec אֲבָל אֲבָל : אֲבָל אֲבָל אֲבָל *s'ils avaient des sens et de la raison . . . ils devraient . . .*, id. 24, 1; אֲבָל אֲבָל אֲבָל *s'il y avait moyen que ce fût possible, ça aurait été fait*, Jul. 48, 15; dans une phrase nominale : אֲבָל אֲבָל אֲבָל *si ce n'avait été à cause des paroles de notre Seigneur, . . . nous en serions venus à dire*, Josué le Styl. 41, 13.

b) Quand ܕܗܘܘܢܐ pose la condition dans un temps non écoulé, il est suivi du participe : ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *il voudrait mieux pour eux qu'ils ne vécutssent point*, Aphraat. 169, 13, comp. ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *Matth. 26, 21*; ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *il eût voulu, si ce fût possible*, Jul. 55, 22; ܕܗܘܘܢܐ *si vous étiez perspicaces*, id. 80, 2, comp. 183, 11.

Dans ce sens, ܕܗܘܘܢܐ permute quelquefois avec ܕܗܘܘܢܐ : ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *si notre Royauté se mettait à poursuivre vos méfaits*, Jul. 38, 23; ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *quand même tu posséderais les livres de la science du monde*, Jul. 148, 10; comp. cet autre passage, id. 48, 26 : ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *pas même, si tu possédais les livres de la magie*, aj. l'exemple cité § 410 d.

414. ܕܗܘܘܢܐ ou ܕܗܘܘܢܐ *s'il est que*, ܕܗܘܘܢܐ *quoique, quand même*, ajoutent à l'incertitude de la condition et répondent au grec *éav*, comp. § 323 : ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *éav de tò éλας μωρανθη̄*, Matth. 5, 13; ܕܗܘܘܢܐ ou ܕܗܘܘܢܐ *s'il arrivait*, Aphraat. 68, 12 et 13; ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *quand même son armée serait plus nombreuse que la nôtre*, Jul. 204, 24, comp. 77, 13, 15; 212, 6; très-rarement, ܕܗܘܘܢܐ : ܕܗܘܘܢܐ *si tu enseignes*, Spicil. syr. 1, 16; de même, ܕܗܘܘܢܐ : ܕܗܘܘܢܐ *s'ils n'avaient pas su*, Addai the Apost. 27, 21; ܕܗܘܘܢܐ *quand même*, Jul. 84, 7; 214, 21.

CHAPITRE XXVII.

Des constructions irrégulières et des changements de construction.

415. Les ellipses ne sont pas rares; elles forment les constructions brèves que nous avons déjà signalées, en partie, dans les chapitres précédents, comme les phrases nominales sans copule, § 375 a. On en rencontre dans les phrases négatives: ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *nous nous réjouissons des unes et pas des autres*, Spicil. syr. 10, 19; ajout. les exemples cités § 381 b; ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *je passe pour un sot à tes yeux et non plus pour un roi*, Jul. 53, 3; dans les phrases hypothétiques: ܕܗܘܘܢܐ ܕܗܘܘܢܐ *(pour voir) s'il donnera des fruits*, Luc. 13, 9, comp. Marc 11, 13, cité § 412 a; ܕܗܘܘܢܐ *tira l'horoscope*

(pour voir) s'il réussirait, Jul. 71, 26. Parfois elles ne portent que sur un membre de la phrase : *ܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ* qui a vu ou entendu (une chose) comme ceci, Jul. 23, 5; v. autres exemples §§ 385 c, 395 d, 398.

416. Les changements de construction ou anacoluthes sont communs dans une langue vulgaire; nous en avons des exemples §§ 329, 376, 378 c, 387 a, 388 a, 391, 410 c : les espèces en sont variées, comp. les passages suivants : *ܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ* s'il y a quelqu'un... qui ait besoin, Rabb. Overb. 217, 12; avec ellipse de la phrase principale : *ܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ* lorsque vous venez à scruter ces deux commandements, or si ils..., Aphraat. 24, 7, aj. Spicil. syr. 3, 3, cité § 396 b. Il y a ellipse et enallage dans cette phrase : *ܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ* je jure par le Dieu vivant que si tu ne me rends pas justice contre mon fils, or (tu verras) si je ne bois pas (le poison) et si je ne meurs pas, Sindban 14, 5.

417. Les parenthèses se rencontrent principalement dans les phrases étendues, en voici un exemple entre autres : *ܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ ܕܘܢܝܢܘܢ* maintenant, au sujet de la disette que tu me pries de te dépeindre (c'est un sujet sur lequel je n'aurais voulu rien écrire), je me fais violence, Josué le Styl. 31, 12.



**Liste des principaux termes techniques et des
divisions en usage chez les grammairiens
syriaques.**

אָרְבּוּ, *espece, mode*; אָרְבּוּתְא *les espèces des noms d'origine*, v. אָרְבּוּתְא, B. H. I, 16, 20; *les espèces des noms, en général*, v. אָרְבּוּתְא, B. H. I, 5, 26; אָרְבּוּתְא אָרְבּוּתְא *les modes du discours*, id. I, 90, 11; 91, 19; ci-dessus p. 139, ce sont : אָרְבּוּתְא *l'énonciation*, אָרְבּוּתְא *l'interrogation*, אָרְבּוּתְא *l'ordre*, אָרְבּוּתְא *la supplication*, אָרְבּוּתְא *l'interpellation*; אָרְבּוּתְא אָרְבּוּתְא *les modes du verbe*, suivant la même division : אָרְבּוּתְא *l'énonciatif ou l'indicatif*, אָרְבּוּתְא *l'interrogatif*, אָרְבּוּתְא *l'impératif*, אָרְבּוּתְא *le précatif*, אָרְבּוּתְא *le vocatif*; une sous-division comprend : אָרְבּוּתְא *le désidératif*, אָרְבּוּתְא *l'expectatif*, אָרְבּוּתְא *l'admiratif*, B. H. I, 92, 1 et suiv.; comp. אָרְבּוּתְא, אָרְבּוּתְא ci-après.

אָרְבּוּתְא *groupe des préformantes des verbes dérivés*, B. H. 140, 3.

אָרְבּוּתְא *solidifié*, nom qui ne forme pas de verbe, v. אָרְבּוּתְא, B. H. I, 46, 9; ces noms sont dits aussi אָרְבּוּתְא אָרְבּוּתְא, id. II, vers 128. אָרְבּוּתְא *la manière d'être*, B. H. I, 196, 5.

אָרְבּוּתְא *qualificatif*, v. אָרְבּוּתְא.

אָרְבּוּתְא *qualité des noms et des verbes, actifs ou passifs*, B. H. I, p. 36, chap. 6; on distingue quatre qualités des noms : אָרְבּוּתְא *celle de l'actif*, אָרְבּוּתְא *celle du passif*, אָרְבּוּתְא *l'indication d'un état acquis*, אָרְבּוּתְא *l'indication d'un caractère*, B. H. I, 36, chap. 6, et 40, sect. 6.

אָרְבּוּתְא *est*, est dit אָרְבּוּתְא *parfait*, אָרְבּוּתְא *est*, quand il est verbe et renferme l'attribut; il est אָרְבּוּתְא *est*, quand il est copule, et אָרְבּוּתְא, quand il n'est pas exprimé; verbe, il est encore appelé אָרְבּוּתְא; copule, אָרְבּוּתְא *est*, B. H. 159, 9 et suiv.

إمذؤمذ particule servant de copule entre le sujet et l'attribut dans les phrases nominales : إمذؤمذ؟ إمذؤمذ = ous; إمذؤمذ إمذؤمذ particule féminine de l'être avec hé quiescent = ىم, B. H. I, 230, 5 et 10.

ألف aleph, كلف زصفمذ ألف réfréné, articulé comme consonne, همزة, B. H. I, 197, 9, v. لصفمذ; كلفمذ qui a un aleph, v. فمذمذ.

أفمذ groupe des affixes des verbes; فمذمذ أفمذمذ verbe qui a un préfixe ou un suffixe; فمذمذ فمذمذ verbe sans affixe, B. H. I, 89, 17; 90, 13; Elias de Tirhan, 40, 8; 41, 2. On appelle ces lettres analogues, فمذمذ فمذمذ, parce qu'elles forment des temps analogues, فمذمذ فمذمذ, le présent et l'imparfait qui permutent entre eux, B. H. 89, 17; 90, 14.

أفمذ στοιχεία, éléments; أفمذفمذفمذ, أفمذفمذفمذ, éléments, B. H. I, 157, 10, 13; 158, 2; 167, 15; Í93, 8.

أفمذ espèce, σχημα; أفمذفمذ les espèces des noms d'origine, suivant Jacques d'Edesse, B. H. I, 16, 27, v. صفمذمذ.

أفمذ particule, lien entre le nom et le verbe : أفمذفمذفمذ particule utile ou أفمذفمذفمذ أفمذفمذفمذ particule d'ornement; أفمذفمذفمذ أفمذفمذفمذ particule nécessaire; أفمذفمذفمذ أفمذفمذفمذ particule formée d'un élément, les proclitiques و, ه, ب, B. H. I, 157, 10 et suiv. Les particules nécessaires sont divisées en celles : du temps, أفمذفمذ; du lieu, أفمذفمذ; de la cause, فمذفمذ; de la confirmation, فمذفمذ; de l'interrogation, فمذفمذ; du doute, فمذفمذ; du désir, فمذفمذ; de l'explication, فمذفمذ; de la comparaison, فمذفمذ; de la négation, فمذفمذ; de l'admiration, فمذفمذ; de la plainte, فمذفمذ; du vocatif, فمذفمذ; de la diminution ou de l'augmentation, فمذفمذ فمذفمذ; du dégoût, فمذفمذ; de l'hypothèse, فمذفمذفمذ.

أفمذفمذفمذ énonciation, ἀποφανοίς; أفمذفمذفمذفمذ énonciatif, ἀποφαντικός, B. H. I, 14, 22; 78, 26, v. فمذفمذ et فمذفمذ.

أفمذفمذ particule, lettre, حرف; أفمذفمذفمذ أفمذفمذفمذ voyelle ou semi-voyelle, أفمذفمذفمذ أفمذفمذفمذ consonne, B. H. 193, 16; 194, 7; Elias de Tirhan, chap. 17 et 26; أفمذفمذفمذ consonne, Jacques d'Edesse, Lettre sur l'orthogr., éd. Martin, 1, 2, 9 et 11. B. H. I, 196, 5 et suiv. divise les consonnes en : أفمذفمذفمذ gutturales (ou أفمذفمذ, id. 111 pénult., أفمذفمذفمذ, Elias de Tirh., chap. 26), أفمذفمذفمذ sifflantes (ej. أفمذفمذفمذ labiales, B. H. 185, 10); أفمذفمذفمذ fortes ou explosives, أفمذفمذفمذ dures (comme les lettres redoublées), أفمذفمذ molles ou aspirées, أفمذفمذ moyennes, أفمذفمذ fermées (sourdes), أفمذفمذ ouvertes (sonores), أفمذفمذ.

supérieures, **مَدَنِيَّةٌ** inférieures, **مَدَنِيَّةٌ** emphatiques, **مَدَنِيَّةٌ** douces, **مَدَنِيَّةٌ** et **مَدَنِيَّةٌ** concordantes ou *disparates*, selon qu'elles forment ensemble un groupe harmonieux ou choquant; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettres faibles (les semi-voyelles ا و م), B. H. 240, 24; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ**, lettres assimilées (cachées dans une autre), B. H. I, 197, 23, v. ci-dessus p. 105; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettres dérobées, B. H. 202, 13, v. ci-dessus p. 100; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettres factices, supposées par la prononciation, mais non écrites (ا و م), B. H. 203, sect. 7; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettres qui permutent euphoniqnement, B. H. 205, sect. 10, v. ci-dessus § 39; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettres ajoutées à un mot pour le distinguer d'un autre, B. H. 208, sect. 11, v. ci-après **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettre articulée, **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettre absorbée, inarticulée, B. H. I, 229, 21; 242, 24; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** consonne mue par une voyelle (elle est dite aussi **مَدَنِيَّةٌ** et **مَدَنِيَّةٌ**; B. H. I, 197, 24; 205 ult.; 206, 12 etc.); **مَدَنِيَّةٌ** lettre quiescente, prononcée sans voyelle; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettre affixe (qui entre dans un mot comme préfixe ou suffixe), v. **مَدَنِيَّةٌ**; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettre qui attire un p'thâhâ (gutturale ou riâ); **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** lettre prononcée avec la voyelle a; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** avec la voyelle â; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** avec la voyelle i; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** avec é; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** avec ou, etc., v. ci-dessus p. 74 et 75.

مَدَنِيَّةٌ groupe des lettres aspirables, v. ci-dessus p. 112, § 119.

مَدَنِيَّةٌ groupe des proclitiques, v. p. 275, § 289; **مَدَنِيَّةٌ** mot composé avec une proclitique.

مَدَنِيَّةٌ groupe des labiales, v. p. 29, § 25.

مَدَنِيَّةٌ virtuellement, opposé à **مَدَنِيَّةٌ** effectivement, réellement, B. H. I, 79, 23, 188 passim; Elias de Tirhan, 25, 13.

مَدَنِيَّةٌ espèce des noms d'affinité et d'origine, spécifiés par les suffixes **مَدَنِيَّةٌ**, **مَدَنِيَّةٌ**, **مَدَنِيَّةٌ**, v. §§ 250 et 254, comp. **مَدَنِيَّةٌ**, **مَدَنِيَّةٌ**, **مَدَنِيَّةٌ**. On distingue l'affinité de caractère, **مَدَنِيَّةٌ**, et l'affinité d'origine, **مَدَنِيَّةٌ**; la première est dite **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** naturelle ou substantielle (ex. **مَدَنِيَّةٌ** fait d'esprit), ou **مَدَنِيَّةٌ** analogue à l'affinité naturelle (ex. **مَدَنِيَّةٌ** spirituel); la seconde est l'affinité de famille et de race, **مَدَنِيَّةٌ** ou **مَدَنِيَّةٌ** et l'affinité de pays, **مَدَنِيَّةٌ**, v. B. H. I, 16, 19; 17, 1 et suiv.; II, vers 210 et suiv. On appelle **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** la corrélation entre les temps des verbes, B. H. I, 116, 23; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** les nombres ordinaux, id. I, 71, 4; **مَدَنِيَّةٌ** **مَدَنِيَّةٌ** les suffixes des noms d'origine.

صَحِيحًا et صَحِيحٌ v. 1202.

صَوْرَةٌ pl. صَوْرَاتٌ, φωνή, voix, vocable, mot; صَوْرَةٌ صَوْرَةٌ voir intelligible, B. H. I, 2, 17.

صَوْرَةٌ gutturale, v. 1202.

صَوْرَةٌ ou الصَّوْرَةُ, الترخيم, apocope, aphérèse d'une ou de deux lettres finales ou initiales; dans les noms, retranchement du suffixe de l'état emphatique pour former l'état absolu ou l'état construit, B. H. I, 66, chap. 17; dans les verbes, suppression des préformantes de l'imparfait pour former l'imperatif, etc., B. H. II, v. 460 et suiv. Les Syriens orientaux emploient le mot صَوْرَةٌ dans le même sens, v. صَوْرَةٌ.

صَوْرَةٌ le radical, opposé à صَوْرَةٌ, B. H. I, 111, 6; صَوْرَةٌ radical, id. I, 111, 8.

صَوْرَةٌ genre, γένος; صَوْرَةٌ genre masculin, تَقْصِدًا genre féminin; صَوْرَةٌ générique, v. صَوْرَةٌ, génitif, Elias de Tirhan, chap. 16.

صَوْرَةٌ nom d'accent, v. p. 147 ci-dessus.

صَوْرَةٌ grammair, γραμματική.

صَوْرَةٌ relatif, v. صَوْرَةٌ; intransitif, v. صَوْرَةٌ.

صَوْرَةٌ phrase relative, B. H. 79, 5; صَوْرَةٌ affixes, suffixes,

comp. تصعصع.

صَوْرَةٌ propriété; صَوْرَةٌ صَوْرَةٌ propriété caractéristique.

صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, le masculin; صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, masculin, v. صَوْرَةٌ.

صَوْرَةٌ dālath, صَوْرَةٌ ? dālath ayant le sens de afin que, ? صَوْرَةٌ, B. H. I, 188, 10.

صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, désignation de voyelles, v. ci-dessus p. 74.

صَوْرَةٌ syllabe. Chez les Syriens orientaux, le nom du m'hagg'yânâ (la syllabe étant appelée صَوْرَةٌ), v. Elias de Tirhan, chap. 28.

صَوْرَةٌ flexion, conjugaison des verbes, B. H. I, 89, 6, 9; 136, 1; syn. صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ.

صَوْرَةٌ groupe des quatre gutturales, Elias de Tirhan, 32, 7.

صَوْرَةٌ groupe des lettres qui, suivant les grammairiens, servent à distinguer un mot d'un autre mot analogue, B. H. I, 209, 2.

صَوْرَةٌ waw, صَوْرَةٌ, صَوْرَةٌ, v. ci-dessus p. 75.

أَصْنَاءُ temps; il y a trois temps principaux : أَحْضَى ' le passé, appelé aussi حَدَّثْنَا ou حَدَّثْنَا le narratif ou la narration par opposition à l'impératif, B. H. I, 148, 10; 228, 2; II, 55, 3 comm., 57, vers 578, 58, 1 comm.; حَاضِرٌ ' le présent; حَاضِرٌ ' le futur; v. aussi حَاضِرٌ et حَاضِرٌ.

أَصْنَاءُ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 146.

أَصْنَاءُ motions ou voyelles; plus explicitement, حَاضِرٌ حَاضِرٌ motions des sons, v. حَاضِرٌ, ou حَاضِرٌ حَاضِرٌ motions distinctives, B. H. I, 38, v. ci-dessus p. 43, § 42; أَصْنَاءُ nom d'un accent, v. p. 147.

أَصْنَاءُ diminutif; on distingue حَاضِرٌ حَاضِرٌ le diminutif manifeste, terminé en ح, et حَاضِرٌ حَاضِرٌ le diminutif non manifeste, qui comprend les autres espèces; حَاضِرٌ حَاضِرٌ nom qui n'est pas susceptible de diminutif, B. H. I, 64, chap. 16.

أَصْنَاءُ nom de la voyelle é, se divise en حَاضِرٌ حَاضِرٌ et حَاضِرٌ حَاضِرٌ, v. ci-dessus p. 75; حَاضِرٌ حَاضِرٌ affecté d'un z'lâmâ, v. حَاضِرٌ, ou oblique, v. حَاضِرٌ حَاضِرٌ.

أَصْنَاءُ les modes du discours, suivant Jacques d'Edesse, B. H. I, 90, 11, et Elias de Tirhan, chap. 13 et 19, syn. أَصْنَاءُ أَصْنَاءُ spécifique, B. H. I, 5, 23 et 25.

أَصْنَاءُ nom de la voyelle â, v. p. 74 ci-dessus; حَاضِرٌ حَاضِرٌ qui a un z'qâphâ, v. حَاضِرٌ et حَاضِرٌ.

أَصْنَاءُ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148.

أَصْنَاءُ nom de la voyelle i, v. p. 74; on distingue حَاضِرٌ حَاضِرٌ l'i long, et حَاضِرٌ حَاضِرٌ l'i bref; حَاضِرٌ حَاضِرٌ marqué d'un h'wâzâ, v. حَاضِرٌ.

أَصْنَاءُ singulier, v. حَاضِرٌ حَاضِرٌ; حَاضِرٌ حَاضِرٌ le singulier.

أَصْنَاءُ le redoublement d'une lettre, تشديد, v. § 116 ci-dessus.

أَصْنَاءُ l'apposition, البَدَل. B. H. I, 61, chap. 14, et 62, chap. 15, suit la division des grammairiens arabes : 1° حَاضِرٌ حَاضِرٌ; 2° حَاضِرٌ حَاضِرٌ; 3° حَاضِرٌ حَاضِرٌ; 4° حَاضِرٌ حَاضِرٌ. Les conjugaisons des verbes sont dites aussi حَاضِرٌ حَاضِرٌ, B. H. I, 116, 23, v. حَاضِرٌ.

أَصْنَاءُ occultation d'une lettre, B. H. I, 89, 17.

أَصْنَاءُ action de sous-entendre, B. H. I, 79, 19 et suiv.; حَاضِرٌ حَاضِرٌ sous-entendu, opposé à حَاضِرٌ حَاضِرٌ, B. H. I, 51 ult.; 52, 6 et 8; v. حَاضِرٌ حَاضِرٌ et حَاضِرٌ حَاضِرٌ.

أَصْنَاءُ coordination des noms, B. H. I, 51 pénult.

أَصْنَاءُ redoublé, v. حَاضِرٌ.

ضَمًّا *anawwūta*, ou الضمير *مضمناً*, le *pronom*. Il se divise en : *فَمَّ* ou *فَمَّ* *isolé*, *صَمَّ* ou *نَصَمَّ* *affixe*. Le pronom isolé est *simple* *فَمَّ*, comme *أَنَا* *أَنْتَ*, ou *composé* *نَحْنُ* comme *ح*. Le pronom affixe est *manifeste* *فَمَّ*, comme dans *تَمَّ*, ou *celé* *فَمَّ*, comme à l'imparfait *تَمَّ*, *أَمَّ*; il est *actif* *فَمَّ*, comme dans les préformantes ou adformantes des verbes, ou *passif* *مَمَّ*, comme dans les suffixes objectifs, *مَمَّ*. Il est dit *مَمَّ*, quand il est suffixe des noms, comme *صَلَّ*, v. B. H. I, 72, chap. 17. On distingue encore les pronoms *démonstratifs*, *مَمَّ*, et les pronoms *relatifs* et *corrélatifs*, *مَمَّ*, B. H. I, 78, sect. 9.

مَمَّ leçon usuelle, *Opusc. Nestoriana*, éd. G. Hoffmann, p. XIII.

مَمَّ former un nom, un verbe suivant ses conjugaisons.

مَمَّ le *patient*, l'*objet* du verbe, B. H. I, 36, chap. 6; *passif*, participe ou adjectif dérivé du verbe, *id.* I, 38, sect. 3, comp. *مَمَّ*; *مَمَّ* le *passif*, *id.* I, 36, 3, *forme passive* des verbes, *id.* I, 237, 1.

مَمَّ, *مَمَّ*, l'*attribut*, opposé à *مَمَّ*, B. H. I, 43, chap. 8; 159, 4, v. aussi *مَمَّ*.

مَمَّ les deux points du pluriel, v. ci-dessus § 136.

مَمَّ *τῶς*, *forme*, B. H. I, 36, sect. 2.

مَمَّ, v. ci-dessus p. 24.

مَمَّ *déterminé*, *مَمَّ* *indéterminé*, B. H. 61, 19; Elias de Tirhan, chap. 11.

مَمَّ *signe*, *مَمَّ*, *مَمَّ*, *مَمَّ* ou *مَمَّ* *points-voyelles*, B. H. I, 3, 6 et 8; 229, 5.

مَمَّ nom d'un accent, v. p. 148 ci-dessus.

مَمَّ le *datif*, Elias de Tirhan, chap. 3 et 16.

مَمَّ *youth*, *مَمَّ*, v. p. 75; *مَمَّ* *qui a un youth*, v. *مَمَّ*.

مَمَّ *emprunté*, *impropre*, syn. *مَمَّ*, B. H. II, 15 *comm.*

مَمَّ *nom appellatif*, *مَمَّ*; *مَمَّ* *nom de temps et de lieu*, B. H. I, 52, 19.

مَمَّ *conclusion*, B. H. I, 170, 9, syn. *مَمَّ*; chez Elias de Tirhan, chap. 20 et 21, il a le sens de *مَمَّ* *pluriel*.

مَمَّ *paradigme*, *مَمَّ*, B. H. II, 50 et suiv.

مَمَّ v. *مَمَّ*.

مَمَّ v. *مَمَّ*.

مَمْمَمٌ le pluriel, جَمْع. On distingue : مَحْطَمٌ ف le pluriel sain, مَمْمَمٌ ف le pluriel brisé, مَكْسَرٌ مَمْمَمٌ ف le pluriel de paucité, جَمْعُ الْكَثْرَةِ, مَمْمَمٌ ف le pluriel de quantité, جَمْعُ الْكَثْرَةِ, B. H. I, 27, 25 et suiv., et § 273 ci-dessus; مَمْمَمٌ v. مَمْمَمٌ; comp. مَمْمَمٌ le pluriel, B. H. I, 40, 11.

مَمْمَمٌ λόγος, discours, phrase; divisé en sept parties, مَمْمَمٌ, dont trois radicales مَمْمَمٌ : le nom مَمْمَمٌ, le verbe مَمْمَمٌ et la particule مَمْمَمٌ; et quatre dérivées مَمْمَمٌ : le pronom مَمْمَمٌ, l'adverbe مَمْمَمٌ; مَمْمَمٌ ou l'adjectif attributif مَمْمَمٌ, et la préposition مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ, B. H. I, 2, sect. 2; II, vers 14 et suiv., et le Commentaire, p. 4. Aux trois parties principales on ajoute une quatrième, celle des propriétés communes aux trois premières, مَمْمَمٌ, B. H. I, 1 ult.; 193, 2; cette division répond à celle arabe : المَشْتَرِقُ, الحَرْفُ, العِضْلُ, الإِسْمُ, Almoufassal, 4, 6, 1^{re} éd.

Quelquefois, comme ρῆμα, il signifie *verbe*, v. G. Hoffmann, *De hermeneut.* p. 158. Dans un autre sens, *traité, livre, division d'un livre*, etc.

مَمْمَمٌ nom d'un accent, v. p. 147.

مَمْمَمٌ nom d'un accent, v. p. 148.

مَمْمَمٌ, v. ci-dessus § 143.

مَمْمَمٌ nom d'un accent, p. 148.

مَمْمَمٌ nom de l'accent مَمْمَمٌ, v. Elias de Tirhan, chap. 29.

مَمْمَمٌ nom d'un accent, p. 147.

مَمْمَمٌ le diminutif, B. H. II, p. 22, v. مَمْمَمٌ.

مَمْمَمٌ nom d'un accent, p. 148.

مَمْمَمٌ nom d'un accent, p. 148.

مَمْمَمٌ, v. § 152 ci-dessus.

مَمْمَمٌ verbe, ρῆμα; il est neutre مَمْمَمٌ, ou transitif مَمْمَمٌ; dans le premier cas, il est dit aussi مَمْمَمٌ simple, comme مَمْمَمٌ, et dans le second, composé مَمْمَمٌ, comme مَمْمَمٌ, B. H. I, 92, chap. 2; مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ verbes bilittères, se divisant en : مَمْمَمٌ avec z'qâphâ en tête (verbes é-waw); et مَمْمَمٌ avec p'thâhâ en tête (verbes géminés ou double-é), B. H. I, 95, chap. 3; مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ verbes trilittères, se divisant en : 1° مَمْمَمٌ qui n'ont pas de voyelle en tête et ont une lettre forte à la fin, (verbes forts); 2° مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ مَمْمَمٌ qui

n'ont pas de voyelle en tête et ont une lettre faible à la fin, comme les pé-youth, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, et les pé-aleph, **كَلْفٌ مَهْزُودٌ**; 3° **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** ceux qui ont une voyelle en tête; ils sont ou **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** faibles par la tête, ce sont ceux qui ont un aleph en tête, **كَلْفٌ مَهْزُودٌ**, ou un youth, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**; ou **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** sains par la tête, comme les verbes forts à la forme pa'el; 4° **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** les pé-noun. On distingue, en outre, les quadrilittères, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, parmi lesquels rentrent les formes aph'el; les quinquilittères, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, comme les formes passives, etc.; **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** verbes qui changent de voyelles, suivant le sens, B. H. I, 118, 1; **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** verbes qui ont un p'thâhâ occasionné par une gutturale.

مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ verbal, B. H. I, 91, 24.

مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ. Sous ce nom, on confond l'infinitif et l'adjectif attributif; ce dernier est dit **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, parce qu'il forme l'état absolu des adjectifs qualificatifs (**مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** de **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**); l'infinitif est dit **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, parce qu'il a un mim pour préformante. L'adjectif attributif est aussi appelé **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** oblique, par opposition à l'adjectif qualificatif qui est **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** droit, B. H. I, 80, chap. 20.

مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ annexé, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**; **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** celui qui est annexé, **المضاف**, (nom à l'état construit ou suivi du dâlath du génitif); **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** celui auquel un nom est annexé, nom déterminant, **المضاف إليه**, B. H. I, 51, chap. 11.

مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ, **الإضافة**, l'annexion comprend l'état construit et le rapport exprimé par le dâlath du génitif. Elle est divisée en: 1° **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** ou **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, annexion exacte ou logique, **حقيقية** ou **معنوية**; 2° **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** ou **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, annexion impropre ou grammaticale, **لفظية** ou **غير حقيقية**. Cette dernière s'entend de l'annexion d'un adjectif avec un nom qui le détermine, v. ci-dessus § 357 c.

Le mot **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** s'applique également à l'annexion des suffixes possessifs; on dit alors que le nom déterminant, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, est **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** sous-entendu, v. **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, et l'annexion est appelée **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**; par opposition, quand le nom déterminant est un substantif, l'annexion est dite **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** exprimée, **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**, B. H. I, 166, 16.

مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ langue, dialecte, locution, v. **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ** et **مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ**.

مَهْزُودٌ مَهْزُودٌ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 147.

- |صَدَمَةٌ| caractère (*quiditas*), B. H. 4, 17; 16, 18; 36, 3; 89, 3.
 |صَدَمَةٌ| nombre; |صَدَمَةٌ| le singulier (|صَدَمَةٌ| le duel), |صَدَمَةٌ|
 ou |صَدَمَةٌ| le pluriel. |صَدَمَةٌ| ou |صَدَمَةٌ| les noms de nombre;
 on les divise en *simples*, |صَدَمَةٌ|, et *composés*, |صَدَمَةٌ|;
 |صَدَمَةٌ| nombres ordinaux, v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| groupe des préformantes des verbes, B. H. I, 70, chap. 18.
 |صَدَمَةٌ| v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| la demande, B. H. I, 91, 27; II, 50, comm. 4.
 |صَدَمَةٌ| l'objet, Elias de Tirhan, chap. 1, 2 et suiv.
 |صَدَمَةٌ|, v. § 67 ci-dessus, p. 64 et p. 113, note 2.
 |صَدَمَةٌ| pl. |صَدَمَةٌ| cas, πτώσις; |صَدَمَةٌ| cas exprimés par
 une des lettres |صَدَمَةٌ|, B. H. I, 40 ult.
- |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148.
 |صَدَمَةٌ| prononciation, B. H. 198, 8; Jacques d'Edesse, *Fragm.*,
 p. 2 et 3; Elias de Tirhan, chap. 27.
- |صَدَمَةٌ| flexion, κλίσις, Elias de Tirhan, chap. 2.
 |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. p. 148 ci-dessus.
 |صَدَمَةٌ| interjections, v. ci-dessus p. 162.
 |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. ci-dessus p. 147.
 |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148.
 |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148.
 |صَدَمَةٌ| (lettre) prononcée avec *qouššadi*, v. § 119 ci-dessus.
 |صَدَمَةٌ|, v. ci-dessus § 148.
 |صَدَمَةٌ| négatif, B. H. I, 51, 9, 14.
 |صَدَمَةٌ| suppression, négation, B. H. I, 51, 11, 12.
 |صَدَمَةٌ| (lettre) prononcée avec *roukkākh*, v. § 119 ci-dessus.
 |صَدَمَةٌ| v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148; un des modes
 du verbe, v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| tradition, *massore*, v. Abbé Martin, *La Massore chez
 les Syriens; dialecte*, B. H. I, 206, 22.
 |صَدَمَةٌ| v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148; un des modes
 du verbe, v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| un des modes du verbe, v. |صَدَمَةٌ|.
- |صَدَمَةٌ| abstrait, intellectuel, opposé à |صَدَمَةٌ|, B. H. II, 100
 comm. 1.

فَصَعْفٌ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148; un des modes du verbe, v. فَا.

فَصَلٌ v. فَا.

فَصَلٌ l'objet, Elias de Tirhan, chap. 1, syn. فَصَلٌ.

فَصَلٌ v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ matériel, tangible, B. H. II, 100, comm. 1, v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ ou فَصَلٌ accents de la phrase, v. ci-dessus § 170.

فَصَلٌ dérivé, v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ qui forme des dérivés, v. فَصَلٌ, et B. H. I, 48, sect. 3, 49, sect. 4.

فَصَلٌ, v. § 152 ci-dessus.

فَصَلٌ points, voyelles, v. § 75 ci-dessus; فَصَلٌ points du pluriel, v. § 136; sur la division des points v. § 162.

فَصَلٌ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 147; فَصَلٌ modes, v. p. 139, note 4; notes, accents, فَصَلٌ accents des propositions ou accents de la phrase, B. H. 248, 5; 249, 7; Elias de Tirhan, chap. 29, v. leur division § 170.

فَصَلٌ féminin, v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ le féminin.

فَصَلٌ affixe (préfixe ou suffixe); فَصَلٌ désinences des noms, B. H. I, 7, 17; فَصَلٌ les préformantes ou adformantes des verbes, id. I, 90, chap. 3; فَصَلٌ les désinences des pronoms, id. p. 79, sect. 10.

فَصَلٌ annexion des suffixes pronominaux, id. 102, sect. 7; 112, sect. 7, etc.

فَصَلٌ son, voyelle, B. H. I, 229, 5; فَصَلٌ id., v. ci-dessus § 42.

فَصَلٌ liaison de deux particules écrites en un seul mot, B. H. I, 184, sect. 18; فَصَلٌ affixe, v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ les points du pluriel, § 136.

فَصَلٌ pluriel, v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ et فَصَلٌ le pluriel, B. H. II, 18, 19 et 20 comm.

فَصَلٌ le parler, langage, dialecte, B. H. II, 5 fin.

فَصَلٌ v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ conclusion, συμπεράσματα, B. H. II, v. 661, v. فَصَلٌ.

فَصَلٌ action ou objet, v. Elias de Tirhan, 44, 11, syn. فَصَلٌ.

فَصَلٌ v. فَصَلٌ.

شَخَفٌ, *conjugaison des verbes*, Elias de Tirhan, chap. 24, syn. مَعَا, مَعَا.

شَخَفٌ *voyelles*, v. ci-dessus § 75.

شَخَفٌ *affirmatif*, B. H. I, 51, 10 et 14.

شَخَفٌ *le sujet*, ὑποκείμενον, opposé à مَعَا, B. H. II, 72; Barzu'bi, 10, 2.

شَخَفٌ *nom d'un accent*, v. p. 147.

شَخَفٌ *l'agent*, Elias de Tirhan, chap. 1, syn. مَعَا.

شَخَفٌ *l'action*, B. H. I, 4, 22; مَعَا مَعَا *noms d'action*, Elias de Tirhan, 34, 22, v. مَعَا.

شَخَفٌ v. مَعَا.

شَخَفٌ *dérivée, conjuguer*, مَعَا?

شَخَفٌ *l'action*, B. H. II, vers 813.

شَخَفٌ *l'agent*, le sujet des phrases verbales, B. H. I, 36, chap. 6; II, 73; *actif*, substantif dérivé du verbe, *id.* I, 37, comp. مَعَا. شَخَفٌ *qualité d'agent ou d'actif; forme active des verbes*, comme l'aph'el, I, 236 ult.

شَخَفٌ *étranger*; مَعَا مَعَا *nom étranger*, B. H. I, 25, 16, comp. 20, 18; *dissemblable*, *id.* 8, 25 et 26; 205, 17; comp. 57, 19; 93 ult.

شَخَفٌ *redoublement*, action d'écrire deux fois la même lettre, comp. مَعَا.

شَخَفٌ *jonction d'un mot à un autre*, العَطْف. On distingue : la *jonction au moyen d'une particule*, مَعَا مَعَا, et la *jonction de l'explication*, مَعَا مَعَا. Le conséquent qui est joint au premier nom, est dit مَعَا, والمعطوف, et l'*antécédent*, المعطوف عليه, v. B. H. I, 62, chap. 15, où les règles des grammairiens arabes sont appliquées au syriaque.

شَخَفٌ *nom d'un accent*, v. ci-dessus p. 146.

شَخَفٌ *adverbe*, ἐπιρρημα; quelquefois aussi l'adverbe est appelé مَعَا مَعَا pouvant prendre le sens de verbe, v. Elias de Tirhan, chap. 16 et 30.

شَخَفٌ, مَعَا désignation des noms terminés par les suffixes مَعَا, dont le radical est dit مَعَا, Jacques d'Edesse, *Catalog. of the syr. manuscr.* 1169 et 1170; B. H. 16, 19, comp. مَعَا. Dans Elias de Tirhan, chap. 16, مَعَا est pris dans le sens d'*accusatif*, αἰτιατική.

شَخَفٌ *nom de la voyelle ou*, v. ci-dessus p. 75, l. 2; مَعَا مَعَا lettre prononcée avec cette voyelle.

قَوَاعِدُ كَانُونَ, règle.

قَوَاعِدُ propriété, B. H. I, 40, 17.

قَوَاعِدُ et قَوَاعِدُ le vocatif, v. قَوَاعِدُ; قَوَاعِدُ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 148.

قَوَاعِدُ les modes du verbe suivant quelques grammairiens, B. H. I, 90, 12, v. قَوَاعِدُ; leçons, manières de lire, B. H. I, 237, sect. 5; II, v. 865, v. قَوَاعِدُ; les massores ou traditions (jacobite et nestorienne), id. I, 151, 25; 155, 1; 184, 23, v. قَوَاعِدُ; leçons métriques, mètres; noms appellatifs, v. Opuscul. Nestoriana, G. Hoffmann, p. VI.

قَوَاعِدُ nom des points du pluriel, v. ci-dessus § 136.

قَوَاعِدُ quadrilittérité, B. H. I, 22, 2.

قَوَاعِدُ nom de la voyelle é, v. p. 74 et 75 ci-dessus.

قَوَاعِدُ (lettre) marquée d'un r'wāṣṣā, v. قَوَاعِدُ.

قَوَاعِدُ nom d'un accent, qui comprend trois espèces, v. ci-dessus p. 147.

قَوَاعِدُ dilaté se dit du waw prononcé ou, v. p. 75 ci-dessus.

قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ قَوَاعِدُ, syntaxe, B. H. II, 72, 2; Elias de Tirhan, chap. 30.

قَوَاعِدُ, v. ci-dessus § 119.

قَوَاعِدُ nom d'un accent, v. ci-dessus p. 147.

قَوَاعِدُ v. قَوَاعِدُ.

قَوَاعِدُ proposition antécédente, v. ci-dessus p. 150.

قَوَاعِدُ indication du rapport entre le sujet et l'attribut, l'attribut lui-même, B. H. I, 44, sect. 2; II, 72, vers 804, comp. قَوَاعِدُ.

قَوَاعِدُ changement, variation; devant certains accents, il indique une variété de ces accents : قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ, v. ci-dessus p. 147; قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ, قَوَاعِدُ, p. 148.

قَوَاعِدُ nom d'un accent, v. p. 146.

قَوَاعِدُ le qualificatif, الصفة; قَوَاعِدُ le qualifié, الموصوف; on distingue : قَوَاعِدُ le qualificatif impropre, et قَوَاعِدُ le qualificatif par analogie, B. H. I, 60, sect. 4, et II, 17.

قَوَاعِدُ qualité du verbe transitif, v. قَوَاعِدُ, B. H. I, 92, 6.

قَوَاعِدُ, مبتدأ, le sujet, opposé à قَوَاعِدُ et à قَوَاعِدُ, B. H. I, 43, chap. 8; II, 72, vers 804.

ܐܘܘܩܘܢܐ *confirmation*, B. H. I, 57, chap. 12; ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ noms qui servent à confirmer un autre nom, v. B. H. II, 28.

ܐܘܘܩܘܢܐ *simple*, nom d'un accent, v. ci-dessus p. 153.

ܐܘܘܩܘܢܐ *accord*, B. H. I, 59, sect. 3.

ܐܘܘܩܘܢܐ *le nom*; ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ, *nom propre* ou *nom de personne*, ܘܪܝܥܘܢ; il peut être *dérivé* ܐܘܘܩܘܢܐܢܐܢܐ, ou *figuré* (surnom), ܐܘܘܩܘܢܐܢܐܢܐ; ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *nom générique* ou *commun*; il est divisé en : ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *substantif concret*, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐܢܐ *substantif abstrait*, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *qualificatif* ou *adjectif*, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐܢܐ *qualificatif concret* (nom d'agent : *médecin, géomètre*, etc.), ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *qualificatif abstrait* (adjectif qualificatif : *difficile, simple*). Le substantif abstrait est dit ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *originnaire*, qui forme des dérivés, ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *solidifié*, qui ne forme pas de dérivés. Le nom est dit ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *sain*, quand il est composé de consonnes fortes, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *faible* ou *malade*, quand il renferme une semi-voyelle; il est ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *simple*, ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *composé*; ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *primitif*, ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *dérivé*.

Il est pris quelquefois dans le sens de *sujet*, Elias de Tirhan, chap. 13.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *noms ponctués*, syn. ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *points-voyelles*, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *points d'accentuation*, v. ci-dessus p. 69; ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ, *id.* voy. Jacques d'Edesse, *Lettre sur l'orthogr.*, éd. Martin, o, 24; éd. Philipps, 5, où on lit : « les Syriens appellent s'mâhé les points qui s'appliquent aux propositions ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ (ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ) »; comp. quelques lignes après, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *syllabe*, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ, *Opusc. Nestoriana*, G. Hoffmann, p. XVII.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ ou ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *nom d'un accent*, v. p. 146 ci-dessus, Elias de Tirhan, chap. 29.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ*, *article*, s'entend des prépositions qui forment les cas, ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ, Elias de Tirhan, chap. 2, 4 et suiv.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *radical*, v. ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ et ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *nom de la voyelle é*, chez Bar'Ali et Elias de Tirhan, chap. 25, 26 et 27.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ v. ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ* orthoépεια, *grammaire*.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *exemple*.

ܐܘܘܩܘܢܐܢܐ *nom d'un accent*, v. p. 147.

Index des mots expliqués.

(Les nombres renvoient aux pages.)

<p>أَصَا 204, 205.</p> <p>أَصْبَا 251, 254.</p> <p>أَصْبَا, أَصْبَا 20, 94, 252, 261.</p> <p>أَصْبَا, أَصْبَا 88, 204, 270.</p> <p>أَصْبَا 37.</p> <p>أَصْبَا 37, 40, 218.</p> <p>أَصْبَا 90.</p> <p>أَصْبَا, أَصْبَا 261.</p> <p>أَص 34.</p> <p>أَص 285.</p> <p>أَصْبَا 90.</p> <p>أَصْبَا 264.</p> <p>أَصْبَا 165, 166.</p> <p>أَصْبَا 85.</p> <p>أَصْبَا 206.</p> <p>أَصْبَا 188.</p> <p>أَصْبَا 82, 216.</p> <p>أَصْبَا 90.</p> <p>أَصْبَا 90.</p>	<p>أَصْبَا 252.</p> <p>أَصْبَا 90.</p> <p>أَصْبَا 90.</p> <p>أَصْبَا 103, 197.</p> <p>أَصْبَا 88, 204, 270.</p> <p>أَصْبَا 252.</p> <p>أَصْبَا 205.</p> <p>أَصْبَا 283.</p> <p>أَصْبَا, أَصْبَا, أَصْبَا, أَصْبَا 58, 82, 98, 102, 234, 241.</p> <p>أَصْبَا 164, 169, 301.</p> <p>أَصْبَا, أَصْبَا, أَصْبَا 252, 261, 262.</p> <p>أَصْبَا 286.</p> <p>أَصْبَا 285.</p> <p>أَصْبَا 120, 165.</p> <p>أَصْبَا 282, 381.</p> <p>أَصْبَا 165, 282, 349.</p> <p>أَصْبَا 58.</p> <p>أَصْبَا, أَصْبَا 120, 222, 250.</p>
--	--

إِبْرَ 96.

أَبْرَ 83, 169.

إِمْبْرًا 235.

أَمْرًا 301, 164, 169.

أَمْرًا 101.

إِمْبْرًا 241.

إِمْرًا 285.

أَمْرًا 202, 299, 303, 323 & 325.

أَمْرًا 187.

أَمْرًا 165, 280.

أَمْرًا 279.

أَمْرًا 196.

أَمْرًا 39.

أَمْرًا 89.

أَمْرًا 261.

أَمْرًا 103, 284, 389, 390.

أَمْرًا 27.

أَمْرًا 86, 264, 273.

أَمْرًا 235.

أَمْرًا 205, 206, 252.

أَمْرًا 252.

أَمْرًا 252.

أَمْرًا 243.

أَمْرًا 216.

أَمْرًا 268.

أَمْرًا 222.

أَمْرًا 59, 85, 92, 282.

أَمْرًا 63, 168.

أَمْرًا 168.

أَمْرًا 166, 168.

أَمْرًا 39, 189.

أَمْرًا 98, 263, 301.

أَمْرًا 168.

أَمْرًا 102, 106.

أَمْرًا 105.

أَمْرًا 252.

أَمْرًا 253.

أَمْرًا 235.

أَمْرًا 7.

أَمْرًا 255.

أَمْرًا 103, 197.

أَمْرًا 221.

أَمْرًا 207.

أَمْرًا 27.

أَمْرًا 206.

أَمْرًا 279, 353.

أَمْرًا 284.

أَمْرًا 284.

أَمْرًا 27, 229.

أَمْرًا 206.

أَمْرًا 229.

أَمْرًا 272, 352.

أَمْرًا 101, 272.

أَمْرًا 98.

أَمْرًا 252.

أَمْرًا 38.

أَمْرًا 241, IV.

أَمْرًا 228.

أَوْ 285.
 أَوْ 27.
 أَوْ 208.
 أَوْ 234.
 أَوْ 91.
 أَوْ 39.
 أَوْ 38.
 أَوْ 91, 207.
 أَوْ 252.
 أَوْ 38, 91, 194.
 أَوْ 283.
 أَوْ 59, 288.
 أَوْ 38, 196.
 أَوْ 196.
 أَوْ 194.
 أَوْ 57.
 أَوْ 188.
 أَوْ 185.
 أَوْ 185.
 أَوْ 185.
 أَوْ 185.
 أَوْ 185.
 أَوْ 252.
 أَوْ 184.
 أَوْ 185.
 أَوْ 59, 282.
 أَوْ 194.
 أَوْ 81.
 أَوْ 185.
 أَوْ 208, 253.

187. أَوْ.
 30, 190. أَوْ.
 286. أَوْ.
 285. أَوْ.
 286. أَوْ.
 104. أَوْ.
 285. أَوْ.
 252. أَوْ.
 238. أَوْ.
 238. أَوْ.
 58, 102. أَوْ.
 58, 211. أَوْ.
 261. أَوْ.
 99. أَوْ.
 264, 278, 356. أَوْ.
 52. أَوْ.
 227. أَوْ.
 235. أَوْ.
 40, 238. أَوْ.
 253. أَوْ.
 81. أَوْ.
 254, 261. أَوْ.
 227. أَوْ.
 243. أَوْ.
 227. أَوْ.
 206, 264. أَوْ.
 88, 206, 270. أَوْ.
 282. أَوْ.
 254. أَوْ.

صَمَمًا 215.
 صَبْر 49.
 صَبْرًا 283.
 صَبْرًا، صَبْرًا 137, 263.
 صَدَمَ قَدًا 53, 264.
 صَدًا 80, 81, 99.
 صَدًا 58.
 صَدًا، صَدًا 263, 264.
 صَدًا 102.
 صَدًا 102, 214.
 صَدًا 104.
 صَدًا 104.
 صَدًا 104.
 صَدًا 222, 251.
 صَدًا 26.
 صَدًا 34, 238.
 صَدًا 104.
 صَدًا 81.
 صَدًا 224.
 صَدًا 85.
 صَدًا، صَدًا 262.
 صَدًا 211.
 صَدًا 33.
 صَدًا 285.
 صَدًا 81.
 صَدًا 251.
 صَدًا 254.
 صَدًا 110.
 صَدًا 30.

صَدًا 102, 214.
 صَدًا 116.
 صَدًا 238.
 صَدًا 186.
 صَدًا 86.
 صَدًا، صَدًا 46.
 صَدًا، صَدًا، صَدًا 298.
 صَدًا، صَدًا، صَدًا 298.
 صَدًا 25.
 صَدًا، صَدًا، صَدًا 224, 254.
 صَدًا 80.
 صَدًا 218.
 صَدًا 254.
 صَدًا et صَدًا 210.
 صَدًا 254.
 صَدًا 1, 262.
 صَدًا 170, 295.
 صَدًا 82, 308.
 صَدًا، صَدًا 120, 222, 250.
 صَدًا، صَدًا 261.
 صَدًا، صَدًا 167, 283, 373.
 صَدًا، صَدًا 103, 167, 283, 373.
 صَدًا، صَدًا، صَدًا 205, 262, 270.
 صَدًا 86.
 صَدًا 38.
 صَدًا 96, 188.
 صَدًا، صَدًا 262.
 صَدًا 254.
 صَدًا 96, 197.

٤٠٨ ٢٠١. 201.
 ٤٠٩ 37. 37.
 ٤١٠ 82, 168. 82, 168.
 ٤١١ 225. 225.
 ٤١٢ 100, 168. 100, 168.
 ٤١٣ 101, 169. 101, 169.
 ٤١٤ 100. 100.
 ٤١٥ 101, 299, 318 & 323. 101, 299, 318 & 323.
 ٤١٦ 285. 285.
 ٤١٧ 37. 37.
 ٤١٨ 82, 100. 82, 100.
 ٤١٩ 169. 169.
 ٤٢٠ 94. 94.
 ٤٢١ 187. 187.
 ٤٢٢ 219. 219.
 ٤٢٣ 165, 349. 165, 349.
 ٤٢٤ 283. 283.
 ٤٢٥ 282, 284, 349. 282, 284, 349.
 ٤٢٦ 169. 169.
 ٤٢٧ 282. 282.
 ٤٢٨ 83, 169. 83, 169.
 ٤٢٩ 86. 86.
 ٤٣٠ 164, 168. 164, 168.
 ٤٣١ 169. 169.
 ٤٣٢ 101, 137. 101, 137.
 ٤٣٣ 168. 168.
 ٤٣٤ 169. 169.
 ٤٣٥ 238. 238.
 ٤٣٦ 42, 103. 42, 103.

٤٣٧ 167. 167.
 ٤٣٨ 102, 282. 102, 282.
 ٤٣٩ 286. 286.
 ٤٤٠ 96, 187, 197. 96, 187, 197.
 ٤٤١ 262. 262.
 ٤٤٢ 98, 187. 98, 187.
 ٤٤٣ 262. 262.
 ٤٤٤ 262. 262.
 ٤٤٥ 262. 262.
 ٤٤٦ 46, 214. 46, 214.
 ٤٤٧ 102. 102.
 ٤٤٨ 102, 235. 102, 235.
 ٤٤٩ 261. 261.
 ٤٥٠ 37, 223. 37, 223.
 ٤٥١ 39. 39.
 ٤٥٢ 214. 214.
 ٤٥٣ 227. 227.
 ٤٥٤ 227. 227.
 ٤٥٥ 42, 85, 220. 42, 85, 220.
 ٤٥٦ 104, 224. 104, 224.
 ٤٥٧ 98. 98.
 ٤٥٨ 238. 238.
 ٤٥٩ 221. 221.
 ٤٦٠ 34. 34.
 ٤٦١ 98, 186. 98, 186.
 ٤٦٢ 37. 37.
 ٤٦٣ 111, 186. 111, 186.
 ٤٦٤ 207. 207.
 ٤٦٥ 26, 304. 26, 304.

- اِخْتَمَدُوا 254.
 اِصْرًا 227.
 اِقْعَدُوا 216.
 اَصْدُمُوا 254.
 اَرْمُوا 228.
 اَزْمَعُوا 216.
 اَبْرَأُوا 215, 263.
 اصْلَبُوا 227.
 اَبْرَأُوا 98, 271.
 اَبْرَأُوا 81, 102, 302.
 اَبْرَأُوا 303.
 اَبْرَأُوا 348, 353.
 اَبْرَأُوا 353.
 اَبْرَأُوا 86, 123, 212.
 اَبْرَأُوا 252, 263.
 اَبْرَأُوا 225.
 اَبْرَأُوا 105, 264.
 اَبْرَأُوا 254.
 اَبْرَأُوا 263.
 اَبْرَأُوا 85.
 اَبْرَأُوا 261.
 اَبْرَأُوا 85, 116, 215.
 اَبْرَأُوا 37.
 اَبْرَأُوا 212.
 اَبْرَأُوا 254.
 اَبْرَأُوا 110, 219.
 اَبْرَأُوا 57.
 اَبْرَأُوا 104.
 اَبْرَأُوا 212.
 اَبْرَأُوا 196.
 اَبْرَأُوا 253, 262, 349.
 اَبْرَأُوا 92, 94.
 اَبْرَأُوا 104.
 اَبْرَأُوا 86, 89.
 اَبْرَأُوا 223.
 اَبْرَأُوا 38.
 اَبْرَأُوا 204.
 اَبْرَأُوا 88, 205, 270.
 اَبْرَأُوا 252.
 اَبْرَأُوا 223.
 اَبْرَأُوا 110.
 اَبْرَأُوا 62, 262.
 اَبْرَأُوا 254.
 اَبْرَأُوا 235.
 اَبْرَأُوا 217.
 اَبْرَأُوا 220.
 اَبْرَأُوا 102, 168.
 اَبْرَأُوا 39.
 اَبْرَأُوا 283.
 اَبْرَأُوا 21.
 اَبْرَأُوا 103.
 اَبْرَأُوا 222.
 اَبْرَأُوا 42, 208.
 اَبْرَأُوا 128, 130, 235.
 اَبْرَأُوا 37.
 اَبْرَأُوا 215, 254.
 اَبْرَأُوا 39.
 اَبْرَأُوا 130, 222.

مَزَلًا 98.
 مَقْضَمًا 219.
 مَدًا 98, 204.
 مَضًا 39, 99.
 مَضًا 216.
 مَحْمِيًا 216.
 مَحْمَبًا 238.
 مَحْمَبًا 238.
 مَمًا 282.
 مِمَّ 82.
 مَيَّ 248.
 مَيَّ 285.
 مَكَّنًا 228.
 مَكَّنًا 263.
 مَكَّنًا 264.
 مَيَّ 37.
 مَيَّ 234.
 مَا 197.
 مَب 205.
 مَمَامًا 57, 94.
 مَمَب 101.
 مَمَمًا 101.
 مَمَمًا, مَمَمًا 282.
 مَمَمًا, مَمَمًا 262.
 مَمَمًا 228.
 مَمَمًا 228.
 مَمَب 82, 194.
 مَمَمًا 251.
 مَمَب 194.

مَزْصَمًا 228.
 مَا 82.
 مَا 46, 215.
 مَا 47, 58, 82, 85, 87, 92, 165, 349.
 مَا 46, 215.
 مَا 216.
 مَا 283.
 مَا 37, 40.
 مَا 285, 314.
 مَا 101.
 مَا 253.
 مَا 104.
 مَا 238.
 مَا 243.
 مَا 238.
 مَا 253.
 مَا 252.
 مَا 238.
 مَا 30.
 مَا 278, 283.
 مَا 82.
 مَا 165, 166.
 مَا, مَا 227.
 مَا 254.
 مَا 104.
 مَا 104.
 مَا 48, 270, 291, 305.
 مَا 381.
 مَا 227.

قَحْلًا، قَحْلًا 252.

قَحْدًا 38.

قَح 282.

قَمَمْتَدًا 254.

قَمَمْتَدًا 254.

قَمَقًا 254.

قَمَّر 186.

قَمَقًا، قَمَقًا 262.

قَمَمَبًا 243.

قَمَدًا 215, 236.

قَم 167.

قَمَمًا 252.

قَمَمًا 216.

قَمَر، قَمَر 34, 186.

قَمَرًا 80.

قَمَرًا 215.

قَمَمَصَ، قَمَمَصَ 171.

قَمَمَصَ، قَمَمَصَ 171.

قَمَمًا، قَمَمًا 263, 264.

قَمَمًا، قَمَمًا 253, 262.

قَمَدًا 102, 214.

قَم 101, 283.

قَمَم 283.

قَمَمًا 90.

قَمَمَمًا 90, 91.

قَمَم 278.

قَمَم 38, 42.

قَمَمَم 286.

قَمَمَمًا 252.

حَمَمًا، حَمَمًا، حَمَمًا 58, 228, 246.

حَم 283.

حَمَمًا 283.

حَمَمَمًا، حَمَمَمًا، حَمَمَمًا 283.

حَمَمًا 37.

حَمَمًا 218.

حَمَمَمًا 58.

حَمَمَمَمًا 274.

حَمَمَمَمًا 284.

حَمَمَمَمًا 284.

حَمَمَمَمًا 227.

حَم 167, 169, 300.

حَمَمًا، حَمَمًا، حَمَمًا 59, 99, 206, 252,

273, 276.

حَمَمًا 57.

حَمَمَمًا 57.

حَمَمَمَمًا 57.

حَمَمَمَمَمًا 254.

حَمَم 282.

حَمَمَمًا، حَمَمَمَمًا 253.

حَمَمَمَمًا 102.

حَمَمَمَم 304.

حَمَمَمَمَمًا 252.

حَمَمَم 197.

حَمَمَمَمَمَمًا 254.

حَمَمَمَمَمَمًا 286.

حَمَمَمَمَم 282.

حَم 81, 169, 300.

حَمَمَمَمَمَمًا 235.

- صَحَابُ 230.
 صَوَّاهُ 231.
 صَمًا 196.
 صَوَّاهُ 103, 282.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 213.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 218.
 صَوَّاهُ 236.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 48, 279, 280.
 صَوَّاهُ 254.
 صَوَّاهُ 206.
 صَوَّاهُ 57.
 صَوَّاهُ 255.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 216.
 صَوَّاهُ 254.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 222.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 57, 221.
 صَوَّاهُ 57.
 صَوَّاهُ 285.
 صَوَّاهُ 285.
 صَوَّاهُ 103.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 81, 164, 169, 300.
 صَوَّاهُ 280, 303, 347.
 صَوَّاهُ 285.
 صَوَّاهُ 137, 341.
- صَوَّاهُ 101, 300.
 صَوَّاهُ 101, 300.
 صَوَّاهُ 254.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 59, 283.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 215.
 صَوَّاهُ 108.
 صَوَّاهُ 137.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 40, 99, 230.
 صَوَّاهُ 197.
 صَوَّاهُ 234.
 صَوَّاهُ 229.
 صَوَّاهُ 229.
 صَوَّاهُ 234.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 48.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 231.
 صَوَّاهُ 23.
 صَوَّاهُ 252.
 صَوَّاهُ 38.
 صَوَّاهُ 86.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 252, 264.
 صَوَّاهُ 227.
 صَوَّاهُ, صَوَّاهُ, صَوَّاهُ 264, 270.
 صَوَّاهُ 86, 230.
 صَوَّاهُ 254.
 صَوَّاهُ 252.
 صَوَّاهُ 252.
 صَوَّاهُ 197.

كَدَمَكْتَدَا 254.
كَدَمَكْتَمْتَدَا 106.
كَدَمَكْسَب 106.
كَدَا 57.
كَدَا 57.
كَدَا 233.
كَدَا 196.
كَدَا 197.
كَدَا 196.
كَدَا 253.
كَدَا 48.
كَدَا 233.
كَدَا 253.
كَدَا 196.
كَدَا 233.
كَدَا 211.
كَدَا 39.
كَدَا 81.
كَدَا 197.
كَدَا 46, 214.
كَدَا 235.
كَدَا 107, 260.
كَدَا 252.
كَدَا 26, 252.
كَدَا 194.
كَدَا 197.
كَدَا 106.
كَدَا 106.
كَدَا 211, 247, 256, 260.

كَدَا 220.
كَدَا 99, 215.
كَدَا 201.
كَدَا 222.
كَدَا 34.
كَدَا 59, 184,
344.
كَدَا 39.
كَدَا 81, 182.
كَدَا 1, 224.
كَدَا 99, 224.
كَدَا 101.
كَدَا 252.
كَدَا 104.
كَدَا 82, 184.
كَدَا 3, 238.
كَدَا 235.
كَدَا 215.
كَدَا 215.
كَدَا 81, 182.
كَدَا 222.
كَدَا 238.
كَدَا 39.
كَدَا 235.
كَدَا 1.
كَدَا 251, 254.
كَدَا 235.
كَدَا 59, 130, 269.
كَدَا 59, 99, 212.

سَنَامًا 220.

سَنَامِدًا 221.

سَنًا 34.

سَنَاقًا 243.

سَنَاقًا 218.

سَعْفًا 252.

سَعْمًا 38.

سَعْمَةً 227.

سَفْصَفًا 225.

سَمًا 2, 42.

سَمًا 256.

سَمًا 39.

سَمًا 2, 39, 42.

سَمًا 184.

سَامًا 214.

سَامًا 226.

سَامًا 222.

سَامًا 136, 282.

سَامًا 136.

سَامًا 136, 137.

سَامًا 92, 102, 136.

سَامًا 227.

سَامًا 105, 214.

سَامًا 37, 276.

سَامًا 37.

سَامًا 37.

سَامًا 84, 86, 220.

سَامًا 222.

سَامًا 37.

سَامًا 37, 41, 85, 228.

سَامًا 227.

سَامًا, سَامًا 261.

سَامًا 34.

سَامًا 39.

سَامًا 254.

سَامًا 86, 220.

سَامًا 104.

سَامًا 251.

سَامًا 27, 80, 81, 99, 211.

سَامًا 19.

سَامًا 238.

سَامًا 234.

سَامًا, سَامًا 271, 272, 352.

سَامًا 8.

سَامًا 24.

سَامًا, سَامًا 262.

سَامًا 85, 86, 89, 91, 228.

سَامًا 215.

سَامًا 238.

سَامًا 109, 235.

سَامًا 109.

سَامًا 85.

سَامًا 215.

سَامًا 98, 107.

سَامًا 39.

سَامًا, سَامًا 263, 264.

سَامًا 61.

سَامًا 88, 212.

فَاذًا، فَاذًا 211, 247.
 فَصْرًا، فَصْرًا 40, 206.
 فَهْمًا، فَهْمًا 40, 42, 238.
 فَهْمًا 26.
 فَهْمًا، فَهْمًا 254.
 فَهْمًا، فَهْمًا 90.
 فَهْمًا، فَهْمًا 99, 212.
 فَهْمًا 111.
 فَهْمًا، فَهْمًا 253.
 فَهْمًا 14.
 فَهْمًا، فَهْمًا 39.
 فَهْمًا، فَهْمًا 216.
 فَهْمًا 40.
 فَهْمًا، فَهْمًا 227.
 فَهْمًا، فَهْمًا 235.
 فَهْمًا، فَهْمًا 118, 130.
 فَهْمًا، فَهْمًا 101.
 فَهْمًا، فَهْمًا 40, 235.
 فَهْمًا، فَهْمًا 61.
 فَهْمًا، فَهْمًا 253.
 فَهْمًا، فَهْمًا 227.
 فَهْمًا، فَهْمًا 235.
 فَهْمًا 111.
 فَهْمًا 7.
 فَهْمًا، فَهْمًا 263, 264.
 فَهْمًا، فَهْمًا 47, 58.
 فَهْمًا، فَهْمًا 58.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 216.
 فَهْمًا، فَهْمًا 262.

فَهْمًا، فَهْمًا 110.
 فَهْمًا، فَهْمًا 227.
 فَهْمًا 212.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 215, 254.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 222.
 فَهْمًا، فَهْمًا 254.
 فَهْمًا، فَهْمًا 96, 214.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 110, 222.
 فَهْمًا 34.
 فَهْمًا، فَهْمًا 104.
 فَهْمًا، فَهْمًا 228.
 فَهْمًا، فَهْمًا 221.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 61.
 فَهْمًا، فَهْمًا 227.
 فَهْمًا 38.
 فَهْمًا، فَهْمًا 253.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 37, 224.
 فَهْمًا، فَهْمًا 235.
 فَهْمًا، فَهْمًا 222.
 فَهْمًا، فَهْمًا 254.
 فَهْمًا، فَهْمًا 111.
 فَهْمًا، فَهْمًا 228.
 فَهْمًا، فَهْمًا، فَهْمًا 89.
 فَهْمًا، فَهْمًا 39, 262.
 فَهْمًا 23, 39.
 فَهْمًا 23.
 فَهْمًا، فَهْمًا 235.
 فَهْمًا 33.
 فَهْمًا 263.

مَكْمَلٌ 344.
 مَكْمَلٌ 42.
 مَكْمَلٌ 99, 212.
 مَكْمَلٌ 176.
 مَكْمَلٌ 218.
 مَكْمَلٌ 263.
 مَكْمَلٌ 23, 39.
 مَكْمَلٌ 34.
 مَكْمَلٌ 104.
 مَكْمَلٌ 37, 59.
 مَكْمَلٌ 57, 202, 203.
 مَكْمَلٌ 49.
 مَكْمَلٌ 92.
 مَكْمَلٌ 111.
 مَكْمَلٌ 261.
 مَكْمَلٌ 228.
 مَكْمَلٌ 111.
 مَكْمَلٌ 111.
 مَكْمَلٌ 24.
 مَكْمَلٌ 85, 211.
 مَكْمَلٌ 211.
 مَكْمَلٌ 261.
 مَكْمَلٌ 238.
 مَكْمَلٌ 273, 345, 351.
 مَكْمَلٌ 107.
 مَكْمَلٌ 222.
 مَكْمَلٌ 254.
 مَكْمَلٌ 27.
 مَكْمَلٌ 101.

مَكْمَلٌ 216.
 مَكْمَلٌ 261.
 مَكْمَلٌ 104.
 مَكْمَلٌ 186.
 مَكْمَلٌ 261.
 مَكْمَلٌ 254.
 مَكْمَلٌ 80, 99, 211.
 مَكْمَلٌ 215.
 مَكْمَلٌ 27.
 مَكْمَلٌ 252.
 مَكْمَلٌ 58, 211.
 مَكْمَلٌ 214.
 مَكْمَلٌ 215.
 مَكْمَلٌ 58.
 مَكْمَلٌ 104.
 مَكْمَلٌ 254.
 مَكْمَلٌ 32.
 مَكْمَلٌ 222.
 مَكْمَلٌ 101, 272.
 مَكْمَلٌ 272.
 مَكْمَلٌ 81, 101, 273.
 مَكْمَلٌ 25, 110.
 مَكْمَلٌ 184.
 مَكْمَلٌ 39.
 مَكْمَلٌ 81.
 مَكْمَلٌ 95, 120, 224.
 مَكْمَلٌ 120, 224.
 مَكْمَلٌ 82.
 مَكْمَلٌ 40.

مَعْمَلًا 234.
 مَعْمَلًا 227.
 مَعْمَصًا 82, 104, 234.
 مَعْمَصًا 104.
 مَعْمَصًا 104.
 مَعْمَلًا 104.
 مَعْمَعًا 104.
 مَعْمَف 81.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 213, 215.
 مَعْمَدًا 213, 215, 254.
 مَعْمَر 39.
 مَعْمَعْتًا 254.
 مَعْمَرًا 39.
 مَعْمَعَدًا مَعْمَعَدًا 82, 216.
 مَعْمَد 42.
 مَعْمَرًا 26, 257.
 مَعْمَدًا 212.
 مَعْمَعْتًا 254.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 69, 206.
 مَعْمَد مَعْمَد 270.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 20, 94, 207, 252,
 261.
 مَعْمَدًا 57, 94.
 مَعْمَد 34.
 مَعْمَد 34.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 261.
 مَعْمَد 39.
 مَعْمَدًا 96, 214.
 مَعْمَدًا 102, 207.

مَعْمَدًا 213.
 مَعْمَدًا 227.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 252.
 مَعْمَدًا 227.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 234.
 مَعْمَدًا 217.
 مَعْمَدًا 284.
 مَعْمَر 39.
 مَعْمَدًا 104.
 مَعْمَد 207.
 مَعْمَدًا 91, 128, 271, 276.
 مَعْمَدًا 207, 243.
 مَعْمَد 352.
 مَعْمَد 98, 194.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 25, 61, 81.
 مَعْمَدًا 57.
 مَعْمَدًا 57.
 مَعْمَدًا 102, 211.
 مَعْمَد 96, 188.
 مَعْمَد 184.
 مَعْمَدًا 25, 80.
 مَعْمَدًا 232.
 مَعْمَدًا 207, 212.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 86.
 مَعْمَد 196.
 مَعْمَد 40.
 مَعْمَد 38.
 مَعْمَدًا, مَعْمَدًا 82, 123, 209.
 مَعْمَدًا 82, 216.

ٲٲٲٲٲٲٲٲ 211.

ٲٲٲٲ 34.

ٲٲٲٲٲٲ 232.

ٲٲٲٲٲ 232.

ٲٲٲٲ, ٲٲٲٲ, ٲٲٲٲ 84, 279.

ٲٲٲٲٲ 228, 232.

ٲٲٲٲٲ, ٲٲٲٲٲ 241.

ٲٲٲ 184.

ٲٲٲ 184.

ٲٲٲ 166.

ٲٲٲٲٲ 57.

ٲٲٲٲ 238.

ٲٲ 166.

ٲٲٲٲٲ 252.

ٲٲ 278.

ٲٲٲٲٲ, ٲٲٲٲٲٲ 274.

ٲٲٲٲٲ, ٲٲٲٲٲٲ 101, 272.

ٲٲٲٲ 272.

ٲٲٲٲٲٲ 273.

ٲٲٲ 102.



Page 58, note 2. — Barhébræus, I, 20, 25, pose comme règle que l'i de riš ne doit pas être écrit par youdh, parce qu'il est bref.

Page 69, note 2. — La désignation de ܡܚܘܦܐ appliquée aux points dérive des noms ponctués qui servaient d'exemples, v. G. Hoffmann, *Opuscula nestoriana*, VI.

Page 98, § 107 a. — Quelquefois ܐ s'articule avec α : ܐܥܡܐ mangé, forme ܡܢܝܢܐ ; ܐܝܢ terre, ܐܝܢܐ lieu, forme ܐܝܢܐ . La voyelle é, plus ordinaire dans ce cas, peut donc être considérée comme affaiblie de la voyelle naturelle α , v. § 83.

Page 103, note 1. — ܐܝܢܐ vient bien de la racine ܐܢܐ et a le sens de *tristesse*, v. Barhébræus, I, 215, 21.

Page 107, ligne 9. — ܐܝܢܐ peut être rapporté à une racine ܐܢܐ , v. Nœldeke, *Syr. Gramm.*, § 28. ܐܢܐ avec roukkâkh, v. p. 260, note 1, appartient à une racine inusitée ܐܢܐ et signifie les ordures que l'on vanne, propr. *le vannage*, ܐܢܐ .

Page 126, note 3. — ܐܢܐ a aussi le sens de *prononcer distinctement* dans la Mišna, Sanhéd., 10, 1 fin : $\text{ܐܢܐ ܕܗܘܢܐ ܐܬܐ ܗܫܡ ܕܐܘܪܝܘܬܝܘ}$: celui qui prononce en toutes lettres le tétragramme, comp. aussi *Mand. Gramm.*, 1, note 1. Les Syriens orientaux désignent le m'haggyânâ sous le nom de ܐܢܐ l'articulation distincte; ils se servent de celui de ܐܢܐ pour la syllabe, v. ces noms ci-dessus p. 396 et 406.

Page 137, § 161. — Comp. ܐܢܐ et τύραννος .

Page 171, ligne 15. — M. G. Hoffmann dans la *Zeitschr. der D. M. G.*, XXXII, p. 757, considère comme secondaires les terminaisons ܐܢܐ et ܐܢܐ de la 3^e personne du pluriel du parfait. Dans cette hypothèse, elles se seraient formées par analogie de la deuxième personne du pluriel; appliquées d'abord à l'impératif où elles sont le plus usuelles (ܐܢܐ ܐܢܐ par analogie de ܐܢܐ ܐܢܐ), elles auraient été ensuite étendues au parfait. Mais on ne doit pas voir là une contraction de ܐܢܐ ou $\text{ܐܢܐ} + \text{ܐܢܐ}$ ou ܐܢܐ , car ܐܢܐ et ܐܢܐ n'existent en syriaque que comme suffixes possessifs des noms.

Page 172, ligne 25. — Dans le vol. XI qui vient d'être publié des *Variae lectiones* de Rabbinovicz, se trouve la variante ܐܢܐ au lieu de ܐܢܐ .

Page 188, ligne 32. — ܐܢܐ *Spicileg. syr.* 5, 20 est un pa'el

qui se rencontre souvent avec le sens de *rebitir* v. *Thesaur. syr.* de Payne Smith sous *ܡܕܒ*.

Page 215, ligne 17. — *ܩܢܡܐ* et *ܩܢܡܐ* appartiennent à la forme *ܩܢܡ*, comme le montrent l'hébreu et l'arabe.

Page 216, ligne 30. — Le mot *ܩܢܡܐ* se rencontre dans les livres syriaques anciens, v. *Thesaur. syr.* et *Julianos der Abtrinnige*, 78, 12; 190, 26. Comp. sur cette forme *ܩܢܡ* = *ܩܢܡ* le mont Horeb, Julianos, 113, 5.

Page 220, ligne 21. — Les mots *ܩܢܡܐ* et *ܩܢܡܐ* qui doivent être lus *ܩܢܡܐ* et *ܩܢܡܐ*, n'appartiennent pas à cette forme; ils signifient des animaux *parqués*.

Page 230, note 1. — Le pluriel dans les noms indiquant le lever ou le coucher des astres venait sans doute d'un duel, comp. *ܩܢܡܐ*, *ܩܢܡܐ*.

Page 241, note 1. — La forme *ܩܢܡܐ* sans voyelle du noun est confirmée par Barhébræus, I. 81, 7; les Syriens occidentaux prononçaient *ܩܢܡܐ* avec z'qâphâ du riš, les orientaux *ܩܢܡܐ* avec h'wâšâ. On formait de ce mot un nouvel adjectif, *ܩܢܡܐ* étranger, v. *Reliquiae juris*, éd. Lagarde, 4, 19 et 20, et l'adverbe *ܩܢܡܐ* au contraire.

Page 244, ligne 21. — *ܩܢܡܐ* signifie simplement l'oncle maternel, comp. *ܩܢܡܐ* l'aïeul maternel, Sanhéd. 96b. Ces appellations sont fréquentes dans les Talmuds.

Page 250, ligne 15. — *ܩܢܡܐ* est le fém. du part. passif *ܩܢܡܐ*.

Page 259. — Aj. *ܩܢܡܐ* clou, pl. *ܩܢܡܐ*, *ܩܢܡܐ* mors, pl. *ܩܢܡܐ*.

Page 286. — Aj. *ܩܢܡܐ* absolument πάντως, *ܩܢܡܐ* ou *ܩܢܡܐ* au moins, sinon, usité seulement par les Syriens occidentaux, Barhébr. I, 183 et suiv.; les orientaux employaient dans le même sens la particule *ܩܢܡܐ*. Cette particule entre dans la composition du talmudique *ܩܢܡܐ* si, si non, qui par le sens répond au syriaque *ܩܢܡܐ* et *ܩܢܡܐ*, targ. *ܩܢܡܐ*; *ܩܢܡܐ* paraît lui-même composé de *ܩܢܡܐ* et de *ܩܢܡܐ*.

Page 294, § 308. — Supprimez le dernier exemple.

Page 296, ligne 13. — Aj. *ܩܢܡܐ*, ex.: *ܩܢܡܐ* *ܩܢܡܐ* qu'il ne se méprise pas lui-même, Overb. 171, 20: *ܩܢܡܐ* de nous-mêmes, id. 173, 16; *ܩܢܡܐ* en eux-mêmes, Luc. 1, 66.

Page 329. — Dans les deux derniers exemples du § 346 *a* les mots מִן־כֶּסֶף, מִן־כֶּסֶף, מִן־כֶּסֶף doivent être pris comme sujets, comp.: מִן־כֶּסֶף מִן־כֶּסֶף מִן־כֶּסֶף et la jeune fille, son aspect était beau et son visage joli, Julianos 148, 21.

Page 317, ligne 4. — Le dernier exemple de *b* appartient à *c*.

Page 330, ligne 7. — Dans le dernier exemple du § 350*b*, il faut lire כְּחֶסֶן au lieu de כְּחֶסֶן d'après Julianos 226, 11.

Page 344. — L'exemple de la ligne 20 est à placer ligne 3.

Page 352, ligne 29. — עֶרֶבְתָּא est généralement dérivé de עֶרֶב le soir (du Sabbat).

Page 369, ligne 5. — Biffez le mot avec.

Page 371, ligne 1. — La citation est du *Spicilegium syr.* p. 11, l. 21, comp. בְּלֵא וּמְנִיָּה ... מִיִּית Sanhéd. 97*a*.

E r r a t a.

Page	note	lisez 1872	au lieu de 1782.
> 9,	> 1	> XXII	> XVI.
> 10,	ligne 19	> carré	> cassé.
> 12,	note 2	> אמ"ב	> אמ"ב.
> 30,	ligne 7	> § 110, 3 ^o f.	> § 110 e.
> 31,	> 9	> un type	> une type.
> 31,	> 14	> syriac	> syriac.
> 32,	dernière ligne	> חל et חל	> חל.
> 38,	ligne 18	> avec جاء اتي	> avec جي.
> 38,	> 21	> § 173, 4 ^o	> § 172, 6 ^o .
> 40,	> 5	> صغبر	> صغبر.
> 41,	> 17	> لمعا	> لمعا.
> 47,	note 1	> דינרונא	> דינרונא.
> 57,	ligne 16	> § 104	> § 106.
P. 57, l. 20 et 21 lis. صغبر صغبر صغبر au lieu de صغبر صغبر صغبر.			
Page 58,	ligne 25	lisez ligne 27	au lieu de ligne 11.
> 60,	> 6	> نصغبري nègrandi	> نصغبري nègrdi.
> 64,	lig. 3 des not.	> صغ	> صغ.

Page 66, dernière ligne lisez distinction	au lieu de distinctif.
> 68, > > > > قَاتِلًا qátolá	> قَاتِلًا qattáá.
> 80, ligne 6 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 80, > 11 > أَحَدٌ	> أَحَدٌ.
> 80, note 2 > أَحَدٌ	> أَحَدٌ.
> 83, ligne 13 et 20 > قَاتِلًا قَاتِلًا	> قَاتِلًا قَاتِلًا.
> 86, > 19 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 86, > 22 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 91, note 1 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 93, note 1 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 94, ligne 15 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 95, > 11 > <i>soudhayá, souidhayá</i>	> <i>soudhayá, souidhayá.</i>
> 99, > 2 > <i>jalourie</i>	> <i>acquisition.</i>
> 101, > 2 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 102, > 27 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 102, dernière ligne > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 104, note 3 > formé de	> formé.
> 116, ligne 2 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 116, > 13 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 116, > 14 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 125, > 2 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 136, > 28 > <i>hérita</i>	> <i>hérita.</i>
> 137, > 20 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 149, > 32 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 169, ligne 15 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 189, av. dern. ligne > préfixe	> suffixe.
> 192, > 22 > aleph	> lámadh.
> 192, > 26 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 195, > 18 > la	> les.
> 196, > 16 > قَاتِلًا قَاتِلًا قَاتِلًا	> قَاتِلًا قَاتِلًا قَاتِلًا.
> 207, > 12 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 210, > 17 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 211, > 9 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 211, > 24 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 212, > 9 > <i>butin</i>	> <i>toison.</i>
> 213, > 20 > قَاتِلًا	> قَاتِلًا.
> 230, > 9 > <i>lien</i>	> <i>lieu.</i>

Page	ligne	lisez	au lieu de
232	10	ⲁⲓⲛⲟⲩⲛⲁ	ⲁⲓⲛⲟⲩⲛⲁ.
» 239	» 7	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 241	» 23	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 241	» 24	» vers 965	» ligne 65.
» 252	» 9	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 256	» 9	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 258	» 19	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 262	» 3	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 263	» 11	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 265	» 26	» προτάσεις	» προτάσεις.
» 265	» 29	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 269	» 14	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 269	» 33 et 34	» ⲁⲓⲛⲟⲩⲛⲁ	» ⲁⲓⲛⲟⲩⲛⲁ.
» 274	» 9	» § 317 b	» § 316.
» 279	» 31	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 282	» 3	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 283	» 15	» § 173 9°	» § 172 9°.
» 287	» 6	» XVIII	» XIII.
» 288	» 17	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 289	» 6	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 293	» 23	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 299	» 27	» ⲁⲓⲛⲟ doit être mis devant ⲁⲓⲛⲟ.	
» 300	» 27	» lisez ⲁⲓⲛⲟⲩ... ⲁⲓⲛⲟ au lieu de ⲁⲓⲛⲟⲩ... ⲁⲓⲛⲟ	
» 309	» 17	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 330	» 19	» nonnes	» nones.
» 336	» 28	» § 368 a	» § 386 a.
» 351	» 2	» mois	» jours.
» 352	» 23	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 370	» 23	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 378	» 23	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 380	» 13	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 380	» 21	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.
» 383	» 21	» ⲁⲓⲛⲟ	» ⲁⲓⲛⲟ.
» 389	» 35	» ⲁⲓⲛⲟⲩ	» ⲁⲓⲛⲟⲩ.

**Abbréviations des titres des livres syriaques cités
dans la syntaxe.**

Addai the Apost. : *The doctrine of Addai the apostle*, by George Philipps, London 1876.

Anal. syr. : *P. Lagardii Analecta syriaca*, Leipzig 1858.

Anecd. syr. : *Anecdota syriaca*, ed. J. P. N. Land, Lugduni Batavorum, 1862—1875.

Aphraat. : *The Homilies of Aphraates, the persian sage*, ed. by W. Wright, vol. I the syriac text, London 1869.

Barhéb. : Barhébræus; sans désignation spéciale, il est question de ses œuvres grammaticales publiées par M. l'Abbé Martin.

B. O. : *J. S. Assemani bibliotheca orientalis*. Romae 1719.

Carm. nisib. : *S. Ephraemi syri carmina nisibena*, ed. Gustavus Bickell, Lipsiae 1866.

Clement. Rom. Recogn. : *Clementis Romani recognitiones syriace*, ed. Paulus Antonius de Lagarde 1861, Lipsiae et Londinii.

De hermen. Aristot. : *De hermeneuticis apud syros aristoteleis*, ed. Jo. Georgius Ern. Hoffmann, Leipzig 1873.

Did. Apost. : *Didascalia Apostolorum syriace*, Lipsiae 1854 (Lagarde).

Ined. Syr. : *Inedita syriaca*, herausgegeben von Ed. Sachau, Wien 1870.

Joh. Ephes. : *The third part of the ecclesiastical history of John bishop of Ephesus*, by William Cureton, Oxford 1853.

Josué le Styl. : *Chronique de Josué le Stylite*, éd. par M. l'Abbé Martin, Leipzig 1876, aus den Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, VI. Band.

Jul. : *Julianos der Abtrünnige, syrische Erzählungen*, herausgegeben von Johann Georg Hoffmann, Leiden 1880.

Kalil. et Damn. : *Kalilag und Damnag*, ed. Gustav Bickell, Leipzig 1876.

Overb. : *S. Ephraemi syri, Rabulae episcopi edesseni, Balaei aliorumque opera selecta*, ed. J. Josephus Overbeck, Oxonii 1865.

Sindban: *Sindban oder die sieben weisen Meister*, von Friedrich Baethgen, Leipzig 1879.

Spic. syr.: *Spicilegium syriacum, containing remains of Bardesan, etc.*, ed. William Cureton, London 1855.

Zeitschr. der D. M. G.: *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*.

Les citations des livres de l'ancien et du nouveau Testament se réfèrent à l'édition de la Pšittâ de Samuel Lee, à moins d'une autre indication.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PRÉFACE, INTRODUCTION, PLANCHES, TABLES GRAMMATICALES.

LIVRE PREMIER, L'ÉCRITURE, LA PHONÉTIQUE ET L'ORTHOGRAPHE.

Chapitre I. Objets employés par les Syriens pour écrire, manière d'écrire.

	page
§. 1. De l'encre	1
§. 2. Du parchemin et du papier	2
§. 3. Du roseau et des plumes	2
§. 4. Manière d'écrire	3

Chapitre II. De l'écriture en général.

§. 5. Historique de l'alphabet syriaque.	4
§. 6. Forme des lettres.	4
§. 7. Différence des caractères jacobites et des caractères nestoriens	5
§. 8. Cursif jacobite	6
§. 9. Estrangéla, caractère double	7
§. 10. Cursif nestorien.	8
§. 11. Caractères syro-palestiniens.	8
§. 12. Écriture Karšounique	11
§. 13. Ligatures des lettres	12
§. 14. Alphabet de chiffres; alphabet de Bardesanes	12
§. 15. Noms des lettres	13

Chapitre III. Des signes de numération.

	page
§. 16. Ancien système de signes	14
§. 17. Valeur numérique des lettres.	15

Chapitre IV. Des consonnes.

§. 18. Classement des consonnes	16
§. 19. Division des consonnes	17
§. 20. Des gutturales	18
§. 21. Des palatales.	21
§. 22. Des palatales-linguales	23
§. 23. Des dentales	25
§. 24. Des sifflantes.	27
§. 25. Des labiales	29

Chapitre V. Des consonnes dans la composition des racines.

§. 26. Valeur des muettes, des aspirées et des sifflantes.	32
§. 27. Permutation par affaiblissement.	33
§. 28. Permutation par renforcement	33
§. 29. Association des consonnes	33
§. 30. Déformation des racines	34
§. 31. Suite.	34

Chapitre VI. Des permutations euphoniques des consonnes.

§. 32. Altérations euphoniques	36
§. 33. Permutations des gutturales	37
§. 34. Permutations des palatales	37
§. 35. Permutations des liquides	38
§. 36. Permutations des dentales	39
§. 37. Permutations des sifflantes	39
§. 38. Permutations des labiales	39
§. 39. Prononciations euphoniques	40
§. 40. Des consonnes assombrissantes	42

Chapitre VII. Des transpositions ou métathèses.

§. 41. Des différents cas de métathèse	42
--	----

Chapitre VIII. Des voyelles, des diphthongues et des voyelles furtives.

§. 42. Des voyelles primitives	43
§. 43. Obscurcissement des voyelles.	44

	page
§. 44. Différences des voyelles des Syriens orientaux et de celles des Syriens occidentaux	44
§. 45. Distinction de <i>á</i> et <i>o</i> dans le dialecte occidental	45
§. 46. Distinction de <i>é</i> et <i>í</i> dans ce dialecte	46
§. 47. Distinction de <i>ouí</i> et <i>où</i>	47
§. 48. Des nuances des voyelles dans le dialecte nestorien	49
§. 49. Distinction de <i>é</i> et <i>è</i>	50
§. 50. Distinction de <i>u</i> et <i>ou</i>	50
§. 51. Des diphthongues <i>ái</i> , <i>ai</i> , <i>au</i>	51
§. 52. Des autres diphthongues	54
§. 53. De la prononciation des diphthongues <i>ew</i> , <i>iw</i>	54
§. 54. Des demi-voyelles ou voyelles furtives	55

Chapitre IX. De la désignation des voyelles au moyen des consonnes | ◦ ◡.

§. 55. De l'emploi des <i>Matres lectionis</i>	55
§. 56. Pour <i>à</i> et <i>á</i>	56
§. 57. Pour <i>i</i>	57
§. 58. Pour <i>é</i> et <i>è</i>	58
§. 59. Pour <i>o</i> et <i>ou</i>	59
§. 60. Pour les diphthongues.	59
§. 61. Semi-voyelles devenues quiescentes	59
§. 62. <i>Matres lectionis</i> dans les noms étrangers	60

Chapitre X. Du point distinctif des voyelles.

§. 63. Historique de ce point	61
§. 64. Ses applications	62
§. 65. Ses extensions	63
§. 66. Du double-point	64
§. 67. Du <i>m'pagg'dhânâ</i>	64
§. 68. Des extensions du <i>m'pagg'dhânâ</i>	65
§. 69. De l'usage du point chez les Nestoriens.	67

Chapitre XI. Des points-voyelles chez les Nestoriens.

§. 70. Système des points-voyelles	67
§. 71. Son historique	69

Chapitre XII. Des voyelles grecques dans l'écriture des Syriens occidentaux.

§. 72. Historique de ce système	71
§. 73. Ses applications	72
§. 74. Nouvel essai d'intercaler les voyelles	73

Chapitre XIII. Les voyelles suivant les grammairiens syriaques.

	page
§. 75. Noms des voyelles chez les Occidentaux	73
§. 76. Noms des voyelles chez les Orientaux	74
§. 77. Noms des voyelles dans les écoles mixtes	74
§. 78. Divisions des voyelles	75
§. 79. Comment on distinguait <i>a</i> bref de <i>e</i> long.	76
§. 80. Comment on distinguait <i>e</i> bref de <i>e</i> long.	77
§. 81. Comment on distinguait <i>i</i> bref de <i>i</i> long.	78
§. 82. Comment on distinguait <i>ou</i> bref de <i>ou</i> long.	78

Chapitre XIV. Des modifications des voyelles.

§. 83. Affaiblissement de <i>a</i> en <i>è</i>	79
§. 84. Obscurcissement de <i>a</i> en <i>â</i>	81
§. 85. Changement de <i>â</i> en <i>o</i> , <i>ou</i>	81
§. 86. Changement de <i>â</i> en <i>au</i> , <i>ai</i>	81
§. 87. Changement de <i>â</i> en <i>é</i> , <i>i</i>	82
§. 88. Passage de <i>i</i> bref en <i>e</i>	83
§. 89. Maintien de <i>i</i> long.	84
§. 90. Modification de <i>é</i> dans le dialecte jacobite	84
§. 91. Modification de <i>ou</i>	84
§. 92. Modifications des diphthongues	84
§. 93. Influence des consonnes sur les voyelles	85

Chapitre XV. De la syllabe.

§. 94. Chute d'une voyelle aiguë dans une syllabe ouverte	85
§. 95. Maintien d'une voyelle aiguë par allongement ou par redoublement	86
§. 96. Passage d'une voyelle aiguë dans une syllabe qui précède ou qui suit	87
§. 97. Chute d'une voyelle finale	87
§. 98. Des voyelles adjuvantes	88
§. 99. De l'aleph prosthétique	89
§. 100. Des différentes syllabes	91
§. 101. Syllabe close par deux consonnes	92
§. 102. De la voyelle dans une syllabe fermée.	92
§. 103. Modifications occasionnelles de la syllabe.	93

Chapitre XVI. Du concours des voyelles.

§. 104. Phénomènes produits par le concours des voyelles	93
§. 105. Distinction des racines faibles	95

Chapitre XVII. De la syllabe dans les racines qui ont une semi-voyelle comme radicale.

	page
§. 106. Semi-voyelle en tête ou à la fin de la syllabe	95

Chapitre XVIII. Des racines qui ont un aleph radical.

§. 107. Aleph au commencement ou à la fin de la syllabe	98
---	----

Chapitre XIX. De la chute d'une gutturale ou d'une liquide.

§. 108. Gutturales et liquides sujettes à tomber	100
§. 109. Gutturales.	100
§. 110. Liquides	102

Chapitre XX. De l'assimilation des consonnes.

§. 111. Cas d'assimilation	105
--------------------------------------	-----

Chapitre XXI. Du redoublement et de la dissimilation des consonnes.

§. 112. Redoublement euphonique	107
§. 113. Redoublement formatif	108
§. 114. Redoublement corroboratif	108
§. 115. Redoublement d'une gutturale	109
§. 116. Altération du redoublement	109
§. 117. Dissimilation par riš	110
§. 118. Dissimilation par hé	111

Chapitre XXII. Du roukkâkh et du quôššâi.

§. 119. Historique du système	112
§. 120. Ponctuation du roukkhâkh et du quôššâi	114
§. 121. Leur application au commencement du mot.	114
§. 122. Leur application dans le corps du mot.	115
§. 123. Leur application après une syllabe mi-close	115
§. 124. Leur application dans la terminaison emph. fém. sing.	116
§. 125. Leur application dans les suffixes possessifs.	117
§. 126. Leur application après une gutturale.	118
§. 127. Leur application après une voyelle longue	118
§. 128. Leur application après une voyelle adjuvante	118
§. 129. Leur application sur une lettre redoublée.	118
§. 130. Leur application après une lettre redoublée.	119
§. 131. Leur application après une proclitique	119

	page
§. 132. Leur application après une diphthongue	120
§. 133. Leur application dans les mots étrangers	120
§. 134. Différences entre les Jacobites et les Nestoriens	121
§. 135. Différences de prononciation suivant le sens	122

Chapitre XXIII. Du ribbouï.

§. 136. Historique et position du ribbouï	123
§. 137. Ribbouï avec les pluriels masculins	124
§. 138. Ribbouï avec les pluriels féminins	124
§. 139. Ribbouï avec les collectifs	124
§. 140. Ribbouï avec les noms de nombre	125
§. 141. Ribbouï avec les pronoms personnels	125
§. 142. Ribbouï avec les prépositions	125

Chapitre XXIV. Du m'hagg'yânâ et du marh'tânâ.

§. 143. Du m'hagg'yânâ en général	125
§. 144. Du m'hagg'yânâ chez les Syriens orientaux	126
§. 145. Du m'hagg'yânâ chez les Syriens occidentaux	127
§. 146. Du m'hagg'yânâ sur une lettre redoublée	128
§. 147. Du m'hagg'yânâ sur le pronom <i>ênâ</i>	128
§. 148. Du marh'tânâ	128
§. 149. Du marh'tânâ sur l'impératif éthp'él	129
§. 150. Différences entre les Jacobites et les Nestoriens	129

Chapitre XXV. De la ligne occultante.

§. 151. Historique et application de cette ligne	130
--	-----

Chapitre XXVI. Du ndghodhâ et du m'tapp'yânâ.

§. 152. De l'usage de ces traits chez les Nestoriens	132
§. 153. De l'usage du trait horizontal chez les Jacobites	133

Chapitre XXVII. Du trait d'union et des autres lignes diacritiques.

§. 154. Du trait d'union chez les Nestoriens	134
§. 155. Des différentes applications de la ligne diacritique	135

Chapitre XXVIII. De l'accent tonique.

§. 156. De l'accent tonique n'est pas noté	135
§. 157. Sa place sur le mot	135

	page
§. 158. Son influence sur l'ultième	136
§. 159. De l'accent tonique sur l'ultième	136
§. 160. Des enclitiques et des proclitiques	136
§. 161. Les mots importés conservent leur accent	137

Chapitre XXIX. De l'accentuation.

§. 162. Distinction des points de l'accentuation	137
§. 163. Historique du système d'accentuation	137
§. 164. Ere florissante de ce système	141
§. 165. Sa décadence	142
§. 166. Sources d'étude pour ce système	142
§. 167. Des traités d'accentuation	142
§. 168. Suite	144
§. 169. Résumé historique	145
§. 170. Classification des accents	146
§. 171. Exposé du système d'accentuation	149

LIVRE DEUXIÈME. LES DIFFÉRENTES PARTIES DU DISCOURS
ET LES FORMES DES MOTS.

Chapitre I. Les interjections.

§. 172. Les diverses interjections	162
--	-----

Chapitre II. Les particules démonstratives.

§. 173. Des divers éléments de ces particules	163
---	-----

Chapitre III. Des pronoms.

§. 174. Les pronoms personnels	167
§. 175. Les pronoms démonstratifs	168
§. 176. Les pronoms interrogatifs	169
§. 177. Les pronoms relatifs	169
§. 178. Les pronoms possessifs	169

Chapitre IV. Des temps et des personnes dans les verbes.

	page
§. 179. Des temps	170
§. 180. Le parfait	170
§. 181. L'imparfait	172
§. 182. L'impératif	173
§. 183. Le participe	174

Chapitre V. Du verbe simple ou radical.

§. 184. Formes internés	175
§. 185. Forme de l'actif	176
§. 186. Forme du neutre	176
§. 187. Verbes qui ont les deux formes	177
§. 188. Verbes dénominatifs	177
§. 189. Forme de l'infinitif, particularités	177

Chapitre VI. Des verbes dérivés.

§. 190. Division des verbes dérivés	178
§. 191. Ethp''él	178
§. 192. Pa'el	179
§. 193. Ethpa'al	180
§. 194. Dénommatifs de la forme pa'el et éthpa'al	180
§. 195. Pa'li	181
§. 196. Par'el	181
§. 197. Pau'el ou pai'el	182
§. 198. Aph'el et étaph'al	182
§. 199. Šaph'el et èstaph'al	183
§. 199 bis. Saph'el et èstaph'al	184
§. 200. Pa'lel et éthpa'lal	185
§. 201. Radicaux redoublés	185

Chapitre VII. Des verbes faibles.

§. 202. Pé-aleph à la forme simple	186
§. 203. Confusion de ces verbes avec les pé-youdh	187
§. 204. Ces verbes aux formes éthp''el et éthpa'al	187
§. 205. Ces verbes à la forme pa'el	187
§. 206. Pé-youdh à la forme simple	187
§. 207. Pé-youdh aux formes dérivées	188
§. 208. Pé-noun	188
§. 209. 'E-aleph	189

	page
§. 210. 'E-waw	190
§. 211. 'E-waw forts	191
§. 212. Double-'é	191
§. 213. Lâmadh-aleph	192
§. 214. Verbes dont la troisième radicale est une gutturale	195
§. 215. Verbes doublement faibles	196
§. 216. Mélange des verbes faibles entre eux	196
§. 217. Verbes anomaux	196
§. 218. Verbes défectueux	197

Chapitre VIII. Des verbes quadrilittères.

§. 219. Conjugaison des quadrilittères	198
--	-----

Chapitre IX. Des verbes avec les suffixes objectifs.

§. 220. Formes des verbes avec les suffixes	198
§. 221. Formes des lâmadh-aleph avec les suffixes	202

Chapitre X. Formation des noms; noms de racines bilittères.

§. 222. Distinction des noms suivant leur forme usuelle	203
§. 223. Distinction des noms de racines bilittères	204
§. 224. Noms masculins de cette espèce	204
§. 225. Noms féminins de cette espèce	207

Chapitre XI. Noms de racines trilittères; formes internes sans redoublement.

§. 226. Noms avec voyelle faible après la 1 ^e radicale	207
§. 227. Noms féminins de cette espèce	210
§. 228. Noms de racines faibles de cette espèce	211
§. 229. Noms avec une voyelle faible après la 1 ^e et la 2 ^e radicales	213
§. 230. Noms de racines faibles de cette espèce	215
§. 231. Noms avec une voyelle forte après la 1 ^e radicale	216
§. 232. Noms avec <i>â</i> après la 1 ^e radicale et <i>o</i> (ou chez les Jacobites) après la 2 ^e	217
§. 233. Noms avec <i>â</i> après la 2 ^e radicale	218
§. 234. Noms avec <i>i</i> après la 2 ^e radicale	219
§. 235. Noms avec <i>ai</i> après la 2 ^e radicale	220
§. 236. Noms avec <i>ou</i> immuable après la 2 ^e radicale	220

Chapitre XII. Formes internes avec redoublement de la seconde radicale.

§. 237. Formes redoublées avec une voyelle faible après la 2 ^e radicale	221
§. 238. Formes avec <i>â</i> après la consonne redoublée	222

	page
§. 239. Formes avec <i>i</i> après la consonne redoublée	224
§. 240. Formes avec <i>ou</i> après la consonne redoublée	225

Chapitre XIII. Formes internes de radicaux redoublés et de radicaux quadrilittères.

§. 241. Division des radicaux de cette espèce	226
§. 242. Radicaux formés par redoublement de la dernière radicale .	226
§. 243. Radicaux formés par redoublement de deux radicales ou d'une racine faible.	227
§. 244. Radicaux par dissimilation d'une consonne redoublée . . .	228
§. 244 <i>bis</i> . Noms de racines quadrilittères	228

Chapitre XIV. Formation par préfixes.

§. 245. Noms avec aleph en tête	229
§. 246. Noms avec mim préfixe	229
§. 247. Noms avec mim préfixe, suivi de <i>â</i>	231
§. 248. Noms avec taw préfixe	232
§. 249. Noms avec noun préfixe	232

Chapitre XV. Formation par suffixes.

§. 250. Suffixes <i>ân, âm, èl, âr, qân</i>	233
§. 251. Suffixes <i>â, at, thân</i>	235
§. 252. Suffixes <i>ôn, ôs</i> et <i>ôl</i>	237
§. 253. Suffixes <i>ai</i> et <i>il</i>	238
§. 254. Suffixe <i>âi</i>	240
§. 255. Suffixe <i>out</i>	242

Chapitre XVI. Des noms composés.

§. 256. Différentes formes des noms composés	243
--	-----

Chapitre XVII. Flexion des noms.

§. 257. Etat absolu	245
§. 258. Etat construit	248
§. 259. Etat emphatique.	248
§. 260. Vestiges du duel	251

Chapitre XVIII. Pluriels forts et pluriels irréguliers.

§. 261. Pluriels renforcés par une voyelle	251
§. 262. Pluriels renforcés par un hé ou un waw	252

	page
§. 263. Terminaison forte féminine du pluriel	252
§. 264. Pluriels différents de lâmadh-aleph	253
§. 265. Terminaison forte masculine du pluriel	254
§. 266. Pluriels féminins avec youdh devant la terminaison	254
§. 267. Pluriels féminins de quelques lâmadh-aleph	255

Chapitre XIX. Noms féminins à forme masculine et noms masculins à forme féminine; noms de paucité.

§. 268. Énumération des noms féminins à forme masculine	255
§. 269. Genre des noms importés en syriaque	257
§. 270. Noms féminins avec terminaison masculine au pluriel	258
§. 271. Noms où le <i>taw</i> du féminin est traité comme radical au pluriel	260
§. 272. Noms qui ont un double pluriel	261
§. 273. Noms qui ont un pluriel de paucité	261

Chapitre XX. Anomalies propres à des noms ou à des groupes de noms.

§. 274. Anomalies concernant l'état absolu des noms	262
§. 275. Noms qui ne forment pas de pluriel	262
§. 276. Noms qui n'ont pas de singulier	263
§. 277. Anomalies des lâmadh-aleph	263
§. 278. Noms qui n'ont que l'état absolu ou construit.	264
§. 279. Anomalies propres à certains noms	264

Chapitre XXI. Des flexions des noms grecs introduits en syriaque.

§. 280. Formes du singulier et du pluriel de ces noms	265
---	-----

Chapitre XXII. Noms avec les suffixes possessifs.

§. 281. Noms singuliers avec les suffixes	266
§. 282. Noms pluriels avec les suffixes	269
§. 283. Participes et infinitifs avec les suffixes	270
§. 284. Monosyllabes avec les suffixes	270

Chapitre XXIII. Des noms de nombre.

§. 285. Nombres cardinaux	271
§. 286. Nombres ordinaux	273
§. 287. Nombres fractionnaires et multiples	274
§. 288. Suffixes avec les noms de nombre	275

Chapitre XXIV. Des particules proclitiques.

	page
§. 289. Mode d'annexion de ces particules	275

Chapitre XXV. Des prépositions.

§. 290. Énumération des principales prépositions	277
§. 291. Prépositions composées	279
§. 292. Prépositions avec les suffixes des pronoms	280

Chapitre XXVI. Des adverbes.

§. 293. Formes des adverbes	281
§. 294. Adverbes proprement dits	282
§. 295. Adverbes formés des prépositions	284

Chapitre XXVII. Des conjonctions.

§. 296. Conjonctions simples et composées	284
---	-----

Chapitre XXVIII. Des particules exotiques usitées en syriaque.

§. 297. Liste de ces particules	285
---	-----

LIVRE TROISIÈME. SYNTAXE.

Chapitre I. Des pronoms personnels et démonstratifs.

§. 298. Emploi des pronoms personnels pour rehausser le sujet	287
§. 299. Pour déterminer un nom	288
§. 300. Devant un pronom ou un adjectif démonstratif	289
§. 301. Devant un nom propre	289
§. 302. Pronom enclitique, avec le sens d'un adverbe	289
§. 303. Pronom suffixe	290
§. 304. Pronom suffixe déterminant des noms en rapport d'annexion	290
§. 305. Pronom suffixe déterminant l'objet énoncé	291
§. 306. Pronom suffixe joint à une préposition	292
§. 307. Sens propre et position des pronoms démonstratifs	294

Chapitre II. Des pronoms possessifs et réfléchis.

	page
§. 308. Le suffixe possessif peut être pris objectivement.	294
§. 309. Cas où le suffixe possessif est pris par le second des noms en rapport d'annexion	294
§. 310. Le pronom possessif peut être pris adjectivement	295
§. 311. Même avec un substantif qui a le suffixe possessif.	295
§. 312. Pour renforcer un génitif	295
§. 313. Le suffixe avec une préposition peut avoir un sens réfléchi.	296
§. 314. Plus souvent, on se sert d'abstrait et du suffixe	296
§. 315. Ces abstraits indiquent aussi l'objet	296

Chapitre III. Du pronom relatif.

§. 316. Origine du pronom relatif	297
§. 317. Sens démonstratif de ce pronom	297
§. 318. Construction du relatif avec ou sans un autre pronom	299

Chapitre IV. Des pronoms interrogatifs et indéfinis.

§. 319. Sens et construction des interrogatifs	300
§. 320. Des différentes expressions pour les pronoms indéfinis	301
§. 321. Pronom et adjectif indéfinis pour les choses.	304
§. 322. De l'emploi de <i>ف</i>	305
§. 323. Généralisation d'un pronom indéfini	305

Chapitre V. Des verbes. Des personnes dans les verbes.

§. 324. Comment les personnes sont indiquées	306
§. 325. Des verbes impersonnels et de leur construction	307

Chapitre VI. Des temps et des modes.

§. 326. Temps simples et composés.	308
§. 327. Du parfait	308
§. 328. De l'imparfait	310
§. 329. De l'impératif	312
§. 330. Du participe actif	312
§. 331. Du participe passif.	314
§. 332. De l'infinitif	316

*Chapitre VII. Du verbe *لَعَنَ* et des temps composés avec ce verbe.*

§. 333. Dans quels cas le hé de ce verbe est quiescent ou articulé	318
§. 334. Du parfait de ce verbe.	319

	PAGE
§. 335. Temps composés avec le $\overset{\circ}{\text{و}}$	320
§. 336. De l'imparfait de $\overset{\circ}{\text{و}}$	322
§. 337. Du participe de $\overset{\circ}{\text{و}}$	323
§. 338. Le verbe $\overset{\circ}{\text{و}}$ suivi du lāmādh du daḥf	323

Chapitre VIII. $\Delta\text{م}$ et $\Delta\text{م}$.

§. 339. Construction et emploi de $\Delta\text{م}$	323
§. 340. Construction et emploi de $\Delta\text{م}$	325
§. 341. Construction anormale de $\Delta\text{م}$	325

Chapitre IX. Des compléments des verbes.

§. 342. Construction du verbe avec son objet	325
§. 343. Construction de l'objet, quand il précède	326
§. 344. Verbes construits avec deux objets	327
§. 345. Verbes avec deux compléments, dont le second est l'attribut du premier	328
§. 346. Compléments de l'attribut verbal	328
§. 347. Verbes réfléchis qui ont un complément direct	329
§. 348. Verbes neutres qui ont un suffixe objectif	329
§. 349. Du régime indirect	330

Chapitre X. De la construction des participes et des adjectifs verbaux.

§. 350. Construction du participe, comme verbe	330
§. 351. Construction du participe, comme adjectif	331

Chapitre XI. De la construction de l'infinitif; de l'infinitif absolu.

§. 352. L'infinitif a des compléments comme le verbe fini	332
§. 353. Il est mis d'une manière absolue pour rehausser et accentuer le verbe fini	332

Chapitre XII. Des noms; du genre et du nombre des noms.

§. 354. Construction des noms figurés et des collectifs	333
§. 355. Manière d'exprimer le neutre	335

Chapitre XIII. De l'état emphatique et de l'état absolu.

§. 356. Des cas où l'état absolu est encore usité	335
---	-----

Chapitre XIV. Subordination des noms entre eux : état construit et expressions du génitif.

	page
§. 357. De l'état construit	338
§. 358. Rapport du génitif exprimé par le dâlath	340
§. 359. Dans ce cas, le premier nom peut prendre le suffixe possessif	340
§. 360. Le premier nom peut être séparé du nom déterminant	341
§. 361. Ce rapport n'est pas nécessairement un rapport de possession	342

Chapitre XV. Coordination des noms; apposition.

§. 363. Apposition de l'adjectif et du substantif	342
§. 364. Accord de l'adjectif et du substantif	343
§. 365. Apposition des substantifs	345

Chapitre XVI. Des élatifs et des distributifs.

§. 366. Manière d'exprimer le comparatif et le superlatif	346
§. 367. Répétition des noms dans le sens d'un élatif	349
§. 368. Dans le sens d'un distributif	350

Chapitre XVII. De la construction des noms de nombre.

§. 369. De la place des nombres cardinaux	350
§. 370. De la place des nombres ordinaux; diverses expressions numériques	351

Chapitre XVIII. De la construction des adverbess et des particules.

§. 371. De la place de l'adverbe	353
§. 372. Suite	355
§. 373. Construction des prépositions	355
§. 374. Place des interjections	360

Chapitre XIX. Des phrases nominales et des propositions absolues.

§. 375. Des différentes phrases nominales	361
§. 376. Propositions absolues	363

Chapitre XX. Construction de la phrase; accord du sujet et du verbe.

§. 377. Des différentes constructions; place du sujet	363
§. 378. Accord du sujet et de l'attribut	365
§. 379. Accord d'un sujet composé de plusieurs noms	367

Chapitre XXI. Des phrases négatives.

	page
§. 380. Place de la négation; ses espèces	368
§. 381. Négation qui ne porte que sur un mot.	370

Chapitre XXII. Des phrases interrogatives.

§. 382. Forme de l'interrogation	371
§. 383. Interrogation indirecte	372
§. 384. Construction de <i>كَلِمَاتٌ</i> , <i>كَلِمَاتٍ</i> , <i>كَلِمَاتِ</i> , <i>كَلِمَاتِ</i> ??, <i>كَلِمَاتِ</i> ??	373

Chapitre XXIII. Coordination des phrases et des membres de phrase.

§. 385. Liaison des membres de phrase	374
§. 386. Liaison des membres de construction pareille	375
§. 387. Liaison des membres de construction différente	375
§. 388. Construction avec <i>وَ</i> et <i>فَ</i> répété	377

Chapitre XXIV. Subordination des phrases.

§. 389. Des différentes manières de subordonner une phrase à une autre	377
§. 390. Construction avec un infinitif ou un abstrait.	379
§. 391. Des différentes constructions possibles	379
§. 392. Place de la phrase subordonnée	379
§. 393. Répétition explétive du <i>dâlath</i> conjonctif	380
§. 394. Proposition incidente complément d'un nom ou d'un pronom	380
§. 395. Constructions différentes du <i>dâlath</i> conjonctif	381
§. 396. Il marque la conséquence ou la transition	381
§. 397. Il introduit l'allocation	382
§. 398. Ellipse de <i>أَمْ</i>	382

Chapitre XXV. Des phrases relatives.

§. 399. Du pronom relatif sujet ou régime	383
§. 400. Le pronom corrélatif peut être omis	384
§. 401. Quand le relatif doit être répété	385
§. 402. Il est rarement omis	385
§. 403. Locution de temps et de lieu suivies du relatif	385
§. 404. <i>أَيُّ</i> dans une phrase relative.	386
§. 405. Constructions relatives imitées du grec	386
§. 406. Complément d'un nom construit comme un relatif	386
§. 407. Construction du relatif à la 1 ^e ou à la 2 ^e personne	387

	page
§. 408. Construction à la 3 ^e personne	387
§. 409. Phrases relatives nominales	387

Chapitre XXVI. Des phrases conditionnelles.

§. 410. Sens et construction de أ	387
§. 411. Sens et construction de ب	389
§. 412. Construction de أ comme interrogation indirecte; أف	390
§. 413. Sens et construction de ك	390
§. 414. ? و أ	391

Chapitre XXVII. Des constructions irrégulières et des changements de construction.

§. 415. Des ellipses	391
§. 416. Des anacoluthes	392
§. 417. Des parenthèses	392

Liste des principaux termes techniques et des divisions en usage chez les grammairiens syriaques	393
Index des mots expliqués	408
Additions et corrections	423
Errata	426
Abréviations des titres des livres syriaques cités dans la syntaxe	429





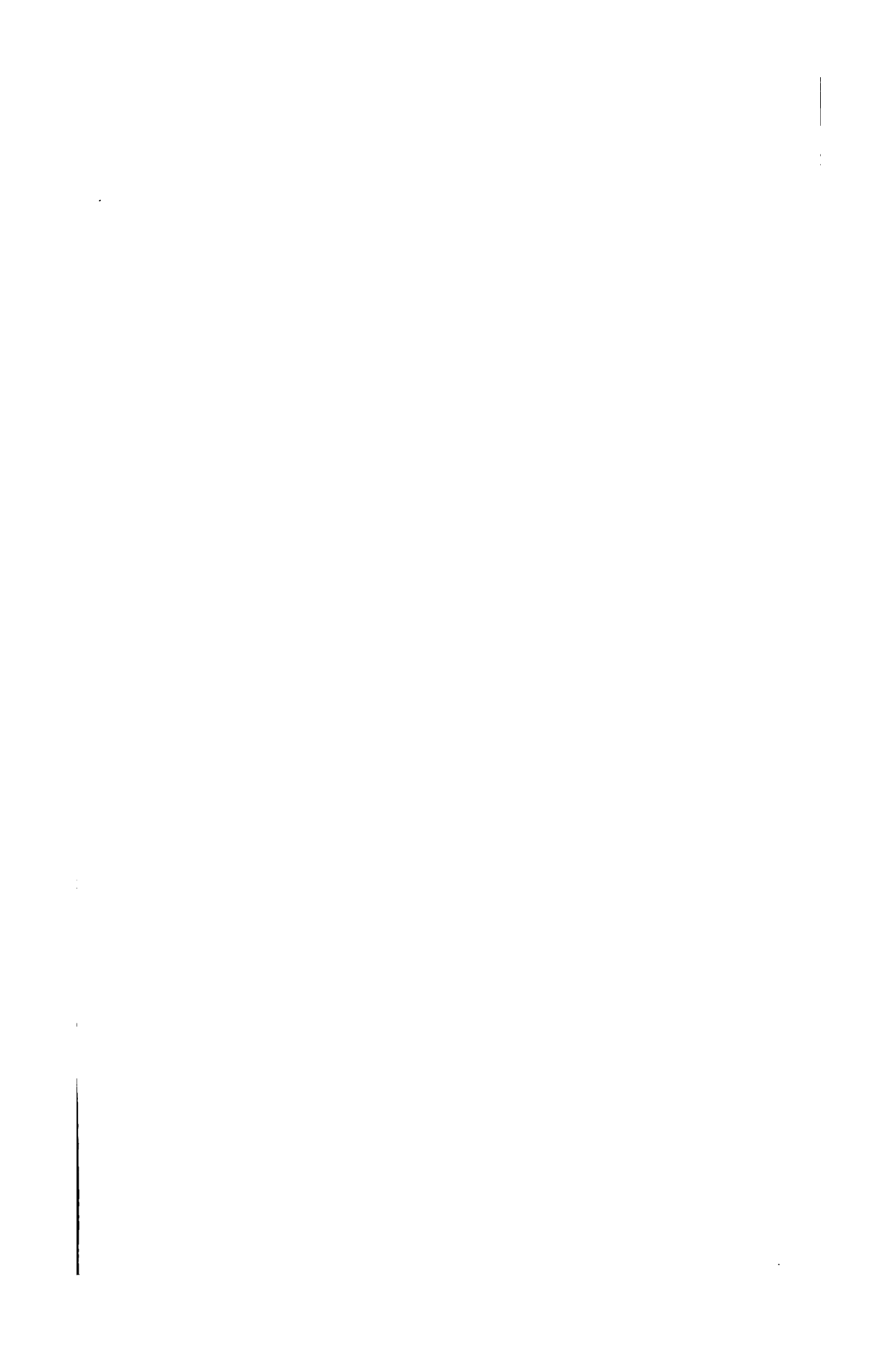
VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMERIE DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

7401 35

- LIEBLEIN, J., Index alphabétique de tous les mots contenus dans le livre des morts publié par R. Lepsius, d'après le papyrus de Turin. Paris, 1875, petit in-8. 12 fr.
- LEWENSTERN, I., Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis. Paris, 1847, gr. in-8, br. Au lieu de 10 fr. 4 fr.
- Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne, pour servir à l'explication du monument de Khorsabad. 1845, in-4, br., planches. Au lieu de 5 fr. 2 fr.
- MAIMOUN dit MAIMONIDE, M. ben, Le guide des égarés. Traité de théologie et de philosophie. Publié pour la première fois dans l'original arabe et accompagné d'une traduction française et de notes critiques, par S. Munk (de l'Institut). Paris, 1856—66, 3 vol. gr. in-8, br. (Épuisé.) 100 fr.
- Le même. Traduction française et notes. Sans le texte arabe. 3 vol. (Épuisé.) 100 fr.
- MARIETTE-BEY, A., Abydos, description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville. Ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl-Pacha, Khédive d'Égypte. T. I; ville antique, temple de Sétî, orné de 53 planches. Paris, 1869, in-fol., cart. (Épuisé.)
- Nouvelle édition sous presse.
- Dendérah, description générale du grand temple de cette ville. Ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl-Pacha, Khédive d'Égypte. Tomes I à IV et supplément. Planches. Paris, 1869—1875, 5 vol. in-fol., demi-toile contenant 166 planches, acc. d'un volume de texte in-4. 390 fr.
- Le volume de texte se vend séparément. 60 fr.
- Le supplément se vend à part. 10 fr.
- Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. In-fol.: Se publie par livraisons de 4 planches ou feuilles de texte au prix de chacune. 6 fr.
- Les 26 premières sont en vente.
- Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-simile. Tomes I à III. Papyrus nos 1 à 22. Paris, 1872 et 1877, in-fol. 400 fr.
- Le tome III se vend séparément. 100 fr.
- Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement. En langue arabe. Paris, 1869, in-18 Jésus, demi-toile. 4 fr.
- MASPERO, G., De Carchemis oppidi situ et historici antiquissimâ, accedunt nonnulla de Pedaso homericâ, avec trois cartes. Paris, 1872, gr. in-8, br. 4 fr.
- Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX^e dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. Paris, 1872, in-4, br. 7 fr. 50 c.
- Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. Paris, 1867, in-4, br. 15 fr.
- Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. Paris, 1871, gr. in-8, br. 10 fr.
- Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. Paris, 1873, gr. in-8, br. 10 fr.

- MASPERO, G., Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée Britannique. Paris, 1868, in-4, br. 6 fr.
- Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. Paris, 1875, in-4, br., avec 13 pl. 20 fr.
- Sur la formation des thèmes trilitères en Égyptien. Paris, 1880, in-8, br. 2 fr.
- MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne.
- Cette publication paraît par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.
- Prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance: Paris, 10 fr.; départements, 12 fr.
- Aucun fascicule n'est vendu séparément.
- Vol. I—III. Paris, 1872—78, in-4, br.
- MÉNANT, J., Les inscriptions de Hammourabi, roi de Babylone (XVI^e siècle av. J.-C.), traduites et publiées avec un commentaire à l'appui, Paris, 1863, gr. in-8, br. 10 fr.
- Inscriptions des revers de plaques du palais de Khorsabad. Traduit sur le texte assyrien. Paris, 1865, in-fol. 6 fr.
- Rapports à Son Exc. M. le Ministre d'État sur les inscriptions assyriennes du British Museum. Paris, 1863, in-8, br. 3 fr.
- MOHAMMED-EBN-DJOB AIR (de Valence), Voyage en Sicile, sous le règne de Guillaume le Bon, texte arabe, suivi d'une traduction et de notes, par M. Amari. 1846, in-8, br. 2 fr. 50 c.
- MUNK, S., Mélanges de philosophie juive et arabe. Paris, 1869, in-8, br. 15 fr.
- Voir: Maimoun.
- NORDMANN, L., Textes classiques de la littérature religieuse des Israélites, précédés d'un précis de grammaire hébraïque et accompagnés de résumés d'histoire religieuse, de notes et d'un vocabulaire hébreu. Paris, 1870, in-8, br. 5 fr.
- OPPERT, J., Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne, 2^e éd. Paris, 1868, 1 vol. in-8, br. 6 fr.
- Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. Paris, 1869, 1 vol. in-4, br. 12 fr.
- PIERRET, P., Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. Paris, 1873, in-4, br. 20 fr.
- Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre, traduites et commentées, avec table et glossaire. Paris, 1873 et 1878, 2 vol. in-4, br. 50 fr.
- Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques, classés alphabétiquement. Paris, 1876, 1 fort vol. gr. in-8, br. 60 fr.
- Essai sur la mythologie égyptienne. Paris, 1879, gr. in-8, br. 7 fr. 50 c.
- POGNON, H., L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. Paris, 1879 et 1880, deux parties, gr. in-8, br. 12 fr.

- RECUEIL** de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne, vol. I., fasc. 1 à 4. Paris, 1870 à 1879, gr. in-4, avec 13 pl., br. 40 fr.
Vol. II publié sous la direction de M. G. Maspero, professeur au Collège de France. Année 1880. 4 fascicules formant un volume in-4 de 20 feuilles accompagnées de nombreuses planches.
Vol. III sous presse.
Prix d'abonnement:
Paris 30 fr.
Départements et pays de l'union postale 32 fr.
- BEGNAUD, P.**, Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Paris, 1876 et 1878, 2 vol. gr. in-8. 19 fr.
- REINAUD, J.-T.**, Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine dans le IX^e siècle de l'ère chrétienne. Texte arabe imprimé en 1811 par les soins de feu Langlès, publié avec des corrections et additions et accompagné d'une traduction française et d'éclaircissements. Paris, 1845, 2 vol. in-18, br. 5 fr.
- BEVILLOUT, E.**, Compte rendu d'un mémoire sur les Blemmyes, d'après divers documents coptes, et à cette occasion sur un prophète jacobite. Paris 1871, in-8, br. 50 c.
- Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1^{er} fasc. Textes et fac-simile. Paris, 1876, in-4, br. 20 fr.
- Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes, 1^{er} fasc. Paris, 1876, in-4. 20 fr.
- Chrestomathie démotique. Paris, 1880, 4 vol. in-4, br. 120 fr.
- Études sur quelques points de droit et d'histoire Ptolémaïque. Paris, 1880, in-4, br. 25 fr.
- RITUEL** funéraire des anciens Égyptiens, texte complet en écriture hiéroglyphique, publié d'après les papyrus du Louvre et précédé d'une introduction, par le vicomte E. de Rougé. Gr. in-fol., chaque livraison. 25 fr. Les cinq premières sont en vente.
- Le papyrus de Neb-Qed (exemplaire hiéroglyphique du livre des morts), reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par C. Devéria, avec la traduction du texte par P. Pierret. Gr. in-fol., 9 p. de texte et 12 pl. en chromolithographie. 50 fr.
- Le même avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.
- Traduction comparée des hymnes au Soleil composant le XV^e chapitre, par E. Lefébure. Paris, 1868, in-4, br., planches. (Épuisé.) net 20 fr.
- Voir: Lieblein.
- ROBIOU, F.**, Croyances de l'Égypte à l'époque des pyramides. Paris, 1870, in-8, br. 50 c.
- Histoire des Gaulois d'Orient (ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance publique du 31 juillet 1863). Paris, 1866, in-8, br. 6 fr.
- ROBIOU, F.**, Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides, avec une carte. Paris, 1876, gr. in-8, br. 6 fr.
- Recherches sur le calendrier macédonien et sur la chronologie des Lagides. Paris, 1877, in-4, br. 6 fr.
- ROEHRIG, F.-L.-O.**, Éclaircissements sur quelques particularités des langues tatare et finnoise. Paris, 1846, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- ROUGÉ, le vicomte E. de**, Chrestomathie égyptienne, ou choix de textes égyptiens transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire perpétuel et précédés d'un abrégé grammatical. 4 livr. Paris, 1867—76, gr. in-8, br. pl. 100 fr.
- La 1^{re} livraison ne se vend plus séparément. Les 2^e, 3^e et 4^e, chaque 20 fr.
- Inscriptions hiéroglyphiques, copiées en Égypte pendant sa mission scientifique. Publiées par M. le vicomte Jacques de Rougé. Paris, 1877 à 1879, 4 vol. in-4. 120 fr.
- Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de la mission. Paris, 1866, 1 vol. gr. in-8, br. accompagné de 8 pl. dont plusieurs doubles. 15 fr.
- Voir: Rituel funéraire.
- SAULCY, F. de**, Dictionnaire topographique abrégé de la Terre sainte. Paris, 1877, in-12, br. 6 fr.
- SENDABAR**, Paraboles sur les ruses des femmes. Traduit de l'hébreu par E. Carmoly. Paris, 1849, petit in 8, br. 5 fr.
- VENDIDAD SADÉ**, traduit en langue huzvarech ou pehlewie. Texte autographié d'après les manuscrits zend-pehlewis de la Bibliothèque impériale de Paris et publié pour la première fois par les soins de M. J. Thonnelier, liv. 1 à 9. Paris, 1855—62, in-fol. 136 fr.
- Le tout formera un volume divisé en 16 livraisons, et tiré à 100 exemplaires seulement.
- WEILL, M. A.**, Le judaïsme, ses dogmes et sa mission. Paris, 1866—69, 4 vol. in-8, br. 21 fr.
- Introduction générale ou les 3 cycles du judaïsme. Paris, 1866, in-8, br. 3 fr.
- 1^{re} partie. Théodicée. Paris, 1867, in-8, br. 5 fr.
- 2^e partie. La révélation. Paris, 1868, in-8, br. 6 fr.
- 3^e et dernière partie. Providence et rémunération. Paris, 1869, in-8, br. 7 fr.
- La moralité du judaïsme. Paris, 1877, 2 vol. in-8, br. 10 fr.
- YADJNADATTABADHA**, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode du Ramayana, publié en sanscrit d'après le texte donné par M. Chézy, avec un épisode du Raghovansa sur le même sujet, et un choix de sentences de Bhartrihari, par A. Loiseleur-Deslongchamps. Paris, 1829, in-8, br. 3 fr.





The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

Non-receipt of overdue notices does not exempt the borrower from overdue fines.

**Andover-Harvard Theological Library
Cambridge, MA 02138 617-495-5788**

~~SEP 12 2005~~

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve
library collections at Harvard.



